5¢ Saint Guy — MAXIMUM : 75 — *Nuageux avec risque d'averses*

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

EDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 201 — MONTREAL, LUNDI 12 JUIN 1961 — 2 CAHIERS — 42 PAGES

AUTOUR du MONDE

A la recherche du C-133

TOKYO. (PA) — La marine et l'aviation américaines effectuent une vaste opération de ratissage au large des côtes du Japon dans le but de retrouver les survivants de l'énorme aérocargo C-133 transportant 8 membres d'équipage et 47,000 livres de marchandises, qui lança un SOS quatorze minutes après avoir quitté la base de Tachikawa, au Japon. Des vêtements, un radeau de sauvetage à demi-gonflé et des épaves d'avion ont été repêchés par un destroyer américain à 115 milles des côtes d'Honshu, la principale île du Japon.

L'oppression s'aggrave en République dominicaine

CIUDAD TRUJILLO, République dominicaine. (PA) — Un porte-parole du gouvernement de la République dominicaine a dévoilé hier que le major général Jose Roman Fernandez, ancien secrétaire de la Défense, avait avoué être l'un des principaux conjurés responsables de l'assassinat du dictateur Rafael Trujillo. D'autre part, selon le journal "Sunday News", certains citoyens de la République dominicaine auraient secrètement informé les enquêteurs de l'Organisation des Etats américains actuellement dans ce pays que l'oppression actuelle exercée par le fils du dictateur assassiné est pire que celle de son père.

Attentats en Algérie

ORAN, Algérie. (AFP) — Hier soir, plusieurs foyers d'incendie ont été allumés par des manifestants dans des commerces tenus par des musulmans, mais les pompiers ont pu circonscrire ces sinistres. De plus, trois personnes ont été tuées et une blessée, à six milles de Mascara, par des rebelles placés en embuscade le long de la route et qui ont ouvert le feu contre un policier, sa femme et sa belle-mère. Seul le fils du policier, bien que blessé, a pu s'enfuir. Un enfant a été tué et neuf autres personnes ont été blessées hier, à Alger, à la suite d'attentats à la grenade ou au plastic. Et une dizaine d'Européens ont été blessés par les éclats d'une grenade lancée en fin d'après-midi, par des jeunes terroristes, à la terrasse de deux cafés mitoyens du centre d'Alger.

Désastre évité

PRESTWICK, Ecosse. (Reuters, UPI) — Un gros aérobus hollandais ayant à son bord 73 passagers américains a atterri sans encombre en Ecosse, hier, après que l'un de ses moteurs eut pris feu puis se soit détaché de l'appareil pour plonger dans l'océan. L'énorme appareil, un DC-7 de la ligne hollandaise KLM, volait à 13,000 pieds quand l'un de ses moteurs, à babord, prit feu et le força à diminuer son altitude jusqu'à mille pieds. C'est alors que le moteur en flammes se détacha de l'avion et lui permit ainsi de reprendre de l'altitude et de pouvoir atterrir sans encombre, évitant ainsi un terrible désastre.

Gains des Gaullistes

PARIS. (AFP) — Les statistiques du ministère de l'Intérieur dévoilent que sur les 1,500 sièges aux assemblées départementales remis en compétition au cours des scrutins des deux derniers dimanches, l'UNR, formation gaulliste, a regagné une soixantaine de sièges. L'UNR compterait environ 150 élus en tout. Les autres grandes formations politiques gagnantes sont : les Démocrates-Chrétiens (MRP) qui gagnent une vingtaine de sièges, comptant 135 élus environ, et les Communistes, gagnant une dizaine de sièges, comptant en tout une cinquantaine d'élus.

L'anti-immigration en Angleterre

BIRMINGHAM, Angleterre. (PA) — Le premier ministre Norman Manley, de la Jamaïque, a déclaré hier soir, à une conférence de presse, que les requêtes pour restreindre l'entrée en Grande-Bretagne des immigrants des Antilles venaient des couches supérieures de la population. "Le mouvement anti-immigration qui s'est développé en Angleterre récemment vient surtout des milieux politiques plutôt que des milieux populaires où vivent et travaillent les immigrants", a déclaré M. Manley.

Fusion des deux "Sunday" en Angleterre

LONDRES. (AFP, Reuters) — Lord Beaverbrook,

Voir LE MONDE en page 2

Des contrats aux avionneries canadiennes

Transaction de $300,000,000 entre Ottawa et Washington

WASHINGTON. (PC) — Les gouvernements canadien et américain ont approuvé une importante transaction d'une valeur de plus de $300 millions comprenant l'échange d'avions militaires entre les deux pays.

Une entente à ce sujet serait signée à Ottawa dans les quarante-huit heures. Selon cette transaction, la plus importante du genre en temps de paix et qui met un terme à plus d'un an de négociations, le Canada acquerrait 66 chasseurs à réaction de type "Voodoo F-101" pour remplacer les escadrilles de CF-100 actuellement en usage dans le NORAD.

En retour les Etats-Unis commanderont aux avionneries canadiennes quelque 200 chasseurs à réaction F-104G qui seront expédiés aux alliés de l'OTAN. La société Canadair de Montréal serait chargée de la construction des appareils et "Orenda Engines" de Toronto et de Malton, en Ontario, construirait les moteurs.

Le Canada paiera 25% des frais

Selon cette entente, les Etats-Unis défraieraient environ 75 pour cent du coût de production des appareils F-104G, soit $150 millions tandis que le Canada paierait 25 pour cent soit $50 millions.

Il en serait de même pour la construction des "Voodoo" dont les Etats-Unis paieraient 75% de la construction soit $90 millions et le Canada 25% soit $30 millions.

Les dépenses totales du Canada s'élèveront donc à quelque $80 millions alors que les Etats-Unis paieront $240 millions. Cependant le Canada s'acquittera de cette dette en assumant les frais d'entretien du réseau de radar "Pine Tree" qui couvre le sud du Canada et dont les Etats-Unis défrayaient les deux tiers du coût.

Les négociations qui avaient tout d'abord porté sur l'échange des avions de transport CL-44 se sont poursuivies pendant plus d'un an. Elles avaient débuté quand le gouvernement canadien décida d'abandonner la production des appareils CF-105 pour acquérir à la place des missiles Bomarc pour les bases du Québec et de l'Ontario.

Quand il devint évident que les CF-100, chasseurs à réaction de fabrication canadienne, étaient devenus périmés, le gouvernement canadien suggéra aux Etats-Unis de leur acheter des F-101 s'ils consentaient à acheter en retour des CL-44

Voir TRANSACTION en page 2

A Vienne, "K" a demandé

Rencontre immédiate EST-OUEST au sujet du problème allemand

MOSCOU. (PA, AFP, UPI) — L'agence Tass a annoncé hier que le premier ministre Khrouchtchev a remis au président Kennedy, lors de leurs entretiens à Vienne, un mémorandum proposant la convocation immédiate d'une conférence de paix au sujet du problème allemand.

Le mémorandum fixe comme objectifs à la conférence la signature d'un traité de paix établissant les limites des frontières allemandes, la démilitarisation de Berlin-Ouest et sa transformation en ville libre, la cessation de l'occupation alliée à Berlin et la remise du contrôle des communications vitales de cette ville aux communistes de l'Allemagne orientale.

Dans le cas où les alliés n'accepteraient pas de souscrire à un traité avec les deux Allemagnes, M. Krouchtchev a soumis une "solution intérimaire" qui accorderait aux autorités de Bonn et de Pankow un délai de six mois pour se réunir et jeter les bases de ce traité. Le chef soviétique a déclaré que l'URSS et les puissances occidentales devront s'engager au préalable à approuver toute entente qui interviendrait entre les dirigeants allemands.

M. Khrouchtchev a signalé que si aucune conférence de paix n'est tenue et que si les Allemands ne peuvent se mettre d'accord, il donnera alors suite à son projet de signer un traité de paix séparé avec l'Allemagne de l'Est. Un tel

Voir RENCONTRE en page 2

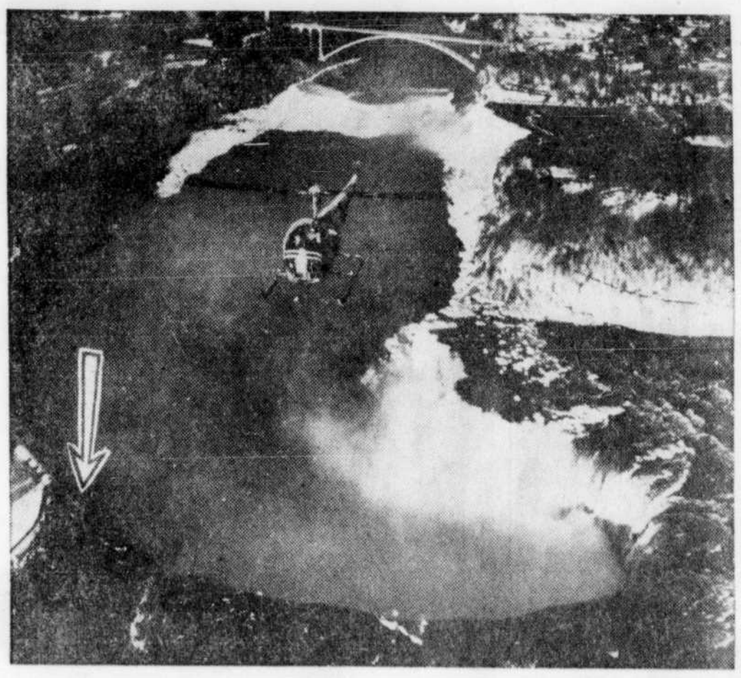
71 BLESSES

Des moments de terreur à Toledo

TOLEDO, Ohio. (PA) — Un camion-citerne qui transportait 8,000 gallons d'essence a capoté et explosé, samedi, aux limites du quartier des affaires de la ville de Toledo, mettant le feu à neuf maisons et causant des blessures à 71 personnes, dont 38 enfants et adolescents.

La déflagration fut si violente que des personnes furent secouées à deux pâtés de maisons de l'endroit du sinistre. Un pompier a été grièvement blessé quand les jets d'eau furent dirigés sur le camion-

Voir TOLEDO en page 2



SCENE DE LA TRAGEDIE — La flèche indique l'endroit approximatif où quatre personnes et leur embarcation à moteur hors-bord ont été happées dans le gouffre de la chute du Fer à cheval, à Niagara, du côté ontarien. La tragédie s'est déroulée sous les yeux de touristes à 10 pieds à peine du secteur canadien.

Tragédie à Niagara: quatre morts

NIAGARA FALLS. (PC) — Quatre personnes ont perdu la vie lorsque leur embarcation a été entraînée dans les chutes Niagara.

Selon des touristes qui auraient été témoins de l'accident, deux femmes ont été aperçues pour la dernière fois alors qu'elles tentaient de se soustraire à la force du courant non loin des chutes. Deux hommes ont disparu de la même façon.

L'embarcation dans laquelle ils avaient tous les quatre pris place s'est renversée en heurtant un rocher à fleur d'eau, à environ 300 pieds du sommet des chutes.

Deux policiers aidés de plusieurs touristes sont parvenus à lancer une corde à l'un des deux hommes qui s'était rapproché de la rive. Au moment où les sauveteurs pensaient ramener l'homme vers la terre ferme, ce dernier lâcha prise et disparut instantanément dans les remous.

Personne n'a pu encore donner l'identité des quatres victimes. La police fait enquête auprès des propriétaires de bateaux habitant le long de la rivière.

En Ontario

Tempête au congrès des jeunes PC

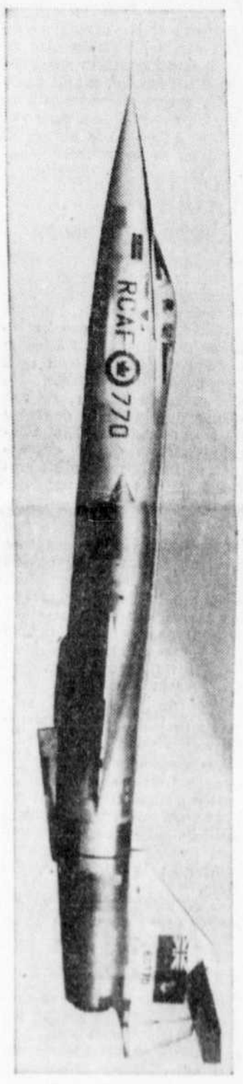
ATHERLEY, Ont. — (PCI) — Le congrès annuel de trois jours de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de l'Ontario s'est terminé par une tempête au sujet du problème controversé de la religion dans les écoles. La résolution demandait qu'aucune éducation religieuse basée sur les préceptes d'une religion en particulier ne soit donnée dans les écoles publiques de l'Ontario.

Un certain nombre des 600 délégués tentèrent vainement de faire ajourner la discussion ou même de faire rayer la proposition de l'ordre du jour. A la fin, les délégués adoptèrent une résolution à l'effet que les idées d'une confession religieuse particulière ne puissent être favorisées dans l'enseignement religieux donné dans les écoles publiques.

Le congrès a adopté une résolution favorisant l'adoption d'une loi imposant l'assurance obligatoire pour les automobilistes de l'Ontario.

Les délégués ont rejeté un projet de résolution réclamant la peine du fouet dans les cas de crimes commis en usant de violence. En dépit d'un plaidoyer de David Pankhurst d'Ottawa à l'effet que le fouet était le seul moyen efficace de prévention dans le cas de viol, seulement deux délégués ont voté en faveur de la proposition.

Enfin, presque sans discussion, les délégués ont rejeté une proposition à l'effet d'empêcher les femmes d'occuper un emploi lorsque leur mari gagne plus de $5,000 par année.



Le CF-104

VILLAGE RASE

SEISME EN IRAN : 50 MORTS

TEHERAN. (AFP, Reuters) — Le petit village de Dekouyeh (environ 1,500 habitants), situé à 15 milles au nord de Lar, a été totalement détruit hier matin par un violent tremblement de terre qui a éprouvé une fois de plus cette région.

Selon le porte-parole de la Croix Rouge, 50 cadavres ont été retirés des décombres, ainsi qu'une quarantaine de blessés. Les survivants qui habitaient des huttes de terre sèche se trouvent maintenant sans abris.

Les mêmes secousses sismiques ont ébranlé la ville de Lar, blessant six personnes et détruisant les huttes qui avaient résisté au tremblement de terre d'avril 1960.

L'armée a dépêché des équipes de secours. Des médecins, des tentes, des couvertures, des médicaments et des aliments sont envoyés dans la région, en provenance de la ville voisine. D'autres secours sont envoyés de Téhéran par avion.

La population de Lar a été acheminée vers la nouvelle ville en voie de construction que le tremblement de terre n'a pas endommagée.

L'an dernier, 3,500 personnes avaient été tuées ou blessées à Lar par un tremblement de terre.

Crimes de 500 médecins allemands sur des Juifs

TEL-AVIV. (AFP-PA) — "Cinq cents médecins environ, qui, en tant que médecins de l'armée allemande et des "SS", ont participé à l'extermination des Juifs et ont pratiqué des expériences criminelles dans les camps de concentration, vivent actuellement en toute liberté et, pour la plupart, pratiquent encore en Allemagne de l'ouest; certains même professent dans des universités de l'Allemagne fédérale", a déclaré hier au cours d'une conférence de presse le Dr David Wdowinsky, professeur de psychiatrie et de psychologie au centre de recherche sociale de New York.

Le professeur Wdowinsky, qui a été entendu comme témoin au procès d'Adolf Eichmann est un rescapé du ghetto de Varsovie et ancien commandant d'un groupement secret nationaliste de la deuxième guerre.

Selon le professeur Wdowinsky, le gouvernement fédéral allemand n'ignore rien du passé criminel de ces médecins, mais n'a intenté contre eux aucune action en justice.

Le témoin a cité entre autres le cas du professeur Zwase qui, durant la guerre, dirigea l'exécution de plusieurs milliers d'aliénés juifs et qui aujourd'hui enseigne à l'université de Wuerzborg.

A Jérusalem, au cours de la 72e audience du procès qui s'est déroulée vendredi dernier, une vingtaine de pièces à conviction traitant de divers sujets ont été soumises au tribunal.

Parmi ces documents, les plus ahurissants concernaient une demande de 150 squelettes de "sous-hommes" qui fut adressée en novembre 1942 au médecin SS Karl Brandt, par le docteur Wolfram Sievers, directeur d'un institut racial installé par les nazis à Strasbourg.

Eichmann, dont le nom, en langue allemande, signifie "homme de chêne" écoute depuis plusieurs semaines le récit de ces crimes horrifiants et inimaginables qu'on lui attribue en affichant une attitude calme et sereine. L'ancien officier de la gestapo n'a pas en-

Voir CRIMES en page 2

UNE CRISE ECONOMIQUE GUETTE LA REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

JOHANNESBURG. (Reuters) — Un sondage effectué auprès d'un groupe d'hommes d'affaires, d'économistes et de banquiers a révélé, en fin de semaine, que la République sud-africaine est à deux doigts d'une dépression économique.

Selon ces experts, la nouvelle république commencera d'ici six mois à subir les effets d'une baisse du niveau de vie et d'un chômage qui englobera une grande partie des millions d'ouvriers de couleur. Le chômage, principale source de préoccupation du groupe consulté, pourrait avoir des répercussions graves s'il suscitait de nouveaux actes de violence dans ce pays où, en raison de la politique raciale, la situation est déjà fort tendue.

L'inquiétude du monde des affaires et de la finance s'est avivée, samedi, lorsque M. Harry Oppenheimer, le plus important brasseur d'affaires sud-africain, a déclaré aux actionnaires de l'Anglo-American Corporation que le pays sera menacé de paralysie économique tant que le conflit racial subsistera.

Le gouvernement nationaliste du premier ministre Hendrik Verwoerd a manifesté publiquement à plusieurs reprises son optimisme mais les observateurs sont d'opinion que loin d'être optimiste, le gouvernement se prépare à encaisser des coups durs. C'est l'interprétation qu'ils donnent aux modifications apportées récemment à la politique monétaire. Des restrictions ont été imposées au crédit. Les observateurs estiment que lorsque des mesures du genre sont mises en vigueur au moment d'un recul économique, tout le monde risque d'en subir un contrecoup pénible.

L'économie sud-africaine est durement touchée par la fuite des capitaux étrangers — plus de $280,000,000 en un an — qui a presque enrayé l'expansion.

A l'heure actuelle, le bâtiment, un important indice économique, est en plein déclin. Le volume des affaires aurait baissé d'environ 30 p. 100, dit-on.

De son côté, l'industrie sidérurgique est en baisse sur le marché national qui s'est tourné vers les comptoirs d'exportation. On note également un ralentissement dans l'ensemble des entreprises de génie.

Les économistes attribuent le départ des capitaux étrangers en un manque de confiance des actionnaires en la politique de ségrégation raciale du gouvernement. Et le premier ministre Verwoerd n'a rien dit jusqu'ici qui laisserait présager un changement de ce côté.

Le PC des E.-U. ne peut défier la Cour suprême -- R. Kennedy

WASHINGTON. (PA) — Le parti communiste américain ne peut, en fait, mener à bien son projet de défier la Cour suprême des Etats-Unis, a déclaré Me Robert Kennedy, procureur général et frère du président.

La semaine dernière, le plus haut tribunal américain a décrété que le parti communiste doit être inscrit dans les registres du secrétariat à la Justice en tant que groupement dont la régie interne et les finances sont dominées par des éléments étrangers. En conséquence, le PC américain doit soumettre la liste intégrale de ces membres. La Cour suprême a en effet décrété que l'adhésion au parti communiste dont le but avoué est de ren-

Voir KENNEDY en page 2

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	23 à 34
Comiques	14
Courrier Confidences	10
Décès, Naissances, etc.	40
Editorial	4
Finance	18 et 19
Horoscope	14
Mots croisés	14
Radio et Télévision	14
Sciences	5
Spectacles et Concerts	12
Sports	36 à 39 et 41
Vie féminine	6
Vie sociale	7
Votre médecin	5



EXPLOSION D'UN CAMION-CITERNE — Un casque et une botte de pompier gisent sur le sol près d'un boyau d'arrosage déchiqueté par l'explosion de 8,000 gallons d'essence contenus dans un camion-citerne qui venait de capoter dans la ville de Toledo, en Ohio.

L'abbé Louis O'Neil dénonce

Une interprétation trop étroite des textes pontificaux sur le socialisme

QUEBEC. (G.P.) — L'abbé Louis O'Neil, professeur de morale sociale à l'Académie de Québec, a dénoncé samedi soir ce qu'il a appelé "une interprétation trop étroite des textes pontificaux sur le socialisme".

Il a souligné, devant une cinquantaine de membres de la Ligue de la jeunesse catholique, à la "Porte St-Jean", qu'il y a une probabilité d'au moins 50 pour cent pour que l'univers entier connaisse une expérience communiste.

Pour y faire face, il ne faut pas avoir peur des mots. "Il y a un minimum de réalisme (le 50 pour cent déjà cité) qu'il faut voir. Avec cela nous passerons à travers. Je ne sais pas comment, mais nous passerons", a-t-il dit.

Avoir des idées

Puis, il a rappelé le devoir qu'ont les catholiques de travailler à soulager la misère là où elle se trouve, même dans les autres pays. Parlant particulièrement de l'Amérique latine, l'abbé O'Neil a noté que la solution à ses problèmes n'est pas le communisme et "certainement pas" le capitalisme non plus. Selon lui, il est temps de chercher d'autres solutions. C'est alors qu'il a souligné l'existence d'au moins 40 formes de socialisme, précisant que ne pas distinguer ces formes, c'est nier les faits.

On recherche les solutions trop simples : être anti-communistes et préparer la guerre. On ne voit qu'une alternative : capitalisme ou communisme. On en est arrivé à croire que tout ce que fait Kennedy est forcément catholique, à croire que toute attitude anti-communiste est "forcément" bonne et, "forcément" la seule valable. Pour l'abbé O'Neil, un tel état d'esprit ne peut conduire qu'à la ruine.

"Notre devoir n'est pas de tenir debout un monde qui s'écroule, mais de savoir quoi faire avec celui qui s'en vient", a-t-il dit. Puis il a parlé de la nouvelle notion que les citoyens du Québec ont du rôle de l'Etat : elle peut être dangereuse ou très bonne, selon qu'elle voit un Etat totalitaire ou un Etat vraiment démocratique.

Mais, on l'a souvent dit, la démocratie sans une opinion publique formée, c'est de la blague. C'est pourquoi l'abbé O'Neil a particulièrement insisté sur le devoir qu'a chacun de chercher des solutions, de chercher à savoir, de chercher à avoir "des idées". Les esprits doivent se réveiller devant le "craquement des vieilles structures".

Les historiens ont si souvent parlé des "tournants de l'histoire" qu'on croirait tourner en rond. Mais, pour l'abbé O'Neil, cette fois-ci c'est un vrai tournant qu'il faut se préparer à orienter.

Le rejet de l'école non-confessionnelle : solution trop simple

QUEBEC. (G.P.) — L'abbé Louis O'Neil a reproché à ceux qui rejettent carrément l'école non-confessionnelle de rechercher les solutions trop simples et de ne pas savoir, dans bien des cas, ce dont ils parlent.

Il a souligné que le pluralisme religieux est un fait nouveau dans la province, particulièrement à Montréal, dont il faut tenir compte.

Ceux qui se campent dans une intransigeance négative se trompent, selon lui, de même que ceux qui ne veulent voir que l'école non-confessionnelle. Dans son esprit, il faut chercher une solution intelligente à un problème réel qu'il ne sert à rien de vouloir ignorer.

Une distinction

Le catholique doit se dire, devant cette question, que la foi ne s'impose pas, mais qu'elle se propose. Et l'abbé O'Neil précise que la liberté de conscience est conforme à l'esprit de l'évangile. "La tolérance, a-t-il dit, c'est bon en majorité comme en minorité."

Il faut, selon lui, reconnaître le droit à un homme sincère d'être fidèle à sa conscience, puis il précise que l'école non-confessionnelle n'est pas l'école athée, insistant particulièrement sur cette distinction.

De plus, l'école confessionnelle n'est qu'une forme de l'action éducatrice de l'Eglise. L'abbé O'Neil a souligné que ce n'est pas l'erreur qui perd un tas de gens, mais un effritement par l'intérieur. Il a noté qu'il faut travailler à la création d'un climat social, baigné de foi et de justice.

Dans le cas bien particulier de l'école non-confessionnelle, il s'est dit d'avis que la réponse des catholiques devrait être une école confessionnelle plus forte.

PESSIMISME !

EVIAN COURT-IL A UN ECHEC ?

EVIAN. (UPI-AFP) — Selon des observateurs, les pourparlers entre la France et les rebelles algériens, présentement en pleine impasse, se solderont par un échec avant la fin du mois.

Des diplomates qui ont suivi les négociations entreprises le 20 mai en vue de déterminer le sort de l'Algérie soutiennent aujourd'hui qu'il n'est plus possible d'espérer une solution. A moins qu'une importante concession ne soit faite par une des parties avant le 20 juin, la conférence risquera alors d'être suspendue pour une longue période de temps.

Les pourparlers, qui doivent reprendre demain, ont pris une allure quasi catastrophique à la

Voir EVIAN en page 2



Le ministère des Forêts: un fantôme dans le besoin

-- J.-Paul Racine

OTTAWA. (PC) — Le ministère fédéral des Forêts ne serait, selon M. J.-P. Racine, qu'un fantôme qui aurait besoin de plus d'argent et de plus de coopération pour pouvoir donner des résultats.

Le député libéral de Beauce a réclamé samedi, aux Communes, la création d'un service des marchés au sein du nouveau ministère des Forêts.

Invitant le ministère à faire preuve d'initiative, M. Racine a formulé aussi une douzaine d'autres suggestions qui ameneraient le gouvernement fédéral à collaborer avec les provinces dans plusieurs domaines.

Le député a pris la parole alors que la Chambre entamait l'étude des crédits du ministère des Forêts pour le présent exercice financier. Ces crédits sont de l'ordre de $15,500,000.

M. Racine a rappelé que le comité parlementaire qui, en 1959, a suggéré la formation de ce nouveau ministère, a aussi souligné que le Canada ne peut se permettre de négliger les vastes marchés que pourraient de venir les pays asiatiques pour la vente du bois d'oeuvre et de la pâte.

Le comité ajoutait que la part qui revenait d'habitude au Canada sur les marchés du Royaume-Uni et des Etats-Unis était en train de se modifier.

Si le Canada, a continué M. Racine, fournit à l'heure actuelle 16 pour cent des approvisionnements mondiaux, il convient que le ministère intensifie ses recherches dans le domaine forestier "mais il serait très important également que l'on s'occupe de garder nos marchés".

Il a noté que de 1954 à 1956, la valeur des exportations de nos produits de bois a été de $847,000,000 tandis que la moyenne de 1957 à 1959 n'a été que de $300,000,000.

C'est là une autre raison qui milite en faveur de la création de ce service des marchés, a-t-il dit.

Au point de vue économique, les produits de la forêt sont et demeurent d'une très grande importance dans l'allègement de nos déficits commerciaux.

Sur le plan domestique, l'industrie forestière a versé en salaires et gages en 1958 une somme de $1,117,000,000.

Cette source de travail et de richesses qu'est la forêt constitue une très grande valeur sociale pour le Canada, a dit M. Racine.

Quand on examine l'activité déployée et les résultats obtenus par la Fédération des associations forestières provinciales il me semble, a noté le député, que le gouvernement ne devrait pas hésiter à porter de $80,000 à $100,000 la subvention qu'il lui verse annuellement.

EVIAN

SUITE DE LA PAGE 1

suite des entrevues accordées, samedi, par les porte-parole des deux délégations. Le représentant de la France, M. Philippe Thibaud, a affirmé que les rebelles se comportaient à Evian comme si l'Algérie était déjà une nation indépendante. La délégation du FLN a, de son côté, accusé la France de tenter de faire accepter un Etat algérien dont les quatre cinquièmes du territoire seraient amputés et dominés par des enclaves militaires.

Le FLN estime essentiel que le principe de l'indépendance de l'Algérie soit reconnu avant l'entreprise de toute discussion, alors que la France juge que les pourparlers avec les chefs rebelles ne constituent qu'une partie des consultations avec "toutes les factions algériennes" sur la façon de tenir le référendum proposé par le président de Gaulle sur l'auto-détermination.

Les porte-parole des délégations ont refusé jusqu'ici de parler d'impasse mais ont reconnu qu'ils ne voient pas comment les parties en cause pourront renouer le dialogue à la reprise de la conférence, demain.

TRANSACTION

SUITE DE LA PAGE 1

fabriqués par Canadair, à Montréal. Mais Washington refusa la transaction sous prétexte que le quadrimoteur canadien était inférieur aux cargos semblables fabriqués aux Etats-Unis.

A Ottawa, aucun commentaire officiel n'a été formulé. Le ministre de la Production à la Défense, M. Raymond O'Hurley, n'a pu être rejoint.

Un informateur au fait de la situation a déclaré que le nombre des Starfighters F-104 G qui seront construits par la société Canadair de Montréal en vertu d'un programme d'aide mutuelle n'a pas été déterminé. Il dépendra des sommes d'argent que Washington et Ottawa sont prêts à consacrer à cette fin.

Le Canada s'est engagé à payer $420 millions pour 200 Starfighters qui remplaceront les Sabres CF-100 dans les 12 escadrilles de l'ARC servant au sein des forces de l'OTAN en Europe.

TOLEDO

SUITE DE LA PAGE 1

citerne. Au contact de l'eau, le camion explosa.

L'accident s'est produit quand l'énorme camion-citerne, composé de deux remorques, dérapa dans une courbe et se renversa. Ses 8,000 gallons d'essence prirent feu immédiatement. Les flammes atteignirent des résidants de la rue Vinton et il fallut la courageuse et rapide intervention des sapeurs pour éviter de nombreuses pertes de vie.

Un jeune homme, Leonard Muniz, qui était en train de réparer son automobile, à un pâté de maison de là, a vu ses vêtements s'enflammer quand la force de l'explosion projeta de la gazoline enflammée jusqu'à lui. Il a pu heureusement s'en tirer avec des brûlures superficielles.

Plus de 100 pompiers et dix-sept voitures du service des incendies ont aidé à éteindre le sinistre et à éviter la conflagration.

Conférence des 14

Nouvelle séance ce matin ; les trois princes laotiens se rencontreront à Zurich

GENEVE. (AFP-PA) — La conférence sur le Laos a pris un nouveau départ hier soir : la Grande-Bretagne et l'Union soviétique, en premier lieu, ont invité les parties en présence au Laos à coopérer avec la Commission internationale de contrôle (CIC), formée de représentants de l'Inde, du Canada et de la Pologne; en deuxième lieu, les deux co-présidents de la conférence se sont mis d'accord pour qu'une séance ait lieu dès ce matin, conformément aux voeux de la délégation soviétique.

"Les co-présidents britannique et soviétique, déclare le message publié par lord Home et M. Gromyko peu après la conclusion de l'accord, se sont entendus pour faire parvenir à la Commission un message... réitérant l'invitation faite par les co-présidents aux parties en présence au Laos, le 24 avril, et les exhortant à collaborer avec la CIC en vue d'un cessez-le-feu."

Selon les dernières dépêches, en effet, les membres de la Commission n'auraient pas réussi à se rendre dans les territoires laotiens où se livrent les combats, faute de garanties suffisantes.

Il a été de plus annoncé que par suite d'un accord survenu au dernier moment, avec l'intervention de M. Krishna Menon, ministre des Affaires étrangères de l'Inde, les trois princes laotiens en cause : le prince Boun Oum, chef du gouvernement de Vientiane, le prince Souvanna Phouma (neutraliste) et le prince Souphannouvong (Pathet Lao), se rencontreront à Zurich, dans les prochaines 48 heures.

Ces multiples accords grâce auxquels s'effectueront la rencontre des Laotiens et la relance de la Conférence des 14 nations ont permis aux observateurs rassemblés à Genève, d'espérer que la recherche d'un règlement de l'affaire laotienne est maintenant en bonne voie.

Pour sa part M. Menon, peu avant de s'embarquer à Nice à destination de Genève, hier, a soutenu que la solution du problème résidait dans la création d'un gouvernement de coalition et qu'une fois ce gouvernement formé, "les autres problèmes, c'est-à-dire le cessez-le-feu et la guerre civile, se résoudront d'eux-mêmes".

Perspective de structure municipale des loisirs

ST-JEAN. (R.P.) — "L'effort de planification devrait, pour servir, utiliser les possibilités énormes, les réserves d'hommes, d'énergies et de dévouedans les paroisses qu'au Comité central. Autrement, on risque de bâtir une structure chancelante et sans âme qui tourne en une bureaucratie vide, coûteuse et inefficace, ce qui est tragique dans un domaine éducatif. Evitons ce faux pas qui est pour d'autres dans la province une pierre d'achoppement."

C'est ce que souligne le Comité central de l'Oeuvre des terrains de jeux de St-Jean qui déclare : "On entend parler d'une planification des loisirs à l'échelon municipal. Une enquête devrait apporter des suggestions utiles. Deux fois déjà, l'OTJ a participé avec empressement à semblable effort de coordination souhaitable et mis par écrit ses positions et propositions."

Pour ce qui est de l'OTJ, dit le rapport de l'Oeuvre des terrains de jeux à la Commission municipale d'enquête, nous sommes absolument convaincus que sa structure fédérative actuelle est souple, dynamique, progressive, solide, respectueuse des légitimes autonomies en matière éducative, tout en centralisant ce qui paraît nécessaire. Nous croyons fermement qu'elle doit être maintenue, bien qu'elle puisse s'insérer dans un cadre plus vaste en fonction des loisirs adultes et des loisirs culturels proprement dits."

"En attendant ces nouveaux horizons, l'O.T.J. entreprend bravement sa 26e année, convaincue de servir comme Oeuvre d'éducation et de préservation. Bientôt sur les terrains de jeux et à la Plage retentiront les cris joyeux d'une jeunesse toujours plus nombreuse et enthousiaste. Elle nous est un continuel stimulant, et, dans les déboires, une consolation et une espérance. Dommage que certains secteurs ne pourront fonctionner faute de ressources." "Cependant, même dans les restrictions, l'O.T.J. rendra service selon sa devise : "Servir par le loisir", de tout son pouvoir et de tout le coeur de ses dirigeants. Espérons toutefois que l'impasse actuelle sera dénouée et n'aura été qu'un mauvais rêve."

KENNEDY

SUITE DE LA PAGE 1

verser le gouvernement par violence et de participer activement à cet objectif, est un crime condamnable.

Mais le secrétaire général du parti communiste américain, Gus Hall, a annoncé à New York que son parti ne se pliera pas en aucune façon à ce décret du la Cour suprême. Il a soutenu que l'enregistrement était une forme de "suicide" qui exposerait à une poursuite judiciaire la liste des membres enregistrés du parti, en vertu de la décision concernant l'adhésion individuelle.

M. Robert Kennedy, commentant la décision de la Cour suprême, a déclaré que son ministère est prêt à prendre toutes mesures appropriées pour forcer le parti communiste à se conformer au décret de la Cour.

Il a de plus ajouté que le parti demeurera légal en autant qu'il sera enregistré, tel que stipulé par la Cour.

Qu'en refusant de s'enregistrer, le parti communiste sera poursuivi et se verra imposer des amendes de $10,000 par jour pour chaque jour de retard à exécuter l'ordre du tribunal suprême.

Les dirigeants du parti communiste seront eux-mêmes passibles des mêmes amendes et en plus, d'une peine d'emprisonnement de cinq ans.

Le procureur général a conclu que le parti a bénéficié de tous les "procédés de la loi" en ce qui a trait à la question de l'enregistrement, puisque cette même question a été débattue pendant plus de 10 ans devant les tribunaux depuis que le gouvernement a approuvé la Loi de la sécurité interne, en 1950.

RENCONTRE

SUITE DE LA PAGE 1

traité, dit le mémorandum, mettra fin au statut d'occupation de Berlin-Ouest et donnera aux Allemands de l'Est tous les droits sur les voies d'accès.

Si la conférence de paix ne peut conclure un unique traité avec les deux Allemagnes, dit M. Khrouchtchev, il serait possible de parvenir à un règlement pacifique sur la base de deux traités, qui devraient contenir des clauses identiques. Il a ajouté que l'URSS n'a aucune objection à ce que, pendant un certain temps après la signature du traité, l'Allemagne de l'Ouest demeure membre de l'OTAN et l'Allemagne de l'Est, rattachée au pacte défensif de Varsovie.

Il a donné à entendre que si une conférence de paix est convoquée, l'Union soviétique n'insistera peut-être pas sur la transformation de Berlin en une ville libre démilitarisée. "A l'heure actuelle, dit-il, c'est la meilleure solution entrevue par l'URSS..."

Le mémorandum du premier ministre soviétique a été vivement dénoncé par les chefs de l'Allemagne occidentale. Le chancelier Conrad Adenauer a affirmé que "jamais l'Allemagne ne souscrira à de telles exigences. Nous voulons l'autodétermination et la liberté pour le peuple allemand tout entier."

Pour sa part, M. Willy Brandt, maire de Berlin-Ouest, a commenté que l'URSS veut cimenter la division de l'Allemagne: "Un traité de paix sans unification n'est pas une solution acceptable pour le peuple allemand".

CRIMES

SUITE DE LA PAGE 1

core semblé partager l'émotion manifestée dans la salle d'audience.

Depuis l'ouverture du procès, le 11 avril dernier, 252 heures ont été consacrées à l'audition des 109 témoins.

Un informateur a établi à $1,250,000 les dépenses payées par le gouvernement d'Israël en vue d'assurer la bonne marche du procès.

Sur les 109 témoins cités, 98 ont été présentés par Israël, au nombre des autres se trouvent cinq Américains, un Canadien, un Britannique, un Français, un Luxembourgeois, un Allemand et un Brésilien.

LE MONDE

SUITE DE LA PAGE 1

propriétaire de l'hebdomadaire "Sunday Express" a acheté le concurrent "Sunday Dispatch". La nouvelle a été confirmée hier soir par le directeur de la société "Associated Newspapers Ltd", propriétaire du "Sunday Dispatch". Cette fusion est un nouveau signe de la crise qui sévit dans la presse britannique et qui se caractérise par la concentration des capitaux et la disparition des titres apparemment les mieux établis. Le "Sunday Dispatch", fondé il y a 160 ans, tirait à près de deux millions d'exemplaires.

Compte rendu de M. Ben Gourion

JERUSALEM, Israël. (AFP) — M. Ben Gourion, président du Conseil d'Israël, a fait hier devant le Conseil des ministres un compte rendu de ses entretiens au Canada, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en France. A l'issue de la réunion, le porte-parole du gouvernement a indiqué qu'il ne serait pas publié de communiqué sur la teneur des déclarations de M. Ben Gourion. Au cours de cette réunion, Mme Golda Meir, ministre des Affaires étrangères, a fait un compte rendu sur ses récentes visites dans les pays scandinaves, en Islande et en France.

VITE

Vous pouvez encore vous embarquer pour une

CROISIÈRE DE 14 JOURS

à bord du fameux paquebot climatisé

S.S. RYNDAM



De MONTRÉAL et QUÉBEC:

22 JUILLET

Croisière sur le *St-Laurent* et la mer des *Antilles*, où la brise est toujours fraîche!

Escale à *Nassau!*

Fin de semaine à *Miami!*

À partir de $295.00

PAIEMENTS DIFFÉRÉS

CONSULTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE

Holland-America Line

"It's Good to be on a well-run ship"

AGENCE DE VOYAGES VIAU

1593, rue ST-DENIS

Face au théâtre Saint-Denis

VI. 5-6503

Alfred Gagliardi

6970, rue ST-DENIS

CR. 1-6900

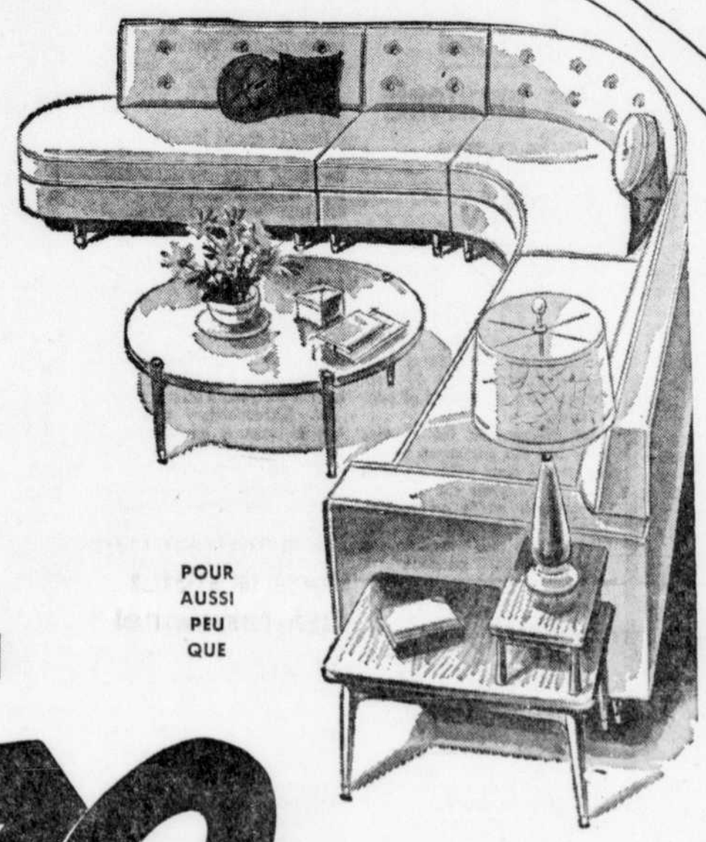
OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE

BELLAIRE CHESTERFIELD CO.

LE PLUS GRAND REMBOURREUR AU CANADA

Mieux que NEUF

À MOITIÉ PRIX



Mobiliers chesterfield

√ REPARES
√ REMODELES
√ GARANTIS

En grand spécial

POUR AUSSI PEU QUE

$79

GARANTIE ECRITE DE 5 ANS

SUR TOUTES REPARATIONS ET RENOVATIONS

Equipement moderne pour mieux vous servir

Le grand souci de notre importante manufacture ultra-moderne, c'est d'assurer à nos clients la plus entière satisfaction. Nos artisans experts utilisent seulement les meilleurs matériaux et ils sauront redonner à votre vieux chesterfield une superbe apparence de neuf.

AUX RÉSIDANTS DE

St-Hyacinthe, Saint-Jean, Granby, Ste-Anne-de-Bellevue, Beauharnois, St-Eustache, Beloeil, Ste-Thérèse, Saint-Paul l'Ermite, Grand-Mère, Trois-Rivières, Shawinigan, Joliette

Interurbain, demandez

ZENITH 7-5750

et vous pourrez communiquer directement avec Bellaire Chesterfield

Téléphonez dès aujourd'hui

CL.9-3781

Service téléphonique 24 heures

BELLAIRE CHESTERFIELD CO.

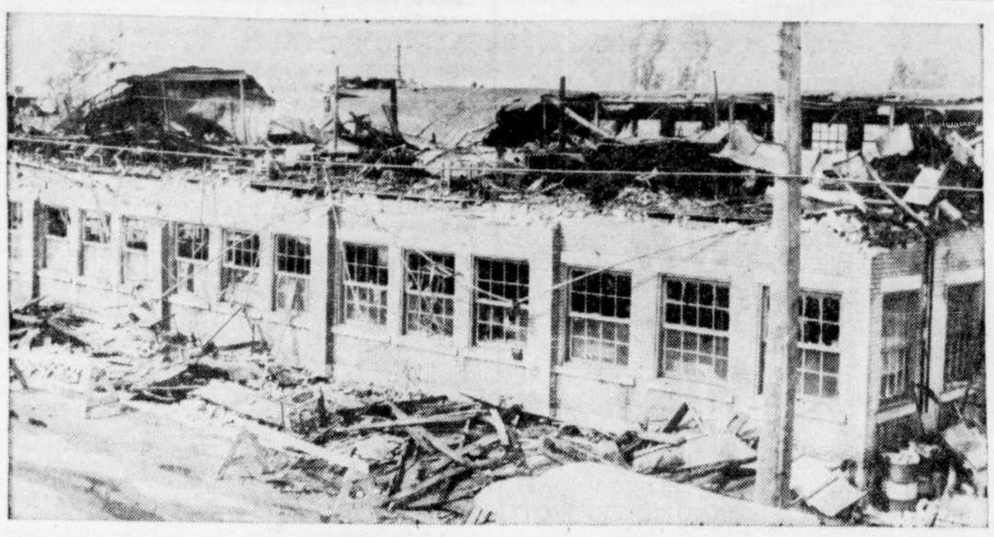
4760 HOCHELAGA

ÉDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 201 MONTREAL, LUNDI 12 JUIN 1961 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325
(rédaction) — VI. 9-4432 (sports)



En moins de cinq heures, $300,000 de dégâts et 300 travailleurs privés de leur gagne-pain.

Dommages de $300,000

Le feu prive 300 travailleurs de leur gagne-pain à Joliette

JOLIETTE (DNC) — On estime à $300,000 les dégâts causés par un violent incendie qui a ravagé samedi matin les manufactures Sam Farbstein et Morwill Clothing, à 191, rue du Précieux-Sang, à Joliette.

L'incendie, qui était maîtrisé vers 10 heures, aurait pris naissance vers 5 h. 45, au deuxième étage de l'immeuble, dans la manufacture Morvill Clothing. Selon le chef Valmore Lapierre, les flammes auraient été allumées par un court-circuit.

A la suite de cet incendie, 300 travailleurs, hommes et jeunes filles, se trouvent en chômage. Parmi eux, on compte un grand nombre de pères de familles.

C'est Mme Tellier qui, la première, a aperçu les flammes. Elle a aussitôt donné l'alerte. Quelques minutes plus tard, une vingtaine de pompiers se trouvaient sur les lieux. L'échelle aérienne, qui avait été achetée l'hiver dernier par la ville de Joliette, a été utilisée pour la première fois, avec deux pompes.

La fumée opaque qui se dégageait de l'ardent brasier a considérablement nui au travail des pompiers. Les flammes, à certains moments, se sont élevées à une hauteur de 25 pieds dans les airs.

L'équipe entière des pompiers, la plupart des membres du corps policiers, plusieurs employés municipaux et un grand nombre de volontaires ont été dépêchés sur les lieux dès le début de l'incendie. Une seule personne a été blessée ; il s'agit du constable Jacques Rivest.

A 10 h. les pompiers avaient réussi à maîtriser l'incendie, mais éprouvaient encore d'énormes difficultés à éteindre entièrement les flammes.

C'était le troisième incendie d'importance à se déclarer en une seule semaine à Joliette. Les deux précédents avaient causé des pertes de $10,000 chacun.

Réélection de M. G. Picard

Me Gérard Picard a été réélu, samedi, président de la Fédération canadienne de l'imprimerie et de l'information (CSN) qui tenait son congrès annuel, vendredi et samedi, à l'Institut des arts graphiques.

Les délégués ont accepté, pendant ces assises, en principe, l'idée de fusion avec la Fédération de la pulpe et du papier (CSN) afin de grouper dans une seule fédération tous ceux dont l'activité est reliée au papier, de la production à l'impression. Cette acceptation n'en est une que de principe, les modalités devant être déterminées à la suite de pourparlers entre les deux fédérations. Les congressistes ont modifié la constitution de leur fédération, surtout afin d'assurer une meilleure représentation de tous les secteurs et de toutes les régions.

Parmi les résolutions que les délégués ont adoptées, on demande au gouvernement fédéral de légiférer en sorte que le dumping, de par sa définition, comprenne tout produit étranger vendu ici à un prix inférieur au coût de revient au Canada. On a souligné à ce sujet que l'industrie de l'imprimerie subit une concurrence accrue de l'étranger.

On demande aussi au gouvernement provincial d'accélérer l'exploitation des ressources naturelles de la province au profit de la population du Québec; on s'est prononcé en faveur des exemptions personnelles d'impôt de $1,500 pour les célibataires, de $3,000 pour les gens mariés; au comité paritaire chargé de mettre en vigueur le décret touchant l'industrie de l'imprimerie, on réclame que

Voir G. PICARD en page 11

Les bijoutiers n'ambitionnent pas le statut professionnel

Les membres de l'Association des bijouteries de la province de Québec, lors de leur assemblée générale tenue au Club Canadien de Montréal, se sont tous prononcés en faveur du libre commerce de la bijouterie dans le Québec. Ils s'opposent unanimement à tout projet de faire du commerçant en bijouterie un professionnel et de lui imposer un contrôle absolu.

Cependant, l'assemblée a paru favorable à une corporation fermée pour les horlogers ainsi qu'à des mesures en vue de perfectionner et d'améliorer les normes de cet art si difficile et si délicat qu'est l'horlogerie.

On a discuté de la convention collective présentement en vigueur dans certaines régions de la province et on a été étonné d'apprendre que la carte de compétence qui doit être accordée à l'horloger réussissant son examen ne coûtait que $2 d'après la loi provinciale. Il n'y a donc aucune raison, a-t-on conclu, de verser beaucoup plus à certaines organisations.

A l'issue de l'assemblée, le président sortant John Elias a remis le collier présidentiel, en or solide, au nouveau président, M. Edgar Charbonneau. Ce dernier a promis de faire tout en son pouvoir pour que l'Association des bijoutiers de la province de Québec demeure la gardienne du commerce général de la bijouterie.

Il faisait beau: 15 morts

Le temps idéal, qui s'est étendu à tout le Québec, au cours de la fin de semaine, a fait la joie des automobilistes qui ont envahi les routes nationales, et des baigneurs, qui s'en sont donné à coeur joie. Comme résultat, on a eu à déplorer pas moins de 16 morts violentes. La route a encore ravi le plus de victimes, soit dix. L'onde en a fait deux. Un homme est décédé à la suite d'une bagarre, un autre a succombé à une crise cardiaque, un troisième a été broyé à mort sous les roues d'un tracteur. Enfin, la police a ouvert une enquête dans le cas d'une femme qui a été trouvée morte, samedi matin.

Les victimes sont **Mlle Jeanne d'Arc Charland,** 33 ans, du 7352, rue St-André, et **M. Gérard Raymond,** 35 ans, du 7113, rue de Normanville.

Deux hommes ont été tués, lorsque l'automobile dans laquelle ils voyageaient a capoté, près de Plessisville, hier.

Les morts sont **MM. Jean-Roch Vidal,** 25 ans, et **Bernard Larochelle,** 22 ans, tous deux de Victoriaville.

La petite **Suzanne Gaudreault,** 4 ans, de Ste-Jeanne d'Arc, comté de Mistassini, a été tuée, lorsqu'elle fut happée par une auto, près de la demeure de ses parents, vendredi soir.

Deux hommes ont été tués dans une collision survenue à quelque trois milles de Joliette, hier après-midi.

Les victimes sont les chauffeurs des deux véhicules, **MM. Lionel Hétu,** 56 ans, du 185, rue Cyrille, à St-Paul de Joliette, et **Arsène Giroux,** 29 ans, du 815, rue Richard, à Joliette.

Un homme a été tué et sept personnes ont été blessées dans une collision survenue à l'angle de la rue Berri et du boulevard Henri-Bourassa, hier après-midi.

La victime, qui est morte à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville, est **M. Raymond Joly,** 39 ans, du 11248, rue Edger, à Montréal-Nord.

Crise cardiaque

Un homme de 63 ans, **M. Alexandre Paul,** du 380, Hood, à Laprairie, a succombé à une crise cardiaque, au cours d'une embardée, alors qu'il voyageait dans une automobile que conduisait son fils, samedi soir.

La tragédie est survenue sur le chemin du Club de golf de Candiac.

Deux Montréalais tués au Vermont

Deux Montréalais ont perdu la vie lorsque l'automobile dans laquelle ils avaient pris place a quitté la route pour donner contre des arbres, sur la route no 7, à Georgia, au Vermont, hier.

Les victimes sont **Alfred E. Felhaver,** 40 ans et **Mlle Lucienne Prévost,** 31 ans, tous deux du 3870, boulevard St-Joseph.

Noyades

M. Gilles Michaud, 33 ans, de Grande Vallée, Gaspésie, s'est noyé dans les eaux du lac François, dans cette région, en fin de semaine.

Un bambin de l'Ile Demers, **Robert Larocque,** âgé de cinq ans, s'est noyé près de chez lui, vendredi soir.

Broyé à mort

Un citoyen de Cap-des-Rosiers,

Voir TRAGEDIES en page 11

Brève liberté

Trois prisonniers ont réussi à s'évader, en fin de semaine, du Centre de réhabilitation Leclerc du pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Le porte-parole du pénitencier a déclaré que les trois individus avaient réussi à s'enfuir durant la courte récréation de la matinée. Quelques heures plus tard, la police retrouvait le trio, au centre d'achats de Duvernay, en banlieue de Montréal. Les suspects, qui se sont rendus sans résistance, purgeaient des peines de 4 à 18 mois.

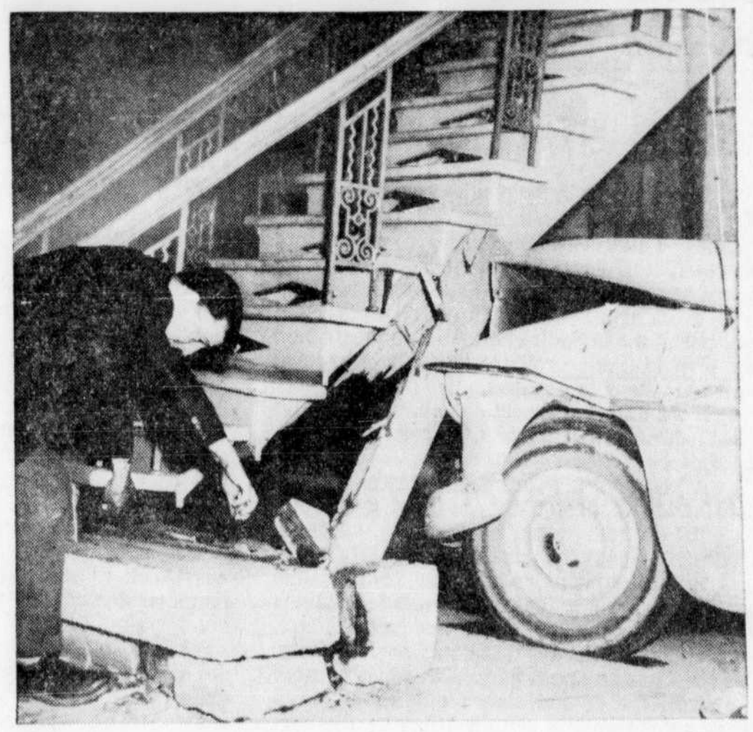
Les autorités du pénitencier ont préféré taire l'identité des fugitifs.

"Subterfuge", dit le maire d'Outremont

M. Romuald Bourque, maire d'Outremont, souligne qu'à l'assemblée du vendredi 9 juin 1961 de la Corporation de Montréal Métropolitain, il s'est opposé énergiquement à ce que M. Lynch-Staunton, conseiller municipal de Montréal, s'abstienne de voter, sous prétexte que le maire de Verdun était retenu à Québec par ses devoirs parlementaires.

Le maire d'Outremont ajoute qu'il a affirmé à l'adresse du maire Jean Drapeau, de Montréal, qu'il s'agissait d'un "subterfuge" lorsque le maire Drapeau a suggéré de 'faire sortir" un de ses conseillers de Montréal pour rendre le vote égal, et, en conséquence, forcer le président Chagnon à voter pour briser l'égalité. Le conseiller Lynch-Staunton a décidé de ne pas donner son vote sur la mesure qui avait pour objet de décréter si l'indemnité-salaire et les dépenses des membres de la Corporation devaient être maintenues à $3,000 ou réduites à $1,500 par année.

Le conseiller Lynch-Staunton, avec l'assentiment du maire Jean Drapeau, aux dires du maire Romuald Bourque, s'est retiré de la réunion, soi-disant parce qu'il voulait "pairer" avec le maire O'Reilly de Verdun. Le maire Bourque a mis les représentants de Montréal au défi de prendre leurs responsabilités en votant en bloc, "sans abstention" sur cette mesure. Il a déclaré "que telle "abstention" du conseiller Lynch-Staunton était un "subterfuge" de l'administration de Montréal et un procédé "antidémocratique".



Trois véhicules se sont rencontrés et celui-ci est tout simplement allé rebondir sur le pied d'un escalier. Reste à savoir si le monsieur qui prend la mesure des dommages... est le propriétaire de la maison, de l'automobile ou l'estimateur d'une compagnie d'assurances ? L'accident est survenu samedi à l'angle des rues Ste-Catherine et St-Clément.

Un vol télécommandé...

Un représentant d'une compagnie d'exploitation forestière s'en allait effectuer un dépôt de $1,000 à la banque et l'équivalent en chèques lorsque, montant dans sa voiture, samedi dernier, il trouva une note placée bien en évidence sur la banquette avant. Elle disait :

"Faites ce qu'on vous dit et il ne vous arrivera rien. Je suis couché derrière vous, sur le plancher de la voiture. Je suis armé. Je n'ai pas l'intention de me servir de mon revolver, mais je l'utiliserai si cela devient nécessaire. Ne tournez pas la tête. Ne parlez pas. Démarrez et filez droit devant vous. Quand vous approcherez de la boîte à journaux du "Globe and Mail", jetez le dépôt de banque dedans. Ne quittez pas votre auto et rendez-vous à l'hôtel Lambton. Stationnez votre véhicule, laissez-y les clefs de contact, marchez lentement jusqu'à l'hôtel et rendez-vous directement aux vespasiennes. Ne l'oubliez pas, vous êtes suivi et c'est peut-être votre dernière chance."

M. Kenneth McKay, directeur adjoint de la compagnie Beaver Lumber Ltd., fit comme il lui avait été ordonné...

En quittant l'hôtel, quelques instants plus tard, il se dirigea vers sa voiture. Il n'y avait rien d'anormal. Il retourna près de la boîte à journaux. L'argent avait disparu... et il n'avait pas vu l'ombre d'un seul bandit.

Vol de $6,000

Un préposé à la collecte de la menue monnaie dans les boîtes de téléphones publics est entré quelques instants dans une pharmacie, rue Graham, mais au moment où il en sortait, il aperçut son camion qui s'en allait, conduit par un inconnu.

La police recherche le camion et les $6,000 qu'il contenait.

Chambre-forte éventrée

Les agents de la "Bars Investigation Bureau", qui effectuaient leur ronde habituelle dans l'est de Montréal, se sont arrêtés soudain devant une porte ouverte de la ferronnerie Prud'homme et Fils, au 338, Craig. Ils entrèrent dans l'établissement pour y trouver la chambre-forte éventrée. Le montant du vol reste inconnu.

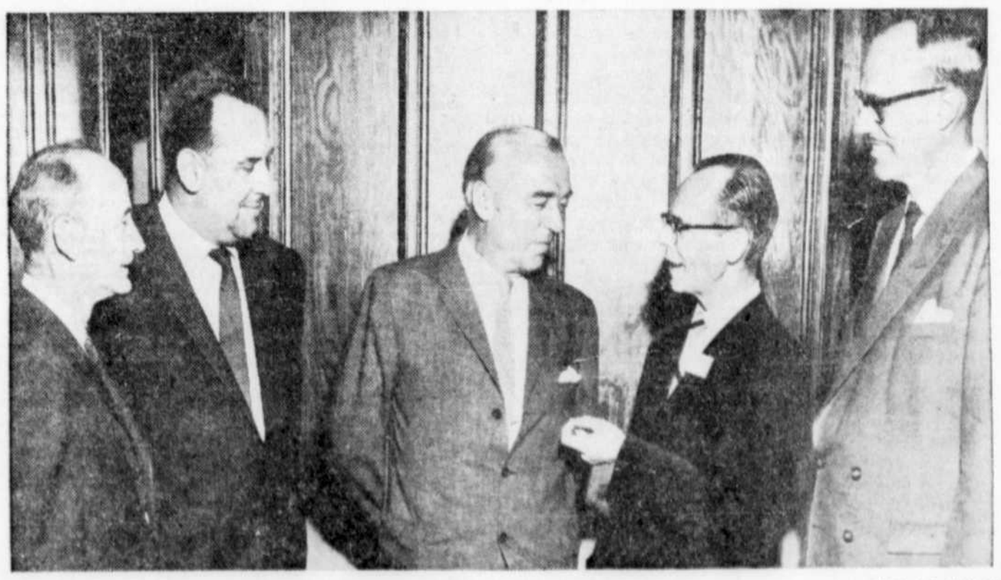
Vols à main armée

Trois individus ont commis un vol à main armée, samedi, vers 6 heures, au 2727, rue Ontario, à la boulangerie Capri. Selon la police, les bandits ont pris $60 dans la caisse, $130 dans les goussets du gérant et la montre de ce dernier.

Etrange comportement

La police du port de Montréal a arrêté deux suspects, samedi matin, qui venaient de pousser une camionnette dans les eaux du St-Laurent.

Voir UN VOL en page 11



LA FEDERATION CANADIENNE DE L'IMPRIMERIE ET DE L'INFORMATION (CSN) a clôturé son congrès annuel par un banquet. On voit ici, quelques instants avant le dîner, de gauche à droite, MM. ROLAND THIBODEAU, secrétaire de la Fédération; MARCEL PEPIN, secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux; MAURICE CHARTRE, membre du conseil d'administration de LA PRESSE; le président de la Fédération, GERARD PICARD, et LUCIEN NORMANDEAU, directeur de l'Institut des arts graphiques.

photo LA PRESSE



M. FERDINANDO STORCHI, sous-secrétaire d'Etat italien à l'Emigration, est arrivé à Montréal hier pour une visite d'une dizaine de jours au Canada. Aujourd'hui, à Ottawa, il a des entretiens avec les autorités du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Il sera demain à Montréal pour prendre contact avec les auterités religieuses et civiles et la communauté d'origine italienne. Il se rendra ensuite à Toronto, Hamilton et Windsor. M. Storchi est accompagné du Dr Paolo Savina, vice-directeur général de l'Emigration, au ministère des Affaires étrangères d'Italie.

Retrait des bills des universités Ste-Marie et de Trois-Rivières

QUEBEC (J. M.) — Au cours de la dernière séance de l'Assemblée législative, les projets de loi qui avaient été présentés pour la fondation de l'Université Sainte-Marie et de l'Université de Trois-Rivières, ont été retirés, le premier par l'intermédiaire de M. J.-N. Lavoie, député libéral de Laval, et le second par M. Oswald Parent, député libéral de Hull.

La députation a décidé de faire rembourser les sommes payées par les personnes qui avaient soumis les textes au Parlement provincial dans le vain espoir qu'ils seraient approuvés au cours des derniers mois.

M. Maurice Bellemare, député UN de Champlain, a exprimé les regrets de la population de sa région, qui, dit-il, avait souhaité voir une université ouvrir ses portes à Trois-Rivières.

Le porte-parole de l'opposition a reproché au gouvernement de n'avoir pas donné aux intéressés l'occasion d'exposer leur point de vue.

Il a terminé en exprimant l'espoir que la commission royale constituée pour étudier le problème de l'enseignement dans son ensemble recommande la fondation d'une telle institution dans la Mauricie, coeur même du Québec.

M. Jean Lesage, premier ministre, a répondu que la commission sera mieux placée que le Parlement pour évaluer avec précision les besoins des différentes régions en universités. Pour ce qui regarde le projet d'une université trifluvienne, les intéressés auront l'occasion de faire entendre leur voix durant les prochaines investigations.

M. Daniel Johnson, député UN de Bagot, a demandé pourquoi il n'était pas question de l'Université Loyola.

M. Lesage: "Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déjà dit à ce sujet."

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

AUX 4 COINS DE LA VILLE IL Y A UN M. MUFFLER
SPECIALISTES en
SILENCIEUX
TUYAUX
D'ECHAPPEMENT ET DE SORTIE
AMORTISSEURS
DE CHOCS
INSTALLATION GRATUITE EN 15 MINUTES
Pour estimations sur toutes marques d'autos ou camions CR. 3-1561*
NORD 2235, boul. LAURENTIEN près de Canadair
SUD GRAIG, angle AMHERST
EST 1295 BELLECHASSE ouest de Papineau
OUEST 6260, ch. UPPER LACHINE est de Cavendish
Cartes de crédit acceptées
OUVERT LE SOIR jusqu'à 9 h. — SAMEDI 5 h. 30

Examen de la vue — Verres de contact
L. A. Bétournay O.D.
S. R. Crone O.D.
C. Gagnon O.D.
C. Prévost O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson MONTREAL
VI. 2-3241, local 676 — Au septième

La plus importante maison Canadienne-française du genre
SATISFACTION GARANTIE!
Profitez du service de la BUANDERIE JOLICOEUR pendant vos vacances. Vous en serez ravies.
Signalez
LA. 1-2161
Jolicoeur
DEPUIS 1907
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

REMORQUAGE
gratuit
SUR TOUTE L'ILE DE MONTREAL
(les ponts inclus)
JUSQU'A NOTRE GARAGE
(pour réparations)
JOUR et NUIT
APPELEZ
VI. 9-5661
Département des PIECES et SERVICE ouvert 24 heures
PAC Park Avenue Chevrolet Ltée
3421 AVE DU PARC près Sherbrooke VI. 9-5661
SERVICE : 3406 Jeanne-Mance

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, LUNDI 12 JUIN 1961** — **No 201**

Le stationnement hors-rue

Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. En d'autres termes, il faut discuter des problèmes d'intérêt public pendant qu'ils sont d'actualité. C'est pourquoi nous revenons aujourd'hui sur la question du stationnement dont nous avons abordé samedi l'un des aspects : celui qui porte sur la judiriction de l'administration municipale et son corollaire, le conflit qui a surgi entre la ville et la Fraternité des policiers.

Il y a un autre aspect de cette question qui n'est pas moins d'actualité. C'est celui du stationnement hors-rue.

A peu près tout le monde a accueilli avec satisfaction le projet du président du comité exécutif de transformer en parcs de stationnement municipaux les terrains qui appartiennent à la ville et qui sont présentement loués à des particuliers. On a toutefois soulevé certaines objections à ce projet dans quelques milieux, en particulier dans des commentaires à la radio. Ces objections ne nous paraissent pas sérieuses.

Profitant de l'affluence qui les oblige à refuser des clients à certaines heures, des terrains de stationnement abusent de la situation, non seulement en exigeant des tarifs exorbitants, mais encore en traitant leurs clients d'une façon fort cavalière, pour ne pas dire plus : tout comme s'ils leur faisaient une faveur en les exploitant. L'intervention de la ville n'aurait-elle pour résultat que de mettre fin à cet abus qu'elle serait déjà pleinement justifiée.

C'est pourquoi, à plusieurs reprises, nous avons réclamé que la ville ne se contente pas d'administrer elle-même les terrains de stationnement qui lui appartiennent, mais qu'elle réglemente ceux qui sont gérés par des entreprises privées. Il n'y a pas de raison pour que les tarifs du stationnement, qui varient actuellement d'un terrain à l'autre selon que le quartier est plus ou moins avantageux, ne soient pas réglementés par un organisme municipal tout comme le sont ceux des taxis, des autobus et des autres services publics.

Une telle réglementation devrait s'appliquer non seulement aux terrains administrés par la ville, mais à tous les autres, y compris les garages qui ne sont autre chose que des terrains de stationnement verticaux, tout en tenant compte, dans leur cas, du fait qu'ils représentent une mise de fonds plus considérable.

Il devrait y avoir une ou plusieurs catégories de terrains de stationnement, avec un tarif uniforme pour chacune d'elles : les terrains à ciel ouvert, les garages souterrains ou construits en hauteur, et peut-être une échelle de tarifs établie par quartiers en tenant compte de la valeur immobilière des terrains.

Quant à l'administration de terrains de stationnement par la ville elle-même, c'est un projet qui devrait aller de soi sans soulever la moindre objection. La municipalisation ou l'étatisation des services publics est dans l'ordre normal des choses, pour ne pas dire qu'elle est inévitable. Qui songerait aujourd'hui à confier à des intérêts privés les aqueducs ou le service des autobus ou celui de l'électricité ? On a vu ce qui est arrivé lorsque le service du gaz a fait retour à l'entreprise privée. Il en va de même de services comme celui du stationnement hors-rue, surtout lorsqu'il donne lieu à des abus comme ceux que connaissent tous les automobilistes.

Certains ont même soulevé des objections à ce que la ville fasse des recettes en exploitant des terrains de stationnement. On a parlé de concurrence à l'entreprise privée. Avouons que c'est enfantin. Car si la ville obtient l'autorité législative de réglementer les tarifs et de les rendre uniformes, l'objection de la concurrence ne tient plus. Et si elle en tire des recettes, ne vaut-il pas mieux que le coût du stationnement profite à la collectivité au lieu de bénéficier à des intérêts particuliers ?

Une oeuvre d'assainissement

Il était entendu que l'on n'en resterait pas aux Habitations Jeanne-Mance, dans la construction de logements à loyer modique. Il y a malheureusement des taudis ailleurs que dans le secteur où les autorités municipales ont commencé le travail de démolition des maisons vétustes, devenues impropres à la fonction qui leur était assignée, pour les remplacer par des logis vraiment convenables. L'oeuvre d'assainissement doit se poursuivre graduellement partout où il existe des conditions d'habitation reconnues intolérables.

Un autre projet était déjà à l'étude depuis plusieurs mois à l'hôtel de ville. Le comité exécutif compte présentement le mettre à exécution dès l'automne prochain, une fois terminées les démarches qu'il lui faut faire auprès de la Société centrale d'hypothèques et de logement en vue d'obtenir l'aide financière autorisée par les lois fédérales. Il s'agit de la construction de 250 logements qui s'élèveront dans le sud-ouest de la métropole, en face du parc Angrignon. Le terrain appartient à la ville ; les canalisations d'aqueduc et d'égout sont posées ; le travail pourra donc se faire rapidement.

Dans la pensée des membres du comité exécutif, ces maisons serviront de centre de décantation pour les familles qui devront évacuer les taudis dont on entreprendra la démolition à Pointe-Saint-Charles et dans le secteur où s'établira Radio-Canada, du côté de Papineau et d'Amherst. Les délogés n'auront pas à se chercher au hasard d'autres lieux d'habitation. Prévoyance tout à l'honneur de ceux qui en conçu l'idée.

La municipalité a tout à gagner à poursuivre ce travail d'assainissement de ses quartiers lépreux. Elle fait disparaître des laideurs qui ne présentaient rien de bien flatteur pour Montréal. Elle revalorise en même temps, au point de vue de l'esthétique et à celui aussi des évaluations et des taxes, non seulement le secteur transformé mais encore tout le voisinage immédiat. Pour remplacer les taudis elle construira des logements dont les frais seront assumés dans la proportion de 75 pour cent par des fonds du gouvernement fédéral ; le travail se fait en somme à bon compte.

C'est en outre une oeuvre humanitaire. On ne peut pas et on ne doit pas tolérer à notre époque que des gens vivent dans des conditions inhumaines, dans des masures où ce qui est considéré comme essentiel de nos jours leur est refusé, où ils ne pourront trouver ni la propreté, ni le plus élémentaire confort auquel leurs concitoyens sont habitués, ni par conséquent cette atmosphère de détente dont on s'attend à jouir au foyer. L'élimination des taudis est sous cet angle une entreprise absolument nécessaire.

Marius GIRARD

Capitaux à engager à bon escient

Pendant que le débat se poursuit dans les milieux gouvernementaux et scientifiques sur les chances de développement du Nord canadien, des équipes de spécialistes se préparent à partir pour cette vaste région située au nord du 60ème degré de latitude où elles passeront plusieurs semaines. Le temps est précieux dans ce territoire où la belle saison est fort courte. Le froid tarde à s'éloigner au printemps et il revient tôt à la fin de l'été. Tous les déplacements doivent être calculés avec soin.

Cette année, la Commission géologique, qui relève du ministère des Mines et des Relevés techniques, dont M. Paul Comtois est le titulaire, enverra cent deux équipes en expédition. En tout, 400 personnes : des géologues, des agents techniques, des manoeuvres et autres.

La géologie, dans le genre d'études que l'on veut mener dans la partie septentrionale du pays, pour savoir si elle est colonisable ou non, occupe une place prioritaire. Voilà pourquoi elle mobilise autant de gens et prend une telle importance. La plupart des provinces ainsi que les Territoires du Yukon et du Nord-Ouest recevront la visite des géologues.

Dans la province de Québec, les études porteront principalement sur les environs de la rivière aux Feuilles, cours d'eau puissant qui se jette dans la baie de l'Ungava, à peu de distance du 60e degré de latitude. Les envoyés du ministère y lèveront un plan préliminaire d'un territoire de 50,000 milles carrés.

A mesure que les études géologiques se multiplieront et s'étendront, on saura de façon de plus en plus certaine ce qu'il faut penser des possibilités de développement du Nord canadien. A l'heure présente, si nombre de gens soutiennent que le Nord renferme d'immenses richesses, d'autres estiment au contraire que ce secteur du Canada n'est pas aussi riche qu'on le dit et que de toute façon les ressources seraient très coûteuses à exploiter en raison du climat rigoureux, de la main-d'oeuvre chère, des frais de transport élevés, etc. Le gouvernement fédéral a besoin d'être fixé de façon certaine sur la partie septentrionale du pays de façon à n'engager qu'à bon escient les capitaux des contribuables. Des expéditions comme celles qu'organise la Commission géologique sont précisément de nature à répondre à cette nécessité.

Alfred AYOTTE



Baptiste — Laissez-moi sortir. Je suis "tanné", moi !

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Un lapsus — Une rectification

Monsieur le Rédacteur,

Dans le compte rendu, paru en votre édition du 8 du courant, p. 51, du petit essai donné à la Société royale sur les Canadiens de langue française qui allèrent chercher leurs grades universitaires à l'extérieur de la province avant la constitution de l'Université Laval, je note une malheureuse impropriété de terme qui a pu m'échapper dans la présentation, improvisée en partie et où il a été question des **degrés** au lieu des **grades** universitaires que ces Canadiens reçurent de l'étranger.

Pour n'être pas taxé d'ignorantin plus que je ne le souhaiterais, je vous prierais de bien vouloir rectifier en conséquence, au nom de la précellence de la langue française, qui se suffit, nonobstant toutes les invasions souterraines ou avouées, de notre pensée ou de notre idiome.

Dont acte.

J.-J. Lefebvre

Intolérable

Bureau du Procureur général,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Procureur,

La présente vous parvient pour vous mettre au courant d'un fait injuste et anormal constaté à la Cour Supérieure de Montréal, et requérir votre intervention immédiate.

Le lundi 5 juin 1961, vers onze heures et quinze du matin, je me présentais au bureau de l'honorable juge Benjamin Robinson de la Cour Supérieure de Montréal pour y obtenir (comme les avocats doivent le faire assez souvent d'ailleurs) des renseignements au sujet d'une cause dans laquelle je suis intéressé.

A ma grande surprise, la charmante demoiselle employée comme secrétaire dudit juge et à qui je me suis adressé n'a pu me répondre parce qu'elle ne sait pas un seul mot de français. Elle m'a regardé en me disant fièrement : "I am sorry, I do not speak French".

Croyant qu'elle plaisantait, j'ai repris poliment ma question ; même sourire... même réponse... Puis, en désespoir de cause, j'ai dû avoir recours aux services d'une de ses consoeurs, bilingue celle-là, et qui m'a servi d'interprète ; car, voyez-vous, moi je ne parle pas anglais... chaque fois que j'ai le droit de parler français.

Je considère comme une insulte d'être incapable de me faire servir en français dans la province de Québec, et surtout dans un service public et je ne tolérerai pas qu'on me serve cette impolitesse sans mot dire.

Si l'on croit que les employés ou employées de notre gouvernement provincial qui ne parlent qu'une langue et surtout l'anglais vont prendre la place d'un ou d'une employée bilingue, on se trompe grandement.

Existe-t-il un emploi qui nécessite plus l'usage des deux langues que celui de secrétaire d'un juge de la Cour et surtout de la Cour Supérieure de Montréal ?

Cet emploi exige plusieurs fois par jour qu'on réponde en français et en anglais à des renseignements demandés, qu'on rédige des jugements en français et en anglais.

Quel sorte de service peut bien rendre une secrétaire de juge qui ne parle qu'une langue et surtout l'anglais dans un milieu français ?

Si ma revendication n'est pas fondée je veux bien qu'on me démontre son manque de fondement.

J'exige donc son renvoi immédiat et je soutiens qu'il vous appartient d'exercer les pouvoirs dont vous êtes investi pour remédier à la situation.

Dès que vous aurez reçu cette lettre, je me réserve le droit d'alerter l'opinion publique contre ce genre de tolérance ridicule, impolie, et enfin nettement contraire aux intérêts de la province de Québec.

Cécilien Pelchat

A rectifier

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre numéro du 5 juin dernier, vous avez publié une déclaration qui tend à compromettre le monde syndical et le Nouveau Parti. Vous affublez cette déclaration du titre fantastique : "Des chefs syndicaux n'écartent pas définitivement le séparatisme".

En tant que syndiqué et membre du Nouveau Parti, vous me permettrez de faire une mise au point qui s'impose.

Des vingt personnes qui ont signé cette déclaration, quelque huit ou neuf sont des organisateurs professionnels employés par des syndicats. Les autres, s'ils sont syndiqués(??), ne sont pas des chefs syndicaux, je vous l'assure (à l'inverse de ce qui se passe chez les séparatistes, les chefs syndicaux ne s'élisent pas eux-mêmes).

Il s'agit là d'un petit groupe qui se réunit régulièrement en session secrète et qui espère imposer ses volontés au Nouveau Parti.

Contrairement à l'impression que votre présentation de la déclaration a pu créer, ces personnes n'étaient nullement autorisées ou qualifiées pour parler au nom des syndicats ouvriers ou du Nouveau Parti.

Gilbert Guilbault
Montréal

Trop peu de docteurs

Monsieur le Rédacteur,

Votre page synoptique des gradués de l'Université de Montréal publiée dans votre numéro du 30 mai manifestait à mes yeux une injustice flagrante pour plusieurs.

En effet, je ne peux comprendre pourquoi vous réserviez les lettres "Dr" (sous les photos de la page 28) aux seuls gradués de la faculté de médecine alors que vous "refusiez", semble-t-il, le titre de docteur aux finissants des facultés d'optométrie, d'art dentaire, de médecine vétérinaire, de philosophie, des sciences et des lettres, se méritant souvent avec thèse des doctorats en ces matières spécialisées.

Dans cette province, je ne sais quel fait historique ou métaphysique réserve le titre de docteur aux seuls gradués des facultés de médecine. Car, de par la définition même du terme "docteur", je crois que ce titre commande un emploi plus générique. Pour comprendre ma pensée il faut faire abstraction d'une trilogie moyenâgeuse et vivre dans son siècle. A chacun ses mérites ! Souvenons-nous qu'un doctorat en sciences, en musique, en littérature, en philosophie... commande autant de respect qu'un doctorat en médecine. Respectons au moins les questions de sémantique !

J. O. Edgar Houle, B.A., D.C.

walter LIPPMANN

Après Vienne

En s'adressant à la nation, le président des Etats-Unis a tenté une chose difficile. Il ne s'agissait pas tellement de narrer ou de faire un compte rendu des faits que de transmettre une impression. Il a été assagi, a-t-il dit, par la sombre perspective de l'immensité du danger qui menace le monde et dont il a pris directement conscience.

"Tous deux, a-t-il dit, nous étions rendus à Vienne parce que nous avions pris conscience que chacune de nos deux nations pouvait infliger à l'autre des dommages si énormes qu'une telle guerre devait être évitée par tous les moyens possibles, car elle ne règlerait aucun problème et ne prouverait aucune doctrine, et qu'il fallait en conséquence veiller à éviter que les conflits d'intérêts qui nous opposent en viennent à un point où une guerre devienne inévitable.

Le président a par la suite exposé la vérité essentielle qui repose sur le fait qu'aucun des deux hommes, à Vienne, ne pouvait imposer un règlement ou convertir l'autre à sa cause et ne pouvait non plus aliéner ses intérêts fondamentaux.

Le président a vu clairement que le point le plus important, celui à côté duquel les autres sont secondaires et subordonnés, n'est pas le Laos, ni les essais nucléaires et le désarmement, mais l'Allemagne et Berlin. C'est là que se centre le danger d'une guerre irréparable et l'affaire suprême des hommes d'Etat est d'en arriver sur cette question à un compromis honorable et acceptable. Cette tâche est difficile et dangereuse et demandera un courage moral, intellectuel et politique et une grande persévérance. Mais je ne crois pas que ce soit impossible. Nous sommes en fait au commencement des entretiens diplomatiques, qui seront longs, et concerneront Washington, Moscou, Londres, Paris et Bonn.

Il est clair je crois, d'après le discours du président des Etats-Unis, que M. Khrouchtchev n'a pas formulé d'ultimatum concernant le temps et le caractère de l'entente qui doit intervenir à Berlin, et que M. Kennedy n'a pas contre-attaqué en disant que le statut de Berlin ne doit pas être un sujet de discussion.

En fait, la question de Berlin sera discutée, parce qu'il est inconcevable que les pays démocratiques occidentaux se lancent dans une guerre-suicide pour avoir le droit de refuser de discuter cette question. "M. Khrouchtchev a exposé son point de vue en détail et il sera l'objet de communications ultérieures", a dit le président Kennedy.

Ce qui ne sera pas discuté comme pouvant être objet de négociations, c'est le droit de deux millions et demi d'habitants de Berlin-Ouest "de choisir leur propre avenir", de voir leur gouvernement et les voies d'accès à Berlin-Ouest protégés, ainsi que leurs relations culturelles avec le monde non-communiste.

Ce qui peut et doit être discuté, c'est la question de savoir s'il est possible de négocier de meilleurs garanties à ces droits fondamentaux.

Certains sont convaincus qu'aucune amélioration ne peut être obtenue et que toute négociation ou volonté de négocier sera considérée comme l'abandon de Berlin. D'autres, dont je suis, pensent que les garanties présentes de Berlin sont fragiles et précaires, car elles dépendent du consentement des puissances de l'Ouest à menacer de déclencher une guerre mondiale si on touche à Berlin-Ouest.

Deux faits démontrent que cette garantie est précaire. L'un est que les Berlinois et les Allemands de l'Ouest demandent environ trois fois par année aux Etats-Unis de répéter qu'ils sont prêts à lutter pour défendre Berlin. Cette demande réitérée révèle leur doute qu'un pareil arrangement puisse tenir longtemps.

La deuxième raison pour laquelle ces garanties sont insatisfaisantes, c'est que la situation de Berlin offre à l'Union soviétique un moyen de détourner l'attention de tout autre point du globe simplement en fermant un pont ou en perdant quelques documents.

Toute négociation avec l'Union soviétique est difficile et pénible. Mais il faut qu'il y ait négociation, ou plus exactement des conversations, sur les garanties à Berlin. Je crois qu'au lieu d'agir comme si toute négociation était une concession, les Etats-Unis devraient persuader Bonn et Paris de se joindre à eux pour exiger une garantie nouvelle, précise et plus durable pour Berlin, une garantie qui remédiera à la situation présente de crise chronique.

Ma seule critique au rapport du président Kennedy est qu'il l'ait terminé par un appel au Congrès pour qu'il vote son projet d'aide à l'étranger, ce qui était comme un anti-climax en face de l'immensité du défi mondial du communisme.

Il n'aurait pas dû dire au peule américain que l'aide à l'étranger, telle qu'il la connait, est un fardeau. Il aurait dû lui dire que c'était plutôt un premier placement bien mince en regard de ce que les Etats-Unis auront à faire en Amérique latine, en Asie et en Afrique pour arrêter et renverser l'expansion du communisme. Il aurait dû demander à la nation d'augmenter ses ressources et de les consacrer aux idéaux et aux buts qu'elle professe.

Tous droits réservés, 1961 New York Herald Tribune Inc.

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Les Britanniques, chatouillés

LONDRES. — La tournée européenne du président Kennedy a eu pour conséquence immédiate de mettre en évidence l'isolement dans lequel se trouve aujourd'hui la Grande-Bretagne : telle est la constatation que font, avec amertume, les observateurs britanniques les mieux informés.

Le passage à Londres du président des Etats-Unis que le **TIMES** qualifie dans son dernier numéro, non sans malice, de visite de courtoisie, concrétise cet état de fait d'une manière dramatique.

En effet, apprend-on de source sûre, le tête-à-tête de plus de trois heures entre M. Macmillan et le président Kennedy n'a pas été aussi cordial qu'on l'assure officiellement. Le président des Etats-Unis a laissé entendre qu'il comprenait mal les hésitations du gouvernement britannique, tant dans le domaine politique que dans le domaine économique. M. Macmillan, de son côté, s'est plaint du relâchement des liens entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, liens qui furent pendant quinze ans à la base de la politique britannique. Mais à l'encontre du président Eisenhower, le président Kennedy ne considère pas que la Grande-Bretagne est l'alliée majeure que l'on consulte en priorité.

Comme le fait remarquer un parlementaire anglais, la ligne téléphonique directe existe toujours entre "Admiralty House" (résidence du premier ministre) et la Maison Blanche, mais elle sert de moins en moins souvent. C'est ainsi que c'est par accident que M. Macmillan a appris, alors qu'il était à la Jamaïque, que le président Kennedy avait décidé de rencontrer M. Nikita Khrouchtchev.

A ce détail significatif est venu s'ajouter un fait capital : désormais Moscou et Washington se consulteront directement et il a été convenu à Vienne que M. Dean Rusk et M. Gromyko se rencontreraient régulièrement. Cette décision, tenue secrète, est, apprend-on de bonne source, le résultat essentiel de l'entrevue de Vienne. Le président Kennedy y a, d'ailleurs, fait une allusion voilée lorsqu'il a déclaré, dans son allocution télévisée que les "voies de communications (entre l'URSS et les Etats-Unis) étaient plus largement ouvertes". Cela ne signifie pas, souligne-t-on ici, que les Alliés des Etats-Unis ne seront pas tenus soigneusement au courant de ce qui pourra se passer entre Washington et Moscou, mais cela signifie que le Grande-Bretagne ne pourra plus jouer le rôle d'honnête courtier entre l'Est et l'Ouest.

Il apparaît, d'autre part, que s'il y a eu accord entre le général de Gaulle et le président Kennedy, sur la question de Berlin, le désaccord persiste entre Anglais et Américains.

Quant à l'hommage exceptionnellement chaleureux du président Kennedy au général de Gaulle, il crée ici un certain embarras que certains journaux ne manquent pas de souligner.

Mais il y a plus. M. Macmillan faisait dire depuis deux mois qu'il comptait sur les conversations entre le général de Gaulle et le président Kennedy pour faciliter l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Or, apprend-on de bonne source, il aurait été à peine question à l'Elysée de cette affaire, qui a pris, en Grande-Bretagne, une importance vitale. Le président des Etats-Unis aurait dit à M. Macmillan que le Marché commun fonctionnait bien, reposait sur un document précis qui est le traité de Rome, et que la Grande-Bretagne devrait annoncer clairement son intention de négocier son entrée dans cette communauté économique.

L'embarras du premier ministre britannique est d'autant plus grand aujourd'hui que le pays traverse une crise économique et financière grave et qu'une vaste campagne a été récemment déclenchée par des personnalités venant de tous les horizons politiques en faveur de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Engagée militairement sur le "continent", la Grande-Bretagne se trouve dans la nécessité de s'y engager politiquement et économiquement : les avis des experts britanniques sont formels. Mais le "plongeon" constitue une révolution intérieure considérable qui implique l'abandon du concept séculaire d'une Angleterre dont la force s'appuie sur ce qui fut son empire, et qui est aujourd'hui, comme l'a fait curieusement remarquer le président Kennedy dans son allocution à l'ambassade des Etats-Unis à Londres, une communauté de pays indépendants.

Dans un éditorial qui a fait sensation, le **TIMES** a souligné le caractère aigu de la crise britannique et demande au gouvernement Macmillan de définir sa politique.

"Le gouvernement, écrit-il, doit montrer qu'il est conscient du fait qu'une tactique habile ne suffit pas : il doit y avoir une stratégie bien claire... Le gouvernement doit parler et agir de manière plus franche lorsque les questions de libéralisme et de progrès dans le domaine international sont en jeu. Il doit prouver qu'il aspire à diriger une Angleterre qui tirera le meilleur de son peuple."

Cette sévère semonce peut être le premier indice de profonds changements intérieurs dans les mois à venir.

De Rome et non de Bruxelles

BRUXELLES — L'annonce par le pape Jean XXIII d'un heureux événement à la cour de Belgique est sévèrement commentée par la presse belge de gauche et même par certains journaux démocrates chrétiens.

LE PEUPLE, socialiste, écrit notamment : "Que l'information vienne de Rome, qu'elle soit faite en dehors du pays et à l'encontre de la tradition, ne peut relever ni du hasard, ni d'une coincidence, mais bien d'une volonté délibérée de transformer l'annonce elle-même en manifestation d'option spirituelle intransigeante. Après le discours du roi à Paris et après cette entorse volontaire au protocole on sait désormais à quoi s'en tenir dans la hiérarchie des valeurs qui commande le comportement du souverain, le peuple belge vient en seconde place".



Cette option, ajoute le journal "place le roi à la tête d'une partie de la nation au détriment de ceux qui ne partagent pas ses convictions religieuses."

LA WALLONIE, socialiste liégeois, regrette de son côté que "le roi et la reine aient raté là une occasion d'un contact direct et affectif avec leur peuple et c'est cela qui est révélateur".

Enfin, **LA CITE**, démocrate chrétien wallon, écrit: "Que cette annonce n'ait pas été faite au moins en même temps à Rome et à Bruxelles souligne une fois de plus combien doivent être renouvelées les habitudes de l'entourage royal ou trop volontiers on fait mystère de tout."

SERVICE FRANCE-PRESSE

Une leçon trop ignorée

NEW YORK. — Dans un éditorial consacré au procès des généraux Challe et Zeller, le **HERALD TRIBUNE** écrit mercredi: "Ce qui rend particulièrement triste le spectacle que présente ce procès, c'est que les deux généraux étaient des hommes qui avaient beaucoup fait dans leurs domaines respectifs. Tous deux ont agi pour des motifs qui leur paraissaient être les plus élevés. Ce ne fut pas une mutinerie par goût de la mutinerie, mais par la conviction erronée que Paris était en train de trahir la cause des Français et des Algériens. Il fut heureux pour l'Algérie, non moins que pour la France, qu'un général bien plus sage et plus fort que Challe et Zeller se fût trouvé à la tête des événements.

"Si ce procès... prouve quelque chose, c'est bien qu'aucun homme, tout honnête, zélé, et bien intentionné soit-il, ne peut remonter le courant de l'histoire en refusant ses droits à une nation, une race ou un peuple. C'est une leçon que certaines gens ne semblent jamais apprendre, et ce ne sont pas tous des Français."

Des contacts utiles

BERLIN. — "Deux journées de contacts utiles". C'est sous ce titre que le quotidien officiel du parti socialiste-communiste de Berlin-Est **NEUES DEUTSCHLAND** présente les entretiens Khrouchtchev-Kennedy de Vienne. Le journal écrit, dans un premier commentaire : "Les hommes de bonne volonté qui aspirent honnêtement au maintien de la paix, tireront du communiqué que les entretiens de Vienne peuvent être considérés comme un premier pas sur la voie qui mène à une paix solide et durable."

Le journal s'en prend cependant à l'attitude de la "Presse ultra" d'Allemagne fédérale qu'il accuse d'avoir tenté "d'empoisonner systématiquement l'atmosphère de Vienne".

La presse de Berlin-Ouest s'abstient encore de tout commentaire. La **BERLINE ZEITUNG**, quotidien du matin à grand tirage, titre le reportage de ses envoyés personnels à Vienne : "Le grand silence".

Le **MONTAGS ECHO** pronostique en sous-titre : "Le thème Berlin ne sera pas abordé avant octobre", sans fournir cependant le moindre indice permettant d'appuyer cette prédiction.



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $8.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe.
Ministère des Postes, Ottawa"

L'Ouest a choisi le système universitaire "unitaire"

L'université canadienne a (encore) bien plus d'étudiants que d'argent

Ce ne sont pas les projets qui font défaut dans le monde universitaire canadien. L'un d'eux, que vient d'adopter l'Association canadienne des universités, recommande l'établissement pour tout le Canada de standards d'admission propres au pays et destinés à remplacer ceux qui ont été établis aux Etats-Unis et que l'Université McGill vient de décider d'adopter. Ces standards complètent les résultats scolaires par des appréciations diverses du caractère du futur étudiant.

Des comités de planification sont également envisagés pour uniformiser le niveau scolaire d'admission, afin de faire cesser, par exemple, l'anomalie qui oblige un élève ayant terminé sa 12e année en Colombie-Britannique de refaire cette 12e en Alberta pour avoir accès à l'université de cette dernière province.

On pourrait citer encore bien d'autres projets.

Mais...

Trois voeux

Si l'on demandait aux universités canadiennes de faire trois voeux, le premier serait: des subventions plus considérables du gouvernement fédéral — le second: des crédits plus élevés des gouvernements provinciaux — le troisième: des dons plus libéraux des particuliers...

Bref, pour le haut savoir dont le Canada a besoin dans la conjoncture actuelle, il faut prévoir des dépenses élevées, ont indiqué, hier, les dirigeants des universités d'Ottawa, d'Alberta et de la Colombie-Britannique au cours d'une conférence de presse donnée à McGill à l'issue d'une réunion de l'Association des universités canadiennes.

Le R. P. H. F. Légaré, O.M.I., recteur de la première de ces trois universités, le Dr W. H. Johns, président de la seconde, et le Dr N. A. M. MacKenzie, président de la troisième, n'ont pas eu de peine à démontrer que ce besoin d'argent au niveau supérieur de l'enseignement est la conséquence pressante de l'explosion démographique étudiante que connait et que va continuer à connaître notre pays.

Requête

Pour cette invasion étudiante, il faut de nouveaux locaux; dans ces locaux, un personnel plus considérable.

On a rappelé une requête — qui n'a rien perdu de son à-propos: celle qu'a présentée à Ottawa la Conférence nationale des universités et collèges canadiens pour demander que (1) la subvention fédérale par étudiant soit portée de $1.50 à $2.50, (2) qu'une subvention de $500 soit accordée pour les étudiants en médecine et autres disciplines analogues et (3) que des facilités d'emprunt soient faites aux universités et collèges désireux de s'agrandir par la Société centrale d'hypothèques. On sait qu'Ottawa a déjà donné une réponse favorable à cette dernière demande.

D'ailleurs, les trois distingués universitaires ont reconnu volontiers l'importance croissante de l'aide publique accordée aux institutions canadiennes d'enseignement supérieur.

Mais dans la course créée par l'inflation étudiante, c'est cette dernière qui continue à maintenir son avance sur les crédits.

Pas de multiplication d'universités

En réponse à des questions, MM. Johns et MacKenzie ont manifesté une philosophie différente de celle dont on parle dans l'Est au sujet du développement des institutions supérieures d'enseignement.

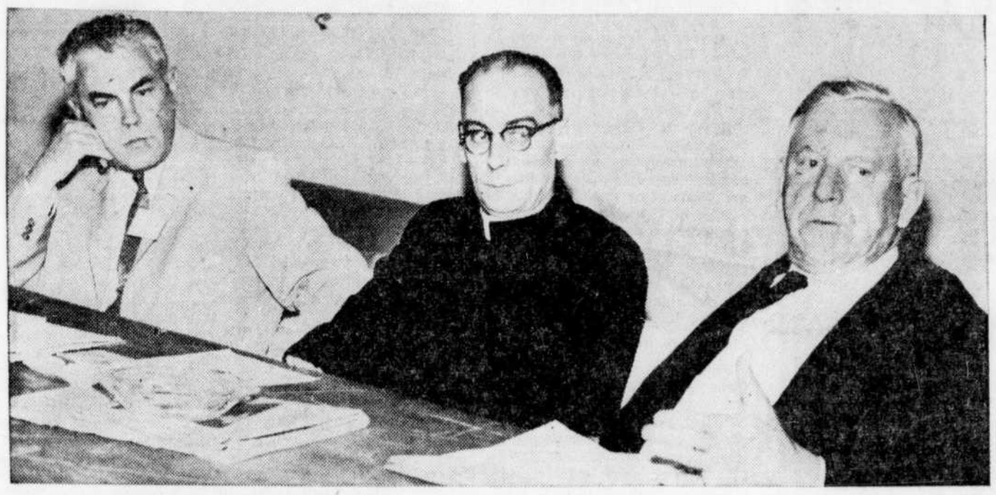
"Pour une meilleure coordination des efforts dans ce domaine et pour éviter des entreprises qui feraient double emploi, a dit M. Johns, l'Alberta n'envisage aucunement de multiplier les universités. Nous préférons multiplier les "campus", comme nous le faisons déjà à Calgary. Mais le campus de Calgary et celui d'Edmonton font partie d'une seule et même Université d'Alberta."

C'est également l'attitude adoptée après étude de la question par les autres provinces de l'Ouest.

Les trois éminents universitaires ont également affirmé que la création de "junior colleges" et de "senior colleges" pourrait constituer un élément important de la solution du problème d'encombrement des universités.

Il s'agit là d'institutions que l'on cherche de plus en plus à développer aux Etats-Unis, dont il existe des exemplaires au Canada et qui offre cette particularité de rapprocher le système anglo-saxon de celui de nos collèges classiques.

"Ici encore, a dit à ce propos M. MacKenzie, la solution dépend des moyens financiers que l'on pourra y consacrer, et de nos ressources en professeurs qualifiés".



LES BESOINS DE L'UNIVERSITE canadienne sont nombreux, mais ils ont un dénominateur commun: l'argent. L'"inflation" étudiante en est la cause, ont souligné hier trois éminents éducateurs au cours d'une conférence de presse à McGill. Exposant quelques conclusions de la récente réunion de l'Association canadienne des universités, on voit ici (de gauche à droite), le Dr W. H. JOHNS, président de l'Université d'Alberta, le R.P. H.-F. LEGARE, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa, et le Dr N.A.M. MACKENZIE, président de l'Université de la Colombie-Britannique.

Humanités et lettres classiques au Canada

Si Cassius et Antoine avaient eu LA PRESSE ils ne se seraient pas suicidés "par erreur"!

par **Raymond GRENIER**

"Le sens de l'humour chez Lucrèce..." — Les batailles de Philippes et d'Actium... — "La culture grecque, trait d'union entre l'Est et l'Ouest..."

Voici de bien alléchants sujets au programme de la réunion que doit tenir, aujourd'hui, l'Association des études classiques au Canada dans le cadre du congrès des sociétés savantes.

En fin de semaine, c'est le Conseil canadien de recherches dans le domaine des humanités qui s'est réuni, en même temps que le conseil de recherches en sciences sociales. Ce furent principalement des réunions de régie interne, qui se sont déroulées à la Maison des Dominicains de la Côte Sainte-Catherine.

L'ordre du jour des séances qui réuniront ce matin et cet après-midi les membres de l'Association des études classiques a de quoi piquer la curiosité non seulement de ceux qui s'intéressent aux études classiques, mais également de ceux qui s'intéressent aux questions de l'information!...

S'il y avait eu la radio-!...

A propos des suites de la bataille de Philippes et de la bataille d'Actium, Pascal a déjà dit que la face du monde aurait été changée si le nez de Cléopâtre eût été plus long.

Le journaliste se dit qu'elle l'aurait été également si de bonnes agences d'information, si la radio, des journeaux eussent existé à l'époque!

La défaite de Cassius et de Brutus, celle d'Antoine, c'est, dans chaque cas, une extraordinaire "tragédie des erreurs". En Macédoine, Cassius, vaincu par Antoine, se suicide parce qu'il croit à tort que Brutus a été battu par Octave. En réalité, Brutus, plus expert en art militaire qu'Octave, avait eu l'avantage sur celui-ci. Trois semaines après la défaite de Cassius et le suicide "par erreur" de celui-ci, Brutus sera enfin vaincu et se suicidera à son tour.

Un scénario fatidique analogue consacre la perte d'Antoine et de Cléopâtre.

Du poignard à l'aspic

Certes, Antoine aimait les femmes, et il aurait fallu que Cléopâtre eût le nez sensiblement plus long pour qu'il ne s'éprit point d'elle et ne joignit point sa flotte à celle de la belle souveraine égyptienne, à Actium, contre celle d'Octave. On se souvient que Cléopâtre n'arrangea pas les choses en retirant ses 60 navires de la bataille pour fuir en Egypte, ni Antoine en la suivant.

C'est encore à cause d'une information erronée, parce qu'il croit à tort que Cléopâtre s'est suicidée qu'Antoine se poignarde. Il se rend expirer au palais de la belle Egyptienne, encore beaucoup plus vive que morte. Ayant perdu le seul homme qui aurait peut-être pu encore la sauver du déshonneur de figurer au triomphe d'Octave, Cléopâtre se laisse mordre par un aspic vénimeux et meurt à son tour.

Boisson aphrodisiaque

Beau sujet où l'admirable et sombre Lucrèce aurait pu exercer le sens de l'humour dont il sera parlé, aujourd'hui, à l'Association des études classiques!

D'une façon générale, il l'a fait dans la dernière partie du 4e Chant du "De Rerum Natura", lorsqu'il met les hommes en garde contre les impostures de l'amour. Même avec son joli petit nez, laisse alors entendre Lucrèce, Cléopâtre n'eût peut-être pas pu retenir Antoine si elle eût laissé celui-ci la connaître complètement. "Nec Veneres nostras hoc fallit", ajoute-t-il, "nos belles ne s'y trompent point et prennent grand soin de cacher l'arrière du décor à ceux qu'elles veulent retenir".

Lucrèce, il est vrai, avait l'humeur mélancolique. On s'en félicite pour l'art: son poème immortel y gagne un ton et une tension uniques; on le regrette pour lui, qui se suicida, en l'an 55 av. J.-C., à peine âgé de 44 ans, "dans un accès d'emportement, précise saint Jérôme, provoqué par une boisson aphrodisiaque" (amatorio poculo in furorem versus).

Humanités canadiennes

On a aussi parlé d'"amours" au Conseil des humanités canadiennes, durant la fin de semaine, mais, cette fois, il s'agissait d'une édition critique des "Amours d'Hippolyte" de Philippe Desportes, préparée par M. Victor Graham et publiée au cours de l'année qui vient de s'écouler grâce à l'aide obtenue par le conseil.

Cette édition est une des onze qui ont bénéficié de cet important concours durant les 12 derniers mois: "Catalogue of Italian Plays (1500-1700)", de Mme Beatrice M. Corrigan, "A History of Music in Canada (1534-1914)", de M. Helmut Kallmann, "French Existentialism: A Christian Critique", de M. F. Temple Kingston, "Santayana: Saint of the Imagination", de Mossie May Kirkwood, "Of Tyranny, by Vittorio Alfieri", de J. A. Molinaro et B. M. Corrigan, "The Germanic People", de Francis Owen, "La Propagande philosophique dans les tragédies de Voltaire", de Ronald S. Ridgway, "Alexander MacKenzie", de Dale Thomson, "Le Jardin symbolique" de Margaret Thomson, et "L'Esclavage au Canada français" de M. Marcel Trudel.

Nombreux manuscrits français

Pour les prochains douze mois, le Conseil des humanités a étudié l'aide qu'il pourra apporter à une vingtaine de nouveaux manuscrits d'auteurs canadiens. Dans son rapport, le président du comité d'aide du conseil, M. William S. Rogers, a souligné que la qualité des nombreux manuscrits qui lui ont été soumis continue à être élevée.

"Un fait frappant, a-t-il poursuivi, est le nombre important des manuscrits rédigés en français. Des 28 manuscrits dont nous nous sommes occupés cette année, douze, dus à des hommes de lettres canadiens-anglais et canadiens-français, étaient rédigés en français. La qualité de ces manuscrits est attestée par le fait que neuf des seize aides recommandées l'ont été pour des manuscrits en français."

Au Conseil de recherche en sciences sociales, on a étudié divers projets d'études sur les provinces maritimes, sur l'Ungava, sur les statistiques historiques et sur la structure du pouvoir.

A été réélu président de ce dernier conseil, le T. R. P. Noël Mailloux, o.p., professeur de l'Université de Montréal.

Le renouvellement du bureau du Conseil des humanités a porté à la présidence le Dr R. M. Wiles, de l'Université MacMaster, et au poste de directeur M. le doyen Maurice Lebel, de l'Université de Montréal, ainsi que M. Vianney Décarie, directeur de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Montréal, qui vient d'obtenir brillamment son doctorat ès lettres de la Sorbonne.

Monument au sculpteur de la statue de la Liberté, à New York

NEW-YORK. (AFP) — Une statue de Frédéric-Auguste Bartholdi sera dévoilée à New-York le 28 octobre prochain, à l'occasion du 75ème anniversaire de l'inauguration dans la métropole américaine de l'oeuvre la plus fameuse du célèbre sculpteur français, la statue de la Liberté.

L'U. d'Ottawa désarme et reçoit Pauling

OTTAWA. (PC) — Le "suspense" aura été considérable. On avait annoncé que le Dr Linus Pauling, prix Nobel, ferait une conférence sur le désarmement nucléaire; puis qu'il ne la ferait pas; puis qu'il la ferait en définitive. Le R.P. Marcel Bélanger, vice-recteur de l'Université d'Ottawa, a confirmé enfin, vendredi soir, qu'il la fera.

Le Comité d'Ottawa de prévention contre les dangers de la radiation avait retenu, la semaine dernière, le grand amphithéâtre de l'université pour cet événement. Jeudi soir, le R.P. Bélanger annula l'affaire. Vendredi, il reconnut avoir pris cette décision à cause de protestations reçues "de milieux extérieurs à l'université".

Il revint plus tard sur sa décision lorsqu'il apprit que le R.P. Henri Légaré, recteur de l'université actuellement en congrès à Montréal, avait autorisé la conférence.

Appel du Dr Linus Pauling à la conscience de chaque individu

Désarmement nucléaire: un problème MORAL

Sir Arthur Currie pour entendre le célèbre savant américain, le Dr Linus Pauling, prix Nobel, dénoncer tous les obstacles qui peuvent subsister sur la route du désarmement nucléaire et pour inviter les Etats-Unis et l'URSS à faire les quelques "compromis raisonnables" nécessaires à une conclusion heureuse de la Conférence atomique de Genève.

Un éminent homme d'Etat canadien est venu, à l'improviste, apporter l'autorité de sa voix à la croisade du Dr Pauling: M. T. C. Douglas, premier ministre social-démocrate du Saskatchewan, qui a interrompu son voyage à Halifax pour se prononcer, aux côtés du savant américain, contre l'armement nucléaire du Canada.

Sur l'estrade avaient pris place, en plus de Mme Pauling, qui seconde activement son illustre époux dans cette campagne, le T.R. J. S. Thomson, ex-président de l'United Church of Canada, Mme Thérèse Casgrain, président de la section québécoise de la "Voix des Femmes" — coprésidents de la soirée — le prof. G. Dion, doyen du Collège Macdonald, et M. George Holt, directeur des "World Federalists".

Le Dr Pauling a repris dans ses grandes lignes les arguments qu'il a exposés avant hier dans une conférence de presse (dont LA PRESSE a publié hier le compte rendu): il a fait ressortir, notamment, que, contrairement à ce qu'on laisse entendre trop souvent, il ne reste que peu de points de désaccord à surmonter à la conférence de Genève.

A ses yeux, un échec, avant d'être politique, serait d'abord "moral". Il s'agit maintenant d'un problème moral — et par conséquent individuel — que tout être conscient doit résoudre en faisant pression pour faire cesser cette course folle au suicide atomique.

Pour donner plus de poids à cette campagne, le Dr Pauling a convoqué à Oslo, du 2 au 7 mai dernier, 60 savants de 15 pays. Il a rappelé, hier soir, leurs conclusions unanimes: danger de l'émulation nucléaire entre les pays, qui en plus de grossir des stocks déjà terrifiants ne pourra que rendre un accord de désarmement plus difficile.

Le savant considère aussi dangereux l'armement nucléaire de l'OTAN.

Appel aux Canadiens

Le Dr Pauling est optimiste: il croit que l'opinion publique mondiale finira par imposer les "compromis raisonnables" qui permettront le désarmement nucléaire. Ces "compromis raisonnables" doivent, certes, prévoir un contrôle. Mais ils ne seraient pas "raisonnables" si les conditions de contrôle inacceptables pour l'une des parties étaient exigées par une autre.

Mme Casgrain a résumé en français le discours de M. Pauling et a invité les Canadiens à se montrer dignes de leur vocation "morale" en luttant contre les armements atomiques.

M. Douglas a réaffirmé avec vigueur les principes adoptés par le parti social-démocrate en cette matière: "Pas d'armes nucléaires pour le Canada!"

Comme le Dr Pauling, le leader social-démocrate estime que, en définitive, c'est par la constitution d'une force policière internationale multinationale sous l'autorité de l'ONU que le problème du désarmement sera résolu.

La conférence était sous les auspices du Comité montréalais de prévention contre les dangers de la radiation et des "World Federalists of Canada".

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Quelques dermatoses précancéreuses

Dr Emile GAUTIER, M.D.

VI—**La maladie de Paget**

Quand on parle de **maladie de Paget**, on pense presque toujours à la **maladie osseuse de Paget**, à **l'ostéite déformante hypertrophique**; mais en fait on designe sous le nom de maladie de Paget simplement, ou de **maladie de Paget du sein**, une affection chronique de la peau constituée par une plaque rouge vif, à extension périphérique, lentement progressive, d'apparence eczémateuse, mais à bords nets, un peu saillants, accompagnée d'induration cartonnée, siégeant le plus souvent au mamelon et envahissant secondairement la glande mammaire.

C'est une dermatose précancéreuse pas très fréquente mais pas exceptionnelle non plus. Elle est à l'origine de plusieurs cancers du sein; et ce qui est important c'est que ces cancers du sein auraient pu être prévenus si la maladie de Paget avait été reconnue et traitée au stade précancéreux.

La maladie de Paget atteint surtout les femmes au voisinage de la ménopause mais peut parfois s'observer chez les femmes beaucoup plus jeunes ou au contraire plus âgées. Elle peut même exceptionnellement s'observer chez l'homme et présenter, dans l'un ou l'autre sexe, des localisations extra-mammaires, en particulier au tronc, à la région périnéo-scrotale et aux membres.

Le début de la maladie de Paget se fait le plus souvent par le mamelon, plus rarement par l'aréole du sein. On observe, soit au sommet du mamelon soit à sa base, des croûtelles ou des végétations verruqueuses grisâtres, sèches, très adhérentes, se reproduisant incessamment si on les arrache. La malade accuse une sensation de démangeaison, de picotement ou de brûlure, et l'on finit par s'apercevoir qu'il existe sous les croûtes une gerçure ou une ulcération saignante qui peut se cicatriser temporairement, mais ne tarde pas à se reproduire et à s'étendre. Le mamelon se rétracte habituellement dès le début et s'efface par la suite.

A la période d'état, on voit sur le mamelon, débordant plus ou moins loin sur l'aréole et sur le sein, une nappe érosive suintante, de coloration rouge vernissé, variant des dimensions d'une pièce de vingt-cinq cents à celles d'une paume de main, rappelant à première vue l'eczéma, mais dont les contours sont remarquablement nets, sans trace d'émiettement ou de vésiculation périphérique. La surface, chargée de squames et de croûtes, est en outre parsemée d'îlots blanchâtres ou de zones cicatricielles alternant parfois avec des ulcérations véritables, irrégulières, à fond inégal, rouge ou pultacé.

Les bords sont marqués par un léger ourlet saillant ou par une fine collerette desquamative. Ils dessinent des festons ou de grands arceaux, toujours nettement limités par rapport à la peau saine.

Les signes fonctionnels sont variables. Ils se réduisent le plus souvent à des sensations de démangeaison ou de gêne, mais peuvent consister en tiraillements intermittents ou en douleurs véritables irradiant dans toute l'étendue du sein. le toucher ou le frottement des vêtements déterminent en général une sensibilité assez vive.

L'évolution de la maladie de Paget dure des années sans que l'on n'observe jamais la moindre tendance à la guérison ni à la régression spontanée. L'apparition d'un cancer du sein est la règle dans un délai de deux à six ans mais elle est parfois plus tardive et parfois au contraire beaucoup plus précoce. C'est pourquoi il ne faut jamais tarder et consulter son médecin aussitôt qu'une lésion suspecte persiste le moindrement au niveau du sein.

SCIENCES

Le professeur Guérin, un des découvreurs du vaccin BCG, est mort

PARIS. — (AFP) — Le professeur Jean-Marie Camille Guérin, chef de service honoraire de l'Institut Pasteur, est décédé à son domicile parisien à l'âge de 89 ans. Avec lui, disparait un nom prestigieux de la médecine à laquelle il a donné en compagnie de Calmette le BCG (bacille Calmette-Guérin) dont les services rendus à l'humanité sont connus dans le monde entier.

Né le 22 décembre 1872 à Poitiers, Guérin fit ses études de médecine vétérinaire à l'école d'Alfort, à l'époque héroïque des précurseurs de la vaccination. Nommé préparateur à l'Institut Pasteur de Lille en 1897, chef de service dans ce même institut dès 1900, il ne devait plus quitter par la suite son maître et associé Calmette, auprès duquel il effectua 36 années de recherches.

Ces recherches ont été entièrement dirigées, sa vie durant, dans deux directions: vaccination anti-variolique et importantes recherches sur la tuberculose. C'est lui qui mit le premier en évidence le passage du baccile de Koch à travers la muqueuse intestinale pour envahir les systèmes lymphatique et sanguin.

Dès 1908, Guérin prouvait qu'il est possible de créer artificiellement une race de bacilles tuberculeux privés de virulence et pouvant ainsi servir de vaccin. Il vaccinait avec succès des milliers d'animaux et pratiquait en 1921 la première injection de BCG chez un enfant.

Lorsqu'il fut admis à l'Académie de Médecine en 1935, près d'un million d'enfants français avaient été vaccinés. Jusqu'à ces derniers jours, le professeur Guérin a poursuivi ses recherches sur la tuberculose.

Il était grand officier de la Légion d'honneur.

Conférence

Pédagogie des mathématiques

Le professeur Z. P. Dienes, de l'Université Leicester, (Angleterre) présentement professeur invité au "Center for Cognitive Studies" de l'Université Harvard, prononcera une conférence intitulée "Expériences sur l'apprentissage des mathématiques", à l'Université de Montréal, en la salle D-400 (ancienement D-415), mercredi soir à 8 h.

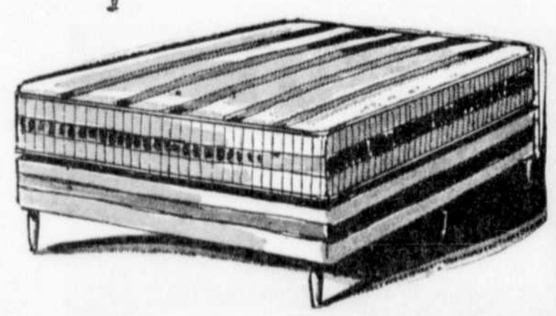
Cette conférence, qui sera donnée en français et qui sera suivie d'une discussion, est organisée sous les auspices du Département de mathématiques de l'Université de Montréal. M. Dienes est bien connu pour ses travaux portant sur la psycho-pédagogie des mathématiques; on lui doit en particulier un livre publié récemment par la maison Hutchison's University Press (Londres) et intitulé "Building Up Mathematics". Tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement des mathématiques, particulièrement au niveau secondaire, sont cordialement invités, ainsi que le public en général.

VALIQUETTE
AU 5e ETAGE



5-Mcx Dinette — Choix de table ovale ou rectangulaire, grandeur 36 x 48 x 60"; Dessus arborite noyer foncé, sur base de métal, fini "Phenol", Chaises avec dossiers de noyer, et les sièges de vinyl blanc. Prix spécial 5-mcx **95.00**

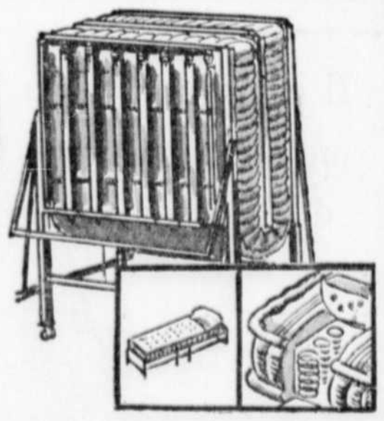
TERMES FACILES



Lit Continental sur pattes. Dauville de fabrication "Sealy". Matelas et base à ressorts. Grandeur 3.3 seulement. Rég. 84.50 SPECIAL **59.00**



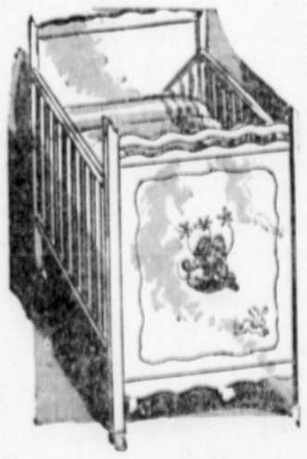
Lit continental avec tête de lit et base de métal sur roulettes. Matelas surface piquée et entièrement à ressorts ainsi que le sommier-caisse. Tête de lit recouverte Vinyl blanc. Grandeur 3.3 seulement. Rég. 124.50 SPECIAL **79.95**



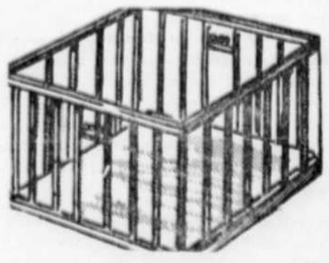
Lit pliant. Matelas à ressorts, sommier à lames. Se plie automatique. Grandeur: 2'6" seulement. Rég. 26.50 SPECIAL **19.95**



Chaise haute. Nouveau modèle, très pratique. Base entièrement chromée. Siège et dossier recouverts de Vinyl. Choix de quatre couleurs: rose, bleu, jaune ou blanc. Cabaret en arborite couleur noyer. Prix spécial **12.95**



Bassinette et matelas à ressorts. Grandeur 30 x 34". Sommier "Posture Board" et ajustable à quatre positions. Un côté coulissant et barres de dentition sur les quatre côtés du lit. Fini émail blanc avec motif décoratif. Matelas à ressorts avec dessus imperméable. Les 2 mcx complet **39.00**



Parc de jeu. Très bonne fabrication. Fini naturel. Grandeur 36 x 36". Planche de masonite. Se plie très facilement. Prix spécial **7.95**

HEURES D'AFFAIRES

Ouvert de 9 h. 30 A.M. jusqu'à 5 h. 30 P.M. Ouvert le jeudi et le vendredi soir.

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 STE-CATHERINE E. **TEL: VI. 2-8811**

A propos de dix trophées

La Québecoise demeure la Canadienne la plus chic

(un Torontois)

par Céline LEGARE

Le chic de la Québecoise, son bon goût, son raffinement en matière vestimentaire ont été mis à l'honneur au cours de la remise des trophées à dix femmes de notre province choisies tout autant sur les scènes politique ou mondaine, dans le monde du spectacle ou dans le milieu professionnel. L'événement avait lieu hier à l'hôtel Mont-Royal.

Ces dix lauréates, choisies d'après un sondage effectué dans nos médiums d'information sont Mme Onésime Gagnon et Mme Jean Lesage, le sénateur Josie Quart, Mmes Paul-Heiri Guimont, Samuel Bard, Persy Flynn et Matthieu Samson, fille de M. Louis Saint-Laurent, toutes de Québec; Mmes Nicole Germain et Michèle Tisseyre ainsi que Mlle Pierrette Champoux, de Montréal.

C'est le Toronto Dress Group —représentant une vingtaine de manufacturiers canadiens — qui a organisé ce palmarès et l'un de ses porte-parole remettait samedi à l'épouse du premier ministre, le trophée qu'elle s'est mérité, en l'occurrence un plateau d'argent.

Sept du Québec

Ce sondage est le premier qu'effectue le Toronto Dress Group et il a commencé par le Québec, nous a-t-on dit, parce que l'intérêt pour la mode y est le plus vivace. Ainsi, l'un des porte-parole de ces spécialistes de l'industrie du vêtement — Torontois d'origine — a affirmé avec une sincérité évidente et du haut de sa compétence en la matière, que les Québecoises étaient les plus élégantes parmi les Canadiennes. Pour des raisons diplomatiques que l'on devine, il a voulu taire son nom . . .

Est-il significatif de trouver dans cet éventail d'élégantes, sept femmes de la vieille capitale et trois Montréalaises ? Bien sûr, il faudrait pour tirer des conclusions sur ce plan, connaitre le nombre de réponses venues des deux villes. Néanmoins, les chiffres ont ici un langage sans équivoque qui permet de dire : Bravo Québec !

Au cours de la réception qui marquait cet événement, quelques récipiendaires du "plateau d'argent" ont exprimé leur conception de l'élégance. Ainsi, pour Mme Nicole Germain, cette conception s'exprime dans une grande discipline personnelle, dans une parfaite connaissance de soi, dans une bonne dose de tact. C'est pour cela, a-t-elle ajouté, qu'il est difficile à une toute jeune femme d'atteindre la véritable élégance celle-ci étant le produit des qualités mentionnées plus haut, donc de l'expérience".

Le souci de l'épate est rejeté d'emblée par ces femmes choisies pour leur bon goût et Mme Samuel Bard exprime ce même avis quand elle avoue ignorer systématiquement les vêtements flamboyants. Elle soulignait également l'effervescence que connait depuis quelques années, l'industrie canadienne de la mode permettant un choix judicieux.

Pour une autre Québecoise figurant au palmarès, Mme Paul-Henri Guimont, il faut personnaliser la mode qu'on nous propose en l'adaptant. Présidente du Club musical des dames, Mme Guimont mesure cinq pieds deux pouces et son chic est bien fait pour renverser les préjugés de ceux qui ne conçoivent l'élégance que sur les tailles mannequin.

Des goûts et des couleurs . . .

"Des goûts et des couleurs on doit discuter et abondamment" nous a déclaré, pour sa part, Mlle Pierrette Champoux. La journaliste montréalaise — plusieurs fois citée à de semblables palmarès — ne considère pas la mode comme une frivolité mais comme un devoir esthétique important. Elle donne un conseil éclair : n'achetez jamais rien quand vous êtes pressée".

Des hommes écoutaient, souriants, ces propos d'Eve et l'occasion était excellente pour entendre leur opinion. Nous avons appris d'ailleurs qu'il adorent la donner et qu'ils jugent une femme sur l'ensemble de sa toilette avec un instinct infaillible.

En bref, ils aiment le bon ton, ont horreur du tape-à-l'oeil, ne tiquent pas sur les factures quand le résultat est harmonieux et sont d'accord pour trouver qu'une femme élégante n'est jamais extravagante.

Un bref aperçu des modes d'automne présenté par huit jumelles terminait cette réunion.

Ce défilé offrait parallèlement des créations . . . spatiales préconisées pour 1971.

Le monde féminin



MAMAN L'A MERITE ! — En compagnie de son fils Raymond, âgé de cinq ans, Mme Jean Lesage, au palmarès des dix Québecoises les plus élégantes, recevait, vendredi, le trophée du Toronto Dress Group que lui remettait un représentant de l'organisme, M. Robert Gray.



photo LA PRESSE

TROPHEES DU BON GOUT — Lors d'une réception en hommage à dix femmes du Québec jugées les plus élégantes, réception qui avait lieu hier, à l'hôtel Mont-Royal, le président du Toronto Dress Group, M. Alec Richman, leur a remis un plateau d'argent : ci-dessus, on remarque les récipiendaires, debout, de gauche à droite, Mmes Nicole Germain, Samuel Bard et Paul-Henri Guimont, ainsi que Mme Percy Flynn, le sénateur Josie Quart et Mlle Pierrette Champoux.

Françoise Riopelle, danseuse et chorégraphe

Plastique de la danse en termes de formes et de lignes

par Françoise de Repentigny

Pour Françoise Riopelle, le départ d'une danse, c'est d'abord une idée. Lorsque l'idée prend forme et vie, c'est par le corps, le costume ou la musique. Chaque geste, chaque pas, chaque variation a droit à une plastique spéciale très pure.

Pour bien comprendre ce que cette grande fille racée entend par danse actuelle, peut-être serait-il bon d'établir une comparaison avec "l'expression corporelle".

Alors que cette dernière version de la danse implique un état d'âme pour exprimer un sentiment, le transposer, le faire passer, la "danse actuelle" ne peut se définir que par la forme et la ligne en mouvement. Une plastique du geste, le geste qui crée la ligne, compose une abstraction, statique ou d'action.

Il est normal qu'au départ, le profane ait quelque appréhension pour une aussi intransigeante conception de la danse. Dans ses chorégraphies, Françoise Riopelle exploite le corps tel qu'il est, aussi pur qu'il peut l'être. Parfois le costume en tant que tel l'emporte sur le corps lui-même. Le geste peut aussi être conditionné par les sons.

Ecrire dans l'espace

Pour ceux qui verront une forte dose "intellectuelle" dans ces techniques, disons qu'il n'en est rien. Françoise Riopelle ne cherche pas à exprimer un sentiment, mais à créer un dessin, à écrire dans l'espace.

Nous pensons au peintre qui compose une abstraction, en exploitant la couleur, les lignes, les formes, un espace. Nous pensons au sculpteur qui fait parler le bois, la pierre, le marbre. Elle, elle fait parler son corps.

Un retour en arrière nous aidera à la situer plus concrètement. Françoise Riopelle danse depuis son enfance. D'abord le ballet avec Elizabeth Leeze. Puis, lors de son séjour à Paris qui a d'ailleurs duré 12 ans, elle étudia avec Mary Wigman à qui l'on doit d'avoir introduit la première, en Allemagne, il y a 35 ans environ, les mouvements de danse moderne et avec Martha Graham dont elle s'est depuis éloignée des techniques conduisant à une expression de sentiments.

Depuis son retour de Paris, il y a trois ans, elle s'est consacrée à la danse et à la chorégraphie, surtout à la chorégraphie: elle avait même décidé, cette année, de ne plus danser. "C'est un métier exigeant, dur: il ne faut pas grossier, mais se coucher tôt et être fidèle à une gymnastique quotidienne. Sinon, attention".

Une part de "hasard"

Tout en travaillant uniquement sur la forme et le dessin, Françoise Riopelle demeure "disponible" quand elle danse. La part de hasard est toujours très imoortante dans son évolution chorégraphique. Les sons, par exemple, la musique composée indépendamment de son idée, suscitent une certaine sensibilité qui peut tout remettre en question, faire bouger la plastique du tableau, l'orienter vers une mise en page imprévue.

"En dansant, je suis sensible aux éclairages qui doivent varier eux aussi, à la densité du son, à ses résonnances, au décor. "Voilà pourquoi, quand elle donne une série de spectacles comme ceux de l'Egrégore, elle ne danse à peu près jamais de la même façon chaque soir.

A son départ pour Paris, Françoise Riopelle n'avait que 19 ans. Ayant été mêlée aux groupes des Automatistes, elle avait aussi fait de la peinture et des costumes de théâtre. C'est elle qui compose les thèmes de ses chorégraphies : Pierre Mercure écrit la musique, L'ainée de deux filles, Yseult, 13 ans, montre de l'intérêt pour la danse et s'y donne avec passion.

Françoise Riopelle partira bientôt pour Salt Lake City où elle fera un stage de trois semaines avec Nicholai, aux côtés de danseurs professionnels et de professeurs de danse.



photo Lucien Desjardins, LA PRESSE

Françoise Riopelle : La plastique du geste

CENTRE DE PSYCHOLOGIE & D'ORIENTATION
Pour consultations :
3766 PARC LAFONTAINE
LA. 3-1342

STORES
toutes COULEURS
toutes DIMENSIONS
toutes QUALITÉS
Estimations gratuites à domicile
E. Lecompte DRAPERIES
6595 ST-HUBERT — 1651 EST, MT-ROYAL — 6602 ST-HUBERT
CR. 1-4735 LA. 4-1184 CR. 3-2808

Il est grand temps de commencer à vous faire épiler radicalement!

Par Dorothy Gregory



Quelle merveille ! La belle saison approche et vous porterez de nouveau vos belles robes fraîches et légères, vos costumes de sport, vos 'shorts' et votre maillot de bain.

Mais, pour porter gracieusement ces vêtements, voyez à ce que les poils superflus du visage, du cou, des bras et des jambes ne soient pas là pour gâcher votre féminité.

Allez-vous recommencer à vous faire épiler vous-même avec des méthodes anciennes, pénibles et temporaires ? Allez-vous dépenser des heures et des heures à vous torturer avec les cires, le rasoir, les pincettes et les crèmes dépilatoires? Ou devrez-vous renoncer encore à des sorties agréables simplement parce que vous n'avez pas eu le temps de 'vous préparer'?

Ne recommencez plus cette fâcheuse routine. Confiez tout de suite cette tâche à Gregory System. Faites-le immédiatement... puisque vous êtes à temps pour vous faire épiler **radicalement**.

Oui, c'est la solution la plus pratique au point de vue confort, temps et argent. Car Gregory System a apporté à l'épilation **radicale** les améliorations souhaitées par les femmes depuis les temps les plus reculés de l'histoire.

L'épilation radicale Gregory est rapide, confortable et convenable au point que les femmes peuvent se faire épiler même les bras et les jambes. La science moderne, combinée avec la haute spécialisation, a rendu cela possible. Nous employons les appareils d'épilation les plus modernes, sans mentionner nos exclusifs produits auxiliaires à l'épilation; nos techniciennes, que nous entraînons, sont des spécialistes de carrière, choisies dans notre organisation internationale pour leur délicate dextérité. Préparez-vous donc à jouir de l'été délivrée des poils superflus. Prenez aujourd'hui même un rendez-vous pour une démonstration de l'épilation Gregory. C'est sans charge ou obligation.

Téléphonez immédiatement à HUnter 1-3522, à notre clinique de Snowdon, suite 303, Edifice Banque Royale du Canada, 5292 Queen Mary Road, ou à UNiversité 1-9741, à notre clinique de la ville, suite 301 — Edifice Carré Dominion, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, à Montréal. Ouvert en semaine de 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m. et les samedis de 10 h. a.m. à 3 h. p.m.

Ecrivez pour notre pamphlet gratuit, "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale"

Ainsi, on a pu voir une mariée vêtue de la classique robe de poult-de-soie et la femme de '71, partant en voyage de noces dans un costume de fibre synthétique tissée noir argent à l'épreuve de la chaleur et du froid.

Un autre modèle dans cette veine comportait une grande cape sur une robe étroite, dans un ton de "bleu magnétique", le deux pièces était taillé dans une fibre synthétique "laminée". Côté "contemporain", on a admiré un trois pièces jaquette à la taille, jupe étroite et blouse imprimée dans un ton de vert pin qui promet d'être à la mode cet automne sous l'étiquette de "vert olivette".



9141—Avez-vous l'intention de partir pour le weekend ? Vous avez tout juste le temps de tailler ce petit deux-pièces, rehaussé d'un large col. Choisissez un tartan léger, de la toile ou un coton tweede. Grandeurs : 12,14,16, 18 et 20. **Prix : 53 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 53c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Culture physique et promenade quotidienne

VANCOUVER. (PC) — Les femmes devraient marcher plus souvent et plus longtemps, vient de déclarer Mme Lorne Brown récemment licenciée en culture physique. "Je suis littéralement horrifiée de l'attitude féminine envers la santé et la bonne forme physique. Elles devraient en être plus conscientes beaucoup plus. Les ménagères surtout devraient être encouragées à sortir et à faire en sorte de se garder physiquement à point. Cela changerait leur optique."

Mère de deux jeunes enfants et femme d'un professeur de culture physique à l'Université de la Colombie-Britannique, Mme Brown a obtenu son baccalauréat en éducation physique il y a déjà plusieurs années et elle vient tout dernièrement de terminer un stage d'étude de deux ans pour obtenir sa maîtrise. Les Brown désirent ouvrir un camp d'été pour les garçons, mais Mme Brown a déclaré, pour sa part "il me faudrait faire également quelque chose pour les femmes."

Le riz indien

(PC) — On prévoit que la récolte indienne de riz pour 1960-1961 atteindra 33,700,000 tonnes, soit 3% de plus qu'à la campagne 1959-1960.

une collection exquise de beaux bijoux
HEMSLEY'S
664 OUEST, RUE STE-CATHERINE
394 OUEST, RUE ST-JACQUES

Ogilvy's



Pour hommes
CHEMISES EN TERYLENE QUI SE MOQUENT DU REPASSAGE

Col indéformable, manchettes 2 façons. Modèle 100% Terylene ne requérant aucun repassage.

- Rayé bleu, gris, brun
- Blanc uni
- Encolure 14 à 17½

Rég. 5.95
3.95

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — Vêtements pour hommes au rez-de-chaussée

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Un nouveau pain
POM
à la mode d'autrefois

...le pain qui possède toute la saveur et l'arôme des pommes de terre cuites au four selon les vieilles recettes de nos campagnes.

dit Mme Amanda Alarie

Il est rond!
Il est tranché!
Il est saupoudré de farine!
Il est emballé dans la cellophane!
Il est délicieux!

Tél. WE. 3-3621
Harrison Brothers Limited
Pom Hall - Montréal

Miche de Pain
À LA FARINE DE POM' DE TERRE

Seul POM peut faire un pain si savoureux!

La vraie saveur des pains d'autrefois, la texture légère, la croûte tendre et l'arôme délicieux du bon pain qu'on faisait cuire dans un four en plein air. Demandez-le par son nom: la Miche de Pain à la farine de Pom' de terre. Il n'y en a pas de meilleur! Goûtez aussi à la Miche de Pain "pain 100%" et à la Miche de Pain Croustillant.



photo LA PRESSE

Le Dr JEAN DAVIGNON et Mme DAVIGNON (Rita Lambert) dont le mariage a été célébré samedi, à l'église Saint-Raphaël d'Outremont, par l'abbé Paul Grégoire, aumônier des étudiants. Le marié est le fils de M. J.-Louis Davignon, gérant général adjoint de la Banque Canadienne Nationale, et de Mme Davignon, et la mariée est la fille de M. et Mme J.-Lomer Lambert. Après la cérémonie religieuse, le docteur et Mme Davignon sont partis pour Rochester, où le docteur Davignon effectuera, à la clinique Mayo, un stage d'études de deux ans.

Mariage
Pellerin-St-Vincent

A dix heures, samedi matin, M. l'abbé René Gagnon, cousin de la mariée, bénissait à l'église Notre-Dame-de-la-Garde de Verdun, le mariage de Mlle Yolande St-Vincent, fille de M. et de Mme François St-Vincent, avec M. Antoni Pellerin, fils de M. Noël Pellerin, de Victoriaville, et de Mme Pellerin, décédée.

Pour la circonstance, l'autel et le choeur étaient ornés de fleurs saisonnières liées en gerbes. Durant la sainte messe un programme de chant fut interprété par MM. Jean-Noël Lefebvre et Lévi Sauvé, accompagnée à l'orgue par M. Laplante. MM. Gaëtan St-Vincent, cousin de la mariée, et Georges Pellerin, frère du marié, plaçaient les invités.

Accompagnée de son père, la mariée portait une création personnelle en peau de soie blanche, enjolivée de broderie et de perles. Son voile bouffant en tulle illusion, était maintenu d'une couronne en pierres du Rhin et elle tenait un bouquet consitué de stéphanotis et de muguets.

La mère de la mariée portait une robe en chiffon pure soie, rose pâle, sur fourreau de taffetas rose, un chapeau d'organza de même ton, orné de fleurs nuancées, une cape de vison, des accessoires beige et un bouquet de corsage formé d'orchidées.

La marraine de la mariée, avait choisi une robe en crêpe brodé, bleu poudre, un chapeau blanc, une étole de vison et un bouquet de corsage composé d'orchidées.

A l'issue d'une réception les nouveaux époux sont partis en automobile en direction de Washington. Mme Pellerin portait alors une création française en crêpe de laine rose, un chapeau de bakou de même ton, des accessoires marine et elle avait piqué des oeillets bleus et blancs à son corsage.

Parmi les invités venus de l'extérieur on remarquait : M. et Mme Hector St-Georges, d'Ottawa, M. Philippe Leroux, de Québec ainsi que Mme Arsène Glode, M. Robert Glode et sa fiancée, de Plattsburg.



Photo Jean-Pierre Rivest, 8969 Chateaubriand

M. et Mme ROSAIRE PLOURDE (Claudette Desmarais) dont le mariage a été célébré samedi, à dix heures, par l'abbé Gérard Cholette, à l'église St-Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles. La mariée est la fille de M. et de Mme René Desmarais, de Pointe-aux-Trembles, et le marié, le fils de Mme Albert Plourde, de St-Jérôme.





Mlle DIANE BOUDREAULT, I.L., fille du docteur et de Mme Wilfrid Boudreault, et le docteur Slevin Danois, fils de M. Pierre Danois dont le mariage aura lieu le samedi, 17 juin, à l'église St-Louis de Chambord.

Mariage de la fille du ministre des Finances

TORONTO, (PC) — Marie Louise, fille du ministre des Finances, M. Donald Fleming, épousait, samedi dernier, Donal William Wilson, d'Ottawa, employé à la banque du Canada et fils de M. et de Mme Fraser Wilson, de Toronto.

Mlle Fleming avait choisi une robe de satin écru dont la jupe se terminait en une traîne chapelle. La toilette de la mariée était rehaussée de dentelle Chantilly qui avait servi pour la robe nuptiale de sa mère. Elle tenait un bouquet constitué de roses ivoire.

Sa cousine, Eleanor Tow, de Toronto, dame d'honneur, Mlles Judith Durance, Judith Gregory et Mme Robert Harris, demoiselles d'honneur portaient des robes courtes en poult-de-soie vert pomme.

M. John Fraser servait de témoin à son frère, alors que MM. David et Donald Fleming, frères de la mariée, Peter Ely Donald Forster, John Mitchell et Stephen Long plaçaient les invités.

L'hon. premier ministre et Mme Diefenbaker, qui ne pouvaient assister au mariage, ont fait parvenir un cabaret d'argent gravé.



Mme PIERRE-F. COTE, (Denyse Matte) fille du notaire et de Mme Alfred Matte, dont le mariage a eu lieu, récemment, à l'église des Saint-Martyrs-Canadiens, à Québec. Le marié est le fils de M. Georges Côté, a.g., et de Mme Côté, de Québec.



LE DIXIEME ANNIVERSAIRE du Commandement de la Défense aérienne de l'ARC a été célébré avec éclat à la base de St-Hubert, vendredi dernier, par une grande parade et un bal. Ci-haut, de gauche à droite: M. Elgin Armstrong, sous-ministre de la Défense nationale et Mme Armstrong, le vice-maréchal W. R. MacBrien, officier commandant du Commandement et Mme MacBrien, et le vice-maréchal A. L. James (à sa retraite), et le premier commandant du Commandement et Mme James.

Walker-Rouillier

Samedi, à dix heures, à l'église St-Viateur d'Outremont, M. l'abbé Lambert Désaulnier, oncle du marié, bénissait le mariage de Mlle Lyse Rouillier, fille de M. et de Mme Armand Rouillier, d'Outremont, avec M. Maurice Walker, fils du Dr et de Mme Willie Walker, de Notre-Dame-de-Grâce. Gilles Bélanger et Marcel Walker plaçaient les invités.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe d'organza de soie blanche à corsage cintré, avec appliques de dentelle de Bourdon. La jupe très ample à l'arrière, formait cascades et courte traîne. Un voile bouffant en tulle illusion, était maintenu par un minuscule diadème de perles. Elle tenait un bouquet colonial constitué de roses Sweet Heart et de muguets.

Mme Armand Rouillier, mère de la mariée avait choisi une robe de dentelle Chantilly et shantung de soie rose sorbet. Un chapeau rehaussé de fleurs de teinte similaire. Son bouquet de corsage était formé de roses.

Mme Willie Walker, mère du marié portait un ensemble de dentelle de Calais de teinte eucalyptus. Des accessoires de même ton. Un chapeau d'organza champagne, et un gardénia blanc piqué sur le rétícule.

Après une réception au Lutin qui Bouffe, les mariés partirent pour le Lac George. Pour voyager, Mme Walker portait un costume chanel de couleur vison et accessoires beige.

Prochains mariages

M. et Mme C.-A. Gervais, autrefois de St-Hyacinthe, font part du mariage de leur fils Mario à Mlle Huguette Lalande, fille de M. et Mme Ovila Lalande de Montréal, La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité le samedi, 17 juin, par un confrère de collège, M. l'abbé Claude Brissette, à l'église Notre-Dame-du-Rosaire de Montréal.

Les mariés partiront en voyage pour un séjour de trois semaines à Atlantic City.

Voyage enchanteur de Mme Kennedy à Athènes

ATHENES, (AFP) — Mme Jacqueline Kennedy, qui était depuis trois jours l'invitée du premier ministre et de Mme Caramanlis, a effectué à bord d'un yacht privé, une croisière dans les îles Grecques.

Acclamée par les populations, accueillie au son des cloches et des fanfares, la première dame des Etats-Unis a visité dans un joyeux tumulte, les ruines antiques de l'archipel, et elle a assisté à des danses folkloriques, et goûté aux mets épicés de la cuisine grecque.

Elle a fait escale à Epidaure et dans les îles de Poros et Hydra. Samedi, à Mykonos, Mme Kennedy a visité la petite île voisine de Delos, "la Pompéi de l'Epée", un des vestiges les plus émouvants de la civilisation hellénique.

Elle terminait hier sa croisière en mer Egée et débarqué en fin d'après-midi au cap Sounion à une quarantaine de milles d'Athènes.

Le président et Mme Caramanlis l'ont accueillie à son arrivée et l'ont accompagnée aux ruines du temple de Boseidon, d'où elle a assisté au coucher du soleil sur la mer.

Son programme pour aujourd'hui prévoit une longue journée de repos au bord de la mer et le soir, la visite de l'Acropole d'Athènes.

Déplacement

Mme Paul Goyette, directrice du Conservatoire Lassalle, est partie pour un séjour d'un mois à Paris.

M. Kennedy retrouve son latin

NEW YORK, (AFP) — Il a été révélé vendredi qu'un groupe d'écoliers de New York s'est entretenu récemment épistollairement en latin avec le président des Etats-Unis.

Les jeunes filles avaient dit à M. Kennedy qu'elles avaient eu grand'plaisir à traduire son discours inaugural en latin et lui avaient envoyé une copie de cet important travail.

Le président leur a répondu dans les termes suivants :

"Eximiae puellae, litteram vestram, in qua de interpretatione orationis meae mentionem facitis, accepi, enademque interpretationem percurri."

En d'autres termes, M. Kennedy félicitait les jeunes filles pour leur "exemplaire traduction" à laquelle il avait donné toute son attention.

Et le président de signer : Johannes Filiusgeraldi Kennediensis !

3000 convives à la fête champêtre du gouverneur général et de Mme Vanier

OTTAWA, (PC) — Son Excellence le gouverneur général et Madame Vanier ont accueilli 3,000 invités, samedi dernier, à leur fête champêtre annuelle qui se déroulait dans les jardins de la résidence du gouverneur.

Les chapeaux haut-de-forme en soie faisaient contraste avec les toilettes très colorées des élégantes de la fête.

Hélas, les moustiques étaient aussi de la fête... On a dû installer un jet chimique pour prévenir les invités de leurs piqûres.

Mme Allan Keefer, qui a des souvenirs très vivants de cette fête annuelle, depuis 1905, passait la remarque qu'autrefois seuls des invités très spéciaux y assistaient. Aujourd'hui, toutes les personnes qui ont signé dans le livre réservé aux hôtes de la résidence du gouverneur reçoivent une invitation.

A cet événement social — un des plus importants d'Ottawa — un convive déclarait : "A cette fête on rencontre des gens que l'on croyait morts depuis longtemps !"

A la Ligue de la Jeunesse féminine

Le Bal des Petits Souliers de la Ligue de la Jeunesse Féminine aura lieu le vendredi 3 novembre à l'hôtel Windsor.



7196—Vous n'aurez qu'à ajouter le col brodé et ce tablier d'enfant deviendra une jolie robe. Votre fillette l'aimera, avec sa large jupe froncée. Grandeurs: 2,4,6 et 8. **Prix : 38 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 38c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.



M. et Mme GUY THIBAULT, (Diane Haerinck), dont le mariage a été célébré, dernièrement, à l'église St-Gabriel Lalemant, de Sorel. Le marié est le fils de M. et de Mme Pierre Thibault, de Pierreville, et la mariée, la fille de M. et de Mme Louis Haerinck, également de Sorel.

Elle porte une robe de...



Pink Poodle

Magasin HAUTE COUTURE le plus MODERNE de MONTREAL

Quatre étages entièrement climatisés

399 OUEST, STE-CATHERINE — UN. 2-3407

(une rue à l'est de chez Morgan)

Facilités budgétaires à votre disposition

OUVERT LE JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 P.M.

Yervant's

peut redonner à vos tapis toute leur splendeur première!



Les couleurs retrouvent toute leur splendeur première ; chaque fibre est fraîche et propre... le poil est lustré

pour aussi peu que

8¢ le pied carré

DOMESTIQUES 8¢ PI. CA.		D'ORIENT 10¢ PI. CA.	
3' x 5'	1.20	2'6" x 4'	1.00
4'6" x 7'6" ..	2.70	3' x 5'	1.50
6'9" x 9'	4.85	7' x 4'	2.80
9' x 10'6" .	7.60	6' x 9'	5.40
9' x 12' ...	8.65	10' x 8'	8.00
9' x 15' ...	10.80	12' x 9'	10.80

COMPOSEZ RI. 8-7851

Vous serez ravis de la fraîcheur éclatante que prendra votre demeure lorsque vos tapis reviendront de chez Yervant's.

Yervant's ORIENTAL rugs LTD.

TAPIS MUR A MUR NETTOYES SUR PLACE

SOULIERS de BEBES BRONZES



au bas prix de **$4.00** seulement

Conservez les premiers souliers de BEBE et leurs doux souvenirs. Il n'en coûtera que $4.00 pour plaquer ces petits joyaux bronze, or ou argent. Postez ce coupon aujourd'hui pour toute autre information

MONTREAL PERMA PLATING

6420 RUE SOMERLED CHAMBRE 101 **HU. 2-3170**

MESSIEURS : Je désire bénéficier de cette offre exceptionnelle. Veuillez me faire parvenir les informations additionnelles.

NOM .....

ADRESSE ..... TEL. .....

Les coupons reçus d'ici 72 heures seront gravés gratuitement

Pour la Fête des Pères LE 18 JUIN

BIRKS B·B





SYPHON parfait

Cet appareil vous préparera instantanément de l'eau gazeuse avec de l'eau froide et une des cartouches fournies avec la bouteille... Rien de plus facile et de plus sûr.

Cette bouteille recouverte d'un treillis métallique sera une véritable parure pour le bar de monsieur.

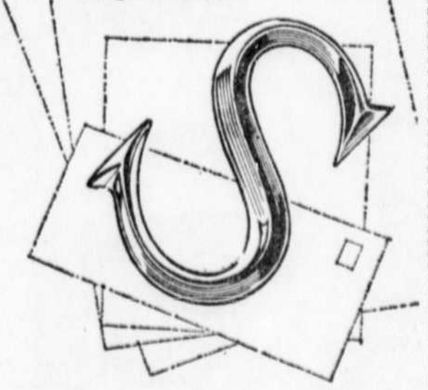
16.95 *(avec 10 cartouches de rechange)*

BIRKS BIJOUTIERS

Pour la Fête des Pères le 18 juin

BIRKS B·B

Si votre père a déjà "tout ce qu'il lui faut"...



Offrez-lui ce

PRESSE-PAPIER en LAITON massif

représentant son initiale. Cadeau vraiment personnel, aussi utile qu'original, il ornera son bureau pendant des années.

Mesurant 4¾" de hauteur (deux fois plus que sur le dessin ci-dessus) il est assez lourd pour immobiliser les feuilles les plus grandes.

2.95 chacun

BIRKS BIJOUTIERS

TROIS MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL — BIRKS B·B — **CARRE PHILLIPS DORVAL ET ROCKLAND**

Dimanche le 18 juin rendez Papa Heureux

Choix incomparable de cadeaux. Prix à partir de **$1.95**



1371 est, STE-CATHERINE

ETABLIE DEPUIS 77 ANS

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITÉ AU CANADA

MORGAN

LES CINQ MAGASINS MORGAN CLIMATISES POUR VOTRE CONFORT

Epargnez plus de 40%!

Importations écossaises!

Nappes de dentelle bicolore!



Norm. 10.50 – ch.

5.98

Une offre de grande valeur... nappes de dentelle qui confèrent à votre table d'hôte une note d'élégance et qui font ressortir l'éclat de votre verrerie et de votre argenterie. Délicats motifs de bon goût... selon l'art consommé des artisans écossais dans le domaine de la dentelle. De longue durée, elles sont lavables-main. Suggestion heureuse pour les futures mariées et pour vous-même. Environ 70 po. x 90 po.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
LINGE DE MAISON... AU QUATRIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

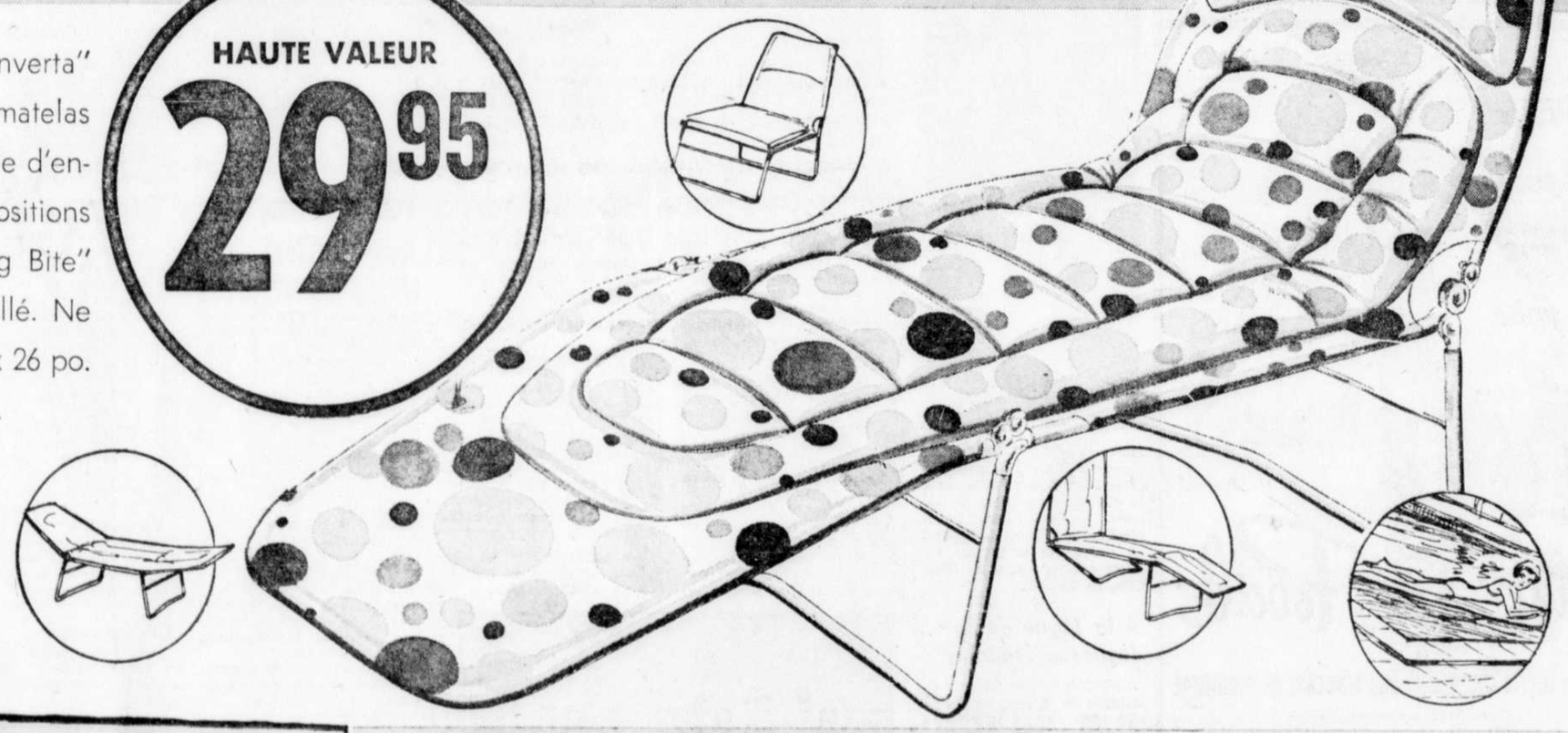
Nouveau fauteuil de détente "Converta" à prix d'épargnes

HAUTE VALEUR

29.95

Un bas prix spécial! Un fauteuil "Converta" qui se transforme en chaise... à matelas soufflé revêtu de plastique épais, facile d'entretien et de grande résistance. Positions multiples grâce au système "bull dog Bite" facile. Cadre tubulaire en acier émaillé. Ne pèse que 15 livres et se plie à 24 po. x 26 po. Blanc uni ou motifs abstraits sur jaune.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
MEUBLES DE JARDIN... AU CINQUIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Maintenant chez Morgan...et seulement chez Morgan!

Refrigerateur 14 pi. cu.

Zero-zone 2 portes AMC



PRIX SPECIAL MORGAN
279.95
Allocation d'échange **30.00**
PAYEZ AUSSI PEU QUE
249.95

Ce réfrigérateur de luxe AMC renommé et estimé par des millions de consommateurs canadiens, est maintenant en vente à Montréal, et Morgan en est le dépositaire exclusif!
Ce modèle offre plus pour l'argent dépensé! Vous pouvez profiter du montant spécial alloué sur l'échange, et si désiré, bénéficier des conditions de paiements budgétaires.

- Capacité de 14 pi. comprenant une section à congélation pouvant contenir 100 livres d'aliments, à une température en-dessous de zéro.
- Dégivreur automatique, se dégivre seul, rien à régler, évaporation automatique de l'eau!
- 2 légumiers en porcelaine d'une contenance de 12 pintes.
- Température contrôlée au beurrier.
- Porte aménagée de trois tablettes réglables.
- Garantie écrite d'un an sur unité de réfrigérateur, plus une garantie de 4 ans sur moteur.
- Dimensions : hauteur 63 po.; largeur 29⅞ po.; profondeur 28⅞ po.

***Cette allocation est assignée sur une marque approuvée CSA et ayant une unité de réfrigération en bon ordre; pas plus de 10 ans d'usage.**

PAS DE PAIEMENT INITIAL! La taxe de vente est payable à l'achat 279.95, 24 mensualités de 13.35! 249.95, 24 mensualités de 11.95

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
APPAREILS MENAGERS... AU SIXIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

(Modèle TAS141K)

AMC marque exclusive • garantie • service MORGAN

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE
VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE
POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

MORGAN

LES CINQ MAGASINS MORGAN CLIMATISES POUR VOTRE CONFORT

Prix spécial!

Epargnes sur bas de nylon première qualité Lady Helen!



Norm. 1.00

.79

LA PAIRE

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

sur commandes de 2 paires ou plus

Mèche de nylon populaire!

Teintes d'été, beige ou vison. Bas en mèche de nylon sans couture, sans reflets... à prix merveilleux! Nylon première qualité à fini mat... Talons et bouts renforcis et confortables revers. Pointures 8½ à 11.

BAS... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Quelques paires moins que moitié-prix!

Solde! Souliers d'été pour messieurs!

Marque canadienne! 3 styles populaires!



9.98 la paire

L'été est proche, et comme vous désirez être remarqué pour votre élégance, vous voudrez profiter de cette vente à prix d'économies! Souliers chics, confortables et légers!

Tous sont de fabrication canadienne... et nous illustrons ici, trois style populaires.

- Brogue populaire, découpé en forme d'aile noir et blanc ou brun et blanc, semelle cuir simple, talon caoutchouc.
- Soulier tout-aller à quatre oeillets, empeigne à motif entrelacé; semelle cuir simple, talon caoutchouc.
- Soulier tout-aller à trois oeillets, empeigne nylon tissé, noir ou brun; semelle cuir simple, talon caoutchouc.

Choix limité; autres modèles populaires, à ce prix de solde.

Pointures dans le groupe: 6 à 12, largeurs C et D.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES POUR MESSIEURS... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



seulement **5.00**

La toujours favorite...

Robe chemisier en fin coton "Wash'n wear"

- Style classique simple... coupe masculine!
- Broadcloth de coton traité "Minicare", entièrement "Sanforized".
- Confection soignée des robes plus dispendieuses... Coutures françaises, empiècement double, ourlet large.
- Teintes pastel et prononcées... beige, jaune citron, aqua, rose geranium ou bleu électra.
- Tailles 12 à 18.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ROBES DU BUDGET... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE
VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE
POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

Courrier Confidences

Un régime de faveur pour les femmes ?

Q.—Nous avons appris récemment que le gouvernement canadien avait modifié la loi de la peine de mort. Cette peine désormais ne sera appliquée qu'à ceux qui auront tué avec préméditation.

Un député libéral a proposé un amendement exemptant les femmes de la peine capitale. J'ai lu avec surprise et indignation non seulement que cet amendement avait été rejeté mais encore qu'une femme, Mlle Judith Lamarsh, député de Niagara Falls, avait voté contre cet amendement.

Je comprends mal cette attitude. Il m'eut semblé normal que Mlle Lamarsh défende son propre sexe. C'est presque un scandale ! A quoi nous sert-il d'avoir des femmes dans la politique si elles ne prennent pas l'intérêt des personnes de leur sexe ? Je serais curieuse de connaître votre opinion à ce sujet.

ANTIGONE

R.—Je dois d'abord vous avouer que je suis parmi les tenants acharnés de la suppression de la peine capitale. Je m'en suis déjà expliquée dans ces colonnes. Aussi, est-ce avec joie que j'ai accueilli la nouvelle loi, premier pas vers une loi plus absolue, plus humaine. Ceux qui tuent avec préméditation démontrent, de façon éclatante, que la pendaison d'autrui ne les effraie nullement. Elle impressionne l'honnête citoyen qui, lui, ose à peine tuer une mouche.

Je comprends mal votre indignation devant le vote de Mlle Lamarsh. Le rôle d'une femme, dans les parlements, n'est pas de défendre les femmes mais de servir le bien public. C'est un député comme un autre, qui plus qu'un autre doit éviter de juger de façon partiale. On lui en ferait vite grief et on aurait raison.

Et pourquoi donc, si on admet qu'un homme qui tue avec préméditation mérite la mort, pourquoi donc, madame, exempterait-on une femme coupable du même acte, dans les mêmes circonstances ? Pourquoi jouirait-elle d'une plus grande clémence ? Serait-ce que vous la supposez, par nature, moins intelligente ? Je ne suis pas de cet avis.

L'exécution (véritable assassinat !) par les pouvoirs publics d'un mineur, d'un malade mental, d'un être plus ou moins responsable de ses gestes, répugne. Mais je ne vois vraiment pas en quoi le fait d'appartenir au sexe féminin diminue la responsabilité d'une criminelle. Dans la préméditation, l'émotivité ne pèse pas lourd.

L'égalité des sexes n'est pas une théorie qu'on utilise quand cette égalité joue à notre avantage, et qu'on oublie si elle tourne à notre désavantage. Il faut que les femmes prennent leurs pleines responsabilités d'êtres humains. Aussi, je considère que Mlle Lamarsh a posé un acte raisonnable, raisonné, et parfaitement justifié. Le scandale, c'eut été de voter avec partialité. Elle s'est bien gardée de le faire; c'est à son honneur ! Et au nôtre.

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

R.—A **"Céline aux yeux bruns"** — Vous ne devez rien révéler. Un médecin vous donnerait des conseils pertinents à ce sujet. Restez honnête et l'on vous aimera. Vous n'êtes sûrement pas prête à vous marier.

Quand vous aurez l'occasion de voir un docteur, parlez-lui simplement de la chose et il vous guidera. En attendant, ne vous tourmentez pas inutilement.

R.— A **"Anne"** — Chère amie, je comprends votre peine. Il semble, cependant, que ce "mode de vie" ne date que de quatre ans. N'abandonnez pas ainsi la partie. A votre place, je consulterais un psychiatre. Il vous conseillera peut-être de parler ouvertement à votre mari pour le persuader de venir le voir. Ou peut-être aussi pourra-t-il orienter votre comportement dans un sens précis en vue d'influencer votre mari. Une rééducation devrait être possible. Sinon, il sera temps alors de vous mettre à l'école de l'indifférence, du détachement. Ne renoncez pas avant d'avoir tout tenté pour rétablir la situation. J'espère pour vous, madame, j'espère ... Ne voulez-vous pas en faire autant ?

Q.—Je viens à mon tour citer mon problème. Je suis étudiant en neuvième année. Je me laisse pousser la barbe tout autour du menton. Je l'ai très forte. Mon problème, c'est que mon professeur de chant ne veut plus que je porte cette barbe mais le préfet et même le directeur ne m'ont pas dit un mot au sujet de mon "collier".

Avez-vous des objections à ce que je me laisse pousser la barbe ! S'il le faut, je vais la couper. Quelle est votre opinion ?

R.—Je n'ai aucune objection à ce "collier" ! A vrai dire, cela ne me regarde pas. Puisque vous me demandez mon goût, je préfère les visages rasés. A quelques exceptions près. Comme Castro, par exemple. Les très jeunes gens qui portent la barbe, la plupart du temps, désirent attirer l'attention. C'est un moyen comme un autre. C'est souvent aussi le résultat étonnant de leur philosophie !

Mais si le directeur ni le préfet ne bougent, si les règlements du collège ne vous l'interdisent pas, faites ce qui vous plaît et laissez ... chanter votre professeur. Après tout, c'est son métier. Vous savez, les barbus sont parfois rasants! Alors ...

R.— A **"Colette"** — Vous ne dites pas votre âge et vous ne donnez pas beaucoup de détails. J'ignore quelle a été exactement votre conduite. Quoi que vous en pensiez, il vaudrait mieux tout dire à votre tutrice ou alors, trouver un moyen de vous éloigner de ce foyer. Votre conduite est bizarre et diablement inquiétante ! Il me semble que vous auriez dû chasser cet homme à tout prix, même au prix d'un scandale. Je doute que vous mettiez ces conseils en pratique ; les considérations morales ne vous étouffent pas. Mais si vous continuez, ce sera vous qui paierez les pots cassés et vous pleurerez amèrement. Il sera trop tard.

Renseignements Divers

R. — A **"Hâte de savoir"** — J'ignore la cause de ces taches sur vos cils. Peut-être proviennent-elles de votre état de santé; en ce cas, il vous faudrait voir un médecin.

Je puis vous indiquer des moyens de faire allonger vos cils, de les rendre plus fournis; j'ignore si ces taches disparaîtront. Enduisez-les chaque soir d'un mélange de vaseline (10 g.), d'huile de ricin (4 g.) et d'acide gallique (1 g.). Votre pharmacien effectuera cette préparation pour vous.

Ou bien, massez-les chaque jour avec une petite brosse en forme de goupillon, à manche rond, que vous enduirez d'une légère pommade au syntrogène. Maintenez la pommade à la racine des cils en roulant le manche de votre brosse entre les doigts, comme si vous "rouliez" une cigarette. Cette pommade active la pousse des cils et les fortifie lorsqu'ils manquent de vigueur.

R. — A **"Mme H.L."** — Le 20e siècle a débuté le premier jour de l'année 1900 et se terminera le dernier jour de l'an 1999.

Si vous désirez vous renseigner sur la valeur que peuvent avoir les vieilles pièces de monnaie que vous détenez, le Canadian Numismatic Publishing Institute, Winnipeg, Man. publie un volume donnant la valeur actuelle de ces pièces sur le marché. Dans l'annuaire téléphonique de Montréal, (pages jaunes), sous la rubrique "Monnaie — achat et vente", vous trouverez les noms et adresses de marchands.

R. — A **"Frédérique"** — Pour vos boutons, vous devriez voir un médecin. Je crois que la cause en est surtout interne. Peut-être ne buvez-vous pas suffisamment d'eau ? Evitez le soleil trop vif et le vent qui déshydratent la peau. Protégez-la en l'isolant des influences extérieures par l'application d'une crème — pas forcément nourrissante — à base de substances non absorbables par la peau, la vaseline, par exemple.

Des conseillères en beauté vous donneront des conseils sans doute plus précis. Vous trouverez de ces spécialistes dans les salons de beauté et au comptoir des produits de beauté des grands magasins.

Votre poids devrait être d'environ 127 livres. Il m'est vraiment impossible de répondre à mes correspondants dans un délai aussi court. Je m'en excuse.

Q.—Connaîtriez-vous la recette de crêpes de blé noir au sirop d'érable ? — IS

R.—J'ignore ce que vous désignez exactement par "blé noir". J'ai plusieurs recettes de crêpes au fromage, crêpes bretonnes, crêpes au lard, au sarrasin, au gruau, etc. Serait-ce une farine spécialement apprêtée ?

Je vous donne une recette de biscuit à la mélasse, à tout hasard, sans savoir si c'est bien là ce que les habitants de St-J. désignent par "Galettes à la mélasse".

Biscuits à la mélasse

1 tasse de mélasse ; 1 tasse de cassonade; 1 tasse de graisse ou de beurre ; 1 tasse de lait (sur, de préférence); 2 c. à t. de soda ; 1 oeuf ; 2 c. à t. de gingembre ; 5 tasses de farine (ou plus).

Mode de préparation : mettre la mélasse dans un plat, incorporer le soda, brasser pour bien mêler, ajouter la cassonade, l'oeuf battu, la graisse défaite. Amalgamer le tout, introduire le gingembre. Opérer la détrempe alternant la farine et le lait.

Mettre de la farine en quantité suffisante pour former une pâte à baisser assez molle. Fraiser; abaisser de ¼ po. d'épaisseur. Tailler à l'emporte-pièce; cuire au four modéré. Soupoudrer du sucre granulé sur le dessus.



M. et Mme JEAN-GUY BRISSON (Antoinette Quesnel) dont le mariage a été béni récemment à l'église Saint-Herménégilde de Guybourg. La mariée est la fille de M. et de Mme Emile Quesnel, et le marié, le fils de M. et de Mme Alphonse Brisson.



M. et Mme CLAUDE MARTIN (Helen Di Pietro) dont le mariage a été célébré à l'église Notre-Dame de la Défense, récemment. La mariée est la fille de M. et de Mme Simon Di Pietro, et le mari, le fils de M. et de Mme Alexandre Martin.

A part l'anneau conjugal

On reconnaît la femme mariée à son comportement social

NEW YORK, (PA) — Il devient de plus en plus difficile de distinguer une femme mariée d'une célibataire.

Il fut un temps où la chose ne posait pas de problèmes. Il suffisait de repérer l'annulaire de la main gauche pour être fixé.

Mais on n'a plus les traditions qu'on avait. Plusieurs parmi les femmes mariées en emploi rémunéré ne portent pas leur alliance au travail.

Les autres, par contre, affichent l'anneau symbolique pour se donner des airs maternels, alors qu'il s'agit tout simplement de la bague de graduation ou d'un écusson aux couleurs de quelque ligue de quilles.

Mais, tout n'est pas perdu. On peut dire qu'une femme est mariée si, en sortant de la maison, le soir, elle est suivie, de loin par un homme à l'air fatigué qui regarde ses pieds comme s'ils le faisaient souffrir.

Si elle s'engage d'elle-même dans une porte tournante au lieu de donner une chance à son voisin d'être poli.

Quand elle dîne en ville, si elle dit à son compagnon : "Je vais prendre ceci, tu prendras cela. C'est mieux pour ton estomac". Si elle enlève toujours ses souliers au cinéma.

Si elle peut défaire l'aspirateur et le remettre en pièces en 15 minutes, mais si elle ne peut nommer la dernière vedette de cinéma.

Si vous trouvez huit pintes de lait et six de bière dans son réfrigérateur.

Si son sac à main est bourré d'aiguilles, de fil, d'épingles de sûreté et de vieux boutons.

Si, en magasinant, elle n'est pas intéressée devant les étalages de robes de couturiers parisiens mais est curieuse de voir ce qu'il y a de nouveau dans le département des serviettes de bain.

Dans un cocktail, si elle demeure rivée à l'épaule du même homme et lui répète sans cesse : "Souviens-toi que tu m'as promis de quitter après le deuxième verre".

Lorsque vous lui donnez la main, si vous pensez plus à une laveuse de vaisselle qu'au velours.

Si, tout en ayant entendu parler du Dr Schweitzer, elle est convaincue que le nom du Dr Spock restera plus longtemps célèbre dans les annales de l'humanité.

Si elle discute plus volontiers d'oreillons, de rougeole et de varicelle que d'ulcères, de diabète et d'hypertension.

Si elle mastique son sandwich à la salade de thon, à midi, dan son propre cuisine, plutôt qu'à la pharmacie du coin.

Si, tous les matins, et cinq jours par semaine, elle dit au même homme : "Sortons ce soir. Nous ne sommes pas allés au cinéma depuis des siècles".

Quand on lui demande ce qu'elle fait de bon, si elle branle la tête, bredouille et répond avec une presque indifférence: "Moi, oh, je ne suis qu'une ménagère".

Mais, on sait très bien qu'elle ne changerait pas de place pour rien au monde.

ANNONCE

Exagère-t-on la valeur des crèmes de beauté?

Quelquefois oui, quelquefois non! Une crème à laquelle on attribue des résultats "magiques", ne possède évidemment pas les qualités qu'on lui prête. Les traitements de beauté "magiques" n'existent pas mais vous *pouvez* obtenir d'excellents résultats par l'emploi régulier d'une crème qui offre qualité et ingrédients naturels et purs. La DRY SKIN CREAM POND'S par exemple. Cette crème réputée, qui contient de l'allantoïne, est faite spécialement pour revitaliser l'épiderme sec qui laisse paraître les signes de l'âge. L'allantoïne disperse les cellules mortes de la surface de l'épiderme et permet à la riche lanoline émolliente de la crème Pond's d'agir en profondeur. Employez la DRY SKIN CREAM POND'S régulièrement! Elle garde votre épiderme doux et velouté!

Un menu par jour

Crème aux asperges
Salade de concombres
Pâté de viande en croûte
Chou-fleur gratiné
Fraises fraîches avec crème Chantilly
Thé — Café

Pâté de viande en croûte

½ livre de boeuf cru, coupé en dés, ou 1 tasse de reste de viande coupé en petits dés — 2 c. à soupe de graisse — 1 boîte de 10 onces de soupe aux légumes condensée — 1 tasse d'eau — ½ c. à thé de sel; pincée de cayenne; pâte pour la moitié de la recette ordinaire de biscuits à la poudre à pâte.

Faites rissoler la viande dans la graisse. Si vous employez de la viande crue, faites-la cuire à fond. Mélangez la viande, la soupe, l'eau et l'assaisonnement et versez cela dans un plat à gratin bien graissé (5" x 8½" x 3"). Abaissez la pâte à biscuit jusqu'à ¼" d'épaisseur et coupez-la avec un coupe-biscuits de 2" de diamètre. Disposez 8 biscuits par-dessus le mélange de viande. Faites cuire à four chaud (400°F.) pendant 20 minutes ou jusqu'à ce que les biscuits soient bien dorés. 2 à 3 portions.

Elisabeth II décore 2,300 personnes

LONDRES, (Reuters) — Sa Majesté la reine Elisabeth a décerné aujourd'hui des décorations à 2,300 hommes et femmes de toutes conditions, à l'occasion de son anniversaire de naissance, en Grande-Bretagne, dans le Commonwealth et aux colonies. Cette liste comprend des soldats, des musiciens, des diplomates, des érudits et des étoiles sportives.

Le major-général Henry Templer Alexander qui, en qualité de chef des forces du Ghana, a commandé le premier contingent de l'ONU au Congo, est fait compagnon de l'Ordre du Bain. La chanteuse d'opéra Joan Sutherland, d'origine australienne, devient commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique. La médaille du même ordre est conférée au sergent Stanley Lawrence, de l'intendance, en service à Ottawa.

Traducteur de la Bible honoré

Le révérend Charles Harold Dodd, qui dirigeait la traduction du Nouveau Testament qui vient de paraître et est censée remplacer les versions antérieures dans l'Eglise anglicane, est fait Compagnon d'Honneur. Ce titre n'est jamais porté par plus de 65 personnes à la fois.

M. Tom Finney, qui a représenté l'Angleterre à 76 parties internationales de football, est nommé officier de l'Ordre de l'Empire britannique; le coureur motocycliste John Surtees, membre du même ordre; le capitaine Charles Elsey, âgé de 79 ans, entraîneur de chevaux de course, commandeur. Ce dernier a cessé d'exercer sa profession l'an dernier; il a dressé 1,500 chevaux dans sa carrière.

M. Alfred Robens, président de l'Office national des charbonnages, est nommé pair, mais sans succession. Le parti travailliste le destinait à un ministère.

La reine anoblit M. John A. Birch, secrétaire général du syndicat des employés de magasin. Madame Evelyn Adelaide Sharp, 58 ans, reçoit le titre de "dame grand-croix de l'Ordre de l'Empire britannique"; elle est secrétaire permanente du ministère du Logement et c'est la femme qui a atteint le rang le plus élevé dans la hiérarchie des fonctionnaires.

MM. Thomas Malcolm Knox, recteur de l'université écossaise de Saint Andrews, et Henry Lee, préfet des études de l'école de garçons de Winchester, sont faits chevaliers. D'autres universitaires sont gratifiés de titres divers.

Hausse de la construction domiciliaire depuis janvier

L'hon. David Walker a déclaré en fin de semaine, à CKAC, que l'amélioration constatée au pays depuis janvier dans le domaine de la construction domiciliaire, par rapport à l'an dernier, devrait continuer d'ici 1962, mais qu'il est impossible de faire des prévisions sur l'ampleur de la reprise.

Le ministre des Travaux publics, responsable de la Société centrale d'hypothèques et de logement devant le Parlement, a noté que le nombre des mises en chantier a été inférieur à la moyenne nationale, au Québec, de janvier à avril. Toutefois, il y a eu 2,176 mises en chantier, soit un gain de 1.5 p. 100. Et du côté de la SCHL, il y a eu 1,225 prêts, soit un gain de 7 p. 100 sur la période correspondante de l'an dernier.

M. Walker, interrogé par Amédée Gaudreault, correspondant parlementaire de LA PRESSE, a déclaré que le nombre des maisons non vendues ne représente pas un chiffre excessif, puisqu'il équivaut généralement à un mois de l'inventaire annuel de l'habitation et qu'il faut que le gouvernement établisse son programme de construction domiciliaire sur une base nationale et à long terme.

M. Walker attribue la reprise aux conditions plus généreuses qui existent depuis décembre pour les prêts de la SCHL et à une amélioration du climat économique.

Pollution des eaux

Le ministre des Travaux publics a révélé que jusqu'ici, une seule municipalité québécoise, celle de Fort-Coulonges ($49,000) a profité du programme fédéral destiné à aider les municipalités qui veulent construire des usines de traitement des eaux vannes.

En vertu de ce programme, a rappelé M. Walker, Ottawa prête, par l'intermédiaire de la SCHL, les deux tiers du montant nécessaire pour de tels projets, à un très bas taux d'intérêt. En outre, pour accélérer les choses, le gouvernement donne le quart du montant prêté ainsi que l'intérêt dû ou versé, ceci pour tous les travaux complétés avant le 31 mars 1963.

(On peut prévoir que le projet fédéral connaîtra une vogue accrue avec la récente décision du gouvernement de Québec de payer, de son côté, environ un sixième également du coût des projets d'épuration des eaux).

A propos du bill 88 adopté récemment à Québec pour réduire la pollution des eaux, M. Walker a dit que c'était là un autre "effort louable et vigoureux".

— Et les habitations Jeanne-Mance, à Montréal ?

M. Walker a répondu que les bâtisses sont terminées, toutes occupées et que les terrasses seront terminées cet été. "Les Montréalais auront raison d'être fiers de ce projet". Enfin, Ottawa est "prêt à étudier tout autre projet du genre que la ville de Montréal voudra soumettre et qui aura déjà reçu l'approbation du gouvernement provincial".

Le ministre a aussi dit que beaucoup d'emprunteurs à la Société centrale d'hypothèques et de logement bénéficient de la ristourne de 3 p. 100 payée par le gouvernement provincial québecois, depuis que celui-ci a décidé, l'an dernier, de retirer la SCHL de la liste noire. Mais on ignore à Ottawa le nombre de ces prêts, les statistiques dans ce domaine se trouvant à Québec.

Route Trans-Canada

A propos de la route Trans-Canada, projet auquel le Québec a adhéré l'an dernier, M. Walker a dit que notre province pourra recevoir $87 millions d'Ottawa, au fur et à mesure que les travaux progresseront, car les paiements sont basés sur l'initiative des gouvernements provinciaux participant à ce programme national, qui s'étend sur une distance de 4,875 milles.

— Et le projet d'une deuxième route Trans-Canada ?

— Il ne faut pas oublier, a répondu M. Walker, que le gouvernement fédéral verse aussi quelque $11 millions par an pour le programme d'aide aux routes d'accès aux ressources naturelles. Tout compte fait, nous croyons que la première route Trans-Canada devra être terminée avant que l'on songe à en aménager une seconde".

Message aux veuves

Dimanche prochain, 11 juin, dans l'après-midi, il y aura visite d'une maison "de logements à prix modiques" en vue d'un projet d'habitations.

Toutes les veuves intéressées à ce projet sont invitées à se rendre au Pavillon Ville-Marie à Ville d'Anjou.

Pour se rendre, on est prié de prendre l'autobus Sherbrooke No 4 qui conduira jusqu'au boul. Pie IX, le 185 jusqu'à la rue St-Donat, enfin l'autobus Ville d'Anjou qui s'arrêtera en face du Pavillon Ville-Marie, situé au 5985, de la rue Roi René.

Un bon placement

L'imperméable, ce tout-aller de l'adolescente

MONTREAL. (PC) — Il n'est pas étonnant que les adolescentes cherchent à se vêtir de la même façon que leurs grandes soeurs, et même comme leur maman.

La mode 1961 est en effet très gaie, et utilise des modèles intéressants dans toute la gamme des couleurs vives. Les motifs de fleurs, de papillons, et de dessins géométriques, sont en vedette, dans un vaste choix de tissus imprimés. Les robes de piqué et de voile, sont très en faveur au cours de cette saison qui semble être une des plus éblouissantes depuis des années.

Le nouveau manteau-imperméable a une allure particulièrement élégante, exécuté soit en tissu imprimé à fleurs, ou dans ce nouvel imprimé "reptile", ou encore de couleur unie, rose fraise, nuance la plus populaire, vert jade ou bleu azur.

L'achat d'un imperméable, de nos jours, constitue un bon placement, non seulement parce que c'est un vêtement élégant, mais aussi parce qu'il peut se porter comme manteau tout-aller par beau temps.

Pour ce qui est du choix des robes, manteaux ou costumes, tant pour les adolescentes que pour leurs aînées, on trouve sur le marché, une quantité de nouveaux tissus qui contribuent à donner à la mode 1961, cette nouveauté et cette fraîcheur.

En 1961, l'agent recenseur est plus discret qu'en 1911 !

OTTAWA. (PC) — "Bonjour Madame. Je suis le recenseur... Y a-t-il quelqu'un dans cette famille qui soit fou ou lunatique ? Y a-t-il un membre de votre famille qui est idiot ou sot ?"

Les Canadiens qui sont sous l'impression que les questions contenues dans le questionnaire du recensement de cette année sont trop personnelles devraient jeter un coup d'oeil sur les questions posées lors du recensement de 1911 ...

Cette année, disent les responsables, le recensement se poursuit sans heurt.

L'expérience de la première semaine du recensement a démontré que les énumérateurs ont eu à faire face à un certain degré de résistance et de soupçon au sujet des questions à poser, mais que ces sentiments disparaissent rapidement.

M. Jean Bougie, directeur du bureau de recensement de la région d'Ottawa, affirme que la majorité des cas de résistance sont dus à ce que ces personnes ont été mal renseignées sur la nature des questions qui doivent leur être posées.

"Elles croyaient que ce serait beaucoup plus compliqué que ça ne l'est véritablement".

Certaines personnes croyaient que les recenseurs allaient leur demander quel était le montant de leurs économies en banque et autres questions de cette nature.

"Mais, lorsqu'elles se rendent compte de la teneur des questions, toute réticence disparaît.

Un cas spécial

Alec Beasely, un éleveur de volailles de Winfield, C.-B., refuse catégoriquement de répondre aux questions. Il se dit prêt plutôt à verser l'amende de $100 prévue en pareil cas.

M. Beasely utilise des annonces parues dans les journaux pour promouvoir sa campagne contre le recensement, tout comme il l'a fait dans le passé contre les partis politiques et la taxe de vente provinciale.

Selon M. Bougie, les gens craignent surtout les questions relatives aux revenus personnels.

Chaque personne âgée de 15 ans et plus doit révéler la somme totale de son salaire et autres revenus gagnés au cours des 12 derniers mois. Cette question ne s'adresse pas toutefois aux personnes qui travaillent à leur propre compte. A tous les cinq maisons que le recenseur visite, la personne interrogée doit fournir un état plus détaillé des revenus familiaux. Mais l'individu remplit lui-même le questionnaire confidentiel.



"Le nom de Confiance"
1342, BOUL. LAURENTIEN FE. 4-4620


LUNCH, DINER, THE ET COCKTAILS
dans le magnifique décor paysager du
Ritz Jarden
MAINTENANT OUVERT
Un employé verra à votre voiture à la porte de l'hôtel
HOTEL RITZ-CARLTON



LA COMPAGNIE LIMITÉE
DOMINION CORSET
QUÉBEC, MONTRÉAL, TORONTO, VANCOUVER

seul GOTHIC* offre 43 GRANDEURS

seul Gothic vous offre 43 grandeurs seyantes ... y compris celles des adolescentes ... l'une de ces grandeurs vous convient parfaitement! Mais le soutien-gorge Gothic vous offre encore bien davantage ... le maintien ferme et discret dont vous avez besoin grâce aux renforts Cordtex ... le confort incomparable et la ligne gracieuse qui ne peuvent être obtenus qu'avec un soutien-gorge parfaitement ajusté. Essayez un Gothic aujourd'hui même, le soutien-gorge qui offre un choix de 43 grandeurs différentes!

Ci-dessous: broadcloth blanc, modèle semi-long, grandeurs 32 à 44, bonnets A, B, C ou D, $2.50; modèle long en broadcloth blanc grandeurs 32 à 46, bonnets A, B, C ou D, $2.75; modèle bandeau en broadcloth blanc brodé, grandeurs 30 à 42, bonnets A, B ou C, $2.00. Autres modèles de $1.75 à $4.00. bonnets AAA à E, grandeurs 28 à 50.



Le paiement du péage aux postes de l'Autoroute

Avec l'arrivée prochaine de l'été et l'affluence qui se produira sur l'Autoroute des Laurentides, il convient de signaler au public à l'occasion de la Semaine de Prudence et de Galanterie sur l'Autoroute, les précautions à prendre aux postes de péage.

Les autorités soulignent qu'à l'approche d'un poste de péage, il faut ralentir et se diriger en ligne droite vers l'allée de perception choisie, et éviter de changer d'allée à la dernière minute.

Le tarif uniforme, à chaque poste de péage, à l'aller comme au retour, est de 25 cents par voiture de tourisme. Toutes pièces d'argent formant ce total sont acceptées par l'appareil électronique de perception.

De 6 h. 30 à 8 h. 30, le matin, et de 4 h. 30 à 6 h. 30 le soir, du lundi au vendredi seulement, à l'aller comme au retour, le tarif est de 10 cents par voiture à tous les postes de péage.

Tous les automobilistes qui ont la monnaie requise doivent emprunter les allées de perception du centre. Les allées de perception d'extrême droite sont réservées aux voitures dont le conducteur n'a pas la monnaie exacte, aux camions, aux autobus et aux autres véhicubième concernant l'homme de la ruelle.

TRAGEDIES

SUITE DE LA PAGE 3

en Gaspésie, **M. Hervé Blanchet,** 44 ans, a été broyé à mort sous les roues de son tracteur, samedi.

Trouvée morte

La police de St-Jean a ouvert une enquête dans le cas de **Elaine Bénard,** du 197 Richelieu, à St-Jean, qui a été trouvée morte à son domicile, samedi matin.

Bagarre

Un homme, qui avait été transporté sans connaissance à l'hôpital, après avoir été mêlé à une bagarre à l'angle des rues Hôtel-de-Ville et Craig, jeudi soir, est décédé samedi matin à l'hôpital St-Luc.

La victime est **Willie Richard,** 48 ans, du 5115, rue Paul-Pau.

Une enquête du coroner aura lieu sous peu.

Sur la route

Un bambin, **Raymond Marquis,** du 222, 9e Avenue, à Lachine, a été heurté à mort près du domicile de ses parents, samedi.

Un septuagénaire, **M. Omer Lussier,** de St-Charles sur Richelieu, a été heurté à mort devant sa porte, vendredi soir, par une automobile.

Deux Montréalais ont perdu la vie dans une collision survenue près de Joliette, vendredi soir.

Les timbres

Hommage au poète Tagore

Le bureau de poste de l'Inde a commémoré, par l'émission d'un timbre spécial, le 7 mai dernier, le centenaire de la naissance de Rabindranath Tagore, poète indien, professeur, philosophe et titulaire du Prix Nobel.

Ce grand poète est également bien connu en Argentine, puisque ce pays a aussi émis un timbre en son honneur.



C'est une très belle photo de Tagore qui a servi à illustrer les deux timbres. Le timbre indien, de 15-nP, marron et vert jade, montre le profil du poète et porte l'inscription "1861 - 1941, 7 May 1961" sur deux lignes et l'autographe du poète sur le côté droit du timbre.

Le timbre de l'Argentine, de 2-pesos, vert et violet, reproduit le même profil, mais souligné d'une ligne noire, et l'inscription "1861 - 1841 Centenario de Nacimiento de Radindranath Tagore" sur quatre lignes.

Les traits de la figure ont été adoucis sur le timbre indien, tandis qu'ils ont été accentués sur le timbre argentin.

Tagore était le membre le plus célèbre d'une famille éminente et influente du Bengale qui appartient au groupe des Brahmanes Pirali, dégradés parce qu'un ancêtre se serait associé aux Musulmants.

Ce groupe a donc joui d'une grande indépendance et d'une plus grande liberté de pensée et d'action que les Brahmanes plus orthodoxes.

Le père de Rabindranath, Devendranath, appelé le Maharsi ou grand sage, était un homme remarquable et profondément religieux qui exerça une profonde influence sur Rabindranath, son septième et plus jeune fils.

Tagore eut une jeunesse solitaire et ce sont des précepteurs privés qui lui donnèrent ses premières leçons à la maison. En 1878, il alla étudier en Angleterre.

Pendant sa vie, il fit onze voyages à l'étranger, le dernier à 69 ans, et visita la plupart des pays d'Europe et d'Amérique, ainsi que la Chine et le Japon, donnant des conférences et recevant des ovations partout.

Non connu en dehors de l'Inde avant 1912, alors que parut la première traduction anglaise de la collection de ses poèmes appelés "Gitanjali", Tagore attira sur lui l'attention du monde entier lorsque son oeuvre lui mérita le Prix Nobel ne littérature, en 1913. On le créa chevalier en 1915.

Il composa la musique de plus de 3,000 chansons, y compris plusieurs de ses propres poèmes.

En 1901, il fonda le Santiniketan ou Foyer de la Paix, une école de garçons, à Bolpur, au Bengale. Cette école, devenue une institution internationale connue sous le nom de Visva-Bharati, a été le principal sujet des occupations de Tagore durant le reste de sa vie.



Le Visva-Bharati est en quelque sorte un monument à un homme dont l'ambition était de fonder une université internationale pour l'étude des différentes cultures et religions du monde et de créer "cette sympathie mutuelle, cette bonne entente et cette tolérance sur lesquelles l'unité de l'humanité peut seule reposer".

Leur histoire

Rappel d'un échec

Le timbre américain que nous reproduisons, émis en 1958, marquait officiellement le centenaire du câble transatlantique, mais il soulignait également un échec, le câble n'ayant duré que deux mois.

Samuel Morse, l'inventeur américain, avait suggéré un câble transatlantique dès 1843, seulement trois ans après que la télégraphie eut été en usage.

Ce n'est qu'en 1851 que fut posé le premier câble sous-marin entre l'Angleterre et la France. De sorte que le projet de l'Atlantic Telegraph Co. parut ambitieux lorsqu'il fut breveté en 1856.

Au début, ce fut un projet uniquement britannique, bien que le gouvernement américain ait coopéré à la première tentative de 1857 en prêtant un navire. Cette expédition rata. A 300 milles en mer, le câble se brisa.

En août 1858, les promoteurs eurent plus de succès.

C'est cet événement que rappelle le timbre américain, mais, en octobre, le câble se révéla défectueux, à cause d'une mauvaise isolation.

Il s'écoula près de sept ans avant qu'on ne tentât un nouvel essai, cette fois avec un câble amélioré et plus lourd. Mais son poids nécessitait l'usage d'un plus gros navire.

On résolut le problème en utilisant le célèbre "Great Eastern", qui était alors le plus gros navire existant.

L'expédition de 1865 fut décevante : à mi-chemin le



câble se brisa. Mais, l'année suivante, avec un meilleur équipement, tout alla bien. Le "Great Eastern" se remit à l'oeuvre, réussit à retirer le câble de 1865 de l'Atlantique et à le poser de nouveau à travers l'océan.

Ce succès fut souligné en 1928 par un timbre qu'émit Terre-Neuve, qui, à cette époque, ne faisait pas partie du Canada. Ce timbre montrait Heart's Content Bay, point d'arrivée du câble et portait l'inscription "First Trans-Atlantic Cable Landed 1866".

Il ne reste plus qu'à attendre pour voir quel pays commémorera le centenaire de cette date !

L'Italie attend 20 millions de touristes en 1961

ROME. (AFP) — 18 millions de touristes étrangers ont visité l'Italie en 1960, laissant dans la péninsule l'équivalent de $657 millions, en devises diverses, a indiqué le sénateur Guidoni, dans un rapport sur le budget italien.

Dans leur majorité, ces touristes se sont déplacés en automobile (12 millions) plutôt qu'en train (4 millions). Six cent mille ont pris l'avion, et trois cent mille, le bateau.

Les Allemands occupent la première place, avec 4,500,000. Ils sont suivis par les Suisses, 2,700,000.

Si l'an prochain, les prévisions se vérifient, souligne le sénateur Guidoni, l'Italie accueillera plus de 20 millions de touristes : on constate en effet que chaque année le nombre des touristes est en augmentation d'environ 2 millions.

UN VOL

SUITE DE LA PAGE 3

Les deux individus ont immédiatement été remis à l'escouade des autos volées de la Sûreté de Montréal. Après avoir interrogé et contre-interrogé les suspects sans résultat, la police se demande encore quel mobile les a incités à agir de la sorte.

Le sergent Léo Plouffe du laboratoire mobile de la sûreté de Montréal et ses hommes se sont rendus sur les lieux, près de la rue Beaudry, et ont repéché le véhicule. Il n'y avait personne à bord.

M. G. PICARD

SUITE DE LA PAGE 3

tous les procédés soient assujettis au décret.

Un banquet réunissant plusieurs représentants de l'industrie de l'imprimerie, des journaux, en plus des délégués, clôturait ces journées.

En plus de Me Gérard Picard, les nouveaux élus sont : M. Roland Thibodeau, secrétaire ; M. Georges Brodeur, secrétaire préposé aux assurances ; M. Alphonse St-Charles, trésorier ; vice-présidents régionaux : MM. Charles Henri, de Joliette, Roméo Paradis, de Québec, J.-A. Morin de Hull, Lucien Dupuis, de Sherbrooke ; vice-présidents professionnels : Gérard Poitras, de l'industrie de la boîte de carton, Lucien Damien, de l'industrie du journal, Marcel Huchet, de l'imprimerie commerciale, Benoit Hébert, des journalistes.

Les directeurs de la fédération sont : MM. Fernand Rodrigue, du Syndicat de l'imprimerie de Montréal ; J. Lefebvre, du Syndicat de l'imprimerie de Laprairie ; Marcel Savard, du Syndicat de l'imprimerie de Hull-Ottawa ; Léo Bellemarre, du Syndicat de l'imprimerie de Joliette ; Jean-Baptiste Bouchard, du Syndicat de l'imprimerie de Chicoutimi ; Paul Pouliot, du Syndicat des journalistes de Montréal ; J.-C. Paquet, du Syndicat des journalistes de Québec ; Roland Labelle, du Syndicat des ouvriers du papier et du carton façonné ; Roland Dussault, du Syndicat des imprimeries des hebdos de Joliette ; Adélard Auclair, du Syndicat des imprimeurs et relieurs de Québec ; Yvette Gaudet, du Syndicat des imprimeries de Sherbrooke ; Roland Filion, du Syndicat de l'industrie du journal ; Raymond Gosselin, du Syndicat des employés de l'Imprimerie nationale. Huit syndicats n'ont pas encore nommé leurs directeurs, mais ils le feront sous peu.

NOUS SOMMES MAINTENANT DEMENAGES AU
1479 MANSFIELD (nord de Ste-Catherine) VI. 9-1274
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.
autrefois ELITE OPTICAL
★ OPTOMETRISTES ★ OPTICIENS

à NEW-YORK le
Radio City
dans l'encadrement de votre fenêtre d'hôtel
Radio City est à un coin de rue de l'Hôtel Victoria. Autres avantages de sa situation : le métro est tout près et vous êtes presque sur Times Square. Le Victoria a 600 chambres, chacune avec baignoire et douche, TV ou radio. Voyez votre agent de voyage local ou appelez notre bureau de Montréal : WE. 5-7413.
Entièrement climatisé


HOTEL VICTORIA
51e Rue et 7e Avenue, New York

SOULAGEMENT IMMÉDIAT DE
l'asthme
grâce à
DYSNÉ-INHAL coupe immédiatement les crises d'asthme et de fièvre des foins. DYSNÉ-INHAL est un produit perfectionné dans un important laboratoire de France et éprouvé dans le monde entier. Il se compose d'une solution médicamenteuse et d'un appareil pulvérisateur permettant de vaporiser par la bouche un véritable brouillard de particules microscopiques qui pénètrent dans les cavités profondes des bronches. De là une action instantanée, un soulagement immédiat. (Quelques coups de poire suffisent pour arrêter la crise.) DYSNÉ-INHAL peut être utilisé n'importe où, n'importe quand, grâce à l'étui pratique qui se glisse dans la poche ou le sac à main. DYSNÉ-INHAL, éprouvé par le corps médical, soulage les cas les plus désespérés.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS.
DYSNÉ-INHAL
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.



Sal Hepatica
le laxatif doux et plaisant
Le Sal Hepatica vous communique une sensation de bien-être après avoir éliminé les malaises causés par la constipation. Le Sal Hepatica est un laxatif rapide mais léger, qui régularise votre système en un rien de temps, il adoucit efficacement les estomacs acides. Le Sal Hepatica n'irrite jamais. C'est un anti-acide aussi rafraîchissant qu'une eau de source.
Les gens de tout âge reçoivent un soulagement rapide et efficace.
NOUVEAU SAL HEPATICA—le laxatif complet

BILINGUE?
Si votre anglais laisse à désirer, n'hésitez pas. C'est facile d'y remédier grâce aux COURS D'ETE de
Institut de
CONVERSATION ANGLAISE
officiellement reconnu et de haute renommée
"ETRE PARFAITEMENT BILINGUE EST UN ATOUT PRECIEUX"
Vie sociale – Affaires – Voyages plus agréables
COURS DU SOIR OU DU JOUR
ENTREVUES
Tous les soirs, jusqu'au 23 juin, de 7 h. 30 à 9 h. 30 et le samedi, de 2 h. à 4 h.
CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION
4265, PAPINEAU, au nord de RACHEL
CENTRE ST-EDOUARD
6513, ST-DENIS, au nord de BEAUBIEN
CR. 9-0678 -- CR. 4-2396

Marshalls
Silks & Fabrics Inc.
★ Nous vendons au comptant
Nos prix reflètent les économies ★
Editorial :
39e ANNIVERSAIRE ... DE LA MAISON DES SOIERIES. Comme chaque année, Marshalls Silks & Fabrics célèbre son ANNIVERSAIRE par une VENTE qui s'ouvre le 12 juin. Nos plus anciennes clientes continuent de nous appeler LA VIEILLE BOUTIQUE ANGLAISE DE SOIERIES. Cet attachement mérite que nous fassions un effort particulier pour répondre à leurs goûts. C'est pourquoi la maison Marshalls offre toujours la meilleure qualité à ses clientes à des prix qui depuis longtemps sont reconnus pour leur modération. Surveillez nos annonces de la Vente Anniversaire : vous pourrez vous procurer des aubaines incroyables dans les tissus chics et uniques, les tissus à la verge et étoffes de fantaisie. MERCI.
G. Kulwau Marshalls
1922 – 1961
VENTE 39e ANNIVERSAIRE
Notre Vente Anniversaire offre les prix les plus bas de la saison. Nous sommes heureux de constater que nos plus vieilles clientes viennent toujours nous encourager. Cette fidélité nous touche profondément.
CREPE ET SHANTUNG PURE SOIE IMPRIMEE COUTURIER IMPORTES
Se vendaient de 5.95 à 7.95
A ½ PRIX
2.97 à 3.98
Des tissus et motifs exclusifs.
AUBAINE ANNIVERSAIRE
TISSUS COUTURIER DE FANTAISIE IMPORTES
Se vendaient de 4.95 à 5.95
3.95
Ces tissus exclusifs à Marshalls sont réduits à l'occasion de notre VENTE ANNIVERSAIRE
UNE IMPORTATION BROCATEL COUTURIER TISSE ET BROCHE ET QUELQUES AUTRES
Se vendaient jusqu'à 6.95
A ½ PRIX ET MOINS
2.95
Des meilleures filatures d'Europe. Venez chercher votre part. AUBAINE ANNIVERSAIRE, MAINTENANT
DE NEW YORK DACRON POLYESTER IMPRIMES
Largeur 44 pouces. Se vendait 3.95
2.49
Se lave comme un rêve à la main. N'exige pas ou presque pas de repassage. AUBAINE ANNIVERSAIRE MAINTENANT —
McCALL'S 5941
BUTTERICK 9689
SIMPLICITY 4014
VOGUE 1488
POIS POLKA HOMANS PURE SOIE
Se vendaient 4.50
2.49
Merveilleuses aubaines dans ces populaires soieries froufroutantes pour l'été.
GRANDE AUBAINE ANNIVERSAIRE !
NYLON BRODE DE SUISSE
Largeur 36 pouces
Se vendait de 2.95 à 6.00
2.49
Nylon brodé en sheer Gossamer aux motifs d'été... Parfait pour les toilettes du soir.
AUBAINE ANNIVERSAIRE
COTONNADE BRODEE DE SUISSE
Se vendait de 3.95 à 4.95
1.99
On n'a jamais vu pareille aubaine dans ces populaires cotonnades de Suisse. AUBAINE ANNIVERSAIRE, la vge
EPAIS ORGANZA SOIE BRODEE
1.59
Magnifique organza Gossamer, richement brodé. Un tissu merveilleux. Couleurs et blanc, noir et pastels.
AUBAINE ANNIVERSAIRE
TERYLENE PURE TERYLENE ET COTON
Largeurs de 36" à 44". Val. jusqu'à 2.50
99¢
Ce merveilleux tissu sèche rapidement et n'exige pas ou presque pas de repassage. Idéal pour le voyage. Bonne variété de motifs.
AUBAINE ANNIVERSAIRE
IMPRIME "SILKEE"
Largeur 40 pouces — Val. jusqu'à 1.95
99¢
Charmants imprimés d'été très en demande. Bon choix de motifs.
AUBAINE ANNIVERSAIRE
IMPRIMES DE SOIE DE NEW-YORK
Largeur 44 pouces. Val. jusqu'à 5.50
2.94
Merveilleux imprimés de New York pour de splendides toilettes de jour et de soirée . . . à peu de frais.
AUBAINE ANNIVERSAIRE
TISSUS COUTURIER ET DESSINATEUR
Se vendaient jusqu'à 4.50
1.59
Groupe extraordinaire de tissus couturier de riche qualité. Très belles tissures, grande variété de marques. AUBAINE ANNIVERSAIRE
GUINGAN IMPRIME ARNEL ET COTON
Largeur 44 pouces. Se vendait jusqu'à 1.79
99¢
Voici de jolis imprimés dans ce tissu genre "lavez et portez", d'entretien facile, idéal pour l'été. Vaste choix d'imprimés, quadrillés et rayés.
AUBAINE ANNIVERSAIRE
POPULAIRE RAYONNE POUR L'ETE
79¢
Largeurs de 36" à 48". Val. jusqu'à 2.50
Vous trouverez de merveilleuses aubaines dans cet assortiment à bas prix. AUBAINE ANNIVERSAIRE.
CHIFFON DE NYLON BLANC Largeur 42". Se vendait 1.19 MAINT. 69¢
PONGEE PURE SOIE ..... Val. 1.79 MAINT. 1.00
Magasin OUVERT jusqu'à 6.30 p.m. le JEUDI et jusqu'à 9 p.m. le VENDREDI
"Qui dit tissus à la verge dit Marshalls" — Un seul magasin: 1195 ouest, Ste-Catherine — Victor 4-2558
MAGNIFIQUE COTON COUTURIER IMPORTE
Se vendait de 2.95 à 4.50
2.49
Des maîtres tisserands de France, de Suisse et d'Italie. Imprimés au pochoir de toute beauté.
AUBAINE ANNIVERSAIRE
GUINGAN DE COTON ARNEL BRODE
Largeur 44 pouces — Se vendait 4.50
MAINTENANT A ½ PRIX
2.25
Populaire guingan brodé. Rouge, turquoise, jaune, tan.
AUBAINE ANNIVERSAIRE
TOILE D'IRLANDE PURE POUR ROBE
1.49
Toile d'Irlande lavable, résistant au froissement, idéale pour l'été. Couleurs, teintes pastelles, noir, blanc, teintes foncées.
AUBAINE ANNIVERSAIRE
COTONNADE DESSINATEUR IMPORTEE
Se vendait de 2.00 à 2.75
1.47
Vous économiserez beaucoup avec cette merveilleuse collection de cotonnades d'été. Beaucoup ont le toucher de la soie. Fins de séries de filatures réputées. —
AUBAINE ANNIVERSAIRE
FAMEUSE COTONNADE MODE
Largeur 36 pouces. Val. jusqu'à 2.50
99¢
Cette cotonnade se porte en tout temps de l'année. Epatante pour costumes. Satins, broadcloth peigné, imprimés pour vêtements familiers et autres.
AUBAINE ANNIVERSAIRE
IMPRIMES DE COTON TRES BEAU CHOIX
Largeurs de 36" à 44" — Val. jusqu'à 2.00
77¢
Des centaines de verges d'imprimés de coton. Economies profitables.
AUBAINE ANNIVERSAIRE
BROADCLOTH ARNEL ET COTON
Largeur 44 pouces — Lorsque parfait, 1.95
69¢
Broadcloth épais, splendide qualité, lavable, résiste au froissement. Teintes pastelles et quelques-unes foncées.

HOLLYWOOD

EN DEUX JOURS

par Claude Gingras

envoyé spécial de "LA PRESSE"

Les vedettes rencontrées

Comme je le disais samedi dernier dans mon premier article sur le voyage-éclair de deux jours que j'ai fait à Hollywood à l'occasion du grand "Jubilé du Film" organisé par Warner Bros., j'ai eu, de même que mes 200 confrères du monde entier invités à ce festival d'un chapeau gigantesque, Leslie Caron m'est apparue très frêle, très pâle, très susceptible aussi, réticente dans ses réponses. C'était sans doute la fatigue du voyage.

Je lui ai parlé en français, exprès pour constater qu'elle possédait toujours cette langue parfaitement. Pas une ombre d'accent.

—Je suis Française. Je suis née à Paris . . . Oui, Leslie Caron est mon vrai nom.

—Quels sont vos projets ?

—A l'automne je vais fonder ma propre compagnie de cinéma.

—Et quelles sortes de films allez-vous produire ?

—Tout ce qui se vendra bien !

—Permettez-moi de vous dire, Mlle Caron, que celui de vos rôles que j'ai préféré a été dans "The Subterraneans" . . . surtout cette scène merveilleuse où vous lanciez des ballons au ciel.

—C'était bien, mais je ne suis pas d'accord avec vous. Attendez de voir "Fanny".

Et sur ce, d'autres journalistes sont venus me "voler" Leslie Caron.



Les trois plus grandes vedettes féminines du moment chez Warner Bros. : LESLIE CARON (au centre), NATALIE WOOD (à gauche) et CONNIE STEVENS, vedettes, respectivement, des films "Fanny", "Splendor In The Grass" et "Susan Slade", présentés en avant-première mondiale au cours du "Jubilé du Film" qui s'est tenu à Hollywood la semaine dernière.

NATALIE WOOD

Combien différente m'est apparue NATALIE WOOD; assez petite mais avec un visage aussi joli et surtout des yeux aussi expressifs qu'au cinéma, vêtue très simplement d'un petit manteau rouge, sans chapeau, comme une étudiante, déambulant parmi les invités sans chercher à se faire remarquer, répondant le plus aimablement et le plus simplement du monde à toutes nos questions.

En fait, la première fois que je me suis approché de Natalie Wood, elle était toute seule, dans un coin, perdue parmi les invités, et je suis sûr qu'elle est passée inaperçue pour beaucoup de gens.

Nous avons causé de mille choses : de New York où a été entièrement tourné son dernier film, "Splendor In The Grass", que nous venions de voir; de l'Europe, de nourriture française, de Hollywood en général; enfin de la résidence qu'elle et son mari, l'acteur Robert Wagner, habitent maintenant à Beverly Hills, et qui est, croit-on, la seule résidence de Hollywood possédant une piscine avec eau salée. Incidemment, le nom véritable de Natalie Wood est Natasha Gurdin.

TROY DONAHUE

Le New-Yorkais TROY DONAHUE (i.e. Merle Johnson jr.), le plus connu et le plus populaire des nouvelles jeunes étoiles de la Warner, est venu plusieurs fois sur les plateaux rencontrer les journalistes.

Donahue est très photogénique et le cinéma l'avantage beaucoup : voilà pourquoi on lui fait tourner tant de films. Il appartient à la catégorie des acteurs et actrices que l'on place devant la camera pour flatter l'oeil des cinéphiles. Mais même au cinéma on s'aperçoit qu'il est un acteur assez médiocre; en dehors de la camera, il est moins grand et moins beau garçon qu'on le croit, il s'habille d'une façon délabrée, manque d'énergie et n'a rien à dire.

Troy Donahue et Natalie Wood tourneront cet été, en Italie, un film d'amour, "Lovers Must Learn".

CONNIE STEVENS

CONNIE STEVENS, celle des nouvelles vedettes féminines Warner qui est lancée peut-être avec le plus de fracas, est très jeune, très blonde et à vrai dire plus jolie en personne que dans son premier grand film, "Susan Slade", qui fut présenté au cours de ce "Jubilé du Film". On la verra par après dans "Parrish" ; dans les deux films elle a pour partenaire Troy Donahue.

Elle a été lancée par le disque : c'est elle qui disait à Ed Byrnes : "Kookie, Kookie, lend me your comb", dans la chanson du même nom et qui a connu le succès que l'on sait.

Connie Stevens m'a dit qu'elle était la fille d'un musicien de jazz de Brooklyn. Son vrai nom est Concetta Ann Ingolia et elle est de descendanse italienne, irlandaise, anglaise et indienne à la fois. Elle chante assez joliment, a enregistré quelques disques et participait au grand spectacle de variétés offert par Warner Bros. à leurs invités au dernier soir du "Jubilé du Film".

WARREN BEATTY

WARREN BEATTY, nouvelle découverte d'Elia Kazan et frère de nulle autre que Shirley MacLaine, est venu au cinéma après avoir fait beaucoup de théâtre à New-York, "on" et "off-Broadway".

Il fait ses débuts au cinéma dans "Splendor In The Grass" où il partage la vedette avec Natalie Wood. Beau garçon, assez grand et très élégamment vêtu, il possède visiblement une forte personnalité mais il y a aussi chez lui (à l'écran et dans la vie privée) cette nonchalance étudiée et d'autres tics qui nous font penser au regretté James Dean.

AUTRES VEDETTES RENCONTREES

YVES MONTAND, en escale-surprise à Hollywood, de retour du Japon où il vient de terminer un film, et en route pour Paris où il préparera un nouveau tour de chant;

ONNA WHITE, danseuse et chorégraphe canadienne du Cap-Breton (où elle est née) et de Vancouver (où elle a reçu son instruction), auteur des danses de "The Music Man" sur le Broadway et au cinéma;

ROBERT PRESTON, l'extraordinaire vedette de "The Music Man" et qui m'a dit : "Nous comptons beaucoup de Canadiens à Hollywood et dans "The Music Man", et nous les aimons tous";

RAY DANTON, plus court et plus maigre qu'à l'écran, passablement prétentieux, surtout depuis qu'il tourne la vie de George Raft (avec Jayne Mansfield !);

BARBARA NICHOLS, la blonde vertigineuse au rire sardonique du film "Who Was That Lady?", celle dont Jack Warner disait l'autre soir "She makes Jayne Mansfield look like Roddy MacDowell", et qui tourne présentement un film sur les prisons de femmes, "House Of Women";

DESIREE SUMMARRA, actrice canadienne de descendance égyptienne, à l'étrange beauté et au regard fascinant, et qui joue dans ce même film le rôle d'une narcomane;

LEE PATTERSON, un autre Canadien, né en Ontario, qui a

DEMAIN : 3e article
HOLLYWOOD
EN GENERAL
et
LE MYTHE
DE LA VEDETTE

tourné dans une vingtaine de films et qui fait actuellement beaucoup de télévision pour la Warner;

DIANE McBAIN, une blonde jolie et tranquille, qui vient de terminer "Parrish" et qui elle aussi fait beaucoup de télévision (elle est Daphne dans la série "Surfside 6");

MARGARITA SIERRA, née à Madrid bien qu'elle ressemble davantage à une Porto-Ricaine, mieux connue des téléspectateurs sous son pseudonyme de CHA-CHA O'BRIEN, et qui m'a dit que son rêve était de tourner la vie de Carmen Miranda;

PETER BRECK, le détective malhonnête du récent film "Portrait Of A Mobster", qui viendra tourner le film que Warner Bros., réaliseront sur la Gendarmerie royale, ici, cet été, et qui, coincidence, vient d'épouser une Canadienne, Diane Bourne, ex-danseuse de Vancouver ;

VIC MORROW, taciturne et lymphatique, gardant probablement toutes ses énergies pour ses explosions devant la camera, comme dans le même "Portrait Of A Mobster" où il jouait le rôle principal, celui de l'impétueux gangster Dutch Schultz;

CLINT WALKER, le "géant" des studios Warner (je crois qu'il mesure 6 pieds 6 pouces), fameux pour son rôle de Cheyenne à la TV;

TY HARDIN, jeune acteur qui a d'abord été ce qu'il est maintenant à la TV : un cowboy, né en fait à Houston, Texas (il incarne Bronco dans la même série "The Cheyenne Show");

CHAD EVERETT, "le plus poli parmi tous ces jeunes", m'a dit une vieille journaliste vivant à Hollywood, garçon à la personnalité très marquée et dont l'on entendra sûrement beaucoup parler avant longtemps (il écrit également des textes pour la TV : "Je déteste l'oisiveté", m'a-t-il dit);

ANNA CAPRI, jeune et jolie brune de descendance hongroise, grand espoir des studios Warner, et qui ne quitte pas son jeune compatriote GEORGE BORNYEK, danseur-chanteur du film "The Music Man";

GARY VINSON, jeune acteur que l'on garde actuellement pour les rôles de reporter parce qu'il en a le "type", et que l'on peut voir notamment à la TV dans la série "The Roaring 20's;

PETER BROWN, le Mackay de la série de TV "Lawman" et qui vient de terminer, aux Philippines, son premier grand film, "The Marauders";

JOHN RUSSELL, acteur spécialisé dans les rôles de westerns, vedette de la même série de TV;

GEORGE MONTGOMERY, vieillissant mais toujours plein d'allure, et qui est temporairement sous contrat avec Warner Bros., pour lesquels il tourne présentement un nouveau Western;

GRANT WILLIAMS, neveu de la chanteuse Mary Garden, excellent comédien bien qu'il ne soit pas particulièrement frappant ni très bien photographié dans "Susan Slade" où, au début du film, il incarne le premier amoureux de Connie Stevens;

JOAN COLLINS, encore plus jolie en personne qu'à l'écran;

VICTOR BUONO, énorme et amusant, l'Egeloff de la série de TV "The Hawaiian Eye", et qui m'a dit préférer désormais la TV au cinéma;

Le trio EFREM ZIMBALIST JR.-ROGER SMITH-ED BYRNES, de la série de TV "77 Sunset Strip";

LOUIS QUINN, le comique Roscoe, de la même émission, bon vivant qui parle à tout le monde;

DOROTHY PROVINE, jeune et jolie actrice et chanteuse remplie de vitalité et de talent, grosse vedette de demain, nous dit-on;

RON STEINER, acteur-débutant, fils du fameux compositeur et chef d'orchestre de musique de cinéma Max Steiner;

JACQUELINE BEER, jeune comédienne française, ex-"Miss Cinémonde", la Suzanne de "77 Sunset Strip", et qui a été tout étonnée d'apprendre que le compositeur Giacomo Meyerbeer s'appelait en réalité Jakob Liebmann Beer;

D'autres encore : GIG YOUNG, SHIRLEY JONES, DANA ANDREWS, BOB CONRAD, VAN WILLIAMS, sans compter tous ceux que j'oublie probablement.

DIVERSES PERSONNALITES

Parmi les personnalités du cinéma qui ne sont pas des comédiens, et avec lesquelles j'ai eu l'occasion de causer au cours de ce "Jubilé du Film",, je mentionnerai (outre Joshua Logan dont j'ai parlé samedi dernier): le metteur en scène ELIA KAZAN qui fut déjà acteur lui-même, ce qui explique qu'il connait si bien tous les secrets de l'interprétation; MORTON DaCOSTA, le brillant metteur en scène de "The Music Man"; l'épouse de M. Logan, qui fut une actrice elle-même (NEDDA HARRIGAN); ROBERT DOUGLAS, ex-acteur de cinéma (il jouait les traitres), devenu metteur en scène de la série de TV "The Hawaiian Eye"; un grand nombre d'autres producteurs, de metteurs en scène, de scénaristes, etc., dont les noms m'échappent; un grand nombre de correspondants étrangers attachés en permanence à Hollywood, dont l'aimable et brillante KIRA APPEL, de "Cinémonde" et "France-Soir"; enfin, la fameuse "columnist" HEDDA HOPPER, fantastiquement chapeautée comme à l'accoutumée, très entourée aussi, et qui a eu la gentillesse de sortir de son cercle d'amis pour quelques minutes, le temps de me donner ses impressions, impressions qui, je crois, résument on ne peut mieux tout ce "Jubilé du Film" : "I'm very glad to give my impression to your readers in French Canada. This Jubilee, I think, is a smart show. Warner Bros. did it because they had something to show. The others did not because they had nothing to show . . . Of course, my boy, you can quote me on this".



WARREN BEATTY, nouvelle découverte d'Elia Kazan, nouvelle étoile masculine de Warner Bros. et vedette de "Splendor In The Grass".



PRISONNIERS ET COMEDIENS — C'est à un groupe de la maison de réforme de Haney, en Colombie-Britannique, que sont allés les honneurs du Concours dramatique annuel tenu dans cette province. C'est la première fois qu'une troupe de prisonniers gagne un semblable concours au Canada. On voit ici l'actrice Marjorie Suddaby aidant un prisonnier à se maquiller pour la représentation de "Lady Audley's Secret".

En Argentine

Incendie d'un théâtre où jouaient Barrault-Renaud

BUENOS AIRES, (AFP) — Un violent incendie a complètement détruit, samedi, la scène du Théâtre National Cervantes où la compagnie Jean-Louis Barrault-Madleine Renaud avait commencé sa tournée argentine. Personne n'a été blessé, mais tous les décors de la compagnie, ainsi que l'appareillage électrique et le système de sonorisation, ont été détruits. Seuls les costumes et les perruques, qui se trouvaient dans une autre partie des coulisses, ont été sauvés.

Délégués canadiens au congrès de Vienne

Une délégation du Centre du Théâtre Canadien participe présentement au 9ième Congrès de l'Institut International du théâtre qui se tient à Vienne. Le Canada est l'un des 38 pays représentés à cet important congrès. Les représentants du Centre Canadien, organisme affilié à l'Institut International du Théâtre (UNESCO), sont John Hirsch, directeur du Manitoba Theatre Centre de Winnipeg, Robert Prévost, décorateur au Théâtre du Nouveau Monde de Montréal, Laure Riese, professeur à l'Université de Toronto et Clare Slater, également de Toronto.

Démenti de M. Gélinas

(PCf) — Le directeur de la Comédie-Canadienne, M. Gratien Gélinas, nie les rapports voulant que la présentation d'oeuvres canadiennes à son théâtre se soit soldée par un désastre financier.

Dans une déclaration remise la presse samedi, M. Gélinas a également précisé qu'il ne songeait aucunement à abandonner la direction de la Comédie-Canadienne.

Des rapports publiés vendredi soutenaient que les efforts de M. Gélinas en vue de promouvoir la présentation d'oeuvres canadiennes à Montréal avaient conduit son organisation à la banqueroute.

Le jury du Festival du film, à Vancouver

VANCOUVER. — Le jury du prochain Festival du film de Vancouver sera composé des trois personnalités suivantes : Mme Kashiko Kawahita, vice-présidente de la Société japonaise de films Towa, M. Norman McLaren, de l'Office National du Film, et M. Herman Weinberg, de New York. Mme Kawahita a été juge au Festival de Cannes en 1960 et au Festival de Berlin en 1956.

Pour la première fois au Canada, le Festival du film de Vancouver accueillera des délégations étrangères. Il en viendra de Tchécoslovaquie, du Mexique et de l'Inde et tout probablement d'autres pays.

Piaf opérée de nouveau

PARIS. (AFP) — Edith Piaf, qui avait quitté jeudi l'hôpital et devait se reposer à la campagne, a dû être hospitalisée d'urgence samedi. Elle a subi une nouvelle intervention chirurgicale qui indique-t-on, s'est déroulée dans les meilleures conditions.

Stravinsky invité à rentrer en Russie

WEST LOS ANGELES. (UPI) —On révèle aujourd'hui qu'Igor Stravinsky a été invité à retourner en Russie en 1962 afin d'y fêter son quatre-vingtième anniversaire de naissance. Deux compositeurs soviétiques, Kara Haryev et Tikhon Khrennikov, qui ont assisté à un Festival de musique à Los Angeles, ont fait l'invitation au célèbre compositeur. Stravinsky est citoyen américain depuis 1945 et il demeure à Hollywood.

La poste interdit un autre roman d'Henry Miller

WASHINGTON. (AFP) — L'envoi par la poste de l'édition américaine du "Tropique du Cancer", roman d'Henry Miller, a été interdit vendredi par décret du département des Postes américaines.

Le département s'est fondé sur une décision de la Cour d'appel de San Francisco datant de 1953, interdisant l'importation aux Etats-Unis du "Tropique du Cancer" aussi bien que du "Tropique du Capricorne" du même auteur et qualifiant ces deux romans d'"ultime obscénité".

Les éditeurs peuvent demander une comparution publique dans les dix jours; l'affaire sera alors entendue par l'officier de justice du département,

HORAIRES

Théâtres

ANJOU : "Soif d'aimer" : à 9 h. sauf le lundi.
LA POUDRIERE : "La Folle nuit" : à 9 h.
STELLA : "La Brune que voilà" : 8.30; Le dimanche à 2 h. 30 et 7 h. 30.

Cinémas

ALOUETTE : "Exodus" : 8 h. Matinées à 1 h. 30 les merc., sam. et dim.
AVENUE : "Watch Your Stern" : 1.35, 3.35, 5.30, 7.30, 9.25.
BIJOU : "Détournement de Mineures" 12.35, 3.43, 6.31, 9.39; "Attila, Fléau de Dieu", 2.03, 5.11, 8.19.
CANADIEN et PLAZA : "Du soleil au coeur" : 1.40, 5, 8.15; "Nuits blanches", 12, 3.15, 6.35, 9.50.
CAPITOL : "The Young Savages" : 10.30, 12.50, 3.05, 5.20, 7.35, 9.50
CHAMPLAIN : "Confidences sur l'oreiller", 2.30, 6.16, 10.02; "Le homme sur la montagne" : 12.30, 4.23, 8.09.
CHATEAU, SAVOY, MONKLAND, OUTREMONT : "Mein Kampf", 1.35, 4.05, 6.35, 9.10.
ELECTRA : "La Mafia" : 1.43, 5, 8.17; "La femme ou fouet" : 12.30, 3.37, 6.54, 10.11.
ELYSEE : "Il Generale della Rovere", 6 et 9 h. Dimanche à 3, 6 et 9 h. Lundi, mardi, mercredi et jeudi, à 11.30; "You Live Only Once".
EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, ROSEMONT : "Gidget Goes Hawaiian", 2.40, 6.05, 9.30; "Most Dangerous Man Alive", 1.05, 4.35, 7.55.
FRANÇAIS : "Tamango" : 12.10, 3.15, 6.20, 9.30; "Les prisonniers du mal" : 1.50, 4.55, 8.05.
IMPERIAL : "South Seas Adventure" 8.40, le dimanche à 7.30; matinées à 2 h. les samedis, dimanches et mercredis.
KENT : "Bottoms Up" : 1.40, 4.20, 7, 9.40; "Royal Tour Of India"; 12.50, 3.30, 6.10, 8.50.
LOEW'S : "Gone With The Wind" : 9 h., 12.45, 4.30, 8.20; le dimanche, 12 h., 3.50, 7.40.
MERCIER : "La Maffia" : 12 h., 3.17, 6.34, 9.51; "La femme au fouet" : 1.50, 5.10, 8.27.
ORPHEUM : "Mein Kampf", 10.40, 1.20, 4, 6.40, 9.20.
PALACE : "On The Double", 10.20, 12.35, 2.5, 5.10, 7.30, 9.45.
PRINCESS : "Gidget Goes Hawaiian", 11.45, 3, 6.15, 9.35; "Most Dangerous Man Alive", 10 h., 15, 1.25, 4.40, 8.
REGENT : "Moment Of Passion", 3 h., 6.25, 9.50; "Come Dance With Me", 1 h. 20, 4.45, 8.10.
RIVOLI : "Tamango" : 2.45, 6.10, 9.35; "Les prisonniers du mal" : 1.15, 4.40, 8.00.
SEVILLE : "Virgin Spring" : 2.30, 6.30; les samedis et dimanches, 2.30, 7, 9.30.
SNOWDON : "Never On Sunday" : 1.10, 3.15, 5.20, 7.30, 9.35
STRAND : "Great White Hunter" : 11.40, 3.05, 6.25, 9.50; "The Lost Continent" : 10.05, 1.25, 4.50, 8.10.
WESTMOUNT : "League Of Gentlemen", 1.45, 4.15, 6.45, 9.15.
ST-DENIS : "Attila, Fléau de Dieu": 12.35, 3.43, 6.31, 9.39; "Détournements de Mineures: 1.55, 5.03, 8.11.

MARIA SCHELL · JEAN MARAIS · MARCELLO MASTROIANNI
Nuits blanches
LION D'ARGENT DU FESTIVAL DE VENISE
en superbes COULEURS et CINÉMASCOPE
aussi à l'affiche
DU SOLEIL AU COEUR
1200 STE. CATHERINE EST — CANADIEN — Air climatisé — PLAZA — 6305 ST-HUBERT

Encore plus GRAND sur GRAND écran!
LE FILM EST COMPLET D'UN BOUT A L'AUTRE
DAVID O. SELZNICK'S PRODUCTION OF MARGARET MITCHELL'S STORY OF THE OLD SOUTH
GONE WITH THE WIND
CLARK GABLE · VIVIEN LEIGH
LESLIE HOWARD · OLIVIA deHAVILLAND
A SELZNICK INTERNATIONAL PICTURE
TECHNICOLOR — RELEASED BY METRO-GOLDWYN-MAYER INC.
A L'AFFICHE LOEW'S
STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

CLIMATISÉS
St-Denis Bijou
FRANK VILLARD · HÉLÈNE CHANCEL
DÉTOURNEMENTS DE MINEURES
EN SUPPLÉMENT À L'AFFICHE
Anthony QUINN · Sophia LOREN
Attila
FLÉAU DE DIEU
EN COULEURS

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
Climatisé par réfrigération
"S.O.S. PACIFIQUE"
Eddie Constantine - Pier Angeli
"MA TANTE", CinémaScope, couleurs
Rosalind Russell - Forrest Tucker
"DANIEL BOONE", Couleurs
Bruce Bennett - Faron Young

"LA FOLLE NUIT"
9 h. 9 h.
EN 6ième SEMAINE
à LA POUDRIERE
Ile Ste-Hélène
Rés. LA. 6-0821
Un spectacle à ne pas manquer !

CE SOIR à 8 heures
OTTO PREMINGER PRESENTE
EXODUS
BILLETS EN VENTE de 9 a.m. à 10 p.m.
sièges réservés
commandes postales acceptées
MATINÉES à 1 h. 30
MERCREDIS $1.50
SAM., DIM. et FÊTES $2.00
SOIRÉES à 8 h.
LUN. à VEN. $2.00
SAM., DIM. et FÊTES $2.50
ALOUETTE
STE-CATHERINE & BLEURY UN. 1-2207

6 DERNIERES !
LE RIDEAU VERT
CE SOIR à 8 h. 30
LA BRUNE QUE VOILA !
de Robert Lamoureux
Mise en scène Y. BRIND'AMOUR
"La Brune que Voilà !" une pièce à succès à la fin d'une saison-succès.
Marcel Vlamincks — Vedettes
Enlevante façon de jouer de Gérard Poirier . . . . intelligente mise en scène de Yvette Brind'Amour.
Laurence Sabbat — Mtl. Star
AU STELLA — VI. 4-1793

CINÉRAMA VOUS EMPORTE VERS DES ÎLES EXOTIQUES AUX mille ÉMOTIONS
CINÉRAMA AVENTURE DES MERS DU SUD
RACONTÉ EN ANGLAIS PAR ORSON WELLES
TECHNICOLOR
CE SOIR à 8 h. 40 !
RÉSERVATIONS : AV. 8-5603
IMPERIAL
1430 BLEURY

DEBORDANT D'EMOTIONS
Gregory PECK
ERNEST HEMINGWAY'S Great White Hunter
AND "THE LOST CONTINENT"! Film dynamique !
A L'AFFICHE !
STRAND

ODEON
EN COULEURS
ROCK HUDSON · DORIS DAY
'CONFIDENCES SUR L'OREILLER'
'LE 3ième HOMME SUR LA MONTAGNE' EN COULEURS
ERNEST BORGNINE
LA MAFIA
'LA FEMME AU FOUET'
EN FRANÇAIS
ANASTASIA
"7 VOLEURS"
EDWARD G. ROBINSON · RED STEGER · JOAN COLLINS
CHAMPLAIN LA. 4-1653
CREMAZIE DU. 8-4210
BEAUBIEN DA. 1-6060
MERCIER CL. 5-6224
ELECTRA LA. 2-9177
VILLERAY DU. 8-5577
Verdun PALACE PO. 8-2092

"LE BABARE ET LA GEISHA" avec John WAYNE
Gina LOLLOBRIGIDA dans "LA BELLE ROMAINE"
"DANIEL BOONE" Bruce BENNET — Lon CHANEY
Amherst
Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851

Le film le plus renversant, le plus puissamment conforme aux faits jamais présenté !
TOUTE L'HORREUR D'HITLER
MEIN KAMPF
Chaque pied de ce film révèle d'authentiques secrets des archives nazies
2e SEMAINE
Outremont Salle climatisée — Monkland HU. 4-9711 — Orpheum Climatisé
SAVOY CLIMATISE et CHATEAU CR. 1-4400

Vous rirez doublement en voyant Mr. Fun prendre ses jambes à son cou
Paramount presents DANNY KAYE · DANA WYNTER
ON THE DOUBLE
with WILFRID HYDE WHITE · MARGARET RUTHERFORD and MISS DIANA DORS
Produced by JACK ROSE · Directed by MELVILLE SHAVELSON · Written by JACK ROSE and MELVILLE SHAVELSON · New Songs by SYLVIA FINE · A DENA CAPRI Production
TECHNICOLOR and PANAVISION
STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.
PALACE

Gidget GOES HAWAIIAN
Autre bon film
POURSUIVI TRAHI DESESPERE
MOST DANGEROUS MAN ALIVE
EASTMAN COLOR
Avec JAMES DARREN · DEBORAH WALLEY · MICHAEL CALLAN · VICKI TRICKETT
Debra Paget · Ron Randell · Elaine Stewart
A l'affiche aux 6 cinémas
PRINCESS UN. 1-2697 · ROSEMONT RA. 1-8930 · RIALTO CR. 7-3700
GRANADA CL. 5-2428 · PAPINEAU LA. 1-6853 · EMPRESS Salle rafraîchie

Le meilleur film étranger!
WINNER ACADEMY AWARD!
"UN FILM SUPERBE . . . que tout cinéphile sérieux ne devrait pas manquer de voir !" Gazette
INGMAR BERGMAN'S THE VIRGIN SPRING
Les danseurs MOISEYEV dans "THE STROLLERS" en couleurs
SUJETS COURTS : "MYSTERIES OF THE DEEP" de Walt Disney en Technicolor
TOUS SIEGES RESERVES — (sauf en matinée du lundi au vendredi)
MATINEE A 2 H. 30 : Du lundi au vendredi $1 ; Sam., dim. et fêtes $1.50
SOIREE $1.50 : Du lundi au vendredi à 8 h. 30 ; Sam. et dim. 7 h. et 9 h. 30
2e SEMAINE
Salle climatisée
SEVILLE WE. 2-1139
Billets par la poste
Guichet ouvert de 11 h. a.m. à 10 h. p.m.

Un film explosif
DOROTHY DANDRIDGE · CURT JURGENS
dans
'TAMANGO'
CinemaScope et couleurs
2ème film
"LES PRISONNIERS DU MAL"
avec
MAY BRITT, FRANCISCO ROBAL, BERNARD BLIER
A L'AFFICHE FRANÇAIS et RIVOLI

BURT LANCASTER
dans la jeune faune de HAROLD HECHT
the YOUNG SAVAGES
A L'AFFICHE
CAPITOL
Stationnement au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic — Air conditionné ! "ALL IN A NIGHT'S WORK", en Technicolor, Dean Martin, Shirley MacLaine. "PORTRAIT OF A MOBSTER", Vic Morrow, Leslie Passish.
Lucerne — Air conditionné ! "THE WHITE WARRIOR", en DyaliScope et couleurs, Steve Reeves. "THE WILD PARTY", Anthony Quinn, Carol Ohmart.
Snowdon — Air climatisé ! 8ième semaine : "NEVER ON SUNDAY" Melina Mercouri, Jules Dassin.
York — Air climatisé ! Van Horne — "CAN-CAN", CinémaScope et couleurs, Frank Sinatra, Shirley MacLaine, Maurice Chevalier. "SANCTUARY", CinémaScope, Lee Remick, Yves Montand.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25c. Au Van Horne, parc de stationnement

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
VI. 5-5047
Laval
BURT LANCASTER
"DIX DE LA LEGION"
en Technicolor — aussi
DIANA DORS, VICTOR MATURE
"TRAFIQUANTS DE NUIT"

LA SCALA
TEL. RA. 1-5107
FESTIVAL
BRIGITTE BARDOT
"LE PORTRAIT DE SON PERE"
"LA MARIEE EST TROP BELLE"
"HAINE, AMOUR ET TRAHISON"

Au Canada

Détention de 36 criminels d'habitude

OTTAWA, (DNC) — Malgré l'abondance des crimes et le surpeuplement des prisons et pénitenciers, les institutions pénitentiaires du Canada ne comptent que 36 détenus que l'on peut classer parmi les criminels d'habitude ou récidivistes reconnus.

Le ministre de la Justice, M. Fulton, a donné ce nombre en réponse à une question du député de Maisonneuve - Rosemont, M. Jean-Paul Deschâtelets, qui l'interrogeait lors de l'examen des crédits de la Justice.

Passibles d'emprisonnement d'une durée indéfinie, ces criminels peuvent espérer être un jour "mis en liberté surveillée" mais leur sentence, selon M. Deschâtelets, demeure trop sévère.

"J'estime, dit-il, que pour aider au moral des détenus, on devrait établir la durée précise de leur sentence. Lorsqu'un homme est condamné à 16, 20 ou 25 ans de pénitencier, il sait au moins que sa détention finira un jour. Par contre, l'emprisonnement de durée indéfinie ne laisse aucun espoir précis".

De l'avis du député de Maisonneuve, un tel état de choses ne reflète plus notre manière de voir en ce qui a trait à la réforme et à la réadaptation.

Le ministre a laissé ces réflexions sans commentaires.

Au sortir du pénitencier: de $80 à $100

OTTAWA. (DNC) — A leur sortie du pénitencier, les détenus recevront dorénavant entre $80 et $100, révèle le ministre de la Justice, M. Fulton, en réponse à une question du député de Vancouver-Est, M. Harold Winch.

Cette somme ne constitue pas une fortune, convient le ministre, mais elle est plus appréciable que les $15 ou $20 que, jusqu'à présent, on remettait aux détenus.

Elle devrait leur permettre de vivre décemment pendant une semaine ou deux, dit encore M. Fulton. En outre, signale le ministre, les détenus n'ayant pas perdu leur droit aux prestations d'assurance-chômage, ils pourront les réclamer à leur sortie des institutions, s'ils y ont droit.

Un prêtre refuse de s'avouer coupable

BUDAPEST, (PA) — M. l'abbé Odon Lenard a plaidé non coupable à l'accusation de complot pour renverser l'Etat. Ses dix co-accusés avaient plaidé coupable et l'impliquaient aussi. Agé de 50 ans, l'abbé Lenard a déclaré au juge Etienne Bimbo : "Je plaide non coupable à tous les chefs d'accusation. Je me suis trompé en écrivant quelques brochures dont le texte est erroné, mais je ne vois pas comment on peut me taxer de crime."

Le juge lui ayant promis que son aveu constituerait "une circonstance très atténuante" et influerait donc sur la peine prononcée, l'abbé Lenard a persévéré dans son refus. Il avait été condamné en 1948 à six ans de prison pour "action subversive". Le juge lui ayant demandé pourquoi ensuite il n'avait pas repris son ministère paroissial, après avoir purgé sa condamnation, le prêtre a répondu : "Il aurait fallu en demander l'autorisation à mon supérieur, Son Eminence le cardinal Mindszenty, archevêque d'Esztergom, qui est provisoirement empêché d'exercer sa fonction."

L'abbé Lenard a aussi expliqué au tribunal qu'"il ne voyait rien d'illégal dans l'enseignement particulier des Ecritures, puisqu'il est permis d'enseigner privément la musique." Il a cependant dit au juge que ce dernier avait raison de le blâmer d'avoir écrit une brochure en faveur du soulèvement de 1956.

Bilinguisme chez les policiers du Parlement fédéral ?

OTTAWA. (DNC) — Le français et l'anglais étant "supposés être langues officielles, du moins à l'échelle fédérale", il ne serait que juste d'espérer un peu de bilinguisme au sein de la Gendarmerie royale, déclare le député de Hull, M. Alexis Caron.

Réaliste, le député de Hull n'a pas réclamé le bilinguisme intégral chez les policiers fédéraux. Toutefois, profitant de l'étude des crédits de la Justice, il a souhaité voir s'établir le bilinguisme au moins chez les policiers en devoir au Parlement.

L'été, dit-il, des milliers de touristes visitent le Parlement. Souvent, ils interrogent les policiers sur divers sujets. Il ne serait que normal que ces derniers puissent leur répondre en français ou en anglais, selon le cas.

Ottawa ne peut dire combien il y a de communistes au pays

OTTAWA. (DNC) — Le ministère de la Justice ne peut établir le nombre des communistes au Canada, mais du témoignage de leur chef, M. Tim Buck, 3,000 Canadiens possèdent une carte de membre du parti.

En réponse à une question du député de Joliette, M. Louis-Joseph Pigeon, voilà la réponse que le ministre de la Justice, M. Fulton, a donnée, vendredi.



Rencontre de printemps dans un parc national canadien. Madame et les enfants s'occupent du cerf. Monsieur consulte sa pochette tourisme Shell—mine de renseignements pratiques.

GRATUITE:

La pochette vacances du Service Tourisme Shell vous offre des itinéraires, des brochures, un carnet de dépenses

Pour le plaisir de l'automobiliste en vacances, les experts en tourisme de Shell savent choisir les belles routes, les choses à voir et les petits coins où l'on mange—et dort—bien. Cette mine de renseignements, elle est vôtre, à portée de main, dans la pochette tourisme que Shell prépare spécialement pour vous.

Passez chez le vendeur Shell le plus proche. Il ne demande qu'à vous servir, il demandera aux experts en tourisme de Shell de préparer un itinéraire de vacances selon vos préférences et vos goûts. Et il vous donnera quelques conseils utiles sur la manière de préparer votre voiture aux plaisirs de la grand'route.

LE SERVICE Tourisme Shell ne se borne pas à distribuer une série de cartes routières. Toute une équipe d'experts en tourisme tracent l'itinéraire le plus agréable—ou le plus rapide—vers votre destination. Pour cela ils ont recours à des trésors de savoir et d'expérience qui vous permettront de profiter complètement de vos vacances—sur la route et aux arrêts.

Comment obtenir la pochette tourisme Shell

Indiquez votre destination au vendeur Shell. Il enverra au Service Tourisme Shell une carte de demande de renseignements. Dans les quelques jours qui suivent il sera en possession de la pochette tourisme préparée spécialement pour vous.

Itinéraires pour flâneurs ou pour gens pressés

Les experts en tourisme de Shell préparent à votre intention un choix d'itinéraires; le chemin le plus rapide ou le chemin des écoliers. Chaque itinéraire est clairement indiqué à l'aide d'une large ligne verte qui n'obscurcit pas les détails de la carte. Pas besoin de vous aveugler pour trouver le bon chemin.

Les cartes Shell contiennent une mine inépuisable de renseignements essentiels pour l'automobiliste.

Route transcanadienne, routes provinciales ou simples routes de campagne, tout y est, en plusieurs couleurs et facile à reconnaître. Si vous voyagez aux Etats-Unis, vous trouverez également les autoroutes, les routes à péage les autoroutes sans péage, avec la plus grande facilité. Une table des distances en milles figure aussi dans chaque carte Shell.

Parcs, terrains de camping, choses à voir

Les cartes Shell sont bien renseignées. Elles indiquent les parcs nationaux, provinciaux ainsi que les monuments historiques. Et pour le bénéfice du nombre toujours grandissant de campeurs, les terrains de camping sont dûment marqués.

Mais la partie la plus importante et la plus agréable de votre pochette tourisme Shell est la série de brochures qui se rapportent aux provinces et aux états que vous visiterez. Que vous-aimiez la pêche, la marche, la visite de monuments, les festivals, les foires ou les expositions botaniques, ces brochures vous "mettront dans le bain" bien avant que vous ne preniez la route.

La pochette tourisme Shell comprend aussi un petit guide des motels, hotels et restaurants qui se trouvent sur votre route. Vous pouvez de la sorte faire votre choix à l'avance et vous éviter le supplice de partir à la poursuite d'un "endroit où manger".



Comment tenir compte de vos dépenses

Le Service Tourisme Shell vous enverra de plus un carnet de dépenses divisé en trois parties. La première partie couvre les dépenses personnelles—nourriture, logement, argent de poche, spectacles etc.

La seconde partie couvre les dépenses automobiles—essence, huile, lubrification.

La troisième partie couvre les dépenses pour accessoires, réparations et le total général de vos dépenses pendant tout votre voyage.

Conseils de prudence avant le départ

A quoi bon courir des risques inutiles et prendre la route sans faire inspecter votre voiture? Combien de vacances ont-elles été ruinées par des bougies defectueuses ou un carburateur mal réglé?

Veillez à ce que votre voiture soit, elle aussi, prête pour les vacances. Demandez à votre vendeur Shell de l'examiner avec soin. Rappelez-vous que les bonnes voitures font les belles vacances.

Voici une courte liste des points essentiels que vous devez faire vérifier:

1. **Shellubrification** de votre voiture pour lui donner aisance et souplesse.
2. **Système d'alimentation.** Vérifier les filtres, serrer les joints et régler le carburateur.
3. **Bougies.** Inspecter, nettoyer, ajuster ou remplacer.
4. **Batterie.** Vérifier. Recharger ou remplacer si nécessaire.
5. **Système d'allumage.** Vérifier les pointes et le condensateur, la bobine et les câbles électriques.
6. **Pneus.** Vérifier l'usure, permuter et gonfler à la pression voulue.
7. **Freins.** Vérifier l'usure des garnitures et ajuster les freins.
8. **Pot d'échappement.** Vérifier s'il y a des fuites. Vérifier le tuyau d'échappement.
9. **Lampes.** Vérifier toutes les lampes et tous les blocs optiques. Régler les phares.

Et avant de prendre le départ, faites le plein de Super Shell, l'essence qui contient les neuf ingrédients des *performances exceptionnelles*.

SHELL

SHELL-2761BF

BULLETIN DE SHELL OIL COMPANY OF CANADA

Projet de Radio-Canada

Deux postes français à Toronto et à Vancouver

par **Amédée GAUDREAULT**

OTTAWA. — Radio-Canada se propose d'installer, d'ici cinq ans, "si elle a les fonds disponibles, des postes de radio de langue française à Toronto et Vancouver".

M. J.-Alphonse Ouimet, président de la société d'Etat, a fait cette déclaration jeudi midi devant le comité parlementaire qui enquête sur la radiodiffusion et la télévision au pays.

Son témoignage a principalement porté sur le service international de Radio-Canada, qui a subi récemment une réduction de personnel. On diffuse maintenant davantage à l'intention de l'Afrique et en utilisant plus d'enregistrements qu'autrefois. M. Marcel Carter a révélé que des 21 employés libérés, 14 ont été transférés à des postes devenus vacants ailleurs à Radio-Canada; deux ont pris leur retraite; trois ont trouvé de l'emploi ailleurs et deux ont refusé des postes qui leur ont été offerts ailleurs à Radio-Canada.

M. Ouimet a signalé que le service international dépend à la fois de Radio-Canada et du ministère des Affaires extérieures. Dans ce domaine, Radio-Canada accepte des directives du gouvernement, tandis que dans celui des services nationaux, elle a un statut indépendant.

M. Ouimet a dit que la télévision "va introduire un nouvel élément" dans le service international, mais n'a parlé d'aucun projet. Il a dit que le brouillage des émissions canadiennes destinées aux pays situés derrière le "rideau de fer" connait une envergure qui varie avec l'acuité des tensions internationales. Les émissions sont des images aussi véridiques que possible de ce qui se passe au Canada.

Le coût de la TV

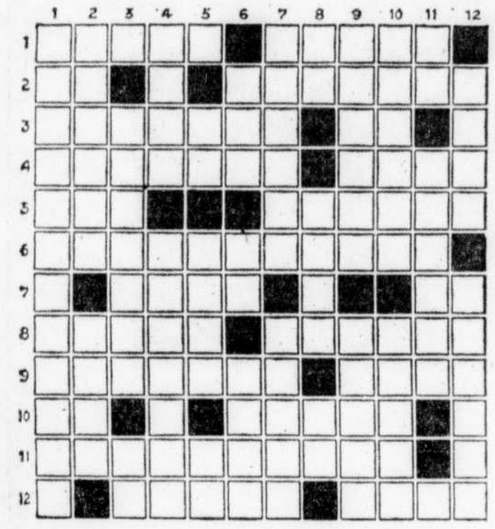
Au début de la séance, M. Ouimet a révélé que l'exploitation du réseau de télévision de Radio-Canada, en 1960-61, a coûté $77 millions, soit $51.7 millions pour le réseau anglais et $25.8 millions pour le réseau français.

Dans le domaine des revenus provenant de la publicité, ceux-ci ont atteint $35 millions, soit $25 millions du côté anglais et $9.8 millions du côté français.

M. Ouimet n'a pas été invité à élaborer là-dessus, mais des documents déposés précédemment méritent d'être mis en lumière, au cas où l'on trouverait que le réseau français rapporte peu, comparativement au réseau anglais.

En réalité, la région de Montréal, où il y a des postes anglais et français, dans un secteur à grande majorité française, a rapporté beaucoup plus que la région de Toronto. C'est donc dire que le public, la clientèle du réseau anglais, est en partie française. Le même raisonnement peut être invoqué, mais à un degré moindre, pour Ottawa, où il y a deux stations de Radio-Canada (T. V.).

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Court et frisé — La deuxième personne de la Sainte Trinité.
2—Interjection — Travailler, sculpter les métaux.
3—Ce qui plait, charme, attire. — Symbole chimique du sodium.
4—Ville de la province de Québec — Hardie, audacieuse.
5—Triage — Nettoyons avec de l'eau.
6—Pente raide d'une hauteur, d'un rempart.
7—Observe secrètement — Note de la gamme.
8—Lèvre inférieure grosse et avancée — Titre, diplôme.
9—Ce qui constitue la nature d'un être, d'une chose — Seigneur.
10—Coutumes — Jette avec force.
11—Pavage en cailloux ou petites pierres.
12—Qui a rapport à l'âne — Empereur de Russie.

Verticalement

1—Robinet de tonneau mis en perce.
2—Fin, rusé — Sorti, né de.
3—Nom des muscles ayant trois faisceaux à une de leurs extrémités — Particule qui renforce l'affirmation.
4—Orna — Désignés, destinés.
5—Année — Peu de chose — Du verbe rire.
6—Tragédie de Corneille — Se suivent dans "peur" — Parti, coterie.
7—Qui sert à la vie (fém.) — Calme et sans inquiétude (fém.).
8—En les — Qui a une saveur rude et désagréable — Négation.
9—Donne une nouvelle forme, une nouvelle existence à — Etoffe croisée de laine.
10—Ensemble des armoiries qui composent un écu armorial — Du verbe venir.
11—Voyelle double — Pénétrer.
12—Voies de circulation — Tailler la tête d'un arbre.

Solution demain



Solution du dernier problème

Ce soir, 9 h.
"SPORTSMAN'S CLUB"
LE CANAL 12

CFTM-TV 10
présente

LUNDI, 12 JUIN

6 h. 00 — TELE-METRO
6 h. 50 — SPORT-IMAGES
7 h. 00 — NOUVELLES DOW
7 h. 15 — EN CINEMATHEQUE
9 h. 00 — AU COMPTOIR DU RIRE
9 h. 30 — TELE-POLICIER
10 h. 00 — ECRAN D'ETOILES
10 h. 30 — QUI SONT-ILS DONC ?
10 h. 45 — NOUVELLES
10 h. 56 — METEOGRAMME
11 h. 00 — LA RONDE DES SPORTS
11 h. 10 — CINEMA

MARDI, 13 JUIN

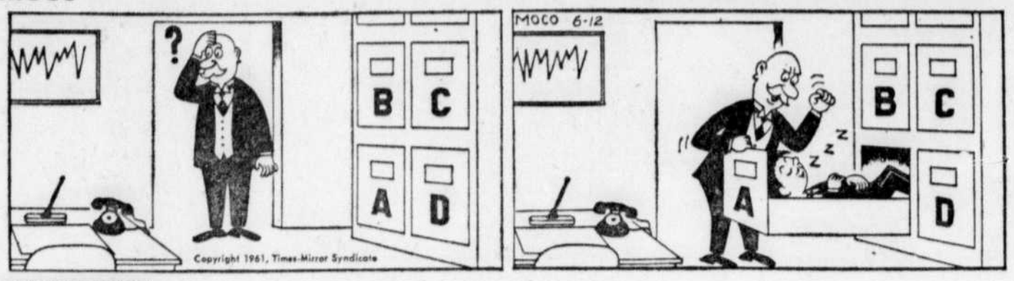
3 h. 30 — OUVERTURE — EN MATINEE
5 h. 30 — LES TROIS MOUSQUETAIRES

Les installations techniques de CFTM-TV sont ultra-modernes. En cas de difficulté, consultez votre expert électricien.

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



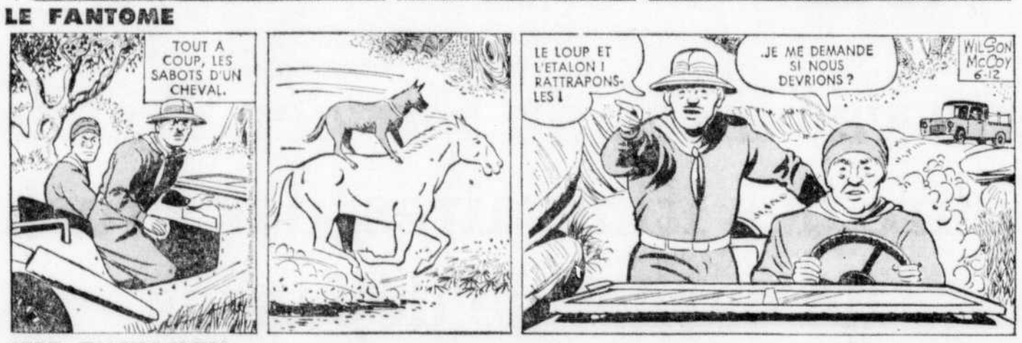
PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



JEFF BUCHANON



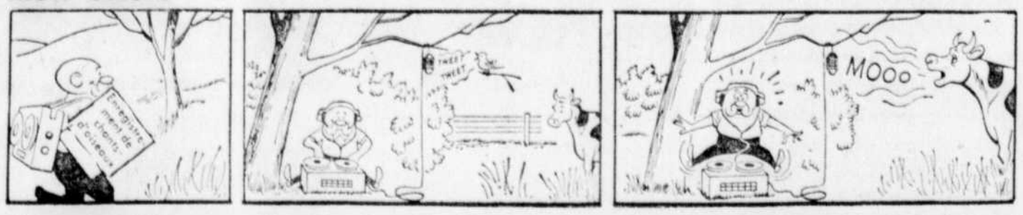
LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal 3—WCAX : Burlington 4—CFCM : Québec 5—WPTZ: Plattsburgh 6—CBMT : Montréal 7—CHLT : Sherbrooke 8—CJSS : Cornwall 10—CFTM : Montréal 12—CFCF : Montréal

LUNDI

4:00 P.M.
2,4: Bobino
3: Brighter Day
5: Make Room For Daddy
6: Rosemary Clooney Show
7: Cinéfeuilleton
8: Cartoons
10: En matinée
12: Jeff's Collie

4:15 P.M.
3: Secret Storm
7: Be My Guest

4:30 P.M.
2,4,7: La Boite à surprise
3: The Edge of Night
5: Here's Hollywood
6,8: Junior Roundup
12: Surprise Party

5:00 P.M.
2,4,7: Le Courrier du Roy
3: Popeye
5: Rin Tin Tin

5:15 P.M.
3: Tales of Vikings

5:30 P.M.
2: Le Roi de la jungle
4: Capitaine Tombola
5: Cartoon Carnival
6: Quick Draw McGraw
7: Man Without a Gun
8: Bugs Bunny
10: Aigle noir
12: The Three Stooges

5:45 P.M.
3: Music Country Style
12: Carte Blanche

6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Headlines
4: Sur la route
5,8: News, Sports
6: I Love Lucy
7: Melody Ranch
10: Télé-Métro
12: Sports

6:10 P.M.
3: World of Sports
12: Carte Blanche

6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
8: Dateline Seaway Valley

6:20 P.M.
4: Sport revue

6:25 P.M.
2: Ce soir

6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3: News
4,7: Manchettes
5: Cartoon Carnival
6: Metro
8: "G-Men"
12: News

6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Doug Edwards
4: Cinéfeuilleton
5: Huntley, Brinkley
6: News, Sports
7: Météo et Sports
10: Sport-images
12: Carte Blanche

7:00 P.M.
2: Les Uns, les autres
3: Rescue 8
4: Nouvelles sportives
5: Lawman
6: Seven-O-One
7: Disqu'O Vision
10: Nouvelles
12: Donna Reed

7:15 P.M.
4: Panorama
10: "Le grand John"

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: To Tell The Truth
4: Au secours
5: The Americans
6: Don Messer's Jubilee
7: Télé-Supplément
12: "Guilt is my Shadow"

7:45 P.M.
2: Télé-disques
7: Par le trou de la serrure

8:00 P.M.
2,4,7: Eh! bien chantez maintenant
3: Pete and Gladys
6, 8: Danny Thomas

8:30 P.M.
2,4,7: La Poule aux oeufs d'or
3: Bringing Up Buddy
5: Wells Fargo
6,8: The Music Makers

9:00 P.M.
2,4,7: La Pension Velder
3: Danny Thomas Show
5: Whispering Smith
6,8: The Flintstones
10: Au comptoir du rire
12: Sportsman's Club

9:30 P.M.
2: Reportage
3: Andy Griffith Show
4,7: Destination danger
5: Adventures in Paradise
6,8: Festival '61 — 10: Télé-policier
12: 77 Sunset Strip

10:00 P.M.
2,4,7: Histoire d'amour
3: Hennesey
10: Ecran d'étoiles

10:30 P.M.
2,4,7: L'Afrique en marche
3: Brothers Brannagan
5: The Deputy
10: Qui sont-ils donc ?
12: Pulse

10:45 P.M.
10: Nouvelles

11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3,5,6,8: News
10: Sports, météo
12: "Professor Beware"

11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: "Accused of Murder"
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
8: Hour Final
10: "Coeur sur mer"

11:22 P.M.
2,4: Commentaire
6: Final Edition
7: News

11:30 P.M.
2: L'Art et les hommes
6: Diamond Glove Boxing
7: Lutte
8: "The Sisters"

12:30 A.M.
12: News, Sports, Meditation

MARDI

CBFT — Canal 2	CFCM — Canal 4	CHLT — Canal 7	CFTM — Canal 10
P.M.	P.M.	A.M.	P.M.
1:00—Musique	12:50—Vie de l'Eglise	11:00—L'heure de Pierrot	3:50—Nouvelles
1:55—Téléjournal	12:55—Nouvelles	P.M.	4:00—En matinée
2:00—"La Salamandre	1:10—Parlons sport	12:00—Basic Russian	5:30—Les trois
3:30—Bonjour Madame	1:15—Siège réservé	12:30—CBC News	mousquetaires
4:00—Bobino	2:45—Fémini-thé	12:45—Première édition	6:00—Télé-métro
4:30—La Boîte à surprise	3:00—La jardinière	1:00—Pot-pourri féminin	6:55—Sport-images
5:00—La Vie qui bat	3:30—Bonjour Madame	2:00—"La nuit décisive"	7:00—Nouvelles
5:30—Ouragan	4:00—Bobino	3:30—Bonjour Madame	
6:00—Edition métropolitaine	4:30—La Boîte à surprise	4:00—Cinéfeuilleton	
	5:00—La vie qui bat	4:15—Actualité féminine	
	5:30—Casey Jones	4:30—La boîte à surprise	
	6:00—Manchettes Int.	5:00—La vie qui bat	
		5:30—Whirlybirds	

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. — CBF-FM 95.1 mc. CBM-FM 100.7 mc. — CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 — CBF 690 — CBM 940 — CFCF 600 CJAD 800 — CKVL 850 — CKGM 980 — CJMS 1280

LUNDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Fin d'après-midi
CBF—Métro-magazine
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CJMS—Nouv. — Léo Lebel
CFCF—Gerry-Go-Round
CKGM—News
CBM—News—Tempo
CJAD—News, M. Stephens

5:30 P.M.
CKAC—Comédie-éclair, fin d'après-midi
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CKGM—Pops
CBM—John Fisher, Tempo
CJAD—News, M. Stephens

5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CKGM—News
CBM—World of Pets

6:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Musique
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Opéra
CJMS—Angelus — Nouv. Serge Bélair
CJAD—News, Leslie Roberts
CFCF—Dean Kaye News
CBM—News, Parliamentary Report

6:10 P.M.
CKAC—Les courses

6:15 P.M.
CKAC—Dans l'creux de l'oreille
CBF—Le monde aujourd'hui
CJMS—Editorial
CJAD—Danny Gallivan
CKGM—Feature
CBM—Byline
CFCF—Entertainment Guide

6:20 P.M.
CKAC—Forum des sports
CBM—Roving Reporter

6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CBF—Rond Point
CKVL-FM—Concert Tzigane
CJMS—Nouv. — S. Bélair
CFCF—Sportsreel
CBM—Rawhide
CJAD—Mike Stephens
CKGM—News

6:40 P.M.
CKAC—Commentaires

6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CKGM—Feature
CBM—Candid Concert
CJMS—S. Bélair — Gagnante Club-Ménagères
CFCF—News, Commentary

7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—Psychologie de la vie
CKVL-FM—Concert
CBM-FM—Résumé — News
CJMS—Nouv. — Club Hi-fi
CBM—R.P.M.
CJAD—News, Hi-Fi Club
CKGM—News
CFCF—Bob Dell

7:15 P.M.
CKAC—Variétés
CBF—Tour de chant de...
CBM-FM—Divertimento
CKGM—Pops

7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CBF—Vie économique
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CJMS—Nouvelles — C. Dumont
CBM—Now I Ask You
CKGM—News

7:45 P.M.
CBF—La Politique provinciale
CJMS—Nouvelles sportives
CJAD—News — Sports
CKGM—Feature News and Analysis

8:00 P.M.
CKAC—Nouv. - Evénements
CBF—Découvrons les Amériques
CKVL-FM—Musique de ballet
CKVL—Hit Parade Canadien
CBM—Songs of My People
CKGM—News
CFCF—Assignment
CJMS—Nouv. — Montréal ce soir
CJAD—Italian Festival
CBM-FM—Songs of My People

8:10 P.M.
CKAC—Galetés musicales

8:15 P.M.
CKGM—Feature

8:30 P.M.
CBF—Hors série
CKVL-FM—Voix connues
CFCF—Court of Opinion
CJAD—Adventure in Music
CBM-FM—Musique du Canada
CKGM—News
CBM—Summer Fallow

8:45 P.M.
CJMS—C. Dumont
CKVL—Ce soir à Ottawa
CKGM—GM — PM

9:00 P.M.
CKAC—Nouv. LeBel de nuit
CKVL—Piano Quiz
CKVL-FM—Opérettes
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CBM-FM—Roland Pack Singers
CBM—Festival Singers
CFCF—Late Show
CJAD—News, Adventure in Music
CKGM—News

9:15 P.M.
CKGM—Editorial

9:30 P.M.
CBF—Musique de Chambre de Montréal
CKVL-FM—Ouvertures
CJMS—Nouv. — Y. Leclerc
CKVL—Bonsoir mes amis
CKGM—News
CBM-FM—Les Petites symphonies
CBM—Les petites symphonies

9:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CKGM—Feature

10:00 P.M.
CBF—Radio-Journal
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CKVL-FM—Musique de France
CBM-FM—Fantaisies chromatiques
CFCF—Late Show
CJAD—News, Concert
CKGM—Dave Boxer
CBM—News, Talk

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CBF—Les pôles de l'esprit
CKVL—Prière du soir
CJMS—Echo de ma ville — Opinion des auditeurs
CKGM—Open Mind
CBM—University of the Air
CBM-FM—The English Tongue

10:45 P.M.
CKAC—Nouv. Sports
CBF—Nouvelles sportives
CKVL—Bonsoir mes amis, Sports en revue
CJMS—Sportorama — Echo de ma ville

11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Aux portes de la nuit
CKVL-FM—Musique de Mozart
CKGM—News, Music
CJMS—Nouv. — Dame de Coeur
CFCF—News, Sports
CBM-FM—Nouv. — Concert
CJAD—The world tonight
CBM—Montreal Recital

11:10 P.M.
CKAC—LeBel de Nuit
CFCF—Bridge To Dreamland

11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'actualité

11:30 P.M.
CJAD—Ralph Kirchen
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Musique de chambre
CBM—Around the World
CKGM—News

11:45 P.M.
CBF—Radio-Journal
CKGM—Golden Music
CFCF—Late Show

12:00—Minuit
CKAC—Nouv. - LeBel de nuit
CBF—Nouv. — Concert
CKVL—All Night Boys
CKVL-FM—Symphonie de minuit
CJMS—Nouv.— Sportorama — jusqu'à l'Aube
CJAD—Ralph Kirchen
CBM-FM—Fermeture
CFCF—Bridge To Dreamland
CBM—News, Opera Cameos

1:00 A.M.
CKAC—Nouv. - La pensée du soir. Fermeture
CKVL-FM—Melachrino et son orchestre

MARDI — CKAC

A.M.
5:55—Nouvelles
6:00—La messe du jour
6:30—Nouvelles
6:33—Bon matin
7:00—Nouvelles
7:05—Bon matin
7:25—Les sports avec ..
7:30—Manchettes
7:35—Bon matin
7:45—Le quart d'heure de l'Orstoire
8:00—Les nouvelles canadiennes
8:05—Les nouvelles internationales
8:10—Réal Dorval
8:15—Bon matin Gabi Drouin
8:30—Les manchettes
8:33—Bon matin Gabi Drouin
8:57—Jouez Radio
9:00—Nouvelles
9:05—Du "pep" avec Duceppe
10:00—Les manchettes
10:05—Un "peu" de tout
10:57—Jouez Radio
11:00—Nouvelles
11:05—La revue de Michel Noël
11:57—Jouez Radio
P.M.
12:00—L'Angélus, Nouvelles
12:05—Ici Pierre Chouinard
12:30—Coeur à coeur
12:45—Ici Pierre Chouinard
12:57—Jouez Radio
1:00—Les nouvelles canadiennes
1:05—Les nouvelles internationales
1:10—Du "pep" avec Duceppe
1:45—La blague express
1:57—Jouez Radio
2:00—Nouv., A & P vous appelle
2:30—Chansons d'amour
2:57—Jouez Radio
3:00—Nouvelles, R.S.V.P.
3:57—Jouez Radio
4:00—Nouvelles
4:05—Les événements sociaux
4:30—Nouvaine au Sacré-Coeur
4:45—Une vedette chante

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 13 JUIN: Les enfants nés en ce jour seront particulièrement enclins à se comporter avec indépendance dans leur milieu familial, domestique ou professionnel. En outre, ils sont prédestinés à des changements importants dans leur métier ou dans leur vie privée. Ils ont de grandes possibilités pour se libérer avantageusement de situations critiques, grâce à leur intuition et à leur ingéniosité.

Le bélier (du 21 mars au 19 avril) — Sujets de contentement dans votre travail. Un surcroit d'activité ne vous gênera pas, car vous ferez les choses avec passion. Vous attirerez l'attention d'une personne importante sur vos aptitudes et qualités. Ne vous laissez pas troubler par des doutes injustifiés. Calme dans les sentiments.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Amélioration dans les rapports sociaux. Evitez les discussions en ce qui concerne les questions financières. Montrez-vous entreprenant ; les activités que vous remplirez avec entrain seront favorisées. Sur le plan sentimental, vos projets se réaliseront et vous serez payé de votre longue patience.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — La curiosité d'une personne sans gêne vous mettra de mauvaise humeur ; sachez vous débarrasser des fâcheux. Bon équilibre budgétaire. Ne refusez pas les nouvelles possibilités qui s'offrent à vous, elles s'avéreront fructueuses. La soirée favorise les réconciliations d'amoureux.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Meilleur rendement dans votre travail ; vous finirez par trouver un plan d'action qui vous convient. Reposez-vous physiquement, mais ne laissez pas votre esprit suivre la pente du désoeuvrement. Vous ferez une rencontre qui apportera peut-être du nouveau sur le plan du coeur.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Excellente journée pour faire des transactions commerciales d'une certaine importance. Vous vous sentirez détendu et entreprenant. Dans les sentiments, ne soyez pas pessimiste sans raison; vous peinez celui qui a confiance en vous. Suivez l'exemple heureux d'un ami sans souci.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Vous serez le centre d'attraction dans votre milieu de travail et cela ne sera pas pour vous déplaire. Attention aux personnes indiscrètes. Une tendance au laisser-aller pourrait vous faire négliger des problèmes qui ont leur importance. Agréable compagnie ce soir.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Faites un effort pour améliorer vos relations avec vos supérieurs et vos collègues, d'autant plus que vos affaires sont en progrès. Bonne journée pour vous occuper plus que de coutume de votre intérieur et de votre confort. Excellente entente avec l'être aimé.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Attention aux étourderies; il est des engagements à ne pas oublier. Vous serez riche en idées artistiques que vous aurez hâte de mettre en pratique. Vous serez en mesure de créer de nouvelles sources de gains et de faire des acquisitions durables. Flirt favorisé par une humeur euphorique.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Vous vous sentirez dans votre élément et capable d'affronter les situations les plus difficiles. Contrôlez une imagination qui tend à dépasser son rôle. En amour, l'objet de vos aspirations se montrera sensible à vos avances.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Ne laissez pas les discussions financières assombrir le climat familial. Essayez plutôt de régler ce genre de problèmes en dehors de la maison, avec l'aide d'un ami ou deux. Pour bien diriger votre vie sentimentale, laissez parler la raison plutôt que le coeur.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Faites appel à votre charme et à votre personnalité si vous vous sentez en infériorité. De nouvelles connaissances ne doivent pas vous faire négliger de vieux amis. En amour, des retards ou des situations délicates risquent de mettre à l'épreuve votre patience et votre tact.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Faites preuve de circonspection dans vos contacts sociaux. Ne parlez pas trop abondamment de vos affaires privées et tâchez de ménager les gens qui, actuellement, vous sont utiles. Veillez également à ce que la crainte de faire des erreurs ne paralyse pas vos actions.



Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

AU BANQUET DU CENTENAIRE DE STE-AGATHE — S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, était le conférencier invité au banquet du centenaire de Sainte-Agathe, samedi soir. De gauche à droite, M. Marcel Deschambault, député de Terrebonne aux Communes; Mgr J.-Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier; Son Eminence le cardinal; M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province et ministre du Tourisme, et Mgr André Ouellette, évêque auxiliaire de Mont-Laurier.

"La paroisse et le tourisme doivent exercer une influence salutaire"

-- Le cardinal Léger

Le 7 juin 1861, Mgr Ignace Bourget, alors évêque du diocèse de Montréal, nommait officiellement l'abbé Joseph Ritchot, curé d'un petit village de colons, connu sous le nom de Sainte-Agathe - des - Monts. Aujourd'hui, Sainte-Agathe est l'une des plus importantes paroisses du nord de Montréal et un centre touristique de réputation internationale.

Samedi marquait la première journées des fêtes du centenaire de la paroisse, célébrations qui se sont prolongées jusqu'à hier après-midi. S. Exc. Mgr J.-Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier, avait personnellement invité Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, aux manifestations du centenaire.

Plusieurs personnalités politiques, dont MM. Lionel Bertrand, secrétaire provincial, et Marcel Deschambault, député du comté de Terrebonne aux Communes, ont accepté l'invitation de Me Jean-Baron Lafrenière, maire de Sainte-Agathe.

Mais ce centenaire avait une double signification pour la communauté des Frères du Sacré-Coeur. En effet, les anciens élèves de Sainte-Agathe ont obtenu de la Fédération des Amicales que cette dernière tienne son 30e conventum annuel dans les murs de cette municipalité.

A cette occasion, le Rév. Frère Josaphat, Supérieur général de la communauté, a bien voulu quitter Rome pour honorer de sa présence sa ville natale et ses concitoyens. Sa visite à Sainte-Agathe a été considérée comme un événement marquant des fêtes du centenaire.

Le tourisme

Présenté par S. Exc. Mgr J.-Eugène Limoges aux quelque 400 personnes qui s'étaient rassemblées à l'hôtel Belmont pour le banquet de circonstance, Son Eminence le cardinal Léger a traité de la paroisse et du tourisme.

"La paroisse et le tourisme sont, dans votre région, deux réalités qui doivent exercer l'une sur l'autre une influence salutaire pour le bien des âmes et la gloire de Dieu", a déclaré l'archevêque de Montréal.

Son Eminence a poursuivi en rendant hommage au roi du Nord, l'incomparable curé Labelle. "Lorsque Mgr Labelle ouvrait ces régions, plusieurs voyaient en lui un illuminé. Mais les hommes de Dieu ont parfois un pressentiment des choses qui sont enveloppées dans le mystère du présent".

"Voyez cet empire du Nord, où affluent des milliers et des milliers de touristes, n'est-ce pas ce que le curé Labelle pressentait, lorsqu'il traversait ces forêts immenses et ces vallons inhabités ?" de s'écrier le cardinal.

Le conférencier d'honneur a continué en disant que "la venue d'étrangers parmi vous ne doit pas provoquer ce sentiment désagréable d'être dérangé. Ce sont les paroissiens qui doivent, par leur ferveur et leurs initiatives, enseigner aux estivants le chemin de l'Eglise".

Appel aux laïcs

"Il faut, a poursuivi Son Eminence, que nous repensions nos méthodes d'apostolat et que nous fassions appel à des laïcs responsables qui peuvent devenir une puissante force de bien. Evidemment, il faut découvrir ces âmes pour s'en servir, mais entre cette découverte et le service demandé, il y a la longue période de formation".

Le cardinal-archevêque a tenu à préciser que cette formation doit être religieuse, mais qu'elle doit être aussi humaine et intellectuelle. "Il faut préparer des hommes et des femmes qui seront capables de parler, même en public, pour éclairer tant d'esprits aveuglés ou plongés dans l'ignorance".

"Parmi les estivants qui ont largement contribué à soutenir les oeuvres des diocèses du Nord, beaucoup viennent de la métropole. Et parmi eux, se trouvent d'admirables chrétiens qui sont prêts, non seulement à contribuer aux oeuvres de leur diocèse d'adoption, mais à rendre service dans l'ordre spirituel".

"Si les étrangers constatent que les membres d'une même paroisse se jalousent, s'ignorent et cèdent à toutes leurs petites passions d'intérêt, ils hausseront les épaules en passant devant l'Eglise", a poursuivi Son Eminence.

"Comment pourraient-ils avoir la tentation d'entrer dans le temple de Dieu, même le dimanche, quand ils auront constaté que ce passage à l'église ne change pas les hommes avec qui ils vivent ? Le chrétien qui ne pratique pas les vertus naturelles de justice peut difficilement demander aux autres hommes de chercher dans sa religion les arguments qui les conduiront à la vérité."

Le cardinal Léger a terminé en disant : "Si la paroisse se compose de tous ceux qui résident sur le territoire, cet esprit familial doit s'exprimer par un amour désintéressé des uns envers les autres, au point que les étrangers devraient pouvoir dire ce que les païens disaient des premiers chrétiens : "Voyez donc combien ils s'aiment !"

La rue Wellington fermée partiellement

Afin de permettre la construction d'un viaduc sous les voies des Chemins de fer nationaux, la rue Wellington sera fermée à la circulation dans le secteur compris entre les rues de la Congrégation et Mullins pour une période d'environ une année.

En conséquence, à partir de mercredi le 14 juin, à 9 h. 30 de la matinée, et pour toute la durée des travaux de construction, le parcours des lignes 58-60-61 sur la rue Wellington sera modifié comme suit :

VERS L'OUEST, les autobus feront un détour par les rues Centre, Richmond, Grand Trunk, Hibernia, Coleraine et Charron pour revenir à Wellington et continuer le trajet habituel.

VERS L'EST, le détour se fera par les rues Charron, Coleraine, Hibernia et Mullins avant de continuer la route régulière sur la rue Wellington.

De nouvelles luttes scolaires se préparent !

La section d'éducation au ministère du Grand Nord est un "Orangemen's Paradise"

-- R.P. André Renaud

OTTAWA (par G. D.) — Le principe de la confessionnalité est reconnu dans le Yukon et les territoires du Nord-Ouest, a dit en substance, le R. Père André Renaud, o.m.i., directeur général de la commission des oeuvres indiennes et esquimaudes des pères Oblats et observateur pour le compte du Yukon et des Territoires au conseil canadien de l'éducation catholique.

"Mais le partage du personnel enseignant entre catholiques et protestants n'est nullement reflété à l'échelon administratif supérieur, a déclaré le Père Renaud. Inspecteurs, responsables des services, chef et sous-chef de section sont tous protestants laïcisants et parfois ouvertement anticatholiques. Au fait, grâce à une élimination systématique des catholiques aux postes de responsabilité, la section d'éducation au ministère du Nord est un véritable "Orangemen's Paradise". Cela explique la plupart des démêlés des trois dernières années et dont quelques-uns, on le sait, n'ont pas été sans retentissement".

Pour le Père Renaud, "L'évolution des régimes scolaires des territoires fédéraux est de souveraine importance non seulement pour la population catholique locale, mais également sur le plan national, puisque éventuellement ces régions accéderont au statut provincial, avec toutes les conséquences que l'histoire scolaire de l'Ontario et des provinces de l'Ouest nous a appris à apprécier et souvent à regretter".

OLDSMOBILE 1961

La voiture la plus perfectionnée et LA PLUS REMARQUABLE dans la

Catégorie des prix moyens

La célèbre "CLASSIC" "98" — La Dynamic "88"

La Super "88" — La toute nouvelle "F-85"

CHOIX DE COULEURS — LIVRAISON IMMEDIATE

Jarry Automobile Incorporée

VOTRE DEPOSITAIRE EXCLUSIF OLDSMOBILE ET ENVOY

4384, St-Denis

VI. 2-8221 — VI. 2-6570

COMPTANT

immédiat pour comptes recevables, ventes à crédit

Nous mettons à votre service nos nombreuses années d'expérience dans le financement des ventes directes.

COMMODITY DISCOUNT LTD.

5757, Decelles — RE. 9-2287

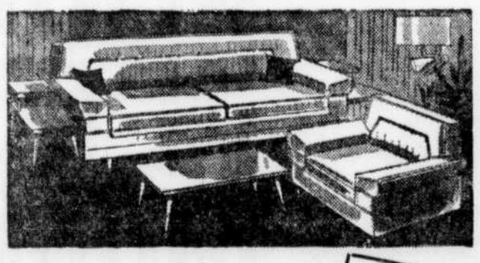
Faites RECOUVRIR vos MEUBLES chez

Quintal CHESTERFIELD CO.

REMBOURREURS — Maurice Quintal, prop.

3 MCX, PRIX A PARTIR DE

$79



- Rembourrage de meubles : studio, chesterfield, davenport, sectionnel
- Neuf — Réparation
- Remodelage
- Ouvrage garanti
- Facilités de paiement
- Les prix les plus bas en ville

2315 est, ONTARIO

LA. 3-0736

Estimés gratuits

Venez voir nos SPECIAUX à la salle d'échantillons



Tout le monde aime une barre Mars



3 RÉGALS DANS UN!

1 Chocolat au lait crémeux

2 Caramel délicieux

3 Lait malté fouetté et crémeux

MAINTENANT 40% PLUS DE CHOCOLAT

Aussi TREETS • SPANGLES • MALTESERS • GALAXY • BOUNTY • OPAL FRUITS

Elégante! Etonnante! Enlevante!



Prestigieux coupé decapotable 98

Une valeur General Motors

Toujours la première à vous offrir les meilleures innovations, l'Oldsmobile reste bien en avance sur les voitures ordinaires et porte le plaisir de conduire au plus haut degré jamais atteint!

LIGNE *incomparable*

Il suffit d'un coup d'oeil pour se rendre compte que c'est vraiment la ligne d'avant-garde que les carrossiers s'efforceront d'imiter au cours des années à venir.



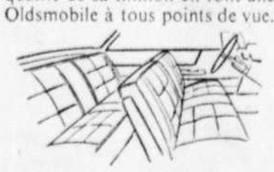
DOUCEUR *inégalable*

Le confort et la sécurité uniques de l'Oldsmobile sont le fruit d'une expérience et d'une habileté inégalées dans le domaine de l'automobile. C'est la plus douce des voitures, la plus silencieuse et la plus exempte de vibrations.



ÉLÉGANCE *sans pareille*

Ouvrez la porte d'une Oldsmobile 61 et vous constaterez que son intérieur, comme son extérieur, est le plus chic de sa catégorie. Son confort, son élégance, la qualité de sa finition en font une Oldsmobile à tous points de vue.



PERFORMANCES *étincelantes*

Le moteur Skyrocket fait équipe avec la nouvelle transmission Hydra-Matic à dispositif Accel-A-Rotor pour assurer à votre Oldsmobile 61 une vitesse d'accélération extraordinaire qui vous permet d'atteindre la vitesse de croisière en quelques instants.



ÉCONOMIE *imbattable*

Son moteur Rocket fonctionne avec de l'essence ordinaire, et sa construction témoigne de ce souci de la qualité qui, fait que l'Oldsmobile conserve le maximum de valeur pendant des années. Pour la qualité, Oldsmobile est en tête de sa catégorie.



Summum de l'élégance et du plaisir de conduire

OLDSMOBILE 88·98 F-85

Vendeurs autorisés "OLDSMOBILE" dans le Grand Montréal

JARRY AUTOMOBILE LTEE
4384, rue St-Denis — Tél. : VI. 2-8221

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, av. Bannantyne, Verdun, Qué. — Tél. : PO. 9-4501

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2107, rue Ste-Catherine ouest — Tél. : WE. 3-6781

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2225, rue Notre-Dame ouest, Lachine, Qué.—Tél.: ME. 7-4643

BARNABE MOTORS LTD.
1850, bl. Edouard-Laurin, St-Laurent, Qué.—Tél.: RI. 4-6401

Les anti-impérialistes d'avant 1914 ont préparé l'évolution de l'Empire en un Commonwealth des nations

L'évolution de l'Empire britannique en un Commonwealth des nations constitue un important fait politique du 20e siècle. En échappant de justesse à une fixation nationale sur l'idée de l'Empire, l'Angleterre s'est évité la succession de défaites, frustrations et humiliations qu'ont connues les empires français, hollandais et belges, a déclaré au congrès de la Société historique du Canada M. John S. Conway, de l'U. de la Colombie-Britannique, dont le sujet était "L'anti-impérialisme avant 1914".

Le déclin de l'empire a été attribué à différentes causes, selon les idées de ceux qui en parlèrent, mais tous partagèrent une conception plutôt cynique de l'impérialisme : celle de la poursuite des profits et de la puissance aux dépens des races indigènes des continents exploités, a poursuivi le conférencier, qui ajouta que la transformation remarquable de l'Empire est due en partie à l'influence d'un groupe d'hommes de G.-Bretagne qui ne partagèrent jamais et attaquèrent même ces vues impérialistes. C'est parce qu'ils ont préparé l'opinion publique qu'il fut possible, après 1945, pour le gouvernement Attlee de commencer une dissolution pacifique et volontaire de l'Empire.

Après avoir rappelé, que, sous l'influence de Gladstone, les colonies furent dotées d'institutions libérales, notamment le Canada avec son gouvernement responsable, vers 1850, M. Conway demanda : "Mais, ces idéaux libéraux appliqués au Canada et à l'Afrique du Sud, pourquoi ne l'étaient-ils pas aux Indes, à l'Irlande ? Et pouvait-on vraiment les appliquer aux territoires encore aux prises avec les ténèbres de la superstition ? Les libéraux qui cherchaient une réponse à ces questions, dit-il, durent défendre leur point devant les conservateurs, qui voulaient toujours l'expansion de l'Empire pour l'amour de la puissance, et devant les radicaux, qui voyaient dans les colonies une chance de mettre en pratique leurs opinions dogmatiques, notamment la supériorité des Britanniques.

Cependant, poursuivit M. Conway, les impérialistes dans les rangs libéraux prédominèrent pendant les deux décennies du siècle dernier et des considérations d'ordre pratique, financier ou politique furent plus pesantes que le sens d'une obligation envers les races indigènes sous contrôle britannique. Passant en revue toutes les péripéties qui se déroulèrent en Egypte, en Inde, en Irlande, en Afrique du Sud, et les discussions qui eurent lieu au sujet de l'Ouganda, de l'Afghanistan, du Transvaal, du Soudan, etc., le conférencier mit en lumière les efforts de Gladstone pour abandonner certaines colonies à elles-mêmes et la forte opposition (basée sur l'intérêt financier) qu'il rencontra même au sein de son parti, qui était divisé en trois sections au début de la guerre des Boers.

L'un des prophètes de l'anti-impérialisme, J. A. Hobson, dit-il, ne manqua pas d'arguments solides, mais il négligea les bâtisseurs et théoristes, aussi les missionnaires, dont l'idéal fut sincère, dont les services leur rapportèrent peu ou pas de récompense pécuniainre, ou qui peinèrent pour aider les indigènes sous des climats si insalubres que la maladie et la mort furent fréquemment leur partage. D'autres prophètes comme E. D. Morel et Philip Mason soutinrent, entre autres théories, que "l'Afrique devait être un continent de l'homme noir".

"Bref, déclara en terminant M. Conway, beaucoup de choses furent faites, avant 1914 "pour" l'Asiatique et pour l'Africain ; mais l'ère où beaucoup de choses auraient à être faites "avec eux" était encore à venir."



PERSONNALITE INTERNATIONALE — Le président de l'Assemblée générale des Nations unies, M. Frederick H. Boland (au centre), était le conférencier d'honneur, samedi soir, au dîner de clôture du congrès annuel de l'Institut canadien des Affaires internationales. A droite, le président de cet organisme, M. John Holmes et, à gauche, M. G. F. Curtis, de Vancouver.

M. F.H. Boland à l'ICAI

L'hémisphère sud, nouvelle frontière des Nations unies

"A proprement parler, ce n'est plus l'Amérique du Nord que l'on peut appeler le Nouveau Monde. Le Nouveau Monde d'aujourd'hui est constitué des nouveaux pays indépendants et économiquement sous-développés de l'hémisphère sud. Avec eux, la société mondiale a acquis une nouvelle dimension, une Nouvelle Frontière. Ce qui arrivera sur cette frontière au cours des prochaines années pourra fort bien décider de tout l'avenir de la liberté et de la civilisation. Si les petits et moyens Etats de l'Ouest veulent jouer le rôle qui leur incombe dans l'évolution de ce drame, leurs dirigeants et leurs peuples devront élever leur idéal et élargir leurs horizons politiques".

C'est par cette vue sur l'avenir que le président de l'Assemblée générale des Nations unies a terminé la conférence qu'il prononçait samedi soir, au Redpath Hall de l'Université McGill, à l'issue du dîner de clôture du congrès annuel de l'Institut canadien des Affaires internationales.

L'ONU se "démocratise"

Au début de son exposé, dans lequel il résuma une riche expérience acquise pendant la XVe session de l'Assemblée générale, M. Frederick H. Boland dressa un parallèle entre l'évolution politique des pays occidentaux au cours des trois derniers siècles et celle qui s'est produite au sein des Nations unies depuis leur création, il y a seize ans.

Comme les pays occidentaux, l'ONU s'est "démocratisée", en ce sens que les grandes puissances doivent maintenant compter avec l'appui majoritaire d'un nombre toujours croissant de petits pays jaloux de leur indépendance nouvellement acquise et conscients de leur force numérique au sein de l'organisation internationale.

Le représentant permanent de l'Irlande à l'ONU rappela qu'en 1945 les Nations unies ne comptaient que 50 membres, soit la moitié moins qu'en 1961. "De ces 99 membres, 31 — ou près du tiers — étaient encore, il y a 16 ans, des territoires dépendants.

Le colonialisme se meurt...

"On admet officieusement, poursuivit-il, qu'avant longtemps le nombre des Etats membres de l'ONU aura atteint 120 et que la plupart de ces nouveaux membres seront vraisemblablement des pays sous-développés, antérieurement soumis au régime colonial.

"Ainsi, le colonialisme devient rapidement une chose du passé; peu à peu, la famille des nations en vient à adopter le concept d'égalité des droits qui constitue la base de nos démocraties occidentales. De la même façon, l'assemblée des Nations unies qui était à l'origine une conférence diplomatique où des centaines de millions de gens étaient représentés, non pas par leurs propres leaders élus, mais par les puissances impériales, est déjà devenue un organisme largement représentatif de l'humanité dans son ensemble".

Congrès des Grecs américains en 1963

ATHENES. — On apprend que l'organisation des Grecs d'Amérique "Achepans" a décidé de tenir son prochain congrès à Athènes en 1963. Au congrès qui durera un mois, prendront part plus de 5,000 Grecs des Etats-Unis d'Amérique.

Selon le président de l'Assemblée générale

L'influence du Canada à l'ONU appelée à grandir

Le Canada, qui a joué un grand rôle comme facteur de paix au sein des Nations unies, pourra à l'avenir voir son influence grandir encore s'il s'applique à soumettre des suggestions et propositions constructives, susceptibles d'obtenir l'appui des pays de l'Ouest et des nations afro-asiatiques.

Le président de l'Assemblée générale des Nations unies, M. Frederick H. Boland, a exprimé cet avis samedi après-midi au cours d'une conférence de presse à l'hôtel Ritz-Carlton, à son arrivée de New York. Quelques heures après, le représentant permanent de l'Irlande à l'ONU prononçait une conférence au dîner de clôture du congrès annuel de l'Institut canadien des Affaires internationales, au Redpath Hall de l'Université McGill.

Accompagné de l'ambassadeur d'Irlande au Canada, S. Exc. M. William Patrick Fay, et du président de l'Institut, M. John Holmes, M. Boland s'est prêté de bonne grâce à un entretien familier, à bâtons rompus, avec les journalistes.

Tour d'horizon

Pendant ce tour d'horizon des grands problèmes internationaux, il a affirmé qu'en raison de l'absence du veto, l'Assemblée générale assume maintenant un rôle décisif au sein de l'ONU. A son avis, la formule du "triumvirat" mise de l'avant par l'URSS est un moyen d'établir le veto dans les délibérations et les décisions de l'Assemblée générale, et c'est pourquoi les Etats de l'Ouest et la plupart des pays afro-asiatiques s'y opposent.

M. Boland souligne que, depuis deux ans environ, un "axe Nord-Sud" est venu s'ajouter à l'"axe Est-Ouest". Ce deuxième axe, suscité par la rivalité et le contraste entre les grands pays industrialisés du nord et les nations sous-developpées du sud, sera au centre des discussions à la session de l'automne prochain.

Optimisme au sujet du Congo

Celui qui a présidé avec beaucoup d'autorité, au cours de l'année, aux délibérations de l'Assemblée générale, qui ont été par moments fort mouvementées, ne croit pas que la "tendance soit au gouvernement mondial" étant donné qu'en général les Etats membres de l'ONU sont loin de se montrer favorables à une réduction de leur souveraineté.

Sur les perspectives de la situation au Congo, il exprime un certain optimisme. Selon lui, si les conditions continuent de s'améliorer et si le Parlement congolais peut se réunir dans un avenir prochain comme on le prévoit, le Congo aura fait un grand pas vers la stabilité politique et économique.

Interrogé sur son successeur à la présidence de l'Assemblée générale pour la session qui débutera vraisemblablement fin septembre, M. Boland dit que le choix sera fait tout probablement entre le représentant de la Tunisie ou de l'Indonésie, car cette succession incombe maintenant aux pays afro-asiatiques.

M. Duguay président

COWANSVILLE. (CD) — M. Michel Duguay a accédé à la présidence du Jeune Commerce de Cowansville pour l'année 1961-62 et succède à M. Fernand Giroux, devenu ex-officio. Les autres membres du bureau de direction de l'organisme sont MM. Léon Poitevin, Germain Noiseux, vice-présidents, Jacques Cloutier, trésorier ; Gilbert Grimard, Gilles Therrien, Jean-Paul Daigle, Louis Bourbonnais et Rosaire Raymond, directeurs.

M. Yves Dupuis agissait comme président d'élection et M. Gérard Lefebvre, comme secrétaire.

YEUX EXAMINES VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE
pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement téléphonez
VI. 9-7071

Selon deux historiens

Les Eglises protestantes du Canada furent plus anti-esclavagistes que l'Eglise catholique du Canada français

Nulle part, ni sous le régime français ni sous le régime anglais, aucun évêque n'a déclaré, dans ses mandements ou ses lettres, la moindre opposition à l'esclavage, état de choses que l'Etat avait légalisé en 1709; bien plus, l'Eglise, au Canada français, a accepté l'esclavage comme une situation normale et en a même profité.

Cette vérité, moins dorée qu'on ne l'imaginait, a été énoncée par M. Marcel Trudel, de l'Institut d'Histoire de l'U. Laval, lors d'une séance de la Société historique du Canada sous la présidence de Mgr Olivier Maurault. M. Trudel, auteur d'un ouvrage très documenté sur ce sujet de l'esclavage, a poursuivi son exposé en disant que Mgr de St-Vallier, énumérant dans son Rituel les conditions d'admission au sacerdoce, exclut rigoureusement ceux qui sont esclaves.

Le clergé et les communautés, déclara-t-il, ont pratiqué l'esclavage des noirs et des sauvages comme les gens de leur temps. Mgr de St-Vallier, Mgr Dosquet, Mgr de Pontbriand ont eu leurs esclaves, de même que plusieurs prêtres séculiers; les communautés auront les leurs : les Jésuites, les Frères de la Charité; l'hôpital Général de Québec, l'Hôtel-Dieu de Montréal, la Congrégation de N.-Dame et surtout l'hôpital Général de Montréal où vivent des esclaves que Mme d'Youville a reçus de son mari ou que des émigrants de la Conquête lui ont laissés.

Le Séminaire et les Ursulines de Québec ne semblent pas en avoir eu au Canada même, mais ils en ont eu en Louisiane, qui faisait alors partie du diocèse de Québec.

L'Eglise en tant que telle a, pour sa part, considéré l'esclave comme un homme et placé l'esclave sur le même pied que l'homme libre dans l'exercice du culte et l'administration des sacrements, sauf pour l'Ordre, a précisé l'historien. Elle a également favorisé l'intégration de l'esclave par la société, même si l'Eglise canadienne n'a pas marqué un progrès décisif sur son époque en travaillant à l'abolition de l'esclavage.

Il faut cependant, avant de lui lancer le blâme, se rappeler la position de l'Eglise qui, sous le régime français, est dans l'Etat. A partir du 18e siècle en effet, l'Eglise canadienne connaît une longue période de soumission et de stagnation. L'Etat ayant donné un caractère légal à l'esclavage, l'Eglise canadienne laisse faire. Sous le régime anglais, que pouvait faire une Eglise dépourvue, dont la situation sociale était misérable ?

Mais, dit M. Trudel en terminant, pour comprendre l'histoire de l'esclavage au Canada français, il nous faudrait nous replacer dans le 18e siècle, alors que c'était un fait social n'ayant rien d'anormal et indicateur de richesse. Faut-il s'étonner, se scandaliser ? demande l'historien. Il faudrait alors, commettant le même anachronisme, reprocher à nos ancêtres d'avoir pris trois mois à franchir l'Atlantique, parce que nous n'y mettons plus que six heures. Autre temps, autres moeurs.

L'attitude des protestants

L'attitude des protestants fut également décrite par un autre historien, M. Alex L. Murray, de l'U. de l'Alberta, qui considère l'esclavage américain comme facteur de rupture des relations entre les églises américaines et canadiennes.

Seules, dit-il, les sectes qui étaient concentrées dans les Etats américains du Nord pouvaient se permettre de condamner l'esclavage sans offenser une partie importante de leurs fidèles, alors que celles qui avaient des membres partout aux Etats-Unis risquaient d'en indisposer un grand nombre en parlant de la même façon. De leur côté, dit-il, les Eglises britanniques, et celles du Canada, étaient anti-esclavagistes, mais, si elles condamnaient l'esclavage aux Etats-Unis, c'était une autre chose de condamner les Eglises américaines qui le toléraient.

Après avoir analysé longuement les sentiments de chacune des sectes et toutes les frictions que suscita la question de l'esclavage entre Américains d'une part et Canadiens et Britanniques d'autre part, M. Murray rappela aussi les différends qui existèrent entre les YMCA du Canada et des Etats-Unis à ce propos. Il rappela également les campagnes qui eurent lieu dans la presse canadienne de langue anglaise, de même que les "fulminations" de John Linton contre ceux qui vendaient des livres américains pro-esclavagistes, et il termina en disant que cette question contribua certainement à affaiblir les liens naturels existant entre les protestantismes canadien et américain.

Livré... en fusion

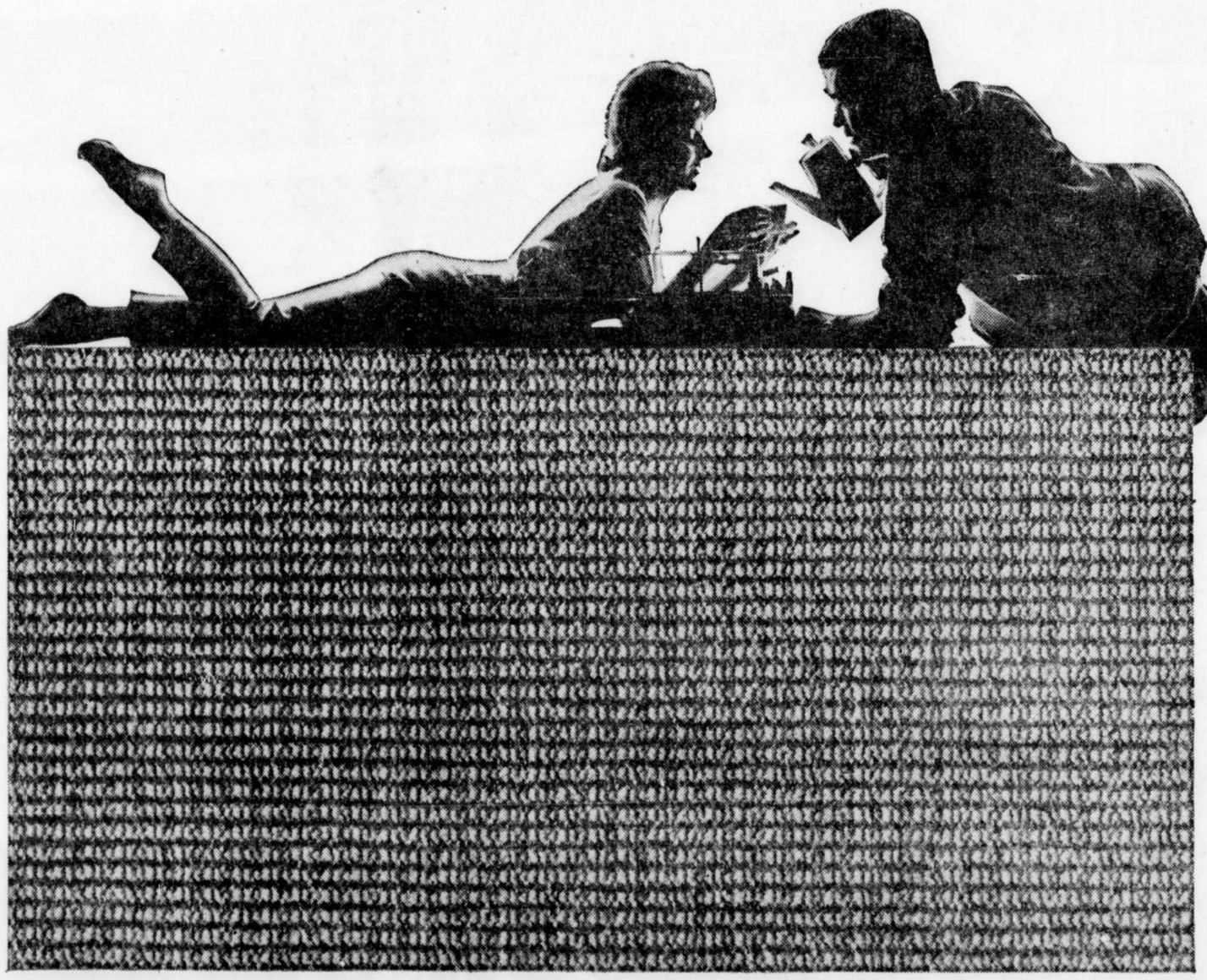
Une société japonaise offre maintenant à ses clients de l'aluminium en fusion, qu'elle livre dans des camions spécialement équipés pour empêcher le métal de se solidifier en cours de transport.

BAR-B-Q?
Stuart House
LE PAPIER D'ALUMINIUM
EN PRÉSERVE TOUTE LA SAVEUR...

Les pommes de terre cuites comme au four... le maïs en épis... les saucisses de Francfort grillées... tout cela est appétissant, n'est-ce pas? Et c'est *vraiment* bon quand c'est cuit au barbecue dans du Papier d'Aluminium Stuart House, car celui-ci en préserve toute la délicieuse saveur. Utilisez-le aussi pour tapisser la lèchefrite et éviter ainsi le gâchis du nettoyage. Pour la cuisine, pour emballer, congeler et garder des aliments, procurez-vous du Papier d'Aluminium Stuart House dans le distributeur aux jolies couleurs de guingan rouge et bleu!
"Emballez tout"... dans du Stuart House FOIL WRAP
FOIL WRAP
CHEZ LES ÉPICIERS, PARTOUT.
S-F-5F

PLUS DE CORS!
LES ZINO-PADS PRÉVIENNENT, SOULAGENT ET FONT DISPARAÎTRE RAPIDEMENT LES CORS
La marque la plus vendue au monde
Les Zino-Pads du Dr. Scholl agissent pour vous de différentes façons: Ils arrêtent le développement des cors si vous les utilisez dès que les orteils deviennent douloureux... Ils suppriment la souffrance en un instant... Enfin, c'est un des moyens les plus rapides, connus de la science médicale, pour faire disparaître les cors. Résistent à l'eau—ne se décollent pas pendant le bain.
Dr Scholl's Zino-pads


BESOIN D'ARGENT?
Demandez et vous recevrez!
Dès qu'il vous faut des fonds, téléphonez à "Beneficial" pour de *L'ARGENT COMPTANT*
Obtenez le montant requis au moment voulu. Profitez de cette offre *D'ARGENT COMPTANT* chez BENEFICIAL. C'est *là* le moyen d'acquitter *instantanément* les comptes qui traînent, acheter ce que vous désirez ou réaliser vos projets. Téléphonez *aujourd'hui!* "Le client est roi" chez "BENEFICIAL"!
Prêts Jusqu'à $750 ou plus 30 mois pour rembourser des prêts de plus de $500.
Votre prêt peut être garanti par une assurance-vie chez Beneficial
23 bureaux bien situés—adressez-vous au plus proche?
MONTREAL (9 bureaux)
• Chambre 1, Deuxième étage, 1850 Ontario Est (angle Cartier) tél. LA. 6-5931
• Chambre 118, Edifice York, 1500 Rue Ste-Catherine Ouest, angle de la rue Guy ..... tél. WE. 2-4131
• Premier étage, Edifice Drummond, 117 Ste-Catherine Ouest tél. VI. 4-8861
• Deuxième étage, 3872 Rue Ontario Est, coin Bourbonnière tél. LA. 5-2563
• 2ème étage, 1297 rue St-Denis (angle Ste-Caaherine Est) tél. LA. 6-7415
• Premier étage, 370 Jean-Talon Est (angle St-Denis) ..... tél. CR. 4-8291
• Deuxième étage, 6787 Rue St-Hubert ..... tél. CR. 4-8251
• 3102 Rue Masson (coin 8ème Avenue, Rosemont) ..... tél. RA. 2-4645
1587 Rue Mt-Royal Est ..... tél. LA. 6-4948
DRUMMONDVILLE — 100 Rue Marchand (coin de rue Hériot) tél. GR. 8-1356
GRANBY — 146 Rue Principale, Deuxième étage ..... tél. FR. 2-3326
JOLIETTE — 518 Rue Manseau, 2ème étage ..... tél. PL. 3-7448
LACHINE — 1350 Rue Notre-Dame (au-dessus du Marché Dionne) tél. ME. 7-2584
LONGUEUIL — 39A Rue St-Charles Ouest, 2ème étage ..... tél. OR. 7-2828
SOREL — 34 Rue Du Roi, Deuxième étage ..... tél. RI. 3-7901
ST-HYACINTHE — 1626 Rue Des Cascades ..... tél. PR. 4-6411
ST-JEAN — 192 Rue Richelieu (au-dessus de Woolworth) .... tél. FI. 7-2338
ST-JEROME — Deuxième étage, 26 Rue Legault ..... tél. GE. 2-4375
ST-LAURENT — 2ème étage, 997 Boul. Décarie, En Face du Centre d'Achats Norgate ..... tél. RI. 7-7571
VALLEYFIELD — 2378, Rue Victoria, Deuxième étage ..... tél. FR. 3-5450
VERDUN — 2ème étage, 3993 Wellington ..... tél. PO. 7-5358
VICTORIAVILLE — 2ème étage, 43 Rue Notre-Dame Est ..... tél. PL. 2-4558
VILLE-MARD — 2386 Rue Jolicoeur, au-dessus du Magasin de Meubles Brouillette tél. PO. 7-5346
Ouvert le soir rendez-vous — téléphonez pour heures du soir
BENEFICIAL
FINANCE CO. OF CANADA


POUR UN INTÉRIEUR MODERNE! le nouveau TAPIS BEAUPOINT DE HARDING!
Voici le tapis dernier cri . . . le Beaupoint de Harding! . . . luxueux, confortable, intime! C'est également un tapis pratique! De texture molletonneuse, tissé de laine sélectionnée, le tapis Harding résiste bien aux marques de pas. Il est confortable . . . il se nettoie facilement. Il complète bien n'importe quelle décoration par la simplicité de ses motifs et la variété de ses couleurs. Il fera la joie de toute une vie car il est durable, ses couleurs demeurent vives et il est à l'épreuve des mites.
Le Beaupoint n'est que l'un des nombreux tapis de tous modèles que vous pouvez admirer chez le vendeur Harding. Ils portent tous la signature Harding qui vous garantit que vous obtenez la meilleure qualité possible. Avant d'acheter un tapis, assurez-vous qu'il porte cette signature. Les tapis Harding sont fabriqués au Canada par une entreprise entièrement canadienne.
HARDING CARPETS LIMITED · Brantford · Canada
ON PEUT LE VOIR CHEZ LE VENDEUR DE TAPIS HARDING


CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI ou FILTRE

Le Dr Carlos Pavon:

Au Mexique, les fiancés doivent subir un examen psychiatrique prénuptial

"Dans le domaine de la psychiatrie sociale, le Mexique affronte à l'heure actuelle des problèmes semblables à ceux des autres pays d'Amérique latine, causés essentiellement par la grande variété des conditions sociales. Environ 43 p. 100 de la population habite de petits villages où règnent une grande variété d'origines ethniques, de coutumes, de conceptions religieuses et de structures sociales. Le gouvernement mexicain a conçu et met à exécution son programme d'hygiène mentale en fonction de ces groupes qui ne sont pas totalement intégrés au reste du pays."

Porte-parole d'un imposant groupe de psychiatres mexicains reçu par le Board of Trade de Montréal à l'occasion du 3e congrès mondial de psychiatrie, le Dr Carlos Pavon, professeur à l'Université nationale de Mexico, a formulé ainsi le concept de base du gouvernement de Mexico en matière de médecine sociale.

"Au Mexique, a précisé le Dr Pavon, l'examen psychiatrique prénuptial est obligatoire. Il est ainsi devenu possible d'envisager dans leur véritable lumière les problèmes d'adaptation maritale et de prévenir les plus importantes causes de distorsions mentales infantiles en créant, dans les nouveaux foyers mexicains, un milieu émotionnel plus sain. De plus, ajouta-t-il, le gouvernement de mon pays s'intéresse de très près à la prévention de la délinquance juvénile et à la réadaptation des criminels".

En sa qualité de délégué officiel du ministère de la Santé du Mexique, le Dr Pavon a révélé que son gouvernement a réalisé un vaste programme d'hospitalisation financé dans une proportion de 90% par l'Etat. Le pays compte maintenant 1,300 hôpitaux d'une capacité totale de 55,000 lits. A la fin de 1962, 20,000 lits seront ajoutés. Sur les 8,000 médecins inscrits au registre du ministère de la Santé, 300 sont psychiatres. En outre, l'Etat a mis en oeuvre un programme intensif d'entraînement de spécialistes en service social psychiatrique.

Le Dr Pavon était accompagné de plusieurs sommités mexicaines en psychiatrie, notamment du Dr Valasco Suarez, directeur général du département de Neurologie, d'Hygiène mentale et de Réhabilitation au ministère de la Santé. Le groupe fut présenté aux directeurs du Board of Trade par M. Fabio Martinez Amor, vice-consul du Mexique à Montréal.

Travaux du 3e congrès mondial de psychiatrie

Les nouveaux médicaments

Avant d'expliquer par quelles méthodes le département de psychiatrie à l'hôpital protestant de Verdun fait l'essai clinique des nouveaux médicaments, le Dr H. E. Lehman en a tracé un bref historique.

Jusqu'à nos jours, dit-il, les principaux médicaments psychotropiques furent découverts par hasard. On sait que dans des temps très reculés on connaissait les effets de certaines substances telles que l'alcool, la caféine, l'opium, etc.

Humphrey Davy a constaté les qualités narcotiques et anesthésiques du protoxyde d'azote en 1799, soit plusieurs années après "l'invention" de ce gaz par Priestley. L'éther était connu depuis près de trois siècles lorsqu'on s'aperçut qu'il exerçait un action particulière sur le conscient.

Deux pionniers des recherches sur les effets psychotropiques de l'éther et du protoxyde d'azote ont souffert eux-mêmes de psychoses parce qu'ils avaient expérimenté sur eux-mêmes ces deux substances.

En 1943, Hofman a constaté, tout à fait par accident, les effets psychogéniques du LSD-25 plusieurs années après qu'il eut synthétisé ce dérivé de l'ergot.

Neuf années plus tard, Delay et Deniker, en France, découvraient les propriétés antypsychotiques de la chlorpromazine en traitant des patient très agités avec cette drogue qu'ils croyaient n'être qu'un sédatif puissant.

De même pour les observations de Kuhn avec l'umipramine, et celles des spécialistes de la tuberculose avec l'iproniazid utilisé comme antibiotique mais qui a aussi une action antidépressive.

L'alcool et les stupéfiants

L'une des séances de samedi, dernier jour du congrès mondial de psychiatrie, était consacrée aux victimes de l'alcool et des stupéfiants. Cette séance était présidée par le Dr Camille Laurin, directeur de l'Institut Albert-Prévost.

L'une des communications était particulièrement intéressante. Le Dr H. Arlen, de Beverley Hills, a expliqué que chez les condamnés de droit commun, les nombre des habitués des stupéfiants s'accroissait si vite que l'Etat de Californie, a dû prendre des mesures radicales et uniformes sur tout son territoire.

En 1959 fut institué un programme destiné à refreiner les ravages des stupéfiants.

Le Dr Arlen a expliqué surtout en quoi les condamnés remis en liberté conditionnelle reçoivent un traitement différent, selon qu'ils sont ou non adonnés aux stupéfiants.

Les libérés narcomanes sont soumis à une surveillance beaucoup plus rigide que les autres: par exemple, dans leur cas les surveillants ont reçu une formation spéciale et ils n'ont à surveiller que 30 libérés, au lieu de 75 ou 80 pour l'autre groupe.

Les narcomanes sortis de prison sont soumis régulièrement ou non à des tests pour savoir s'ils retournent aux narcotiques, car on n'a guère confiance en leur volonté propre de rééducation.

Dans la prison de l'Etat, il y a une clinique réservée aux narcomanes prisonniers ou libérés, mais cette clinique est entièrement séparée du reste de la prison, tant par son administration que par ses règlements.

Joint à ce vaste programme de rééducation, il existe une organisation de recherche qui éventuellement fera peut-être modifier certaines lois.

A la recherche de psychiatres

Les ressources psychiatriques sont nettement insuffisantes en regard des besoins actuels : les programmes de santé mentale le constatent pourtant, et chacun y va de ses remèdes. Les uns proposent un traitement plus précoce, d'autres proposent l'accélération de l'enseignement psychiatrique, ainsi de suite.

En 1954, le Dr Roger-R. Lemieux, professeur à l'Université de Montréal et directeur de l'enseignement à l'Institut Albert-Prévost, proposait un changement dans la philosophie de l'enseignement de la psychiatrie et, depuis 1955, il a tenté d'enseigner de façon pratique la psychothérapie aux étudiants en médecine.

Le butp rincipal de cette réforme était de faire constater au futur praticien s'il a ou non des aptitudes à la psychothérapie.

Ce qu'il y a de nouveau ici c'est que l'étudiant en médecine rapporte aux "superviseurs", dans des séances de groupe, les entrevues qu'il a eues avec un patient névrotique. Il reçoit en même temps la critique de ses confrères et celle du superviseur, pendant que le reste des étudiants du groupe font leur profit des erreurs commises par les autres.

Ainsi est mieux comprise la structuration de la personnalité morbide du patient et l'étudiant peut se rendre compte de ses propres difficultés dans la relation thérapeutique.

Chaque étudiant voit son patient une heure par semaine et rencontre le superviseur avec sept étudiants ; la discussion dure deux heures. Dans sa communication, le Dr Lemieux a comparé cette méthode avec des expériences similaires faites ailleurs.

Le malade mental peut s'hypnotiser

Plusieurs séances du congrès mondial de psychiatrie, au cours de la semaine dernière, portaient le titre "Autogenic Training" que l'on traduit à peu près par autohypnose.

Cette méthode est à peu près inconnue en Amérique mais elle semble connaître une certaine expansion en Europe. Elle découle manifestement des procédés d'autocontrôle pratiqués depuis des siècles et peut-être des millénaires en Inde.

En 1890 et 1900, le physiologiste berlinois Oskar Vogt avait remarqué que ses patients atteints d'une grave maladie mentale et à qui il avait fait subir plusieurs traitements sous hypnose pouvaient d'eux-mêmes, pour un temps voulu, se mettre dans un état apparemment hypnotique ; il observa que cet autohypnose avait des effets bienfaisants.

En outre, on se rendit compte que l'autohypnose pratiquée un peu chaque jour contribuait beaucoup à diminuer la tension de la fatigue, empêcher les maux de tête.

Une vingtaine d'années plus tard, le Dr J. H. Schultz, de Berlin, qui a donné une communication au congrès de psychiatrie, observait que les patients en état d'autohypnose ressentaient une sensation de lourdeur aux extrémités et parfois dans tout le corps, et en même temps une sensation de douce chaleur. C'est alors que la psychiatrie berlinoise s'empara de cette méthode et lui donna le nom d' "entrainement autogénique".

On mit au point une série d'exercices gradués, de sorte que les patients peuvent ajuster littéralement leur autohypnose à leurs besoins et à leur expérience.

Une plus grande coopération nécessaire dans le traitement des maladies mentales

Le troisième congrès mondial de la psychiatrie s'est terminé, samedi, par un nouvel appel en faveur d'un personnel mieux préparé et de meilleures facilités pour le traitement des maladies mentales.

Le Dr Morgan Martin, d'Ottawa, chef de la division d'hygiène mentale du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, a déclaré au cours d'une discussion que "le traitement individuel est la clé de la psychiatrie".

Le Dr Martin a ajouté que trois autres aspects du problème reçoivent une attention de plus en plus grande. Ce sont : la nécessité d'une plus grande coopération dans le traitement et les méthodes administratives, entre les provinces et le gouvernement fédéral; la nécessité de trouver des occupants convenables à chaque patient mental, soit à l'hôpital soit dans son milieu; et la nécessité d'éduquer davantage le public.

A l'issue du congrès qui a duré une semaine le Dr D. Ewen Cameron de Montréal a été élu premier président de l'Association psychiatrique mondiale. Le Dr Cameron est président du service de pédiatrie de l'Université McGill et de l'Institut Allan Memorial.

Le congrès a été tenu principalement pour permettre aux psychiatres de se tenir au courant des recherches qui se poursuivent à travers le monde. Plus de 500 communications scientifiques ont été présentées, intéressant les aspects les plus divers de la psychiatrie, depuis les effets des nouveaux médicaments jusqu'aux causes ultimes des crimes.

On a beaucoup insisté sur les traitement des maladies mentendances nouvelles dans le tales et sur la nécessité d'accroitre l'effort de la communauté dans ce domaine.

GUERIR UN MALADE MENTAL EN UTILISANT SON SENS ARTISTIQUE

Parmi la multitude de sujets qui furent traités au congrès mondial de psychiatrie qui a duré toute la semaine dernière à Montréal, on a noté en particulier celui de l'art psychopathologique, c'est-à-dire l'utilisation du sens artistique d'un malade mental pour aider à sa guérison.

A une séance présidée par le Dr François Cloutier, de Montréal, trois psychiatres français — les Drs Rosolato, Wiart et Volmat — ont présenté une communication sur les productions picturales des malades mentaux.

Lorsqu'on regarde les tableaux faits par un malade mental, on se hâte de chercher un "sens", un message quelconque de ces oeuvres.

Le recours au sens disent les auteurs de cette communication, à propos d'une oeuvre picturale suppose deux moments, dans leurs successions réciproques, au cours desquelles s'établit, dans le premier moment de conscience naïve, une signification immédiate du tableau; et dans le second un renversement des sens.

De son côté, le Dr Meijering, de Hollande, a défini et circonscrit le domaine de la thérapie créative : en Hollande ce dernier terme est préféré à "art psychopatologique".

Il indique trois différentes méthodes de thérapie créative : 1—la thérapie expressive, dans laquelle l'expression des émotions du malade est le point central de la thérapie; 2—La thérapie créative dans son sens strict, lequel est surtout la formation, la méthode dans laquelle le malade donne une forme à ses émotions; 3—Les activités artistiques, dans lesquelles la prestation artistique est le noeud de la thérapie.

En Suisse, le Dr A. Bader et son équipe ont fait une expérience intéressante. Ils ont demandé à 27 artistes amateurs ou professionnels de peindre ou de dessiner sous l'influence de la drogue psilocybine dont les principaux effets sont les troubles de l'humeur, du système spatio-temporal.

Les sujets soumis à l'expérience n'étaient pas des malades mentaux. Le Dr Bader a eu recours à des peintres en raison de leur particulière éducation sensorio-visuelle et motrice que nécessite leur art.

"L'oeuvre sous drogue, dit le Dr Bader, présente une structure originale qui diffère de celle des oeuvres antérieures et ultérieures. Elle diffère aussi des peintures et dessins des schizophrènes chroniques. Ele se situe dans les registres de l'impressionnisme, de l'expressionnisme surtout, et aussi très volontiers de certains courants de l'art abstrait contemporain."

ANNONCE



PIEDS BRULANTS? Douloureux?

Vos pieds vous font-ils souffrir? Essayez le **WHITE RUB** de **BUCKLEY**. Cette crème hautement médicamentée ne tache pas — et son effet est tellement rafraîchissant! L'irritation, la douleur et la démangeaison partent comme par enchantement — la peau fendillée se cicatrise — les cors et les callosités sont réduits. **WHITE RUB** chasse aussi les odeurs. Procurez-vous **WHITE RUB** aujourd'hui. **Seulement 67c. En vente partout.**

PLAN FAMILIAL FESTIVAL D'ETE

15 JUIN — 15 SEPTEMBRE

UN DES PLUS BEAUX HOTELS DE NEW YORK

$5.50 PAR JOUR PAR PERSONNE CH. "TRIPLE" COMPRENANT BAIN PRIVE, DEJEUNER COMPLET*, TOUTES TAXES

$6.75 par jour par personne chambre double — $7.25 $8.00 lits jumeaux chambre simple (plan familial)

*$0.50 additionnels, par enfant, pour le déjeuner

Enfants de moins de 14 ans admis gratuitement dans la chambre des parents. Bureau d'enregistrement à portée de votre voiture. Service de garage. Commodément situé près du Grand Central.

Consultez votre agence de voyages ou écrivez à :

THE HOTEL Commodore

42e Rue et avenue Lexington, N.Y.

A Montréal signaler UNiversity 1-1080

Dans une société démocratique

La grève est un symbole de liberté et d'indépendance

Aucune législation ouvrière n'est capable de créer automatiquement de "bonnes" et "harmonieuses" relations syndicales-patronales et les conditions sociales, économiques et politiques ont une influence très précise sur l'efficacité de cette législation comme cadre pour la concorde et la justice, a déclaré, lors du congrès de l'Association canadienne des Sciences Po, M. Roger Chartier, de la Faculté des sciences sociales de l'U. Laval, au début d'un travail intitulé "La législation ouvrière dans le Québec : une étude sur la peur, la liberté et le conflit".

Il existe, dit-il, une opposition de base entre notre législation de conciliation — à la fois négative dans sa perspective et redoutant les disputes socio-économiques — et les principes fondamentaux d'une société libre et démocratique. Cette peur, que l'on rencontre dans la plupart des lois ouvrières nord-américaines, est surtout basée, dit M. Chartier, sur une compréhension et une évaluation très pessimistes du conflit industriel et de la psychologie élémentaire des groupes mis en cause.

Après avoir analysé quelques-unes des confusions que l'on trouve dans des passages de la loi ouvrière du Québec, ayant trait, entre autres, aux conseils d'arbitrage, aux conflits d'intérêts versus les conflits de droits, au rôle de l'agent de conciliation, du président du conseil d'arbitrage, des représentants de chaque partie en présence, de la nature de la sentence arbitrale, etc, le conférencier souligna le fait que ce sont là des confusions secondaires, si on les compare à l'ambiguïté fondamentale, à l'opposition de base entre la liberté d'un côté et la peur, de l'autre. C'est mon opinion, affirma M. Chartier, que dans le Québec aussi bien que dans la plupart des provinces du Canada, la liberté a cédé le pas à une prudence extrême et même à une peur dans le champ légal du règlement des différends.

Si nous devions accepter entièrement les principes de liberté dans le domaine des relations syndicales - patronales, les règles suivantes devraient s'appliquer :

1—Aussi peu de restrictions que possible devraient être imposées aux parties, quant à ce qui constitue un différend ou une condition de travail ; 2— les procédures de conciliation par le gouvernement devraient être optionnelles pour les parties ; 3— si les démarches conciliatoires devaient demeurer obligatoires pour un certain temps, elles devraient être aussi courtes et aussi peu nombreuses que possible ; 4— la conciliation ne devrait pas être seulement préventive mais aussi éducative pour les parties en cause.

Au Canada, précisa le conférencier, ces règles ne sont appliquées qu'en Saskatchewan. Nos législateurs, ajouta-t-il, ont été inspirés par la peur plutôt que par la liberté, et l'objet de cette peur est spécifique : c'est la grève, dont on surestime les conséquences économiques et sociales. Les journaux, par exemple, mettent fortement l'accent sur une grève et sur les rares occasions où elle s'accompagne de violence physique, alors qu'ils ne soulignent pas autant les milliers d'accords patrons-ouvriers qui s'obtiennent sans recours à la grève.

Etudiant ensuite tout le processus de la conciliation et notant ses faiblesses, puis affirmant que le "conflit" ne peut être exclu de la vie sociale, qu'on le trouve partout, dans la famille d'abord, puis dans tous les groupes et finalement entre les nations, et qu'en dépit du mal qu'il peut causer en certaines circonstances, il est utile et nécessaire comme stimulant pour obtenir un changement social, M. Chartier termina en déclarant que la grève n'est certainement pas la plus coûteuse, parmi les nombreuses expressions de conflit industriel, si on la compare au ralentissement systématique du rendement, au sabotage, au remplacement excessif de la main-d'oeuvre, à l'absentéisme et aux retards, aux griefs, au taux élevé des accidents, au gaspillage et aux vols, etc.

La grève, dit-il, a trois fonctions spécifiques : 1 — elle est partie essentielle du marchandage collectif (collective bargaining) ; 2 — elle réduit les tensions industrielles ; 3 — elle est un symbole de liberté et d'indépendance.

Dans nos efforts pour dépouiller la grève de certains de ses plus évidents désavantages, il faut nous garder de détruire cette arme. Il vient un temps, dit M. Chartier, où une société doit décider si elle désire vivre libre ou vivre dans la peur. Il est préférable de donner "une chance" à la liberté, même au prix de quelques abus, plutôt que d'accepter comme guide une peur qui n'est pas digne d'hommes qui sont censés être la personnification de la démocratie.

Le tourisme

Kiosques de renseignements

Administré par l'Office municipal du tourisme, un kiosque de renseignements sera aménagé au parc Lafontaine, en bordure de la rue Sherbrooke, non loin de la rue Papineau.

Des négociations se poursuivent d'autre part en vue de l'achat par la Ville du kiosque dont dispose le Montreal Tourist & Convention Bureau au square Dominion. Ce kiosque relèverait éventuellement de l'Office municipal du tourisme dirigé par M. Lucien Bergeron.

Au dire de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, les commissaires ont l'intention d'ouvrir des comptoirs de renseignements dans des restaurants municipaux, par exemple, dans ceux du Lac des Castors et du Jardin botanique.

En Chine communiste

Mystique de l'Etat chez l'enfant

Dans la Chine nouvelle, les rapports entre enfants et parents occupent une place peu importante dans la vie psychique des jeunes : leur affectivité semble surtout investie dans le rôle actuel et futur qu'ils entendent jouer dans l'édification d'une société nouvelle.

Telle est une conclusion d'une étude qu'a faite pendant un séjour récent de cinq semaines en Chine le Dr Denis Lazure, de l'hôpital Ste-Justine. Les adolescents (10 à 16 ans) qui ont fait le sujet de cette étude n'étaient pas choisis au hasard : la plupart faisaient partie de ce corps d'élite qui s'appelle "Les Jeunes Pionniers". Ils représentent sans doute le type de l'écolier modèle auquel doit tendre tout jeune Chinois qui veut aller de l'avant.

L'Etat a si bien formé l'esprit des jeunes dans une mystique de renaissance nationale qu'à la question : "Quelle est la pire action que vous puissiez commettre ?" tous les adolescents répondirent "qu'il était impossible pour un Pionnier ou pour un bon élève de commettre une mauvaise action".

Il ne fait pas de doute que dans l'éducation d'un enfant sous un régime socialiste (du type soviétique), la famille, en tant qu'institution, ne revêt plus qu'une importance bien relative. Cela est encore plus vrai en Chine, surtout depuis l'établissement des communes en 1958. Celles-ci englobent près de 90 pour 100 de la population.

L'adolescent chinois envisage sa vie adulte avec confiance : pour lui, la réussite au sens large du mot n'est pas associée à quelques vocations stéréotypées, comme c'est souvent le cas chez nous. En effet, l'Etat a réussi à valoriser les métiers les plus obscurs, par la propagande autant que par des mesures concrètes comme le salaire : ainsi, le chauffeur de camion a un revenu comparable à celui du jeune diplômé de la Faculté de médecine.

ANNONCE

Plusieurs portent maintenant des FAUSSES DENTS avec plus de confort

FASTEETH, une agréable poudre alcaline (non acide), tient les dentiers en place plus fermement. Pour manger et parler avec plus de confort, il suffit de saupoudrer un peu de FASTEETH sur votre dentier. Pas de sensation ni de goût gommeux ou pâteux. Enraie "l'odeur de dentier" (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH dans n'importe quel comptoir de produits pharmaceutiques.

RONSON



BUTANE LE BRIQUET pour papa!

A NE PAS MANQUER CETTE VENTE DE MANTEAUX



SPECIAL CETTE SEMAINE

TOUT MANTEAU D'HOMME OU FEMME EN DRAP UNI

88¢ ch.

Nettoyé et pressé avec soin

Envoyez-nous tous vos MANTEAUX AUJOURD'HUI



Revers de pantalon

Soigneusement retournés par des experts. Le pantalon 79c

Paul SERVICE STORES Ltd.

FAITES ANTIMITER VOS COUVERTURES ANTIMITEES GRATIS!



si vous les faites nettoyer et presser

Seulement 69¢ ch. au magasin de service PAUL

Vêtements rendus Imperméables

MANTEAUX ET VESTONS imperméabilisés par notre procédé exclusif. Plus prix de nettoyage courant. CH. 65¢



CHEMISES DE TOILETTE 3 pour 57¢

Toute chemise de toilette, type "lavez et portez" ou sport lavable, magnifiquement blanchie et repassée.

Paul SERVICE STORES Ltd.

N.B. — Ces prix sont en vigueur à tous les comptoirs Paul de quartier commodément situés dans toutes les parties de la ville. Certains prix peuvent varier dans les Servi-centres ultra-rapides de Paul où le nettoyage se fait en 3 heures. Il y a un comptoir Paul près de chez vous — pour vous servir.

Rigidité de l'économie canadienne

On l'attribuerait au fait que les fonds de pension renferment une trop grande proportion de capitaux improductifs

VANCOUVER. (PC) — Est-ce que les investissements s'accroissant sans cesse dans les plans de pension menacent d'immobiliser une trop grande proportion des ressources financières du Canada ?

La question a été discutée à la réunion annuelle de l'Association canadienne des manufacturiers qui se déroule cette semaine dans la capitale de la Colombie-Britannique. Elle a été abordée tout particulièrement dans un exposé de M. J.A. Belford, vice-président en charge du personnel et des relations industrielles de Massey-Ferguson Ltd.

M. Belford a mentionné qu'une partie de la rigidité de l'économie canadienne pouvait être attribuée à l'immobilisation de sommes aussi importantes dans des investissements conservateurs et il a souligné comment l'Allemagne, pour le moment, tente d'éviter de telles conséquences. Il a déclaré:

"Le total des montants des plans de pension en fiducie, des annuités d'assurance - groupe sur la vie et des annuités des assurances-groupes des corporations de la Couronne et des agences gouvernementales atteignaient une somme de $4,800,000,000 en 1959. Les fonds garantissant ces programmes augmentent à un taux annuel de $500,000,000. A la fin de cette année, on peut s'attendre que leur montant total soit de l'ordre de $6,000,000,000.

"En comparaison, a ajouté M. Belford, l'apport total de l'investissement étranger direct dans toutes les industries canadiennes en 1959 était de $500,000,000.

"En 1958, a-t-il poursuivi, l'augmentation des fonds garantissant les pensions seulement était à peu près le double de l'augmentation des investissements américains dans les manufactures du Canada, investissements qui sont faits surtout pour profiter des occasions de spéculations.

Au contraire, les fonds canadiens garantissant les prestations sociales étaient presque entièrement consacrés à l'achat de capitaux assurés. Quelque 90 pour cent étaient transformés en hypothèques et en fonds fédéraux, provinciaux, municipaux, et autres obligations de première valeur. Moins de 10 pour cent est investi en actions ordinaires.

"L'Allemagne, a dit M. Belford, a mis au point un plan de pension qui est généreux, selon nos propres standards, et de plus, de nombreux employeurs ont ajouté un système privé de pension. Cependant le capital des systèmes privés est consacré, par décision de l'homme d'affaires individuel, à des succursales, de la machinerie, ainsi qu'à la recherche et au développement de nouveaux marchés pour sa propre compagnie".

M. Belford a fait remarquer qu'il ne proposait pas l'importation de systèmes qui avaient fait leurs preuves dans une autre économie, mais qu'on pouvait en tirer, tout de même, certains renseignements.

"L'un d'eux semble être que le Canada aurait besoin de plus d'ingéniosité dans la direction de se affaires économiques", a conclu M. Belford.

Etat précaire des mines d'or canadiennes

(AFP). — Les mines d'or canadiennes se trouvent dans une situation précaire : d'une part, le prix du métal est immuable à 35 dollars U.S. l'once de fin et, d'autre part, les frais d'exploitation ne cessent d'augmenter. C'est ce qu'a déclaré M. Jules R. Timmins, président de la Hollinger Consolidated Gold Mines Ltd, à l'assemblée annuelle des actionnaires.

Il a ajouté que la société avait réussi à accroître l'efficacité de ses opérations de façon à moins dépendre de l'aide de l'Etat, mais que la hausse du prix des marchandises contre-balance presque entièrement cette amélioration. De plus, la valeur des réserves de minerai s'amoindrit, ce qui peut entraîner la cessation éventuelle des opérations.

En ce qui a trait à la société Iron Ore of Canada, sa production sera de 9 millions de tonnes cette année grâce à la plus grande activité de l'industrie sidérurgique des Etats-Unis.

L'industrie chimique en 1960

OTTAWA. — Les expéditions déclarées par les industries chimiques et de produits chimiques, en 1960, ont été évaluées à $1,351,300,000 soit environ $30,700,000 (2 p. 100) de plus qu'en 1959 ($1,320,600,000). Les chiffres de 1960 reflètent la mise en oeuvre de la Classification type des industries revisée dont se sert le B.F.S. dans la totalisation de la statistique de l'industrie.

La Classification revisée répartit le groupe de l'industrie chimique en 10 industries distinctes sous la nouvelle appellation "Industries chimiques et de produits chimiques". En 1960, il y avait 1,137 établissement actifs dans ce groupe, qui ont occupé 53,816 personnes et à qui ils ont versé $252,300,000 en rémunération. Les matières utilisées dans la fabrication ont coûté $571,100,000, et le combustible et l'électricité, $54,600,000.

Les importations de produits chimiques et parachimiques ont totalisé $338,600,000 en 1960, comparativement à $326,900,000 l'année précédente. Les exportations de l'année se sont chiffrées par $237,700,000, au regard de $201,700,000 en 1959.

Voici la valeur des expéditions des 10 industries, d'après la Classification revisée (en millions de dollars) : fabrication d'explosifs et munitions, 67 ; fabrication d'engrais mélangés, 45.6 ; fabrication de matières plastiques et résines synthétiques, 128.3 ; fabrication de produits médicinaux et pharmaceutiques, 164.9 ; fabrication de peintures et vernis, 144.6 ; fabrication de savons et de produits d'entretion, 133.1 ; fabrication de préparations pour la toilette, 69.2 ; fabrication de produits chimiques industriels, 441.8 ; fabrication d'encre d'imprimerie, 18.2 ; et autres industries chimiques, 138.8.

Stocks accrus de produits laitiers

OTTAWA. — Les stocks de beurre de fabrique et de fromage cheddar dans neuf grandes villes canadiennes, le 1er juin, étaient supérieurs à ceux de l'an dernier, tandis que les oeufs en entrepôt frigorifique étaient moins nombreux. Les stocks de beurre ont monté à 59,909,000 livres (49,661,000 un an plus tôt) et ceux de fromage cheddar à 22,340,000 (19,473,000), tandis que les oeufs en entrepôt frigorifique ont diminué à 12,000 (99,000) caisses.

Voici, en milliers de livres, les stocks de beurre de fabrique dans les grandes villes, au 1er juin : Québec, 4,412 (5,828 27,450 (21,429); Toronto, 6,376 (3,221); Winnipeg, 10,320 (12,001); Régina, 3,087 (1,932); Saskatoon, 3,850 (2,267); Edmonton, 2,946 (1,782); Calgary, 485 (295); et Vancouver, 983 (906).



COMMERCE AVEC CUBA — Les exportations canadiennes à Cuba en février atteignaient une valeur de $2,094,749, soit près de trois fois le total de février 1960. Cela représentait, cependant, une baisse comparativement au total de $2,155,793 enregistré le mois précédent. Le graphique illustre la tendance dans les exportations, par mois, depuis que Castro a pris le pouvoir le premier janvier 1959. Les Etats-Unis ont imposé un embargo sur presque toutes leurs ventes à Cuba, le 20 octobre dernier.

ETUDES FINANCIERES

Imperial Oil Limited

Ces renseignements fournis par le Service d'études financières de la maison L. G. BEAUBIEN CIE sont basés sur les données disponibles et ne sont reproduits ici qu'à titre indicatif.

L'Imperial Oil Ltd., constituée en 1880 par la Standard Oil Co. of New Jersey qui détient 70% du capital-actions, est le plus important producteur, raffineur et distributeur de pétrole au Canada. Son histoire se confond avec celle de l'industrie canadienne du pétrole, au développement de laquelle Imperial Oil prit, des le commencement, une part des plus actives.

Dans tous les domaines, — prospection des terrains, extraction du pétrole brut, transport, raffinage et distribution, Imperial Oil s'est assuré une participation de premier plan soit directement, soit par ses filiales ou par les compagnies associées.

Capitalisation au 31 décembre 1960

	Autorisée	En cours
Dette à long terme		$80,000,000
Actions ordinaires, sans val. nom.	40,000,000 actions	31,463,927 actions

La situation financière de la société est très forte. Son fonds de roulement était de $220 millions à la fin de 1960. Les dépenses d'investissement de l'année se sont élevées à $58.7 millions, tandis que les investissements des cinq dernières années étaient de $388 millions.

Résultats au 31 décembre (en milliers de dollars)

	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954
Recettes brutes d'exploitation	861,886	857,434	831,551	872,987	830,158	696,529	611,427
Bén. d'exploitation	143,699	133,074	122,731	157,000	153,424	140,461	115,682
Revenu des placements	11,728	9,364	7,224	11,532	7,215	3,746	3,122
Moins : Amortissements	45,322	43,713	44,920	39,543	37,485	33,674	29,754
Intérêt s/dette	2,822	2,963	3,121	4,592	4,274	4,067	2,567
Impôt s/revenu	48,081	41,237	31,293	52,366	49,781	44,321	36,900
Bén. nets totaux	61,202	54,526	50,620	72,091	69,099	62,145	49,583
Bén. nets par action	$1.94	$1.73	$1.61	$2.29	$2.20	$2.08	$1.66
Dividende par action	$1.35	$1.20	$1.20	$1.20	$1.20	$0.95	$0.90

Le premier trimestre de 1961 s'est soldé par un bénéfice net de 47 cents par action, soit une détérioration de 6% par rapport au premier trimestre de 1960, mais on espère que dans l'ensemble le bénéfice de 1961 sera aussi bon ou même meilleur que celui de 1960.

La société possède des intérêts dans des terrains pétrolifères couvrant 20,200,000 acres. En 1966, sa production s'est élevée à 32,855,000 barils, contre 34,294,000 barils en 1959. La production de 1960 ne représentait que 37% de la capacité. La baisse de la production d'Imperial Oil a été plus accentuée que celle de la moyenne de l'industrie parce que la société a des intérêts dans des champs particulièrement productifs comme Leduc, Redwater et Golden Spike qui ont été plus fortement affectés par les rationnements de la production imposés aux puits de l'Alberta. Néanmoins, Imperial Oil fournit à peu près 16.7% de la production totale de brut au Canada. La production de gaz naturel de l'exercice s'est élevée à 33.9 milliards de pieds cubes, soit une valeur approchant de $5 millions. L'effort d'exploration de la société est principalement dirigé maintenant vers le gaz naturel.

Les réserves minérales, dont la dernière estimation date d'août 1956, sont de 720 millions de barils de pétrole et de près d'un trillion de pieds cubes de gaz naturel. Ces réserves ont dû être sensiblement augmentées par les importantes découvertes faites depuis lors. En ce qui concerne le pétrole, elles sont les plus grandes de l'industrie pétrolière au Canada et seraient égales à environ 20% des réserves totales du pays. A la fin de 1960, Imperial Oil avait des intérêts équivalant à la possession de 2,400 puits nets de pétrole et 161 de gaz naturel.

En plus d'un réseau collecteur de 326 milles (520 km) de long et du pipeline de Winnipeg (75 milles - 120 km) qui lui appartiennent en propre, Imperial Oil a les participations principales suivantes dans les pipelines :

Interprovincial Pipe Line	33.2%
Trans Mountain Oil Pipe Line	8.6%
Montreal Pipe Line	32%

Les dividendes d'Interprovincial lui ont rapporté $4,700,000 en 1960.

D'autre part, Imperial Oil possède un pipeline de produits finis de 195 milles (312 km), reliant sa raffinerie de Sarnia à Toronto.

Enfin, Imperial Oil exploite une flotte de 16 pétroliers d'un tonnage total de 78,800 tonnes, et elle a nolisé pour 15 ans le plus grand navire-citerne qui eût jamais été construit au Canada et qui jauge 41,200 tonnes.

Imperial Oil exploite 9 raffineries totalisant une capacité de 332,000 barils par jour, ce qui représente 34.7% de la capacité de raffinage au Canada. Les raffineries d'Imperial Oil ont traité 104.2 millions de barils de pétrole brut en 1960 (soit 285,000 barils par jour) contre 105 millions en 1959. Le chiffre de 1959 était un nouveau record. Par l'addition de nouveaux réformateurs dits "powerformers" permettant d'élever l'indice d'octane de ses produits, un important programme de modernisation des raffineries a été terminé en 1959. La

Voir ETUDES en page 19

Opinion de la Chase-Manhattan

Ventes accrues prévues pour les E.-U. en Europe

New York. (AFP) — Les industries et les exportateurs des Etats-Unis peuvent s'attendre à une augmentation de la demande de l'Europe occidentale en dépit de l'accroissement de l'intégration en cours sur ce continent, indique une étude de la "Chase Manhattan Bank".

"Grâce à sa croissance et à sa spécialisation accrue l'économie européenne sera davantage en mesure de produire à bon marché une gamme étendue de produits mais il est vraisemblable que ses importations augmenteront parallèlement à ses exportations".

L'étude de la Chase Manhattan Bank intitulée "le nouveau marché européen : un guide pour les hommes d'affaires américains" prévoit que l'accroissement des importations européennes portera sur les matières premières industrielles parmi lesquelles les minerais métalliques, les produits chimiques de base et le coton, en vue de satisfaire les besoins croissants de l'industrie du continent.

Les auteurs de l'étude prévoient que certaines industries américaines profiteront également de l'expansion industrielle rapide de l'Europe. Les nations hautement industrialisées ont en effet tendance à développer leurs échanges de produits manufacturés.

C'est ainsi que les Etats-Unis achètent et vendent d'importantes quantités de moteurs électriques, de pièces détachées et de produits finis.

L'étude de la banque new-yorkaise croit cependant que l'expansion industrielle de l'Europe affectera certaines exportations des Etats-Unis. Ce sera le cas notamment de produits alimentaires tels que le bled et le saindoux en raison de l'augmentation de la production européenne et d'une importante protection tarifaire.

L'europe est toutefois consciente qu'elle a intérêt à accroître ses échanges et non à les diminuer, ajoute le rapport. Ce dernier en voit pour exemple le fait que la communauté économique européenne a proposé de diminuer ses tarifs douaniers de 20-0/0 sous réserve de réciprocité.

Lait écrémé

OTTAWA. — La production de poudre de lait écrémé, emballée dans des récipients commerciaux de 24 livres ou moins, s'est élevée à 3,226,767 livres, en avril de cette année; c'est ce que révèle un communiqué spécial du B.F.S. De ce total, quelque 833,617 livres ont été emballées dans des récipients de 5 livres ou moins et le reste, dans des récipients de 6 à 24 livres.

Adhésion au Marché commun

La G.-Bretagne prend la ferme décision de hâter les négociations

LONDRES. (AFP) — M. Duncan Sandys, ministre des relations avec le Commonwealth, et deux ou trois autres membres du Cabinet vont être dépêchés dans les 13 pays du Commonwealth, avant la fin du mois de juin, pour s'efforcer d'aplanir les obstacles que certains de ces territoires opposent à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté Economique Européenne, apprend-on de source autorisée. M. Duncan Sandys se rendra sans doute au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Cette décision, qui sera rendue publique au début de la semaine prochaine, fait partie de toute une série de mesures que le Cabinet britannique a adoptées pour pouvoir être en mesure d'annoncer avant le premier août la décision de la Grande-Bretagne d'engager formellement les négociations en vue de son entrée dans le marché commun.

On apprend de source autorisée que le premier ministre a décidé d'annoncer, peu avant la fin de la session parlementaire, l'intention du gouvernement britannique d'engager les négociations avec les "Six". Sa décision fait suite à toute une série de discussions au sein même du Cabinet, à des consultations avec les représentants de l'opposition au projet tant conservateurs que travaillistes, avec les syndicats ouvriers et les représentants de l'agriculture britannique, déjà, apprend-on de bonne source, le premier ministre a échangé une correspondance détaillée avec les dirigeants des membres du Commonwealth.

Dans les milieux proches de Whitehall, on semble déceler maintenant une certaine précipitation puisque certaines personnalités proches du premier ministre vont jusqu'à affirmer que le gouvernement espère que les négociations avec le Marché commun pourraient aboutir d'ici le premier janvier.

A cette hâte apparente on donne deux explications : d'une part la pression qu'aurait exercée le président Kennedy lors de son passage à Londres, d'autre part le souci des experts britanniques de voir les négociations s'engager avant que les "SIX" n'aient fait de trop grands progrès dans le domaine agricole.

Après avoir longuement pesé les avantages et les inconvénients d'une éventuelle entrée dans le Marché commun, M. Harold MacMillan, indique-t-on dans les milieux bien informés, a décidé de prendre ce "risque calculé" en s'appuyant sur les rapports formels des experts.

On estime ici que les négociations auront essentiellement lieu entre la Grande-Bretagne et la France, sans que pour autant les autres membres du Marché commun soient tenus à l'écart, mais il est bien évident, dit-on, que c'est entre Paris et Londres que les négociations seront les plus importantes parce que les plus ardues.

Pour la Grande-Bretagne, le simple fait d'engager les négociations constitue une véritable révolution intérieure, dont la seule perspective a déjà provoqué des prises de position très violentes et des failles profondes au sein du parti conservateur comme du parti travailliste. Ainsi, on voit unis dans une hostilité aussi farouche à une adhésion britannique au traité de Rome le très conservateur "Daily Express" et le "Tribune" organe des travaillistes de gauche, cependant qu'au comité en faveur du Marché commun qui a publié récemment le "Manifeste des cent" s'oppose depuis hier le mouvement "Forward Britain" de tendance résolument hostile aux projets gouvernementaux.

L'ACTIONNAIRE



—Vous pouvez être sûr que je suivrai votre conseil . . .



Lorsque vous me recommanderez un placement qui me plaît !

Londres, place financière internationale

On compte maintenant plus de 60 banques étrangères dans la Cité

A l'heure actuelle, on compte plus de soixante banques étrangères à Londres, c'est-à-dire des institutions qui ont leur bureau central en dehors du Commonwealth, ainsi que des institutions britanniques qui sont affiliées à des banques étrangères, d'après le Service d'Information du Royaume-Uni. La majorité d'entre elles fonctionnent par l'intermédiaire de succursales de plein droit. Elles représentent, quant à la nationalité, une bonne partie du globe et toutes les nuances de doctrines politiques. L'importance de leur organisation varie également, allant d'un personnel de plusieurs centaines de personnes à des bureaux d'un seul homme dans quelques cas.

Quelles raisons attirent tant d'institutions étrangères à Londres? Quand ce mouvement a pris naissance, le Royaume-Uni et l'Empire formaient le groupe de territoires le plus puissant, le plus riche et le plus considérable de l'époque. La Cité formait un instrument raffiné et articulé au service de ces territoires avec ses divers marchés de denrées, les banques britanniques, les organisations d'assurance, les innombrables maisons de commerce, les lignes de navigation, les courtiers de navires et de marchandises, et d'autres institutions, dont la croissance n'arrêtait pas.

Effet de la guerre

Pour une banque étrangère, l'établissement à Londres équivaut à se mettre en meilleure posture pour faire des affaires avec le Royaume-Uni et l'Empire. Depuis, toutefois, deux guerres mondiales ont laissé leur marque et ont vu paraître deux autres blocs politiques puissants. Au surplus, la pénurie de dollars, les restrictions au change, le rationnement et la destruction materielle survenus dans le sillage de la guerre de 1939-1945, ont, pendant de nombreuses années, paralysé l'instrument merveilleux que la Cité était devenue. Mais on maintenait le vieux mécanisme en bon état, de sorte que, dès qu'on put le remettre en mouvement, il recommença à fonctionner sans heurts.

Le Commonwealth et les territoires coloniaux restent une importante raison d'être de la Cité. Mais le reste du monde devient de plus en plus un client important de la Cité et il a recours de plus en plus croissante à ses institutions et ses divers marchés.

Principal rôle des chèques

De fait, ces marchés semblent avoir trouvé une nouvelle vitalité dans le degré accru d'internationalité de la Cité. Les vieux marchés, tels que les marchés des denrées de même que le marché de l'or et le marché de la Baltique, ont une importance encore plus grande que par le passé. Le marché des échanges de Londres est maintenant, en général, accepté comme le principal marché des changes par contraste (pour reprendre le mot de H.E. Evitt dans A Manual of Foreign Exchange) avec la période d'avant 1914, alors que "Londres suivait les prix dominant à l'étranger au lieu d'en décider".

Même le marché de l'argent, avec son institution unique, c'est-à-dire les maisons d'escompte, connaît une activité toujours croissante à l'égard des fonds d'institutions étrangères. Et il apparaît d'autres marchés, dont on n'avait jamais entendu parler auparavant, pour trouver leur place naturelle à Londres. Mentionnons, à titre d'exemples, les avions d'occasion et les antiquités, dont Londres est devenue sans conteste le principal marché.

Intimité

Plusieurs autres raisons, il va sans dire, tendent à expliquer le grand nombre d'institutions financières étrangères qui sont attirées à Londres. La situation géographique en est une et une autre se trouve dans la sorte d'intimité avec laquelle se concluent maintes transactions dans la Cité de vive voix, pour n'être confirmées par écrit que dans la suite.

Un autre élément ressort de la situation de la livre sterling. Ce fut la première devise à devenir internationale au plein sens de ce terme : on calcule que, à l'heure actuelle, près des deux cinquièmes du commerce du monde se font encore en sterling. De là vient que les affaires de banque qui s'ensuivent se font aussi en sterling: les contrats passés entre les banques qui s'occupent de ces affaires et les banques étrangères deviennent sûrement plus faciles et plus fréquents grâce à la présence d'un représentant à Londres.

Cet avantage devient plus évident dans le cas du commerce réalisé par des pays du Commonwealth, mettons l'Australie et le Ghana, et d'autres pays tels que la France ou l'Italie. Ce commerce se fait souvent en sterling et, par conséquent, passe par Londres, bien que souvent il n'y passe pas et, en réalité, se passe fréquemment à des milliers de milles.

Tous ces éléments ont sans doute contribué à attirer des institutions étrangères à Londres, où n'existe pour ainsi dire aucune restriction ni interdiction pour leur interdire de quelque façon l'accès à la Cité. De cette façon, la suprématie de Londres en qualité de centre financier international se trouve consolidée et, en conséquence, la Cité en général retient de plus fortes balances de sterling.

Canadian Bronze Company, Limited

ANNONCE DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de 1¼% sur les *actions privilégiées* de la Canadian Bronze Company, Limited a été déclaré payable le 1er août 1961 aux actionnaires dont les noms figureront dans les registres le 10 juillet 1961.

D'autre part, un dividende de trente-sept cents et demi (37½¢) par action a été déclaré pour le trimestre échéant le 31 juillet 1961 sur les *actions ordinaires* actuellement en circulation de la Canadian Bronze Company, Limited. Ce dividende sera également payable le 1er août 1961 aux actionnaires dont les noms figureront dans les registres le 10 juillet 1961.

Par décret du conseil,
le secrétaire,
R. W. GILLAN

Montréal, P.Q.
le 7 juin 1961.

Proposition d'échange

Shell Oil Company of Canada Limited
North Star Oil Limited

Obligations

Shell Oil Company of Canada, Limited a proposé une réorganisation de la North Star Oil Limited par laquelle toutes les obligations actuellement en circulation de la North Star Oil Limited seront échangées pour un montant égal, en principal, d'obligations de la Shell Oil Company, Limited. A la suite de cette proposition, North Star a convoqué des réunions des obligataires afin d'étudier et de sanctionner, s'il y a lieu, cet échange.

Gairdner & Company Limited a été engagée par Shell Oil Company of Canada, Limited et North Star Oil Limited pour solliciter des procurations et faciliter la réorganisation. Conformément à cette demande, nous formons un groupe de courtiers afin de solliciter les procurations des obligataires en faveur des échanges ci-après :

Obligations Shell Canada		*Obligations North Star*
Obligations 4½%, série A	données en échange contre	Obligations 4½% garanties, série A.
Obligations d'amortissement 5⅛%, série B	données en échange contre	Obligations d'amortissement 5¼% garanties, série B.
Obligations d'amortissement 5⅜%, série C	données en échange contre	Obligations d'amortissement 5½%, série A
Obligations d'amortissement 4⅜%, série D	données en échange contre	Obligations d'amortissement 4½%, série B

Afin de conclure le plus rapidement possible ces transactions, la proposition comprend une condition selon laquelle Shell Oil of Canada, Limited est prête à verser à chaque obligataire l'équivalent d'un mois d'intérêt supplémentaire, à condition (a) que les procurations représentant au moins les deux tiers du montant total du principal soient déposées au plus tard le 23 juin 1961 et (b) que l'échange proposé soit sanctionné de façon à engager tous les détenteurs d'obligations de North Star Oil Limited.

A notre avis, cette offre d'échange possède une valeur considérable pour les obligataires de North Star et ceux-ci ne devraient pas manquer de profiter du versement supplémentaire.

Le texte et le prospectus de l'offre officielle ont été envoyés à tous les détenteurs d'obligations nominatives de la North Star. On peut en obtenir des exemplaires supplémentaires aux bureaux de Gairdner & Company Limited, chez les membres de l'Association des Courtiers en valeurs ou aux agences de The Toronto General Trusts Corporation.

Nous vous conseillons d'envoyer le plus rapidement possible votre procuration en faveur de cet échange

Gairdner & Company Limited

360 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal
VI. 5-5252

Toronto, Calgary, Edmonton, Halifax, Hamilton, Kingston, Kitchener
London Montréal New York Ottawa Québec Vancouver Winnipeg

A. RENAUD
ET COMPAGNIE LTEE
200 St-Jacques, ouest
VI. 4-2886
COURTIERS EN VALEURS
Commandes exécutées sur toutes les bourses

DOW
LA BRASSERIE DOW LIMITEE

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE qu'un dividende de trente-sept cents et demi (37½¢) par action sur les actions ordinaires sans valeur au pair du capital-actions en cours de la compagnie, a été déclaré, payable le 3 juillet 1961 aux actionnaires inscrits le 14 juin 1961.

Par ordre du Conseil d'administration,
Le secrétaire,
N. B. SATTERFIELD.

Montréal, P.Q.,
le 6 juin, 1961.

CIRCLE ACCEPTANCE COMPANY LIMITED
SPECIALISTES EN FINANCE DU DETAIL POUR MARCHANDS D'APPAREILS ELECTRIQUES FOURNISSEURS DE MATERIAUX POUR AMELIORATIONS AUX HABITATIONS — MARCHANDS DE MEUBLES

• Service rapide • Attention personnelle efficace • Crédit ouvert — Pas de restriction en ce qui a trait aux marchands • Grand choix de plans

400 ouest, rue ST-JACQUES — suite 402
M. Léonard — Victor 2-8505

LP. 2

IMPERIAL INVESTMENT CORPORATION LTD.

AVIS D'ASSEMBLEE DES DETENTEURS DE DEBENTURES

Aux détenteurs des :

Débentures 5-¾%, avec Fonds d'Amortissement, 1ère Série,
Débentures 6-¼%, avec Fonds d'Amortissement, 2e Série,
Débentures 6-¼%, avec Fonds d'Amortissement, 3e Série,
Débentures 6-½%, avec Fonds d'Amortissement, 4e Série,
Débentures 6-½%, avec Fonds d'Amortissement, 5e Série

de Imperial Investment Corporation Ltd.

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée des détenteurs de Débentures des Séries susmentionnées de Imperial Investment Corporation Ltd. (la "Compagnie") émises en vertu d'un Acte de Fiducie portant la date, pour fins de référence, du 15 février 1958, passé par la Compagnie en faveur du National Trust Company, Limited (le "fiduciaire") et les Conventions supplémentaires, sera tenue au quatrième étage, Edifice Burrard, 1030 ouest, rue Georgia, Vancouver, Canada, le 11ième jour du mois de juin 1961, à dix heures du matin, heure avancée du Pacifique, à l'effet de délibérer, et, si on le juge à propos, de passer en guise de Résolution Spéciale, selon les dispositions de l'Acte de Fiducie, telles qu'elles s'appliquent à une assemblée de ces Séries (serial meeting), une ou plusieurs Résolutions, afin de modifier et changer les dispositions du Premier Acte Supplémentaire de Fiducie, portant la date, pour fins de référence, du 15 juin 1959 (concernant les Débentures de la Troisième Série); le Deuxième Acte Supplémentaire de Fiducie, portant la date, pour fins de référence, du 15 août 1960 (concernant les Débentures de la Quatrième Série); et le Troisième Acte Supplémentaire de Fiducie, portant la date, pour fins de référence, du 15 février 1961 (concernant les Débentures de la Cinquième Série), dans chacun des cas : (a) En supprimant le paragraphe (3) de l'Article VIII. A, en y substituant ce qui suit :

"(3) Tant et aussi longtemps que des Débentures des Troisième, Quatrième ou Cinquième Séries seront en cours, il ne sera pas permis à aucune filiale de créer ou émettre des obligations, débentures, billets ou autres titres ou actions (autres que des actions de Laurentide Acceptance Corporation Ltd., lesquelles peuvent être émises en se prévalant des droits de souscription de ladite filiale, actuellement en cours) de son capital-actions, sauf en faveur de ou à la Compagnie; à condition, néanmoins, que cette convention n'empêchera pas

(i) toute filiale de la Compagnie de créer et d'émettre des obligations, débentures, billets ou autres titres pour garantir des emprunts bancaires ou autres, sur nantissement de ses biens mobiliers, y compris les comptes et effets à recevoir, les contrats, conventions et autres actes de commerce provenant ou ayant trait aux opérations financières ou commerciales conclues dans le cours ordinaire de ses affaires; ou

(ii) toute filiale de la Compagnie aux Etats-Unis de créer et d'émettre des obligations, débentures, billets ou autres titres pour garantir des emprunts bancaires ou autres

tant et aussi longtemps que, dans les deux cas, la dette totale résultant des emprunts contractés par la Compagnie et ses filiales (sur une base consolidée), moins une somme égale au total des fonds en caisse, en banques et investis dans les obligations de, ou garanties par le Gouvernement du Canada ou des Etats-Unis d'Amérique, n'excédera pas dix (10) fois le total du Capital et Surplus (tels que définis ci-haut) tels qu'ils apparaissent sur le bilan consolidé courant de la Compagnie et de toutes ses filiales.

"L'expression filiale des Etats-Unis, signifie une filiale incorporée en vertu des lois de n'importe lequel des Etats-Unis d'Amérique."

(b) En ajoutant ce qui suit, comme paragraphe 4 de l'article VIII A : "(4) Tant et aussi longtemps que des Débentures des Troisième, Quatrième ou Cinquième séries seront en cours, aucune décision ne sera prise par voie de déclaration de paiement de dividendes (autres que les dividendes d'actions) sur toute action de son capital-actions ou de réduction ou de rachat de tout capital-actions, si le total du capital et du surplus (ainsi qu'ils sont définis plus haut) de la Compagnie et de ses filiales (sur une base consolidée) devenaient après une telle décision, moindre que 1/10 de la dette totale formée d'argents empruntés par la Compagnie et ses filiales (sur une base consolidée) après avoir déduit de telle dette une somme égale au total des fonds en caisse, dans les banques et dans des obligations du ou garanties par le Gouvernement du Canada ou des Etats-Unis d'Amérique."

ET QUE le Fiduciaire soit autorisé et que mandat lui soit donné de conclure une convention supplémentaire à l'Acte de Fiducie et aux Premier, Deuxième et Troisième Actes Supplémentaires de Fiducie, afin d'accomplir ce qui est relaté ci-dessus, dans telle forme et avec telles additions ou tels changements que les procureurs jugeront nécessaires ou opportuns.

Cet avis est donné en vertu des dispositions de l'Acte de Fiducie, à l'effet que toute Résolution Spéciale adoptée à l'assemblée ou à tout ajournement de celle-ci, si adoptée en conformité des dispositions de l'Acte de Fiducie, liera tous les détenteurs de Débentures et tous et chacun des détenteurs des Débentures des Troisième, Quatrième et Cinquième Séries, qu'ils soient présents ou absents, et que le Fidiciaire sera obligé d'y donner effet, conformément à cette dernière.

Suivant les dispositions de l'Acte de Fiducie et les règlements adoptés par le Fiduciaire :

Tout détenteur de Débentures enregistrées quant au principal aura le droit d'assister en personne, et de voter, ou, par acte écrit sous seing privé, pourra nommer toute personne son fondé de pouvoir, afin d'assister à une telle assemblée ou à tout ajournement de celle-ci, et de voter en son nom et lieu.

Tout détenteur de Débentures au porteur qui désire assister et voter à l'assemblée ou à tout ajournement de celle-ci pourra le faire en exhibant ses Débentures à l'assemblée.

Tout détenteur de Débentures au porteur qui désire assister à cette assemblée et voter en personne ou par son fondé de pouvoir, sans avoir à exhiber ses Débentures, pourra le faire en déposant à toute banque ou compagnie de fiducie au Canada, ou à toute banque ou compagnie de fiducie aux Etats-Unis, membre du "Federal Reserve System" dudit pays, ou à toute banque ou compagnie de fiducie au Royaume-Uni approuvée à cette fin par le Fiduciaire, et recevra en échange un certificat de droit de vote, dont les conditions devront être jugées satisfaisantes par le Fiduciaire, lequel certificat donnera droit au détenteur y nommé d'assister et de voter à une telle assemblée et à tout ajournement de celle-ci et de nommer un fondé de pouvoir afin de le représenter et de voter en son nom à une telle assemblée et à tout ajournement de celle-ci, comme si cette personne qui assiste et vote, soit personnellement, soit par son fondé de pouvoir, détenait réellement les Débentures pour lesquelles ledit certificat aura été émis et qu'elle les aurait exhibées elle-même à une telle assemblée et à tout ajournement de celle-ci. Les Débentures ainsi déposées seront remises, sur demande, après ladite assemblée et après tout ajournement d'icelle, et jusqu'à midi de la veille d'une telle assemblée ou jusqu'à midi de la veille de tout ajournement de celle-ci. Cependant, les Débentures ainsi remises avant l'assemblée ou avant tout ajournement de cette assemblée, ne comporteront pas de droit de vote, à moins qu'elles ne soient exhibées à l'assemblée et tout certificat de droit de vote ou procuration concernant de telles débentures sera considéré comme ayant été annulé et révoqué, sur réception par le Fiduciaire d'un avis attestant que les Débentures ont été remises à leur détenteur.

La Compagnie acquittera les frais raisonnables de toute banque ou compagnie de fiducie qui acceptera le dépôt de Débentures.

Il n'est pas nécessaire qu'un fondé de pouvoir soit un détenteur de Débentures.

On peut obtenir, sur demande, à tout bureau du National Trust Company, Limited, des formules concernant le dépôt de Débentures au porteur, des certificats de droit de vote, des procurations, avec instructions générales, ainsi qu'une lettre du Président expliquant le but des amendements ci-dessus.

DATÉ à Vancouver, Canada, ce 12ème jour de juin, 1961.

IMPERIAL INVESTMENT CORPORATION LTD.
PAUL BRITTON PAINE
secrétaire

Conseil Economique des Provinces Maritimes

Tâche difficile: doubler le nombre d'emplois au secteur de l'industrie manufacturière

HALIFAX — (PC) — Quelque 1,800 hommes d'affaires de la région de l'Atlantique ont entrepris une tâche redoutable : doubler le nombre d'emplois dans l'industrie manufacturière.

Tous ces hommes sont membres du Conseil Economique des Provinces Atlantiques, un organisme qui a effectué des recherches indiquant que seule une vaste expansion de l'industrie secondaire pourrait créer les emplois nécessaires à la suppression du problème chronique du chômage de façon à porter cette application au niveau national ou plus bas, si possible.

Comment parviendront-ils au but proposé ?

Le programme du CEPA donne les grandes lignes du projet :

"Il faut rendre le climat des profits assez intéressant pour attirer les capitaux d'ailleurs... à cette fin, le CEPA recommande l'adoption de politiques fiscales s'appliquant aux régions connaissant des difficultés plus ou moins graves."

Loyer minime

Comme premier attrait, le Conseil incite le gouvernement et ses agences diverses à construire des usines qui seraient louées aux manufacturiers à des taux d'aubaine, pendant la période de formation de l'industrie. A l'heure actuelle, une société de la Couronne de Nouvelle-Ecosse, l'Industrial Estates Limited, le fait. La CEPA veut que le programme s'applique à toute la région.

Cependant, le CEPA ajoute que les citoyens de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard, même avec l'aide de leurs gouvernements provinciaux, sont incapables d'accomplir seuls une tâche aussi difficile. Ils auront besoin d'une assistance venue de l'extérieur de leur région, soit d'Ottawa.

Le CEPA soutient que le gouvernement devrait :

1. Fournir des rabais de taxation nen faveur de l'industrie régionale.

2. Améliorer les facilités de transport et diminuer les taux des transports-marchandise entre la région de l'Atlantique et ses principaux marchés.

3. Etablir une Commission des projets de construction destinée à financer les travaux publics qui stimuleraient le développement.

Le Conseil suggère que les avantages touchant la taxation comprennent la diminution des impôts des sociétés grâce à a) un bonus de production déductible ; b) un taux de taxation réduit ou une accélération de la dépréciation ou un ensemble du tout.

Valeur accrue

Ainsi, on pourrait permettre à une compagnie de déduire jusqu'à 130 pour cent de ses investissements; de la sorte, pour un investissement de $20,000, la compagnie pourrait finalement déduire jusqu'à $26,000. Le CEPA veut aussi que, les institutions et les agences fédérales, provinciales et autres à construire soient installées dans les régions qui ont des surplus de main-d'oeuvre, comme les Maritimes et Terre-Neuve.

Les autres projets du CEPA touchent plus directement la population et les leaders de la région et se formulent ainsi:

1. Développement des ressources hydro-électriques. 2. Expansion des centres de production alimentaire. 3. Développement des marchés d'exportation et 4. Développement et assistance à l'industrie du tourisme, de la part des entreprises commerciales.

En parlant de la nécessité d'offrir à tous les Canadiens de chances égales, les dirigeants citent souvent M. Saint-Laurent et M. Diefenbaker.

"Le temps d'agir dont ils parlaient est venu, dit le CEPA, et le gouvernement central doit maintenant s'occuper du développement industriel des quatre provinces de l'Est, comme il l'a fait auparavant pour le centre du pays."

Marché du poisson

Prix du courtier au grossiste (en cents par livre au wagon)

Poissons frais :	
Filet d'aiglefin	.40
Filet de soie	.43
Filet de morue	.32
Aiglefin entier	.22
Morue entière	.20
Saumon Atlantique entier	1.15
Saumon Pacifique entier	.85
Poisson gele, fumé ou salé :	
Saumon Cohoe rouge entier	.74
Saumon Silver Bright entier	.55
Truite de Pacifique entière	.57
Omble arctique	1.05
Eperlan extra entier	.37
Eperlan No 1 entier	.25
Eperlan moyen entier	.15
Flétan entier	.42
Filet de morue fumé	.35
Hareng gelé	.12
Hareng fumé	.25
Hareng salé	.25
Haddock	.38
Turbot salé	.25
Crustacés :	
Crevettes blanches (15/20)	1.30
Crevettes blanches (21/25)	1.25
Crevettes blanches (26/30)	1.20
Homard vivant 1 liv.)	.75
Homard vivant (1¼ liv.)	.80
Homard vivant (1½-2¼ liv.)	.90
Cuisses de grenouilles (caisse):	
Grosses	1.20
Moyennes	1.30

TRESOR

Situation soit pour comptable agréé ou comptable compétent parfaitement bilingue. Expérience des affaires, DE PREFERENCE DANS LA CONSTRUCTION, aptitudes pour l'administration ; être prêt à accepter responsabilités. Age au moins 30 ans. Salaire selon qualifications.

S'ADRESSER A

ARGO CONSTRUCTION 1961 LIMITED

3901 ouest, rue JEAN-TALON

ENCAN PUBLIC

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS
DIVISION DE LA RECUPERATION
CITE DE MONTREAL

AVIS est par la présente donné que la Cité de Montréal procédera par enchère publique à la vente d'automobiles, camions, motocyclettes et divers articles non réclamés.

La vente aura lieu le 13 juin 1961, à 10 heures du matin, à la nouvelle cour de la fourrière municipale, située à l'angle des rues Garnier et Sauvé, dans le quartier Ahuntsic, Montréal.

Tout achat devra être payé en argent comptant et immédiatement après la vente.

Pour informations : M. Emile Guertin, UN. 1-3811, local 4179.

Hôtel de ville, Montréal, le 12 juin 1961

Le greffier de la Cité
GABRIEL MORIN

Embauchage et congédiement industriels

OTTAWA — Durant l'année terminée le 31 août 1960, l'emploi s'est contracté car le taux de congédiement a été plus élevé que celui de l'embauchage. Cette situation est bien différente de l'accroissement de l'emploi durant la période de septembre 1958 à août 1959. On constate la même chose en examinant les changements procentuels des taux d'embauchage et de congédiement. Chacune des différences données ci-dessous va dans la même direction, à savoir que l'augmentation ou la diminution du taux de congédiement est plus grand que celle du taux d'embauchage. Ces données paraissent dans le rapport semi-annuel du bureau **Hiring and Separation Rates in Certain Industries** pour la période terminée en août 1960.

Les chiffres de ce rapport portent sur 63,833 établissements et 3,286,000 employés en août 1960. Ils sont fondés sur les données de la Commission obtenues des employeurs qui exploitent un seul établissement avec 10 employés ou plus et de tous les employeurs qui exploitent plus d'un établissement, à l'exception dans les deux cas des établissements qui n'ont pas d'employés assurables.

Service d'Information du R.-U.

La Grande-Bretagne et l'électronique

Avant la guerre, l'industrie électronique anglaise ne produisait guère que des radios sonores. Elle est maintenant à l'avant-garde du progrès technique et son haut niveau d'innovation a apporté une grande variété de produits sur le marché, soit environ 2,000 d'après certains calculs. La main-d'oeuvre, dont près de la moitié se compose de femmes, a doublé depuis dix ans : elle s'élève maintenant à environ 230,000, soit autant que pour la fabrication de machines électriques.

Production

Le rendement de cette industrie est de dix fois celui de l'avant-guerre et (à l'exclusion de l'outillage de télécommunication*) dépasse 250 millions de livres sterling (700 millions de dollars) à la suite d'une hausse de plus du quart au cours des cinq dernières années. Près de la moitié de la production se compose de marchandises de consommation, surtout d'appareils de radio et de télévision. Depuis 1957, le nombre d'appareils de télévision dépassait celui des appareils de radio ou des radio-phonographes. L'an dernier, toutefois, la popularité des appareils à transistrons a porté les ventes de radios à un niveau record. La vente des appareils de télévision, en même temps, tombait du tiers, en partie à cause des restrictions au crédit; la production a baissé du quart et les stocks ont fort augmenté.

Les marchandises électroniques de production comprennent l'outillage de commande, les calculatrices, l'outillage d'essai, les transmetteurs, les appareils de radar, les aides à la navigation, l'outillage de communications radiophoniques. La production augmente chaque année et s'élève maintenant à une cinquantaine de millions de l.s. (140 millions de dollars). La recherche, la mise au point et la production pour la défense ont toujours eu une grande importance dans cette industrie et elles prennent une importance accrue depuis que l'on consacre surtout les efforts aux projectiles téléguidés.

Exportations et importations

Les marchandises de production forment une proportion bien plus grande que les marchandises de consommation parmi les exportations de l'Angleterre : les appareils de radar et les aides à la navigation, et l'outillage de communications radiophoniques ont une importance particulière. Dans l'ensemble, à peu près la moitié des marchandises électroniques de production, sur un total de 50 millions de l. s. (140 millions de dollars), prend le chemin de l'étranger, bien que la hausse des exportations ait nier, les lampes de radio ou à subi un frein en 1960. L'an dernrayons cathodiques et d'autres pièces ont rapporté 20 millions de l.s. (56 millions de dollars). Près de 11 p. 100 de la production d'appareils de radio et de radio-phonographes ont été exportés, pour une valeur de £2,750,000 ($7,700,000), mais seulement 2 p. 100 des appareils de télévision, d'une valeur d'un million et quart de l.s. (trois millions et demi de dollars). Les exportations d'appareils de radio ont baissé de 1955 à 1958, mais ont repris de la vigueur depuis deux ans; les exportations d'appareils de télévision ont dépassé celles de 1959, mais restent en deça des chiffres élevés de 1958. Les exportations totales de marchandises électroniques ont atteint 56 millions de l.s. (157 millions de dollars), comparativement à 34 millions de l.s. (95 millions de dollars) en 1955 et 47 millions de l.s. (32 millions de dollars) en 1958.

Les importations se composent aussi, surtout, de marchandises de production. Elles sont montées en flèche ces années dernières, mais elles restent moins du quart des exportations. On importe un certain nombre d'appareils de radio, mais très peu d'appareils de télévision, en grande partie parce qu'on ne se sert pas à l'étranger du système anglais de 405 lignes. Parmi les importations anglaises dans le groupe des marchandises de consommation d'environ seize millions de l.s. (45 millions de dollars), les lampes représentent environ six millions de l's. (dix millions de dollars). Il faut mentionner aussi les tourne-disques, les magnétophones, les phonographes, et les autres choses.

La Bourse locale

Avis et communiqués

Trans-Canada Pipe Lines Ltd. a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'en vertu d'une résolution en date du 18 avril 1961, des options permettant d'acheter 14,950 actions ordinaires, au prix de $24.156 l'action, ont été consenties en vertu du plan stimulateur d'option en cours. A ce jour, 20,950 actions ont ainsi été allouées à même les 50,000 actions réservées pour fins d'émission en vertu du plan d'option sur des actions de l'entreprise. Ces options peuvent être exercées le ou avant le 18 avril 1964 jusqu'à concurrence du ⅓ par année des actions sous option, à des prix ne devant pas être moindres que ceux de la valeur du marché le jour où l'option fut consentie.

* * *

La Banque de Nouvelle-Ecosse a fait savoir à la Bourse de Montréal que 1,986 actions additionnelles ont été émises à la suite de l'exercice de droits. Il y a donc maintenant 2,692,094 actions émises et en circulation.

British Columbia Power Corporation a notifié la Bourse de Montréal que 500 actions additionnelles ont été émises à $30.025 l'action, en faveur de certains officiers de la compagnie et de ses filiales, à la suite de l'exercice d'options en leur faveur, selon le plan d'option en cours. Il y a donc maintenant 4,726,061 actions, émises et en circulation.

* * *

Canada Safeway Limited a notifié la Bourse de Montréal que 1,088 actions privilégiées 4.04% additionnelles de la compagnie ont été rachetées. Il n'en reste donc plus que 81,799 entre les mains du public.

* * *

Canadian International Power Company Ltd. a avisé la Bourse de Montréal que 11,935 actions privilégiées additionnelles, 6% cumulatif, série 1956, ont été achetées pour fins d'annulation, d'où un solde de 471,663 actions de cette categorie maintenant en cours.

* * *

Copper Rand Chibougamau Mines Ltd. a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'il a été procédé au rachat, le 2 juin, de $300,000 d'obligations, amortissables, 6%, première hypothécaire, de la compagnie, d'où maintenant un total de $6,700,000 d'obligations de cette categorie entre les mains du public.

* * *

Empire Oil & Minerals Inc. a avisé la Bourse Canadienne que l'option détenue par M. A. F. Casselman et C. D. Robbins sur 1,435 arpents dans le comté St-Maurice, P.Q. lui a été transférée.

La chapellerie

OTTAWA. — Les expéditions des 130 établissements qui fabriquent surtout des chapeaux et des casquettes ont atteint environ $29,965,000 en 1959; soit 2.4 p. 100 de plus que les $29,272,000 accusés par 140 établissements en 1958 et 2.9 p. 100 de moins que le sommet marqué en 1957 ($30,863,000); c'est ce qu'indique le rapport annuel du B.F.S. sur cette industrie. Le nombre des employés a baissé de 4,073 à 4,017, tandis que la rémunération a passé de $10,748,000 à $10,960,000, le coût des matières et fournitures de $12,529,000 à $12,799,000, et la valeur ajoutée par la fabrication de $16,543,000 à $16,986,000.

Les expéditions de chapeaux de feutre de poil pour hommes, principal article de l'industrie, se sont chiffrées par 90,066 douzaines ($5,075,000) en 1959, contre 88,559 douzaines ($4,933,000) l'année précédente. Les expéditions de chapeaux de paille pour femmes ont totalisé 89,657 douzaines ($3,805,000), au regard de 80,162 douzaines ($3,515,000) en 1958.

Voici le volume et la valeur des autres principaux produits expédiés en 1959 : casquettes de drap, 296,832 douzaines ($3,037,000); chapeaux de feutre taupé pour femmes, 47,170 douzaines ($2,301,000); chapeaux de feutre de poil pour femmes, 28,375 douzaines ($1,685,000); chapeaux de feutre de laine pour femmes, 50,450 douzaines ($1,476,000); et chapeaux de velours pour femmes, 45,008 douzaines ($1,443,000).

Assurance-chômage

OTTAWA. — Les réclamants de prestations d'assurance-chômage, le 28 avril, se chiffraient par 713,000, soit 125,000 de moins que les 838,000 inscrits le 31 mars, mais à peu près le même nombre qu'un an auparavant (714,900). Les réclamants de prestations ordinaires totalisaient 466,400, diminution de 106,000 sur le total de fin mars. Un an plus tôt, ils étaient au nombre de 486,300. Les réclamants de prestations saisonnières sont aussi en diminution, soit 246,800 contre 265,800 un mois plus tôt; ils se chiffraient par 228,600 le 29 avril 1960.

Le réclamant moyen, le 28 avril, réclamait continuellement depuis 14.5 semaines (14.2 semaines chez les hommes et 15.4 chez les femmes). Près de 25 p. 100 des réclamants réclamaient continuellement depuis plus de 20 semaines (30 p. 100 chez les femmes et 22 p. 100 chez les hommes).

Les réclamations initiales et renouvelées inscrites dans les bureaux régionaux en avril se chiffraient par 209,600, soit près de 50,000 de moins qu'en mars et 5,000 de moins qu'en avril 1960 (214,600). Le taux de carence des réclamations initiales étudiées en avril était de 8.4 p. 100, contre 7 p. 100 en mars et 9.2 en avril 1960.

Le nombre hebdomadaire moyen des bénéficiaires a été estimé à 708,200 en avril, au regard de 807,100 un mois auparavant et de 732,900 un an auparavant. Les prestations versées totalisaient $64,500,000, contre $85,200,000 le mois précédent et $61,800,000 en avril 1960. La prestation hebdomadaire moyenne était de $23.98, contre $23.99 un mois plus tôt et $22.18 un an plus tôt.

Stocks de fruits et légumes en conserve

OTTAWA. — Voici en quoi consistaient les stocks de fruits détenus par les conserveries à la fin de mars : pommes nature, 201,954 caisses (185,239 un an plus tôt) ; compote de pommes, 293,350 (367,214); abricots, 100,741 (119,997) ; cerises, 73,103 (87,303) ; pêches, 873,608 (762,204) ; poires Bartlett, 468,594 (306,610) ; poires Kieffer, 452,003 (298,047; prunes, 94,435 (91,990); framboises, 42,765 (41,773) ; et fraises, 43,635 (30,719).

Et voici les stocks de légumes en conserves : asperges, 47,123 (28,304) caisses ; haricots verts et haricots jaunes, 752,970 (930,673) ; betteraves, 326,136 (196,223) ; mais, 1,847,972 (1,849,182) ; pois, 1,356,933 (1,426,707) ; tomates, 1,327,131 (578,308) ; jus de pomme, 997,265 (1,394,549) ; et jus de tomate, 2,898,283 (2,635,166).

Echanges de chèques

La valeur des chèques échangés dans 52 chambres de compensation canadiennes, en 1960, s'est accrue de 8.4 p. 100 et a touché le sommet de $277,810,007,000, au regard de $256,243,217,000 en 1959. Les débits étaient plus élevés qu'un an auparavant dans chacune des cinq régions économiques.

Voici la valeur des chèques échangés en 1960, par région (en milliers de dollars) : provinces atlantiques, 6,885,648 (6,342,508 en 1959); Québec, 82,129,559 (72,341,670); Ontario, 130,109,053 (122,127,693); Prairies, 40,667,168 (37,804,428); et Colombie-Britannique, 18,018,609 (17,626,917).

Commerce de gros

OTTAWA. — La valeur des ventes des grossistes proprement dits a atteint environ $721,892,000, diminution de 5.7 p. 100 sur les $765,304,000 d'un an plus tôt. Durant le premier trimestre, leurs ventes ont fléchi de 7.2 p. 100 sur celles d'un an auparavant, soit $1,902,156,000 au regard de $2,049,630,000.

En mars, les ventes de 11 des 17 genres de commerce dénommés ont augmenté de 0.1 p. 100 (matériaux et fournitures de construction, y compris le bois d'oeuvre) à 24.5 p. 100 (machines agricoles) ; les diminutions ont varié de 1.7 p. 100 (vêtements et accessoires) à 23.7 p. 100 (charbon et coke). Durant le trimestre, 11 des groupes ont aussi signalé des avances, variant de 0.1 p. 100 (matériaux et fournitures de construction, y compris bois d'oeuvre) à 25 p. 100 (appareils électro-ménagers) ; les reculs se sont échelonnés de 0.1 p. 100 (fruits et légumes frais) à 17.9 p. 100 (charbon et coke).

Les ventes du groupe des commerces divers ont diminué de 21.2 p. 100 en mars et de 23.5 p. 100 durant le trimestre, comparativement aux périodes correspondantes de 1960.

Denrées agricoles

Les prix des oeufs (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

MARCHE DES OEUFS

	Prod. (a)	Gros (b)	Détail (c)
A extra gros	44	49-51	53-59
A-1 gros			53-59
A gros	42½	47-49	51-57
A-1 moyens			50-54
A moyens	38	42-44	46-50
A-1 petits			40-47
A petits	28	33-35	39-42
Catégorie B	24	39-40	.....
Catégorie C	23	28-30	.....

a) Producteurs — Prix payés par les grossistes aux centrales de campagne, caisses de 30 doz.
b) Grossistes — Prix payés par les détaillants aux grossistes, cartons d'une douzaine, en vrac 3 cents de moins la douzaine.
c) Détaillants — Prix approximatifs aux consommateurs.

POULET A GRILLER

Vivant 15-17½ cents la livre.

PRODUITS LAITIERS

BEURRE :

Québec No 1, frais livré à Montréal	
Prix payé par les grossistes aux producteurs (solides)	62¼-63¼
Prix du demi-gros solide	63 -63¼
Prix payé par les détaillants aux grossistes, frais de crémerie, enveloppé. (pain d'une livre)	64 -65½

FROMAGE :

Prix payé par les grossistes (arrivages courants de fromage paraffiné livré à Montréal).	
Québec blanc	31
Québec coloré	31
(f.a.b.) centre de classification	
Prix de vente des grossistes	
Québec blanc	32
Québec coloré	32¼

LAITS CONCENTRES

Produits de lait écrémé	
De pulvérisation Canada	.06 -.10
Du cylindre Canada première catégorie sacs	.05¾-.09
Aliments du bétail sacs	.05¾-.05¾
Poudre de lait de beurre	.05¾-.05½
Poudre de petit lait	.04½
Lait évaporé, caisse 48/16	6.40
Crème douce la livre de matière grasse	.79

Délai accordé à la "Granby Steel Tanks"

GRANBY. (CD) — Le conseil municipal accorde jusqu'au 31 juillet à la compagnie "Granby Steel Tanks" pour terminer la construction de sa nouvelle usine sur la rue Edouard, au parc industriel. D'ici là, la compagnie pourra poursuivre sa production à l'usine qu'elle occupe rue Guy.

Le conseil municipal, toujours favorable à l'industrie, a permis à la même firme de se construire sur un terrain de 4,554 pieds carrés au lieu de 6,000 et lui cède ce terrain au prix nominal de $1.

Heures de travail et rémunération

OTTAWA. — La moyenne de la rémunération horaire dans la fabrication a monté à $1.83 en mars contre $1.82 en février si l'on s'en tient aux chiffres provisoires du B.F.S. qui paraîtront dans le numéro de mars **Man-Hours and Hourly Earnings With Average Weekly Wages.** En mars de l'an dernier, cette moyenne était de $1.78. La moyenne de la rémunération hebdomadaire s'est élevée à $73.63 en mars, contre $73.40 un mois plus tôt et $71.94 un an auparavant. La semaine de travail a compté 40.3 heures, contre 40.4 et 40.5.

Dans la fabrication des biens durables, la moyenne de la rémunération horaire a avancé de 1c en mars depuis février et la moyenne hebdomadaire, de 28c. La semaine a compté le même nombre d'heures. La hausse des salaires dans les produits de l'aluminium et l'automobile, ainsi que le surtemps et de meilleurs salaires dans la construction et la réparation navale ont contribué à la hausse de la rémunération.

Dans la fabrication des biens non durables, la moyenne de la rémunération horaire a augmenté de 1c en mars et la moyenne hebdomadaire, de 13c; la semaine de travail a diminué de 0.3 heure au regard du mois précédent. La hausse des salaires dans les salaisons, l'impression et l'édition et les usines de produits chimiques, les mises à pied saisonnières d'employés moins bien rémunérés de l'industrie du tabac et le surtemps dans certaines industries expliquent la hausse de la rémunération. La semaine de travail a été plus courte à cause du Vendredi saint qui tombait dans la dernière semaine de paye du mois.

Les mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse ont réduit les heures de la semaine de travail à cause d'une baisse de la production. La réduction de la semaine de travail dans la construction de routes et de bâtiment a provoqué une baisse de la moyenne de la rémunération hebdomadaire.

Cours des titres à revenu fixe

Cours compilés à la source par "Investment Dealer's Association of Canada". Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Emissions	Taux	Ech.	Ach.	Ven.
GOUVERNEMENT DU CANADA				
Canada	3	1961	99.80	100
Canada	5½	1962	103	103½
Canada	4	1963	99¼	100
Canada	3¾	1963	95¾	96¾
Canada	2¾	1968	87¾	88¾
Canada	5½	1969	103¼	104¼
Canada	4½	1972	92½	93½
Canada	5½	1975	101½	102½
Canada	3½	1976	79¾	80¾
Canada	4½	1983	90½	91½
Canada	3	Perp.	67¾	68¾
C.N.R.	5½	1964	103½	104½
C.N.R.	5¾	1965	104½	105½
C.N.R.	4	1981	84½	85½
Canada	5½	1969	102¾	103¾
C.N.R.	4½	1967	97½	98½
C.N.R.	5	1967	95¾	96¾
C.N.R.	5¾	1985	104¼	105¼
CNR	5	1987	96	97
C.N.R.	4½	1987	97¾	98¾
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitibi P	4½	1966	100½	102½
Atlas Steel		1967	102	—
Brazilian	4½	1971	65	70
B.C. Electr	6	1984	108½	110½
C Delhi	5½	1973	90	92
Can. Prina	4	1972	82	85
Can. Util	5¾	1977	125	129
Cockshutt	5	1968	97	—
Dom Tex	4	1966	92½	94½
Grey Lines	5½	1978	131	135
Home Oil	5¾	1971	97	99
Home Oil	6	1975	110	112
Inland NG	5½	1977	93	95
Loblaw	4¾	1976	177	—
Pac Pete	5	1977	104	106
Sh. W. & P.	5½	1972	108½	110½
Simpson	5	1976	118	—
Simpson	5½	1979	110	112
Tel. L. N	5½	1987	160	165
T.C.P. In	5½	1987	155	160
Triad Oil	4¾	1971	84	86
Unit. T. El.	6¼	1981	105	107
Westcotast C	5½	1988	94	96
EMPRUNTS PROVINCIAUX				
Albert MF	5½	1983	98½	99½
B.C. Power	5	1982	90	92
Man.	5¾	1981	101	102
N. Bruns.	3½	1965	92¾	93¾
N. Bruns	5¾	1984	99	100
Ter-Neuve	6	1981	99½	100½
N.-Ecosse	3¼	1965	92¾	93¾
N.-Ecosse	5½	1980	97	98
Ontario	5½	1980	99¾	100¾
Ontario	4	1983	93¾	93¾
Ont. Hydro	4	1966	95½	96½
Ont. Hydro	5½	1981	98¾	99¾
Québec	4	1962	99¼	99¾
Québec	4¾	1977	92½	93½
Québec	5¾	1986	101	102
Québec	5¾	1988	100½	101½
Qué Hydro	5½	1973	82	83
Qué. Hyd.	5½	1985	98	99
Saskat.	5¼	1981	97½	98½
INDUSTRIES				
Ab P & P	6¼	1977	102¼	104½
Albert G	5¾	1981	94	96
Algoma St	5¼	1978	95	97
Alum of C.	4½	1973	91½	93
B A Oil	5¼	1977	94	96
Saskat	5½	1981	96½	97½
Can. Brew.	5	1983	91	92
Can. Cem	5¼	1976	95	97
C.B. Alum.	5¾	1980	98	100
C.I.L.	3¾	1977	100	101
Can. Oil	4	1976	83½	85½
C.P.R.	3¾	1972	84½	86½
C.P.R.	5	1983	91	93
C. Chem.	5¼	1971	85	—
Créd. Fonc.	5½	1974	96	98
Dom Stores	5½	1975	98	100
Do T & C	5¼	1978	94	96
G Motor AC	4¾	1960	94	96
Imperial O	3	1969	86	88
Ind. Acc.	5½	1978	97	99
Loblaw Gr.	6	1977	101	103
Massey Fr.	4½	1976	90	—
North S. Oil	5¾	977	100	102
Reynold A	5¾	1978	98	100
Saskat	5½	1980	101½	102½
St. Law Cr	5	1978	93	95
Simpson's	4½	1973	94	96
Stanleigh U	5½	1962	99½	100½
Stanr. Ur.	5¾	1963	42½	—
Stanl. U	5½	1962	100	101
Steinbergs	5¼	1973	95	—
Tradrs Fin	5½	1974	98	100
T.C. Pipe	5.85	1987	94½	96½
Geo. West	4¾	1971	94	96
Simpson	5	1978	112	116
West Coast C	5½	1985	87	89
T.C. Pipe	5.85	1987	97	98
SERVICES PUBLICS				
An C. Tel.	6	1983	99	101
Av. Tel.	5½	1966	88	88
Bell Tel.	3¾	1979	80	83
Bell Tel.	6¼	1978	103	105
Bell Tel.	3¾	1979	79	81
Bell Tel	5¾	1982	100	101
Bell Tel	5¾	1982	101	102
Bow. Pow.	3¾	1980	81	83
Braz. Tract	4¾	1970	70	75
B.C. Elect.	3¾	1969	88½	90½
B.C. Elect.	5¾	1977	96	100
B.C. Elect.	5¼	1998	90	92
C.C. Télep.	5¼	1963	93½	95½
Cal. Pow.	3¼	1972	82½	—
Canada El.	4	1969	99¼	—
Cn W Nt	5¾	1983	94	96
Can Util.	5¾	1977	118	—
Cons. Gas	5¾	1977	99	101
Con. Gas	5	1978	93	95
East L&P.	4	1969	87½	—
Gt. L. Pwr	5¾	1977	98	100
Int. N. G.	6	1982	98	100
Maritim E.	4	1975	83½	—
Nfld L&P.	4½	1974	88	—
Nfld L&P.	5½	1978	96½	—
N. O N G	5¾	1962	94	96
North. Tel.	5¼	1978	93½	95½
Pow Corp.	5¼	1977	96	99
Que Nat G	5¾	1985	80	82
Queb. Tel	6	1977	100	102
Shaw. P.	4¾	1976	91	93
Shaw P	3½	1970	87	89
Union Gas	5	1977	92	94
Union Gas	5½	1977	97	99
IMMEUBLES				
Brantf. C.	6	1978	92½	—
Eaton Rlty	3½	1968	88	90
Eaton Rlty	5	1978	91½	93½
L. Lease	5½	1983	95½	—
Steinberg's	6	1982	99½	101½

ETUDES

SUITE DE LA PAGE 18

construction des powerformers représente une mise de fonds globale de $27,500,000. Une somme de $7,428,000 a été dépensée pour les raffineries en 1960.

La société déploie un grand effort dans le domaine pétroléochimique. Trois importantes usines ont été achevées à Sarnia. Leur construction a coûté près de $40,000,000 au total. La plus grande d'entre elles fournit les matières premières nécessaires à la production de matières plastiques, de mélanges antigel, de fibres et de caoutchouc synthétique et de produits entrant dans la composition de l'essence automobile. Une quatrième usine qui produira du benzène est en construction. Elle exigera une dépense de $5 millions.

En 1960, les ventes de produits finis atteignirent le montant record de 298,000 barils par jour, soit une progression de 2.4% sur 1959.

Pour améliorer ses produits et pour élaborer de nouvelles méthodes, la société dispose d'un service de recherches muni des laboratoires les plus perfectionnés.

L'avenir de la société dépend en grande partie du succès qu'aura la nouvelle politique pétrolière du gouvernement canadien. La réussite, même partielle, de ce programme serait très favorable à Imperial Oil, car, d'une part, la société est particulièrement bien placée sur le marché de l'Ontario et, d'autre part, ses puits sont très prolifiques et pour cette raison leur production peut être fortement augmentée par rapport au niveau minimum de production économique aux environs duquel ils travaillaient en 1960. Il a été calculé sur cette base qu'Imperial Oil dispose de 31.2% de l'excédent de capacité des puits de pétrole canadiens qui pourrait être mobilisé pour atteindre les niveaux souhaités par le gouvernement.

La couronne est appelée à rester très forte dans la vente au détail. Les marges bénéficiaires ont été réduites ces dernières années, et, par endroits, il y eut des guerres de prix. Cependant, étant donné l'énorme potentiel que représente Imperial Oil, sa croissance future est assurée en relation avec le développement naturel du marché canadien.



PAPA N'EST PLUS LÀ

Ce garçonnet vient de perdre son père; mais il n'est pas pour autant privé de sa prévoyance et de sa sollicitude. Grâce à son assurance-vie, papa lui offre encore, de même qu'à sa maman, la sécurité financière.

Vous vous demandez peut-être parfois ce que deviendrait votre famille si vous lui manquiez soudainement. Nous vous conseillons de consulter l'assureur de la New York Life. Sa formation spécialisée, lui permet d'établir vos besoins d'assurance-vie et de vous suggérer le moyen le plus pratique et le plus économique d'y subvenir. Il saura vous renseigner sur tous les régimes d'assurances de la New York Life pour garantir la sécurité financière de votre famille si vous veniez à mourir, financer les études de vos enfants, payer l'hypothèque sur votre maison ou accumuler de l'argent en prévision de votre retraite.

NEW YORK LIFE
INSURANCE COMPANY
Au service des Canadiens depuis 1858

1425 rue de la Montagne — VI. 4-3373
4113 est, rue Jean-Talon — RA. 9-2847

AVIS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au "Directeur des Achats, Bureau du Commissaire des Pénitenciers, chambre 628, Ministère de la Justice, Ottawa", et portant sur l'enveloppe l'inscription : "SOUMISSION POUR L'ACHEVEMENT INTERIEUR DE L'ATELIER DES INDUSTRIES, EDIFICE NO C-23, PENITENCIER DE ST-VINCENT-DE-PAUL", ST-VINCENT-DE-PAUL, QUE., seront reçues jusqu'à 3.00 P.M., mardi, le 3 juillet 1961.

Les plans et devis peuvent être consultés et des formules de soumissions peuvent être obtenues en s'adressant à l'Ingénieur en chef, bureau du Commissaire des Pénitenciers, Ministère de la Justice, chambre 522, Edifice de la Justice, Ottawa, Ontario.

Seules seront prises en considération les soumissions établies sur les formule du Ministère, conformément aux conditions y stipulées et celles des spécifications accompagnées d'une sécurité satisfaisante.

NOTE : Par l'entremise du bureau de l'Ingénieur en chef, le Commissaire des Pénitenciers fournira les plans et devis de l'ouvrage contre dépôt de la somme de $50.00 sous forme d'un chèque visé, fait à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au soumissionnaire s'il renvoie les plans et devis en bon état dans le mois qui suit la date de la réception des soumissions. Si les pl

Castro averti :

Les négociateurs du comité des tracteurs à La Havane, demain

WASHINGTON. (PA-AFP) — Les négociateurs représentant le "comité des tracteurs pour la liberté" ont câblé, hier, au premier ministre Fidel Castro qu'ils arriveront demain à La Havane pour discuter l'échange de 500 tracteurs contre les 1,200 rebelles capturés au cours de l'invasion avortée de Cuba, le mois dernier.

Les quatre membres de l'équipe d'experts ont déclaré carrément qu'ils s'en tiendront à l'offre du "comité des tracteurs", n'étant pas mandatés pour entamer des pourparlers sur d'autres sujets. Les techniciens ont voulu ainsi prévenir toute tentative de la part de Castro en vue de modifier le marché ou d'obtenir des machineries qui ne serviraient pas à l'agriculture cubaine.

Castro a déjà demandé que les négociateurs aient les pleins pouvoirs de discuter "la qualité et le montant de l'indemnisation" que Cuba réclame. Il a déjà parlé également d'échanger ses 1,200 prisonniers contre des Cubains, présentement incarcérés aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

Les représentants du "comité des tracteurs" devaient partir pour La Havane dès aujourd'hui, mais ils ont retardé leur voyage après avoir été informés que l'aéroport international de cette ville demeurerait fermé presque toute la journée, pour subir des réparations.

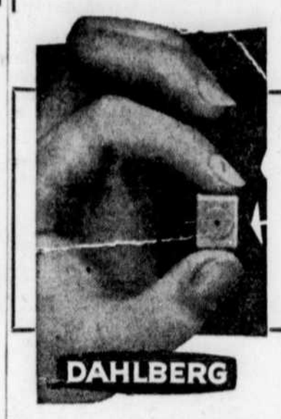
Les quatre négociateurs, accompagnés d'un interprète cubain, sont attendus à La Havane à 8 h., demain matin.

Vers l'URSS

Environ 1,000 paysans cubains ont quitté la capitale, hier, à destination de l'URSS où ils feront un séjour d'un an dans les kolkhozes. Ils se sont embarqués à bord du paquebot "Gruzia", qui était arrivé il y a quelques jours à La Havane avec un contingent de 300 techniciens soviétiques en agriculture.

Cordiale invitation EATON au bar 'Colourama' Max Factor

LE PLUS PETIT APPAREIL AUDITIF CHEZ EATON



- Sans cordon
- Sans tube
- Sans écouteur

Poids moyen de ¼ d'oz. L'appareil attrayant MIRACLE III qui aide à vaincre la surdité. Si vous avez des troubles auditifs, si vous perdez des bribes de conversation, renseignez-vous chez EATON sur le MIRACLE EAR III. Tenez compte de cette comparaison ! C'est tout ce qu'il vous faut ! Le MIRACLE EAR III est l'appareil tout désigné pour une légère surdité.

Le MIRACLE EAR III offre ces avantages : PAS DE CORDON — PAS DE TUBE — PAS D'ECOUTEUR — EXTREME LEGERETE : poids moyen de ¼ oz.

Composez VI. 2-9331, local 719

- Consultations privées
- Spécialistes-consultants agréés
- Réparation d'appareils de la plupart des marques
- Cordons et piles pour tous genres d'appareils

SERVICE DE RENDEZ-VOUS A DOMICILE

De rendez-vous à domicile peuvent être accordés dans un rayon de 50 milles de Montréal, sans frais ni obligation de votre part.

CENTRE DES APPAREILS AUDITIFS, AU DEUXIEME

Paupières, lèvres, ongles harmonisés !

Max Factor présente le nouveau maquillage estompé pour l'été 1961 . . . des nuances ravissantes harmonisées pour les lèvres, les yeux et les ongles. Le "Bar Colourama" vous offre une excellente occasion de vous familiariser avec ce qu'il y a de plus nouveau pour votre beauté !

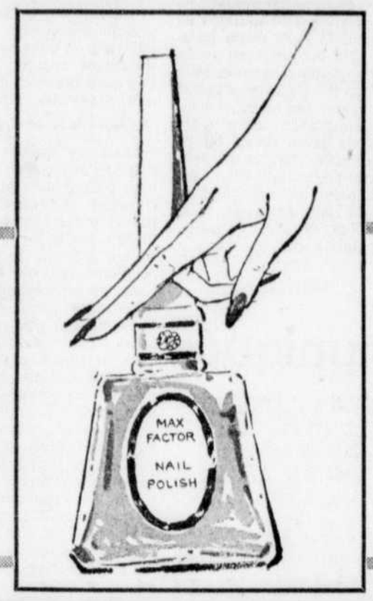
Mlle C. COUILLARD

Esthéticienne Max Factor et ses assistantes seront au "Bar Colourama" pour vous aider de leurs conseils en vous indiquant tout ce que vous pouvez retirer des produits de Beauté Max Factor.

DU MARDI 13 JUIN AU SAMEDI 17 JUIN

COSMETIQUES (RAYON 212), AU REZ-DE-CHAUSSEE





Introduction ! Série complète de nouveaux vernis à ongles

Le dernier cri en coloris ! (choix de 11 nuances) **1.05**

Nuances irisées (choix de 9 nuances) **1.20**

Avec offre spéciale d'introduction de la trousse professionnelle. **.75**

Contient deux ingrédients spécialement étudiés pour renforcer l'ongle. "PRIME" avant le vernis. "FINISH" après le vernis.

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

COSMETIQUES (RAYON 212), AU REZ-DE-CHAUSSEE



BOAC VOUS OFFRE 15 VOLS HEBDOMADAIRES VERS L'EUROPE DURANT TOUT L'ÉTÉ

CHOIX DU JOUR, DE L'HEURE DU DÉPART ET DAÉROBUS!

De Montréal, BOAC vous offre un merveilleux choix de 15 vols transatlantiques hebdomadaires vers Londres et des correspondances avantageuses et rapides vers tous les coins de l'Europe.

Rien de plus facile que de voyager vers l'Europe par BOAC! Le confort est toujours somptueux, les repas délicieux et le service sans égal, que vous voyagiez par jet Rolls-Royce 707 BOAC ou à tarif économique par turbo-hélices géant Britannia BOAC.

Si vous le désirez, vous pouvez voyager dès maintenant et payer plus tard . . . Vous versez un acompte de 10% seulement et vous avez jusqu'à 24 mois pour régler le solde. Consultez dès aujourd'hui votre agent de voyages ou tout bureau de BOAC ou d'AIR CANADA!

Tout autour du monde **B·O·A·C** *prend bien soin de vous*

BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION

Bureaux à

Montréal Ottawa Toronto Winnipeg Vancouver

Renseignements et réservations gratuits

6970, rue ST-DENIS
CR. 1-6900
OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE

AGENCE DE VOYAGES
S. J. SMITH
EDIFICE WOODHOUSE 4e ETAGE
105 STE-CATHERINE O.
VI. 4-3233

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

Gaines-culottes longues de "Vogue"

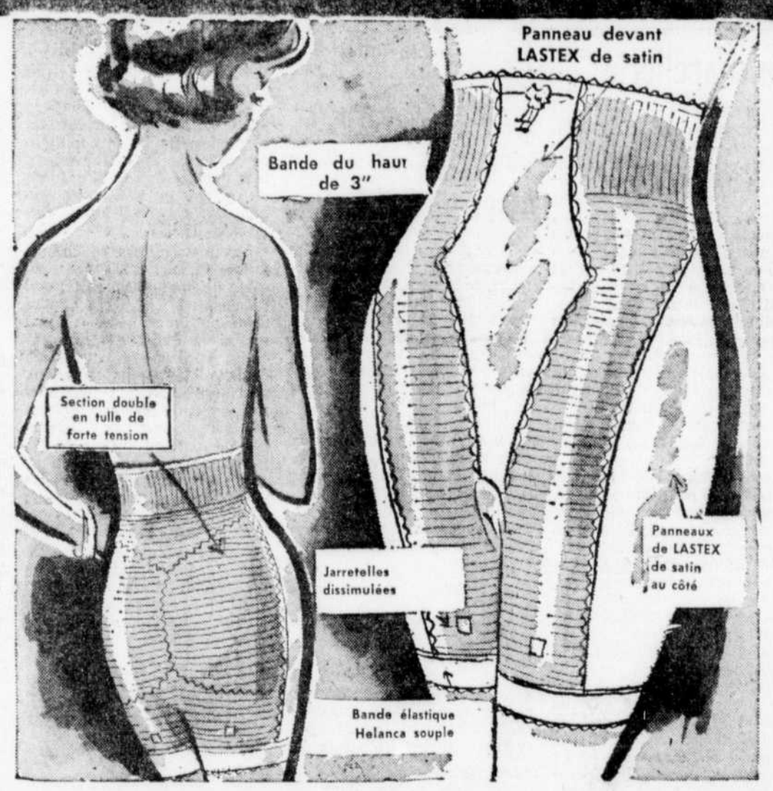
La gaine-culotte à jambes longues amincit et donne une allure dégagée

D'une conception très minutieuse qui a abouti à un sous-vêtement qui apportera à la femme un maintien confortable des hanches et des cuisses. Confectionnée de tulle de nylon de forte tension avec de grands panneaux de côté en "Lastex" satin de rayonne. Section double du dos en tulle de forte tension pour maintenir les hanches. Jambes très longues renfermant confortablement les cuisses. Bande du haut de 3", en élastique de nylon extensible "Helanca", amincit la taille. Panneau devant de "Lastex" satin de rayonne aplatit le ventre. Fourche de trioct de nylon à bouton-pression. Jarretelles détachables et dissimulées. Avec fourche supplémentaire. Blanc seulement.

SPECIAL DE LA VENTE DE JUIN **5.98**

Grandeur	Petite	Moyenne	Grande	Forte
Tailles	24-26	27-28	29-30	31-32
Hanches	34-36	37-38	39-40	41-42

Choisissez votre taille d'après le tableau ci-dessus et composez **VI. 2-9211**





Souliers de golf "The Golfer"

Un bas prix rare pour des souliers de golf de cette qualité. Fausses semelles mousse du talon au bout. Dessus de cuir de bonne qualité. Style 3 oeillets. Renforts doublés de cuir. Brun, noir ou ton or. 6 à 12, largeur moyenne.

(937)

SPECIAL MARDI **9.99**



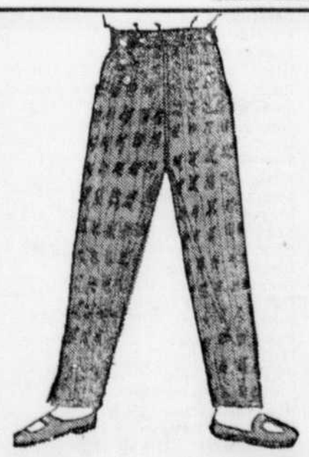
COMPOSEZ VI. 2-9211



Ensemble cycliste

Blouse sans manches en coton blanc uni. Garniture d'imprimé pour harmoniser au pantalon de taille élastifiée. Bleu, rouge, brun. 3-4-5-6 ans dans le lot.

SPECIAL, l'ensemble **1.00**



Pantalons fuseaux

Pour fillettes. En corduroy de coton quadrillé. Garniture de boutons. Dessins gais. Aqua/noir, rouge/noir, blanc/noir. 3-4-6 ans.

SPECIAL, **1.00**

(910)



Ensembles short

Pour fillettes. Coton frais pour l'été. Blouse blanche sans manches. Boutonnée au dos et garniture fantaisie. Taille élastifiée au dos. Teintes unies. Garniture à la jambe. 8, 10, 12, 14.

SPECIAL, l'ensemble **1.39**
2 ensembles pour **2.70**
COMPOSEZ VI. 2-9211
(911)



Bas de nylon

Imparfaits. Sans coutures. Micro-maille. 400 aiguilles, 15 deniers. Achat spécial de série de prix plus élevé. Teintes variées. 8½ à 11.

SPECIAL **2** paires **.89**
.47 la paire
(901)
COMPOSEZ VI. 2-9211

Cadeau pour Papa!

Peignoirs

SPECIAL DE LA VENTE DE JUIN **7.99**

D'un fabricant bien connu. Tissu éponge léger, absorbant et épais. Très attrayantes pour la maison ou la plage. Bleu poudre, bleu roi, blanc et maïs. Tailles : petite, moyenne, grande et forte.

Composez VI. 2-9211

(923)

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

Discours du Trône

QUEBEC, (PCf) — Voici le texte du discours du trône prononcé samedi, à l'occasion de la prorogation de la deuxième session de la 26e Législature :

"Honorables messieurs du Conseil législatif,

"Messieurs de l'Assemblée législative,

"La deuxième session de la présente Législature a été exceptionnellement féconde en législation importante et nécessaire.

"Je peux vous remercier du travail que vous avez accompli et du zèle que vous avez déployé pour résoudre les nombreux problèmes qui vous furent soumis.

"Vous avez voté des mesures qui s'imposaient depuis longtemps. Vous avez approuvé des réformes d'importance dans le but d'élargir le champ d'action et d'accroître l'efficacité de l'administration.

"Vous avez autorisé la création de nombreux ministères afin de répondre aux exigences collectives les plus pressantes de la population : affaires culturelles, affaires fédérales-provinciales, famille, richesses naturelles et revenu.

"L'éducation, l'agriculture, la santé et le travail ont été l'objet d'une action législative particulièrement énergique et progressive.

"Les lois sociales que vous avez adoptées contribueront à protéger la famille québecoise et à alléger le sort des déshérités.

"D'importantes mesures ont été approuvées en vue d'accélérer l'essor économique du Québec et d'assurer une exploitation plus rationnelle de nos richesses naturelles au bénéfice de notre population.

"Vous avez autorisé le gouvernement à mettre en oeuvre un vaste programme de voirie et de travaux publics dont l'exécution procurera de nombreuses occasions d'emploi à notre main-d'oeuvre.

"Messieurs de l'Assemblée législative,

"Je vous remercie d'avoir voté les subsides nécessaires à l'administration de la province.

"Honorables messieurs du Conseil législatif,

"Messieurs de l'Assemblée législative,

"En prorogeant aujourd'hui la session de la Législature, je prie la Divine Providence de bénir, de protéger et de guider notre province, d'assurer le bien-être de sa population, et de donner au monde une paix juste et durable."

CHOCOLATS ou SIROP CHARLES VERMIFUGES



Votre enfant a des vers s'il a les yeux cernés, s'il souffre de démangeaisons au nez ou à l'anus, s'il a mauvaise haleine, s'il maigrit visiblement. LES CHOCOLATS OU LE SIROP CHARLES VERMIFUGES LES FERONT DISPARAÎTRE.

ASMYNAL

ASTHME soulagé avec ASMYNAL

ASMYNAL (cigarettes) décongestionne et calme les voies respiratoires, diminue les crises. Des milliers de personnes souffrant d'asthme, d'oppression, de suffocation, d'étouffement, de fièvre des foins, de suites de vieilles bronchites emploient ASMYNAL tous les jours avec succès.

On trouve maintenant ASMYNAL en COMPRIMES — aussi efficaces et d'un emploi plus commode

... Chez tous les pharmaciens.

ASMYNAL

ANNONCE

Maigrissez tout en mangeant trois repas par jour

PORT-ARTHUR, ONT. "Mon docteur m'avait conseillé de maigrir, mais cela m'était très difficile. J'ai entendu parler du Plan Naran, et je suis enchantée du résultat. J'ai perdu du poids facilement, sans avoir à me priver de nourriture. Et je me sens tellement mieux depuis que j'ai perdu du poids. J'espère que les personnes trop grosses essaieront le Plan Naran. Je suis persuadée qu'elles en seront aussi satisfaites que moi." Mme M. Laughran, Port-Arthur.

Se priver de nourriture peut être aussi néfaste à la santé qu'être trop gros. Vous pouvez maigrir sans danger et d'une façon raisonnable, et manger trois repas par jour tout en perdant du poids. Si vous voulez maigrir facilement et raisonnablement, allez chez votre pharmacien et demandez le Plan Naran.

RAVIVE la COULEUR de la CHEVELURE



VOUS RAJEUNISSEZ DE 10 ANS EN SEULEMENT 17 MINUTES

Transformez vos cheveux gris, grisonnants ou ternes avec la CREME SHAMPOOING COLORANTE TINTZ qui leur donnera une teinte jeune, éclatante et nouvelle aussi naturelle que la teinte qu'ils avaient dans votre enfance. Essayez-la aujourd'hui. C'est la nouvelle façon facile de combiner le shampooing et le colorant genre permanente. Résiste au lavage, mais n'exige que des retouches de temps à autre. Choisissez votre teinte en consultant notre tableau de couleurs sur le cartonnage de TINTZ. Chez les pharmaciens. Satisfaction garantie ou argent remis

Tintz

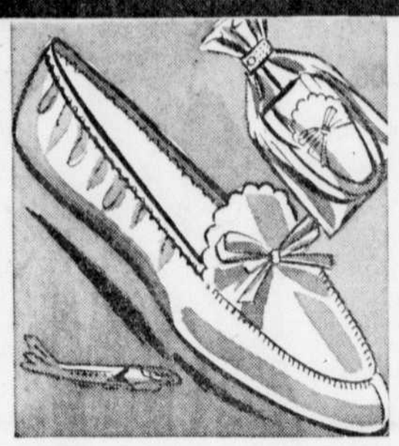


SHAMPOOING COLORANT A LA CREME

EATON — LA VENTE DE JUIN se Continue Mardi

Quantité Limitée SPÉCIAUX À L'OUVERTURE

En vente à 9 h. MARDI MATIN tant que les quantités durent. Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.



SPÉCIAL QL — Rég. 1.99 — Pour dames ! dans étui de plastique !

Pantoufles de voyage

Si jolies ... si pratiques ! Pantoufles de de cuir souple dans un étui de plastique. Couleurs : rouge, noir, blanc, bleu, beige. Pointures : petite, moyenne, grande, dans le groupe. **1.00**

RAYON 238, AU DEUXIEME



SPÉCIAL QL — Soutiens-gorge longs "Sacony Locket"

½ prix ! Rég. 4.00

Modèle attachant devant, en dentelle de nylon sur tulle de nylon. Dos élastifié, baleines flexibles. Bretelles de ruban blanc. Blanc seulement. Bonnet B, 32, 34, 38, 40; bonnet C, 34, 40, 42 seulement. **2.00**

RAYON 609, AU TROISIEME



SPÉCIAL QL — Une véritable aubaine ! 3 groupes de tailles !

Jolies robes à solder !

Certaines achetées spécialement, échantillons, fins de séries. Variété de tissus mixtes, cotonnades, imprimées et unies. Couleurs mode de la saison. Tailles : 9 à 15, 10 à 18, 14½ à 24½ dans le groupe. **10.00**

RAYONS 241, 341, 441, AU TROISIEME



SPÉCIAL QL — Un achat très spécial ! ½ des prix habituels !

Bijouterie fantaisie !

Perles lourdes et légères, baroques et satinées, se marient pour donner un effet charmant ! Beige platine, brun chocolat, vert ambre, jaune Sunkist.

	Ord.	Spécial
Collier 2 rangs	3.00	1.50
Colliers 3 rangs	4.50	2.25
Colliers 4 rangs	6.00	3.00
Boucles d'oreilles assorties		.75

RAYON 215, AU REZ-DE-CHAUSSEE



SPÉCIAL QL — Rég. 17.95 ! Elégants modèles pour hommes

Souliers de qualité

Modèles discontinués de notre stock régulier. Bluchers, balmorals et tout aller. Noir ou brun, pointures 6 à 12 dans le lot. Spécial **10.95**

RAYON 237, AU DEUXIEME

Solde remarquable de lingerie et de vêtements de nuit !

Imparfaits et fins de séries en un grand choix de modèles ! Combinaisons, jupons, chemises de nuit et pyjamas ... la plupart blancs, quelques roses, bleus, pêche. Lingerie en tissus d'"Arnel", nylon, quelques pièces en crêpe. Vêtements de nuit en tricot d'"Arnel" pour la plupart. Tailles : petite, moyenne, grande dans le groupe.

RAYON 209, AU QUATRIEME

SPECIAL, chacun **.99**



SPÉCIAL QL — Moelleux, confortables, à bas prix remarquable

Bons oreillers de plume

Oreillers d'environ 17" x 25", recouverts de solide coutil de coton fleuri et rayé. Plumes de poulet. Bord uni. Teintes dominantes de bleu ou rose. chacun **1.00**

RAYON 436, AU DEUXIEME



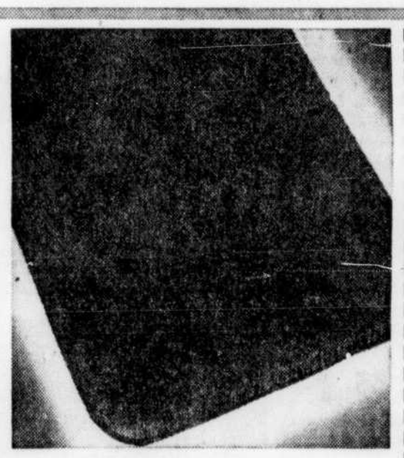
SPÉCIAL QL — Barbecues de 24" ! Pieds pliants !

Métal épais

Bol métallique épais, fini ton cuivre. Pieds de 1" qui se plient pour faciliter le remisage et le déplacement. Roues de 5½". Gril de 24" de diamètre chromé. Avec un mécanisme à monter et à baisser. **6.99**

Table repliable tout acier env. 24" x 60". **7.99**

RAYON 254, AU CINQUIEME



SPÉCIAL QL — Tapis coton lavable envers caoutchouté

en 5 coloris gais

Tapis de peluche de coton lavables. Epais envers caoutchouté anti-dérapant. Bleu, corail, rose, aqua, vert, dans le lot. Dimensions 24" x 36" environ. **1.49**

RAYON 272, AU SIXIEME

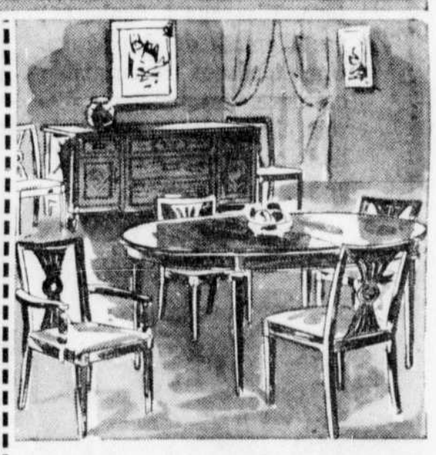


SPÉCIAL QL — 40 seulement ! Divans-studios !

Style à 2 coussins

Sofa-lit à 2 coussins, s'ouvrant pour former un grand lit double ou deux lits séparés de 27" x 72". Recouvrements dans un grand choix de tissus coton à dessins et coloris mode. Base et matelas à ressorts. **38.00**

RAYON 271, AU SEPTIEME



SPÉCIAL QL — 18 seulement. Rég. 465.00 Mobiliers de 8 pièces

Style provincial italien

Riches placages cerisier. Table ovale (40" x 58" s'ouvrant à 70" avec 1 rallonge). Buffet (60" x 18" x 31" de hauteur), 1 chaise-fauteuil capitonné et 5 chaises. Recouvrements en coton et rayonne damassé beige. **275.00**

RAYON 270, AU SEPTIEME

SPÉCIAUX À L'OUVERTURE DU MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

Pas de commandes téléphoniques ni postales sur ces articles, s.v.p.

PANTOUFLES DAMES — Dames et adolescentes. Dessus vinyle, garniture ton or sur empeigne. Teintes variées. 4 à 9. (937) **.99**

CULOTTES RAYONNE — Moulants de jersey de rayonne pour dames avec dessins de soie. Couleurs variées. Tailles : petite, moyenne, grande dans le groupe. (909) **.37**

PORTE-CLEFS D'ITALIE — 12 styles variés, garniture de cuir. (917) **1.00**

HOUSSES DE STUDIO ½ PRIX — Rég. 5.99 — Styles 2 et 3 coussins. Tissu rugueux de coton robuste. La plupart en impressions fleuries. (967) **2.99**

IMPERMEABLES HOMMES — 200 seulement ! En plastique robuste. Belle coupe. Beige ou anthracite. Petite, moyenne, grande. (929) **1.19**

CHEMISES SPORT — Cotonnades lavez-et-portez et rayonnes dans le groupe. Quelques-unes imparfaites. Cols populaires. Tailles pour hommes, petite, moyenne, grande. (928) **1.00**

MI-BAS ADOLESCENTES — 120 paires seulement ! Style queue de cheval. Coton. Bouts et talons renforcés de nylon. Blanc seulement. 9 à 10½. LA PAIRE (901) **.33**

PYJAMAS FINETTE — Pour fillettes. Finette de coton. Style 2 pièces. Dessins imprimés. Bleu, rose. 3-4-6 ans. (910) **.77**

CHEMISES SPORT — ½ PRIX ! Garçons. Rég. 1.00 chacune. Finette. Manches longues. Coude doublé. 2 poches devant. Dessins quadrillés. Bordeaux, olive, bleu ou brun. 8 à 16 dans le lot. 2 pour (932) **1.00**

COUSSINS MOUSSE — Recouverts de vinyle. Pour fauteuils. Gris ou ivoire. Env. 15" x 13½" x 1". (933) **.59**

SERVIETTES EPONGE — Blanches. Coton éponge. Robustes. Cousues de fil ton métallique. Env. 18" x 36". (936) **.29**

MANTEAUX SPORT REG. 16.99 ! — 25 seulement ! Dames. Mousse laminée. Garniture "Orlon" et jersey de rayonne. Beige, rouge, blanc, noir, bleu ou gris. 10 à 18. (941) **10.00**

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 9 h.

L'IMMUABLE GARANTIE EATON : "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

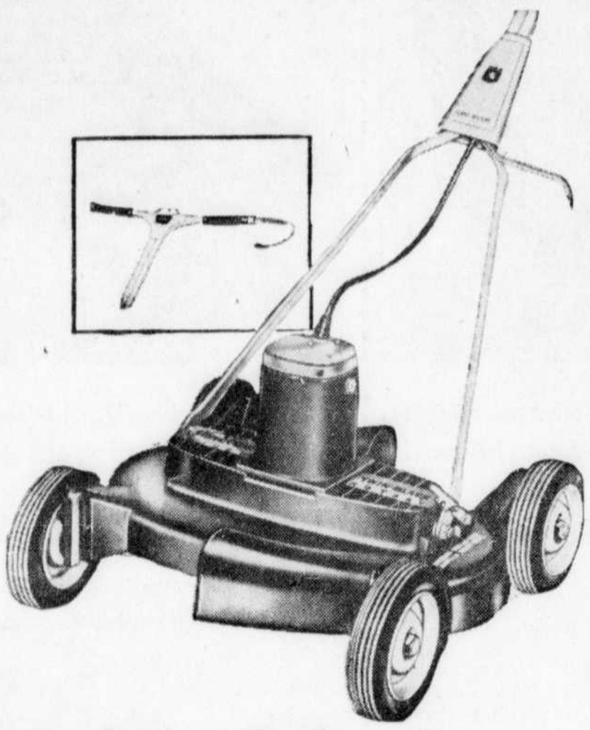
MARDI 2e JOUR

EATON-VENTE DE JUIN

Articles de vacances — Vêtements d'été pour toute la famille

LA FETE DES PERES, DIMANCHE LE 18 JUIN ! EATON REGORGE DE CADEAUX DES QUATRE COINS DU MONDE "FAITES-EN UN GRAND JOUR POUR PAPA"

Solde de tondeuses! Un cadeau pour papa!



Tondeuses "Sunbeam" électriques! Modèles 1960 à un prix spécial!

Envergure de coupe 18"

Tondeuses électriques légère à lame jumellée. Base de roue très courte réduit le décapitage. Fiez-vous à Sunbeam : pas d'ennuis de démarrage. Une tondeuse remarquable qui permettra aux papas d'avoir plus de loisir. Quantités limitées. Cordon de 75 pieds en sus $7.88

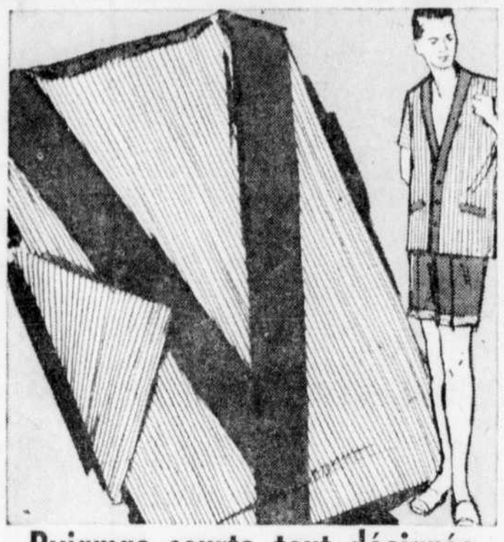
SPECIAL DE LA FETE DES PERES **68.88**

7.40 par MOIS (10 mensualités)

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 253, AU CINQUIEME

CHEMISES D'ETE A MANCHES COURTES



Pyjamas courts tout désignés pour les nuits chaudes d'été! Ord. 5.95

Solde d'un fabricant renommé. Un cadeau qui sera reçu à bras ouverts. Encolure en V, manches courtes, siège bouffant, taille élastique. En plissé de coton "sans repassage". Bleu, gris ou rouge. A-36 ; B-38 ; C-40/42 ; D-44 ; E-46.

SPECIAL POUR LA FETE DES PERES **3.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 228, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Elégantes chemises blanches, fraîches et confortables pour Papa!

"LAVEZ-ET-PORTEZ"

SPECIAL POUR LA FETE DES PERES

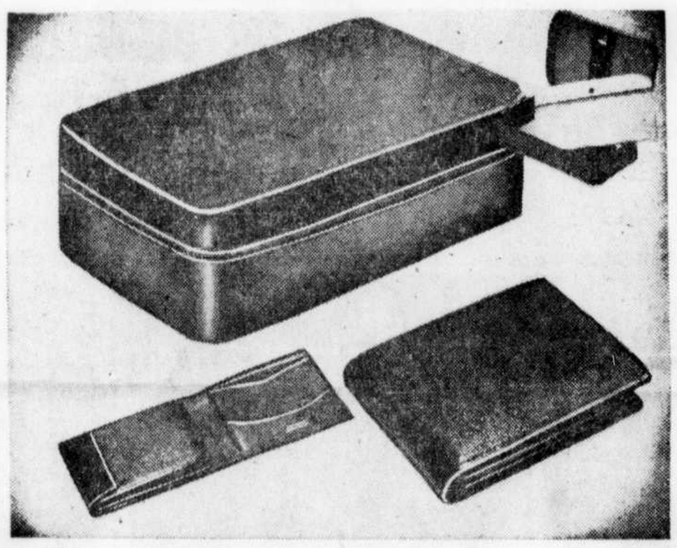
2.79 **2 POUR 5.50**

Chemises blanches d'un blanc éclatant confectionnées de fin coton peigné Skipdent et possédant des caractéristiques trouvées seulement dans les chemises de prix plus élevé. Manches courtes, col à pointes courtes à baleines permanentes, poche poitrine. Encolures 14-14½, 15-15½, 16-16½, 17-17½, 18.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 228, AU REZ-DE-CHAUSSEE





Un étui pratique à offrir à papa!

Etuis de cuir à parois rigides et fermeture éclair tout le tour. Intérieur spacieux à doublure imperméabilisée. Dimensions totales : environ 9" x 5¼" x 2¾" Brun seulement.

Spécial mardi **5.49**

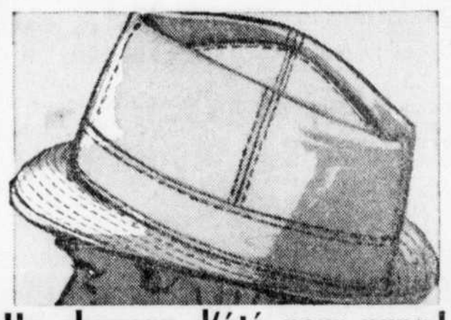
Porte-billets en maroquin anglais

Cuir maroquin anglais de qualité supérieure, noir ou brun. Compartiment secret. Section amovible, si désiré.

Spécial mardi **3.49**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 217 AU REZ-DE-CHAUSSEE



Un chapeau d'été pour papa!

C'est un chapeau frais, léger, imperméable !

Gabardine en tons de havane, gris et quelques-uns de ton olive. Deux oeillets d'aération de chaque côté. Choix de 2 styles : calotte ronde (reproduit) et plis-pincé. Entrées de tête 6 5/8 à 7 3/8. SPECIAL **1.95**

Un Certificat-Cadeau de chapeaux (avec chapeau miniature) lui permettra de choisir lui-même. Depuis 6.50 à 20.00.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 428, AU REZ-DE-CHAUSSEE



L'élégante "petite robe noire"! A bas prix spécial remarquable!

La robe du jour — souple, élégante, féminine en légère faille-mousseline de rayonne.

A. Sans manches, légèrement blousée, boutonnant au dos. Tailles 10 à 18.

B. Un drapé devant donne l'effet de la surblouse. Noeud piqué à l'épaule. Tailles 10 à 18.

SPECIAL DE LA VENTE DE JUIN **15.00**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 341, AU TROISIEME

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

Jupes estivales à très bas prix!

Un achat spécial du "Petit Budget"

SPECIAL DE LA VENTE DE JUIN **3.98**

Toutes en tailles 8 à 18.

E. "Arnel" drip-dry — blanc craie, à plis creux.

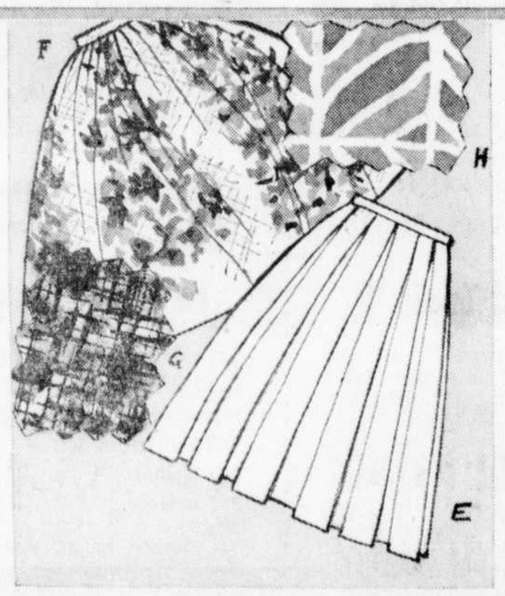
F. Piqué de coton — plis non-repassés. Impressions de fleurs en bleu, orange, vert ou rouge vin sur fond blanc.

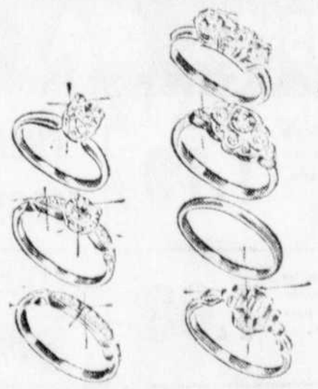
G. Même modèle que F. en satinette de coton "Everglaze". Coups de pinceau noirs sur fond foncé de vert, rose, bleu ou jaune doré.

H. Même modèle que F. en satinette de coton "Everglaze". Rayures fantaisie sur fonds pâles de bleu, jaune, rose, vert.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 545, AU QUATRIEME





Bagues "Empress" un seul bas prix

SPECIAL DE LA VENTE DE JUIN **2.50**

Toutes (sauf E) en argent Sterling ou doublé or 1/20 de 10 carats.
A. Pierres du Rhin
B. Une grosse pierre et trois plus petites de chaque côté.
C. Alliance assortie avec sept pétites pierres
D. Trois pierres du Rhin assorties
E. Une grosse pierre relevée de dix petites pierres
F. Alliance unie
G. Petites pierres de naissance, coupe émeraude

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 215, AU REZ-DE-CHAUSSEE



D'Italie! Mules de cuir

Entièrement coussinées !

Jolies et confortables chez soi, à la plage ou en voyage. Cuir de teinte naturelle avec semelles de cuir. Pointures et demi pointures 6 à 10 (étroites), 5 à 10 (moyennes).

SPECIAL DE LA VENTE DE JUIN **4.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211

Commandes acceptées sous réserve des quantités en stock

RAYON 238, AU DEUXIEME

À temps pour les vacances! Grands spéciaux en bagages!

Service des commandes téléphoniques
COMPOSEZ VI. 2-9211 —

"Mercury 77" pour dames! Rég. 78.50



SPECIAL DE LA VENTE DE JUIN **58.50**

6.30 par mois (10 mensualités)

Trois mallettes élégantes, à cadre moulé, renforcées de "Fiberglas". Gris anthracite.

Mallette de train : Miroir, brosse, peigne dans le couvercle : 3 ganses à flacons, doublure imperméabilisée. Environ 14" x 9" x 8".

Mallette fin de semaine : Quatre pochettes. Environ 21" x 16" x 6½".

Mallette garde-robe : Quatre cintres, 3 pochettes. Environ 22" x 19" x 8".

RAYON 264, AU DEUXIEME



Mallette pour dames

Valise d'avion en nylon bleu, à double texture. Fermeture éclair à clef. Pèsent moins de 4 livres. L'idéal pour fins de semaine ou petits voyages. Bien bordés. Doublure de rayonne façon gabardine. Environ 21" x 14" x 6".

SPECIAL DE LA VENTE DE JUIN **12.95**



Valises pour hommes

Achat très spécial ! Cuir de vache belle qualité, d'un riche brun acajou. Cadres d'aluminium et de magnesium. Serrures et charnières en acier cuivré. Environ 24" x 18" x 8" pour 3 complets.

SPECIAL DE LA VENTE DE JUIN **47.50**

BAGAGES (RAYON 264), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

COMPOSEZ VI. 2-9211 SERVICE DES COMMANDES TÉLÉPHONIQUES | VI. 2-9331 POUR TOUS AUTRES APPELS À DES RAYONS DÉTERMINÉS

CAHIER No 2 — QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MAURICIE CANTONS DE L'EST — PAGES 23-42

77e ANNEE — No 201 — MONTREAL, LUNDI 12 JUIN 1961

Québec



REUNION DE LA FEDERATION DIOCESAINE DES INSTITUTEURS — Elle a eu lieu en fin de semaine à la Maison Montmorency. De gauche à droite : M. Robert Beaumont, second vice-président; M. l'abbé Roland Doyon; M. Aimé Brochu, président, et Mlle Rachelle Mailhot, vice-présidente.

Pour avoir porté atteinte au droit d'association du personnel enseignant

Deux commissions scolaires sont DÉNONCÉES par les instituteurs

QUEBEC (G. P.) — La Fédération des instituteurs et institutrices catholiques du diocèse de Québec a adopté une résolution dénonçant nommément deux commissions scolaires, celles de Parisville et Fortierville, qui exerceraient des pressions déloyales auprès des membres de leur personnel, pour les forcer à démissionner de leur association professionnelle et négocier des contrats de travail individuels.

Cette résolution a été adoptée, samedi, à la réunion annuelle de la fédération, à la Maison Montmorency, à la suite de plusieurs plaintes de présidents de syndicat. Pour le moment, on ne s'attaque qu'à deux commissions scolaires, parce qu'on possède les textes prouvant cette attitude antisyndicale. Le même problème existerait dans plusieurs autres commissions scolaires, où cela est fait plus "scientifiquement", donc plus difficile à prouver.

Le texte de la protestatiton sera adressé aux commissions scolaires intéressées, aux associations diocésaine et provinciale des commissions scolaires, au surintendant de l'Instruction publique et au ministre de la Jeunesse.

Sans adopter de résolution formelle, les délégués à la réunion annuelle de la Fédération ont également discuté sérieusement le problème des congédiements sans explications, auxquels se livrent en toute liberté les commissions scolaires. Rien dans la loi n'exige qu'elles fournissent les motifs des congédiements.

Aussi, la fédération entend-elle prendre les moyens, pour qu'il soit suggéré à la Commission d'enquête sur l'enseignement que la loi soit amendée, de façon à exiger des commissions scolaires qu'elles fournissent les raisons, en cas de congédiement, cela dans le but d'éviter les abus qui se produiraient couramment aujourd'hui.

Actuellement, le seul recours en justice pour congédiement arbitraire est la grève, soit des élèves, comme la chose s'est vue dernièrement à Montréal, soit par le personnel enseignant, comme ça s'est déjà vu également.

M. Aimé Brochu réélu président

QUEBEC (G.P.) — M. Aimé Brochu a été réélu président de la Fédération des instituteurs et institutrices catholiques du diocèse de Québec pour un cinquième mandat.

Tous les membres du conseil d'administration ont d'ailleurs été réélus. Il s'agit de Mlle Rachelle Mailhot, de Plessisville, vice-présidente ; M. Robert Beaumont, de Courville, vice-président ; Mlle Francine Gagnon, de Plessisville, secrétaire ; Louis-A. Turcotte, de Québec, trésorier.

Les conseillers seront encore Mlle Raymonde Veuilleux, de St-Georges-de-Beauce ; et Robert Tremblay, de Clermont.



Les fêtes du centenaire ont débuté par une grand-messe pontificale, célébrée par Mgr C.-O. Garant, évêque auxiliaire du diocèse de Québec. Sur la photo, Mgr Garant et ses diacres et sous-diacre, Mgr Michaud, et M. l'abbé Proulx.

La Chambre de commerce de Portneuf demande :

Une route Montréal-Québec, à double voie, sur la rive nord

QUEBEC, (par A.S.) — La Chambre de commerce du comté de Portneuf doit faire présenter bientôt au gouvernement provincial une résolution demandant la construction d'une route à double voie, entre Québec et Montréal, sur la rive nord du Saint-Laurent.

Une copie de cette résolution a été présentée hier par les délégués de cette chambre au congrès des chambres de commerce de la région de Québec.

Selon eux, les nombreuses villes et municipalités de la rive nord du Saint-Laurent n'ont pas de route convenable pour expédier leurs produits bien qu'on y trouve 90 p. cent de toutes les industries du Québec.

Ils souhaiteraient une route à double voie qui soit située dans les terres afin qu'elle n'annihile pas le caractère pittoresque canadien-français du vieux "chemin du roy".

Par ailleurs, la Chambre de commerce de Charlevoix a l'intention de demander au gouvernement provincial la construction d'une nouvelle route à Baie Saint-Paul, vu que celle qui existe déjà est une cause de retards et d'accidents et que la circulation vers la côte nord est de plus en plus considérable.

Elle demandera aussi la réparation de cette dernière route et redemandera la construction d'un pont sur le Saguenay, vu que le gouvernement ne semble pas avoir reçu la première demande.

De son côté, la Chambre de commerce de l'île d'Orléans fera savoir au ministère de la Voirie que les gens de l'île d'Orléans ne sont pas satisfaits de l'entretien des chemins pour l'hiver 1960-1961.

Elle exigera donc de ce ministère qu'on fasse mieux à l'avenir. Elle lui demandera aussi d'accélérer les travaux de réfection des chemins de l'île, non seulement en les élargissant, mais aussi en les élevant et les redressant afin de faciliter le nettoiement l'hiver.

Elle souhaiterait que la "Route des Prêtres" soit recouverte d'asphalte, vu son histoire et son titre qui attirent les touristes.

Encore au ministère de la Voirie, la Chambre de commerce demandera d'adopter les signaux routiers standards qui sont reconnus dans le monde entier.

Verrions-nous la vingt-cinquième heure ? On n'a pas assez de vingt-quatre par jour : une chambre de la région de Québec demandera aux pouvoirs publics d'ajouter une autre heure par jour durant la belle saison, c'est-à-dire de la fin d'avril à la fin d'octobre.

Cette chambre voudrait aussi qu'on maintienne pendant le reste du temps l'heure avancée.

La Chambre de commerce de l'Ancienne-Lorette aimerait bien quant à elle qu'on maintienne l'heure avancée pendant toute l'année.

Industrie sidérurgique DEMANDEE...

QUEBEC (par A.S.) — On a de nouveau parlé de l'établissement d'une industrie sidérurgique au Québec au cours du congrès des Chambres de commerce de la région de Québec, hier.

La Chambre de Commerce de Charlevoix a présenté une résolution pour que cette industrie soit établie dans l'est du Québec, vu la proximité des matières premières et des ports internationaux ainsi que le besoin de décentraliser les industries.

L'injonction de la cie Guilbault

M. Harmégnies écrit au juge G. Corriveau

QUEBEC. — M. René Harmégnies, agent d'affaires du Syndicat national des travailleurs de l'industrie du camionnage, a fait parvenir une lettre au juge Gérard Corriveau qui vient de rendre jugement sur la requête pour injonction interlocutoire par Paul Guilbeault Inc. contre le syndicat susnommé.

Immédiatement après le prononcé du jugement, vendredi, la lettre de M. Harmégnies fut lue en Cour. Cette lettre soumettait en substance que "le maintien de l'injonction à son stage intérimaire pour une période aussi prolongée que la présente, cause un préjudice grave au syndicat ci-dessous mentionné ainsi qu'à ses membres".

Le juge Corriveau, de même que son supérieur, l'honorable juge en chef Frédéric Dorion, s'est refusé à tout commentaire sur cette lettre datée du 8 juin.

M. Harmégnies a déclaré hier aux journalistes qu'il "avait écrit à l'honorable juge comme s'il l'avait rencontré dans un cocktail pour lui parler des problèmes des ouvriers et de la situation où ils se trouvaient. C'est tout, et il n'y a pas de crime là-dedans".

La cité de Lévis fête son 100e anniversaire

QUEBEC. (E. G.) — La cité de Lévis fêtait hier le centième anniversaire de son incorporation. Première localité de la rive sud à connaître la colonisation des Français, souvent fois point de repaire pour des attaques ennemies contre Québec, Lévis contient en lui-même tout un chapitre de l'histoire du Canada français.

Le nom de la ville, et du comté, a été donné en l'honneur de Henri de Lévy, duc de Ventadour, nommé vice-roi de la Nouvelle-France, en 1625, et devenu chevalier par la suite. Ce même Lévy devait s'illustrer plus tard, au moment de la guerre de la conquête, à la bataille de Sainte-Foy.

La région ne fut ouverte à la colonisation qu'en 1647. A ce moment, Guillaume Couture, un Normand, vint s'établir à la "Pointe de Lévy" ; il y fut suivi par François Bissot, sieur de la Rivière.

Plusieurs fois, des troupes ennemies tentèrent de conquérir Québec à partir de Lévis. En 1690, Phipps essaya vainement de faire débarquer un bataillon sur la côte de Lauzon ; Wolfe, en 1759, plus heureux que son prédécesseur, réusit un débarquement sur les hauteurs de la falaise, où eurent lieu les premières confrontations avec l'armée française. Sous le régime anglais, l'armée des sansculottes du général Arnold assiégèrent Québec des

Voir LEVIS en page 24

Autres photos en page 24



Parmi les assistants à la messe pontificale, en l'église Notre-Dame de Lévis : Mme Laflamme et M. G. Laflamme, président du comité du centenaire; Mme Lesage et M. Jean Lesage, premier ministre de la province; le maire C.-M. Thivierge, et Mme Thivierge.

Symbole de la survivance FRANÇAISE au Canada

QUEBEC — M. Jean Lesage, premier ministre de la province, et Me Noël Dorion, secrétaire d'Etat, ont tous deux évoqué, au cours des fêtes du centenaire de Lévis, le rôle important du Canada français dans le développement du pays tout entier et la nécessité de veiller à la continuation de ce rôle dans l'avenir.

M. Lesage, répondant au toast à la province durant le banquet du centenaire, a rendu hommage aux particularités de Lévis, qui en font un enrichissement pour la province.

De la même façon, la province est un enrichissement pour le Canada. "Nos frères canadiens d'expression anglaise savent, a poursuivi le premier ministre, que le groupement canadien-français, s'il continue de s'affirmer, les aidera par sa présence à prévenir un danger d'une gravité exceptionnelle, une maladie déjà installée en nous et qui menace constamment notre identité canadienne : l'envahissement culturel américain qui risque de nous faire décerner le titre peu enviable de satellite culturel des Etats-Unis".

Me Noël Dorion, qui représentait le premier ministre du Canada au centenaire, a déclaré que la ville de Lévis est, par son nom et par son histoire, un symbole de la survivance française au Canada.

"Le secrétaire d'Etat a évoqué deux institutions levisiennes : les Caisses populaires Desjardins et le collège de Lévis, qui ont largement contribué au développement de la ville. A propos de collège, Me Dorion a insisté sur la nécessité de l'éducation pour les Canadiens français, afin que surgissent d'entre eux des hommes complets capables d'assurer à leur nationalité la place qui lui revient dans la Confédération.

Mgr Omer Garant, évêque auxiliaire de Québec, a exprimé sa joie à représenter l'Eglise aux fêtes du centenaire. Ces fêtes ont sans doute un caractère civil, a-t-il dit, mais l'histoire religieuse et l'histoire civile ont toujours été liées, à Lévis, et l'on ne saurait en commémorer une sans évoquer l'autre.

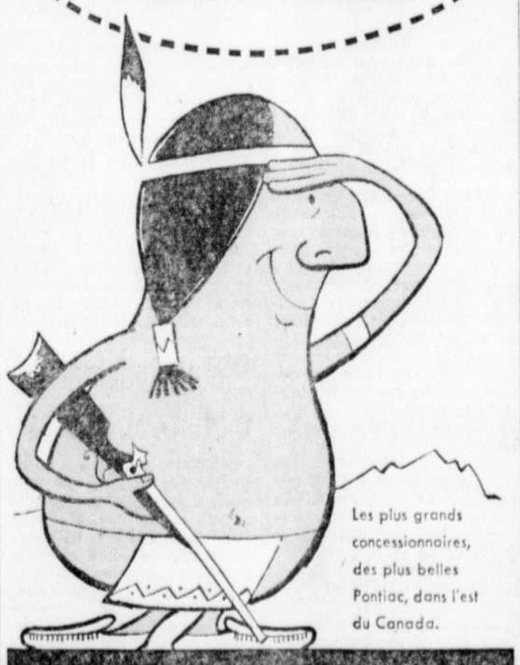
Le maire de Lévis, le Dr Clément Thivierge, a adressé les remerciements de l'assistance aux invités d'honneur. Enchaînant sur un thème développé par le premier ministre Lesage, l'union entre Québec et Lévis, il a fait allusion à la question du transport entre ces deux villes, exprimant le souhait que M. Lesage "songerait à la possibilité d'établir de [illegible] communications entre elles".

CANDLELIGHT
LE TEMPS DE L'ÉLÉGANCE RETROUVÉ
SES DEJEUNERS,
SES DINERS,
SES SOUPERS FINS
OUVERT DE MIDI A MINUIT PASSE
REGENT 1-8202 POUR RESERVATIONS
7965 BOULEVARD DECARIE, Montréal
...jamais de problème de stationnement
Candlelight

LA PRESSE et la publicité locale
LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

JACQUES TARDY O. D.
DOCTEUR EN OPTOMETRIE • ASSISTE D'OPTOMETRISTES
EXAMEN DE LA VUE
PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE
Suc. 921 est, STE-CATHERINE — VI. 2-3646

MID-TOWN
le meilleur territoire pour chasser la
PONTIAC



Les plus grands concessionnaires, des plus belles Pontiac, dans l'est du Canada.
MID-TOWN MOTOR SALES
1395 OUEST BOUL. DORCHESTER (angle Bishop) MONTREAL · UN. 6-9961

SPÉCIAUX
POUR
LUNDI et MARDI
12 ET 13 JUIN
SEULEMENT
Boeuf frais HACHÉ lb 29¢
BANANES DORÉES FRAICHES lb 9¢
Pain Dionne BLANC 24 oz TRANCHE 15¢
FRAIS TOUS LES JOURS
Dionne LTÉE-LTD
CES SPECIAUX DANS NOS MAGASINS :
3600 ONTARIO EST
1370 MONT-ROYAL EST
501 MONT-ROYAL EST
6536 ST-HUBERT
7890 ST-DENIS
525 JEAN-TALON OUEST
10455 BOUL. ST-LAURENT
1115 BOUL. DECARIE, NORGATE
5005 BOUL. DECARIE, SNOWDON
2077 STE-CATHERINE OUEST
5220 AV. VERDUN, VERDUN
1340 NOTRE-DAME, LACHINE
3185 BEAUBIEN EST

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-9-8487



COSTUMES DU CENTENAIRE — Les Lévisiens qui le désiraient pouvaient se rendre à la grand-messe et au banquet en costumes de 1861.



Me Noël Dorion, secrétaire d'Etat et représentant du premier ministre du Canada aux fêtes du centenaire, regarde, avec le maire Thivierge, les télégrammes de félicitations adressés aux organisateurs du centenaire par le premier ministre et le chef de l'opposition.

M. J. Morin à l'Amicale mariste St-Sacrement

L'automation : davantage d'emplois mais davantage de qualifications

QUEBEC (**R. D'A**) — Quoi qu'en pense l'ouvrier, l'automation crée plus d'emplois qu'elle n'en fait disparaître.

C'est ce qu'a déclaré M. Jacques Morin, directeur de l'Ecole des métiers de l'automobile, au cours d'une causerie prononcée samedi soir devant les élèves membres de l'amicale mariste St-Sacrement.

M. Morin a précisé que l'ouvrier avait tort de voir dans la machine, une manoeuvre capitaliste cherchant à le faire disparaître, sans penser que cette machine visait plus à augmenter la production qu'à écarter l'ouvrier et, qu'en plus, elle nécessite autant de personnel pour voir à son fonctionnement. Seulement, a dit M. Morin, ces ouvriers doivent être plus qualifiés, pour comprendre le cerveau mécanique ou électronique de la machine.

C'est pourquoi, a-t-il ajouté, ceux qui quittent l'école sans pas la situation présente du diplôme, se verront bientôt refuser 70 p. cent des emplois possibles, ce qui n'améliorera chômage. D'ailleurs, pour réussir convenablement, il faudra avoir une onzième année, ou son équivalent, soit l'immatriculation junior, pour remplir des postes qui, jusqu'ici ne nécessitaient qu'une huitième année. C'est pour cette raison que nous sommes obligés de constater que les Néo-canadiens, mieux formés, sur le plan intellectuel, parviennent plus rapidement au succès.

Pour éviter une recrudescence de l'armée sans cesse grandissante des chômeurs, M. Morin suggère à tous les élèves de consulter un orienteur professionnel qui les dirigera, après leur avoir fait subir des tests, vers les carrières ou métiers qui leur conviennent, ce qui évitera à plusieurs jeunes de s'engager dans la vie sur une fausse route.

Enfant blessé GRIEVEMENT

QUEBEC. (par R. D'A.) — Jean Lafond, âgé de dix ans, de Notre-Dame-des-Laurentides, repose dans un état critique à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, souffrant de graves blessures à la tête.

L'enfant, qui se trouvait sur le bord de la route, près du domicile de ses parents, a été heurté par une automobile, vers 5 h. 45, samedi après-midi.

Les ambulanciers de la maison Sylvio Marceau ont transporté le blessé à l'hôpital.

Anniversaire de M. Lesage fêté à la Chambre basse

QUEBEC, (**J.M.**) — L'assemblée législative à fêté, samedi, M. Jean Lesage, chef du gouvernement, qui célébrait ce jour-là son anniversaire : né le 10 juin 1912, il a 49 ans.

M. Antonio Talbot, chef de l'opposition, et M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, ont joint leurs voix pour rendre hommage au député de Québec-Ouest et pour lui offrir des voeux de bonne santé et de prospérité.

Ils ont souligné la dure tâche qui incombe à celui qui préside aux destinées de la province.

Ils n'ont pas oublié d'associer, à M. Lesage, sa femme et ses "vénérables parents".

M. Talbot a déclaré que M. Lesage a eu beaucoup de chance au cours de sa carrière : brillantes études universitaires; entrée dans la vie politique; ministre à Ottawa; chef du gouvernement à Québec.

"Il ne lui a manqué qu'une chose, c'est un stage dans l'opposition . . . stage qui permet de voir le point de vue de l'autre", dit-il.

Puis le député de Chicoutimi a souhaité au premier ministre un bon voyage . . . "de pêche".

M. Guérin-Jajoie a dit, de son côté, qu'il ne pouvait formuler tout ce que pense le groupe ministériel de M. Lesage, car cela pourrait être pris pour de la flagornerie.

—"Je ne contenterai de dire que, le premier ministre, nous l'admirons beaucoup; et j'ajouterai avec une grande simplicité que nous l'aimons beaucoup . . ."

Le député de Vaudreuil-Soulanges a insisté sur le fait que, malgré des divergences d'opinions politiques parfois marquées, les membres de la Chambre basse ne forment réellement qu'une grande famille.

M. Lesage, sur le pupitre duquel un bouquet de roses avait été installé, a vivement remercié MM. Talbot et Gérin-Lajoie, ainsi qu'en général l'Assemblée législative.

Le député de Québec-Ouest a répété qu'à la Chambre basse, tous sont des amis et que tous doivent être fiers d'appartenir à cette institution.

Le premier ministre a rendu hommage à sa famille et en particulier à ses parents qui, dans dix jours environ, fêteront le 50ième anniversaire de leur mariage.

Congrès national des métallurgistes tenu à Haute-Rive

QUEBEC. (**G.P.**) — Quelque 125 délégués prendront part au congrès de la Fédération nationale de la métallurgie, les 22, 23 et 24 juin, au séminaire de Haute-Rive.

L'ouverture sera marquée par la présentation des rapports du président, des vice-présidents, du secrétaire, du trésorier, des services techniques et du représentant au bureau confédéral. Dans l'après-midi, le congrès se divisera en séances d'études et, le soir, les comités présenteront leurs rapports.

Le vendredi 23 juin se poursuivra la présentation des rapports, puis les congressistes visiteront l'usine de la Canadian British Aluminum. Le congrès se clôturera le lendemain par l'élection du conseil d'administration.

La Chambre de Commerce de Giffard félicite M. Lesage

QUEBEC. (par **A.S.**) — Malgré les déclarations faites en fin de semaine par l'abbé Louis O'Neil, la Chambre de commerce de Giffard considère que M. Jean Lesage a donné "une réponse appropriée au partisant de l'école neutre dans la province de Québec et elle désire le féliciter pour cela".

"Etant donné la prise de position non équivoque du premier ministre du Québec, au cours d'une allocution publique récemment, cette Chambre de commerce a décidé de retirer sa résolution favorisant le maintien de l'école confessionnelle."

Au cours du congrès d'hier, cette Chambre de commerce a fait savoir qu'elle s'opposait à "toute modification tendant, dans la loi de l'instruction publique de Québec, à changer l'économie de cette législation qui est fondamentalement confessionnelle et qui décrète que la population québecoise se partage en deux catégories: la catholique et la protestante".

Selon cette Chambre de commerce, la taxe scolaire se trouve équitablement distribuée dans ces deux catégories de citoyens par la loi de l'instruction publique, "la taxe des neutres venant compléter les besoins des uns et des autres".

Elle ajoute que la loi de l'instruction publique de Québec "possède tous les éléments capables de satisfaire les réclamations de tous ceux qui ne se considèrent ni comme catholiques, ni comme protestants".

"Cette partie de la loi de l'instruction publique qui vise les non-catholiques renferme tout le nécessaire au besoin de culture française réclamé par les groupements de toute autre catégorie."

"Rien dans la loi de l'instruction publique et dans ses applications n'empêche les commissions scolaires de recevoir les élèves dissidents et de donner satisfaction à toute catégorie de citoyens de langue française qui ne sont pas catholiques."

Un Lévisien accusé de vol qualifié

QUEBEC. (par **R.D'A.**) — Les agents de la sûreté municipale de Lévis ont appréhendé, vendredi, un jeune homme de Lévis, et ont porté contre lui une accusation de vol qualifié.

Gérard Couture, 20 ans, aurait attaqué et volé M. Georges Després, du 87 rue Samson à Lévis. L'assaut s'est produit sur la terrasse de Lévis, vers 1 h. 15, dans la nuit de jeudi à vendredi. Le prévenu aurait soulagé M. Després d'une somme de $80 qu'il avait dans son portefeuille.

Couture a nié sa culpabilité, lors de sa comparution, hier après-midi, devant le juge Gérard Simard, de la cour des sessions de la paix.

Le tribunal a fixé son enquête préliminaire au 16 juin. Le prévenu devra verser un cautionnement de $1,500 par personne solvable pour reprendre sa liberté.

15e anniversaire du Camp-Ecole Trois-Saumons

Le Camp-Ecole Trois-Saumons, près de L'Islet, célébrera son 15e anniversaire dimanche le 18 juin, alors que la sénatrice Mme Harry S. Quart, et M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, présideront aux cérémonies prévues pour cette journée. Les célébrations coïncideront avec le 15e Cours d'Instructeurs en sécurité aquatique donné à Trois-Saumons par la Croix-Rouge du 15 au 23 juin. Le Cours est sous la direction de M. Charles Burroughs, directeur du Service de Sécurité aquatique Croix-Rouge pour la province de Québec.

Peu de temps après l'ouverture officielle du Camp-Ecole Trois-Saumons, en 1946, M. l'abbé Raoul Cloutier, directeur du camp, sentit la nécessité d'ajouter au programme un cours d'instructeurs en sécurité aquatique. Après plusieurs mois de pourparlers entre l'abbé Cloutier, M. J. C. Pilon, alors directeur provincial du Service de Sécurité Aquatique de la Croix-Rouge, et des représentants du Gouvernement provincial, l'Ecole Aquatique provinciale était inaugurée à Trois-Saumons en 1949. Le premier cours fut donné à Trois-Saumons cette année-là et depuis 14 cours y ont été donnés. 1,176 élèves ont suivi ces cours et 718 ont reçu leurs certificats d'instructeurs en sécurité aquatique de la Croix-Rouge.

Pour être admis au cours, les candidats doivent avoir 18 ans ou plus, détenir le titre de nageur "senior" de la Croix-Rouge, la médaille de bronze de la Société royale de sauvetage, et posséder des qualités de chef et être déterminés à enseigner la sécurité aquatique.

Les représentants du Gouvernement et des invités, y compris des officiers de la Croix-Rouge, seront accueillis, dimanche le 18, à 3 h. de l'après-midi, par l'abbé Cloutier. Après l'inspection du camp et un vin d'honneur un buffet froid sera servi.

Descente dans un débit clandestin

QUEBEC, (R. d'A.) — La Sûreté provinciale qui, depuis quelque temps, semble mener une lutte acharnée aux vendeurs clandestins de boisson, a réussi une autre descente fructueuse dans un restaurant de St-Rédempteur.

Les agents de la brigade de la moralité ont arrêté, vers 9 h. 30, samedi soir, 11 personnes et le tenancier d'un "blind pig" de St-Rédempteur, cté de Lévis, et ont saisi une certaine quantité de bouteilles de boissons alcooliques.

Les 11 personnes ont dû fournir un cautionnement de $50 pour reprendre leur liberté, tandis que le tenancier devait en verser un de $200. Ils comparaîtront aujourd'hui en Cour des sessions de la paix.

Avis de décès

VALLIERE. — A Québec le 11 juin, à l'âge de 84 ans et 7 mois, est décédée Mme Lumina Légaré, épouse de M. Jean-Baptiste Vallière, demeurant au 76 rue Des Ormes ouest. Funérailles mercredi à 9 heures. Départ des salons de la compagnie Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph, à 8 h. 50 pour l'église Notre-Dame de Jacques Cartier, et de là au cimetière St-Charles.

HEBERT. — A Québec, le 10 juin, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Emile Hébert, ex-employé civil, époux de Mme Anne-Marie Lapointe, demeurant au 318, rue du Roi. Funérailles demain à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de la compagnie Hubert Moisan, 35 est, Grande Allée, à 8 h. 45 pour l'église de Saint-Roch et de là au cimetière Saint-Charles. Trajet en automobile.

MAHER. — A Lévis le 22 juin, à l'hôtel-Dieu, à l'âge de 52 ans, est décédé subitement M. Vital Maher, gérant de la Banque de Montréal à Lévis, époux de Dame Fernande Descoteaux-Maher, demeurant 20, avenue Plante, Lévis. Funérailles mercredi, 9 heures. Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon Ltée, 58 ave Bégin, à 8 h. 45 pour l'église Notre-Dame, et de là à l'église St-François du Lac, où un libera sera chanté, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Le juge Taschereau a sanctionné 31 bills du gouverment et deux bills privés avant la prorogation

QUEBEC, (par **J.-L.L.**) — L'administrateur de la province, M. le juge André Taschereau, a sanctionné samedi les 31 derniers bills du gouvernement et deux bills privés, au cours d'une brève cérémonie qui a précédé la prorogation des Chambres.

Les neuf bills constituant ce que l'on a appelé "la grande charte d'éducation" ont été les plus importants à recevoir la dernière sanction royale de la présente session.

Dans son discours du trône, M. le juge Taschereau a remercié les législateurs pour le travail qu'ils ont accompli et le zèle qu'ils ont déployé pour résoudre les nombreux problèmes qui leur ont été soumis. Le remplaçant du lieutenant-gouverneur a remarqué que la deuxième session de la présente législature a été exceptionnellement féconde en législation importante.

Voici la liste des bills sanctionnés :

8—Loi modifiant la loi de la législature et la loi de l'exécutif ;

41—loi concernant le prix du bois à pulpe vendu par des agriculteurs et des colons ;

61—loi modifiant la loi des travaux publics ;

62—loi modifiant la loi pour améliorer les conditions de l'habitation ;

64—loi concernant le financement des investissements universitaires ;

69—loi modifiant la loi des cités et villes ;

73—loi modifiant la loi des produits laitiers ;

74—loi sur les succédanés de produits laitiers ;

75—loi pour faciliter l'organisation et l'amélioration des fermiers ;

76—loi octroyant à Sa Majesté des deniers requis pour les dépenses du gouvernement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1962, et pour d'autres fins ;

77—loi modifiant la loi des terres de colonisation ;

78—loi modifiant la loi des relations ouvrières ;

79—loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la capitale du Québec ;

80—loi pour faciliter la formation universitaire du personnel enseignant des écoles secondaires, des écoles normales et des collèges classiques, ainsi que les recherches relatives à l'enseignement ;

81—loi pour favoriser le développement de l'enseignement secondaire ;

82—loi concernant la gratuité de l'enseignement et la fréquentation scolaire obligatoire;

83—loi modifiant la loi des subventions d'enseignement classique et à d'autres écoles;

84—loi concernant les bourses d'études aux étudiants universitaires des collèges classiques;

85—loi conférant aux parents le droit de vote aux élections scolaires;

86—loi pour aider les commissions scolaires à s'acquitter de leurs obligations;

87—loi modifiant la loi de l'instruction publique;

88—loi pour remédier à la pollution des eaux;

89—loi modifiant la loi concernant les corporations municipales et scolaires et leurs employés;

90—loi concernant la convention collective dans l'industrie de la construction;

91—loi constituant la municipalité scolaire d'Alma, dans le comté du Lac-St-Jean;

92—loi modifiant la loi des marchés agricoles du Québec;

93—loi autorisant l'expropriation de certaines concessions forestières de la province;

94—loi relative au centre sportif Paul Sauvé, de la Palestre nationale;

95—loi relative au collège St-Paul;

96—loi octroyant à Sa Majesté des deniers requis pour les dépenses du gouvernement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1962, et pour d'autres fins;

97—loi modifiant la loi des vues animées;

242—loi concernant la Compagnie de Jésus;

243—loi concernant la compagnie du cimetière Mont-Royal et certaines limites territoriales de la cité d'Outremont et de la cité de Montréal.

Hausse de la rémunération des représentants du peuple

QUEBEC. (par **Jacques Monnier**) — Sur la colline parlementaire de la vieille capitale, la dernière loi votée par les Chambres augmente la rémunération des représentants du peuple :

1—Députés et conseillers recevront, chacun, $2,000 de plus au cours d'une année normale, soit $10,000;

2—Le chef du gouvernement et les ministres auront, chacun, en tout, $4,000 de plus; la rémunération globale du premier ministre est donc portée à $28,000, celle des ministres avec portefeuille à $22,000, et celle des ministres d'état à $17,000.

3—Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative est payé comme un ministre avec portefeuille. On lui versera donc à l'avenir $22,000 au lieu de $18,000.

4—Le chef du groupe ministériel et le chef de l'opposition à la Chambre Haute toucheront, chacun, $5,000 de plus, soit en tout, $18,000.

5—Le président du Conseil législatif recevra $20,000 au lieu de $18,000, la différence de 2,000 représentant l'accroissement de sa rémunération comme membre de la Chambre Haute.

6—De la même manière, le président de l'Assemblée législative aura $20,000 au lieu de $18,000.

En expliquant le bill no 8, M. Jean Lesage a déclaré,

—"La session a commencé le 10 novembre 1960. Nous avons siégé pendant cent sept journées complètes. Aujourd'hui les sessions du parlement provincial sont presque aussi longues que celles du parlement fédéral. Les membres de l'Assemblée législative ne sont pas suffisamment rémunérés, surtout si l'on considère leurs dépenses de séjour dans la vieille capitale. A Ottawa, j'ai été député de l'opposition pendant un an; avec $10,000 je n'arrivais pas. Or là-bas, la session généralement s'étend sur six mois. Celle qui se termine aujourd'hui, aura duré sept mois. Si l'on veut protéger les députés contre ce que l'on sait, il faut les payer convenablement. Ils avaient $8,000; ils auront $10,000. Mais porter leur rémunération à $10,000, ce n'est encore qu'un bien petit pas en avant. Ils méritent davantage."

Le chef du gouvernement précise que :

1—L'indemnité parlementaire du député ou du conseiller législatif sera de $6,700 au lieu de $6,000;

2—La somme allouée à un député ou à un conseiller législatif pour ses dépenses va être de $3,300 et non plus $2,000.

On le voit, l'augmentation totale atteint $2,000.

M. Lesage note ensuite que les ministres provinciaux n'ont plus de temps à consacrer à leurs affaires personnelles. Ils travaillent autant que les ministres d'Ottawa, qui gagnent $25,000.

M. Antonio Talbot, chef de l'opposition, a salué ces réflexions par une boutade :

—"Pour une fois, l'éloquence du premier ministre nous a convaincus. Aucune protestation !"

Après sept mois, jour pour jour, prend fin la session

QUEBEC. (par **Jacques Monnier**) — La session 1960-1961 du parlement provincial a pris fin samedi matin. Il y avait sept mois, jour pour jour, qu'elle avait commencé. Les délibérations des membres de l'Assemblée législative avaient duré cent sept journées complètes.

Au cours de cette période active sur la colline parlementaire de la Vieille Capitale, cent quatre-vingt huit nouvelles lois ont été adoptées par les Chambres, puis sanctionnées par le représentant de la reine.

De toutes les sessions depuis 1867, celle qui se termine, a battu tous les records de longueur.

Le nombre des bills étudiés et adoptés — (188 dont 93 projets de loi privés) — n'est pas la seule explication de cette durée exceptionnelle, puisque la session 1959-1960 avait été l'occasion de voter un nombre encore plus impressionnant de textes législatifs — (226 bills dont 125 privés).

Il faut signaler au moins deux autres raisons: 1 — l'importance des mesures proposées par le gouvernement et approuvées par les représentants du peuple, mesures qui marquent une nouvelle orientation de la politique des autorités provinciales dans bien des domaines; 2 — l'importance numérique de l'opposition qui, sous l'impulsion de chefs tels que MM. Antonio Talbot et Daniel Johnson, a multiplié et prolongé les débats.

Création de nouveaux ministères, présentation de la "Grande charte de l'éducation", établissement d'une assurance-hospitalisation, amélioration de la législation sociale, réorganisation de la police provinciale, mise en application d'un règlement plus moderne de vente des boissons alcooliques, élaboration d'un système de contrôle des dépenses gouvernementales ont permis aux libéraux de réaliser les trois quarts de leur programme de juin 1960 et de montrer à la population qu'ils ont l'intention d'aller de l'avant.

Se débarrasser des 'écoles-champignons' --- M. Thibault

QUEBEC. (**J.M.**) — M. Gérard Thibault, député U.N. de Mercier, a demandé à M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, si à Montréal, on a réussi à se débarrasser des "écoles-champignons" qui nuisent à l'oeuvre entreprise par le gouvernement avec son enseignement technique et professionnel.

Le député libéral de Vaudreuil-Soulanges a répondu que les autorités provinciales actuelles n'ont pas l'intention de substituer des institutions gouvernementales aux nombreuses maisons d'enseignement privé.

Quantité de ces derniers établissements rendent des services inestimables dans la métropole; mais il faut convenir que certains ne sont pas à la hauteur de la tâche.

M. Gérin-Lajoie note que les inspecteurs du "Service provincial des écoles professionnelles" pénètrent dans ces écoles privées et les surveillent.

Des permis sont accordés à la direction des institutions dignes de recevoir des élèves. On refuse, aux autres, les certificats de compétence : depuis deux ans, 129 établissements ont essuyé un refus.

M. Jean Meunier, député libéral de Bourget, rappelle que, dans le passé, l'administration de quelques écoles a fait signer des contrats à des jeunes; par la suite, ceux-ci ont dû payer pour des cours qu'ils n'avaient pas suivis. M. Meunier explique qu'on n'appliquait pas la "loi des écoles professionnelles". Les inspecteurs se faisaient même donner des cadeaux. Le député qualifie le procédé de "dégoûtant". Une de ces personnes malhonnêtes a ainsi reçu un réfrigérateur vers 1951 ou 1952. D'ailleurs, à cette époque, le règlement officiel ne visait que les installations et non pas la qualité de l'enseignement.

Pleine indemnité à M. Yves Prévost

QUEBEC. (**J.M.**) — A l'unanimité, les membres de l'Assemblée législative ont décidé, samedi matin que M. Yves Prévost, député U.N. de Montmorency, aura droit à sa pleine indemnité parlementaire pour la session qui se termine. Normalement un député, qui s'absente durant une session, ne reçoit pas son indemnité entière ; on en déduit une certaine somme pour chaque jour passé hors de la Chambre. La décision des représentants du peuple tient compte des services rendus à la province par M. Prévost.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

11:45—Mire et musique
12:45—Horaire commenté
12:50—Vie de l'Eglise
12:55—Les nouvelles
1:10—Parlons sport
1:15—Siège réservé
2:45—Fémini-thé
3:00—La Jardinière
3:00—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le Courrier du Roy (Dernière émission)
5:30—Le Capitaine Tombalo
6:00—Les manchettes internationales
6:05—Sur la route
6:20—Sport revue
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
8:30—La poule aux oeufs d'or
7:15—Panorama
7:30—Au secours
8:00—En bien chantez maintenant
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—L'Afrique en marche
11:00—Téléjournal
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:26—Commentaire
11:33—Fin des émissions

DEMAIN

11:45—Mire et musique
12:50—Vie de l'Eglise
12:55—Les nouvelles
1:10—Parlons sport
1:15—Siège réservé
2:45—Fémini-thé
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
5:00—La vie qui bat (Dernière émission)
5:30—Casey Jones
6:00—Les manchettes int.
6:05—Musique en dinant
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Chronique des Quilles Dernière émission
7:40—Court métrage
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La côte de sable
9:30—Expédition
9:00—C'est la vie
9:30—Expéditions
10:00—Théâtre O'Henry
10:30—Joyaux de l'écran
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:26—Commentaire
11:34—Conférence
12:03—Fin des émissions.

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:54—Opening
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery School
2:30—Open House
3:00—Reflections
3:30—The Verdict Is Yours
4:00—Bucky & Penito
4:31—Junior Roundup
4:46—Junior Roundup
5:30—Don Daredevil Rides Again
6:00—The Nation's Business
6:15—Cartoons
6:30—Dateline Québec
6:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Don Messer Jubilee
8:00—The Big Story
8:30—Music Makers
9:00—The Flintstones
9:30—Festival '61
11:00—CBC-TV News
11:14—Playhouse U.K.
12:49—Sign Off.

DEMAIN

1:54—Opening
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery School
2:30—Time Out
3:00—Music Break
3:30—The verdict is yours
4:00—At Home
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Western theatre
6:30—Dateline Quebec
6:45—News and Sports
7:01—7 0 1
7:30—Susie
8:00—The Chevy Show
9:00—Front Page Challenge
9:30—Red Skelton
10:00—Closeup
10:30—Q for quest
11:00—CBC-TV News
11:14—Viewpoint
11:20—Sign Off

Le Davie, invincible au soccer

QUEBEC. — La rencontre opposant les deux clubs invincibles de la ligue de soccer Québec-District s'est avérée un match facile pour la Davie Shipbuilding qui a écrasé l'Esperanto par 9 à 1. Kenneth Scott a volé la vedette avec six buts. Dans l'autre partie à l'affiche, les Aigles de St-Pascal ont blanchi la 6e batterie de Lévis par 5 à 0, Gérard Bouchard réussissant le tour du chapeau.

LEVIS

SUITE DE LA PAGE 23

hauteurs de la Pointe-de-Lévy ; tout un hiver passa avant que la campagne ne se solde par un échec.

Carlton, gouverneur de l'époque, fit construire des forts sur les bords de la rivière Chaudière pour prévenir de nouvelles attaques. Les soldats qu'il y fit cantonner étaient pour la plupart des mercenaires de petites principautés allemandes, qui par la suite s'établirent sur les terres environnantes et fondèrent des familles devenues parfaitement françaisés.

Le noyau de la présesnte ville fut la paroisse Notre-Dame-des-Victoires, érigée canoniquement en 1851. L'incorporation en ville eut lieu le 18 mai 1861, et en cité, le 16 juin 1916.

Deux personnages ont contribué largement à la croissance tant culturelle qu'économique de Lévis. Ce sont M. l'abbé Désilets, premier curé de la paroisse Notre-Dame, et le commandeur Desjardins, fondateur des caisses populaires. Les Lévisiens sont unanimes à célébrer les louanges de ces deux hommes, dont les oeuvres sont inextricablement liées au développement de la ville.

Aujourd'hui, Lévis, avec ses 16,000 âmes, joue fièrement son rôle de chef-lieu de comté qui connaît depuis quelque temps un renouveau économique important.

POUR BIEN DORMIR...
Et Vous Reveiller Dispos

prenez SOMINEX

Contient un mélange spécial d'ingrédients qui aide à trouver un sommeil reposant et réparateur

Si vous passez trop souvent des nuits blanches, voici une nouvelle qui vous fera plaisir! On a enfin mis au point un somnifère qui permet de dormir profondément toute la nuit : c'est SOMINEX.

Pris au coucher, SOMINEX calme la nervosité et procure un sommeil naturel et reposant. Vous vous réveillez le matin frais et dispos . . . plein d'entrain . . . prêt à faire face à une journée de travail ou de plaisir. Ne passez plus de nuits blanches. Achetez SOMINEX dès aujourd'hui chez votre pharmacien. Combattez l'insomnie avec SOMINEX.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-9-8487

L'école de Ste-Foy mène la région de Montcalm au championnat des olympiades de la St-Jean-Baptiste

QUEBEC. (J.P.) — Les premières olympiades interrégionales organisées par la Société St-Jean Baptiste à l'intention des élèves de la Commission scolaire ont été remportées par la région de Montcalm qui décroche ainsi le trophée du gouverneur-général. Les écoliers de l'ouest du Québec métropolitain ont amassé 90 points, en comparaison de 31 pour la Côte de Beaupré, 12 pour Cartier et 9 pour Lévis.

L'école de Ste-Foy a mené les vainqueurs au championnat en s'assurant elle-même le trophée Gérin-Lajoie grâce à 62 points. Ses plus proches rivales ont été Jean de Brébeuf 15, St-Esprit 12, Giffard et Bienville 9, Sts-Martyrs 8 et St-Paul Apôtre 7.

Deux athlètes de Ste-Foy ont remporté la médaille du lieutenant-gouverneur comme meilleurs athlètes de leur catégorie. Romain Lafond chez les seniors et Robert Lachance, chez les juniors, ont accumulé le maximum possible de 15 points, en remportant les trois épreuves auxquelles ils ont pris part.

Plus de 3,000 spectateurs se sont succédé dans le stade municipal pour applaudir nos jeunes vedettes. L'organisation qui était confiée à Eugène Taché a vu à tout filmer afin de pouvoir régler toute contestation éventuelle. Une douzaine d'athlètes d'il y a une génération servaient de juges des différentes épreuves.

Parmi les épreuves les plus spectaculaires, notons, le mille qui a été couru en 5 minutes 55 secondes par Léon Alain et la course à obstacles de 80 verges réussie par François Mailhot. Ces deux athlètes sont également du Ste-Foy. En un mot, cette première expérience a dépassé toutes les espérances et laisse prévoir un succès plus éclatant pour les années à venir.

Résultats des courses

DIMANCHE

Course No 1

Legal Direct (L. St-Jacques)	10.10	3.30	2.40
John Andy (L. Pettigrew)		2.90	2.30
Miss Corky (G. Fillion)			3.10

Temps : 2:11.1
Ont aussi couru : Cindy's Widow, Worthy Vonian, Dick Smart, Miss States Attorney et Red Chief.

Course No 2

Sunnyside (C. Denault)	7.20	3.40	2.60
Tackle Me (D. Beauchemin)		4.20	3.00
Mairsy Doats (M. Goguen)			2.80

Temps : 2:15
Ont aussi couru : Royal Elkington, Joy Frost, Carmen Scott, Alice Carr et The Babe Lady.

Peri-double : (7-2) Legal Direct et Sunnyside ont payé $42.00

Course No 3

Runnymede Ellen (W. Venn)	7.50	4.40	3.20
Princeling (C. Denault)		7.20	5.10
Flashy Hal (R. Boily)			3.80

Temps : 2:13.3
Ont aussi couru : Silver Bel, Lucy Grattan Riggs, Bob Teller, Ohio Rene et Annie Jean.

Course No 4

Mighty Dream (P. Grenier)	6.90	4.10	3.30
Beck Hanover (J. Hanover)		5.10	3.60
Willis Elkington (M. Cournoyer)			3.80

Temps : 2:12.3
Ont aussi couru : Cleary Hanover, Lyndon Abbot, Pitch, Long Song et Jersey Boy Jr.

Course No 5

Brandon Hanover (J. Giguère)	4.00	3.40	3.20
So Cheerful (E. Bradette)		6.20	4.70
Chuck Colby (R. Pagé)			6.30

Temps : 2:09.2
Ont aussi couru : Thistle Hill Don, Lynntown, Abbey Chimes, Merry Craft et Dean Mite.

Quinella : (2-3) Brandon Hanover et So Cheerful ont payé $25.40

Course No 6

Mighty Jack (G. Michaud)	12.20	5.30	3.60
The Boxer (A. Pagé)		5.50	3.50
My Captain (A. Boucher Jr)			4.30

Temps : 2:10.3
Ont aussi couru : Miller Brock Dean, Evergreen Star, Mighty Abbe et Janet's Pride.

Course No 7

Golden Spark (A. Bédard)	13.60	8.60	6.50
John Johnson (D. Larochelle)		5.00	4.40
Ray Byrd (Y. Gamachhe)			3.80

Temps : 2:09.4
Ont aussi couru : Alanna Hanover, Kokomo Joe, Special Guest, Crusader Pick et Now John.

Quinella : (5-2) Golden Spark et John Johnson ont payé $26.10

Course No 8

Caswell (A. St-Amour)	31.10	15.10	6.20
Adios Prince (Y. Catellier)		21.20	9.80
Oro G Kett (C. Wannamaker)			5.50

Temps : 2:06.3
Ont aussi couru : Chauncey Hanover, Vernon's Star et Max Grattan.

Course No 9

Cheland Key (A. Bédard)	11.50	5.50	6.10
Spen Vic (Y. Gamache)		3.20	2.70
Bay Day (M. Cournoyer)			4.60

Temps : 2:09
Ont aussi couru : Nobleman, Janet's Song, Mighty Pronto, Crystal Choice et Chris Rodney.

Quinella : (8-2) Cheland Key et Spen Vic ont payé $31.80

SAMEDI

Course No 1

Deana King (C. Wannamaker)	9.60	4.70	2.70
Terrywill (J. Hebert)		8.10	3.90
Sunday Punch (B. Ferron)			2.50

Temps : 2:13.4
Ont aussi couru : Cardinal Kelly, Sir Royal Guy, Celia's Riddell, Miss Chase Me et Harvey's Dream.

Course No 2

Argo Dream (P.-E. Alain)	7.10	4.30	3.40
Fancy Guy (A. Pagé)		12.00	6.20
Countess Hoot (J.-A. Verret)			5.60

Temps : 2:13.2
Ont aussi couru : Scot's Janet, Ample Hanover, King Carrol, Shadydale Mamie et Duke L. Volo.

Pari-double : (1-7) Deana King et Argo Dream ont payé $38.40

Course No 3

Adios Allan (D. Larochelle)	6.20	3.80	3.00
Clinton Tass (R. Pagé)		4.50	3.60
Little Majesty Can (V. Larose)			3.80

Temps : 2:12.3
Ont aussi couru : Miss Chantal, Gay Counsel, Milton H Bars, Echo Ridge Cappy et Babe's Harmony.

Course No 4

Prince Darnley (A. St-Onge)	22.60	8.90	5.00
Sam Smart (P.-E. Alain)		3.70	3.10
Blackwell (E. Trudeau)			4.00

Temps : 2:14.2
Ont aussi couru : Ruth's Orphan, Lady Han, Austy Hanover, Fayre Cadet et Ennis Hanover.

Course No 5

Sir Dudley (R. Juneau)	24.40	5.50	3.10
King Express C (R. Brûlerie)		4.00	2.50
Se[illegible]ry (A. St-Amour)			2.80
Te[illegible]			

Ont aussi couru : Buckeye Pick, Meadow Ann, Chuck Ustra, Famous Pick et Petress Tryax.

Quinella : (3-4) Sir Dudley et King Express C ont payé $26.00

Course No 6

Superfort (P.-F. Alain)	18.20	12.20	8.40
Ohio Song [illegible]te)		11.70	10.40
Shep's Paula (A. Pagé)			8.10

Temps : 2:13
Ont aussi couru : Volo Bud, Tony Song, Monty Hanover, True Key et Albert Dean.

Course No 7

Leading Way (V. Larose)	26.80	6.30	3.00
Voloney (C. Poulin)		2.80	2.20
Versatile (R. Pagé)			2.60

Temps : 2:08.2
Ont aussi couru : Runnymede Pensive, Splish Splash, Jet Byrd, Smooth Sailing et Adam's King.

Quinella : (7-3) Leading Way et Voloney ont payé $20.60

Course No 8

Frisky Hal (M. Cournoyer)	10.40	3.80	2.40
Todd Riddell (R. Simser)		3.90	2.60
Island Song (H. Ingles)			2.40

Temps : 2:07.4
Ont aussi couru : Woody Regent, Taylor's Song et Colonel Rodney.

Course No 9

Banner Way (C. Poulin)	7.50	3.70	2.80
Dudley Counsel (V. Larose)		4.30	3.00
The Moor (Y. Catellier)			3.20

Temps : 2:06.3
Ont aussi couru : Happy Ibaf, Oakland Hills, Panda, Success Knight et Erie's Boy.

Quinella : (1-4) Banner Way et Dudley Counsel ont payé $15.60

A Jonquière

Une forte assistance aux courses sous harnais

JONQUIERE. (R. H.) — La meilleure assistance de la saison a été enregistrée hier après-midi, à la piste de courses sous harnais, de Jonquière, et elle a été témoin d'une autre victoire du coursier Hokie, dans l'épreuve principale. Le cheval de Jos Kaledji, conduit par V. McCarvill a raflé les honneurs de la course no 9, en parcourant le mille en un temps de 2.11⅕.

Honor Guard s'est signalé dans les épreuves du pari double, en récoltant une première place et une seconde dans les courses 5 et 8. Mystic Man a obtenu le gain dans l'épreuve préliminaire, mais il n'a pu que se classer troisième dans l'épreuve finale, la course 8.

Voici d'ailleurs le résultat complet du programme d'hier après-midi.

COURSE 1 — BOURSE $125

Jay Bee Jay	7.30	4.60	2.70
Harry P. Mac		5.40	3.20
McKenney Direct			3.60

Ont aussi couru : Kenney Volo, Smokey Diamond, Secret Agent.
Temps : 2.15 2/5.

COURSE 2 — BOURSE $125

Thunderation	5.70	3.20	2.70
Al Dale Can		5.90	3.60
Bell's Echo			3.40

Ont aussi couru : Debutante Hi Lee, Ensing Clash, Vernon's Baby, Rocky Castle.
Quinella : $18.80.
Temps 2.13 2/5.

COURSE 3-6 — BOURSE $300

Federal Dale	3.90	3.60	3.30
Holy Hal Bond		9.90	4.60
Ima Fingo			7.60

Ont aussi couru : Captain X, Hannibal, Renee, Gay Wave, Shadydale Monarch.
Quinella : $34.90.
Temps : 2.14 1/5.

COURSE 4 — BOURSE $100

The Great Patch	6.50	3.70	2.30
Cyril's Key		5.00	2.70
Roger Bumpas			2.20

Ont aussi couru : Hava, Real Guy, Baldie Lee, Miss Brakefield, Hunter Boy.
Temps : 2.15 4/5.

COURSE 5 — BOURSE $300

Mystic Man	12.60	5.80	4.00
Honor Guard		3.60	3.60
Sheep York			6.10

Ont aussi couru : Gail Baker, Dudley Tass, Victory Hall, Follow Me, Ruling Way.
Quinella : $12.90.
Temps : 2.12 2/5.

COURSE 6 — BOURSE $300

Federal Dale	4.90	3.10	2.70
Hannibal		5.30	3.80
Captain X			4.30

Ont aussi couru : Renee, Holy Hal Bone, Gay Wave, Shadydale Monarch, Ima Fingo, Accident.
Temps : 2.17.

COURSE 7 — BOURSE $100

Prize Hal	6.90	4.40	3.80
Martha Lulu		8.50	3.90
Fargo C.			14.40

Ont aussi couru : Highway Express, Tina Herbert, Sir Lullwater, Heavenly Ro, Real Elkington.
Quinella : $31.90.
Temps : 2.17 3/5.

COURSE 8 — BOURSE $300

Honor Guard	3.80	2.60	2.30
Dudley Tass		5.00	3.70
Mystic Man			$2.50

Ont aussi couru : Sheep York, Victory Hal, Gailbaker, Follow Me, Ruling Way, retiré.
Temps : 2.12

COURSE 9 — BOURSE $250

Hokie	3.10	3.10	2.50
Indian Jester		6.10	2.70
Sheraton Pick			2.80

Ont aussi couru : Gold Valley, Poplar Tar Heel.
Temps : 2.11 1/5.

Au club de Chicoutimi :

Gaby Tremblay remporte le tournoi de golf avec un 85

CHICOUTIMI. (G.P.) — Un journaliste de Chicoutimi, M. Gaby Tremblay, a remporté les honneurs, classe "A", de la compétition présentée au club de golf Chicoutimi, samedi, alors que plus de 80 concurrents se sont inscrits au tournoi.

Dans la classe "B", Clermont Poulin avec un 18 trous de 85 a devancé par trois coups, ses plus proches adversaires, Michel Thiffeault et Charles Gref. Un nouveau venu, dans la classe "C", Alfred Tardif, a pris le premier rang, marquant 93, deux de mieux que le Dr Guillemette qui a fait un 95. La classe des handicaps a vu Laurent Brassard prendre le premier rang avec 79. Vincent Tremblay et Georges Trudeau se sont classés premiers dans les classes "B" et "C", avec 74, le second devant partager les honneurs avec Pierre St-Germain.

Classe "A" — sans handicap

1—Gabriel Tremblay	85
2—Richard Brassard	86
3—Charles Boivin	87

Classe "B" — sans handicap

1—Clermont Poulin	85
2—Michel Chiffeault	88
3—Charles Gref	88

Classe "C" — sans handicap

1—Alfred Tardif	93
2—Dr Guillemette	95
3—Guy Fortin	96

Classe "A" — avec handicap

1—Laurent Brassard	79
2—Paul Fortin	80
3—Arthur Crispo	80

Classe "B" — avec handicap

1—Vincent Tremblay	74
2—Roméo Grenier	77
3—Lucien Lapointe	80

Classe "C" — avec handicap

1—Georges Trudeau	74
2—Pierre St-Germain	74
3—Charles Allard	77
3—Miville Gagné	77

Les résultats du baseball amateur

LIGUE MASSICOTTE

Beauport 7, Ste-Foy 1
Lanceur gagnant : Paul Léveillé ; Lanceur perdant : Bob Parnell.

Beaver 8, Québec-Ouest 3
Lanceur gagnant : Rénald Bélanger ; Lanceur perdant : Jean-Paul Roger.

Beaver 13, Québec-Ouest 14
Lanceur gagnant : Robert Morissette ; Lanceur perdant : Gaston Paquet.

St-Pascal 18, Québec-Ouest 16
Lanceur gagnant : Yvan Letiec ; Lanceur perdant : Robert Morissette.

Saillant 8, Beaver Electric 9
Lanceur gagnant : Jean-Louis Simon ; Lanceur perdant : Raymond Lachance.

BASEBALL MINEUR OPTIMISTE

Little League "A"

Colonels 6, Braves 15
Lanceur gagnant : Michel Robin ; Lanceur perdant : Gilles Matte.

Cardinaux 7, Indiens 3
Lanceur gagnant : Claude Parent ; Lanceur perdant : Laurent Duguay.

Pirates 5, Cardinaux 7
Lanceur gagnant : Gilles Lefebvre ; Lanceur perdant : Jacques Bond.

Braves 11, Colonels 4
Lanceur gagnant : Lucien Gilbert ; Lanceur perdant : Jacques Blanchet.

Little League "B"

Royaux 6, Sénateurs
Giants 12, Athlétiques 13



CHAMPION DU QUEBEC — Plus de 9,000 quilleurs ont évolué sur les allées du centre St-Pascal et le champion du 3e tournoi du Québec est André L'Heureux qui reçoit ici le trophée de Charles Dumais.

Dans les Patros de Québec: une école de CYCLO-TOURISME

QUEBEC. (J. P.) — Une école de cyclo-tourisme, qui a eu comme premiers élèves l'an dernier quelques étudiants du séminaire St-Alphonse dans une tournée au Lac-St-Jean, ouvre cette année ses cadres aux Patros de la région de Québec. Le R.P. Gabriel Lupien a divisé son école de cyclo-tourisme en trois phases : 1 — enseignement ; 2 — épreuves pratiques ; 3 — le tour. L'enseignement qui peut durer trois jours comprend des cours sur la sécurité, la technique cycliste, le civisme et le tourisme ; une randonnée en fin de journée permet de mettre en application les principes enseignés et un regard rétrospectif clôture la journée. Cette partie peut durer trois jours.

La seconde phase s'étend sur une dizaine de jours au cours desquels les membres de l'école se font montrer leurs infractions aux lois de la circulation et de la prudence par des moniteurs et des policiers. Une erreur fait perdre certains points, selon sa gravité. Enfin, le tour, une affaire de trois ou quatre jours, sert de grande excursion pour ceux qui ont conservé un nombre de points convenables. Le Père Lupien est à traduire certains dépliants américains sur la sécurité du cycliste, car rien du genre n'existe dans la province de Québec.

L'école de cyclo-tourisme est un organisme qui, par des cours pratiques veut grouper les jeunes de 15 à 20 ans pour leur montrer comment pratiquer avec sécurité et agrément ce magnifique sport du cyclisme et les initier aux compétitions. Elle s'est adjoint l'an dernier des collaborateurs de la trempe d'Yvon Guillou. C'est aussi une école de savoir: savoir vivre en étant des touristes polis et bien avisés, savoir organiser ses repas et couchers, à l'avance, savoir quoi visiter dans une région, savoir comprendre les habitudes de vie de certains milieux, savoir coopérer devant l'obstacle à vaincre: en un mot, elle veut aider ses jeunes élèves à devenir des hommes. Elle n'exclut pas la possibilité de futurs champions, elle l'espère même.

L'an dernier, le cyclo-tourisme — a été réalisé avec la collaboration étroite du club-automobile de Québec et de la Chambre de commerce de Chicoutimi. Cette année, elle espère que le gouvernement de la province, particulièrement le service de sécurité routière dirigé par Raoul Sirois, endossera sa campagne à l'intention des cyclistes qui représentent tout de même 10 pour 100 des adolescents de 15 à 20 ans. Si tout le monde met l'épaule à la roue, l'expérience de l'an dernier étendue cette année aux patros de Québec, atteindra bientôt toutes les régions de la province.

"En particulier celle de ses prêtres"

Combattre ceux qui salissent la réputation des enfants de l'Eglise — Mgr Maurice Roy

QUEBEC. — "Il faut combattre de toute notre âme ceux qui essaient de salir la réputation des enfants de la sainte Eglise, et en particulier celle de ses prêtres".

C'est ce qu'a déclaré Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, au cours d'un sermon qu'il a prononcé, vendredi, devant une foule évaluée à plus de 35,000 personnes qui s'était massée au stade municipal pour rendre un triomphal hommage au Sacré-Coeur.

Mgr Roy a ensuite félicité la foule de s'être rendue en si grand nombre pour reconnaître la présence de Dieu parmi nous.

La cérémonie a débuté par une heure sainte pendant laquelle les fidèles ont récité le Rosaire qui était commenté par les RR. PP. Antonio Hamel, O.M.I., supérieur de la maison Jésus ouvrier, Yvan Poirier, O.M.I., du Cap-de-la-Madeleine, et Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier national des centres Lacordaire et Jeanne d'Arc.

Une messe célébrée par Mgr Roy, assisté de Mgr Paul Nicole, a suivi l'heure sainte. Elle était commentée par le R. P. Ubald Villeneuve. L'action de grâce a été faite par le R. P. Maurice Delisle, O.M.I.

La future église St-Luc

GRANBY (C.D.) — M. l'abbé Joseph-Théo Bérubé, M.A. et Ph. D., curé fondateur de la neuvième paroisse de Granby, a procédé à la bénédiction des travaux qui ont été entrepris en vue de la construction de la future église St-Luc et du presbytère attenant, selon les plans et devis de l'architecte local, M. Laurent St-Pierre.

Chez les Arvidiens

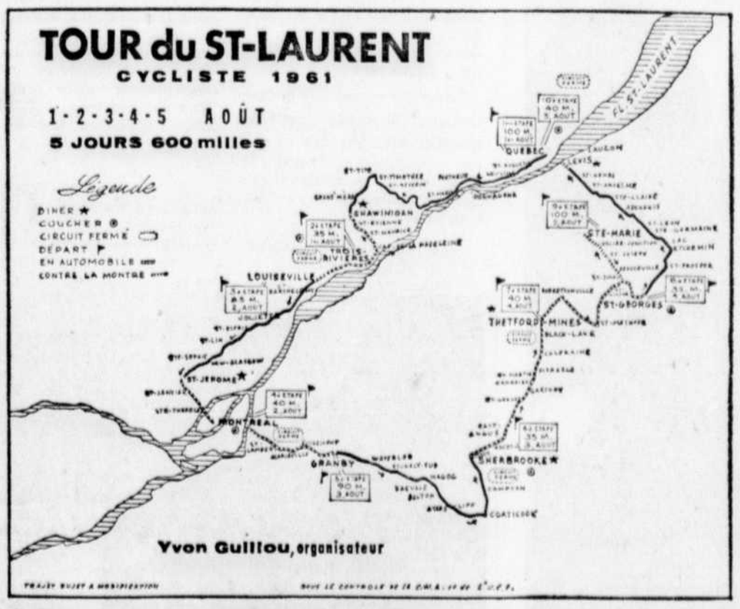
La première visite des Athlétiques, ce soir

ARVIDA. (P.B.) — Les Athlétiques, d'Alma, seront les visiteurs au parc central d'Arvida ce soir, à compter de 7.45 heures, dans une joute de la ligue de baseball senior du Saguenay-Lac-St-Jean. Les visiteurs feront leur première apparition dans la ville de l'aluminium et nul doute qu'ils tenteront de rendre la monnaie au club local.

Comme on le sait, Arseneault a réussi un attrapé spectaculaire de l'autre côté de la clôture pour voler un circuit à un puissant cogneur d'Alma. De plus, le pointage se lisait comme suit : 5 à 5 et deux hommes étaient sur les sentiers. Avec cet attrapé sensationnel, Arseneault a brisé les élans de l'adversaire et il a donné à ses coéquipiers une importante victoire.

Ayant encore frais à la mémoire cet heureux jeu des Arvidiens, les Athlétiques pilotés par Gérard Duchesne enverront dans la mêlée le lanceur Gaston Larouche, qui a effectué 12 retraits au bâton dimanche dernier contre Arvida. Larouche semble connaître quelque peu les points faibles d'Arvida, et cette fois-ci, il variera encore davantage ses offrandes pour obtenir la victoire. Si ses coéquipiers éclipsent les moindres erreurs, Gaston Larouche pourrait s'avérer très efficace au monticule et causer de sérieux malaises aux cogneurs Arvidiens.

Arvida envisage toujours la possibilité du second rang, mais ce rêve ne sera pas facile à réaliser avec le départ subit du lanceur étoile Patrick Simard. L'instructeur Alarie Rivard désignera tout probablement le jeune Yves Savard pour faire face aux dangereux frappeurs d'Alma. Savard est toujours en quête de son premier gain, et l'on peut s'attendre à un duel enlevant de la part des 2 équipes, qui désirent améliorer leur position dans le classement.



LE TOUR DU ST-LAURENT 1961 — Le promoteur Yvon Guillou et son nouveau bureau de direction ont annoncé que le Tour du St-Laurent 1961 aurait 600 milles, répartis en 10 étapes sur cinq jours. Les cyclistes emprunteront l'inverse du trajet habituel, c'est-à-dire qu'ils quitteront Québec par la rive nord en direction de Montréal pour revenir par les Cantons de l'Est et la Beauce. On notera également sur le trajet les nombreuses randonnées en automobile permettant la tenue de cinq circuits fermés dans les principaux centres cyclistes de la province, soit Trois-Rivières, Montréal, Sherbrooke, Thetford-Mines et Québec. Il y aura également une étape contre la montre entre St-Georges et Ste-Marie. Le Tour se tiendra du 1er au 5 août.

Deux victoires des Indiens qui s'installent en TETE

QUEBEC. — Les Indiens de Québec sont montés seuls au premier rang de la ligue provinciale de baseball grâce à deux victoires sur les Phillies de Trois-Rivières hier. Les québecois ont triomphé de la Mauricie par 5 à 4 en dix manches avant de remporter un gain de 15-5 devant leurs supporteurs.

Déficit surmonté

Les Phillies avaient pris une avance de 4 à 0 contre Brian Duchêne sans le toucher pour un seul coup sûr, quand le vétéran Jean-Réal Quintin vint les blanchir pour 7 ⅔ manches. Peu à peu les Indiens remontèrent la côte et égalisèrent les chances à la huitième manche. Dans la dixième manche, la dernière permise par le couvre-feu, André Dompierre débuta avec un simple et André Pleau lança trop prudemment à Samson et Ouzilleau qui récoltèrent des buts sur balles. Pierre Thivierge fit alors compter le point gagnant avec un roulant. C'était la première défaite de Pleau aux mains des Indiens en deux saisons.

Avalanche de points

Le soir, à Québec, les frappeurs des Indiens furent sans pitié pour les offrandes du gaucher Ackroyd Smith et ils prirent une avance de 5-0 avant que les Phillies ne réussissent leur premier point contre Jean Lemelin. Ce dernier eut la tâche relativement facile en remportant sa quatrième victoire d'affilée et il aida sa propre cause de deux coups de trois-buts. Il produisit trois points, tout comme Jacques Pouliot. Tous les joueurs des Indiens qui sont demeurés au jeu toute la partie ont obtenu au moins un coup sûr. Jacques St-Pierre a été le seul des perdants à obtenir deux coups sûrs.

Les deux mêmes clubs se rencontreront mercredi soir au Stade Québec dans une partie à reprendre. Joute du soir.

TROIS-RIVIERES

	AB	P	C	PP
Després, c.c.	3	1	1	0
Duval, 3e b.	4	1	1	1
Béchard, 2e b.-r.	3	0	0	1
St-Pierre, r.-2e b.	5	1	2	1
Béliveau, 1er b.	4	1	1	0
Guy, a.c.	4	1	1	1
Boisvert, c.g.	3	0	0	1
Pagé, c.d.	4	0	1	1
Smith, l.	2	0	0	0
R. Bégin, l.	0	0	0	0
Pleau, l.	1	0	0	0
Hamelin, c.c.				
TOTAUX	33	5	7	5

QUEBEC

	AB	P	C	PP
Dompierre, c.c.	2	3	1	0
Pouliot, c.d.	5	2	2	3
Samson, 1er b.	5	2	2	2
Ouzilleau, 3e b.	5	2	2	2
Thivierge, 2e b.	6	0	1	0
Lacasse, r.	3	0	1	1
Drouin, a.c.	3	0	0	0
Guimont, c.g.-a.c.	4	2	2	1
Lemelin, l.	5	2	3	0
Lortie, r.	1	1	0	0
Hébert, c.g.	2	1	1	1
TOTAUX	41	15	15	13

Trois-Rivières	002	001	002	—	5	7	4
Québec	230	306	10x	—	15	15	2

Erreurs : Ouzilleau, Béchard, St-Pierre, Béliveau, Hamelin, Hébert.
Coups de deux-buts : Pouliot, Després.
Coups de trois-buts : Lemelin, Ouzilleau.
Buts volés : Ouzilleau, Després, Samson, Dompierre.
Laissés sur les buts : Trois-Rivières 5, Québec 11.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Lemelin	9	7	5	4	3	11
Smith	5⅓	12	14	9	8	5
R. Bégin	0	1	0	0	0	0
Pleau	2⅓	2	1	1	0	0

Frappé par le lanceur, par : Lemelin (Boisvert), Smith (Lortie).
Mauvais lanceurs : Smith, Lemelin, Bégin.
Balles passées : St-Pierre, Béchard, Lortie.
Lanceur gagnant : Lemelin ; lanceur perdant : Smith.
Arbitres : St-Jean, au marbre ; Baril.
Assistance : 563.
Durée de la joute : 2 h. 32.

SPORTS

Aux petites quilles

Brillante clôture du 21e tournoi provincial

QUEBEC. — L'activité du 21e tournoi provincial et de l'est du Canada de petites quilles s'est terminée samedi soir dernier lors d'une soirée au chalet des employés civiques.

Plusieurs quilleurs et quilleuses se sont réunis pour la circonstance. Ils ont fêté des champions provinciaux aux petites quilles au terme de la 21e classique. Ce sont Jos. Délibéro, du Metropolitan Bowling, de Montréal, qui a totalisé 1545 pour une moyenne de 193.1 pour les huit joutes officielles. La nouvelle championne est Mme Françoise Gobeil, des "As" d'Emile Fortin, qui totalisa 740 pour une moyenne de 185.0 pour les quatre joutes officielles.

Tableau des 10 premiers

1—Jos. Délibero, Bowling Metropolitan, Mtl,	193.1
2—Lionel Plante, Lahaye Fleuriste,	192.3
3—Roger Dubuc, St-Hyacinthe,	185.3
4—Léo Tremblay, Salle Limoilou,	185.2
5—J.-Claude Germain, Damier Rose,	178.4
6—Raymond Paquette, Montréal,	177.4
7—J.-Guy Morin, St-Hyacinthe,	176.2
8—Maurice Riendeau, Montréal,	176.0
9—Jacques Joncas, Sherbrooke,	175.4
10—Janvier Tétreault, St-Jean-Iberville,	174.4

Tableau des 10 premières

1—Mme Françoise Gobeil, "As" d'Emile Fortin,	185.0
2—Colette Bédard, Dames nationales,	175.3
3—Rachel Fiset, Rest. Faisan D'Or,	172.3
4—Réjeanne de Grasse, I.C., Montréal,	169.0
5—Mme Marielle Tremblay, Rest. Faisan D'Or,	167.1
6—Mme Rita Vincent, Louiseville,	
7—Lilianne Drouin, Sillery,	165.3
8—Marie Schofield, Rest. Chez Arnold,	162.0
9—Huguette Verner, Trois-Rivières,	161.2
10—Mme Aline Tougas, Dames nationales,	161.1

Aux assises

QUEBEC. (par R.-D. A.) — André Beaubien, de Québec, subira son procès à la prochaine session des assises criminelles. C'est ce qu'a décidé le juge Alphonse Garon, de la Cour des sessions de la paix, devant qui Beaubien subissait son enquête préliminaire, en rapport avec un vol à main armée perpétré à la succursale de la Banque Provinciale du Canada, à St-Sylvestre, le 5 mai dernier.

Beaubien est accusé d'avoir, en compagnie d'un complice, soutiré, à la pointe du révolver, une somme de $2,596 à la caissière, Mme Alfred Perreau.

Au cours de l'enquête, trois personnes, soit Mme Perreau, le constable Patrick Moran, de la police de la route, et M. Frédéric Polidor, ont identifié Beaubien comme étant un des hommes qui ont dévalisé la banque.

Le juge Garon a fixé le cautionnement de Beaubien à $2,500 en argent ou, encore, à $4,000 par personne solvable.

Travail imposant des limiers de Waterloo

WATERLOO (C.D.) — Le conseil municipal de Waterloo a paru surpris de constater le travail imposant qui tint fort actifs les limiers de la sûreté au cours du mois de mai. Le rapport présenté par le chef, M. Marcel Girouard, indique en effet que les policiers ont répondu à 207 appels, reçu 73 plaintes et procédé à 60 enquêtes. Quatre vols par effraction ont été commis et six autres rapportés. De plus, 4 autres tentatives de vols ont échoué.

Pour fin d'interrogatoire, 32 personnes ont été conduites au poste de police et 28 détenues pour enquêtes spéciales. C'est incidemment un nouveau record pour la ville de Waterloo que ces méfaits aussi nombreux. En fin de semaine passée, quatre voitures ont été rapportées volées à Waterloo et l'on soupçonne un clan de délinquants d'être la cause de ces illégalités.

Par ailleurs, une seule personne a été blessée dans les six accidents rapportés à la Sûreté en mai et entraînant des dégâts de $2,050.

Il revenait aussi aux policiers de détruire onze animaux, chiens et chats errants non réclamés.

Les SPORTS à Québec, ce soir

QUEBEC. — Tous les conducteurs et propriétaires de "stock-cars" sont invités à une assemblée de nascar par Omer Brière, propriétaire de la nouvelle piste pavée de Val St-Michel. L'assemblée a lieu à 8 h. 30 au Château Nancy, à Champigny.

Les amateurs de tennis du parc Bardy inaugurent leur saison par un tournoi jetney.

Au baseball, le Saillant se rend à Beauport et le Beaver Electric à Ste-Foy dans la Massicotte. Les juniors occupent le stade, le St-Sauveur jouant contre le St-Pascal et le St-Malo contre Sts-Martyrs. Dans le baseball mineur optimiste, les Tigres font face aux Yankees dans la Pony, et les Indiens rencontrent les Braves dans la Little League.

Enfin, à la balle-molle, les activités se poursuivent dans la ligue Senior de St-Malo, la ligue Commerciale, la Québec-Montmorency et le circuit Georges Labrecque - Pat Mercier.

LUNDI MARDI MERCREDI
A&P
ACHATS-BONIS
LES 12, 13 ET 14 JUIN
L'ARGENT est encore la meilleure chose à EPARGNER !
A&P NE VEND QUE LE PLUS BEAU BOEUF DU CANADA DE MARQUE ROUGE
Biftecks en Cubes lb 89¢
TENDRES, DELICIEUX
Poulets en Panier lb 39¢
CRY-O-VAC, CATEGORIE "A"
BANANES - - - 2 lbs 29¢
No 1 JAUNE DORE
THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
A&P Super-Marchés
A&P EST DIGNE DE CONFIANCE

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.

Les Ambulanciers St-Jean

La division de Chicoutimi se classe 1ère pour le rendement

CHICOUTIMI. (A.J.) — Pour la première fois dans son histoire, la division numéro 300, de Chicoutimi, s'est classée première de toute la Brigade ambulancière Saint-Jean, pour son rendement général. C'est la première fois aussi qu'une division, stationnée en dehors de Montréal, se voit attribuer une telle distinction.

La nouvelle fut rendue publique à la cérémonie d'inspection annuelle, faite hier, au terrain de l'école Saint-Pie X et du parc Jacques-Cartier, par le commissaire général L.-E. Migneault, de Montréal.

Deux autres trophées ont été attribués comme suit: une jolie plaque emblématique, dite trophée Aurélien Tremblay, du nom de son donateur, surintendant régional, qui va à Alma, pour ses réalisations en soins d'urgence, dans les démonstrations et accidents; et une coupe, décernée à la division féminine de Jonquière, don de Mlle Yvette Loiselle, surintendante provinciale, de Montréal, venue exprès au Saguenay, pour assister à la démonstration et remettre à qui de droit ce trophée.

Après une première manifestation dans le parc, la division saguenéenne a défilé dans les rues de la ville, pour aller saluer les autorités municipales, représentés par l'échevin Eddy Martin.

La parade s'ouvrait par un bataillon de l'école Apostolique, sous la direction de M. Yvon Gaudreault, maestro de la fanfare de Chicoutimi.

Le tout se termina par une démonstration de soins à donner aux blessés, en diverses circonstances. Une centaine de femmes avaient revêtu le costume de circonstance, et environ 75 hommes constituaient le contingent masculin. Ces derniers étaient commandés par l'officier régional Paul Tremblay, tandis que l'officière régionale Judith Riverin dirigeait les femmes.

Outre les personnalités déjà mentionnées, on remarquait encore à l'estrade d'honneur: le colonel J. Coulombe, commandant du régiment du Saguenay, le major abbé Roméo Simard, aumônier régional, M. et Mme George McNaughton, de Kénogami, M. et Mme J.-P. Tremblay, de Rivière-du-Moulin et M. et Mme George Dufour, de Chicoutimi.

Cour des sessions de la paix à Alma

ALMA. (P.T.) — Deux jeunes gens qui avaient été appréhendés par la police municipale alors qu'ils tentaient d'entrer par effraction dans un entrepôt, aux limites de la ville d'Alma, ont été condamnés à 10 jours de prison et à $10 d'amende ou cinq jours pour les dommages. De plus, l'hon. juge Cyrille Potvin, qui présidait le terme de la Cour des sessions de la paix, a condamné l'un des frères Coulombe à $50 d'amende ou à défaut à 8 jours de prison, pour avoir été jugé inapte à conduire un véhicule-moteur ESTH AR un véhicule-automobile.

Le même jour, l'hon. Cyrille Potvin condamnait René Hudon, d'Alma, à $135 d'amende et les frais ou à défaut à 38 jours de prison pour trois chefs d'accusation sur lesquels le prévenu s'était reconnu coupable : conduite d'un véhicule-moteur sans permis, consommation de boissons alcooliques et état général d'inaptitude à conduire un véhicule.

En rendant sa sentence, l'hon. juge Potvin a servi au prévenu une remontrance dont il se souviendra longtemps, soulignant que c'était un désastre pour notre région d'avoir tant d'automobilistes qui ne se gênent pas pour circuler alors qu'ils ne sont pas dans un état de conduire un véhicule-moteur.

A Chambord

La coopérative agricole enregistre des progrès

CHAMBORD. — Le syndicat coopératif agricole de Chambord, qui occupe maintenant un immeuble des plus modernes, vient de terminer son année financière avec un chiffre d'affaires record de $65,224, ce qui représente une augmentation de $15,895 sur l'an passé.

Lu par M. Robert Laroche, gérant du syndicat, le bilan révèle aussi que l'actif s'est soldé avec un montant de $33,-639. Le surplus de l'année a été voté à la réserve générale.

M. Jean-Louis Duchaîne, de la Fédération de l'UCC du Saguenay, a remercié les membres du syndicat pour avoir voté un dixième d'un pour cent du chiffre d'affaires global pour fins de propagande, de publicité et d'organisation.

Au cours de cette même assemblée générale, M. Clovis Tremblay, agronome, insista pour sa part sur l'importance et la nécessité pour le cultivateur de produire et d'utiliser ses organisations coopératives.

Au conseil d'administration, M. Roland Fortin a été élu en remplacement de M. Edmour Lalancette. M. Charles-Edouard Bédard, sortant, a été réélu.

Les autres directeurs demeurant en fonction sont MM. Nil Gagnon, Jean-Charles Delaunière et Paul-Henri Degrandmaison. Au conseil de surveillance, M. Georges Fortin a été réélu. MM. Frédéric Tremblay et J.-Ch. Laforest sont demeurés dans leurs fonctions.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—World of music
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné feuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Le roi de la jungle
6:00—Rin Tin Tin
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Film
7:15—Invitation à l'élégance
7:30—Florian Zabach show
8:00—Eh bien chantez maintenant
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—L'Afrique en marche
11:30—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Commentaire
11:33—Nouvelles anglaises
11:43—Fin des émissions

DEMAIN

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—Front Page Challenge
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné-feuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Aluminum Company
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Les joyaux de l'écran
7:30—Arène de boxe
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—Côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Expédition
10:00—Théâtre O'Henry
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Commentaire
11:33—Conférence
12:03—Nouvelles anglaises
12:13—Fin des émissions.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitol : (du 10 au 16 juin) : Les amants tourmentés, avec Hans Albers; Le château des amants maudits, avec Gino Cervi et Micheline Presle.

Cartier : (Les 11, 12, 13 juin) : Tu seras un homme, mon fils, avec Tyrone Power et Kim Novak; 5 secondes à vivre, avec Jeffrey Hunter.

Impérial : (Du 12 au 16 juin) : La dernière torpille, avec Glenn Ford et Ernest Borgnine; La femme modèle, avec Gregory Peck et Lauren Bacall.

BAGOTVILLE

Saguenay : (Les 10, 11 et 12 juin) : Le ciel n'est pas à vendre, avec Annie Rosar et Hans Holt; Sur la piste des Commandos, avec Virginia Mayo et Clint Walker.

JONQUIERE

Bellevue : (les 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 juin) : La dernière caravane, avec Andy Griffith; Deux farfelus au régiment, avec Richard Widmark et Andy Griffith.

Centre : (les 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 juin) : Le brigand bien-aimé, avec Robert Wagner; 10 rue Frederick, avec Gary Cooper.

KENOGAMI

Princess : (les 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 juin) : Psycho, avec Anthony Perkins, Vera Miles.

ROBERVAL

Diana : (les 10, 11, 12, 13 juin) : La fureur d'aimer, avec Gene Kelley, Natalie Wood; La forêt interdite, avec Burl Ives, Tony Galento.

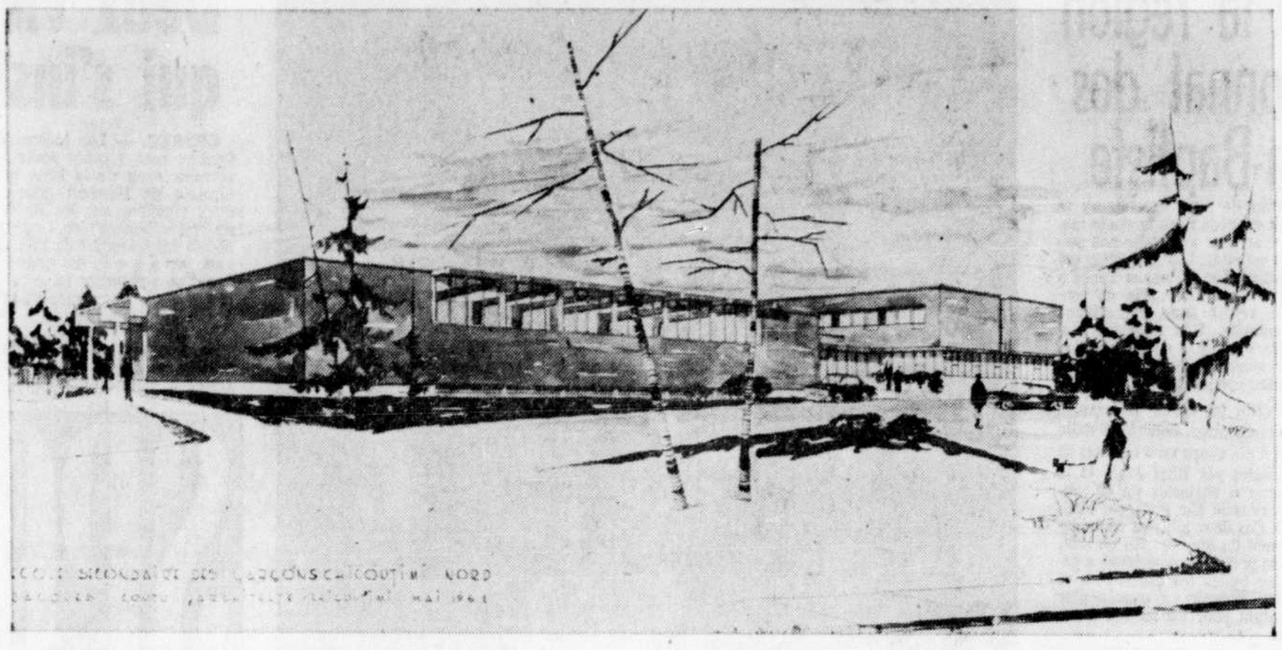
ARVIDA

Palace (les 10, 11, 12) : Bannie du foyer, avec Amedee Nazzari, Yvonne Samson; Les 18 ans, avec Mariza Alazio.

ALMA

Canadien : (les 12, 13 juin) : Spectacle de Jean Grimaldi, avec Ti-Gus et Ti-Mousse et Paolo Noël; Istamboul, avec Errol Flynn, Cornel Borcher.

Alma : (les 11, 12, 13 juin) : Sang mêlé, avec Nigel Patrick, Yvonne Mitchel, Michael Craig; Julie la rousse, avec Daniel Gélin, Pascale Petit.



LA FUTURE ECOLE SECONDAIRE — On aperçoit ici l'esquisse de l'école secondaire de Chicoutimi-Nord dont on doit entreprendre la construction en juillet. La bâtisse aura la forme d'un L et sa façade s'étendra sur 268 pieds et l'aile sur 206 pieds. La section des classes comportera trois étages et celle des salles de récréation, un seul.

Il y a 123 ans...

L'arrivée des premiers colons du Saguenay commémorée avec éclat

PORT-ALFRED. (C. W.) — La paroisse St-Alexis de Grande-Baie, a été le théâtre d'une manifestation monstre, hier soir, à l'occasion du jour du Saguenay et du 123e anniversaire du débarquement de 14 colons, arrivés un dimanche matin, pour développer ce que l'on appelle aujourd'hui le "Royaume du Saguenay".

Des représentants de tous les corps civils et religieux de Grande-Baie, Port-Alfred, Bagotville, ainsi que les représentants de Chicoutimi-paroisse, ont été salués par les gardes paroissiales, la clique du patro, l'harmonie de Port-Alfred, les cadets de l'air, escadrille 657 Saguenay, ainsi que par une foule évaluée à quelques milliers de personnes.

M. Bénoni Gagnon, représentant du maire Adrien Lalancette de la paroisse de Grande-Baie, les maires Joseph-C. Lévesque de Bagotville et Edgar Tremblay, de la paroisse, ainsi que le maire Ernest Bergeron, de Port-Alfred, ont déposé une couronne de fleurs au pied du monument des 21. Au cours des présentations des couronnes, l'harmonie de Port-Alfred jouait une pièce de circonstance. L'hymne du Saguenay fut interprété par un groupe de jeunes filles de Grande-Baie, sous la direction d'une religieuse des Filles de Marie de la Présentation.

L'harmonie de Port-Alfred a ensuite offert un concert, au couvent des soeurs de la Présentation, à l'issue du Salut du Très Saint-Sacrement, qui a clôturé la démonstration.

Conférencier d'honneur, le docteur Cléophas Claveau, commissaire de Bagotville, et ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Port-Alfred, a souligné l'importance du message que nous ont laissé les pionniers, celui de reculer la forêt pour construire des villages, élever des églises et des écoles.

"Les temps changent, a-t-il continué, mais les hommes possèdent les mêmes facultés et le devoir de les orienter vers le bien, et ce devoir, c'est d'aider son frère. Ce sont là, les quelques réflexions que je désire partager avec vous, à l'occasion de cette fête régionale qui fait revivre l'histoire des premiers colons, ce qu'il y a de plus riche et de plus créateur, afin de nous donner la force de préparer une jeunesse courageuse et tenace, qui devra se souvenir également, quand viendra son tour de fêter cette journée, dont elle devra être fière.

En reparlant de l'arrivée des premiers colons, de leur vie et de leur installation et de l'héritage qu'ils nous ont laissé, de la formation des paroisses en commençant par celle de St-Alexis, le Dr Claveau a dit qu'il était de notre devoir de reprendre cette histoire, sans trop la fleurir mais sans la noircir. Nos ancêtres étaient des hommes vertueux et remplis d'idéal; voilà des qualités plutôt rares aujourd'hui.

En terminant, le conférencier a rappelé qu'on décerne de nos jours beaucoup plus de parchemins, symbole de la réussite de l'intelligence, mais par ailleurs, on peut tout de même se demander si la formation du coeur n'a pas perdu l'importance qu'elle avait dans le passé. Cette formation ne se donne pas dans les chaires universitaires, mais au foyer paternel".

Le conférencier avait été présenté par M. Jean-Paul Tremblay, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Baie, qui était chargé du programme de la fête, conjointement avec la Chambre de commerce de Port-Alfred.

Le Dr Claveau fut remercié par Mgr Victor Tremblay, président de la Société historique du Saguenay.

M. Alfred Bergeron, président du syndicat des camionneurs

ALMA. (P. T.) — M. Alfred Bergeron, d'Alma, a été élu président du Syndicat national des camionneurs, section Lac-St-Jean, en remplacement de M. Valmore Simard, au cours de la dernière assemblée de cette association. Le nouveau président, dans ses remerciements, a souligné le magnifique travail effectué par le président sortant de charge et il a offert sa plus entière collaboration à tous les membres pour le plus grand bien de l'association.

Les autres membres du bureau de direction qui ont été élus au cours de la même assemblée, sont : M. Valmore Simard, vice-président ; M. Gérard Lebel, secrétaire ; M. Camille Gagnon, trésorier, et MM. Thomas-Louis Turcotte, Antoine Martel, Lionel Gaudreault, Johnny Larouche, Jean-Charles Langevin et Eugène Lavoie, directeurs.

Au cours de l'assemblée, on a déploré les préjudices causés par les différents groupes de camionneurs, anciens et nouveaux, qui luttent contre les meilleurs intérêts de la majorité des camionneurs de notre région qui sont membres du Syndicat national des camionneurs. On a donc adopté une résolution protestant contre ces supposées associations professionnelles, qui n'existent que dans l'intérêt de certains organisateurs qui se disent professionnels et de certains comités politiques nouvellement formés.

On a souligné, au cours de la réunion, l'innovation des officiers et de l'agent d'affaires du syndicat, qui ont organisé pour la première fois des journées d'étude et des rencontres entre camionneurs professionnels. Le président a rappelé que le syndicat avait présenté un mémoire au gouvernement provincial et avait demandé un certificat de reconnaissance syndicale à la Commission des relations ouvrières.

Au jour le jour...

Le maire de Naudville et Mme Léonce Desmeules ont été délégués pour représenter cette municipalité au congrès de l'union des municipalités, qui aura lieu du 31 août au 3 septembre, au manoir Richelieu, à la Malbaie. Le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Roméo Dion, assistera aux séances d'étude en estimation, qui auront lieu à l'école technique de l'université de Montréal, du 19 au 22 juin.

* * *

Pierre Boillat, 14 ans, de Mistassini, a réussi une prise-record dans la rivière Mistassini, en sortant un doré de 13 livres et 14 onces. Accompagné de son jeune frère dans cette excursion de pêche, il a ainsi enregistré la plus grosse prise cette année, dans la section du doré.

* * *

M. et Mme Raymond Privé, de la rue Philippe à Alma, ont été fort surpris en fin de semaine, de trouver un orignal en face de leur demeure, à 5 h. du matin. Le roi des forêts disparut dans le bois avoisinant après avoir fait plusieurs galopades sur la rue Philippe.

* * *

Le Jeune commerce de Roberval a organisé, à l'intention de ses membres, un pèlerinage au sanctuaire du Lac-Bouchette. Il aura lieu le 9 juillet prochain. Le départ de Roberval se fera de l'hôtel de ville, à 8 h. 30 a.m. Tous ceux qui désirent y participer sont priés de donner leur nom à M. Patrick Villeneuve.

* * *

Samedi le 17 juin aura lieu le premier pèlerinage des enfants de Marie de St-Prime au sanctuaire du Lac-Bouchette. Le trajet se fera en autobus et le départ aura lieu à 5 h. a.m. en face de l'église.

* * *

Les enfants de 3 à 9 ans auront leur part d'activités durant la quinzaine de gaieté, qui va se dérouler. Ils pourront tout particulièrement se faire valoir dans diverses épreuves cyclistes, organisées par le Jeune commerce.

Vers le 1er octobre

Québecair établirait un autre service au Saguenay

CHICOUTIMI. (A. F.) — Le nouveau service de transport qu'établira Québecair, au Saguenay, commencera très probablement à fonctionner le 1er octobre.

C'est ce qu'a laissé entendre, hier, M. Benoît Sainte-Marie, gérant général de la compagnie, de passage à l'aéroport de Saint-Honoré, à l'occasion de la semaine de l'aviation. Le représentant de Québecair a dit qu'on était en train de faire les aménagements appropriés à l'aéroport de Bagotville, et que tous les préparatifs pour organiser la nouvelle ligne devraient être terminés à l'automne. Il a donné le 1er octobre comme date d'ouverture.

Le service aérien fera la fonction entre Montréal, Bagotville, Baie-Comeau, via Sept-Iles et lac Manicouagan. Selon M. Sainte-Marie, il y aurait plusieurs envolées par jour en partant de Bagotville.

Un aérobus turbo-propulsé de Québecair a passé la journée d'hier à l'aéroport de Saint-Honoré. Il fait quelques envolées au-dessus de la région, avec plusieurs passagers à son bord. Au sujet de l'aéroport désaffecté de Saint-Honoré, le gérant général de la compagnie d'aviation a affirmé que, si cet aéroport venait à servir un jour, il est possible que Québecair y établisse un poste d'arrêt.

Des milliers de personnes se sont rendues, hier, à Saint-Honoré. Il y avait une activité extraordinaire. On y comptait près de 15 avions, plusieurs légers, deux bimoteurs et un quadrimoteur turbo-propulsé. Trois compagnies y avaient des unités : Québecair, Lemelin Air Service et Péribonka Air Service.

Cette journée a clôturé de belle façon la semaine de l'aviation, organisée par le Club d'aviation du Saguenay.



REMISE DE LA CHARTE DE LA SSRS — La Société saguenéenne de réhabilitation sociale a obtenu sa charte récemment. On voit ici, Me Joseph Dandurand, deuxième à droite, remettant le document à M. Wilfrid Baron, président du bureau de direction de l'organisme. Les autres personnages sont, dans l'ordre : MM. l'abbé François Plourde, Jean-Baptiste Maltais, et l'abbé Bernard Nadeau.

Avec les commis-comptables

La convention de travail signée à Harvey Transport

ALMA. (P. T.) — C'est dans une entente cordiale que les représentants de la compagnie Harvey Transport et ceux du syndicat des commis-comptables d'Alma ont signé une convention de travail affectant une douzaine d'employés. Des négociations avaient été entreprises en décembre 1960 pour la signature d'une première convention collective de travail; cependant, les négociations ayant échoué, le syndicat fit appel à un conciliateur. Par la suite, il y eut un arrêt de travail de cinq jours qui se termina à la suite d'une ordonnance du ministère du Travail à l'effet de cesser toute activité de part et d'autre, alors que celui-ci avait conclu une entente intérimaire, laissant en suspens les clauses de sécurité syndicale, la durée du contrat et le cas du président du syndicat.

La signature de cette convention collective, en présence du conciliateur, prévoit une augmentation de salaire allant de 30 à 40 cents, une clause de sécurité syndicale, deux fêtes chômées payées et la rétroactivité concernant le remboursement des repas pris à l'extérieur par les conducteurs de camions. La convention prendra fin le 19 mai 1962.

De plus, la compagnie et le syndicat ont signé une entente selon laquelle M. Jean-Claude Bouchard, président du syndicat, est réinstallé dans ses fonctions.

Banquet de clôture des ambulanciers Saint Jean

CHICOUTIMI. (A. J.) — "Un grand esprit de charité existe dans les rangs de la division saguenéenne de la brigade ambulancière Saint-Jean," a déclaré le commissaire provincial de l'ordre, au banquet qui a terminé les cérémonies du rassemblement annuel de la division saguenéenne de la brigade ambulancière Saint-Jean, à Chicoutimi, hier. Il a ajouté, d'ailleurs, "C'est un ordre qui rend des services à toute l'humanité," et il en a cité de nobles exemples.

S'adressant particulièrement aux personnes qui accompagnaient les membres — masculins et féminins — et à toute la population. Il a insisté sur 2 recommandations : 1 — participer en nombre à la défense civile — qu'il préfère appeler la survivance nationale; 2 — et que certains membres de chaque famille, si possible, suivent les cours gratuits de soins à domicile qui peuvent rendre de si grands services.

Il a terminé ses remarques en remerciant chaleureusement la population du Saguenay de son accueil charmant et la division des beaux trophées qu'elle vient de remporter.

Auparavant, avaient pris la parole M. Eddy Martin, échevin qui représentait S. H. le maire Gauthier à la fête. Il souhaita la bienvenue à tous, et félicita la division de ses succès.

Le député fédéral du comté, présent aux agapes, offrit de chaleureuses félicitations à la division, rappela entre autres, un émouvant souvenir touchant sa famille et la division, puis souhaita à l'organisme de plus grands succès encore.

Mlle Yvette Loisèle, commissaire provincial pour la section féminine, s'adressa surtout aux dames et elle eut des expressions heureuses pour qualifier la population saguenéenne et le beau travail qui s'accomplit chez elle.

A la table d'honneur avaient pris place à peu près toutes les personnalités qui s'étaient trouvées au ralliement de l'après-midi, ainsi que MM. Charles Girard et Marcel Drolet; M. René Tremblay, directeur des études à la Commission scolaire de la ville, et quelques autres.

Un toast fut porté à la santé de la division par l'officier Roméo Bélanger, président du bureau d'organisation, qui présenta aussi et remercia les orateurs.

Aux cadets de Chicoutimi

Le brigadier D. Ménard recommande la discipline

CHICOUTIMI (AF) — Le brigadier Dollard Ménard, de Québec, a invité les membres du corps de cadets de l'école secondaire Dominique Racine, de Chicoutimi, à se former à la discipline et à avancer dans l'instruction pour atteindre plus tard des situations, tant dans les armes que dans le civil, situations qui doivent être tenues par des Canadiens-français.

Le commandant du secteur de l'est du Québec a dressé quelques mots aux jeunes, qu'il a passés en revue, samedi soir. Le corps de cadets de l'école secondaire de Chicoutimi groupe quelque 600 membres.

Le brigadier Ménard a félicité le groupe pour la tenue d'apparence et de mouvement. Il a alors affirmé que bien que personne n'aimait la discipline, "il nous en faut de la discipline. Sans ça on n'aboutit à rien..." Le représentant de l'armée a ajouté qu'il se voyait content de constater que les Frères Maristes en charge de l'école "fournissaient une éducation suffisante" jusqu'au degré universitaire (1ère année de génie). Cette classe est enseignée à l'école secondaire de Chicoutimi.

C'est en marge de ce commentaire qu'il a incité les jeunes à pousser plus avant leurs études "pour prendre la relève plus tard", et ne pas se faire damer le pion par les Canadiens-anglais.

Après la revue, le brigadier Ménard a remis le trophée d'efficacité qu'a mérité le corps de cadets de Chicoutimi, l'an dernier. Cette récompense est décernée par les officiers du service du secteur de l'est du Québec.

Course de canots et chaloupes à Roberval

ROBERVAL. (A.B.) — Les rameurs et les avironneurs auront l'opportunité de se faire valoir, en participant à une compétition organisée par le Jeune commerce de Roberval.

Ils pourront se mériter des trophées, tout en gagnant de magnifiques prix en argent. En effet, une course de canots et chaloupes aura lieu le 23 juillet prochain, au quai de Roberval.

La remise des prix se fera le soir même, au Château Roberval, au cours d'une soirée récréative, qui sera animée par un artiste de la radio et de la télévision, M. René Caron.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241
Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-54 LI. 3-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA :44; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

21e congrès de l'Union diocésaine

Déploiements militaire et religieux des gardes paroissiales à St-Félicien

ST-FELICIEN. (A.B.) — Profitant d'une température exceptionnelle, les gardes paroissiales du diocèse ont pris part, hier, à l'un des plus brillants déploiements militaires et religieux depuis la fondation de l'Union diocésaine. Autant la parade d'église, en formation multicolore, a captivé les milliers de spectateurs le long des rues, autant le défilé militaire de l'après-midi a prouvé à ceux qui en furent témoins que les gardes paroissiales sont devenus des corps représentatifs.

Le 21e congrès de l'Union diocésaine des gardes paroissiales a débuté, samedi soir, par l'église rénovée de St-Félicien et la présentation des officiers de l'Union et de la Fédération au chanoine Egide Boivin, curé. Le soir, ces officiers, ainsi que quelques invités d'honneur et les membres de la garde St-Félicien étaient les hôtes des autorités civiles. Après la signature du livre d'or, on assista à la remise de décorations de 5 années de service à des membres de la garde locale.

Hier matin, des autobus et des automobiles amenaient à St-Félicien des centaines de membres des gardes des diverses paroisses du diocèse. Le lieu du départ pour la parade d'église s'effectua de la rue à partir de la gare. Précédées par le corps de musique de la garde St-Félicien, et le peloton des drapeaux de chaque unité, les gardes se groupèrent en trois sections et en formation de 6 de front. Le corps de musique de la garde de Port-Alfred ouvrait la marche au deuxième groupe et le dernier suivait le corps de musique de la garde St-Mathias d'Arvida. Parti de la rue Hébert, près de la gare, le défilé emprunta la rue Mgr Bluteau pour se rendre à l'église par le boulevard Sacré-Coeur.

La messe du jour était célébrée par l'aumônier diocésain, Mgr Henri Fortier. Le curé Egide Boivin prononça le sermon de circonstance.

A midi, un grand banquet auquel étaient conviées les autorités civiles et religieuses, ainsi que les officiers de l'Union et de la Fédération, fut servi dans la salle de l'école Pie XII. Les autres membres des différents grades se dispersèrent alors dans tous les coins de la ville pour se restaurer et goûter quelques instants de repos avant le grand défilé militaire, prévu pour l'après-midi.

Si la parade d'église a attiré l'attention des spectateurs, le défilé militaire d'hier après-midi fut également des plus intéressants à voir. Chaque unité suivait fièrement ses couleurs et les spectateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements au passage de chaque peloton.

Le travail qu'accomplissent les gardes au service de leur église est déjà connu et est grandement apprécié dans toutes les paroisses. Ce qui est moins souvent démontré, c'est leur entrainement militaire. Hier après-midi, toutes les unités ont prouvé à la foule, témoin de leur savoir-faire, qu'elles ne savent pas seulement remplir le rôle de placiers à l'église, mais aussi avoir une tenue militaire remarquable quand les circonstances l'exigent.

Une campagne qui a rapporté $6,624

CHICOUTIMI. — Un montant de $6,624.55 a été recueilli durant la dernière campagne de souscription de l'Association de paralysie cérébrale de Québec, division du Saguenay, soit $1,600 de plus que l'an passé. Les organisateurs de la souscription s'étaient fixé un objectif de $8,000.

Le montant recueilli se divise comme suit : Chicoutimi, $1,748.52; St-Jean-Eudes, $182.94; Kénogami, $463.46; Laterrière, $107.37; St-Jérôme, $54.34; Isle-Maligne, $161.72; Bagotville, $664.54; Port-Alfred, $842.02; Arvida, $971.21, et Jonquière, $1,322.49. Les dons divers figurent pour une somme de $105.94.

Cet argent permettra à l'association de maintenir une classe pour les enfants atteints. Cette classe est située actuellement dans une école appartenant à la Commission scolaire de la paroisse de Chicoutimi, en attendant que les dirigeants puissent construire leur propre école.

Réunion des anciens élèves des maristes

CHICOUTIMI. (AF) — La réunion de l'Amicale des anciens de l'académie commerciale de Chicoutimi avait lieu, pour la première fois, à l'école secondaire Dominique Racine, en fin de semaine. C'était aussi pour souligner en même temps, le 60ième anniversaire de l'arrivée des frères maristes à Chicoutimi.

Quelques centaines d'anciens élèves d'une des plus vieilles institutions de la ville ont serré à nouveau la main à d'anciens professeurs. L'école secondaire, dans ses attraits tous neufs et des plus modernes, a vu en une journée défiler d'un bout à l'autre de ses longs corridors 60 années de souvenirs, souvenirs qu'exhalait la course lente de religieux à têtes blanches et de laïcs guère plus jeunes. Si la bâtisse elle-même avait une âme, on dirait qu'elle est devenue plus virile depuis hier . . .

Les fêtes ont duré deux jours. Samedi, il y a eu la revue du corps de cadets de l'école, et un concert donné par la fanfare du royal 22ième régiment.

Dimanche, les anciens se sont réunis l'après-midi pour écouter quelques propos des dirigeants de leur association et réélire le nouveau bureau de direction. Il fut aussi question du congrès mondial de la fédération des amicales maristes, qui aura lieu, à Montréal, prochainement.

On croit, que l'Amicale délèguera au moins une cinquantaine de membres à ces assises, qui grouperont des représentants d'une douzaine de pays. La fête d'hier, à Chicoutimi, coïncidait également avec le 75ième anniversaire de l'arrivée des frères maristes au Canada.

La journée s'est terminée par une soirée récréative dont les principaux "artistes" étaient les anciens de l'Amicale. Les baladins ont aussi donné un spectacle de danses folkloriques.

Nécrologie

M. LOUIS-JOSEPH BELLEY

Est décédé à Chicoutimi, le 10, M. Louis-Joseph Belley, époux de Mme Emelda Blackburn. Le défunt était âgé de 54 ans et demeurait au 411 rue Desbiens. La dépouille mortelle est exposée au 304 rue Racine et le service funèbre sera chanté demain à 10 h. à l'église St-Isidore. L'inhumation aura lieu au cimetière St-François-Xavier.

Obtiendront-ils leur propre salle de tir ?

Les cadets de l'école secondaire D.-Racine se distinguent, au tir

CHICOUTIMI. (A.F.) — Les membres du corps de cadets de l'école secondaire Dominique-Racine de Chicoutimi qui s'exercent au tir, d'après les statistiques obtenues, se distinguent dans les concours locaux, provinciaux et nationaux.

Plusieurs des cadets ont été décorés à cet effet, au cours de la revue du corps, qui a eu lieu, samedi soir, à l'école Dominique-Racine. On remarque par exemple les "tireurs d'élite" qui ont obtenu 100 pour cent; Marcel Collard et Lucien Martin et ceux qui ont mérité l'écusson de "tireur d'élite distingué". Il y a les deux que l'on vient de mentionner et Yvon Boudreault et Jean-Jacques Fortin. Quelques autres se classent avec des pourcentages allant de 80 à 99 pour cent.

En plus de ces concours locaux, le corps de cadets de Chicoutimi a été représenté dans divers concours, dont le tournoi provincial qui s'est tenu à l'arsenal de la Côte-des-Neiges à Montréal; le concours national du Collège militaire royal de St-Jean et le concours national du Dominion, où l'équipe de Chicoutimi s'est classée deuxième sur 245 groupes venant de toutes les provinces du pays.

Les cadets veulent avoir leur propre salle de tir

Il serait nécessaire que le corps de cadets de l'école secondaire Dominique-Racine de Chicoutimi, possède sa propre salle de tir, où cinq, six et même dix cadets pourraient pratiquer à la fois. Les directeurs du groupe de cadets espèrent que la Commission scolaire "remédiera à cette lacune bientôt".

Les responsables de ce corps de discipline des plus importants de la province, admettent cette nécessité au terme d'une année d'activité qui prend fin avec l'année scolaire.

Au sujet des exercices de tir, les cadets de Chicoutimi, vu qu'il n'y a pas de champ de tir dans cette ville, ont fréquenté la salle de tir de l'école Saint-Luc de Chicoutimi-Nord, à quelque quatre milles de l'Ecole secondaire de Chicoutimi. "Il est malheureux, de dire les dirigeants du groupe, que le plus gros corps de cadets au Saguenay n'ait pas de salle de tir convenable à sa disposition sur le vaste campus de l'Ecole secondaire . . . Nous comptons bien que les commissaires de Chicoutimi se feront un devoir de combler cette lacune très bientôt . . ."

Il est manifeste qu'au cours de l'année qui prend fin, le corps de cadets 221 de Chicoutimi "a fourni un rendement remarquable dans le domaine du tir". On considère cet exercice comme l'activité la plus importante dans un corps de cadets. Se basant sur le succès remporté cette année et sur celui des années précédentes, les préposés à l'entrainement n'hésitent pas à recommander l'aménagement d'une salle de tir adéquate à l'école secondaire Dominique-Racine de Chicoutimi. Plus de 200 jeunes gens ont appris à viser des cibles l'an passé.

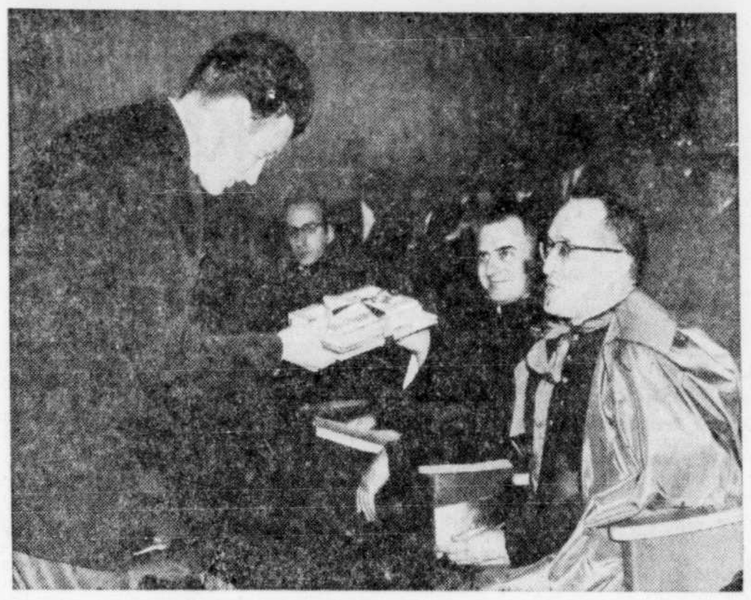
Exécutif de l'Amicale mariste réélu en bloc

CHICOUTIMI. (A. F.) — Le bureau de direction de l'Amicale mariste de Chicoutimi a été réélu en bloc, hier, au cours de l'assemblée annuelle de l'organisme, à l'école secondaire Dominique-Racine.

Le président est M. Dominique Harvey, assisté de MM. Fernand Lapointe, secrétaire ; Léo Quenneville, vice-président ; Jacques Savard, trésorier, et le Rév. Frère Alfé, assesseur. Les autres membres du conseil d'administration sont MM. Arthur Bitner, Ovide Cubaynes, Alain Dallaire, Lorenzo Emond, Ernest Frenette, Johnny Gauthier, Jean-Yves Gamel, André Langevin, Maurice Ouellet, Maurice Pednault, Raoul Simard, Gaby Gravel et Roland Patterson.

Décorations

A cette même assemblée, quelques membres ont reçu des titres honorifiques. Ont été nommés sénateurs : MM. Vilmont Fortin, Ludger Jauvin, Gérard Côté et Léo-Paul Desbiens ; gouverneurs : Raoul Simard, Maurice Pednault, Ovide Cubaynes, Maurice Ouellet, J.-B. Maltais, Ernest Frenette, Robert Quenneville et Gustave Claveau.



DISTRIBUTION DES PRIX AU PETIT SEMINAIRE — Mgr Alphonse-Elzéar Tremblay a présidé en fin de semaine à la distribution des prix à l'institution où il est le supérieur. Environ 400 élèves sont entrés en vacances après cette cérémonie tandis que 200 autres se préparaient à passer les baccalauréats.

Un édifice serait nécessaire à l'Amicale mariste de Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A.F.) — Ce qu'il faudrait aux anciens de l'Amicale mariste de Chicoutimi : une bâtisse pouvant accueillir les membres jeunes et moins jeunes, avec salles de jeux, de réunions, des allées de quilles, une piscine, etc., et qui pourrait aussi servir aux élèves de l'école secondaire Dominique Racine.

Le Rév. Frère Alfée, assesseur de l'organisme, a manifesté son intention, hier, de travailler à la réalisation de ce projet, cette année. Le membre du bureau de direction de l'organisme en a parlé, quand il a émis son rapport à l'assemblée de l'Amicale, à l'école secondaire de Chicoutimi, hier.

Cette intention d'avoir un local bien aménagé et bien à eux réside dans l'esprit des promoteurs, depuis déjà assez longtemps. Selon les plans ébauchés, l'édifice de l'Amicale pourrait être érigé sur le campus de l'école secondaire et de ce fait pourrait aussi être utilisé par les étudiants de cette institution. C'est là l'idée bien arrêtée des directeurs de l'Amicale, qui entreprendront des pourparlers avec les autorités intéressées, bientôt.

Cours de technologie forestière

Quarante bûcherons ont reçu un diplôme, au chantier de La Doré

LA DORE. — Le cours de technologie forestière qui se donnait au chantier coopératif de Notre-Dame de La Doré vient de se terminer. Il fut un véritable succès. En effet, 40 bûcherons venant de différentes paroisses de la région l'ont suivi et un diplôme sera décerné à tous ces bûcherons. Ce cours a été rendu possible grâce à une entente fédérale-provinciale en vue de venir en aide aux chômeurs, et il a été autorisé par le service des cours de formation professionnelle du ministère de la Jeunesse.

Tous les élèves qui ont suivi les cours se sont dits des plus satisfaits. Au départ du chantier, ils ont rendu un brillant témoignage de reconnaissance à tous les professeurs et aux responsables du cours, c'est-à-dire, à l'U.C.C., au chantier de La Doré, à la fédération des chantiers, et à tous deux qui l'ont rendu possible.

L'U.C.C. du Saguenay tient à féliciter tous les élèves pour la façon dont ils ont suivi les cours. Elle tient aussi à remercier tous les professeurs qui ont bien voulu se déplacer pour aller enseigner au chantier de La Doré, situé à quelques 160 milles de Chicoutimi. L'U.C.C. remercie enfin tous ceux qui de près ou de loin ont collaboré au succès du cours.

A Naudville

Mlle Andrée Naud présidera l'activité à la balle-molle

NAUDVILLE. (G.P.) — Le choix populaire s'est porté sur la gracieuse Andrée Naud, de Naudville, pour présider l'activité de balle-molle au cours de la saison 1961. Quelques minutes après l'heure fixée pour le comptage des billets vendus, hier matin à l'hôtel Royal, on a fait savoir le nom de la nouvelle élue.

Andrée Naud était dans la compétition de popularité avec 4 autres candidates : Mlles Patricia Tremblay, de l'Isle-Maligne, Nicole Potvin, d'Alma; Jeanne Côté, de St-Nazaire, Michèle Gagnon, de St-Coeur-de-Marie. Selon toute apparence, Mlle Andrée Naud aurait conquis son titre assez facilement contre les autres concurrentes, quant il devient symptomatique

La nouvelle souveraine de la balle-molle a été couronnée au cours d'une manifestation spectaculaire, hier soir au Salon Monaco, de l'hôtel Royal, groupant des centaines de sportifs. C'est la reine de 1960, Nicole Tremblay, de Jonquière, qui a elle-même déposé le diadème sur la tête de Mlle Naud, en présence des autres candidates qui briguaient le titre convoité.

La cérémonie du couronnement était rehaussée par la présence de nombreuses personnalités, notamment, Laval Tremblay, qui commandite le tournoi provincial de balle-molle pour les 14, 15 et 16 juillet; les organisateurs du tournoi, MM. Jean-Paul Landry et Oram Gaudreault; le maire de Naudville, M. Léonce Desmeules et plusieurs autres.

Gérad Potvin agissait comme maître de cérémonie à cette soirée de couronnement, tandis que l'orchestre des Red Kings a fait les frais de la musique.



INSPECTION DES CADETS — Le brigadier Dollard Ménard, de Québec, a passé en revue, samedi, le corps de cadets de l'école secondaire Dominique-Racine, de Chicoutimi. Plusieurs personnalités ont accompagné le représentant de l'armée. Cette cérémonie avait lieu à l'occasion du 60e anniversaire de l'arrivée des Frères maristes, à Chicoutimi.

L'hôpital répond à madame Deslandes:

"RIEN À PAYER POUR DIANE!"

L'ASSURANCE-HOSPITALISATION
règlera ce compte en entier



Mademoiselle Nicole Morin, préposée à la comptabilité de Sainte-Justine, explique à madame Monique Deslandes que l'hospitalisation de sa fille Diane ne lui coûte pas un sou.

UN TÉMOIGNAGE SPONTANÉ

(coupure de "La Presse", 6 avril, 1961.)

Rien à payer

Monsieur le Rédacteur,

L'assurance-hospitalisation a fait couler beaucoup d'encre. Mais en ce qui me concerne je tiens à déclarer que j'ai profité tout dernièrement de ce bienfait.

Ma fillette de huit mois a été transportée à l'hôpital, souffrant d'une gastro-entérite aiguë. A l'admission j'ai demandé qu'elle soit en chambre générale. Comme il n'y avait plus de lit libre dans cette catégorie on l'a mise en chambre privée; elle est restée cinq jours; elle a eu tous les traitements nécessaires: sérum, pénicilline, analyses, vitamines, etc.

A la sortie, la dame au bureau des comptes m'a dit: "Il n'y a rien à payer, c'est à la charge de l'assurance-hospitalisation".

Je tenais à présenter ce cas parce qu'on entend trop de critiques à ce sujet. Vraiment il y a des personnes qui doivent être bien riches pour qu'un compte de quelques centaines de dollars ne dérange pas leur budget!

Pour ma part c'est bien le contraire qui se produit.

C'est pourquoi ma petite Diane, moi-même et . . . mon budget, disons "Merci", aux auteurs de l'assurance-hospitalisation.

Mme Monique Deslandes
1280, rue Villeray,
Montréal.

DES FAITS ÉLOQUENTS

1 Madame Monique Deslandes demeure au 1280 de la rue Villeray à Montréal.

2 Elle dut faire hospitaliser sa fillette de 8 mois, Diane, à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal, du 2 au 6 février de cette année.

3 Comme il n'y avait pas de lit disponible dans les salles ordinaires, il fallut loger Diane dans une chambre privée — son cas étant urgent.

4 L'assurance-hospitalisation *paya en entier* les frais assurés de quatre jours d'hôpital, y compris la chambre privée accordée d'urgence.

5 Dans sa lettre à "La Presse", parue le 6 avril dernier, madame Deslandes remercie le gouvernement d'avoir payé pour elle son compte d'hôpital.

6 THOMAS TOULEMONDE s'empresse de s'en réjouir avec vous, madame!

LE SERVICE DE
L'ASSURANCE-HOSPITALISATION
MINISTÈRE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

ALPHONSE COUTURIER, m.d., *ministre* JEAN GRÉGOIRE, m.d., *sous-ministre* JULES GILBERT, m.d., *directeur*

DU QUÉBEC

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-54 LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA :44; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par Jean-Paul BUSSIERES

Avec son magnifique système de clubs mineurs, Arvida est en droit d'espérer une heureuse relève pour le club senior de baseball. Avec la venue de la belle température, les circuits mineurs ont commencé à bouger et ont amorcé leurs activités. Il y a deux semaines, la "Pony Ligue" qui groupe des représentants de la Légion canadienne, du Teen Town de Kénogami, de la base de Bagotville et du Kiwanis d'Arvida a commencé sa saison, que tout augure fructueuse.

Des joueurs que nous avons vus à l'oeuvre, le jeune lanceur Jocelyn Bélanger, de la Légion canadienne d'Arvida, est celui qui nous a le plus épaté tant par son efficacité au jeu que par sa maîtrise et son grand calme dans les moments critiques. Bélanger s'entraînait avec Patrick Simard, du club senior. Mais Simard étant parti sous d'autres cieux, où Bélanger prendra-t-il ses techniques de base ? Si le jeune Jocelyn Bélanger est bien dirigé et parfaitement renseigné sur la façon de lancer, eh bien, en voilà un qui brillera dans l'uniforme des Arvidiens.

Dimanche dernier, le circuit Kiwanis d'Arvida faisait son ouverture officielle au parc Castner. Parmi tous ces petits bouts d'hommes, on peut déjà songer à une solide relève. Sur le terrain, on ne les voit guère flâner; au contraire, ils sont toujours aux aguets et surveillent la balle pour l'attraper de leurs gants et effectuer les retraits. Au bâton, ils sont dociles aux directives de leurs instructeurs et suivent à la lettre ce qu'on leur demande.

Ainsi éduqués, ces jeunes arrivent dans les ligues seniors et ne sont pas ignorants des premiers rudiments du baseball. Prenez le cas des jeunes qui évoluent pour le "Teen Town" de Kénogami. Avant l'ouverture de la ligue junior de baseball Jonquière-Kénogami, on s'accordait à dire qu'Arvida serait redoutable à toutes les positions puisque le club était formé de joueurs qui connaissaient leur baseball depuis longtemps. A l'heure actuelle, deux rencontres sont jouées et on constate qu'ils ont encaissé 2 défaites contre une équipe de jeunes intéressés à pratiquer un vrai baseball sur le terrain.

Le "Teen Town" de Kénogami possède beaucoup de jeunes qui ont fait partie de petites ligues organisées. A ce stage, on leur a appris à écouter l'instructeur, à pratiquer le jeu de position et à couvrir leurs coéquipiers, sans négliger la pratique des coups sûrs. D'où viennent leurs deux victoires ? D'une parfaite harmonie avec ce qu'ils ont appris. Chez les Canadiens d'Arvida, quelques joueurs souhaitent trop défoncer les clôtures et manifestent une trop grande confiance dans leurs jeux. De plus, ils se fichent de l'instructeur et essaient les jeux qu'ils croient les meilleurs. Ne cherchons plus la cause de leurs échec.

C'est malheureux de l'avouer, mais plusieurs joueurs sur l'équipe des Canadiens d'Arvida entendent trop faire à leur guise, et ce sont ces mêmes joueurs qui empêchent l'équipe de se manifester avantageusement. Espérons qu'à l'avenir ils se fieront aux directives de leur instructeur et qu'ils retrouveront le sentier de la victoire. Plusieurs de ceux-ci ont appris seul leur baseball, mais il ne faudrait qu'ils s'imaginent tout savoir.

Le départ de Patrick Simard causera un grand vide sur l'édition 1961 des Arvidiens. Simard ne pouvait lancer à toutes les rencontres, mais le sachant en uniforme, tous les joueurs se sentaient plus confiants. Simard était intéressé à travailler pour obtenir sa subsistance, mais ce fut impossible pour lui de dénicher un modeste emploi, dans sa ville. L'offre de l'extérieur était plus qu'alléchante et Patrick Simard s'en est emparé. Nous lui souhaitons de grands succès.

Décidément, le voltigeur de champ centre d'Arvida Gordon Roberts éprouve de la difficulté à retrouver son aplomb au bâton. Le nouveau venu Hugh Vernon n'apportera plus de fortes sommes d'argent lors des rencontres de baseball puisque les "pick-pockets" sont trop nombreux.

A l'arène d'Alma

2,000 personnes applaudissent les succès de la danse des Képis

ALMA, (G.P.) — Les organisateurs de la danse des képis ont remporté un remarquable succès, samedi soir à Alma et pas moins de 2,000 personnes ont applaudi à l'aréna local les prouesses et le magnifique ensemble des majorettes et des cadets de Trois-Rivières, qui étaient invités pour cette circonstance.

Par la même occasion, les corps publics d'Alma, qui avaient pu accepter l'invitation des organisateurs, ont été officiellement présentés à la population, qui n'a pas ménagé ses applaudissements à leur endroit. On notait en particulier la présence de l'harmonie d'Alma, dirigée par M. Normand Laprise ; l'imposant groupe des cadets de Naudville, le corps des Frontiersmen, les scouts de Riverbend.

Tout a commencé par une parade, qui s'est formée au collège Champagnat, pour emprunter les rues principales d'Alma, avant de se rendre à l'arène. Parvenus à cet endroit, les différents groupements ont été présentés à tour de rôle au public massé dans l'arène.

Chacun de ces groupements a fait un tour complet de la patinoire, réservant un salut spécial à l'estrade d'honneur où étaient groupés les invités spéciaux.

Immédiatement après la présentation des groupements, l'Harmonie d'Alma s'est fait entendre dans un court récital, comprenant trois pièces de J.-J. Richard. Puis le corps des cadets et des majorettes, de Trois-Rivières, a présenté la première partie de son spectacle, qui fut fort goûté des spectateurs.

Pour permettre aux invités de prendre un repos bien mérité, le groupe des cadets de Naudville a accepté de bonne grâce de donner un autre spectacle de chorégraphie et de musique, aux grands applaudissements de la foule, qui est convaincue que cette jeune formation est promise à un bel avenir.

C'est sans doute la deuxième partie du spectacle des cadets et des majorettes de Trois-Rivières qui a achevé de gagner le public à la cause des protégés de M. et de Mme William Ross. Toutes les danses y ont passé, dans un ensemble de chorégraphie d'une grande perfection.

Peu avant le début de la présentation des corps publics et des majorettes, le maître de cérémonie, Rosaire Pelletier, avait présenté l'estrade d'honneur au public. On y notait la présence des représentants municipaux d'Alma-Naudville-Riverbend-Isle-Maligne et des représentants scolaires des mêmes municipalités, ainsi que celle du président du Jeune commerce, M. Guy Bergeron.

Dans son petit discours de bienvenue, le maître de cérémonie a souligné qu'il était louable de rendre un hommage spécial aux corps publics, parce qu'on s'habitue trop à les voir autour de nous, sans penser aux sacrifices et aux renoncements que comporte leur dévouement à la cause sociale.

C'est le maire suppléant d'Alma, M. Jean-Baptiste tremblay, qui a terminé la soirée, en félicitant les organisateurs de leur initiative, et en saluant la formation du corps des majorettes d'Alma à qui il a souhaité un franc succès.



"AU TERME DE LA COMPETITION" — Le tournoi de l'Heure des quilles, à l'intention des quilleurs du Lac St-Jean-Ouest et de l'Abitibi-Est a pris fin le 28 mai, à la salle de quilles de St-Félicien. Notre vignette représente les deux vainqueurs au travail. De gauche à droite, M. Jean-Louis Bergeron, de Normandin, classé deuxième, et à droite, M. Charles-Edouard Simard, de Mistassini, qui a terminé premier. M. Irénée Gagnon, de Dolbeau, se prépare avec M. Rosaire Boutin, gérant de l'établissement, à remettre le trophée au vainqueur.

Le "Jour du Saguenay"

Le 11 juin, une fête civique ?

PORT-ALFRED. (C. W.) — Le 11 juin, "Jour du Saguenay", sera-t-il proclamé officiellement fête civique ?

M. Jean-Paul Tremblay président de la société Saint-Jean-Baptiste de la Baie des Ha! Ha! a formulé, hier soir, au cours de la démonstration patriotique en face du monument des 21, le voeu que cette journée soit déclarée fête civique dans toute la région du Saguenay. "J'espère que mon voeu sera réalisé sous peu," a souhaité M. Tremblay qui parlait en présence de plusieurs personnalités religieuses et civiles.

Le Jacques Gagnon à Port-Alfred, ce soir

PORT-ALFRED, (W.G.) — Les Pirates de Port-Alfred recevront la visite du Jacques Gagnon de Chicoutimi, ce soir, sur le terrain situé en arrière du palais municipal.

C'est la première visite du club dirigé par Armand Simard. Depuis qu'il a pris la tête de cette équipe, Jacques Gagnon s'avère un compétiteur de première valeur, comme l'indique d'ailleurs sa place en deuxième position dans le classement général de la ligue continentale.

Les instructeurs Rosaire Dufour et Paul-René Bergeron déploieront toute leur stratégie afin de venir à bout des visiteurs. Cette rencontre s'avère très importante pour les deux clans, car le gagnant occupera seul le second rang.

Richard Bouchard ou Paul Robitaille débutera au monticule pour les Pirates tandis qu'Armand Simard n'a pas voulu dévoiler sa batterie.

Une assemblée bientôt

Une réunion du circuit Adrien Dufour aura lieu ces jours-ci, soit mercredi ou vendredi. Plusieurs sujets importants seront discutés, notamment le cas Vincent Bouchard et son club, qui ont quitté la partie à la sixième manche, dimanche à Grande Baie.

Fin des activités du printemps

Jean-Eudes Guay d'Alma gagne la dernière épreuve cycliste

ALMA. (GP) — L'infatigable Jean-Eudes Guay, d'Alma a remporté un autre triomphe, hier après-midi, alors qu'il a râflé les honneurs de la dernière épreuve du printemps, organisée par le club cycliste d'Alma. Guay a couvert les 50 milles, aller-retour, qui séparent Alma de la barrière Mésay, dans le parc des Laurentides, en un temps record de 2 heures, 8 minutes et 51 secondes. Normand Couture, également d'Alma, s'est avéré le plus sérieux compétiteur de Guay. Hier après-midi, le jeune Couture a complété le trajet en 2 heures, 10 minutes et 17 secondes, soit seulement 86 secondes de plus que le champion.

Chez les juniors, le robuste Pierre Auger de Dolbeau, a remporté sa deuxième victoire d'affilée, en autant de semaines, en terminant l'épreuve, avec un record de 2 heures, 16 minutes et 28 secondes. Cette performance lui a d'ailleurs permis de se classer troisième dans le classement général. Pour sa part, Jean-Guy Dallaire de Dolbeau, qui avait triomphé facilement dans les 4 premières courses, n'a pu faire mieux que de terminer en dixième place, dans le classement général.

Wilfrid Grondin, d'Alma, a probablement été celui qui a le plus impressionné, lors de l'épreuve d'hier après-midi. Pratiquement inconnu avant la course, en tous cas négligé des parieurs, Grondin a surpris fortement, avec un temps de 2 heures, 19 minutes et 55 secondes, ce qui lui a valu la 4e position. On est d'avis que Wilfrid Grondin sera un dangereux compétiteur l'an prochain, s'il se donne la peine de travailler sérieusement.

21 coureurs étaient inscrits à cette classique, et 11 seulement ont franchi le fil d'arrivée. Plusieurs cyclistes ont dû quitter les rangs à cause de crevaisons, ou de défectuosités mécaniques. D'autres ont été victimes d'accidents, sans gravité heureusement, mais de toutes façons, ils ont été incapables de terminer la course.

Au chapitre des points cumulatifs, pour le total des 6 épreuves, Jean-Eudes Guay est de loin le meilleur, chez les seniors, avec une fiche de 50 points, sur un total possible de 60. Pour sa part, Jean-Guy Dallaire demeure le leader, dans la section junior, avec un dossier de 41 points, en dépit du fait qu'il n'ait récolté qu'un point, à chacune des deux dernières courses. Il faut ajouter ici que le jeune Dallaire avait pris une confortable avance, dans les 4 premières courses, récoltant 40 points sur 40.

Une grande soirée "souvenir" marquait hier soir la fin des activités du printemps pour le club cycliste d'Alma.

Au cours de cette manifestation, qui avait lieu à la salle Valentino, on a fait la remise des trophées et des prix aux cyclistes les plus méritants. Pour sa part, Laval Tremblay a fait la présentation de deux trophées aux champions Guay et Dallaire, tandis que Paul Abel distribuait des plaquettes souvenirs. La maison Alma Automobile Ltée, d'Alma, et le club cycliste d'Alma, figurent également sur la feuille du palmarès au chapitre des récompenses.

Pour le bénéfice de nos lecteurs, voici le classement général officiel de la course d'hier.

1.	Jean-Eudes Guay — Alma	2" 8"51"
2.	Normand Couture — Alma	2"10"17"
3.	Pierre Auger — Dolbeau	2"16"28"
4.	Wilfrid Grondin — Alma	2"19"55"
5.	Doris Gagnon — Chicoutimi	2"21" 1"
6.	Gilles Tremblay — Alma	2"22"29"
7.	Michel Ouellet — Alma	2"22"55"
8.	René Couture — Alma	2"25"24"
9.	Nicol Tremblay — Alma	2"26"15"
10.	Jean-Guy Dallaire — Dolbeau	2"27"50"
11.	Roger Bouchard — Hébertville St.	2"29"34"

L'instructeur retire ses joueurs !

Les Yankees de Grande Baie ont pulvérisé le J.H.T. de Chicoutimi au compte 19-4

PORT-ALFRED. (W. Gagnon) — Le Jean-Hugue Tremblay, de Chicoutimi a été pulvérisé par les Yankees de Grande-Baie, hier, au pointage de 19 à 4 après seulement six manches d'une partie qui devait en durer neuf régulières. L'instructeur Vincent Bouchard a retiré ses équipiers du jeu sans doute en raison de leur tenue lamentable et qui n'a pas été goûtée par les quelque 200 personnes présentes.

Le gérant des Yankees furieux . . .

Rejoint après la rencontre, le gérant des Yankees, Paul Lavoie, a déclaré qu'il se plaindrait aux autorités de la ligue Continentale de ce piètre esprit sportif du J.-H. Tremblay. M. Lavoie a également communiqué son intention de se faire dédommager par le club en question pour la piètre exhibition fournie, en plus d'avoir quitté le jeu. "Depuis le commencement de la cédule locale, nos supporteurs viennent en grand nombre à notre stade et à chaque fois, ils ont été servis à souhait par les équipes Pirates de Port-Alfred et Parasol de Chicoutimi. Nous n'admettrons pas que des équipes de ce genre viennent briser le baseball qui commence à devenir de plus en plus populaire à la Baie des Ha ! Ha !

L'offensive des vainqueurs éclate . . .

Le coup de bâton des Yankees, bien ordinaire depuis le début de la saison, a soudainement repris son allure des années précédentes.

On a vu Ghislain Potvin obtenir trois coups sûrs dont deux triples tandis que François et Jean-Yves Tremblay réussissaient à cogner deux fois aux bons endroits. Yvon-Maurice Bouchard, Jocelyn Gagnon, Jean-Yves Tremblay et Ghislain Potvin ont compté trois points chacun. Maurice Brassard a expédié la balle au champ gauche pour un circuit.

En tout, les vainqueurs ont totalisé 11 coups contre deux seulement par les perdants dont un aux dépens du jeune gaucher Michel Tremblay et l'autre contre Maurice Brassard. Bernard Savard a commencé la joute et pendant son séjour de cinq manches au monticule, il a complètement maîtrisé les frappeurs adverses. Crédité de sa seconde victoire de la saison, Savard quitta le jeu en faveur du jeune Michel Tremblay alors que le pointage était 12 à 0. Gontran Carrier a été débité de la défaite après avoir été relevé par Arthur Tremblay et Germain Munger. C'était le cinquième gain d'affilée des Yankees en autant de joutes.

J.-H. Tremblay	000 040— 4 2
Yankees	522 316—19 11

Batteries: G. Carrier, A. Tremblay, Munger et Lavoie; B. Savard, M. Tremblay, M. Brassard, B. Bélanger et Luc Tremblay. Arbitres: Jacques Labrie et Pierrot Laberge.

Chicoutimi remporte sa première victoire contre l'équipe d'Arvida

ARVIDA. (P. B.) — Deux coups de circuit, cognés à la 8e manche par les voltigeurs Claude Lizotte et Jean-Yves Loubier, ont été suffisants au club Chicoutimi pour remporter une précieuse victoire contre Arvida au compte de 8 à 4 hier après-midi au stade du parc Central. La joute, qui s'était maintenue dans une égalité jusqu'à cette fâcheuse manche pour le lanceur perdant Raymond Bilodeau, a subitement changé d'aspect après que les hommes de l'instructeur Don Kelley eurent enregistré 5 points. Le vétéran Claude Lizotte expédia la balle par-dessus la clôture du champ droit pour récolter son premier circuit à Arvida. Peu de temps après, le voltigeur de champ centre, Jean-Yves Loubier, profita du passage de trois hommes sur les coussins pour réussir son magistral circuit bon pour 4 points.

Avec ce gain, Chicoutimi a consolidé son emprise au premier rang et il a manifesté une fois de plus sa puissance au bâton. Le lanceur gagnant André Ringuette a bien espacé ses 8 coups sûrs et il a retiré 7 frappeurs au marbre pour continuer à être la bête noire des arvidiens. En quelques occasions, il s'est trouvé dans l'eau bouillante, mais à chaque fois, il se sortait des impasses grâce à la variété de ses lancers.

Arvida a bien joué défensivement, réussissant à prendre à défaut deux coureurs, qui s'aventuraient un peu trop vers le 2e but. Sur ces jeux, le receveur Jean-Marie Paquet a lancé avec précision au vétéran Jack Lacoursière, qui effectuait avec la ficilité qu'on lui connait les retraits. Le 3e but, Gratien Guimond, a réussi un attrapé spectaculaire au dépens du frappeur André Ringuette, exécutant un saut remarquable. Un peu plus tard, le grand voltigeur, Gordon Roberts a capté un long ballon du frappeur Maurice Gagnon tout près de la clôture du champ centre pour effectuer le retrait.

Chicoutimi a commis trois erreurs et Arvida en a profité pour compter 2 de ses 4 points. L'arrêt-court, Claude Lizotte a été légèrement atteint au-dessus d'un oeil par la balle. Lorsque celle-ci eût fait un mauvais bond sur une petite roche. L'incident ne fut pas grave et Lizotte continua à occuper sa position à l'arrêt-court. Le nouveau venu, André Gaudreault a joué une superbe rencontre au premier but pour le Chicoutimi et il a certes aidé la cause de son club en ramassant des lancers, qui venaient de toutes parts.

Les meilleurs frappeurs de Chicoutimi Jean-Yves Loubier, Bernard Langlois et Frank Lavoie avec chacun deux coups sûrs. Chez les perdants, Paul-Henri Turbide fut le plus efficace avec ses trois coups sûrs, alors que Marcel Sénéchal a réussi ses deux.

Par ce gain, Chicoutimi détient une avance de deux joutes en tête du classement sur Jonquière, son plus sérieux rival. Arvida est descendu du troisième rang, Kénogami suit au quatrième et Alma ferme le classement.

Sommaire

Chicoutimi	010-011 050 8—10 3 7
Arvida	000 120 001 4— 8 2 4

André Ringuette, lanceur gagnant ; 3 victoires et une défaite. Lanceur perdant : Raymond Bilodeau, une défaite et une victoire. Arbitres : Gilles Marquis au marbre, Eddy Paine et René Saulnier sur les buts.

Annexion refusée

GRANBY. (CD) — Le conseil municipal de Granby a endossé une recommandation de la commission municipale d'urbanisme et rejette une proposition visant l'annexion d'une ferme, propriété des Drs Simon Brunelle et Sarto Côté, et juchée sur les hauteurs au sud de la ville dans le voisinage de la rue Léger.

La commission a motivé son refus sur cette annexion en considérant que cette ferme rocheuse créera automatiquement un problème sérieux quant à l'approvisionnement de l'eau. De plus l'annexion exigeant de la ville les services de l'aqueduc et des égouts, comporte de sérieux risques financiers sur les travaux municipaux étant donné que l'installation de ces services municipaux devra nécessairement compter sur un travail long et coûteux dans le roc solide.

Deuxième victoire consécutive

Les Jonquiérois battent le Kénogami au compte de 4-2

KENOGAMI. (R.H.) — Le Jonquiére de l'instructeur Louis Girard, qui soit dit en passant est loin d'être limogé comme le prétendent certains sportifs chicoutimiens, a poursuivi une série victorieuse, hier après-midi, en triomphant du Kénogami, au compte de 4 à 2. Il s'agissait de la deuxième victoire consécutive des Jonquiérois aux dépens des hommes de Rodrigue Langevin.

La rencontre a été la meilleure et la plus intéressante présentée depuis le début de la saison. La température idéale aidant peut-être, les équipiers des deux clans n'ont commis aucune erreur. De plus, les deux artilleurs en présence, André Desjardins et Guy Ouellet ont officié durant toute la rencontre et ont bien limité les dégâts de l'offensive adverse.

Les deux points du Kénogami ont été enregistrés grâce à des coups de circuit d'André Bouchard et Yvon Vigneault. Les Kénogamiens n'ont réussi que trois autres coups en lieu sûr qui appartiennent à Jean-Marie Vigneault, Yvon Vigneault et Ghislain Gagné.

Chez les vainqueurs Yvon Villeneuve a connu une excellente joute au bâton, en récoltant 4 coups sûrs en 5 apparitions, dont un double. Le vétéran Jean-Paul Tremblay s'est également signalé en réussissant deux coup sûrs en 4 présences au marbre, dont un double. Paul Julien et Jocelyn Gagnon ont également cogné des doubles.

Les Jonquiérois ont ouvert le pointage dès la première manche, mais le Kénogami devait égaliser les chances à la reprise suivante. A la suite d'un autre point enregistré par Jonquière, à la troisième manche, le pointage demeura de 2 à 1 jusqu'à la toute dernière manche. C'est alors que les hommes de Richard Desmeules ajoutèrent deux autres points pour sceller l'issue du match.

La joute d'hier après-midi a permis aux dirigeants de l'équipe Kénogami de rendre hommage à l'un des plus fervents sportifs locaux. En effet, au début de la 5e manche, le gérant-général et commanditaire de l'équipe, Roland Hébert, a fait la remise d'une plaque commémorative à Raymond Cormier, supporteur du club et lui-même directeur.

André Desjardins, qui a connu de magnifiques succès contre le Kénogami, la saison dernière, a poursuivi sa marche victorieuse en se méritant une seconde victoire cette saison. Guy Ouellet, a pour sa part été crédité de la défaite.

Sommaire :

Jonquière	101 000 000 03—4 6 2
Kénogami	010 000 000 01—2 5 7

Batteries : Jonquière : A. Desjardins, gagnant 2-4 et Léon Guérette; Kénogami, Guy Ouellet, perdant et Rodrigue Langevin.

Patrick Simard quitte la région et le club de baseball d'Arvida

ARVIDA. (P. B.) — Le lanceur étoile des Arvidiens, P. Simard, a quitté notre région en fin de semaine, à destination de Port-Cartier, pour y travailler dans une mine et occuper le poste de lanceur d'une équipe de baseball de ce circuit. Le départ subit du meilleur lanceur d'Arvida a laissé les directeurs du club fort inquiets quant aux possibilités d'obtenir le premier rang cette saison. Depuis quelque temps, Arvida jouait un excellent baseball, et le bon esprit qui régnait au sein de l'équipe avait de quoi réjouir le coeur des nombreux amateurs locaux.

Patrick Simard était redouté pour la rapidité de ses lancers, et les frappeurs adverses en savent quelque chose. La perte est lourde pour le club d'Arvida, mais Simard doit veiller à ses intérêts, de souligner le président de l'équipe arvidienne M. Gerry Bellemarre. Nous avons essayé de lui trouver un emploi, de conclure M. Bellemarre, mais ce fut totalement impossible. Désormais, nous devrons découvrir d'autres talents.

Présentement, les Jacques Veilleux, André Painchaud et Roy Arseneault sont sur la piste de relève, et les dirigeants entendent les mettre sérieusement à l'entraînement, pour les lancer dans la mêlée au cours de la saison. Avec les Bilodeau, Savard, Langlois et Tremblay, tous ces lanceurs devront combiner les efforts pour donner au club arvidien sa grande part de victoire. Simard a quitté le club pour une période indéfinie, et espérons qu'il saura faire honneur à notre circuit de baseball, dans ces régions lointaines.

VACANCES
+POLY-GLOT
= je parle anglais
Oui, grâce à l'exclusive méthode de conversation anglaise
Poly-Glot



Vous apprendrez facilement à parler anglais durant vos vacances
20 disques — 40 leçons
enregistrés par le réputé annonceur de la radio et de la télévision
HENRI BERGERON
Vous comprenez et parlez dès la première leçon.
Gratis : Avec chaque série "POLY-GLOT" anglaise un dictionnaire — anglais — français — Harrap's et un abonnement de 52 semaines à un journal anglais.
CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT JUSQU'A 18 MOIS POUR PAYER
Aussi : Conversation ESPAGNOLE et ITALIENNE avec MIVILLE COUTURE
Remplissez et postez ce coupon pour plus de détails

POLY-GLOT INC. L.P. 5-6-61
QUEBEC 425, rue de l'Eglise
MONTREAL 1411, rue Stanley, Ch. 15
Messieurs : —
"Sans obligation de ma part, veuillez me faire parvenir votre DISQUE D'ESSAI GRATUIT et les renseignements sur la méthode POLY-GLOT de conversation anglaise ( ) espagnole ( ) italienne ( ), au moyen de disques et de votre "Récompense au mérite" après examens.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... COMTE .....
EMPLOI ..... AGE .....



LANCEMENT D'UN LIVRE — L'abbé Jean-Paul Tremblay, professeur de philosophie au petit Séminaire de Chicoutimi vient de mettre en librairie son dernier ouvrage "Loisir et Loisirs". L'auteur apparait, ici, au centre, en compagnie de Me Gilles Prévost, des équipiers de Saint-Michel, Paul Simard, de l'AJC, et de Mgr Alphonse-Elzéar Tremblay, supérieur du Séminaire de Chicoutimi.



LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Longue diatribe contre les libéraux à l'occasion de la fête à M. M. Bellemare

La session qui vient de finir aura été celle de l'opposition

Par Guy BOURDON

CAP-DE-LA-MADELEINE. — "Les huit derniers mois de la vie politique du Québec seront connus comme "la session de l'opposition" face à une équipe ministérielle d'apprentis qui a fait perdre toutes les illusions au peuple de notre province."

Tel est le thème qu'a développé samedi soir l'hon. Antonio Talbot, chef intérimaire de l'Union Nationale, dans un grand discours qu'il a prononcé au Cap-de-la-Madeleine devant une foule de convives estimée à 500 personnes.

Une bonne partie de l'état-major de son parti s'était donné rendez-vous pour entreprendre ce qu'on croit être une grande campagne de démocratisation de l'Union Nationale et pour en refaire les structures. On avait pris prétexte d'une fête au député Maurice Bellemare, de Champlain, pour lancer les premières bordées d'après-session contre le gouvernement libéral qu'on a accusé de vouloir faire du Québec "une province comme les autres."

On a également profité de la circonstance pour jeter les premières bases et les prémices du congrès que l'U.N. veut tenir en septembre.

"Il faut mettre tout en oeuvre, a dit le chef du parti, pour débarrasser la province du régime le plus néfaste qui ait vu le jour depuis la confédération et qui a sapé à sa base même le principe que le Québec avait adopté pour conduire sa politique. En moins d'un an les libéraux ont détruit une oeuvre de 16 ans accomplie par l'Union nationale, inspirée par son fondateur".

Puis M. Talbot a repris l'argument d'un orateur précédent pour prédire que son parti s'inspirera de nouveau à la source qui l'a fait naître et qu'il revivra ses jours de grandeur.

Illusions perdues

Affirmant qu'au soir du 22 juin 1960 le peuple du Québec a été trompé, l'orateur s'est lancé dans une violente diatribe contre ce qu'il a appelé "une équipe d'apprentis" qui voulait se donner l'allure d'une "équipe du tonnerre".

Après un long début, au cours duquel M. Talbot semblait chercher un terrain de débat, il a résumé en quelques phrases les huit mois de la dernière session. "Les apprentis qui devaient changer la face de la province, a-t-il dit, ont présenté des lois mal pensées qui ne satisfont sûrement pas l'esprit de la population du Québec."

Lançant à plusieurs reprises et comme un leitmotiv : "illusions perdues", le chef de l'U. N. s'en est pris aux principaux projets de lois présentés par le gouvernement au cours de la session qui venait de s'achever. "L'opposition ne s'est pas objecté au principe de la loi de l'hospitalisation gratuite, a-t-il affirmé, mais au fait que cette loi a été copiée sur celles ayant force chez des gens qui ne partagent pas notre mentalité". M. Talbot a aussi dénoncé vertement la nouvelle loi concernant l'impôt provincial sur le revenu. Enfin, il a accusé le gouvernement d'être responsable de la longueur de la dernière session.

"Nos adversaires nous ont attaqués sans cesse et ils ont présenté des lois inacceptables qu'il nous a fallu combattre. D'autres lois ont été présentées trop tard de sorte qu'il nous a fallu exiger des délais pour en étudier tous les ressorts . . . et souvent nous y opposer".

M. Talbot a vu également une faiblesse au sein de l'équipe libérale dans le fait de la création de nombreux comités d'étude et de commissions royales. Selon lui, cela prouve que les ministériels n'étaient absolument pas au fait de l'administration et qu'il leur fallait d'abord acquérir une certaine expérience de la chose publique.

"Ces comités et ces commissions, a-t-il dit, démontrent que les libéraux ne connaissaient rien . . . qu'ils étaient des apprentis."

Mais le chef de l'U.N. a surtout attaqué M. Jean Lesage à cause de sa politique fiscale. Il a rappelé des promesses répétées par le chef libéral au cours de la campagne électorale de 1960 à l'effet que le programme de son parti serait réalisé en entier sans aucune augmentation de taxes. "Au cours de la session, a précisé M. Talbot, le gouvernement nous a imposé des hausses totalisant $80 millions, dont $15 millions en impôt direct sur le revenu des particuliers et $10 millions en impôts sur les corporations. Puis, élaborant en langage statistique, il a affirmé que les commissions scolaires de la province ont perdu $67 millions au profit de l'état. "Ce n'était pas cela que les commissaires demandaient. Ils voulaient demeurer autonomes."

Budget et chômage

Parlant ensuite des frais généraux de la province, le chef de l'Union nationale a rappelé que l'administration libérale a présenté trois budgets supplémentaires en moins d'une année fiscale et que pour l'année en cours, elle en a déjà présenté un.

M. Talbot a aussi répondu à une accusation de M. Lesage, à l'effet que le déficit provincial était dû à l'incurie de l'administration précédente. Le chef de l'U.N. a expliqué que son parti n'a laissé que $104,000 de dettes en quittant le pouvoir, tout en ayant abaissé la dette provinciale de plus de $125 millions en 16 ans. Il en conclut donc que l'état déficitaire actuel est dû en tout et en entier à l'équipe Lesage.

En surenchère, M. Talbot a rappelé que les libéraux ont emprunté $100 millions depuis qu'ils ont conquis le pouvoir et qu'ils s'apprêtent à emprunter une autre tranche de $125 millions.

"Encore une illusion perdue pour les travailleurs et les chômeurs du Québec qui ont cru aux promesses des libéraux. Le nombre des sans-travail a augmenté; les industries quittent la province de Québec ; les cultivateurs ont vu le budget de l'agriculture réduit, en compensation d'une loi permettant la vente de la margarine ; le patronage n'a pas disparu mais il sert à asservir toute la population au lieu de satisfaire les besoins dans les comtés et d'offrir les faveurs du gouvernement ; l'instruction gratuite est une foutaise puisqu'elle entraine de nouvelles taxes, et l'autonomie a été foulée aux pieds."

Enfin, M. Talbot a vu dans le bill 86 la consécration du "sabotage" de toute la structure de notre système éducationnel. "Il faut que ça rechange" s'est-il écrié en terminant son discours.

Autres orateurs

Des députés, des anciens ministres, des conseillers législatifs et même des députés fédéraux prenaient place à la table d'honneur. Quelques-uns ont fait l'éloge du héros de la soirée, M. Maurice Bellemare, tandis que d'autres ont vanté les mérites de l'Union nationale "qui est demeurée un grand parti."

Me Germain Caron a parlé des promesses "inconsidérées" des libéraux au cours de la dernière campagne : M. Gérard Thibeault a professé sa foi dans l'Union nationale qui possède encore de nombreux talents "en attendant de se trouver un chef permanent"; l'honorable Jean-Louis Baribeau a affirmé sa confiance en des jours meilleurs pour l'U.N.: M. Daniel Johnson a fait appel à tous ceux qui désirent appartenir à un parti autonome . . . et provincial; et M. Maurice Bellemare a promis son dévouement et il a lancé un cri de ralliement : "lâche pas".

La table d'honneur se composait de MM. Léon Méthot, sénateur ; Daniel Johnson, ancien ministre des ressources hydrauliques et député de Bagot ; Antonio Elie, ex-député de Yamaska : Roland Paquin, président de la jeunesse de l'Union nationale du Cap-de-la-Madeleine ; Jean-Louis Baribeau, conseiller législatif ; Antonio Talbot, chef intérimaire de l'Union nationale et député de Chicoutimi ; Camille Roy, député de Nicolet ; Germain Caron, député de Maskinongé ; Gérard Thibeault, député de Montréal-Mercier ; Paul Lahaye, député fédéral de Champlain ; Ivanhoe Pronovost, organisateur en chef de l'Union nationale dans Champlain ; Maurice Tellier, ancien président de la Chambre et député de Montcalm ; Maurice Custeau, député de Montréal-Jeanne-Mance ; Hormisdas Langlais, député des îles de la Madeleine ; Azellus Lavallée, député de Berthier ; Fernand Lafontaine, député de Labelle ; Moïse Lapointe, maire de St-Maurice et préfet du comté de Champlain ; et Maurice Bellemare, ancien whip en chef de l'Union nationale, député de Champlain, et héros de la fête.



UNE FETE A M. MAURICE BELLEMARE — Une bonne partie de l'état-major du parti de l'Union nationale s'était donné rendez-vous au Cap-de-la-Madeleine, samedi soir, pour rendre hommage au député de Champlain à l'occasion de son anniversaire de naissance. Le chef du parti et ses principaux lieutenants ont pris prétexte d'une fête à M. Maurice Bellemare pour commencer dans la région mauricienne un travail de réorganisation des cadres de l'Union nationale. De gauche à droite, nous reconnaissons : MM. Antonio Elie, ex-député de Yamaska; Ivanhoe Pronovost, organisateur en chef de l'UN dans Champlain; Germain Caron, député de Maskinongé; Antonio Talbot, chef intérimaire de l'UN, député de Chicoutimi; Roland Paquin, président de la Jeunesse de l'Union nationale du Cap-de-la-Madeleine; Maurice Bellemare, le jubilaire; Maurice Loranger, journaliste; Jean-Louis Baribeau, conseiller législatif; Daniel Johnson, député de Bagot; Paul Comtois, député fédéral de Nicolet, et Charles Vincent, organisateur de la fête.

L'opinion d'une lectrice

L'orgueil fait périr son maître

Ce n'est pas moi qui l'ai inventé, mais peut-être pourrez-vous le constater un jour car nous avons, au Cap-de-la-Madeleine, un échevin très chatouilleux qui, s'il se croit lésé dans ses droits, se retourne contre le conseil en amenant avec lui quelques "suiveux" comme le père Ovide.

Par bonheur, il y a encore au Cap des gens intelligents qui réaliseront que celui qu'ils ont élu dans leur quartier est de ceux qui ne savent collaborer au progrès d'une ville en pleine évolution.

Un referendum a été imposé dernièrement aux propriétaires du Cap, ce qui coûtera de douze à quinze cents dollars de plus alors que le règlement aurait pu être accepté à l'amiable.

Electeurs des quartiers 1, 2, 3 et 4, vous avez les services publics; si on vous les enlevait pour les donner aux quartiers 5 et 6 vous diriez que c'est une injustice. Nous, nous payons des taxes au même taux que vous et nous attendons patiemment, mais nous savons que même si nous vivons dans la ville des miracles, il ne s'en fera jamais pour des travaux publics.

Les échevins se dévouent pour nous servir, alors donnons-leur notre appui, car si nous les avons élus c'est parce que nous avions confiance en eux. Je puis vous dire que certains échevins ne font pas de fortune avec cette tâche ingrate, car les trois quarts travaillent à la journée pour gagner leur vie et celle de leur famille, et après une journée de labeur ils sont obligés de se déplacer pour régler des cas particuliers alors qu'ils mériteraient bien un peu de repos. Soyons donc humains pour eux. Il est vrai qu'il y a au Cap un échevin qui n'a qu'à penser à donner des coups de "jarnac".

"Il faut mourir pour être louangé", comme dit le proverbe, mais même si nos échevins ne sont pas encore morts, louons leur travail en votant les 21 et 22 juin pour des services d'hygiène, n'ayons pas peur de donner un vote de confiance à nos gouvernants municipaux.

A bon entendeur, salut.

Mme Lorenzo Corriveau
145, rue Normand,
Cap-de-la-Madeleine.

A Shawinigan

La construction des chalets bientôt régie par règlement

SHAWINIGAN. — Le conseil adoptera bientôt un règlement pour régir la construction des chalets, dans les limites de la ville, et éviter ainsi que dans 20 ans, au plus, la taxe foncière, à cause d'un laisser-aller général, ne soit doublée ou triplée. L'urbaniste, M. Gilles Dufresne, a en effet mis en garde le conseil, jeudi soir, en comité, contre un laisser-faire qui deviendra très coûteux pour la ville, et qui n'est même pas à l'avantage des propriétaires de lots à vendre près de la rivière St-Maurice.

Il s'agirait d'un règlement dont l'application rigoureuse portera des fruits plus tard, sans priver qui que ce soit des services qu'il est en droit d'obtenir de la ville. Il apparait cependant illogique que certains propriétaires fassent payer par la collectivité tous les services qu'ils désirent obtenir sur leurs lots à vendre. Dans ce cas, si ces propriétaires peuvent retirer un avantage pécuniaire immédiatement de transactions qui ne sont bonnes que pour lui, ce sont les personnes à qui il aura vendu qui devront plus tard (dans 20 ans, estime l'urbaniste) payer plusieurs fois ces services, par une augmentation considérable de la taxe foncière.

Plusieurs propriétaires de terrains situés en bordure de la rivière St-Maurice jugeront que la nouvelle législation joue contre eux. Le conseil, dans ce cas, et devant les critiques qui ne manqueront pas de surgir, aura à se demander s'il faut laisser aller les choses comme elles sont présentement, ou s'il n'est pas préférable d'adopter une solution intermédiaire, qui permettrait le lotissement de certains secteurs contrôlés.

Laisser-faire

La théorie du laisser-faire conduirait à développer, tant bien que mal, un territoire susceptible d'accommoder environ 14 nouvelles paroisses ce qui supposerait une population de 70,000 habitants, dans Shawinigan seulement. Par contre c'est à 42,000 habitants que, d'après les plus optimistes, se chiffrera la population dans 20 ans. Il faut donc réduire le développement de la ville en étendue, pour le concentrer dans certains secteurs, si non la ville risque de se trouver dans une situation financière encore pire qu'à Shawinigan-Sud, ces années-ci.

Dans son exposé, M. Gilles Dufresne soutient que "l'ampleur et la qualité des services gouvernementaux continuent d'augmenter graduellement au Canada. Il serait intéressant, ou peut-être terrifiant, de prendre connaissance de l'état financier de Shawinigan en l'an 1981, avec une population de 42,000 habitants, distribués sur tout le territoire de la ville, et jouissant de services à peu près comparables à ceux qui existent généralement dans nos secteurs développés."

"Si l'on se base sur les chiffres du budget de l'année courante, les dépenses nécessaires à l'administration de ces 21 paroisses seront passées de $2,520,000 à $6,422,400. Les revenus anticipés étant de l'ordre de $3,528,000, le déficit à combler avec la taxe foncière serait d'environ $2,894,400. Ceci obligerait à porter le taux des taxes générales et spéciales à $5.11 par cent dollars d'évaluation, alors qu'il est de $2.50 présentement. Si la taxe foncière était payable seulement par les occupants des territoires en développement, le taux serait de $11.62.

La situation véritable serait probablement plus sombre, soutient M. Dufresne, car les facteurs favorables ne s'appliqueraient pas nécessairement si la même proportion d'évaluation industrielle était différente, si l'inflation arrêtait son cours, et si les possibilités de crédit devaient changer.

Conclusions

La rivière St-Maurice constitue un élément susceptible de donner une plus-valeur à tout

Voir CONSTRUCTION, page 30

On consultera les dames et les jeunes

Faisant allusion aux préparatifs du prochain congrès du parti de l'Union nationale, M. Antonio Talbot, chef de l'opposition, a annoncé que son parti "était décidé à faire appel de plus en plus aux dames et à la jeunesse, parce qu'on veut connaître leurs idées à l'occasion du congrès de septembre prochain".

A l'usine de filtration :

Deux ouvriers sont écrasés par une poutrelle d'acier

TROIS-RIVIERES. (G.B.) — Deux employés de la compagnie Spino Construction, de Montréal, ont été blessés, samedi matin, vers 11 heures, alors qu'ils effectuaient des travaux à l'usine de filtration que la ville de Trois-Rivières est à faire ériger à St-Michel-des-Forges, près de la rivière St-Maurice.

MM. Mario Cosimo, 35 ans, et Demaoro Roco, deux Montréalais d'origine italienne, ont été écrasés sous le poids de la poutrelle d'acier d'un bélier mécanique alors qu'un câble de treuil s'est rompu.

A la demande du contremaître de la compagnie, les deux blessés ont été transportés à l'hôpital St-Joseph, par les ambulanciers de la maison Rousseau et Frères. M. Roco souffre de blessures légères, soit quelques ecchymoses et contusions, tandis que son compagnon souffre de fractures de la clavicule droite, du bassin, du bas droit et de la jambe droite. Le Dr Louis Létienne considère l'état de M. Cosimo comme très grave.

Garçonnet électrocuté dans une tour de transmission

TROIS-RIVIERES. (G.B.) — Un garçonnet de dix ans a succombé, hier soir à l'hôpital St-Joseph, de Trois-Rivières, des suites des brûlures qu'il s'était infligées après avoir été électrocuté au troisième degré, hier après-midi, alors qu'il s'amusait dans une tour de transmission à haut voltage, non loin de la demeure de ses parents.

Le jeune Marcel Arsenault, du 1947 de la rue Ste-Marguerite, avait franchi la clôture de protection autour du pylône et, avec des compagnons, il entreprit d'en faire l'escalade quand sa main toucha un transformateur. A la suite de cet accident, un secteur de Trois-Rivières a été privé d'électricité pendant quelques minutes.

La victime a été transportée à l'hôpital par les ambulanciers de la maison Rousseau et Frère, et le Dr Lucien Bédard a décelé un état grave. Le jeune Arsenault a été brûlé dans une proportion de 85 pour cent.

L'accident s'est produit vers 3 h. 15, dans un terrain vague près de la rue De Lavérendrye, dans la partie ouest de la ville.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



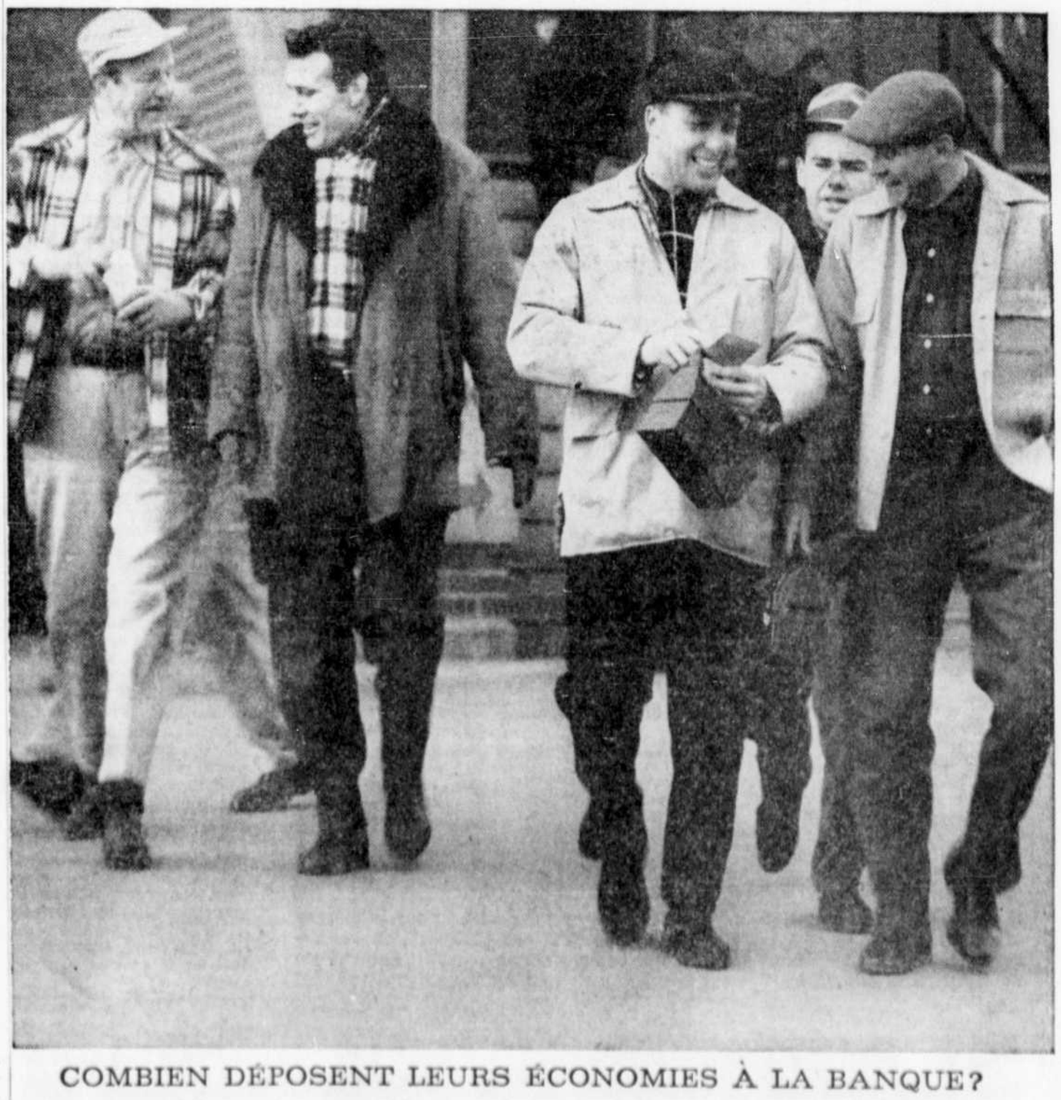
ONZIEME PELERINAGE DE LA SOCIETE AMICALE DES AVEUGLES AU SANCTUAIRE DU CAP — La Société Amicale des Aveugles, qui groupe les aveugles canadiens-français et catholiques, a effectué, en fin de semaine, son onzième pèlerinage annuel au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque auxiliaire à Montréal. Environ 900 aveugles venaient de Montréal, Sherbrooke, Québec, Shawinigan, Grand'Mère, Joliette, Valleyfield, Saint-Jérôme, Saint-Jean-sur-Richelieu, et Ottawa. On reconnait ci-haut, de gauche à droite, au premier rang, Mlle Cécile Audet, du centre Louis-Braille, de Québec, M. H.-A. Meilleur, de Montréal, administrateur de la Société Amicale des Aveugles, Son Exc. Mgr Léo Blais, Mme Meilleur, et la Rév. Soeur Marie-Thérèse, des Soeurs de l'Assomption. Au 2e rang, on reconnait M. l'abbé Jean Legault, curé de Saint-Télesphore, à Ville-LaSalle, prédicateur à bord du train qui a transporté les pèlerins, et sur la rangée suivante, M. l'abbé Léopold Guillemette, curé de Saint-Bonaventure, à Montréal, organisateur du pèlerinage, ainsi que le R.P. Paul-Henri Barabé, O.M.I., supérieur des gardiens du Sanctuaire du Cap.

Convention de travail signée à Louiseville

LOUISEVILLE, (G.B.) — Les employés de la compagnie "Chez France Entreprise", de Louiseville, viennent de signer une nouvelle convention collective de travail, par le truchement du local 262 de l'Union internationale du vêtement pour dames. Elles ont obtenu ainsi une augmentation de salaire de $0.07½ de l'heure, ainsi qu'un bonus de 40.5 p.c. pour celles qui travaillent à la pièce; un bonus de 26 p.c. pour les presseuses, ainsi qu'un bonus de 50 p.c. pour les finisseuses.

Parmi les autres avantages obtenus, il faut noter deux semaines de vacances payées par années, soit 4 p.c. du salaire annuel; six jours fériés payés; une assurance-maladie; un examen général gratuit au centre médical du syndicat, à Montréal; une assurance-vie de $1,000 après deux ans d'emploi; une assurance de $500 après un an d'appartenance au syndicat; un fonds de pension de $50 par mois à l'âge de 65 ans; une liste d'ancienneté; ainsi qu'une indemnité de salaire, variant selon le nombre d'années de service, au cas de fermeture de l'atelier.

L'annonce de la signature de cette convention a été faite par Mme A. Champagne, agent d'affaire de l'union. Cette dernière a profité de l'occasion pour inviter toutes les employées à un voyage à Montréal, au cours duquel elles pourront subir un examen complet, au centre médical du syndicat. Du même coup, les syndiquées auront l'occasion de visiter le magnifique centre de l'union. Ce voyage aura lieu au début du mois de juillet et se terminera par un goûter à la centrale syndicale.



COMBIEN DÉPOSENT LEURS ÉCONOMIES À LA BANQUE?

Probablement tous / Il y a, dans les banques à charte, quelque 10 millions de comptes d'épargne. C'est de beaucoup le genre de compte le plus populaire. Il convient à tout le monde, aux salariés et aux hommes d'affaires, aux ménagères, aux cultivateurs et aux étudiants, qui savent que leur argent est en sûreté, qu'il rapporte de bons intérêts et qu'il sera à leur disposition quand ils en auront besoin. Ils apprécient d'ailleurs l'efficacité et la politesse des hommes et des femmes qui sont à leur service / Le meilleur endroit où déposer vos économies, c'est la succursale la plus proche. Vous pouvez y faire, en outre, toutes vos opérations de banque.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9

St-Alexis et Louiseville sont victorieux dans l'Intermédiaire

TROIS-RIVIERES — Les Bûcherons de St-Alexis-des-Monts ont décroché leur première victoire de la saison dans la ligue intermédiaire de la Mauricie en triomphant du Berthierville au compte de 14-12. Dans l'autre joute à l'affiche, Louiseville a défait St-Paulin 6-5 pour demeurer seul en tête du classement.

A St-Paulin

Une série de deux points à la 9e manche des Loups de Louiseville, a causé la défaite du St-Paulin 6-5.

René Turner des perdants a cogné un double et Gérard Garceau du Louiseville a obtenu deux coups de circuit.

Jean-Paul Plante a été le gagnant et Jean-Paul Paillé a subi la défaite.

Sommaire

Louiseville	001 200 012 —	6	7 3
St-Paulin	000 003 101 —	5	5 2

Plante et Garceau; Paillé et Damphousse, Langlois.

A Berthier

Les Bûcherons de St-Alexis-des-Monts ont infligé une défaite de 14-12 au Berthierville, pour leur premier gain de l'année.

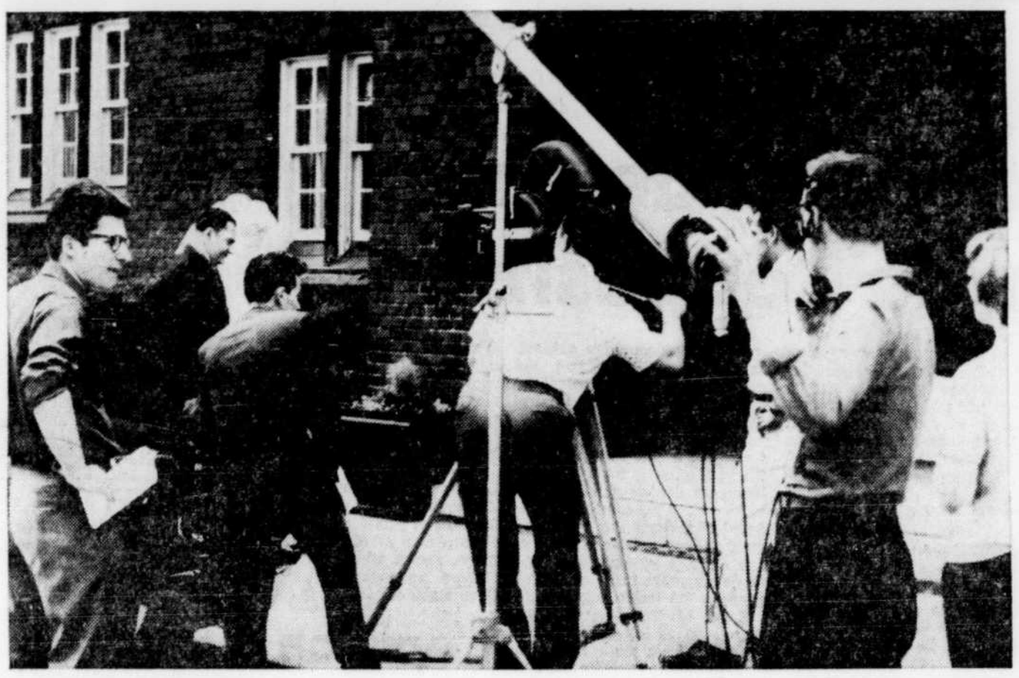
Réjean Lessard a cogné deux circuits, deux doubles et un simple pour les Bûcherons, et le lanceur Réal Picard, quatre coups sûrs, dont un double pour produire lui-même quatre points et en faire compter cinq.

Jacques Doucet a subi la défaite; pour Berthierville, Paul Lessard a obtenu un quatre-buts et le joueur-instructeur René-Paul Ringuette, un triple.

Sommaire

St-Alexis		14	18 3
Berthier		12	12 5

G. Picard, P. Doucet.



SILENCE ON TOURNE... Ça roule !... son... son en mouvement !... la pension Velder, rouleau un, scène 22, prise un... action. Et voilà les mariés qui se mettent en branle pour franchir la porte de l'hôtel Cascade Inn. Les mariés, ont les a reconnus, il s'agit de Philidor Papineau (Michel Noël) et de Florence Gauthier (Jacqueline Plouffe). L'équipe de cinéastes que l'on aperçoit cihaut est une équipe de Radio-Canada qui était à Shawinigan en fin de semaine pour tourner le mariage de Philidor Papineau et de Florence Gauthier pour la télémission du 19 juin de la pension Velder. Sur la photo du bas, on voit les acteurs alors qu'ils se préparaient à jouer leur rôle. On distingue, de gauche à droite, le régisseur, une habilleuse, Michel Noël, qui tient le rôle de Philidor Papineau, et Philippe Robert, qui jouait le rôle de Wilfrid Dumoulin, et qui servait de père au marié.

"La pension Velder"

Le mariage de Florence et de Philidor tourné à Shawinigan

SHAWINIGAN. (L. R.) — Pour les besoins de la télémission "La pension Velder", 16 acteurs et une équipe technique composée d'une vingtaine de personnes étaient à Shawinigan en fin de semaine pour tourner les séquences du mariage de Philidor Papineau (Michel Noël) et de Florence Gauthier (Jacqueline Plouffe). Ce mariage sera au programme du 19 juin à la télévision.

Cet événement, quelque peu inusité à Shawinigan, a attiré une foule d'au-delà de 1,000 personnes aux abords de l'église St-Bernard où se déroulaient la plupart des activités. Une grande foule s'était également rassemblée en face du Cascade Inn, où des séquences ont également été tournées.

On a filmé un véritable mariage qui se déroulait samedi matin à l'église St-Bernard. Il s'agit du mariage de Mlle Micheline Arbour et du dentiste Jean-Guy Lacoursière. A cette occasion, on a surtout filmé discrètement l'assistance.

La réception qui suit le mariage a également été filmée à partir des "véritables" épousailles de M. Jean-Guy Lacoursière et de Mlle Micheline Arbour, réception qui avait lieu à l'hôtel Cascade Inn. A cet endroit, les cinéastes ont croqué les scènes de l'arrivée des automobiles, mais vues de l'arrière seulement. Pour l'arrivée devant la porte de l'hôtel, ce sont les véritables acteurs qui sont entrés en scène.

L'après-midi, les acteurs se sont rendus à l'église St-Bernard et l'on tournait cette fois la cérémonie du mariage de Philidor Papineau et de Florence Gauthier. Pour suivre ce tournage, près de 2,000 personnes avaient envahi l'église et ses abords.

Pour les scènes d'extérieur le tournage ne s'est pas fait à l'église St-Bernard. Le réalisateur a choisi l'église St-Pierre, située juste en face du Cascade Inn, où devait se dérouler la réception.

Au cours de la journée de dimanche, des scènes ont été filmées sur la route conduisant de Shawinigan à St-Boniface. Dans ces séquences, la ville de Shawinigan apparaît comme fond de scène.

Ce film s'est fait sous la direction du réalisateur de la télémission, M. Louis Bédard et du réalisateur technique, M. Noël Lecluyse.

L'équipe comprenait un caméraman, un assistant-caméraman, deux techniciens du son, un réalisateur, un régisseur, un réalisateur technique, une script assistante, un accessoiriste, un éclairagiste et deux assistants, une maquilleuse, une costumière et deux habilleuses.

Les acteurs présents étaient Marcel Cabay (Christian Van Bol), Michel Noël (Philidor Papineau), Jacqueline Plouffe (Florence Gauthier), Françoise Faucher (Elise Latour), Lucie de Vienne (Mme Velder), Robert Gadouas (Alexis Velder), José Delaquerrière (Amable Sicotte), Fernande Larivière (Dorothée Laviolette), Philippe Robert (Wilfrid Dumoulin), Gilles Pellerin (Pierrot Picotte), Gabriel Vigneault (Ludovic Gauthier), Annette Leclerc (Inelda Gauthier), Monic Normandin (Johanne Gauthier), Julien Bessette (Abbé Julien), Raymond Roger (photographe), et la petite Danielle Plouffe (bouquetière).

La plupart des acteurs n'étaient jamais venus à Shawinigan. C'est ainsi que Jacqueline Plouffe (Florence Gauthier) qui est censée, dans le programme, être native de Shawinigan, n'y avait jamais mis les pieds avant samedi.

Par contre, quelques-uns, comme par exemple, José Delaquerrière (Amable Sicotte) ont connu des jours de gloire à Shawinigan. En effet, José Delaquerrière a donné un premier concert à Shawinigan en 1923 à l'occasion de l'ouverture de la salle de pompiers. Il était revenu en 1950 avec le Choeur de France, à l'occasion du cinquantenaire de la ville. Lors de ce deuxième passage, le maire François Roy lui avait remis une médaille sur laquelle apparaissaient les armoiries et la devise de la ville.

Aux Editions du Bien public :

"Parlons français"

Aidons les adolescents à mieux parler français

TROIS-RIVIERES (GMB) — M. Clément Marchand, éditeur, avait convié samedi matin un groupe de journalistes au lancement d'un livre intitulé "Parlons français". Ce livre porte en sous-titre "nous disons... nous devrions dire". Le propriétaire des "Editions du Bien public" a présenté avec sa courtoisie habituelle l'auteur de cette brochure, M. Gabriel Aimé Robert.

L'auteur nous a avoué bien simplement que ce manuel de linguistique qui relève les impropriétés les plus courantes de la langue, les barbarismes, et donne l'expression juste, est avant tout destiné aux adolescents. "C'est un travail sans prétention, nous dit-il, et mon seul but a été de rendre service à la langue française".

Nous croyons cependant que le travail de M. Robert va beaucoup plus loin. C'est un manuel qui peut rendre de grands services aux élèves du cours primaire. La langue française ne nous fut pas seulement léguée par les aristocrates de la Vieille France.

Elle s'est viciée au contact de certains aventuriers qui vinrent avant tout faire fortune au Canada. Il en résulta des termes d'argot et, après la conquête, des anglicismes s'y ajoutèrent. De sorte que nos enfants parlent un français déplorable. Leur vocabulaire est limité et ils ne connaissent pas le véritable sens des mots. On ne consulte pas assez le dictionnaire. De ces expressions trouvées au petit bonheur, il est résulté une langue que le frère Untel a nommée le "joual".

M. Robert, sans être un puriste, est avant tout un amant de la langue française et c'est avec cet amour qu'il éprouve pour la langue de Molière qu'il a écrit cette brochure.

Souhaitons que nos éducateurs s'en inspirent et que chacun de leurs élèves sache dans un avenir prochain ce que nous devrions dire, et s'en souviennent... En publiant cette oeuvre, les Editions du Bien public ont démontré une fois de plus le véritable sens de leur raison sociale.

Les Braves ont blanchi les Athlétiques

SHERBROOKE — Les Braves de la ligue junior de baseball de l'OTJ ont remporté hier après-midi leur troisième victoire consécutive en triomphant des Athlétiques par un blanchissage de 9-0.

De leur côté, les Athlétiques ont enregistré leur troisième défaite d'affilée et comme les autres clubs de ce circuit de Sherbrooke, ils ont plusieurs erreurs à leur crédit. Le club perdant a commis hier trois erreurs.

La victoire a été accordée à l'artilleur Jacques Palardy et Guy Tanguay a été accrédité de la défaite.

Pour les Braves, Jean-Marc St-Louis y est allé d'un double et d'un simple, Roger Roy de deux simples, Yvon Letarte de deux simples, Maurice Hurtubise d'un double.

Richard Sawyer avec un double, Raoul Côté, Marc-André Soucy et Kirouac avec des simples ont été les meilleurs cogneurs des perdants.

Voici le sommaire de la joute :

Braves	002	20005 — 9 9 0
Athlétiques	000	00000 — 0 4 3

Trois joutes à Champlain

Trois joutes ont été disputées hier après-midi dans le circuit de balle-molle du comté de Champlain. Mont-Carmel a subi la défaite par 22 à 6 aux mains du St-Maurice, tandis que le Lac-à-la-Tortue a eu le meilleur de justesse par 6 à 5 sur St-Louis-de-France. La troisième joute au calendrier s'est soldée par une victoire de 11 à 6 de St-Tite sur Ste-Geneviève.

A Mont-Carmel

L'équipe de St-Maurice est allée infliger une défaite de 22 à 6 à celle de Mont-Carmel, sur le propre terrain de cette dernière.

St-Maurice a cogné 19 coups sûrs, dont deux circuits de Réjean Grondin et d'André Bruneau et un triple de Clément Masson, tandis que Mont-Carmel s'est contenté d'onze coups sûrs, dont un triple d'André Landry. Le lanceur gagnant a été Gerry Grondin et le perdant, Léopold Landry.

Au Lac-à-la-Tortue

Roger Lafrenière a accumulé une autre victoire à son crédit en remportant les honneurs d'une joute entre son équipe du Lac-à-la-Tortue et celle de St-Louis-de-France. Il a toutefois accordé deux coups de circuit à Daniel Ducharme et à Bill Ayotte, de St-Louis. Le lanceur perdant, Stan Newbury, a accordé un coup de circuit à Jean-Guy Beaudoin, de l'équipe gagnante. Le compte final à l'issue d'une joute contestée fut de 6 à 5 en faveur du Lac-à-la-Tortue.

A St-Tite

Le lanceur Jean-Claude Bordeleau a mené l'équipe de St-Tite à une victoire de 11 à 6 contre Ste-Geneviève. Le lanceur perdant a été Bronsard.

Référendum à Ste-Thècle

L'ancien règlement de "tempérance" disparaît

STE-THECLE. (G. B.) — La municipalité de Ste-Thècle, aux confins nord-est de la Mauricie, pourra désormais être dotée d'établissements licenciés pour la vente des spiritueux. C'est ainsi qu'on ont décidé les contribuables après deux jours de référendum, en accordant une majorité de 190 voix contre les tenants de la prohibition.

Sur les 827 électeurs habiles à voter à un tel plébiscite, 580 se sont prévalus de leur droit. Les tenants de la prohibition ont été au nombre de 189, alors que 379 se sont prononcés en faveur de la légalisation d'un état de choses d'ailleurs existant, soit la vente des boissons alcooliques.

Nos lecteurs se souviendront d'un article publié dans ces pages, la semaine dernière, affirmant la présence de débits clandestins dans la municipalité et dans ses alentours.

Au comptage des votes, samedi soir, on a annulé 12 bulletins. Le référendum s'est déroulé pendant 2 jours, vendredi et samedi. La votation s'est déroulée dans un ordre parfait et on n'a rapporté aucun incident fâcheux ou disgracieux.

Tempérance

A Ste-Thècle, comme partout ailleurs où il est question de prohibition et de référendum, une campagne a été menée par 2 groupements adversaires, les uns favorisant le maintien d'un état de choses, la défense de vendre "légalement" des boissons alcooliques, et les autres, appuyant le rejet d'un règlement de prohibition.

Mais dans cette municipalité, on a eu tort de parler de prohibition. A proprement dire il n'y a jamais eu de "prohibition" à cet endroit. La défense de tenir des établissements ou débits provenait d'un règlement de "tempérance", une entente conclue entre les divers "pouvoirs" locaux.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:00—Dessins animés
1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, Madame...
3:30—Bonjour, Madame...
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Le roi de la jungle
6:00—Caméra 13...
6:25—Lafuque vous invite...
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—Eh bien, chantez maintenant
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—L'Afrique en marche...
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe...
11:30—Les hors la loi
12:00—CBC TV News
12:10—Fin des émissions

DEMAIN

1:00—Dessins animés
1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, Madame
3:30—Bonjour, Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Caméra 13
8:00—Côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Expédition
10:00—Ici Interpol
10:30—Téléenlicier
11:00—Téléjournal
11:13—Nouvelles spéciales
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—Chasse au crime
12:00—CBC-TV News
12:10—Fin des émissions

Cinéma

Trois-Rivières

IMPERIAL : "Chien de pique", avec Eddie Constantine ; "L'ennemi dans l'ombre", avec Roger Hanin et Bernard Blier. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 30 et 8 h. 15.

CINEMA DE PARIS : (trois films) "La vengeance du destin", 1 h. 20 et 6 h. 40 ; "Venise, la lune et toi", 2 h. 50 et 8 h. 30 ; "Le vampire", 4 h. 30 et 10 h. 10 ; Actualités, 1 h. et 8 h. 05.

CAPITOL : "Le Saint mène la danse", avec Michèle Mercier et Félix Martin ; "La cucaracha", avec Maria Félix et Pedro Armendariz. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 45 et 8 h. 15.

RIALTO : "Pepe", en couleur, avec Cantinflas et 35 autres vedettes ; "Murder in L.A." Représentations à 1 h. 30, 6 h. 45 et 8 h. 15.

Cap-de-la-Madeleine

CHAMPLAIN : "Passeport pour la honte", avec Eddie Constantine, 6 h. 30 et 9 h. 45 ; "Liane la sauvageonne", en couleur, 8 h.

MADELON : "Un vrai cinglé du cinéma", en couleur, avec Dean Martin et Jerry Lewis ; "Amour frénétique", en couleur, avec Elvis Presley ; aussi sujet court, "Notre univers". Représentations à 6 h. 30 et 8 h. 15.

Shawinigan

AUDITORIUM : "Immortel amour", avec Jane Wyman et Van Johnson ; "La fureur de vivre", en couleur, avec James Dean. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

CARTIER : "Elle et lui", avec Cary Grant et Deborah Kerr ; "125 rue Montmartre", avec Lino Ventura. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

ROXY : "Violence au Kansas", avec Jeff Chandler ; "La vie à belles dents", avec Clark Gable. Représentations à 7 h. et à 8 h. 30.

CAPITOL : "Un homme et son péché", avec Hector Charland et Ni-Guy Provost. Représentations à 7 cole Germain ; "Séraphin", avec h. et 8 h. 30.

Grand'Mère

PALACE : "La plus grande aventure de Tarzan", en couleur, avec Gordon Scott ; "Les lions de Babylone", en couleur, avec George Thomalla. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

Louiseville

ROYAL : "La mission secrète du sous-marin X-16", en couleur, avec James Gardner ; "Comment dénicher un mari", avec Debbie Reynolds.

St-Tite

RHEO : "La mort aux trousses", avec Cary Grant et Eva Marie Saint, en couleur. Représentations à 7 h. et 9 h.

La Tuque

EMPIRE : "Sa dernière nuit d'amour", en couleur, avec Marta Toren et Amedeo Nazzari.

Les diverses joutes aux terrains de jeux

TROIS-RIVIERES. — D'intéressantes joutes de balle-molle seront présentées ce soir sur la plupart des terrains de jeux de Trois-Rivières.

En plus des ligues les plus en vogue comme celles de l'Industrielle et de la Dow, on compte le circuit inter-paroissial, la ligue Inter-Paroissiale du Cap-de-la-Madeleine et autres.

Ligue Dow

Un programme double sera à l'affiche dans la ligue sénior Dow ce soir à compter de 7 heures, au parc Guilmour.

Club des Forges, qui surprend de plus en plus, fera face au Pepsi Cola, piloté par Roger Landry, tandis qu'à 8 h. 30, soit sous les réflecteurs, l'Inter-City Transport affrontera le club de la Taverne de Trois-Rivières.

Ligue Industrielle

Une seule rencontre sera disputée dans la ligue Industrielle de balle-molle, présidée par Ubald Lachapelle, ce soir à 6 h. 30 sur le terrain de Québec Wires, rue Bellefeuille. Il s'agit du Wayagamack, qui tentera d'arrêter la marche victorieuse du Québec Wires, piloté par Left Boisvert.

UNIQUE AU CANADA
RESTAURANT
CHATEAU MADRID
SPECIALITE ESPAGNOLE AUTHENTIQUE
PAELLA A LA VALENCIANA
ARROZ CON POLLO
ATMOSFERA ESPAGNOLE
DANSE TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHE
BANQUETS ET RECEPTIONS
368 est MONT-ROYAL
VI. 5-2843
AIR CLIMATISE
OUVERT TOUS LES JOURS

CONSTRUCTION

SUITE DE LA PAGE 29

le secteur pour peu que le public y ait accès. Le lotissement en bordure du St-Maurice permet au propriétaire de réaliser un gain immédiat, mais bien mince, si on le compare à la dévalorisation de tout l'arrière-terrain. Par ailleurs, s'il est vrai qu'il existe un certain marché pour les lots de villégiature, il en est un autre, bien plus important, que ce secteur est le seul à pouvoir satisfaire : le marché des utilisations, qui nécessitent de grands espaces à propriété unifiée.

Le règlement actuel, qui régit la construction de chalets est restrictif, mais n'apporte pas un remède aux acheteurs de bonne foi, qui ont acquis des lots sur lesquels ils ne peuvent pas construire.

Selon l'urbaniste de la ville, il resterait à autoriser le remplissage des vides, sur les terres où la vente des terrains en bordure du St-Maurice est particulièrement avancée, quitte à réserver pour le public, par acquisition subséquente, les espaces les plus ouverts. Il s'agirait là d'une solution strictement temporaire, puisque les mêmes pression, pour amender la législation, reprendraient dans la législation, reprendraient dans un avenir plus ou moins éloigné.

La quinzaine de gaieté aura sa chanson-thème

ROVERVAL, (AB) — Le Jeune commerce de Roberval a pris, cette année, l'initiative de faire créer une chanson-thème, qui sera en quelque sorte le chant de ralliement des groupements sociaux, sportifs et autres, des localités du Lac-St-Jean, durant la quinzaine de gaieté, dont l'événement principal sera la traditionnelle traversée du lac à la nage, entre Péribonka et Roberval.

Cette chanson-thème, dont les paroles sont de M. Harvey Paradis, et la musique de M. Jean-Yves St-Jacques, sera enregistrée sous peu par un choeur à trois voix d'hommes. Elle sera présentée pour la première fois, au public, lors d'une soirée récréative, dont la date sera annoncée sous peu.



SORTI DE PRESSES — M. Gabriel-Aimé Robert vient de lancer sur le marché une oeuvre de lexicographie française. Intitulé "Parlons français", ce volume est sorti de presses en fin de semaine aux éditions du Bien Public. Cette photo nous fait voir l'éditeur, M. Clément Marchand, en compagnie de l'auteur.

Beau succès de l'escadrille des cadets de l'air du Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE. (GMB) — Le commandant d'escadre J.-A.-L. Lecomte, DFC, CD, officier-commandant de la base de St-Sylvestre, comté de Lotbinière, a passé en revue samedi soir les cadets de l'air de l'escadrille du Cap-de-la-Madeleine, au nom de l'Aviation royale canadienne. Il s'est déclaré enchanté de la tenue des cadets et a rappelé chaleureusement leurs nombreux succès.

Le distingué aviateur, ancien membre de l'escadrille de bombardement "Les Alouettes" de glorieuse mémoire, après avoir passé en revue les 80 membres de l'escadrille du Cap, fondée en 1943, a déclaré qu'elle est hautement considérée par le commandement central de l'Aviation royale canadienne. Il a cité des chiffres sur le nombre de cadets qui ont reçu des bourses de la ligue des cadets de l'air du Canada, et il a rappelé les nombreux trophées remportés.

Le commandant Lecomte a remis une médaille au meilleur cadet de l'escadrille, le sergent de section Paul Burman. Puis, le cadet-officier, Georges Larivière, un ancien de l'escadrille, actuellement étudiant au Collège militaire de St-Jean lui fut présenté. Cette cérémonie annuelle avait lieu en présence de plusieurs centaines de personnes à l'aéroport du Cap. Notons la présence de M. Paul David, de St-Lambert, représentant du comité provincial; de M. Aimé Montcalm, président régional; de M. Elphège Gaumond, président local; de S.H. le maire J.-Réal Desrosiers; du président de la Commission scolaire, M. René Tremblay; des commissaires et autres invités.

Après la revue, une des trois sections de l'escadrille a donné une démonstration de précision, et le commandant J.-Edouard Biron a invité le commandant Lecompte, MM. Paul David, Aimé Montcalm, et le maire à adresser la parole.

Le commandant Lecomte a annoncé la nomination du cadet Pierre Perreault au cours d'été du Cap Borden aux frais de l'A.R.C. Le cadet Pierre Héroux s'est mérité une bourse de la Ligue des cadets de l'air du Canada pour suivre un cours de pilote durant les semaines de vacances.

On a souligné, au cours des allocutions, la collaboration de la ville du Cap-de-la-Madeleine et de la Commission scolaire aux succès que remportent régulièrement les cadets de l'air du Cap-de-la-Madeleine.



CHEZ LES CADETS DE L'AIR DU CAP — Les cadets de l'air du Cap-de-la-Madeleine ont été une fois de plus les héros d'une fête, samedi soir, à l'aéroport de l'endroit. Quelques membres de l'escadrille 350 ont reçu des décorations au cours d'une cérémonie en présence de quelques notables de la ville. Nous reconnaissons, de gauche à droite : MM. Paul David, représentant régional au comité provincial des cadets de l'air; Aimé Montcalm, président du comité civil des cadets du Cap-de-la-Madeleine; le maire J.-Réal Desrosiers, de cette ville; l'officier d'aviation André Morin; le lieutenant de section Edouard Biron, commandant de l'escadrille 350; l'officier Jos Lecomte, commandant de la base aérienne de St-Sylvestre, épinglant la médaille "Lord Strathcona" à la poitrine du cadet Paul Burman, considéré comme la meilleure recrue de l'année.

LA PRESSE
en
VACANCES
avec
VOUS



RETOURNEZ CE COUPON
directement ou par l'entremise de votre dépositaire, quelques jours à l'avance.

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE "LA PRESSE" Limitée
Case postale 6041, Montréal

Veuillez m'expédier LA PRESSE durant ..... semaines, commençant le ..... à 30¢ par semaine (Canada) ou 40¢ (Etats-Unis).

NOM .....

ADRESSE .....

S.V.P. joindre votre remise par chèque ou mandat postal

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE : 452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel



La popularité que les amateurs accordent aux courses sous harnais se fait de plus en plus sentir un peu partout sur les pistes du Québec. Trois-Rivières n'échappe pas à ce regain de vie des sportifs car depuis quelques semaines, à la faveur d'une température plus clémente, la grande estrade du Parc de l'exposition et plus précisément le "Club-House" regorgent d'enthousiastes de ce sport des rois. D'ailleurs, les montants pariés augmentent sans cesse et à la satisfaction de tous les intéressés, le sport des courses ous harnais reprend sa vogue d'autrefois, après un début lent.

Il faut souligner l'effort magistral accompli par les différents locataires des pistes. Ainsi, M. Charles-Henri Côté, le secrétaire-gérant de la piste de Trois-Rivières, a réglementé certaines vitesses moyennes des coursiers, et ainsi les parieurs sont maintenant beaucoup plus heureux car ce sont les chevaux de talent, rarement des négligés qui sont vainqueurs. Il est nécessaire et même primordial maintenant de réussir le premier demi-mille à un temps déclaré d'avance pour telle ou telle classe de chevaux, autrement les suspensions deviennent automatiques. Il faut aussi souligner que les coupables de l'infraction reçoivent une punition sur des programmes à venir et non des jours consécutifs.

Que ce soit le meilleur conducteur ou le plus mauvais, que le type en question ait de l'expérience à vendre ou soit un débutant, les juges n'en tiennent pas compte et imposent les sanctions nécessaires afin que ce sport puisse demeurer le plus honnête possible. Il y a maintenant un problème qui sera de nouveau résolu sous peu. Il s'agit du "test" de la salive. Avant le décès presque subit de M. Bradley, surintendant des pistes du Québec, ce "test" se prenait assez régulièrement afin d'éviter que l'on drogue le coursier, lui permettant un sursaut d'énergie suffisant pour le faire gagner.

Mais cette tactique va reprendre à pleine capacité sous peu et alors gare à ceux qui sont des adeptes d'un "regain de vie" par des moyens contraires aux règlements de la Canadian Trotting Association et de la protection des animaux. On attend la nomination du successeur de feu M. Bradley dans un avenir prochain. En attendant, le poste est divisé comme suit : M. R.-O. Guy de Montréal s'occupe des pistes de Blue Bonnets et du Richelieu dans la Métropole ainsi que de celle de Trois-Rivières. Henri Bertrand, de Québec, voit à faire observer les règlements sur les pistes de la Vieille Capitale et de Jonquière. M. Smith s'occupe des pistes aux environs d'Ottawa. On compte aussi d'autres surintendants "pro tempore" nommés pour Sherbrooke, ainsi que pour d'autres pistes de la province . . .

C'est dire que le sport des courses sous harnais continuera d'être en santé tant que les dirigeants de cet organisme qui régit ces courses, feront respecter les règlements et puniront ceux qui prendront toutes sortes de moyens détournés pour les enfreindre . . .

Pierre Rochefort se signale dans la ligue de balle-molle

TROIS-RIVIERES. — Pierre Rochefort, lanceur de la Taverne St-Georges connait une saison exceptionnelle dans la ligue de balle-molle Dow. D'après les compilations préparées par Marcel Dumont, ce joueur a une moyenne de 1.000 ayant gagné ses trois parties. Il est aussi le meilleur cogneur du circuit avec une moyenne de .750 ayant réussi six coups surs en huit apparitions au marbre.

Jean Veillette du Pepsi-Cola est deuxième chez les frappeurs avec une moyenne de .500. Chez les lanceurs, Marcel Melançon également de la Taverne St-Georges a réussi trois victoires et n'a subi aucun revers à date.

Voici ces statistiques :

LES FRAPPEURS

NOMS	CLUB	PJ	AB	CS	MOY.
Pierre Rocheiort	Tav. St-Georges	3	8	6	.750
Jean Veillette	Pepsi Cola	5	16	8	.500
Rhéo Robert	Tav. La Victoire	6	17	7	.412
Réal Beaulieu	Inter City	6	17	7	.412
Gilles St-Louis	Tav La Victoire	6	22	9	.409
Guy Dumont	Inter City	6	13	5	.385
Pierre Denis	Tav. St-Georges	6	21	8	.381
J.-Jacques Côté	Tav. Trois-Rivières	4	11	4	.364
Léon Rochefort	Tav. St-Georges	6	17	6	.353
Paul Michaud	Tav. St-Georges	6	21	7	.333
Albert Lebel	Tav. St-Georges	4	15	5	.333
Wilfrid Biron	Club Des Forges	6	15	5	.333

LES LANCEURS

NOMS	CLUB	PJ	ML	G	P	MOY.
Pierre Beauchemin	Tav. St-Georges	3	21	3	0	1.000
Marcel Mélançon	Tav. St-Georges	3	21	3	0	1.000
Edouard Auger	Tav. La Victoire	1	5⅔	1	0	1.000
Jeannot Beauchemin	Tav. La Victoire	5	33⅓	4	1	.800
Claude Béchard	Club des Forges	4	22⅓	2	1	.667
J.-Guy Richard	Pepsi Cola	3	22	2	1	.667
Lionel Deshaies	Pepsi Cola	3	22⅓	2	2	.333
Jacques Dumont	Club des Forges	3	19⅔	1	2	.333
Marcel Massicotte	Inter City	3	20	1	2	.333
Michel Deshaies	Tav. La Victoire	2	5	0	0	.000
Michel Vivier	Tav. Trois-Rivières	2	10⅓	0	1	.000
Guy Mercier	Tav. Trois-Rivières	3	14	0	2	.000
Maurice Toupin	Tav. Trois-Rivières	3	13⅔	0	3	.000
Pierre Marchand	Inter City	3	19	0	3	.000

RECORDS

COUPS SURS :	Taverne La Victoire	— Gilles St-Louis	— 9
DEUX BUTS :	Taverne La Victoire	— Gilles Leroux	— 3
TROIS BUTS :	Taverne St-Georges	— Léon Rochefort	— 2
	Pepsi Cola	— Jean Veillette	— 2
	Club Des Forges	— Wilfrid Biron	— 2
CIRCUITS :	Taverne St-Georges	— Pierre Rochefort	— 2
	Inter City Transport	— Réal Beaulieu	— 2
POINTS COMPTES :	Taverne La Victoire	— Gilles St-Louis	— 8
POINTS PRODUITS :	Taverne St-Georges	— Pierre Rochefort	— 8
	Taverne La Victoire	— Rhéo Robert	— 8
RETRAITS :	Pepsi Cola	— Walter Bégin	— 9
BUTS SUR BALLES :	Pepsi Cola	— Yvon Després	— 8
ERREURS :	Club Des Forges	— Ernest Béchard	— 6
	Taverne Trois-Rivières	— J.-Jacques Côté	— 6

Les Cataractes renouvelleront-ils leur entente avec les Maple Leafs de Toronto!

SHAWINIGAN — La nouvelle direction des Cataractes de Shawinigan de la ligue junior de hockey provinciale rencontrera aujourd'hui ou demain le gérant-général des Maple Leafs de Toronto afin de sonder l'opinion de ce dernier sur l'entente que détiennent les Cataractes avec Toronto.

La direction des Cataractes se rendra soit à Montréal pour y rencontrer Punch Imlach ou il est possible que celui-ci vienne à Shawinigan. On se souvient de la visite d'Imlach, l'an dernier, en compagnie de Bob Davidson, éclaireur en chef. Le changement de direction signifiera-t-il la fin de l'entente ou verra-t-on une amélioration sensible ? Une chose est certaine, des points importants y seront discutés.

M. Jean-Paul Cruneau a également annoncé que les Cataractes ont conclu une entente avec les clubs juvéniles de la police. Ces clubs deviendront des clubs fermes des Cataractes au cours de la prochaine saison. D'autre part, la direction se prépare à assister à l'importante assemblée annuelle de la ligue junior provinciale à Québec le 27 juin.

Lors de cette importante assemblée, les Cataractes reviendront certainement à la charge pour protester contre les incidents survenus à la fin de la saison contre les Reds. D'autres points importants seront aussi discutés tels que la démission d'un club de Québec et l'addition d'un club de Victoriaville. Chose certaine va de gue junior provinciale va de l'avant et connaîtra une excellente saison l'an prochain, si l'on en juge par le travail qui se fait présentement au sein des équipes.

St-Etienne bat Shawinigan 9-7

SHAWINIGAN. — Le St-Etienne a remporté sa deuxième victoire de la saison en triomphant du Shawinigan 9-7 lors d'une partie régulière de la ligue de baseball du comté de St-Maurice. Cette rencontre a eu lieu samedi soir à St-Etienne.

Roger Boisvert a été l'étoile individuelle de la joute en se signalant à la fois au monticule et au bâton. Il a reçu le crédit de la victoire en remplaçant Marcel Mélançon au monticule. Il s'est de plus signalé avec trois coups sûrs en trois voyages au marbre. Les autres porte-couleurs du St-Etienne à se distinguer au bâton ont été Roger Mélançon qui a marqué le point victorieux, et Marcel Mélançon.

Pour le Shawinigan, Yvon Garceau qui a relevé Jacques Lafrenière au monticule, a subi la défaite. Beauclair s'est signalé au bâton pour le Shawinigan en frappant trois coups sûrs en trois voyages au marbre. Claude Lafrenière et Yvon Garceau ont aussi cogné des deux-buts. Les joueurs du St-Etienne ont frappé un total de dix coups sûrs contre huit pour le Shawinigan.

Grande profondeur

(PC) — La fosse des Mariannes, dans l'océan Pacifique, est la plus profonde connue, puisqu'elle atteint 36,198 pieds.

Des courses sous harnais mouvementées à souhait, à la piste de T.-Rivières !

Quatre suspensions, deux accidents, et des exploits de quatre coursiers

TROIS-RIVIERES. — Le programme de courses sous harnais de samedi soir, a été sans contredit le plus mouvementé de la saison.

En effet, les amateurs présents en ont vu de toutes les couleurs. Tout d'abord Jules Quessy, qui a fait le pari-double à lui seul en conduisant à la victoire True Jack en 2.10 et Ima Direct en 2.12 dans les deux premières courses pour donner $127.10 aux heureux détenteurs de billets, a écopé d'une suspension de deux jours pour avoir causé une interférence à Storm Bumpas.

Ed. Bang et Rocky Dale ont aussi abaissé leur marque de vie, le premier de 3-5 de secondes en gagnant la 3e course en 2:15 2-5 et le second de trois secondes et 4-5 en l'emportant à la 6e en 2:13 1-5.

Gabriel Trahan, le vainqueur de la septième course avec Boorman's Cash en 2.13 1-5 ainsi que Claude Savignac avec Spencer's Majesty, ont été suspendus pour deux jours de courses, les 11 et 14 juin, ayant été jugés coupables d'un premier demi-mille trop lent.

A la course, Lady Lucky a de nouveau abaissé sa marque de vie de 3-5 de seconde en triomphant en 2:08 2-5, soit le temps le plus rapide de la soirée.

Il y eut un accident alors que D. Filion avec Chief's Royal accrocha le sulky du coursier de Rogatien Savignac, The Great Remus. Savignac fut projeté hors de son sulky mais ne fut pas blessé. Filion pour l'interférence écopa d'une suspension de deux joursde courses, les 11 et 14 juin.

On avait enregistré un autre incident à la 3e épreuve quand Fan Frost ne put terminer la course, ayant brisé son attelage.

Enfin, à la neuvième course, Lady Doctor établit sa première marque de vie en 2.18 3-5, en gagnant une épreuve excessivement lente. Il est fort probable que tous les partants de cette classe seront envoyés dans le groupe de qualification.

Voici les résultats de samedi.

SAMEDI SOIR

1ère course — Amble D-2 — $300

5—True Jack (J. Quessy)	16.60	5.70	4.00
3—Tom Elkington (Art. Boucher)		4.70	2.80
1—Rosemahlon (P. Hébert)			2.40

Temps : 2:10.
Ont aussi couru : Specific, Home Stretch Spenc, Sue Potomac W., Judson Tass et Storm Bumpas.

2e course — Amble D-2 — $300

4—Ima Direct (J. Quessy)	21.10	10.60	6.70
8—Steverino (G. Trahan)		20.70	11.80
2—Miss Minton (P. Hébert)			4.60

Temps : 2:12.
Ont aussi couru : Scotch Red, Whisk, Adlaiwin, McKinney Edward et Eddie Gale.
Pari-double : True Jack et Ima Direct — $127.10.

3e course — Amble D-4 — $200

5—Ed. Bang (Cyp. Hébert)	14.00	7.90	5.20
4—Widower Cash (Ph. Plourde)		4.20	3.10
6—K.M.S. (F. Turenne)			4.70

Temps : 2:15⅘.
Ont aussi couru : Glendale Irish, Baker Direct, Lucky Paul et Single Lee. Fan Frost n'a pu terminer à cause d'un accident.

4e course — Amble D-3 — $250

3—Patchen Chief (A. Piché)	19.70	8.30	4.80
8—Miss Rossi (G. Lachance)		11.50	7.30
1—Maggie Wayne (F. Turenne)			4.10

Temps : 2:13⅕.
Ont aussi couru : Gay Prince, Honor's Wonder, Gettysburg, Lotta Byrd et Sol Hanover.
Quinella : Patchen Chief et Miss Rissi — $107.50.

5e course — Trot D-2 — $300

3—Trellis Volo Jr. (F. Turenne)	3.40	3.00	2.90
4—Dusty McElwyn (C. Martineau)		3.60	3.10
1—Orphan Morris (R. Savignac)			3.50

Temps : 2.11.
Ont aussi couru : P. C. Rose, Wyllie Hanover, Homestretch Joe et Lois Ruth.

6e course — Amble D-3 — $250

2—Rocky Dale (Art. Boucher)	8.70	4.70	3.20
4—Laura Patch (G. Lachance)		5.90	4.40
8—Toune Brooke (J. Martineau)			6.50

Temps : 2:13⅕.
Ont aussi couru : My Little Margie, Midge Herbert, Valentine Benedict, Walnut Fred et J. L. Volo.

7e course — Amble D-2 — $300

6—Boorman's Cash	10.50	5.80	3.90
1—Purdetta (Art. Boucher)		6.40	3.70
2—Lady Forbes C. (C. Martineau)			4.10

Temps : 2:13⅕.
Ont aussi couru : Bozo Elkington, Spencer's Majesty, Patty Will, Lockvale Sam et Sally Clap.
Quinella : Boorman's et Purdetta — $20.70.

8e course — Amble C-3 — $500

1—Lady Lucky (R. Rivard)	4.10	3.00	2.60
4—Afton Harry (W. Plourde)		3.60	3.10
3—Spangler Chief (C. Martineau)			3.50

Temps : 2:08⅘.
Ont aussi couru : Diplomat Rolan, Morris Abbe, Chief's Royal, Scott Plaid. The Great Remus n'a pu terminer à cause d'un accident.

9e course — Trot D-4 — $200

4—Lady Doctor (M. Kirkness)	3.70	3.10	2.80
7—Lincoln Lee (Y. Pratte)		5.40	3.70
6—Tiller Grattan (V. Béda)			5.30

Temps : 2:18⅘.
Ont aussi couru : Homestretch Galon, Hudson Hanover, Ideal Hanover, Mighty Nibble et M. J. Volo.

10e course — Amble D-3 — $250

3—Glen Gary (F. Pratte)	7.80	3.80	3.00
1—Midnight Dean (J. Quessy)		3.60	2.80
2—Volo Elkington (W. Plourde)			3.10

Temps : 2:13⅘.
Ont aussi couru : Wilmington Guy, Ellie's Sun, Scotch Gold, Mighty Red et Todd Elkington.
Quinella : Glen Gary et Midnight Dean — $12.10.

Victoire-surprise de Frisky Creed; Bannybee abaisse sa marque de vie

TROIS-RIVIERES. — Une autre soirée de courses sous harnais, hier soir, a offert des moments intéressants aux turfmen. Dannybee, de M. Oscar Lambert, a couru le mille en 2.11 pour abaisser sa marque de vie d'une seconde. Avec Miss Royal Irene, gagnante de la deuxième course, il a payé un pari double populaire de $19.50.

Frisky Creed, conduit par Jean-Luc Gagnon, en l'absence de Claude Savignac, suspendu pour deux programmes, a surpris tout le monde, même son propriétaire, Yvon Savignac, en "amblant" le mille en 2.10 4/5 pour donner à ceux qui avaient misé sur lui $33.20 pour $2 et une quinella de $73.30 avec Del Mar Va Del Dugré qui avait fini au deuxième rang.

Rogatien Savignac a brillé avec deux gains, soit Dannybee puis Ford Harmony, ce dernier en 2.13 2/5. A remarquer que Ford Harmony en était à sa première victoire depuis 1959.

Voici les résultats d'hier :

1ère course — Amble B-2 — $300

3—Dannybee (R. Savignac)	4.50	4.10	3.10
7—Eddie Wingay (R. Lamy)		8.00	3.40
2—Lone Elm Anna (W. Plourde)			2.50

Temps : 2:11
Ont aussi couru : Lady Fair, Star Riggs, Daynie's Baker, Lucky June et Dern Hardy.

2e course — Amble D-3 — $250

3—Miss Royal Irene (J. Martineau)	4.50	2.90	2.40
2—Seth Parker (P. Courteau)		4.60	3.00
7—McElwyn Song (L. Duquette)			3.20

Temps : 2:13 1/5
Ont aussi couru : Easter Volo, Widower Song, Linda Malone, Asa et B. Merry.
Pari-double : Dannybee et Miss Royal Irene ont payé $19.50

3e course — Trot D-3 — $250

6—Ford Harmony (R. Savignac)	6.00	4.20	6.00
1—Darn Sure (H. Ouelle)		3.10	2.80
3—Defiance (Y. Pratte)			6.30

Temps : 2:13 2/5
Ont aussi couru : Dearie Laird, Maine Song, Chaildale Neal, Laddie Frost et Peter Ritz.

4e course — Amble B-2 — $300

6—Frisky Creed (J.-L. Gagnon)	33.20	17.40	11.30
5—Del Mar Va (F. Pratte)		6.60	5.30
8—Success Dewey (R. Rivard)			14.40

Temps : 2:10 4/5
Ont aussi couru : High Thunder, Irish Patti, Lil Lauderdale, Hi Lo's Val et Hornet.
Quinella : Frisky Creed et Del Mar Va ont payé $73.30

5e course — Amble D-2 — $300

1—Rhythm Mac (H. Filion)	4.00	3.30	2.70
5—Old Gold (L. Bordeleau)		4.40	3.20
3—Tattle Town (V. Bédard)			3.40

Temps : 2:10
Ont ausis couru : Chief Kaye, William Byrd, Charming Fingo, Maid Of The Mist et Breez Hal.

6e course — Trot D-1 — $350

5—Sybert Hanover (J.-L. Gagnon)	8.80	3.40	2.70
3—Ryson Dale (R. Savignac)		3.60	3.20
1—Colby Joe (F. Turenne)			3.60

Temps : 2.08
Ont ausis couru : Hugo Hanover, Allan Chips et Miss Claudene.

7e course — Amble D-2 — $300

8—Gloria Elkington (F. Baise)	6.00	8.80	18.10
5—Hal's Maid (R. Rivard)		15.70	11.40
7—Sadie Forbes (P. Hébert)			8.40

Temps : 2:10
Ont ausis couru : Mr. Sand, Ann Direct, Jive Session, Wee Atom et The Whizz.
Quinella : Gloria Elkington et Hal's Maid ont payé $251.70

8e course — Amble Inv. — $700

2—Lady Camden (H. Filion)	10.00	4.40	3.40
1—Hy Marque (R. Savignac)		3.00	2.70
4—Market Wise (D. Hébert)			4.20

Temps : 2:08
Ont aussi couru : Red Flare, Dom Dhu, Good Choice, Direct One et Count Pick n'ont pu terminer à cause d'un accident.

9e course — Amble D-1 — $350

2—Brightside (R. Roberge)	9.60	4.70	6.70
6—Merry Bars Girl (P. Hébert)		3.90	3.20
5—Success Joyve (A. Deguise)			10.60

Temps : 2:09 1/5
Ont ausis couru : Bearcat, Gallant Glen, Lee Meadows, Ook Glen et Meadowbrooke.
Quinella : Brightside et Merry Bars Girl ont payé $21.70

Neuf joutes disputées dans la ligue rurale Albert-Gaucher

TROIS-RIVIERES — Dans la section centrale, Ste-Adelphe a défait St-Etienne 8-6; Ste-Flore a vaincu St-Georges de Champlain 7-4; alors que St-Boniface a déclassé Ste-Thècle 8-3.

Dans la section est, St-Marc-des-Carrières a vaincu Pont-Rouge 6-5; Champlain a déclassé Donnacona 13-4, pendant que St-Casimir défaisait Portneuf 10-7.

Dans la section ouest, St-Thomas a vaincu Maskinongé 8-3; Crabtree a défait Joliette 10-9 et Ste-Marie-Salomé a déclassé St-Gabriel 11-3.

Voici le résultat détaillé de ces joutes:

A CHAMPLAIN

Les marins, de Champlain, ont rejoint les Indiens, de Donnacona, en première place dans la section est, en triomphant de ces derniers 13-4.

Rosaire Bourdeau a conduit l'attaque des gagnants avec deux circuits et un double pour produire quatre points.

SOMMAIRE

Donnacona 000 300 100— 4 9 7
Champlain 205 103 02x—13 10 2
Bédard et Brière, Laflamme et Hamelin.

A St-Georges

L'équipe de Ste-Flore a défait St-Georges - de - Champlain par 7-4 en réalisant cinq points à la 4e manche.

Florent Gélinas avec deux coups sûrs, de même que Raymond Nobert, ainsi qu'une performance de cinq coups sûrs au monticule par le lanceur Maurice Boucher ont donné la victoire au Ste-Flore.

Sommaire

Ste-Flore : 101 500 000 — 7 8 4
St-Georges : 000 000 040 — 4 5 3
Boucher et Maurais ; Maurais, et Bélisle.

A St-Thomas

L'équipe de St-Thomas-de-Joliette a causé une surprise en triomphant du Maskinongé par 8-3.

Jean-Paul Robitaille a fait compter trois points avec un double, pendant que Paul Pelland a lancé une joute de huit coups sûrs espacés.

Sommaire

Maskinongé : 000 001 002—3 8 3
St-Thomas : 010 400 300—8 8 6
Masson, Gervais et Gaboury; Pelland et Lasalie.

A Portneuf

Le St-Casimir, dirigé par Dominique Douville, a défait Portneuf 10-7, alors que les deux equipes ont gardé une minute de silence avant la joute à la mémoire du Dr Jean Fleury, instructeur du St-Casimir, décédé lors d'un accident d'autos le dimanche précédent.

Jean-Charles Hardy, du Portneuf, a cogné deux circuits et fait compter cinq points. Gérard Jobin, du St-Casimir a cogné deux coups cûrs et fait produire quatre points. Le perdant, Marcel Perreault, a retiré 15 frappeurs au bâton.

Sommaire

St-Casimir : 10 11 2
Portneuf : 7 9 3
G. Yves Desrochers ; P. Marcel Perreault.

A St-Marc

L'équipe de St-Marc a difficilement battu celle de Pont-Rouge par le compte de 6-5.

Jean-Marc Asselin a conduit le St-Marc à la victoire avec trois coups sûrs pour produire deux points.

P. Légaré fut le lanceur gagnant, R. Buissière, le perdant.

Sommaire

Pont-Rouge 110 010 02— 5 6 5
St-Marc 301 110 00— 6 8 1
Buissière, Baribeau, Bouchard, Légaré, Naud, Lanouette.

A St-Adelphe

Le St-Adelphe a défait St-Etienne par le pointage de 8-6.

Clément Bureau a été le meilleur avec deux coups sûrs. Pour les perdants, Fernand Mélançon y est allé d'un double et d'un simple.

Ouellette fut le lanceur gagnant; Landry, le perdant. Mélançon a accordé un coup sûr en 6 manches.

Sommaire

St-Etienne 100 221 000— 6 9 3
St-Adelphe 125 000 000— 8 7 0
Landry (2) Plourde (1) Mélançon (6); Chrétien, Ouellette, Asselin.

A Ste-Thècle

André Pronovost a lancé une joute de sept coups sûrs, il a retiré neuf hommes au bâton et cogné deux coups sûrs pour conduire St-Boniface à une victoire de 8 à 3 sur Ste-Thècle.

Garceau, Duplessis, Samson et Groleau ont frappé chacun deux coups sûrs. Pronovost, le lanceur gagnant; Aubin, le perdant.

Sommaire

St-Bonif. 000 220 220— 8 10 1
Ste-Thècle 000 030 000— 3 7 9
Pronovost, Samson ; Aubin (8), Marchand et Groleau.

A Crabtree

L'équipe de Crabtree a battu de justesse celle de Joliette au compte de 10 - 9.

Jean Racette y est allé de deux coups sûrs, dont un double. Il a fait produire trois points. Pour les perdants, Jacques Savignac a frappé quatre coups sûrs, dont un double.

Sommaire

Joliette 000 220 103— 9 14 7
Crabtree 400 004 11x—10 8 2
Malouin, G. Chevrette, W. Chevrette, Archambault; Blouin, Ducharme.

A Ste-Marie

Ste-Marie Salomé a déclassé St-Gabriel par le pointage de 11 à 3. Gilles Chamberland a été l'étoile de la joute en prenant treize retraits au bâton. Pour les perdants, Guy Caron y est allé de trois doubles.

Sommaire

St-Gabriel 000 001 020— 3 6 7
Ste-Marie 520 000 04x—11 16 1
Desrochers, St-Jean, Clermont ; Chamberland, Sévigny.



LE GOLF CHEZ LES JOURNALISTES — Samedi après-midi sur le golf miniature de St-Louis-de-France, à quelque sept milles de Trois-Rivières, sur la route 19, les journalistes de la région trifluvienne participaient à un tournoi annuel pour l'obtention du trophée O'Keefe. Sur cette photo, nous remarquons dans le groupe MM. Réjean Laliberté, propriétaire des lieux; Camille Lebon, de CKTR, donateur du trophée de championnat; Paul-Emile Guy, du Nouvelliste; Fiset et Guy Bourdon, de LA PRESSE; Jean-Paul Trudel, de CHLN, et son épouse, et Louis Dufresne, également de CHLN.

Les Phillies enregistrent un gain et une défaite en fin de semaine

TROIS - RIVIERES. — Au stade Duplessis, en fin de semaine, les Phillies ont triomphé du Thetford Mines au compte de 6 à 3, et ils ont perdu, en supplémentaire, aux mains de l'équipe de Québec.

Voici le résultat détaillé de ces joutes.

Samedi

Jim Bégin, lanceur des Phillies, a inauguré sa saison en remportant une brillante victoire sur Thetford Mines par le pointage de 6-3. Jim a retiré onze hommes sur des prises, et il a accordé deux buts sur balles. Il s'est de plus signalé à l'offensive avec un double. Léandre Nicholas a été le lanceur perdant avec quatorze retraits au bâton.

Yvon Desprès est certainement le poison des lanceurs adversaires. Il a cogné 4 coups sûrs en 5 présences au marbre. Il a de plus réussi, vu sa grande rapidité, à prendre l'adversaire en défaut avec 4 buts volés. Jean Hamelin s'est aussi signalé à l'offensive avec trois coups sûrs en 4 apparitions au marbre. Jacques St-Pierre a frappé un triple. Hamelin a fait produire 3 points et St-Pierre, deux.

Pour les perdants, J. Setlakwee et M. Madore ont frappé chacun 2 coups sûrs en 4 présences au marbre. Setlakwee a frappé un double bon pour deux points.

Sommaire

Thetford-Mines : 000 001 020 3 6 1
Trois-Rivières : 004 101 00X 6 10 2
Nicholas, Roy ; Bégin, St-Pierre.

Dimanche

Hier après-midi, les Phillies ont joué de malchance en perdant, après une manche supplémentaire, aux mains du Québec par le pointage de 5 à 4.

J.-M. Samson a été l'étoile du Québec avec trois coups sûrs en quatre présences au bâton. Samson a cogné un double et un triple. Dompierre, Ouzilleau a fait produire deux points. Pour les perdants, Claude Béchard y est allé de deux coups sûrs. Béliveau et Boisvert ont cogné chacun un coup sûr.

R. Quentin, qui a relevé B. Duchesne à la troisième manche, a été le lanceur gagnant. Quentin a retiré sept hommes sur des prises. André Pleau a été le lanceur perdant avec dix retraits au bâton.

SOMMAIRE

Québec : 000 101 020 1 3 7 2
Phillies : 004 000 000 0 4 4 3
Duchesne (2 1/3) Quentin, Lacasse ; Pleau, St-Pierre.

Le club de tennis d'Asbestos songe à déménager ses courts

ASBESTOS . . . Au cours d'une assemblée réunissant les dirigeants du club de tennis d'Asbestos, on a décidé d'étudier la possibilité de déménager les courts de tennis au terrain de golf, et de loger une demande en ce sens auprès de l'Association athlétique amateur d'Asbestos.

Le site actuel du tennis ne s'étant pas avéré trop favorable au cours des dernières années vu le peu d'accommodations qu'il offre et le mauvais état des courts, la direction envisagerait d'établir des courts de tennis au terrain de golf, possiblement en arrière du chalet.

Ce nouveau site marquerait un progrès réel et permettrait sans doute à un plus grand nombre de jeunes et de moins jeunes de s'intéresser à ce sport.

Au cours de la réunion, il a été décidé d'établir un calendrier de matches inter-cités entre Asbestos, Victoriaville, Drummondville, Magog et Black Lake. Plusieurs rencontres ont eu lieu l'an dernier entre ces villes et c'est à la suit du succès remporté que la direction tentera de répéter cette pratique cette année.

Un nouveau bureau de direction a été élu au cours de cette même réunion, M. Roger Laliberté, qui occupait les fonctions de président du club depuis cinq ans, a résigné ses fonctions et M. Jacques Vincent a été choisi pour le remplacer.

M. Yvon Théroux et Mlle Thérèse Lafontaine occuperont les postes de vice-présidents alors que M. Guy Olivier a été réélu au poste de secrétaire. Trois directeurs seront nommés par les membres de l'exécutif au cours de la réunion générale annuelle des membres qui aura lieu d'ici quelques jours.

Le notaire J.-M. Beauchesne, maire d'Asbestos, a été élu président honoraire du club de tennis pour la prochaine année.

Ouverture le 25

L'ouverture du club de tennis local aura lieu le 25 alors qu'un tournoi "Round Robin", mettra aux prises les membres.

On prévoit également que pour la première année, un classement des joueurs d'Asbestos sera établi.

Plusieurs mesures seront prises d'ici le début de la saison afin de tenter d'améliorer la situation du tennis à Asbestos. Les cartes de membres du club sont fixées à $4.00 pour les étudiants et à $7.00 pour les adultes. Les deux courts seront entièrement rénovés.

La direction prévoit une année fructueuse pour le tennis au cours de l'été.

Tournoi de tennis sur table à Grand'Mère

GRAND'MERE. — La Jeunesse ouvrière catholique de Grand'Mère annonce qu'elle organise un tournoi de tennis sur table à Grand'Mère pour le 14 juin.

Ce tournoi sera tenu à la salle du local de la JOC de St-Paul de Grand'Mère. De nombreux prix seront offerts aux gagnants. Il y aura également des prix de présence. Ce tournoi est ouvert à tout jeune homme qui ne va plus à l'école.

Une clinique au club de tennis du Moulin au Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE — Le tennis du Moulin du Cap-de-la-Madeleine offre, cette année, aux jeunes gens et jeunes filles, des leçons de tennis données sous l'habile direction de M. Rousseau, étudiant en Education physique à l'Université d'Ottawa.

Les cours inaugurés samedi seront patronnés par la maison P.-A. Gouin de Trois-Rivières.

La direction du tennis du Moulin invite cordialement tous les anciens et nouveaux membres à s'inscrire à ces cours qui ne manqueront pas de les satisfaire.

C'est une clinique de tennis qui vaudra son pesant d'or.



Symbole d'une performance canadienne . . .

En août dernier, Miss Supertest III l'emporta sur ses concurrents en gagnant le trophée Harmsworth pour le Canada. Pour la deuxième fois, ce bateau de course se démontra un champion mondial et un symbole de performance canadienne!

Supertest, compagnie entièrement canadienne, est fière des succès de son champion . . . fière également des produits entièrement canadiens, soit les essences, huiles à moteurs et lubrifiants les meilleurs au Canada qu'elle offre aux automobilistes s'arrêtant à l'enseigne de la Feuille d'Erable.

SUPERTEST

Achetez des produits canadiens
Maintenez le Canada prospère

4633F



salle bonaventure

LE "SUPPER CLUB" LE PLUS CÉLÈBRE AU CANADA PRÉSENTE

LOS CHAVALES DE ESPAÑA

Premier spectacle à 9h.15 p.m.

A partir du 26 juin
FORD et HINES



DENNY VAUGHAN
et son orchestre de danse, le plus réputé de l'Amérique du Nord, ainsi que le trio Louis Bonnet. Musique de danse sans interruption.

AU REINE ELIZABETH

Réservations: UN. 1-3511
Stationnement à l'intérieur.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Projet annoncé par le recteur:

Un centre médical "unique en son genre" envisagé à l'Université de Sherbrooke

L'université, un stimulant pour la vie économique de Sherbrooke
— Le maire Armand Nadeau

Deuxième article
par MAURICE GIROUX

SHERBROOKE — Mgr Irénée Pinard, P. A., recteur de l'Université de Sherbrooke a annoncé que le conseil d'administration de l'institution envisageait de fonder à Sherbrooke un centre médical unique en son genre au Canada.

Au cours d'une brève allocution qu'il a prononcée à l'ouverture de la collation des grades honorifiques et académiques, samedi dernier, le recteur a dit que ce centre médical comprendrait, outre un pavillon d'enseignement et un hôpital universitaire, une école d'infirmières, une maison des internes, une école de pharmacie, une école de chirurgie dentaire, une école des sciences paramédicales, de nombreux laboratoires de recherche scientifique, une bibliothèque médicale, une maison de réadaptation pour convalescents et des polycliniques diverses.

Mgr Pinard a avoué que le coût possible d'un tel projet n'avait pas encore été évalué, mais que de toutes façons, il ne saurait être réalisé que par étapes. Les trois membres du conseil d'administration de la faculté de Médecine récemment fondée sont à étudier les détails de ce projet d'envergure.

Le recteur a fait cette déclaration après avoir souligné la très grande générosité, la collaboration et la compréhension des autorités provinciales, des corporations, des hommes d'affaires, des professionnels et de la population du diocèse de Sherbrooke en général, dans l'effort qu'ils ont apporté à la fondation et au maintien de l'Université de Sherbrooke.

Projets réalisés

Faisant allusion à la campagne de souscription au montant de plusieurs millions qui vient à peine de se terminer dans le diocèse, le recteur de l'Université a mentionné que les constructions déjà achevées étaient pour la plupart dû au fait de cette générosité.

Il a cité en exemple l'annexe au pavillon des Sciences, le centre social, le pavillon de la faculté de Commerce et celui de la faculté des Arts, qui abrite le Collège universitaire, l'Institut de pédagogie et, temporairement l'Ecole normale.

Projets en cours

En ce qui concerne les projets d'expansion immédiate, Mgr Pinard a dit que, dans quelques semaines, commencerait la construction d'une chaufferie centrale, d'une autre annexe de laboratoires au pavillon des sciences et d'une maison de 475 chambres pour étudiants.

Pour l'an prochain, il est question d'une bibliothèque générale, d'un institut de sciences sociales et d'un centre d'éducation physique. Viendront ensuite l'oratoire de la Cité universitaire, une école de musique, un terrain des sports et enfin, le fameux centre médical mentionné plus haut.

Nécessité du centre médical

Concernant la nécessité d'un centre médical pour la région des Cantons de l'est, Mgr Pinard a déclaré que, quoique audacieux, un tel projet s'impose de plus en plus, en égard à l'accroissement de la population, au progrès de la médecine, aux nouveaux services d'assurance-hospitalisation et d'assurance-santé.

Un boulevard

Dans un autre ordre d'idées, le recteur a souhaité ardemment que soit réalisée le plus tôt possible la construction d'un imposant boulevard qui relierait la Cité universitaire à la ville de Sherbrooke. Mgr Pinard a mentionné que les rues qui desservaient actuellement l'université étaient inadéquates.



QUATRE DOCTORATS HONORIFIQUES — L'Université de Sherbrooke a décerné quatre doctorats honorifiques, samedi, soit un en Droit, à Me Armand Nadeau, C.R., maire de Sherbrooke, un en Sciences Economiques, à M. John A. Fuller, président de la Shawinigan Water and Power, un en Lettres, au Chanoine Michel Couture, et un autre en Sciences, à M. Karl Lindell, I.P., président du conseil d'administration de la Canadian Johns-Manville Co. Ltd. On voit ici les quatre récipiendaires causant avec Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke et chancelier de l'université, et Mgr Irénée Pinard, P.A., recteur.

241 étudiants reçoivent leur diplôme des mains du recteur

SHERBROOKE. — Un total de 241 étudiants de l'Université de Sherbrooke ont reçu, samedi après-midi, leur diplôme des mains de Mgr Irénée Pinard, P.A., recteur de l'institution.

La cérémonie s'est déroulée avec un éclat inaccoutumé, en présence de tout le corps universitaire et de nombreux parents, qui s'étaient rendus dans la salle académique du pavillon des Arts, à la cité universitaire.

C'était la première fois depuis sa fondation qu'une collation des grades avait lieu dans les propres locaux de l'université.

Au nombre des diplômés, on compte 51 bacheliers ès arts, un diplômé de cours technique, 33 bacheliers en pédagogie issus du brevet A, 42 bacheliers en pédagogie, trois maitres en pédagogie, deux licenciés en pédagogie, 10 bachelières en sciences domestiques, 17 licenciés en droit, 29 bacheliers en sciences appliquées, trois bacheliers en commerce, 12 maitrises en commerce, section administration, et 11 maitrises, section comptabilité.

Faculté des Arts

FACULTE DES ARTS

Baccalauréats ès Arts

Raymond Baillargeon, Christian Beaudoin, a.g.d.; Claude Bégin, a.d.; Marc Bernier, a.t.g.d.; Richard Bernier, g.d.; Onil Bolduc, Jean-Paul Bouchard, Laurent Bouchard, Germaine Bouthillette, Jean-Claude Breton, Sr Yolande-Marie, p.m. (Suzanne Brind'Amour), a.t.g.d.; André Brodeur, a.d.; Pierre Côté, a.d.; Germain Denis, Jean Desclos, a.t.g.d.; François Drouin, Pierre Drouin, Lise Dubé, Pierre Dubreuil, Ronald Fortin, a.d.; Lucie Forzet, a.t.g.d.; Pierre Frechette, André Giroux, a.d.; Michel Goudreau, a.d.; Lucie Gratton, Louis-Philippe Grimard, Louise Guillemette, Micheline Lacasse, a.d.; Jean Lalande, Ronald Landry, Lise Latour, Alberte Ledoyen, a.g.d.; Jacques O. Lemay, a.d.; Michel Lemay, a.d.; Serge Loubier, Laurent-Paul Luc, Yvon Ménard, Yves Messier, Michel Nault, a.t.g.d.; Gilles Noël, Jacques Pelletier, a.d.; Georgette Phaneuf, André Piérard, Marc Richard, Robert St-Louis, a.g.d.; Real St-Onge, Rodrigue Stémenne, a.d.; René Therrien, a.d.; Marcel Vaillancourt, Côme Viens et Paul Yergeau.

Certificat d'enseignement spécialisé au cours technique

Georges Timmons, a.d.

Baccalauréat en pédagogie, par suite d'un brevet "A"

Fr. Paul-Arsène, s.c., (Noël Allaire), Monique Ally, Paul Béland, Jean-Roch Bellavance, Fr. Lévis, s.c. (Fernand Breault), Philippe Carrier, Fr. Louis-Raymond, s.c., Roger Côté), Lucien Danoause, Jean-Paul Demers, René Désilets, Pierrette Deslandes, Sr Ste-Irène-de-Rome, c.n.d. (Irène Desrosiers), Sr M.-Madeleine-de-la-Rédemption, p.m. (Laurette Durivage), Fr. Henri-Louis, s.c. (Gilles Fortier), Fr. Jean-Félix, s.c., (Raoul Gagnon), Fr. Raymond, s.c. (Marcel Gervais), André Guévin, Fr. Florent, s.c. (Gaétan Giguère), Fr. Faber, s.c. (G.-Etienne Guillemette), Sr M.-Bénigna-du-Sacré-Coeur, p.m. (Gisèle Hénault), Fr. Vincent, s.c. (Laurent Huckle), Sr Marie-Jean-Noël, p.m. (Lucienne Labonté), Fr. Donaldo, s.c. (Edouard Laliberté), Fr. Alfred, s.c. (Réal Landry), Abbé Roch Martel, Raymonde Ouellet, Fr. Ephrem, s.c. (Brunot Pelchat), Fr. Emile, s.c. (Jacques Raymond), Lise Rouleau, Fr. Norbert, s.c. (Cléomène Saint-Onge), Fr. Louis-Roger, s.c. (Bertrand Thibault), Fr. Charles-Edmond, s.c. (Raymond Thibault) et Sr Jean-Claude, f.c.s.c.j. (Gabrielle Trépanier).

Baccalauréat en pédagogie

Louis-Philippe Ally, Jacques Bazinet, a.g.d.; Donald Beaudoin, a.d.; Claude Bonneville, a.d.; Henri Bourget, a.d.; Jean-Marc Boutin, a.d.; Dominique Chabot, a.d.; Serge Delorme, a.d.; Sr St-Paul-de-Rome, p.m. (Lorette Désilets), a.g.d.; Olivier Desjardins, a.d.; Bernard Desjardins-seau, a.d.; Claude-Marie Dufresne, a.d.; Carol Gagnon, a.d.; Bruno Giard, a.d.; Denis Giguère, a.d.; Paul Goyette, a.d.; Germain Hamel, J.-Marcel Hamel, a.d.; Laurent Lahaie, Lorenzo Lamontagne, a.d.; André Larose, a.d.; Jean-Claude Lavoie, a.d.; Gérald Leclerc, a.d.; Georges Lemaire, Guy Lemieux, Jean-Paul Lessard, a.d.; abbé Jean-Luc Milot, a.d.; Guy Montpetit, a.d.; Claude Picard, Yves Poisson, a.d.; Roger Poulin, a.d.; Jean-Louis Raymond, Claude Ricard, a.d.; Jean-Claude Robert, a.d.; Jean Robin, a.g.d.; Pauline Roy, a.d.; Roger Saint-Arnaud, a.g.d.; Marcel Simoneau, a.g.d.; Jacqueline Thibault, a.g.d.; Olivier Tourigny, a.d.; Robert Tremblay, a.d. et Sr Maria-Bernadette, p.m. (Cécile Trottier), a.g.d.

Maitrise en pédagogie

Louise Dorion, a.g.d.; Guy Goulet, a.d., et René Leblanc.

Licence en pédagogie

Gabriel Larocque, a.d., et Roger Robert, a.d.

Baccalauréat en Sciences domestiques

Denise Allard, Monique Desaulniers, a.d.; Ghislaine Hinse, a.g.d.; Yolande Labrecque, a.g.d.; Michèle Letendre, a.d.; Marthe Ouellet, a.d.; Thérèse Pelletier, a.d.; Réjane Savard, Martin, a.g.d.; Micheline Simard, a.d. et Micheline Valence, a.g.d.

FACULTE DE DROIT

Licenciée en Droit

Marc Bergeron, Guy Bertrand, Marc Bourgeois, Mortimer Constantine, Gilles Coulombe, Rosaire Desbiens, Gérald Desmarais, a.g.d.; Laurent Dubé, Gilles Fontaines, a.g.d.; Guy Genest, Georges-Yvon Gouin, Claude Groleau, Raynald Guay, René Guilbeault, Jean Marier, Gilles Poussard, et Michel Simard.

FACULTE DES SCIENCES

Baccalauréat en Sciences appliquées, option civil

Yvon Beauregard, a.d.; Jean-Guy Bergeron, a.d.; Gonzague Boily, a.d.; Guy Bourelle, Gaétan Carignan, Hughes Champagne, a.g.d.; Luc Fouquette, a.g.d.; Marc Gagnon, Jean-Guy Grondin, a.d.; Hector Hébert, a.g.d.; Fernand Houle, a.d.; Richard Labrecque, Marcel Laforest, Roland Munger, a.d.; Denis Saint-Pierre, a.d.; Roger Simard, a.d., et Roch Vallée.

Baccalauréat en Sciences appliquées option mécanique

Jacques Bissonnette, a.d.; Richard Dion et Jacques Giguère.

Baccalauréat en Sciences appliquées option électricité

Gilles Caron, Jean-Paul Hamel, Yvan Lavoie, Treffié Michaud, a.g.d.; Robert Paradis, a.d.; Denis Prévost, a.g.d.; Yves Tanguay, a.d.; Normand Therrault et André Turgeon, a.g.d.

FACULTE DU COMMERCE

Baccalauréat en Commerce

André Blanchet, a.s.; Charles Gagné, a.d. et Cécile Godbout, a.d.

Maitrise en Commerce, section d'Administration des affaires

Nil Allaire, a.s.; Claude Avette, a.s.; André Benoit, a.d.; Claude Blanchard, a.d.; Marcel Comeau, a.d.; Gaetan Couture, a.d.; Pierre Jobin, a.s.; Normand Larose, a.s.; François Marquis, a.d.; Roger Pilote, a.d.; Jacques Plante, a.s. et Claude Ruel, a.d.

Maitrise en Commerce, section de Comptabilité

Mercier Belzile, a.d.; Albert Desautels, a.d.; Jules Deschênes, a.s.; Gérard Deslauriers, a.d.; Paul-Emile Fecteau, a.s.; Raymond Lacourse, a.s.; Andrea Latulippe, a.g.d.; Benoit Lemay, a.s.; Gilles Marcotte, a.g.d.; Georges Pigeon, a.s. et Laureat Tardif, a.d.

A Sherbrooke, où il n'y a présentement que 38 pour cent de propriétaires

Fondation, dans quelques semaines, d'une COOPERATIVE d'habitations

SHERBROOKE. — Sherbrooke verra la naissance d'une coopérative d'habitations dans une couple de semaines.

La nouvelle a été annoncée hier par l'abbé Gérard Thibault, aumônier du Conseil central des syndicats nationaux du diocèse de Sherbrooke.

Le prêtre, qui s'est vu confier la tâche de répandre l'idée d'une telle initiative par la Fédération des coopératives d'habitations de la province de Québec, a révélé que si un tel projet est réalisé comme prévu, le succès de l'entreprise est assuré.

L'abbé Thibault a en effet mis en évidence que "l'honneur" du plus bas pourcentage de propriétaires des villes de la province revient à Sherbrooke, comme la plus basse moyenne des salaires, d'ailleurs. La proportion des propriétaires n'est en effet que de 38 pour cent dans cette localité.

Après avoir précisé que toute la population et non pas seulement les membres du syndicat pourront faire partie de la coopérative, l'aumônier du Conseil central a révélé qu'environ 25 personnes avaient déjà manifesté l'intention de se faire construire une demeure par l'intermédiaire d'une coopérative.

On tentera de former le premier comité lors d'une réunion qui sera tenue dans une couple de semaines, à la salle du Conseil central des syndicats nationaux située au 65 de la rue Gordon. Deux dirigeants de la Fédération des coopératives d'habitations du Québec donneront alors les détails d'une telle organisation.

L'aumônier a révélé qu'un entrepreneur de Sherbrooke avait demandé $12,500, "un prix spécial", pour chacune d'un groupe de 20 maisons dont les plans lui avaient été soumis. La fédération dit pouvoir construire les mêmes demeures pour $8,000.

La chose n'est pas surprenante, selon l'abbé Thibault, car la fédération élimine tous les intermédiaires pour les achats des matériaux de construction et ne se réserve aucun profit.

A Sherbrooke, les maisons pourront être construites sur des terrains déjà achetés ici et là par différents citoyens. Plus tard, on envisagera peut-être la possibilité d'acheter les terrains de tout un arrondissement pour les réserver aux membres de la coopérative.

Une coopérative d'habitations a été fondée il y a une vingtaine d'années pour les fidèles de la paroisse St-Michel de Sherbrooke, mais l'organisation n'est presque plus active, si elle ne l'est plus du tout.

Contrairement à celle de Granby entre autres, la nouvelle coopérative d'habitations de Sherbrooke ne demandera pas à ses membres de travailler sur le chantier des uns et des autres. Un surveillant des travaux compétent sera embauché et les constructions seront complètement érigées par des ouvriers sous sa surveillance.

Un avion capote à Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC. — Un avion piloté par M. Robert Cammack, demeurant à Rangeley, au Maine, a capoté en tentant un atterissage à l'aédroport de Lac-Mégantic, hier matin, vers 10 h. mais les deux occupants sont sortis indemnes de l'accident.

L'avion, un quatre passagers n'a été que légèrement endommagé.

Les Libéraux de Sherbrooke appuient le programme de réforme électorale

SHERBROOKE. — La section de Sherbrooke de la Fédération libérale du Québec, a carrément pris position hier sur le thème annuel proposé par l'exécutif de la fédération, en se prononçant en faveur de réformes électorales, telles que la limite des dépenses d'élections, le financement des candidats, la réforme de la loi et de la carte électorale.

Le congrès s'est prononcé contre la diminution en nombre des comtés ruraux parce que la représentation de ces comtés à l'Assemblée législative est des plus importantes et que leur grandeur territoriale constitue actuellement un problème pour les députés. Par contre, les militants libéraux ne se sont pas opposés à ce que le nombre des comtés urbains soit augmenté. Il a également été proposé et adopté à l'unanimité que le gouvernement provincial finance le candidat officiel dont le parti avait des représentants à l'Assemblée législative lors de la prorogation des Chambres. Quant aux dépenses de tout autre candidat, elles seraient remboursées après le vote à condition d'avoir recueilli un minimum de suffrages suivant un pourcentage à être fixé par la loi.

Au chapitre de la loi électorale, il a été proposé l'uniformisation des lois électorales provinciale, municipale et scolaire, l'établissement d'un système permanent de confection et de revision annuelles des listes électorales, la simplification de la procédure tendant à réprimer les délits électoraux, l'établissement de présomptions de culpabilités contre les auteurs des délits, l'augmentation des peines prévues pour les infractions à la loi électorale en remplaçant autant que possible les amendes par l'emprisonnement, et enfin la revision de la loi électorale dans le but de simplifier et d'accélérer la procédure en matière de contestation d'élection.

Quant à la carte d'identité, le congrès a référé le problème pour étude à la commission politique de la fédération, à la suite d'un manque d'unanimité parmi les membres du comité qui avaient à présenter un rapport à ce sujet.

M. Guy Gagnon, directeur du journal La Réforme, a fait état du peu d'intérêt que manifestaient les militants libéraux de la région de Sherbrooke vis-à-vis leur journal produisant des statistiques voulant que seulement 106 personnes, dans le comté de Sherbrooke, 105 dans Wolfe, 224 dans Stanstead, 600 dans Richmond, et 312 dans Compton, étaient abonnées à La Réforme. M. Gagnon a déclaré qu'au total, cela faisait 1,347 abonnements alors que l'objectif était de 4,447, soit 10 pour cent du vote libéral aux dernières élections dans chacun de ces comtés.

M. Denis René élu président des libéraux

SHERBROOKE. — M. Denis René, de Sherbrooke, a été élu à l'unanimité hier après-midi président régional de Sherbrooke auprès de la Fédération libérale du Québec.

Les vice-présidents élus sont MM. Jean-R. Tardif, du comté de Wolfe, Paul Tellier, du comté de Standstead, J.-Rolland Brousseau, du comté de Compton, et Martin J. Payle, du comté de Richmond.

M. Denis René succède comme président à Me Roger Bouchard, du comté de Stanstead, qui a été nommé récemment juge de la Cour du Bien-Etre social du district de St-François.

Il y a eu élection contestée pour les deux seuls vice-présidents de Wolfe et de Stanstead. Ce sont MM. Camille Dumas et Laurent D'Arcy qui briguaient les suffrages contre MM. Tardif et Tellier.

Deux enfants blessés, dont un par une bombe "maison"!

SHERBROOKE. — Deux enfants, ont été gravement blessés samedi, dans la région de Sherbrooke, dans des circonstances inusitées.

A Cedarville, près de Beebe, un adolescent a été blessé, alors qu'il travaillait à la fabrication d'une bombe miniature. La victime, Godfroy Marshall, âgé de 15 ans, est le fils de M. et Mme I. S. Marshall, de Montréal.

A Sherbrooke, Pierre Picard, âgé de 6 ans, fils de M. et Mme Aurèle Picard, domiciliés au 121 de la 9e Avenue sud, a subi une fracture à la base du crâne alors qu'il a été écrasé par des madriers en jouant dans la cour à bois de la compagnie Allard et Frères.

L'accident de Cedarville s'est produit vers midi et demi, peu de temps après l'arrivée de la famille Marshall, qui avait décidé de passer ses vacances sur les bords du lac Memphrémagog.

L'adolescent a reçu dans la cuisse et une main une décharge de poudre et de plombs qu'il avait introduits dans un tuyau de fer.

D'abord traité par le docteur Guy Lapierre, de Beebe, le jeune Marshall a été conduit sous les ordres de ce médecin au Sherbrooke Hospital où il est maintenant sous les soins du chirurgien John A. MacLeod. Le chirurgien de Sherbrooke a dû amputer la moitié d'un doigt de la main droite de l'adolescent. Le Dr MacLeod a de plus retiré un morceau de métal d'un pouce par un demi-pouce qui s'était logé dans la cuisse du jeune Marshall. Le médecin a déclaré hier soir que l'adolescent reposait dans un état très satisfaisant.

Sous les soins du Dr Marcel Cloutier, à l'hôpital général St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke, le jeune Picard a vu son état s'améliorer de beaucoup au cours de la journée d'hier. Dans un état critique samedi, il a finalement repris conscience et les craintes sont écartées. Selon Mme Aurèle Picard, son fils était monté sur une pile de madriers qu'il a fait débouler. Les lamentations du garçonnet ont attiré l'attention de M. Wellie Fréchette, du 49 de la 8e Avenue sud, qui a aperçu l'enfant.

Cinéma

ASBESTOS

Théâtre Asbestos: Son seul amour avec Ferruccio Tagliavini; A rebrousse-poil, avec Jacques Morel et Micheline Dax.

COATICOOK

Théâtre Opéra: Entrée de service avec Mylène de Mongeot et Mick Craig; Le perceur de coffre-fort, avec Ray Milland et Jeannette Sterke; La vallée de la poudre, avec Glenn Ford et Shirley McLaine.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bilou: Les années dangereuses, avec Frankie Vauzhan et George Baker; Les seigneurs de la forêt, avec une troupe d'étoile.

MAGOG

Théâtre Magog: Les chemins de la haute ville, avec Simone Signoret; Pauvres mais beaux, avec Marisa Allazio et Maurisio Arena.

Théâtre Centre: Comment qu'elle est, avec Eddie Constantine et Françoise Brion; Rue des prairies, avec Jean Gabin.

WINDSOR

Théâtre Loma: Une certain sourire, avec Rossana Brazzi et Christine Carrère; Le temps de la colère, avec Robert Wagner et Terry Moore.

RICHMOND

Théâtre Myra: Hercules Unchained; Looking for danger.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris: Les mordus, avec Sacha Distel; Nous les brutes avec Salvano Pampinini.

Théâtre Premier: Pay or die, avec Ernest Borgnine; Legion of the doomed, avec Bill William; From hell I came, avec Tod Andura.

Théâtre Rex: Le cavalier à l'armure d'or; Le monde a tremblé; Rendez-vous à Hong-Kong.

Théâtre Granada: Battlefield Eight; All in a night's work.

Derby Port Drive-In: Home from the hill, avec Robert Mitchum et Eleanor Parker.

Norton Drive-In: The Misfits, avec Marylyn Monroe, Montgomery Cliff et Clark Gable.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Estriettes

PRES DU RECORD — Les $11,445 de dommages enregistrés pour les incendies de 1960 à Coaticook constituent presque un record minimum si l'on considère l'augmentation de la population et le fait que les dommages n'ont été moins élevés que deux fois, soit en 1951 avec $11,410 et en 1958 avec $7,680. La présence moyenne des pompiers volontaires aux incendies a aussi été de l'ordre de 70 pour cent.

CHANGEMENT — Les assemblées régulières de la Commission scolaire de Nantes auront lieu le deuxième lundi des mois de juillet, août, septembre, décembre, février, avril et juin, à 7 h. 30 de la soirée si l'heure avancée est en vigueur et 7 h. de la soirée si l'heure solaire est appliquée. Auparavant, toutes les assemblées avaient lieu le premier lundi du mois.

NOMINATIONS — MM. Laurent Cournoyer et Armand Boisclair, de Drummondville, et MM. Roméo Cloutier et Emmanuel Martel, de Windsor, sont au nombre des nouveaux directeurs de la Corporation des maitres en centrales thermiques, chapitre de Sherbrooke et de la Rive Sud. M. Roger Zakaid est par ailleurs à la tête du comité chargé d'organiser les loisirs d'été pour les membres et leur famille.

A SCOTSTOWN — Huit personnes ont été décorées lors de la dernière réunion des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de Scotstown, soit Mmes J.-T. Lareau et J.-E. Lebau ainsi que Mlles Thérèse Tétreault et Marie-Ange Cyr pour leurs 10 ans d'abstinence; Mlles Ghislaine Poirier et Lise Vallières ainsi que Mme Rosarie Robert pour leurs cinq ans; M. Claude Vallières, pour ses trois ans. A la même occasion, M. Luc Cloutier a été initié membre.

A ST-CLAUDE — Les cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de St-Claude ont décoré pour leur part six personnes, soit M. Clément Richard ainsi que M. et Mme Arthur Henry, pour leurs 15 ans d'abstinence; Mme Charles Bisson, pour ses trois ans; Mme Raymond Vigneux et Mlle Lise Leclerc, pour leur première année.

REJET D'UNE DEMANDE — Les contribuables du chemin St-Julien se sont vu refuser la pose d'égout à cet endroit, à Coleraine, parce que, selon le conseil, on a eu trop de travaux à exécuter ces derniers temps.



UNE CENTAINE DE CITOYENS ont pris part, samedi soir, au pèlerinage qui devait les conduire au sanctuaire de Ste-Anne-de-Larochelle. Ils ont quitté Sherbrooke vers 7 h. 30 p.m. pour marcher 28 milles, pendant toute la nuit, afin d'assister aux cérémonies du dimanche matin, au sanctuaire. C'est la cinquième année qu'on organise un tel pèlerinage. Au [illegible] il n'y avait que deux familles qui participaient à cette manifestation.

L'entente de jeudi approuvée

La menace de grève a cessé de planer sur la cie Domil

SHERBROOKE. — Les ouvriers de la filature Domil ont approuvé hier matin par vote secret l'entente qui avait été établie jeudi dernier entre la partie patronale et le syndicat au terme de trois jours de négocations post-arbitrales.

La décision prise hier dans une proportion de 84 pour cent de "oui" écarte donc définitivement toute possibilité de grève, solution extrême qui avait été envisagée il y a quelque temps à la suite d'une sentence du tribunal d'arbitrage.

Le point en litige, une question de salaire, a été réglé de la façon suivante: 7 cents d'augmentation par heure pour la période allant du mois de septembre 1960 au 1er juin 1962, une autre augmentation de 2 cents l'heure du 1er juin 1962 jusqu'à juin 1963 et enfin une augmentation de 3 cents l'heure du 1er juin 1963 jusqu'au 1er septembre de la même année.

La sentence arbitrale, qui donnait aux ouvriers une augmentation de 3 cents l'heure de janvier 1961 à janvier 1962 et une autre augmentation de 5 cents l'heure de janvier 1962 à janvier 1963 avait été acceptée par la compagnie.

L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale s'est vu remettre tout le problème entre ses mains hier matin après que les dirigeants syndicaux eurent fait rapport des négociations post-arbitrales et de la réussite presque totale de ces négociations.

En effet, la demande syndicale était selon la formule 8-2-3 et la compagnie a consenti à la formule 7-2-3. Le président du syndicat M. Rosaire Côté, a déclaré que tout finissait pour le mieux et qu'il était difficile d'exiger plus. Un vote de félicitations a été pris à l'issue de la réunion pour féliciter les dirigeants syndicaux de leur travail.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

L'équipe de tennis de Sherbrooke triomphe du La Bohème par 5 à 2

MONTREAL. (**De notre envoyé spécial**) — Sherbrooke a remporté les honneurs de sa première rencontre, cette année, dans la ligue de tennis Inter-zone provinciale, alors qu'elle a disposé du club La Bohème, de Montréal, au compte de 5-2. Ces rencontres ont été disputées, samedi après-midi, sur les courts du club de la métropole.

Sherbrooke disputera sa prochaine rencontre à Québec, le 24 juin prochain. Elle visitera alors l'équipe de la Vieille Capitale sur les courts du Club des employés civils. Sherbrooke recevra une première fois, le 8 juillet prochain, alors que l'équipe de Granby sera le club visiteur.

Les simples

Roland Godin, membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis, l'an dernier, a marqué le premier point de son équipe en disposant de Raymond Royer, de Sherbrooke, 6-3, 3-6, 6-2, dans un match de toute beauté qui a été le seul à nécessiter la limite des trois sets.

Ce fut toutefois une victoire morale pour le jeune Royer puisque c'était la première fois qu'il venait à bout de prendre un set contre une de nos étoiles canadiennes. Dans les rencontres antérieures, Godin avait toujours gagné en deux sets consécutifs.

Le capitaine de l'équipe sherbrookoise, Jean-Louis de Léseleuc, n'a eu que des félicitations à l'adresse de Raymond Royer chez qui il a pu constater une grande amélioration dans la majeure partie de ses coups.

La Bohème devait prendre une avance de 2-0 quand le vétéran des courts, Jacques Bourgoing, a triomphé de Claude Métras, en deux sets consécutifs, 6-3, 6-2. Métras n'a pas affiché sa tenue habituelle. Il s'est très bien défendu, mais il était loin d'être en aussi bonne forme que son adversaire, dont la victoire n'a jamais été mise en doute.

Ce devait être les deux premiers et les deux derniers points du club La Bohème. Yves Laberge, de Sherbrooke, a d'abord disposé de Jacques Patenaude, de Montréal, dans un marathon de 30 parties, soit 9-7 et 8-6, et Ann Bédard a égalisé les chances en remportant une victoire plutôt facile sur Huguette Lavigne au compte de 6-0, 6-1.

Les doubles

Les vainqueurs ont scellé l'issue de ces rencontres en remportant les honneurs des doubles masculins et celui du double féminin. Raymond Royer et Michael Bruson, la première équipe de Sherbrooke pour la circonstance, a battu le duo Bourgoing-Marquis, de Montréal, 10-8 et 6-1, tandis que l'équipe Métras-Rivard a disposé du duo Godin-Messier au compte de 6-1 et 10-8.

Ann Bédard a finalement remporté sa deuxième victoire de la journée, alors que très bien secondée dans ses efforts par sa partenaire, Jeannine Lebrun, ex-championne junior des Cantons de l'Est, elle a défait l'équipe Lavigne-Clément au compte de 6-2 et 6-1.

A l'issue de ces rencontres, le capitaine du club receveur, Roland Godin, a invité les visiteurs et les membres présents à un succulent buffet froid, servi dans la salle du club. Claude Murray, le secrétaire de cette ligue Inter-zone, était présent et il a profité de la circonstance pour annoncer que Québec avait finalement décidé de faire partie de cette ligue et que cette entrée tardive l'avait forcé à rédiger un autre calendrier régulier qui sera envoyé à tous les clubs pour approbation.

L'entrée de Québec dans la ligue Inter-zone provinciale de tennis, même tardive, a été saluée avec plaisir par les deux clubs présents, et il est assuré que les autres clubs du circuit en feront autant.

CANTONS DE L'EST

SPORTS

Avec Acton Vale

Sherbrooke divise les honneurs du programme

SHERBROOKE. — Un ralliement de six points dans la deuxième moitié de la huitième manche a permis aux Alouettes de Sherbrooke de diviser les honneurs d'un programme double avec l'équipe d'Acton Vale. Cette victoire de 10-7 a été remportée hier soir, au stade municipal, devant quelque 800 spectateurs enthousiastes.

Plus tôt dans la journée, les Alouettes avaient essuyé un revers de 13-3 contre les mêmes adversaires à Acton Vale. Les meneurs du circuit avaient alors profité de sept erreurs des Alouettes remportant ainsi une victoire relativement facile. Prudhomme, qui avait débuté au monticule, a été débité de la défaite, tandis que Groulx a été crédité de la victoire.

Claude Prudhomme, le lanceur au bras de fer de l'équipe locale, s'est repris hier soir alors qu'il a relevé Nugent au monticule pour être crédité de la victoire. Son équipe tirait alors de l'arrière 6-4. Il a tenu en respect les gros canons d'Acton Vale et ses coéquipiers lui ont donné un fier coup de main avec ce ralliement de six points, qui devait empêcher Acton Vale de remporter les honneurs de ce programme double. Corbeil a été débité de sa première défaite de la saison.

Pour les Alouettes, c'était leur première victoire en quatre joutes contre l'équipe d'Acton Vale. Cette dernière équipe avait connu une joute parfaite dans l'après-midi, tant à l'offensive qu'à la défensive mais hier soir elle a commis quatre erreurs contre cinq pour les Alouettes. Serge Grégoire s'est distingué en relève au bâton pour les Alouettes avec un coup de trois buts.

Sommaire

Acton Vale	005	103	04x	13	12 0
Sherbrooke	002	000	100	3	11 7
Acton Vale	110	310	100	7	8 4
Sherbrooke	200	020	06x	10	12 5

Royal Match court le mille en 2.10:2 — Surprises et suspension

SHERBROOKE. — Royal Match, propriétaire de Aldie Madore, de Drummondville, et conduit par F. St-Denis, a remporté les honneurs de la course principale, un trot et amble C-2 pour une bourse de $300, dans le premier programme de dix courses d'une épreuve, disputé, hier après midi, à la piste de Sherbrooke. Royal Match a couru le mille le plus rapide, soit en 2.10.2. Cardinal Prince s'est classé deuxième.

Ce septième programme régulier a donné lieu à quelques surprises.

Plusieurs chevaux, en effet, peu prêts d'habitude au début de la saison, l'étaient hier et ont causé d'agréables surprises à ceux qui avaient misé sur eux.

C'est ainsi que le double a rapporté la jolie somme de $679.40 à ceux qui avaient parié sur Ragon, le vainqueur de la première course, et sur Grand Knight, le vainqueur de la deuxième.

Ragon, négligé des parieurs, a payé les sommes de $43.30, $17.70 et $6.50, tandis que Grand Knight a rapporté au pari-mutuel des sommes de $19.40, $7.90 et $5. Ragon était conduit par son propriétaire, Patrick Denis, de Coaticook, tandis que Grand Knight, propriété de Thomas Beaudoin, de St-Anastasie, était conduit par Y. Beaudoin.

Une autre surprise a été la quinella de la troisième course alors que Bishop's Pride a baissé sa marque de trois secondes et a formé une quinella de $125.20 avec Peter M. Harvester qui se classait deuxième. Bishop's Pride a payé la somme de $14.10 pour un billet de $2. Il était conduit par son propriétaire, Amédée Beaudoin, de Bulwer.

La troisième et dernière quinella dans la dixième course a également causé une surprise à ceux qui avaient misé sur Easter Majesty et George Logan. Cette combinaison a payé la somme de $48.30. Easter Majesty, propriété de James A. Newll, de Sherbrooke, était conduit par F. Newell, et il a rapporté la somme de $17.80 pour $2.

Quelques infractions ont été commises et les fautifs ont été suspendus par le comité des juges, dirigé par le président, M. Roger Roberge. C'est ainsi que le conducteur R. Rabbin a été suspendu pour deux jours de courses pour ne pas s'être retiré du peloton quand sa monture a brisé son allure.

R. Claing, conducteur de Sambee, dans la quatrième course, a été suspendu pour trois jours de courses pour interférence. Le cas de Florent Brochu, suspendu la semaine dernière pour une période indéfinie, a finalement été réglé. Son insubordination de la semaine dernière lui coûte douze jours de courses, c'est-à-dire que ses chevaux pourront prendre part aux programmes, mais qu'il ne pourra pas conduire durant cette période de temps.

Course de qualification

Avant le début de ce programme, il y a eu une course de qualification et les six coursiers qui y ont pris part, se sont qualifiés au temps voulu par le secrétaire. Les trotteurs devaient se qualifier en 2.20 et les ambleurs en 2.18.

Jet Power s'est classé premier en un temps de 2.16.2 et les six autres suivent dans l'ordre suivant: The Tnias Kid, Lucy Prim, Miss Elworthy, Lightning Rewnown et Happy Chum.

RESULTATS

PREMIERE COURSE
Trot et amble — $150

4—Ragon, (P. Denis)	43.30	17.70	6.50
7—Abbe Dean, (J. Lefebvre)		6.20	4.80
6—Beau Wyn, (L. Huckins)			6.70

Temps 2.14.1. Ont aussi couru: Helen Volo, Mighty Stepper, Lise Directly, Success Lionel et Floridian.

DEUXIEME COURSE
D-1 Trot et amble — $150

6—Grand Knight, (Y. Beaudoin)	19.40	7.90	5.00
1—Miss Allie Storm, (E. Laporte)		6.30	4.90
5—Coll Breeze Vonian, (Jacob)			5.30

Temps: 2.14.4. Double (4-6) $679.40
Ont aussi couru: Eddie Truax, Sorpresa Wick, Sir Royal Rocky, Pretty Tuff et Docteur Vet.

TROISIEME COURSE
D-1 Trot et amble — $150

1—Bishop's Pride, (A. Beaudoin)	14.10	7.30	4.50
5—Peter M. Harvester, (A. Dequise)		8.70	7.00
6—Lohengrin, (F. St-Denis)			3.20

Temps: 2.13.3. Quinnella (1-5) $125.20. Ont aussi couru: Avalon Art, Pandemonium, Freedom Direct, Patch et Royal Ibaf.

Voir ROYAL MATCH, page 34

Ligue Provinciale des Cantons de l'Est

Granby revient de l'arrière et se mérite deux victoires

COATICOOK. (**L. B.**) — Les Chevaliers de Granby sont revenus de l'arrière pour se mériter une deuxième victoire consécutive sur le Canadien de Coaticook, hier après-midi, à Coaticook.

Comme samedi soir à Granby, le Canadien a perdu son avance à la fin de la joute qui s'est terminée au compte de 5-3 hier.

La joute disputée samedi soir, à Granby, avait pris fin au compte de 8-7.

Les Chevaliers ont mis fin dans ces deux joutes aux espoirs du Canadien, qui comptait reconquérir quelques échelons dans le classement.

Taillefer a été le meilleur pour les Chevaliers avec un coup de circuit bon pour deux buts. Pratte a également cogné un circuit. Dion a réussi un simple et un deux buts et Gaudreau et Mongeau, un simple chacun.

Milette le lanceur gagnant, a effectué trois retraits au bâton et accordé six buts sur balle. Son équipe a réussi six coups sûrs et commis cinq erreurs.

Latour, accrédité de la défaite, a pourtant fait meilleure figure que Milette au monticule. En effet, il a accordé un même nombre de buts sur balle et effectué six retraits au bâton. Le Canadien a cogné sept coups sûrs et a été responsable de trois erreurs. Ces erreurs commises successivement à la 8e manche ont été la cause de la défaite en permettant un ralliement de trois points aux Chevaliers.

Malfara a été la vedette du Canadien avec un deux buts et un simple, Goulet, L. Michaud, Durand, Coupal et Latour ont réussi un simple chacun.

Sommaire de la joute

Granby	002	003	030—5 6 5
Canadien	001	010	100—3 7 3

Gain du Granby

GRANBY. (**C. D.**) — Dans la seule joute au programme dans la ligue de baseball Provinciale des Cantons de l'Est, samedi soir, Granby est revenu de l'arrière pour vaincre le Coaticook au compte de 8 à 7, devant 700 personnes.

L'étoile du Granby et de la joute a été sans contredit Denis Jacques qui a conservé une moyenne de 1.000 au bâton au cours de cette joute, avec 5 coups sûrs en autant d'apparitions au bâton.

Un nouveau porte-couleurs de la même équipe, Jean-Paul Gauthier, a fait lui aussi belle figure en réussissant 3 coups sûrs en 5 apparitions. Le meilleur du Coaticook a été Michaud qui en a fait autant.

Fait à noter, Mallette a été déclaré lanceur gagnant, alors qu'il n'a lancé que 4 balles et un tiers de manche. Il a remplacé Bob Gaudreau qui avait lui-même remplacé Burak à la 4e manche. Marston s'est vu attribuer la défaite, après avoir remplacé Latour.

Coaticook a pris l'avance à la 4e manche, en enregistrant 4 buts et portant ainsi le pointage 5 à 1. Granby avait enregistré deux points en deuxième et Coaticook, un premier à la troisième manche. Cette dernière équipe a réussi deux autres points en 9e manche, après 3 du Granby en 8e, mais celui-ci est finalement revenu de l'arrière avec 3 autres.

Voici le sommaire de la partie:

Coaticook	001	400	002—7 10 1
Granby	020	000	033—8 16 0

Trophées remis aux joueurs des Meteors junior

ASBESTOS. — Michel Beauchesne, jeune joueur de centre qui évoluait pour les Meteors junior d'Asbestos, s'est vu décerner un magnifique trophée pour avoir terminé la saison régulière en tête des compteurs de son équipe.

Le trophée lui a été remis au cours de la fête organisée samedi soir, à la salle de l'AAAA, à l'intention des Meteors junior.

Jacques Girard, le gardien de buts régulier de l'équipe, s'est également vu remettre un trophée pour avoir conservé la meilleure moyenne chez les cerbères de la ligue junior des Cantons de l'Est.

Philippe Dion, l'instructeur de l'équipe, a reçu le trophée, emblème du championnat de la saison régulière, au nom de l'équipe.

Les 14 porte-couleurs des Meteors ont reçu un trophée-souvenir en plus d'un coupevent aux couleurs de l'équipe.

Quelque 200 personnes, ainsi que plusieurs personnalités d'Asbestos, ont assisté à cette fête qui a clôturé officiellement l'activité de l'équipe pour la présente année.

Convocations

Sherbrooke

Club Kiwanis: Réunion hebdomadaire. Endroit: hôtel Sherbrooke. Heure: 6 h. 15. Conférencier: M. J. H. Roberts, de Alcoa Aluminum Company of Canada.

Club Optimist: Réunion hebdomadaire. Endroit: hôtel Wellington. Heure: 6 h. 15.

Club Richelieu: Réunion hebdomadaire. Endroit: hôtel Sherbrooke. Heure: 6 h. 15. Conférencier: M. Jean Bovehmance Gagnon, architecte de Thetford. Sujet: diapositives sur son voyage en Russie.

Club Lions: Réunion hebdomadaire. Endroit: hôtel Sherbrooke. Heure: 6 h. 15.

M. Léo Desmarais est élu président du JC-Asbestos

ASBESTOS. — M. Léo Desmarais, professeur d'école, a été élu samedi soir au poste de président de la Chambre de commerce des jeunes d'Asbestos, en remplacement de M. Napaul Poisson dont le terme prenait fin par le fait même.

M. Desmarais occupait l'an dernier les fonctions de secrétaire de la Chambre.

Pour la troisième année consécutive, il n'y a pas eu de lutte pour la présidence du Jeune commerce, seul M. Léo Desmarais ayant manifesté l'intention de se porter candidat à ce poste.

Aux postes de vice-présidents, MM. Jean-Louis Gendron et Rosaire Grenier ont été élus par acclamation, en remplacement de MM. Fernand Rainville et Aurélien Blanchette.

M. Fernand Rainville a été élu au poste de secrétaire-archiviste et M. André Leboeuf a été élu au poste de secrétaire-trésorier.

En plus de ces officiers, sept directeurs ont été élus. Il s'agit de MM. Jean-Guy Arial, Aurélien Blanchette, Yvon Goudreau, André Martel, Paul Langlois, Gérard Skoropad et Claude Dupuis; deux autres directeurs seront éventuellement choisis par l'exécutif, ce qui complètera le bureau de direction de la Chambre.

L'annonce de l'élection des candidats a été suivie d'une soirée récréative, qui a clôturé l'activité du Jeune commerce pour cette année.

Au cours des deux prochaines années

Les étangs artificiels feront l'objet du travail accompli à la station Lyster

HALIFAX. (**Spéciale**) — M. Louis-Roch Séguin, biologiste du ministère de la Chasse et de la Pêche du Québec et directeur de la Station de pisciculture des Cantons de l'Est, située au lac Lyster, à révélé plusieurs projets de ce dernier organisme pour les prochaines années.

Après avoir rappelé aujourd'hui, à la Northeast Wildlife Conference tenue à Halifax, les études faites par ce centre de recherches piscicoles, M. Séguin a en effet dévoilé les expériences qui seraient tentées au cours des années 1961, 1962 et 1963.

Parlant des études faites au sujet des étangs artificiels d'élevage de truites, le directeur de la Station de pisciculture du lac Lyster a mentionné que celle-ci a l'intention, dès cette année, afin de rendre les relevés plus pratiques et utiles, de calculer les gains de poids chez les différents poissons et de déterminer la quantité de gaz toxique contenue dans l'eau basse.

En 1962, le centre de recherches croit pouvoir profiter de l'aide d'experts qui étudieraient le contrôle des mauvaises herbes et l'introduction des poissons communs.

Enfin, en 1963, il y aurait une classification faite parmi les étangs artificiels. A compter de cette date, on pourra recommander une sorte de poisson pour tel étang et, espère-t-on aussi, établir un système adéquat permettant de payer le coût de production des truites d'étang.

M. Louis-Roch Séguin avait auparavant souligné que les études menées par son ministère depuis 1950 avaient permis d'en arriver à six conclusions concrètes:

1—Une construction adéquate est nécessaire à l'opération efficace d'un étang artificiel;

2—Les étangs des Cantons de l'Est ne doivent pas avoir moins de 8 à 10 pieds de profondeur, sauf s'ils sont alimentés par des sources;

3—Règle générale, plus les jeunes poissons sont déposés gros dans les étangs, plus grande est leur chance de survie;

4—Quelques étangs de fermes ont été convertis de façon à assurer le repeuplement des étangs des clubs de conservation, mais sous le contrôle de biologistes. C'est à ces endroits que l'on peut mener les études les plus sérieuses.

5—Les étangs de repeuplement ont donné de très bons résultats et ont donné aux sujets la possibilité de grossir presque démesurément.

6—L'alimentation artificielle des truites gardées dans les étangs de fermes a augmenté la production de poisson par acre et les revenus des étangs.

Ces conclusions, comme l'a mentionné le directeur de la Station de pisciculture du lac Lyster, ont été rendues possibles grâce à l'inspection, par des employés provinciaux, des étangs artificiels, depuis 1950 jusqu'à 1957.

En 1957 et 1958, la station a organisé un centre d'informations. En 1959, on a surveillé les conditions et l'aménagement de 150 étangs artificiels. La même année, on a observé la survivance des truites dans sept étangs de repeuplement. En 1960, enfin, on a compilé la production de 14 étangs de repeuplement inspectés, alors que les truites y étaient encore.

Ligue Sherbrooke-Lennoxville

Red Sox et Senators gagnent contre Yankees et Indians

SHERBROOKE. — Les Red Sox ont remporté une victoire de 15-13 contre les Yankees lors d'une première joute du programme double de la petite ligue Sherbrooke-Lennoxville. Cette joute marquait l'ouverture de ce circuit à Lennoxville et a été précédée d'une parade et d'une courte cérémonie sur le terrain même où s'est disputée cette joute.

Les Red Sox ont ainsi remporté leur première victoire, tandis que les Yankees n'ont pas encore connu la victoire dans leurs trois joutes disputées à date. Au programme double de ce soir, les amateurs verront les Red Sox et les Senators en venir aux prises au Champ de Mars, tandis que les Indians et les Yankees se disputeront la palme à Lennoxville dans la seconde joute à l'affiche.

Dans la seconde joute, disputée samedi après-midi, au Champ de Mars, les Senators ont causé une certaine surprise en disposant des meneurs du circuit Bill Smith, les Indians, au compte de 6-5, dans une joute chaudement disputée. Les Senators ont même dû effectuer un retour de dernière heure pour remporter cette précieuse victoire.

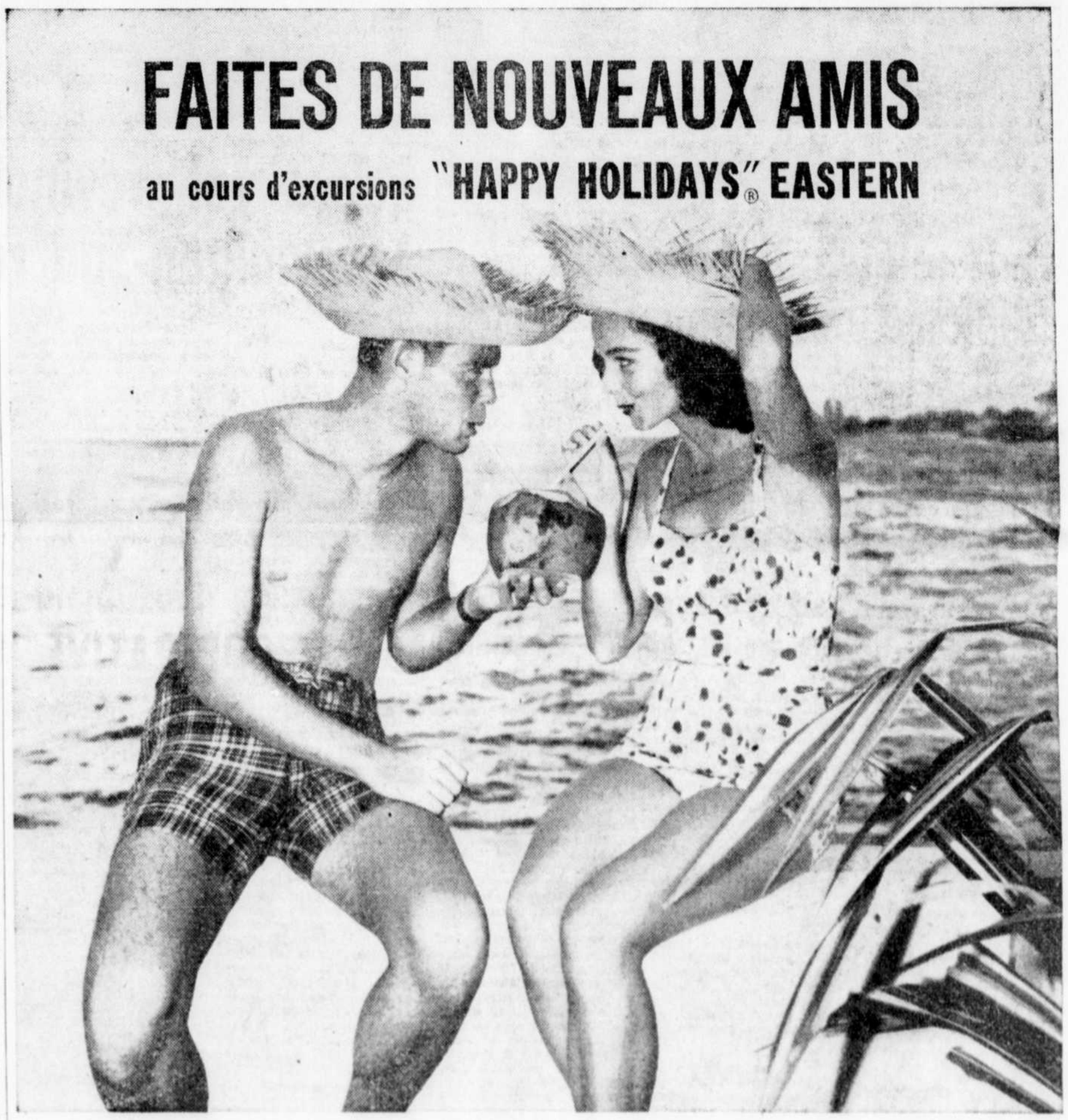
Sommaire

Red Sox	044	250	15 7 3
Yankees	143	509	13 8 3
Senators	110	301	6 6 2
Indians	032	000	5 5 3

Classement

Indians	4	3	1	0	6
White Sox	3	2	1	0	4
Tigers	3	2	1	0	4
Senators	3	2	1	0	4
Red Sox	4	1	3	0	2
Yankees	3	0	3	0	0

FAITES DE NOUVEAUX AMIS
au cours d'excursions "HAPPY HOLIDAYS" EASTERN



Un choix de 14 excursions à prix d'aubaine, parmi lesquelles:—

MIAMI BEACH — 7 jours, 6 nuits — $137.00*
FORT LAUDERDALE — 7 jours, 6 nuits — $149.50*
les BERMUDES — 8 jours, 7 nuits — $180.25*
PORTO RICO — 7 jours, 6 nuits — $197.30*

*Tarif par personne, (y compris billet d'avion aller et retour) à raison de deux personnes par chambre.

Visitez les "paradis de vacances" les plus réputés à des prix incomparablement bas au cours d'excursions "Happy Holidays" Eastern. Ces formidables aubaines de vacances comprennent des tarifs économiques dans des hôtels luxueux de même que le transport de l'aérogare à l'hôtel et vice-versa. Plusieurs excursions "Happy Holidays" comprennent parties et spectacles. Dans le choix "Happy Holidays" vous trouverez également des excursions à Tampa, St. Petersburg, Palm Beach, Jacksonville, Daytona Beach, le tour de Floride par autobus ou par voiture de location, les Iles Vierges, Nassau, la Jamaïque, les Antilles.
Demandez à votre agent de voyage les tarifs réduits de "Happy Holidays" maintenant en vigueur.

GRATIS chez votre agent de voyage — un précieux guide de vacances illustré en couleurs.

1409, RUE PEEL ou à l'HOTEL REINE ELIZABETH, à MONTREAL
Téléphonez à VI. 9-2201 ou à votre agent de voyages.

EASTERN AIR LINES
SÉCURITÉ—en vol comme au sol

Alfred Gaglardi
6970, rue ST-DENIS
CR. 1-6900
OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

MAYDECK TRAVEL SERVICE
VOYAGES AUTOUR DU MONDE
1450 CITY COUNCILLOR
JEWELLERY CENTRE — VI. 2-3478

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

OCEANAIR
AGENCE DE VOYAGES
5564 RUE SHERBROOKE O.
N.D.G. — HU. 9-9393
TOUS NOS SERVICES SONT GRATUITS

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589
BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579
BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Une foule nombreuse assiste au passage des vieilles voitures

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Il semble qu'une importante partie de la province de Québec s'est littéralement donnée rendez-vous hier après-midi, à Victoriaville, à l'occasion de la magnifique parade des voitures antiques. Selon l'opinion de plusieurs personnes averties, on affirme que la foule de spectateurs, massée en rangs compacts sur les trottoirs, les galeries, les places publiques, les parterres, a été de l'ordre de 25,000 personnes, ce qui représenterait le plus grand ralliement jamais réalisé pour une manifestation quelconque depuis la fondation de la ville. A différents endroits, on a pu voir d'imposantes délégations de villes comprises dans un rayon de plus de 100 milles à la ronde. L'affluence a été telle que les rafraîchissements ont manqué à un certain moment.

Le défilé

Ce défilé, à caractère inusité, a piqué au plus haut point la curiosité populaire et même stimulé l'intérêt commun, puisque bien des modèles de voitures ont été salués à leur passage d'applaudissements chaleureux. La parade, qui se forma boulevard Jutras ouest, emprunta les rues Notre-Dame ouest, St-Augustin, avenue du Collège, St-Georges, Père-Lévesque, Milot, Paré, St-Georges, Albert, Notre-Dame ouest et est, Laurier, boulevard Jutras est, rue Octave, boulevard Carignan, le rond-point jusqu'à l'hôtel de ville. 45 voitures ont figuré dans ce cortège à reflet centennal, à cause des styles désuets et des costumes des voyageurs bien conformes à la vieille époque. On pouvait y voir des autos de 1904 à 1940, soit des Ford, des Maxwell, une Pierce Arrow, une Studebaker, une Dion Bouton, une Renault, une Cadillac, une Pontiac, une Dodge, des Buick, une Mercedes-Benz, des Chevrolet, des Overland, une camionnette International, une Rockne, une Packard, une Plymouth et autres. Les propriétaires étaient le notaire Gaétan Trottier, de Victoriaville, M. H. J. O'Connell, fameux collectionneur, et autres venant de Sherbrooke, Drummondville, St-Georges-de-Beauce, Ste-Anne-de-la-Pérade, Kingsey Falls, Ste-Elisabeth, St-Flavien-de-Lotbinière, Montréal, St-François-Xavier.

Réception civique

En fin d'après-midi, les invités furent reçus à l'hôtel de ville par S. H. le maire Paul-A. Poirier et les échevins nouvellement élus. A la suite d'une allocution de circonstance prononcée par le premier magistrat de la ville et M. Gilles Desrosiers, coordonnateur des fêtes, Mlle Centenaire, soit Mlle Marie Roux, a présenté une épinglette-souvenir des célébrations à Mme Bernard Pinard, tandis que M. Charles-Deus Jutras, président du comité du centenaire présentait une canne symbolique à Me Bernard Pinard, ministre de la Voirie dans le cabinet Lesage.

Alors que l'homme d'état et son épouse signaient le livre d'or, suivis de tous les autres invités, dont M. George O'Connell, fils de M. H. J. O'Connell, de Montréal, un coquetel fut servi.

Ce succès encore sans précédent dans toute l'histoire de la ville est le juste résultat des efforts accomplis par le comité formé du notaire Gaétan Trottier, Mme Rosaire Poliquin et Bertrand Garon, qui n'ont rien épargné pour aboutir à une telle réussite.



AU FESTIVAL PROVINCIAL DES CADETS, A VICTORIAVILLE — En présence d'une foule estimée à plus de 2,500 personnes, le premier festival provincial des corps de cadets à être présenté à Victoriaville, a été clôturé samedi soir, au palais de l'agriculture, par une large distribution de trophées aux groupements les plus méritants dans les différentes classes prévues. On remarque, de gauche à droite : Denis Lemire, de Shawinigan-Sud, avec le trophée Molson, M. Albert Morissette, député d'Arthabaska à l'Assemblée législative et président de la Commission scolaire, Pierre Rivest, de Montréal, avec le trophée CFDA, Mlle Centenaire (Mlle Marie Roux), Michel Gingras, de Shawinigan, avec le trophée Foucault, le maire Paul-A. Poirier, Gilles Paquin, de Shawinigan-Sud, avec le trophée Patry & Therrien, et M. Samuel Boulanger, député de Drummond-Arthabaska aux Communes.

Waterloo remporte deux victoires sur le Royal

SHERBROOKE. — Le club de Waterloo de la ligue Provinciale de baseball des Cantons de l'Est, s'est mérité hier les honneurs d'un programme double en disposant des Royaux de Drummondville par 2-0 et 14-3.

Après une victoire sur leur terrain, hier après-midi, les joueurs de Waterloo se sont rendus à Drummondville pour humilier les Royaux devant leurs propres partisans.

Un blanchissage

L'équipe de Drummondville n'a pu rien faire qui vaille hier contre le puissant artilleur Réjean Plourde, qui n'a accordé que cinq coups sûrs à l'adversaire.

Claude Paquette a été moins chanceux que Plourde avec ses neuf coups sûrs donnés à Waterloo et il a été accrédité de la défaite.

Les deux points des gagnants ont été enregistrés pendant la deuxième manche. Pour Waterloo, les meilleurs joueurs ont été K. Peak et Croke avec chacun deux coups sûrs.

Les Royaux n'ont pas fait meilleure figure, hier soir, devant le lanceur René Drolet, qui a retiré sept hommes sur trois prises en plus de lancer une excellente joute.

Bessetteon, le lanceur de Drummondville, a essuyé la défaite, même s'il a retiré quatre hommes au bâton.

Les meilleurs de Waterloo ont été John Mentis, K. Peak, Croke, St-Vincent, Corbière et Morin avec chacun trois coups sûrs et plusieurs d'eux ont cogné des triples et des doubles.

Près de Drummondville

Des curieux, par milliers; d'avion en détresse, point

DRUMMONVILLE. (A.B.) — Des milliers de curieux se sont rendus, samedi après-midi, à l'intersection des routes 20 et 13, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, pour voir atterrir un avion en détresse. Il est possible qu'il y en ait encore sur place mais d'avion, point !

A la suite d'une fausse primeur, des milliers de personnes se sont déplacées pour assister "de visu" à une tragédie de l'air. Un premier informateur a averti la Sûreté provinciale qu'une appareil survolait la région de Drummondville avec du feu à l'un de ses moteurs. Quelques instants plus tard, des témoins oculaires voyaient la même scène à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, localité située à 15 milles de Drummondville.

La police provinciale se rendait sur les lieux de même que l'unité de secours de la police de Drummondville. On attendait l'arrivée du désastre . . . qui se faisait attendre.

OU SONT LES TEMOINS ?

Sur les lieux de la future tragédie, notre journaliste de même que les milliers de spectateurs cherchaient à trouver les témoins de la scène, ceux qui avaient vu "l'appareil chargé de passagers dont l'un des moteurs flambait." Personne ne tenait l'information de première main.

Dans une conversation téléphonique, l'officier en charge de la circulation aérienne à l'aéroport international de Dorval démentissait la nouvelle.

Pour plus de sécurité, des appareils de reconnaissance de la base de Saint-Hubert ont patrouillé le ciel de Drummond durant quelques instants pour ensuite découvrir qu'ils étaient victimes eux aussi d'une blague de très mauvais goût.

Le public trouve encore dans l'aviation le côté sensationnel et oublie souvent le sens pratique de cette découverte.

On peut encore parler d'évangélisation dans la province de Québec

Soeur Jeanne, p.s.a.

SHERBROOKE — S'adressant hier avant-midi à un groupe d'anciens retraitants de la Villa St-Alphonse, la Rév. Soeur Jeanne, des Petites soeurs de l'Assomption, s'est dite convaincue qu'on pouvait encore parler d'évangélisation et de christianisation dans la province de Québec.

Présentée par M. Gérard Marchand, la conférencière s'est surtout arrêtée à décrire, dans le contexte de l'Eglise, le travail accompli par les religieuses de sa communauté, connues sous le vocable populaire de "petites soeurs des pauvres".

"L'apôtre, a-t-elle dit, doit s'efforcer de rejoindre l'humanité dans son milieu, de partager ses angoisses et ses difficultés." C'est ce que font les soeurs de l'Assomption, fondées il y a près d'un siècle dans le but de régénérer la famille ouvrière."

Selon la rév. soeur Jeanne, les religieuses ont une grande part à donner dans l'oeuvre d'évangélisation de l'Eglise, puisqu'il y a un travail qui ne peut être fait que par elles. "S'occuper du côté humain, de poursuivre soeur Jeanne, c'est ouvrir l'évangile à une page qui touche tout le monde : la page de la charité. Il faut voir plus loin que le travail matériel des soeurs ou des apôtres laïcs; il faut dépasser l'aide temporelle pour atteindre les valeurs familiales, sociales et spirituelles."

Parlant plus explicitement des apôtres laïcs et du "travail d'Eglise" qui incombe à tous les catholiques, le conférencière a insisté sur l'obligation pour tous de se tenir au courant des mouvements d'idées qui naissent dans les milieux religieux, sociaux, éducationnels. Elle a particulièrement invité ses auditeurs à bien se renseigner sur les réformes en cours au Québec dans le domaine de l'éducation.

Le Père Laurent Morin, directeur de la ligue des anciens retraitants, a remercié Soeur Jeanne en louangeant, à l'aide de faits précis, l'apostolat des petites soeurs de l'Assomption dans la ville de Sherbrooke.

La ligue des anciens retraitants de la Villa St-Alphonse a tenu hier sa dernière récollection pour la saison estivale. Les récollections mensuelles régulières recommenceront en septembre. M. Arthur Ducharme a présidé la réunion d'hier.

Devant 2,500 personnes, à Victoriaville

Le festival provincial des cadets: Shawinigan-Sud remporte la palme

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Victoriaville a reçu samedi près d'une quinzaine de corps de cadets du Québec, à l'occasion de la tenue dans ses murs du premier festival d'envergure provinciale à être réalisé sur la rive sud.

Le ralliement

A la fin de l'après-midi, les corps commencèrent à se rallier sur la rue Monfette. Puis, après une inspection initiale, chaque groupe de cadets déambula dans la rue, de façon à former avec les autres corps un impressionnant défilé de plus de 900 jeunes. Cette parade, remarquable par les couleurs des costumes et leur diversité, ainsi que par la variété des sections de clairons et des instruments à percussion, passa par les rues Arcand, Notre-Dame, sur toute sa longueur. Laurier et Aréna, jusqu'au Palais de l'Agriculture.

Service d'ordre

Tout le long du parcours, soit sur une distance de près de 2 milles, des juges étaient placés à certains endroits stratégiques, pour compiler en chiffre le fruit de leur observation, concernant les mouvements d'ensemble, le rendement général, la formation des lignes, la coordination des mouvements. De plus, un peu partout, un service d'ordre avait été organisé, afin de dégager entièrement les rues de toute circulation possible et d'écarter les bicyclettes pour le bénéfice des spectateurs. L'ordre fut ainsi maintenu grâce au concours bénévole de quatre corps publics. On estime à plus de 5,000 personnes la foule qui était massée sur les trottoirs ou dans les endroits disponibles.

Programme continu

Le programme avait été agencé par les organisateurs pour que les manifestations de la soirée se suivent sans arrêt.

Ainsi, en arrivant dans le Palais de l'agriculture, le premier corps dut exécuter un numéro spécifique, ce qui donna lieu à un autre examen, qui se termina d'ailleurs par une marche à l'intérieur de la partie centrale de la bâtisse. Et ce procédé fut respecté par tous les autres, à savoir : les Bambinos, de Shawinigan, les cadets de Plessisville, les cadets de Drummondville, le juvénat Champagnat, de Rock Forest, les cadets de St-Marc, de Shawinigan, les cadets de St-Paul, de Trois-Rivières, les cadets de l'Assomption, le patro de Charlesbourg, les Aiglons Le Prévost, de Montréal, les cadets de Shawinigan-Sud, les cadets de l'école Plessis, de Montréal, la Clique Laurentie, de Québec. Le défilé, qui avait à sa tête le Cercle musical de Victoriaville, la garde juvénile de Sts-Martyrs-Canadiens et les cadets de Victoriaville, était fermé par les Jouvencelles, de Québec.

Mlle Centenaire

Sitôt l'inspection du dernier corps terminé, un spectacle des plus intéressants fut offert par quelques corps de cadets, qui exécutèrent de la chorégraphie, des mouvements d'ensemble, chacun évoluant au son de sa propre musique. Les différents numéros présentés furent salués par de frénétiques applaudissements. Un peu plus tard, invitée à parler par M. Léo Benoit, qui agissait comme maître de cérémonie, Mlle Centenaire (Mlle Marie Roux) déclara : "Une fois de plus, dans les cadres des fêtes de notre centenaire, il est donné à Victoriaville d'être l'hôte de groupements très représentatifs : les corps de cadets et clairons des différentes localités de la province. Nous ne pouvons que nous enthousiasmer devant le magnifique défilé qui vient de se dérouler et notre joie se transforme en de chaleureuses félicitations, à l'endroit des instigateurs de cette grande manifestation. Par la discipline que ces jeunes s'imposent, ils sont un éloquent témoignage de l'esprit qui anime notre jeunesse, lorsqu'on sait lui donner des cadres".

Plaques-souvenirs

A l'issue de cette allocution, une plaque-souvenir fut remise à Mlle Centenaire, au nom de tous les cadets de Victoriaville, geste qui fut répété ensuite à l'endroit de tous les corps représentés, le tambour-major devenant le récipiendaire dans chaque cas. Une plaque semblable fut également offerte à Mlle Céline Mondoux, de Drummondville, la ganante provinciale du concours d'histoire du Canada et de la langue parlée, et la présentation fut faite par M. J.-Vincent Lanouette, président diocésain de la Société St-Jean-Baptiste. Par la suite, les juges, qui étaient des officiers de la 73e batterie d'artillerie de campagne sous la direction du major Pierre Bolduc, ainsi que des maîtres de la musique dans la région, communiquèrent, leur verdict à un président de circonstance, le capitaine Clément Cantin, qui le transmit publiquement à la foule.

Les gagnants

L'adjudication fut établie comme suit: entraînement et inspection, classe "A": Shawinigan-Sud; classe "B": L'Assomption, de Shawinigan; rendement musical, classe "A": Shawinigan-Sud; classe "B": les Aiglons Le Prévost; effet général, classe "A": Shawinigan-Sud, classe "B": le St-Paul, de Trois-Rivières; rendement des lires: le St-Marc, de Shawinigan. Le corps le plus à l'honneur fut sans contredit le Shawinigan-Sud, qui se mérita le plus de mentions, en remportant au moins trois trophées à lui seul.

Le succès grandiose de cette journée est dû, on l'a souligné, au président du corps des cadets locaux, le chef de police J.-Alexandre Boucher, ses deux aides immédiats: le constable Fernand Auphinais et M. Jacques Foucault, ainsi qu'à la dizaine d'autres membres du comité directeur.

M. H. Wheeler, président du club de pêche de Brompton

RICHMOND. — M. Henry Wheeler, de Windsor, a été élu président du club de chasse et pêche du lac Brompton lors des dernières élections de l'organisme.

Les autres membres du bureau de direction sont M. Gérard Desmarais, de Richmond, vice-président, et M. Léo-R. Delaney, de Richmond, secrétaire-trésorier.

Les directeurs du club sont MM. Henry-M. Bolduc, B. W. Queen, Clifford Robinson, G. Guilbault, Edwin Paquet, Jules Thériault et J.-Théo Bolduc, de Windsor, P. V. Delaney, Walter R. Parkes et Percy R. Frazer, de Richmond, C. Coburn et G. W. Ewing, de Melbourne, ainsi qu'Arthur Léveillé, de Bromptonville.

Le Dr H. T. Southwood de Sherbrooke a été nommé président honoraire et M. Raymond Wheeler, de Richmond, agit comme gérant du club.

Les facilités du club sont maintenant disponibles aux membres. Le chalet ainsi que le magasin sont ouverts. Les chaloupes sont aussi disponibles de même que la cour à piquenique.

Le terrain du club a été amélioré, surtout à l'entrée, et deux nouvelles chaloupes de 16 pieds ont été achetées.

La cotisation annuelle est encore de $3 par année pour une personne et de $4 le couple.

Comité provisoire pour un club des journalistes

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Le projet de former un club pouvant rallier sous un même étendard les personnes attitrées dans les différents média de publicité ou d'information de la métropole des Bois-Francs a commencé à se concrétiser vendredi soir, au cours d'une réunion régulière des futurs membres, qui groupait des journalistes, des annonceurs de radio, des gérants d'hebdomadaires et un photographe.

Dès le début des délibérations, l'assemblée manifesta le désir d'être régie par une direction provisoire dument constituée et procéda à la formation d'un exécutif temporaire, dont le travail consistera à faire réaliser la fondation prochaine de ce nouvel organisme, qui promet de prendre naissance officiellement durant l'année centenaire de la ville. Les responsables choisis par le vote furent : MM. Alphée Gagné, journaliste pour La Tribune, président ; Léo Benoit, gérant du poste CFDA, vice-président, et Normand Laberge, annonceur au même poste, secrétaire.

M. Léo Ling, gérant de l'hebdomadaire La Nouvelle, agissait comme président d'élection, assisté de MM. Normand Laberge et Gaétan Bourret, ce dernier photographe. Plusieurs questions de régie interne ont ensuite été étudiées, ce qui a permis à l'exécutif mandaté de tracer déjà un plan d'action pour les prochaines semaines.

"Asbestos ne sera pas une ville pire que les autres" – M. Larrivée

ASBESTOS. — Le chef de police d'Asbestos, M. Adrien Larrivée, s'est déclaré fort surpris et déçu d'un article paru en fin de semaine dans un quotidien de Sherbrooke au sujet du règlement municipal concernant le port des "shorts", à Asbestos.

Dans une déclaration qu'il a remise à la presse, M. Larrivée a expliqué que la déclaration au sujet de ce règlement dans le quotidien en question a été tronquée et qu'il tient à rétablir les faits tels qu'ils doivent être et tels qu'ils auraient dû être relatés.

Dans sa déclaration à la presse, M. Larrivée a souligné que la population d'Asbestos n'était pas pire qu'ailleurs et que si un règlement existe concernant le port des "shorts", ce n'est que pour prévenir les abus.

Asbestos, de poursuivre le chef de police, a toujours été et demeure une ville accueillante pour le touriste et le visiteur et il a rappelé que la Sûreté municipale n'existe pas pour appréhender qui que soit, mais pour prévenir les abus et maintenir l'ordre.

M. Larrivée s'est déclaré choqué par le ton de l'article en question, qui n'est pas du tout celui qu'il a voulu mettre. A ce sujet, le chef a ajouté que le règlement qui existe à Asbestos est le même que celui dans les Cantons de l'est et c'est ce règlement que les policiers ont l'intention de faire appliquer.

Quand au terme de "viande pour attirer les chiens" dont s'est servi le quotidien dans cet article, M. Larrivée a qualifié ce terme d'insultant pour l'élément féminin d'Asbestos, et y a vu manque de respect flagrant pour les femmes et jeunes filles de la capitale de l'amiante.

Le règlement d'Asbestos au sujet du port de "shorts" mentionne simplement qu'il est défendu de circuler dans les rues d'Asbestos dans un vêtement indécent. Quant à la longueur permise pour les "shorts", M. Larrivée a déclaré qu'il ne faut pas tomber dans le ridicule et que les agents ne se promèneront pas dans la rue avec un pied de roi ou une règle à mesurer.

Repenser notre système d'éducation en tenant compte de l'EVOLUTION

— L'hon. Alcide Courcy

SHERBROOKE. — Notre système d'éducation, qui répondait sans doute aux exigences d'il y a 60 ans, doit être repensé pour tenir compte de l'évolution économique et sociale de la province depuis.

Représentant de l'hon. Jean Lesage au congrès de la Fédération libérale des Cantons de l'Est, le ministre de l'Agriculture, l'hon. Alcide Courcy, a expliqué que la récente législation en matière d'éducation aura comme complément inévitable les recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'éducation, qu'a instituée le gouvernement et qui s'occupera de l'aspect philosophique, moral, pédagogique et culturel du problème.

Le conférencier au premier des 23 congrès régionaux de la Fédération libérale provinciale a précisé que "c'est cet organisme qui avisera le gouvernement sur les moyens à prendre pour régler des questions qui planent bien au-dessus de la politique et des partis et qui, par ailleurs, sont tellement sujettes à controverses, comme, par exemple, celle de la réforme des programmes à tous les niveaux de l'enseignement, de l'augmentation du nombre des universités et de la participation des laïcs à l'enseignement, dans la province de Québec."

Après avoir rappelé que les neuf projets de loi de l'hon. Paul Gérin-Lajoie avaient été qualifiés de "grande charte de l'éducation", M. Courcy a précisé qu'il s'agit plutôt d'une charte "partielle" qui ne concerne, pour le moment, que les structures administratives nécessaires pour apporter à tout notre système d'éducation ce redressement indispensable réclamé dans tous les milieux.

"Sans doute, a-t-il admis, le système qui a jusqu'ici prévalu en ce domaine a-t-il porté des fruits dont nous avons raison d'être fiers: il nous a faits ce que nous sommes présentement, dans la province de Québec".

Selon le ministre de l'Agriculture, il convient donc de rendre un hommage reconnaissant à ceux qui l'avaient institué et qui, on sait avec quel dévouement et quel désintéressement, ont su le faire fonctionner.

L'UNIVERSITE

SUITE DE LA PAGE 32

diat ou à longue échéance, une certaine amélioration de son sort.

En plus du prestige que Sherbrooke doit à son université, et de ce complément de formation fourni à nos institutions scolaires des niveaux inférieurs, ce dont les citoyens veulent surtout la remercier, il n'en reste pas moins que grâce à elle, nos ouvriers ont trouvé du travail, nos industries un marché, nos commerçants une clientèle, nos propriétaires des locataires ou des acheteurs, sans oublier le trésor municipal qui a vu s'accroître la recette des taxes !

Espoir de la population

Dans la troisième et dernière partie de son discours, Me Armand Nadeau a formulé l'espoir que la population de Sherbrooke entretenait à l'endroit de son université.

"A l'heure où nous vivons, a dit le maire de Sherbrooke, dangereusement emportés que nous sommes dans un tourbillon affolant, n'avons-nous pas raison de craindre que les valeurs essentielles ne s'égarent ? Que les notions de vérité, de bien, de justice, de liberté ne s'énervent jusqu'à perdre toute signification ? Et que notre monde, pourtant chrétien, ne sombre dans le matérialisme ou le désespoir ?

"Dans ces conditions, on peut dire en vérité que, pour tous les citoyens bien pensants de Sherbrooke, cette université catholique et française a agi comme un phare dont ils attendent la vraie lumière. La vérité et l'amour profond du bien pour les étudiants, l'enseignement d'une vie juste et bienfaisante pour les professeurs, voilà ce qu'ils souhaitent de tous leurs voeux.

"Que l'université nous dispense à profusion les richesses du savoir, qu'elle arme nos jeunes des secrets qui domptent la matière et la mettent au service de l'homme ; que par ses chercheurs, elles étendent de plus en plus le domaine de la connaissance ; mais dans le même temps et surtout, qu'elle nous aide à toujours discerner le sens véritable de notre destin d'hommes."

ROYAL MATCH

SUITE DE LA PAGE 33

QUATRIEME COURSE
C-3 Trot et amble — $225

8—Our Horse, (C. Hébert) 20.20 9.30 4.90
3—Arden Direct, (A. Théroux) 9.30 5.40
2—William West Kyer, (F. Desrochers) 3.60
Temps : 2.11.1. Ont aussi couru : Elzie Hanover, Sambee, Prince Jerry, Suzanne Clap et Dream Direct.

CINQUIEME COURSE
Amble — $150

5—Canada Bill, (G. Raymond) 8.50 4.90 4.00
1—Fair Show, (R. Lafond) 5.60 4.00
7—Ohio Farmer, (R. Lague) 8.60
Temps : 2.13. Ont aussi couru : Danny Pointer, Marty Creed, Linda Hall, Argyle Lee et Volle Belle.

SIXIEME COURSE
D-3 Trot et amble — $100

7—Osotta Vick, (A. Gravel) 5.80 3.00 2.80
3—Windston Rosecroft, (B. Chabot) 3.60 3.40
4—Queen Over, (C. Grenier) 5.00
Temps: 2.18.3. Quinella (7-3) $17.60. Ont aussi couru : Sir Royal, Queen Spender, Maryland Queen, Little Star et Grace Ibaf.

SEPTIEME COURSE
C-2 Trot et amble — $300

2—Royal Match, (F. St-Denis) 11.10 6.50 3.00
4—Cardinal Prince, (W. St-Cyr) 6.70 3.00
6—Nifty Chief, (F. Desrochers) 3.50
Temps : 2.10.2. Ont aussi couru : Boub Boum Bumpas, Firebug, Eveanna, Sammy Herbert et Atrusco.

HUITIEME COURSE
D-1 Trot et amble — $150

3—Bud Spencer, (G. Adamson) 8.50 3.70 3.10
2—Ahomestretch Red, (C. Côté) 6.20 4.70
4—Uncle Pick, (A. Paulin) 7.70
Temps : 2.15.1. Ont aussi couru : Cyril's Flicka, Pierrot Cash, Perland Surprise, Miss Royal et Katie Did.

NEUVIEME COURSE
DD Amble — $200

1—Mervin Hal, (F. Desrochers) 3.60 27.70 2.40
7—Hollybud, (C. Bennett) 4.90 3.40
3—Taylor Win, (R. Grimard) 3.80
Temps : 2.13.1. Ont aussi couru : Will Senator, Finso's Betty, Joan Mite et Our Honor.

DIXIEME COURSE
D-2 Trot et amble — $100

3—Easter Majesty, (F. Newell) 17.80 8.80 5.30
4—George Logan, (C. Fiset) 6.90 3.30
3—Count Key, (O. Surprenant) 3.50
Temps : 2.16. Quinella (3-4) $46.30. Ont aussi couru : Prince Express, Dean Ibaf, Danny Diamont, Dale Oaks et Governor Mac.



MEDAILLE D'OR — Une cérémonie touchante s'est déroulée samedi après-midi, au bureau du maire de Drummondville. Le constable Marcel Bibeau a reçu une médaille d'or pour avoir sauvé la vie d'un enfant. Notre photo reproduit la scène. Nous reconnaissons, dans l'ordre : l'échevin Antonio Baril, président du comité de la police et pro-maire; M. Marcel Arseneault, du comité de sécurité nautique; le constable Marcel Bibeau, héros de la fête; le jeune Léo Descoteaux, qui doit la vie au constable; le directeur de la police, M. Conrad Proulx, et M. J.-Philippe Bernier, du club nautique local.

Deux morts dans une collision

PLESSISVILLE. (PCf) — Deux jeunes gens de Victoriaville sont morts presque instantanément et un troisième a été gravement blessé lorsque leur automobile a dérapé puis capoté, dimanche, près de Plessisville.

Les victimes sont: Jean-Roch Vidal, 25 ans, et Bernard Larochelle, 22 ans, tous deux de Victoriaville, localité des Cantons de l'Est sise à 60 milles environ de Québec.

Jean-Guy Carignan, a été transporté à l'hôpital de Plessisville où son état est considéré comme grave.

Ralliement diocésain scout à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Sous la responsabilité d'un comité directeur, un grand ralliement des scouts catholiques du diocèse de Nicolet aura lieu à Victoriaville, le 25, à l'occasion des célébrations de la ville centenaire. Cette journée, qui sera placée sous le haut patronage de S. H. le maire et de Mme Paul-A. Poirier, sera soulignée par des olympiades et une exposition du premier rallye diocésain. Les manifestations prévues se dérouleront sur le terrain du collège Sacré-Coeur, à partir de 1 h. 30, et seront clôturées par un vin d'honneur, servi dans cette institution, à 4 h. 30.

"Reconsidérez votre décision" (Me M. Marier)

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — S'adressant en fin de semaine aux dirigeants locaux du hockey, le maire Marcel Marier de Drummondville leur a demandé de reconsidérer leur décision et de faire du hockey au cours de la saison prochaine. Le maire a ajouté que le conseil actuel allait bâtir, l'an prochain.

Dès cet hiver, le budget comprendra une tranche pour prévoir les dépenses de l'arène. Me M. Marier a déclaré qu'il était trop tard pour rénover ou construire cette année.

Il a été impossible pour notre journaliste d'atteindre les organisateurs des Rockets de Drummondville, pour avoir leurs commentaires à la suite de la déclaration du maire. Cependant, au cours de la semaine dernière, il devenait rumeur que la direction du club serait prête à se relancer dans l'aventure à condition que "le conseil se porte garant de la situation financière de l'équipe". Cette façon de procéder aurait même été prônée par un échevin. Il ne semble pas qu'elle ait un fondement dans la vérité.

Cinéma

VICTORIAVILLE

LAURIER — Aujourd'hui et demain : "Opération Jupons" ; "Le salaire du diable".
VICTORIA — Aujourd'hui et demain : "Le conquérant" ; "Tentations".

PRINCEVILLE

PRINCESS — Demain : "Le survivant des monts lointains" ; "Terreur sur l'avant-port".

PLESSISVILLE

PLESSIS — Aujourd'hui et demain : "Le salaire du péché".
COLONIAL — Aujourd'hui et demain : "Coulez le Bismarck" ; "Actualités françaises".

Ottawa entend amender la Loi des faillites

OTTAWA. (DNC) — L'hon. Davie Fulton a dit, vendredi, aux Communes, qu'il envisage toujours apporter des modifications à la loi des faillites, mais il s'est contenté d'ajouter qu'il espérait pouvoir présenter un bill à ce sujet dans un "avenir pas trop éloigné".

Ceci au cours d'un débat où M. Harold Winch, CCF de Vancouver, s'est élevé contre le "vol légalisé" que certains entrepreneurs perpètrent dans sa province en effectuant des pyramides de faillites.

M. Gabriel Roberge, libéral de Mégantic, a aussi réclamé des amendements.

M. Fulton a déclaré que le gouvernement a conduit, ces dernières années, à la suite d'enquêtes fort compliquées et coûteuses, une campagne d'épuration dans ce domaine. Au Québec, il y a eu quatre poursuites criminelles qui se sont terminées par deux condamnations et deux acquittements. Deux autres cas sont actuellement à l'étude tandis que des enquêtes se poursuivent à propos d'autres syndics, toujours au Québec. Le ministre a tenu à affirmer que la presque totalité des syndics ont une conduite irréprochable, notant toutefois que les deux qui ont été condamnés . . . faisaient beaucoup d'affaires.

Enfin, il a fait remarquer que les syndics ne sont pas des fonctionnaires fédéraux et qu'Ottawa ne leur paie pas de salaires. Leurs activités sont surveillés par le gouvernement fédéral qui peut seulement leur enlever leur permis ou encore refuser de le leur renouveler, à échance.



LE DEFILE HISTORIQUE DU 24 JUIN — Le troisième char rendra hommage à "La première mère canadienne : Guillemette Hébert". Ce char sera commandité par les Caisses Populaires Desjardins (affiliées à l'Union Régionale de Montréal.)



Le quatrième char s'intitulera : "Une éducatrice : Marguerite Bourgeoys". Ce char sera commandité par la Buanderie Jolicoeur Ltée.

Sur la scène internationale

TURIN. (AFP) — Le professeur suédois Arthur Granit s'est vu décerner, hier, par l'Académie de médecine de Turin le prix Saint-Vincent pour ses travaux sur les tissus nerveux et le tonus musculaire.

* * *

LONDRES. (AFP) — M. Duncan Sandys, ministre du Commonwealth, doit se rendre au Canada ainsi qu'en Australie et en Nlle-Zélande pour apaiser les appréhensions que soulève le problème de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

* * *

PARIS. (AFP) — Un buste en bronze du général Patton sera dévoilé, le 18 juin, à St-Symphorien (Eure-et-Loir), en présence de M. James Gavin, ambassadeur des E.-U. à Paris. Il s'agit d'une oeuvre du sculpteur François Cogne.

SAO PAULO, Brésil, (UPI) — Le président Quadros s'est entretenu pendant plus de deux heures, hier, avec M. Stevenson, envoyé extraordinaire du président Kennedy en Amérique du Sud. Les entretiens ont été cordiaux et les deux hommes d'Etat se sont entendus sur presque toutes les questions discutées.

* * *

STELLENBOSCH, Un.-sud-africaine. (Reuters) — Le premier ministre Verwoerd a déclaré, samedi, que l'Union sud-africaine doit se fixer comme tâche de demeurer une république dirigée par les Blancs, tout en fournissant à la population noire la possibilité d'atteindre à un statut qui satisfasse leurs légitimes aspirations.

* * *

LONDRES. (AFP) — Le Congrès du syndicat des travailleurs de l'industrie chimique a voté une motion demandant au Congrès des Trade Unions de lancer une campagne pour que la Grande-Bretagne adhère au Marché commun.

* * *

DIJON, France. (Reuters) — M. Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada en France, a pris officiellement possession, hier, d'un vignoble de 444 mètres carrés dans l'est de la France. Il s'agit d'un don de M. Henri Maire, négociant en vins d'Arbois.

ANNONCE

Le Martini-Master de Seagram — idéal pour les jours d'été

Montréal — Les plaisirs de l'été sont nombreux. Rien de plus agréable, par exemple, que de déguster un rafraîchissement ou un cocktail glacé préparé avec le **Gin Seagram.**

Après des heures saines et joyeuses passées au golf ou au jardin, le **Gin Seagram** vient enchanter vos moments de détente. Et le Martini-Master, le contenant ingénieux dans lequel est vendu le merveilleux **Gin Seagram,** est un accessoire qui peut servir à bien d'autres fins encore.

Fait de verre antique, le Martini-Master est muni d'un bouchon plaqué or et son étiquette s'enlève facilement. Il peut servir de shaker ou encore, on peut y conserver ses cocktails préférés, les jus de fruits, le thé ou le café glacé.

Que ce soit pour conserver ou pour servir, le Martini-Master est l'accessoire idéal. Dès la prochaine occasion, exigez le **Gin Seagram,** le gin délicieusement sec, et le shaker Martini-Master à tous usages.

Incroyable mais vrai!

UN NOUVEAU SERVICE DE TAXIS

à bas prix à l'aérogare de Dorval

SERA INAUGURE LE 13 JUIN



Cette photo montre seulement une partie de notre flotte

Nous vous transporterons dans des voitures de récents modèles. Nous vous conduirons avec des chauffeurs bilingues, polis et courtois et surtout connaissant parfaitement l'île de Montréal.

Consultez nos tarifs ci-contre et réservez une voiture à l'avance. Assurez-vous que vous aurez une voiture pour vous ramener de l'aéroport ou pour vous y rendre. Le même service s'applique dans les deux directions.

CENTRE DE MONTREAL	4.25	BLUE BONNETS RACE TRACK	3.25	SNOWDON	3.50	POINTE-CLAIRE (nord du boulevard)	3.50
VILLE MONT-ROYAL	3.00	CANADAIR	3.00	WESTMOUNT	4.00	PONT-VIAU	5.00
VILLE ST-LAURENT	3.00	CAPRI MOTEL	3.25	VILLE LASALLE	3.50	RAPHAEL MOTEL	3.00
NOTRE-DAME-DE-GRACE	3.50	CARTIERVILLE	4.25	DORVAL	1.00	RICHELIEU RACE TRACK	9.00
BAIE D'URFEE	3.50	VALOIS	1.50	OUTREMONT	4.00	TOWN & COUNTRY MOTEL	2.00
BEACONSFIELD	3.25	VALOIS (North of Duke of Kent)	2.00	POINTE-CLAIRE	2.25	FLEUR DE LYS MOTEL	2.00
BEACONSFIELD-NORD	3.50	VERDUN	4.00	POINTE-CLAIRE HEIGHTS	3.00	STRATHMORE	1.25
BEAUREPAIRE	3.25						

ME. 1-6022

Toutes nos voitures sont assurées selon la loi du taxi et sont toutes en bon ordre.

AERODROME MONTREAL INTERNATIONAL AUTOBUS & TAXIS INC.

555 MARSHALL, DORVAL

L'INCO ÉLARGIT LE MARCHÉ MONDIAL DU NICKEL

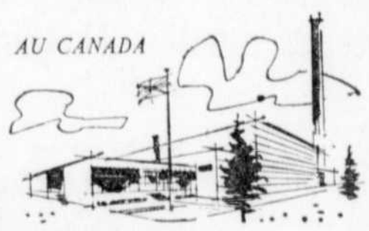


EN SUÈDE

CARBURANT ATOMIQUE POUR LE CHAUFFAGE RÉSIDENTIEL

Le premier réacteur industriel de Suède, en construction près de Stockholm, est conçu pour fournir à la fois du courant et de la chaleur. Il apportera 10,000 kilowattheures de plus au réseau de distribution de Stockholm, et fournira assez de chaleur pour chauffer 12,000 appartements dans des immeubles modernes du faubourg de Farsta. Les experts suédois prévoient qu'en moins de dix ans, le chauffage résidentiel utilisant l'énergie nucléaire sera économiquement rentable dans leur pays.

AU CANADA



PRODUCTION D'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Des savants et des ingénieurs canadiens ont procédé à de longues expériences sur divers types de piles nucléaires avant de dresser les plans de la première centrale atomique du Canada, maintenant en construction à Chalk River.

AUX ÉTATS-UNIS



NAVIRE MARCHAND À PROPULSION ATOMIQUE

Le *N. S. Savannah* est le premier navire marchand à propulsion atomique au monde; l'acier inoxydable au nickel, résistant mieux à la chaleur et à la corrosion, a été employé dans son réacteur . . . et aussi, à cause de sa beauté, sa propreté et sa facilité d'entretien, dans les cuisines, l'hôpital, la buanderie et les locaux des passagers.

EN ANGLETERRE



PREMIÈRE CENTRALE NUCLÉAIRE AU MONDE

La première centrale nucléaire du monde est entrée en service en Angleterre, en 1956, à Calder Hall, sur la côte du Cumberland. L'Angleterre a construit depuis d'autres centrales atomiques.

L'énergie nucléaire ouvre un marché mondial pour le nickel

Le nickel et ses alliages présentent les propriétés requises pour la production de l'énergie atomique. Dans l'aménagement des centrales nucléaires, des alliages spéciaux, mis au point par les chercheurs de l'Inco, permettent aux canalisations, pompes, condenseurs, échangeurs de chaleur et réservoirs à carburant de mieux résister aux pressions énormes, à la corrosion et à la chaleur intense.

L'Inco s'est toujours employée activement à créer ou à perfectionner les produits contenant du nickel, en mettant au point des alliages répondant à des besoins particuliers dans l'industrie et les habitations, et en recherchant de nouveaux modes d'utilisation pour les alliages existants.

Le Canada est le plus grand producteur de nickel au monde, et l'Inco—grâce à son organisation mondiale de vente, de recherche et de mise en marché—continue à créer des débouchés dans le monde entier pour le nickel canadien.

L'exportation de nickel Inco s'intensifie, vers des marchés mondiaux en pleine expansion . . . contribuant ainsi à donner plus d'emplois aux Canadiens, à équilibrer les échanges commerciaux et à stimuler le développement économique du Canada.

THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED

INCO

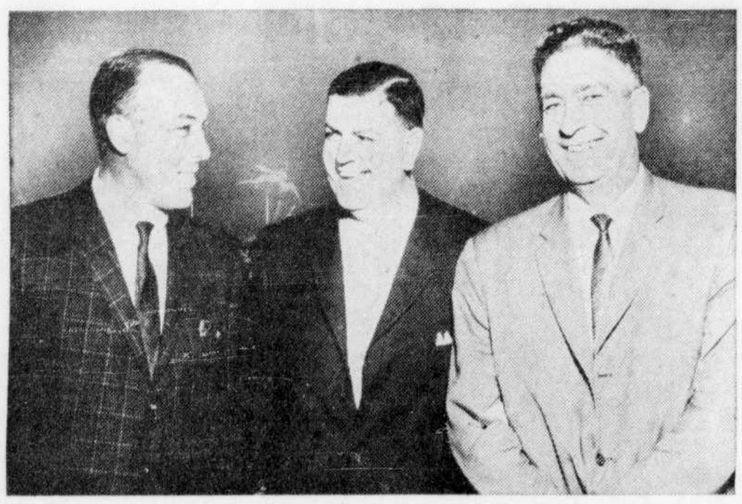
55, RUE YONGE, TORONTO

SPORTS



photos LA PRESSE

A LA VEILLE DE L'OUVERTURE DU CONGRES DU HOCKEY — De nombreux délégués des divers clubs étaient déjà arrivés à Montréal, hier, en vue du congrès de trois jours s'ouvrant aujourd'hui. De gauche à droite, les représentants du Boston : WALTER BROWN, président; LYNN PATRICK, gérant général, et HAROLD COTTON, agent recruteur.



"JE TRAVAILLE MAINTENANT POUR UNE ORGANISATION RIVALE" — C'est ce que semble dire YVAN PRUD'HOMME, au centre, agent recruteur des Rangers, à son ami PHIL WATSON, devenu instructeur des Bruins de Boston. C'est Alf Pike, l'ancien instructeur des Rangers que l'on voit en compagnie des deux hommes, à gauche.

Un projet de la Ligue Nationale

Les clubs aligneraient un joueur de moins par partie au cours de la saison

(PC) — Le comité des règlements de la Ligue Nationale de hockey étudiera, semble-t-il, aujourd'hui la possibilité de réduire de un, le nombre maximum des joueurs susceptibles d'être utilisés au cours d'une joute de la LNH.

Cette question a été mise en lumière à la suite d'un relevé effectué par le président Clarence Campbell. Ce relevé démontre en effet que les équipes de la LNH ont fort bien réussi à se tirer d'affaire alors qu'elles étaient à court de joueurs, état de chose résultant de blessures ou d'autres causes.

De plus, à maintes reprises, les équipes n'ont pas utilisé tout le personnel dont elles disposaient. Le comité n'est toutefois pas nanti du pouvoir d'adopter ce règlement. En effet, les propriétaires d'équipes sont ceux qui décideront en faveur ou contre l'adoption de la mesure. La juridiction du comité ne s'étend qu'aux règlements proprement dits.

Par ailleurs, les autres modifications susceptibles d'être étudiées sont de moindre importance.

17 joueurs en uniforme

A l'heure actuelle, chaque équipe peut disposer de 17 joueurs en uniforme à chaque partie en plus des gardiens de buts. De plus, les équipes peuvent aligner 18 joueurs jusqu'au 1er décembre de chaque saison.

Le relevé du président démontre qu'au cours des 210 joutes de la saison dernière, les équipes ont joué avec au moins un joueur en moins à chaque partie.

On impute aux blessures la plus large part de ces absences. Toutefois, il demeure que les équipes semblaient prêtes à évoluer non seulement avec des alignements réduits, mais également sans utiliser des joueurs en uniforme.

Maintenapt, il reste à définir s'il existe réellement un gaspillage de main-d'oeuvre, ce qui donne à entendre que les joueurs de la ligue Nationale sont meilleurs, ou du moins aussi bons, que les joueurs des circuits mineurs.

Toutefois, cette réduction n'est pas sans entraîner des conséquences, dont l'une relative à la liste des joueurs qu'une équipe peut protéger du repêchage. Chaque équipe est en droit de retenir les services de 18 joueurs, en plus de deux gardiens de buts.

Ces joueurs ne peuvent être prêtés. A moins que l'on ne réduise également le nombre des joueurs pouvant être protégés, une équipe affronterait alors le problème de disposer d'un ou deux joueurs supplémentaires.

Autres questions

En plus de ce problème, les magnats de la LNH étudieront probablement aussi le style du hockey. Cette étude n'entraînera pas des changements radicaux des réglements. Ils se demanderont plutôt s'il n'y aurait pas lieux de faire observer plus strictement ces règlements.

Près de 175 délégués sont attendus à ce congrès qui se déroulera au cours des trois prochains jours. Au nombre de ces derniers, il y aura des représentants des circuits professionnels mineurs et de l'Association canadienne du hockey amateur.



DISCUTANT D'UN CERTAIN REGLEMENT — FRANKIE EDDOLLS, du Buffalo, paraît chercher une explication de l'arbitre en chef CARL VOSS de la Ligue Nationale.

Deux victoires du Valleyfield

Le Valleyfield a défait les Mousses de Joliette, 5-1, dans la Ligue Provinciale Junior. Yves Lemieux a été le lanceur gagnant et Alain Forest le perdant.

Dans une autre joute, le Valleyfield a blanchi le Terrebonne, 3-0.

CANADA TIRE CC

PNEUS OUI PNEUS

GOODYEAR

PNEUS AVEC TUBE

Grandeur	Noirs	Blancs
670 x 15	$ 9.95	$12.95
710 x 15	$11.45	$13.95
760 x 15	$12.45	$14.95

PNEUS SANS TUBES

Grandeur	Noirs	Blancs
670 x 15	$12.45	$14.95
710 x 15	$18.95	$22.95
760 x 15	$20.45	$25.45
750 x 14	$13.45	$15.95
800 x 14	$19.95	$23.95
850 x 14	$21.45	$26.45

PLUS UN PNEU RECHAPABLE
GRATIS — Balancement des roues.
GRATIS — Ajustement des freins.
GRATIS — Graissage de l'essieu, des roues d'avant. Notre contribution pour votre sauvegarde.

Ouvert le samedi avant-midi

CANADA TIRE CC

850, St-Jacques O. (coin University)
UN. 6-4885
7141, St-Hubert (coin Jean-Talon)
CR. 1-3551

tennis

Rolland Godin et Marian Boundy gagnent le tournoi du Papineau

Par Yvon LE BLANC

Rolland Godin, du club de tennis La Bohème, a réussi un magnifique retour contre Val Harit, hier après-midi, en finale et il s'est assuré les honneurs du tournoi invitation annuel du Papineau avec une victoire de 2-6, 7-5, 6-4.

"Je n'étais pas à l'aise dans le premier set, je n'arrivais pas à me concentrer pleinement," a déclaré Rolland après le match. "Mais aussitôt que j'ai entrevu le danger d'une défaite, je me suis senti forcé de travailler plus fort pour chaque point."

De son côté, Val Harit a fait remarquer :

'Il m'eût fallu monter au filet régulièrement du début à la fin. Ma condition physique ne rivalise tout simplement pas avec celle de Rolland."

Doug Philpott, de Toronto, secrétaire de l'Association de lawn-tennis du Canada, a officié à la présentation du trophée Laverdure et Murray au vainqueur.

Marian Boundy s'est approprié le titre chez les dames. Elle a éprouvé beaucoup de difficulté à vaincre Denise Hunnius, 9-7, 7-5.

Voici les résultats des matches de la fin de semaine :

RESULTATS

Huitième de finale

M. Carpenter bat Y. Le Blanc, 6-3, 6-4 ;
J. L. Lamoureux bat R. Raymond, 6-2, 3-6, 6-2.

Quart de finale

R. Godin bat A. Tielemans, 6-2, 6-2 ;
M. Carpenter bat J.L. Lamoureux, 6-3, 6-1 ;
H. Rochon bat D. Zeskoski, 6-1, 6-1 ;
V. Harit bat K. Carpenter, 7-5, 6-4.

Semi-finale

R. Godin bat M. Carpenter, 6-4, 5-7, 6-4 ;
V. Harit bat H. Rochon, 6-4, 3-6, 6-3 ;
D. Hunnius bat S. Boeck, 6-4, 8-6.

Finale

R. Godin bat V. Harit, 2-6, 7-5, 6-4 ;
M. Boundy bat D. Hunnius, 9-7, 7-5.

Sherbrooke bat La Bohème

Sherbrooke a remporté une victoire décisive de 5-2 contre La Bohème à Montréal dans une rencontre régulière de la ligue de tennis provinciale Interzones.

Les résultats suivants ont été enregistrés :

Rolland Godin (LB) bat Raymond Royer (Sh.), 6-3, 3-6, 6-1.
Yves Laberge (Sh.) bat Jacques Patenaude (LB), 9-7, 8-6.
Jacques Bourgoing (LB) bat Claude Métras (Sh.), 6-2, 6-3.
Royer-Bryson (Sh.) battent Paul Marquis-Jacques Bourgoing (LB), 10-8, 6-1.
Métras-Rivard (Sh.) battent Marcel Godin-Jacques Messier (LB), 6-1, 10-8.
Ann Bédard (Sh.) bat Huguette Lavigne (LB), 6-0, 6-1.
Ann Bédard-J. Lebrun (Sh.) battent Huguette Lavigne-Aline Clément (LB), 6-2, 6-1.

Le Duvernay perd

Le club de tennis Duvernay, section féminine, n'a pas eu beaucoup de veine à son début dans la ligue de tennis Maisonneuve, subissant une défaite de 4-1 aux mains du club Papineau.

Les résultats ont été enregistrés.
H. Gervais (P), bat J. Allaire (D), 6-3 ;
S. Brodeur (P), bat Y. McKenzie (D), 6-1 ;
M. Larue (P), bat L. Forest (D), 6-4 ;
S. Brodeur — H. Gervais (P) battent J. Allaire — Y. McKenzie, (D), 6-1 ;
L. Forest — D. Rodrigue (D) battent M. Larue — S. Cournoyer (P), 6-4.

Emerson bat Santana

Roy Emerson, d'Australie, a gagné le tournoi de tennis du comté de Godo à Barcelone en

Voir TENNIS en page 40

CES DAMES !



"Tu mens certainement Dieu-donné. Ça ne doit pas être vrai que l'achigan à petite bouche est mâle, tandis que l'achigan à grande bouche est une femelle."

Problème 47

Leçon de golf de Sam Snead

par SAM SNEAD

Si les poignets doivent demeurer serrés assez longtemps, quand doit-on desserrer un peu ? Pour moi, je tiens un bâton très serré jusqu'à la hauteur de la hanche, dans mon mouvement de descente. Notez que dans le dessin d'aujourd'hui mes mains ont atteint ce point et son encore très raides. C'est là que j'assouplis le poignet pour donner plus de force et d'élan dans mon coup.

Certains golfeurs gardent le poignet bien raide trop longtemps. Il en résulte une certaine raideur qui produit un coup trop court et manquant de précision.



L'équipe Hill-Gendebien gagne la course du Mans

LE MANS. (AFP) — Les "24 heures du Mans", la plus grande course automobile d'endurance du monde, a inconstablement dominé l'actualité sportive en Europe au cours de ce dernier week-end.

Malgré le mauvais temps, qui rendit la piste glissante et parfois même dangereuse pour les pilotes, le Belge Olivier Gendebien qui, cette année, avait l'Américain Phil Hill, comme équipier, a enlevé cette spectaculaire épreuve, pour la troisième fois.

En effet, déjà vainqueur en 1958 (avec Phil Hill) et en 1960 (avec son compatriote Paul Frère), il a magistralement signé son troisième succès de la manière la plus probante qui soit puisque avec Phil Hill, il a su tirer le maximum de sa "Ferarri" tout en la ménageant. L'exploit le plus remarquable de ces deux admirables pilotes est que, malgré la pluie, ils aient battu le record de l'épreuve à la distance, en couvrant 4,476 km, 580 à la moyenne fantastique de 186 kms, 527.

L'ancien record des Britanniques Flockhart-Bueb, sur "Jaguar" établi en 1957, avec 4,397 Km, 200 (moyenne : 182 km, 217) semblait pourtant solidement attaché, surtout en raison de la pluie. Une chose emble toutefois acquise : les vainqueurs ont pu réaliser cette étonnante performance grâce aux frères mexicains, Pedro et Ricardo Rodriguez, qui, après avoir mené un rythme endiablé samedi et durant toute la nuit, demandèrent sans doute trop à leur "Ferrari" et furent contraints à l'abandon, deux heures avant l'arrivée.

Au classement, à l'indice de performance, nouvelle victoire de la voiture française "DB Panhard", pilotée par Laureau-Bouharde.

Classement officiel à la distance des 24 heures du mans :
1—Gendebien (Bel.) P. Hill (É.-U.) Ferrari 4476.653 kms.
2—Mairesse (Bel.) Parkes (G.-B.) (Ferrari) 4438.718.
3—Guichet (Fr.) Noblet (Fr.) (Ferrari) 4258.009.
4—Pabst (É.-U.) Thomson (É.-U.) (Maserati) 4181.887.
5—Gregory (É.-U.) Holbert (É.-U.) (Porsche) 4154.460.
6—Crossmann - A. Pilette (Bel.) (Ferrari) 4150.302.
7—Barth (All.) Herman (All.) (Porsche) 4112.290.
8—Cunningham - Kimbeley (É.-U.) (Maserati) 4072.116.
9—Pallisat (G.-B.) Bolton (G.-B.) Triumph 3819.948.
10—Linge (Fr.) Bon (Fr.) Porsche 3818.677, etc.

* * *

115 milles à l'heure

LE MANS, France. (PA) — Olivier Gendebien, de Belgique, et Phil Hill, de Los Angeles, Californie, ont remporté la palme lors de la course d'automobiles de 24 heures du Mans, hier, établissant un record en parcourant 4,476 kilomètres, soit 2,782.194 milles.

L'ancien record établi en 1957 par Ron Flockhart et Ivor Bueb de Grande-Bretagne était de 4,397.108 kilomètres, soit 2,732.80 milles.

Hill était au volant de la Ferrari lorsque cette dernière a traversé le fil d'arrivée. Les Férraris, automobiles de fabrication italienne, ont remporté les honneurs de cette épreuve d'endurance haut la main.

La vitesse moyenne de l'équipe des vainqueurs a été de 185.83 kilomètres à l'heure, soit 115.94 milles à l'heure.

Le conducteur belge a ainsi remporté pour la deuxième année consécutive, la victoire de cette classique.

Classement

Puis, viennent dans l'ordre, Mairesse (Belgique) et Parkes (G.-B.) dans une Ferrari ; Pierre Noblet et Jean Guichet, de France, dans une Ferrari ; Richard Thompson, de Washington D.C., et August Pabst, de Milwaukee, au volant d'une Maserati ; Maston Gregory, de Kansas City et Robert Helbert, de Washington, Pennsylvanie, dans une Porsche ; R. Gressman et Liciano Bianchi, de Belgique, au volant d'une Ferrari ; Edgar Barth et Hans Hermann, d'Allemagne, dans une Porsche.

Seulement 22 des 55 participants ont terminé l'épreuve.

Plusieurs conducteurs ont dû abandonner la partie à la suite de difficultés mécaniques.

Le plus spectaculaire de trois accidents est survenu lorsque Bruce Halford, de Grande-Bretagne, au volant d'une Coopersport, a capoté devant l'estrade des juges. Hlford a subi des contusions mais on rapporte que son état est satisfaisant.

Maris obtient ses 19e et 20e coups de circuit

Deux équipes se retrouvent en tête de la Nationale. Les Dodgers ont gagné la seule joute qu'ils ont disputés pendans qu'à Saint-Louis, les visiteurs, les Reds de Cincinnati, battaient deux fois les Cardinaux, 9-3 et 6-2.

Dans la première joute, les Reds ont déclenché une attaque sérieuse dès la première manche pour aider le jeune gauche Ken Hunt à remporter sa sixième victoire.

Ray Sadecki, des Cardinaux, qui avait réussi à vaincre les Reds trois fois en autant de joutes, a subi la défaite.

Dans la deuxième joute, les Reds tiraient de l'arrière, 3 à 2, quand ils se présentèrent au marbre dans la huitième manche. Mais des simples consécutifs de Vada Pinson, Frank Robinson et Jerry Lynch ont permis aux Reds d'égaliser le compte, puis Gene Freeze a fait compter deux points. Les Reds ont compté 4 autres points dans la 9e. Purkey fut le gagnant et Broglio le perdant.

9e victoire de Koufax

Sandy Koufax a retiré 10 hommes au bâton et n'a alloué que cinq coups sûrs pour ainsi conduire les Dodgers de Los Angeles à une victoire de 6-3 sur les Phillies de Philadelphie. Wally Moon, Johnny Roseboro et Gil Hodges ont réussi des circuits pour les gagnants pendant que Lee Walls a réussi le même exploit pour les perdants. L'excellent Art Mahaffey (6-5) a encaissé l'échec. Koufax présente maintenant une fiche de 9 victoires contre 2 défaites.

Grâce à une victoire de 5 à 3, les Cubs de Chicago sont parvenus à diviser les honneurs d'un programme double, puisque les Braves de Milwaukee avaient gagné la première, 8 à 4. Dans la première joute, Warren Sphan, appelé en relève, a directement contribué à sa 7e victoire en réussissant un circuit de 3 points. Frank Bolling a aussi réussi un circuit pour les vainqueurs.

Des circuits de Smoky Burgess, Bob Skinner et Rocky Nelson dans la troisième manche ont aidé les Pirates de Pittsburgh à battre les Giants de San Francisco 8-4. Les Giants sont ainsi tombés à 2½ parties de la tête. Même si c'est le lanceur de relève Jim Duffalo qui a alloué les trois circuits, la défaite est allée au dossier de Billy Loes.

Les Yankees vainqueurs

Dans la Ligue Américaine, les Yankees remontent graduellement la côte et ils ne sont plus qu'à deux parties des meneurs, les Indiens de Cleveland. Hier, ils ont combiné une défensive superbe et une offensive qui leur est connue, le circuit, pour battre les Angels deux fois et aider les jeunes Terry et Sheldon à l'emporter.

Roger Maris et Mickey Mantle ont brillé au bâton et au champ. Maris a réussi deux circuits, ce qui lui en donne 20, et il en a volé un à Hunt dans la 7e et un autre à Kluzewski dans la 9e. Quant à Mantle, il a réussi son 18e circuit de la saison et il a fait compter trois points. Au champ, il s'est mis en évidence en privant Eddie Yost d'un triple à la 6e manche.

Dans cette joute que les Yankees ont gagnée 5-1, la recrue Ronnie Sheldon a remporté sa 3e victoire consécutive, même s'il a eu besoin de l'aide de Luis Arroyo qui faisait ainsi sa 21e présence au monticule.

Dans la première joute, Yogi Berra a fait compter les deux points des Yankees avec des circuits, et Ralph Terry a remporté sa quatrième victoire consécutive grâce à une performance de cinq coups sûrs et les Yankees l'ont emporté 2-1. Ken McBride a subi la défaite.

Les Indiens de Cleveland ont porté à une partie et demie leur avance sur les Tigers de Détroit en balayant les honneurs d'un programme double contre les Athlétiques de Kansas-City, 7-3 et 4-3.

Pour les vainqueurs, Chuck Essegian, obtenu des Dodgers de Los Angeles au début de la saison, a brillé au bâton. Dans la première joute, Essegian a frappé deux circuits et produit cinq points, alors que dans la seconde, il a fait compter le point gagnant avec un double à la 9e manche. Willie Kirkland a réussi un circuit dans chaque joute.

La recrue Don Schwall a remporté sa 5e victoire et les Red Sox de Boston ont remporté une victoire de 8-4 sur les Twins du Minnesota qui ont gagné la seconde 10-5.

Chuck Estrada et Billy Pierce ont brillé pour leur équipe respective au monticule pendant que les Orioles de Baltimore et les White Sox de Chicago se divisaient les honneurs d'un programme double. Les Orioles ont gagné la première 8-2, mais ils ont dû s'incliner dans la seconde 7-1.

Dirigés au bâton par Norm Cash qui a réussi trois circuits au cours de la journée, les Tigers de Détroit ont réussi à gagner la deuxième partie d'un programme double 7-6 en onze manches, après avoir perdu la première 7-4, aux mains des Sénateurs de Washington.

SPECIAL DE JUIN

Vous pouvez acheter une voiture neuve

Vauxhall 1961

(Garantie 12 mois ou 12,000 milles)

Pour aussi peu que

$30 comptant

Plus taxe provinciale et licence et jusqu'à 3 ans pour le solde en 36 versements.

Vendeur exclusif Buick-Vauxhall

WILHELMY G.M. BUICK VAUXHALL

AUTOMOBILES LTEE

au sud du boul. St-Joseph

4833, boul. St-Laurent — Tél. : AV. 8-0186

TOUJOURS PLUS POPULAIRE!

GIN CROIX D'OR

MELCHERS UNE INDUSTRIE DE CHEZ NOUS DEPUIS 1898

SOIRÉE DES DAMES

DEMAIN

Toute femme accompagnée sera admise gratuitement sur l'achat d'un seul billet

La taxe d'amusement est exigible même sur les billets gratuits

CHAMPIONNAT MONDIAL DE

SOCCER

AU STADE McGILL

MISE AU JEU 8 h.

Il reste encore des places de choix à $2 au Stade McGill. Billets en vente à partir de 1 p.m. le jour de la joute. (Tél. VI. 2-3746 ou VI. 2-4487).

KARLSRUHE CONCORDIA

VS

ALLEMAGNE DE L'OUEST MONTREAL

NUMERO CHANCEUX ! Gagnez 2 billets de BOAC pour l'Angleterre à chaque partie !

pour grande puissance...



BOUGIES D'ALLUMAGE BOSCH

Lavage d'autos automatique à gobe-sous

OCCASION SPLENDIDE DE VOUS LANCER EN AFFAIRES

Soyez le premier à la saisir au Québec.

L'un des plus importants fabricants d'équipement de lavage d'autos au Canada vient de mettre au point un nouveau système révolutionnaire de lavage automatique. Voici donc l'occasion réservée d'entrer dans l'une des plus prospères industries :

L'INDUSTRIE MULTIMILLIONNAIRE DU LAVAGE D'AUTOS

Nous vous offrons "la clé du succès" dans cette industrie gigantesque en vous fournissant un équipement nouveau auprès duquel tous les autres sont désuets. Ceci veut dire que les personnes qualifiées qui recherchent une affaire sûre et profitable, peuvent devenir propriétaires d'un garage de LAVAGE D'AUTOS AUTOMATIQUE A GOBE-SOUS et bénéficier des autres avantages suivants :

• Pas de terrain à louer • Pas d'édifice à acheter • Pas de frais généraux fixes
• Pas de problème de main-d'oeuvre

Expérience n'est pas nécessaire car nous nous chargeons de trouver tous les locaux, installons tout l'équipement, fournissons tout le matériel publicitaire, etc. Si donc vous êtes intéressé à exploiter une industrie de rez-de-chaussée et pouvez assembler un modeste capital de $4,690, écrivez-nous et nous vous accorderons une entrevue confidentielle ici même. Une affaire comme celle-ci peut marcher sans nuire à votre présente occupation. Prière de vous abstenir de répondre si vous n'êtes pas vraiment intéressé à vous établir à votre compte ou ne pouvez disposer d'un capital de $4,690.

Demander entrevue et documentation en écrivant à
GERMAC ENTERPRISES LTD.
DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS POUR
CANADIAN WASHMOBILE SUPPLIES LTD.
3333 rue Jarry est, Montréal, P.Q.



Je payais trop cher mes stylos à bille... sans le savoir!

déclare Jeannette M. Cayford sténographe publique

je découvris alors le

North-Rite "98"



seulement 98¢

"J'ai constaté que le North-Rite "98" groupait tous les avantages de stylos à bille beaucoup plus dispendieux," explique Jeannette Cayford. "Son action instantanée et son écriture douce et facile conviennent admirablement à tout travail de secrétariat et à tout besoin d'écriture au bureau. C'est pourquoi je n'hésite pas un moment à recommander le North-Rite "98":

"Et voici une autre preuve de son excellence: Si votre North-Rite "98" n'écrit pas aussi longtemps que vous croyez qu'il le devrait; North-Rite vous enverra GRATUITEMENT un rechange neuf!"

North-Rite Le stylo qui caresse le papier

NR 1577-61 St-Lambert, P.Q.

Dans un match enlevant

Le Cantalia tient tête au Toronto City, 2 à 2

par **Paul-Emile PRINCE**

Le Toronto City, avec sa pléiade de joueurs étoiles dont le plus célèbre est sans doute Stanley Matthews, n'a pas déçu les quelques 6,500 spectateurs qui étaient venus voir à l'oeuvre les meneurs de la ligue de soccer professionnelle de l'Est, mais le Cantalia, à son meilleur dans les matches de grande importance, lui a donné la réplique et s'est attiré les applaudissements de la foule en faisant match nul de 2-2 hier après-midi au stade Delorimier.

Stanley Matthews, âgé de 46 ans et aussi rapide et plus déroutant que nombre de joueurs qui ont la moitié son âge, s'est véritablement montré le joueur qu'on avait annoncé. Aussi, il n'a pas commis d'erreur et a donné du mal à tous ses adversaires, particulièrement à Charlie Garvin, le nouveau venu du Cantalia, qui avait charge de le couvrir.

L'on comprend également pourquoi le Toronto City qui tirerait fort bien son épingle du jeu avec n'importe quel club du tournoi international, occupe la première place du circuit avec des joueurs tels que le gardien de buts Tommy Younger, les avants Ted Virba, Danny Blanchflower, Stanley Matthews, Ambrose Morgan et autres.

Une attaque formidable

Aussi, les visiteurs ont pris l'initiative du jeu au tout début du match et ont dominé par une forte marge, durant le premier engagement, mais le Cantalia n'a pas raté sa chance sur deux occasions de compter et le pointage de 2-2 était déjà acquis à la mi-temps.

Les deux équipes se sont partagé le jeu, dans le deuxième engagement, et le travail acharné du Cantalia lui aida à dominer légèrement durant les 45 dernières minutes de jeu.

Fausto Rosello ouvrait le pointage à l'avantage du Cantalia, après 5 minutes de jeu, sur un tir précis et imparable. Ce premier succès ne fit que ranimer l'ardeur du Toronto City qui mena alors plusieurs attaques dangereuses. A deux reprises le nouveau venu Johnny Hynes ratait sa chance, de même que Jackie Mudie.

Constamment sur le qui-vive, la défense du Cantalia ne put tenir le coup. Le gardien de but Walter Omeno bloqua en sortant de sa cage mais échappa le ballon. L'avant-centre Ambrose Morgan, le 2e meilleur compteur du Toronto City et de la Ligue de l'Est, s'empara du ballon et marqua alors le but égalisateur, après 28 minutes de jeu.

Situation inusitée

Bien que les visiteurs continuassent leur suprématie, un coup de pied trop haut et par conséquent dangereux coûta un coup franc au Toronto City, dans la surface de réparation, une situation qui ne se produit que rarement. Ce fut alors une courte série de passes et finalement Bobby Johnstone expédiait le ballon derrière Younger, le gardien de Toronto, à la 32e minute de jeu.

Puis, une erreur plus grave de Nevio Varglien, qui faisait trébucher Morgan du Toronto City, valut un lancer de punition. Blanchflower ne rata pas sa chance avec un tir dans le coin supérieur des filets et égalait donc le pointage à 2-2, dans la 4e minute de jeu.

Puarez Dante, qui fut avec Ferreira, Icanono et Chiraz parmi les meilleurs du Cantalia, vint à un cheveu de marquer avant la fin de l'engagement, mais Younger exécuta un brillant arrêt.

Les visiteurs reprenaient aussitôt l'attaque et Walter Ormeno réussit deux excellents arrêts pour terminer la première mi-temps.

L'allure du jeu ralentit quelque peu dans la 2e moitié, mais les Torontois n'avaient pas perdu leur jeu d'ensemble formidable, mais les Italiens de Montréal suppléèrent à cet avantage par un travail plus acharné et eurent autant d'occasions que leurs rivaux de compter. Mais Walter Ormeno, du Cantalia et Tommy Younger, du Toronto City, se livrèrent un brillant duel et maintèrent le pointage à 2-2. Ainsi le Cantalia rejoint le Hamilton en 2e place du classement.



UNE EVASION COUTEUSE — Le gardien de buts WALTER ORMENO, du Cantalia, a tenté vainement de mettre fin à une série d'attaques du Toronto City, hier après-midi au stade Delorimier, en s'éloignant de sa cage, mais en plongeant il a échappé le ballon, et ni CHARLIE GARVIN (no 3), ni NORBERTO IACONO, que l'on voit sur le dos, n'ont pu arrêter le ballon. Ambrose Morgan, de l'équipe de soccer de Toronto, égalait alors le compte à 1-1. Le match se terminait au compte de 2-2.

photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

Kilmarnock annule, 1-1

Une faible assistance de 2,000 spectateurs a été témoin d'un match terne, samedi après-midi au stade Molson, alors que le Kilmarnock d'Ecosse et le Besiktas de la Turquie ont fait match nul de 1 à 1, par une température idéale.

Ce match du tournoi international a fourni peu d'émotions et a ainsi manqué d'intérêt.

Malgré un avantage du Kilmarnock, dans la première mi-temps, le Besiktas prenait les devants. L'ailier gauche Selim Soydan marquait pour les Turcs, dans la 7e minute de jeu.

Ce n'est qu'après 12 minutes de jeu que Bill Muir égalait le compte, dans la deuxième mi-temps.

Le jeu se continua par des attaques peu dangereuses et les deux gardiens de buts eurent la tâche relativement facile.

Grâce à ce match nul, le Kilmarnock rejoignait l'équipe allemande Karlsruhe en 3e position dans le classement. L'Everton demeure en tête.

Lors d'une victoire du Rosemont

Le Parc Extension n'obtient aucun coup sûr contre Darveau et Turenne

Julien Darveau et Réjean Turenne ont combiné leurs efforts lors d'une victoire de 11-1 du Rosemont et aucun joueur du Parc Extension n'a réussi à cogner un coup sûr.

Turenne a succédé à Darveau à la quatrième manche.

Roger Ménard, Russ Ayoub et Michel Beaudry ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec chacun deux coups sûrs.

La victoire du Rosemont était sa 12e en treize parties.

Le voltigeur Pierre Joly, utilisé au monticule, a essuyé le revers.

L'équipe championne de la division Ouest la saison dernière, le Ville-Mont-Royal, occupe aujourd'hui la dernière position par suite de deux défaites aux mains du Verdun et du Maisonneuve.

La brillante tenue de Kenny Constance, en relève eà Marius Matto, a valu au Verdun un triomphe de 7-2. Constance a cogné un circuit de deux points à la sixième manche. Norm Simpson a subi sa quatrième défaite.

Maisonneuve gagne

En soirée, le Maisonneuve a défait le Ville-Mont-Royal, 13-8. Le lanceur débutant Gaston Lefebvre, qui a limité ses adversaires à cinq coups sûrs, a dû quitter le jeu à la sixième manche après avoir été atteint à l'estomac par un coup en long frappé par Rickey Ryan.

Yves Guay a cogné un circuit et un simple pour Maisonneuve.

Le St-Henri a inauguré sa saison locale par une victoire de 6-3 aux dépens du Laval. C'est au président du Laval, Maurice Richard, qu'est revenu l'honneur de lancer la première balle.

John Novosad a fait compter deux points des vainqueurs avec deux simples.

Marcel Caron a été le lanceur gagnant et Claude Laverdure le perdant.

St-Laurent déclasse Plateau

Le St-Laurent a obtenu 13 coups sûrs tandis que son lanceur Gilles Bernier en accordait cinq au Plateau dans une victoire décisive de 11-1.

Brian Pilgrim a fait compter deux points avec deux coups sûrs, en a lui-même compté quatre et a volé quatre buts. Gilles Robichaud a cogné trois coups sûrs, dont un coup de circuit.

Un simple de Roland Rivières, à la huitième manche, a permis au Longueuil de triompher du Verdun, 6-5. Norm Paine, du Verdun, a canonné un circuit en s'élançant sur le premier lancer de Johnny Gross. Ce dernier a retiré 15 frappeurs au bâton.

Dans une autre joute, Andy Occhionero a lancé une partie de trois coups sûrs alors que le Villeray a défait le Ville-Marie, 5-3. Occhionero a lui-même cogné deux des huit coups sûrs de son club.

Ce soir, le Ville-Marie se rendra à Longueuil disputer une joute qui avait été contremandée à cause de la pluie jeudi dernier.

V.-Mont-Royal	012 001 4	— 8	6 7
Maisonneuve	203 305 x	—13	11 1

Lieber et Berry; Lefebvre, Delagrave (6), Germain (7) et Masson. Lanceur gagnant: Lefebvre (3-1). Lanceur perdant: Lieber (1-5). Circuit: Mais. - Y. Guay.

Plateau	000 000 1	— 1	5 4
St-Laurent	140 240 x	—11	13 0

Riel, Layer (4) et Tanguay; Bernier et Dickson. Sirois (6). Lanceur gagnant: Bernier (3-2). Lanceur perdant: Riel (0-1). Circuit: St-L. - Robichaud.

Laval	000 200 1	—3	6 1

Voir ROSEMONT en page 40

Joutes de SOCCER

HIER

Ligue de l'Est

Cantalia 2, Toronto City 2

SAMEDI

Tournoi International

Kilmarnoc 1, Turquie 1

Ligue Interprovinciale

Concordia 5, Olympia 1

LIGUE DE L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts
Toronto City	5	3	1	1	14	7	6
Hamilton	3	2	1	0	7	6	4
Cantalia (Mtl)	5	1	2	2	8	11	4
Italia (Toronto)	5	1	3	1	6	11	3

d'un SPORT à l'autre

Les Athlétiques de Kansas City ont mis sous contrat le voltigeur **Jim Rivera,** congédié par les White Sox de Chicago . . . les **Stampeders de Calgary** ont signé l'ailier Bill McKenna . . . le Luxembourgeois **Charly Gaul** a remporté la 20e étape Trente-Bormio du tour cycliste d'Italie . . . au soccer, le Fiorentina de Florence bat le Lazio de Rome 2-0 et gagne le tournoi de la coupe d'Italie ; l'Autriche bat la Hongrie 2-1 devant 80,000 personnes à Budapest; l'Espagne ba tl'Argentine 2-0; le Roma, de Toronto bat le Hungaria de Toronto 7-1; l'Ukrainia et le White Eagle font match nul 3-3 ; l'équipe brésilienne de **Bangu** bat l'**Everton** d'Angleterre 2-0 au Polo Grounds de New York ; le Penarol de Montevideo, champion d'Uruguay, fait match nul 1-1 à Sao Paulo avec le champion du Brésil, Palmeiras . . . aux championnats d'athlétisme des syndicats de l'URSS, le sauteur en longueur **Ter Ovanessian** a franchi 8 mètres 17, un nouveau record européen . . . **Jacky Cartier,** de Sept-Iles, l'Américain **Gustave Brickner** et la jeune Hollandaise **Mary Koh** (dans les 2 sens) vont tenter la traversée de la manche cet été . . . le conducteur automobile Britannique **Pat Thomas** a trouvé la mort sur le circuit de Goodwood.



Jim Rivera

Pedro Ramos, lanceur droitier des Twins du Minnesota, a reçu une amende de $50 pour avoir atteint l'arrêt-court **Don Buddin** des Red Sox de Boston . . . **Herb Elliott** d'Australie n'a pu faire mieux qu'une 5e place dans une course de 800 mètres à Zabreb . . . **Elmer Hardy,** ancien partenaire d'entrainement de **Sonny Liston,** a été blessé au cours d'une fusillade avec la police à Seattle . . . les commissaires de la NASR ont banni l'emploi de tout médicament qui "pourrait affecter la vitesse d'un cheval avant une course" . . . **Ralph Morrow,** d'Oklahoma City, s'est inscrit à la dernière minute aux championnats amateurs de Grande-Bretagne . . . les commissaires de la NASR ont été informés que la plupart des étables de piste de course sont "littéralement construites pour être brûlées" . . . un cycliste indien, **R. Muthukumaran,** a couru pendant 122 heures sans arrêter (2 heures de plus que le record établi à Rome il y a 10 ans) et il réclame le titre de recordman mondial . . . **Ludwig Heimrath,** de Toronto, a atteint des vitesses de 140 milles à l'heure et a enregistré deux victoires décisives au Mosport Park . . . le club des rameurs de **Brockville** est sorti vainqueur des régates à **Pont-Viau** sur la Rivière des Prairies avec 69 points . . . le championnat d'Europe de patinage de vitesse en 1962 aura lieu les 3-4 février à Oslo, le championnat du monde (hommes) à Moscou en 1962 aura lieu les 17-18 février et celui des dames, en Finlande à une date et un lieu indéterminé.



Pedro Ramos

J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTÉE, 3950 est, Ste. Catherine

*SERVICE IDÉAL
*PRIX SANS ÉGAL

CHEVROLET CORVAIR ENVOY

J.P. CHARBONNEAU 3950 est, Ste. Catherine LA. 6-4471*

RÉPARATION DE TONDEUSES À GAZON

SERVICE ET PIECES SUR TOUTES LES MARQUES
ALLONS CHERCHER ET LIVRONS
Durant juin, juillet et août, ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures. Samedis fermé toute la journée.

INTERNATIONAL ELECTRIC CO. LTD.
6500 UPPER LACHINE ROAD — Tel HU. 1-8115

Pour le pêcheur...
J.E. Beauséjour
EQUIPEMENT COMPLET
Pour le campeur...
OUVERTS LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS
4559, rue PAPINEAU près MONT-ROYAL

Anglia 105 E
1961 NEUVES
Le moins cher des modèles Ford de fabrication anglaise. Une voiture vraiment "familiale", à la fois logeable et économique.
AUSSI PEU QUE $295.00 COMPTANT
PAIEMENTS A PARTIR DE $9.95 PAR SEMAINE
Taxes et licences incluses

CONSUL
1961 NEUVES
Malgré son bas prix la Consul est une spacieuse et confortable 6-places. Moteur 4 cyl. à faible consommation d'essence et d'huile.
benoit MOTORS LTD. VENTE — SERVICE — PIECES 7865 ST-HUBERT CR. 4-4384
100 AUTOS AU CHOIX DANS 10 COULEURS
LIVRAISON DE 48 HEURES

LOUEZ UNE AUTO
CHEZ TILDEN
POUR VOS VACANCES
Renseignez-vous!
COMPOSEZ
UN. 6-6651
1200, RUE STANLEY
L'ENTREPRISE CANADIENNE DE LOUAGE D'AUTO D'ENVERGURE MONDIALE

PNEU GENERAL TIRE
POURQUOI PAYER PLUS CHER
AUTOMOBILISTES
ACHETEZ MAINTENANT VOS
PNEUS
AU PRIX DU
GROS
PREMIERE QUALITE : FIRESTONE, GOODYEAR, DOMINION, GOODRICH, DUNLOP

Grandeur	Plis	Flanc	Garantie	Ray	Prix-Détail	Prix-Vendant	Economie
650 x 13	4	NOIR	24-M	R	31.40	20.40	$11.00
670 x 15	4	NOIR	24-M	R	32.10	23.10	$ 9.00
710 x 15	4	NOIR	24-M	R	36.10	26.10	$10.00
750 x 14	4	BLANC	24-M	R	38.45	28.45	$10.00
800 x 14	4	BLANC	24-M	R	43.30	32.30	$11.00
800 x 15	4	BLANC	24-M	R	51.70	39.70	$12.00
820 x 15	4	BLANC	24-M	R	53.70	40.70	$13.00
850 x 14	4	BLANC	24-M	R	43.05	35.05	$ 8.00

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE SENSATIONNELLE DE LANCEMENT SPECIAL DE JUIN
2. Jet-Air GENERAL Nygen Blanc 750 x 14 AU PRIX DE 75% DU PRIX DE DETAIL SUGGERE PAR LES MANUFACTURIERS

LGF LUDGER GRAVEL & FILS LIMITEE
MONTREAL 7905 boul. ST-LAURENT, Tél. : DU. 7-2581

CE SOIR 8 h. 15 DIMANCHE 2 H. 15
C'est un départ!
PARC Richelieu
Salle à manger — Cafeteria (ouverts dès 5 h. 30)
Admission générale : $1.00
Le mercredi ! Soirée des dames. Dames admises gratuitement
A NOTER : Tout programme qui pourrait être annulé le lundi, mardi ou mercredi est reporté au jeudi de la même semaine.
TV et RADIO (tous les jours)
Canal 10 — 6 h. 45 Sélections du jour avec Pierre Proulx
Canal 2 — 11 h. 10 Film du pari-double
La revue des courses à 6 h. 10
CKAC — CJSO
CJLM — CKJL

Dow
FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE...
DOW EST CLIMATISÉE
Le secret de la fraîcheur, DOW le possède car seule la bière DOW est climatisée. Grâce à ce procédé exclusif, DOW est incomparable de fraîcheur en tout temps, en toute saison. Voilà pourquoi, si une bonne bière est agréable, une bonne DOW l'est davantage.
Dow
Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.
R.H. Wallace, Ph.D.
Dr R. H. Wallace
Directeur du service de la qualité
GARANTIE CLIMATISÉE

LES COURSES

INSCRITS

CE SOIR

RICHELIEU

1ère Course — Trot C-3 — $700

4. Miss Pepsi, B. Madill 5-2
2. Marv Louise, J. Gordon 3-1
6. Lord Claire, J. Lahaie 4-1
1. Capital R., D. Palmer 6-1
5. Prince Like J, R. Grandmaison 6-1
3. Kent Bohemia, T. Horton 8-1
8. Pes. P. Prologue, P. Thibodeau 8-1
7. Luellan Genese, P. Caldwell 10-1

Eligible :
Whisky Bat, R. Bouthillier

2e Course — Amble C-3 — $700

6. Ensign Volo, J. Larente 5-2
2. Lone Elm Reedy, L. Floyd 3-1
3. Hi Widower, Henr. Filion 4-1
5. Dave Herman, V. Cowger 6-1
8. Quick Prime, L. Pelletier 6-1
1. Hi Mite, W Arthurs 8-1
4. Tough Luck, A. Hanna 8-1
7. Nipper Johnston, W. Bourgon 10-1

Eligible : Goss Hanover, P. Robillard

3e Course — Amble C-1 — $1,000

7. Shadydale Payoff, L. Floyd 5-2
1. Gunner Axworthy, Her. Filion 3-1
3. Major Prim, M. Pusey 4-1
6. Helferhey, P. Caldwell 6-1
7. Deborah Atom, K. Waples 6-1
5. Taytoe, Dunc McTavish 8-1
4. Helen Purdue, J. Jodoin 9-1
8. Silver Laird, P. Robillard 12-1

4e Course — Trot B-2 — $1,400

2. Hughes Hanover, B. Côté 2-1
1. Cloyd Hanover, P. Caldwell 3-1
7. Guy Abbey Jim, R. Turcotte 4-1
3. Rus Crane, T. Turcotte jr 6-1
4. Palacona, P. Radley 6-1
6. Old Scrooge, P. Robillard 8-1
8. Virgne's Jimmie, R. Gagné 9-1
5. Virgne's Tomboy, D McTavish 12-1

5e Course — Amble — $800

7. Lord Richelieu, J. Larente 5-2
1. Miss Ethel, V. Cowger 3-1
7. Bold Counsel, Dunc McTavish 7-2
4. Juann, A. Walker 5-1
3. Sandy Gallon, P. Robillard 6-1
8. Gypsy Brewer, W. Habkirk 8-1
6. Kay Harmony, T. Turcotte jr 9-1
5. Miss Beth Direct, R. Simser 10-1

6e Course — Amble C-2 — $800

3. Chuck's Delivery, P. Robillard 3-1
4. Bay Township, R. Caldwell 4-1
1. Janice Johnston, M. Dottie 9-2
2. Roval Brook, P. Caldwell 6-1
7. Captain Creed, J. Kopas 6-1
5. Santaley, M. Gingras 8-1
6. Rudy Prince, P. S. Guay 9-1
8. Adios Whiskers, M. Pusey 12-1

Eligible :
Songter, R. Bouthillier

7e Course — Trot C-1 — $1,000

1. Legal Prince, P. Thibodeau 2-1
5. Faye Ellen, R. Ponton 4-1
6. The Web, J. Giguere 4-1
3. Spring Frost, R. Bouthillier 6-1
8. Prince Lullwater, R. White 6-1
4. My Hep Cat, M. Pusey 8-1
7. Billy C Guy, B. Madill 8-1
2. Shadydale Mystery, R. Quessy 12-1

8e Course — Amble C-2 — $800

4. Mighty Rich, D. Palmer 5-2
6. Mighty Pal, L. Pelletier 4-1
8. Fairy Dream, J. Larente 4-1
2. Flying Sauver P., P. Robillard 6-1
5. May Trust, K. Waples 6-1
1. Abe Scott, Hervé Filion 8-1
7. Check Up, L. Piedalue 8-1
3. Bert Yates, P. Sauvé 10-1

Eligible :
Coppersmith, Henri Filion

9e Course — Trot A et B-1 — $2,000

7. Music Man, P. Floyd 5-2
6. Pro Mac, M. Pusey 3-1
5. Empire Song, M. L'Heureux 4-1
4. Cotton Maid, A. Walker 6-1
8. Bobo, J. Larente 6-1
2. Meadow Flash, P. Caldwell 8-1
3. Song Hi Lee, R. Simser 8-1
1. Reyphell, L. Wright 10-1

10e Course — Amble C-3 — $700

3. Mahlon Diem, L. Bourgon 5-2
2. Widower Van, R. Grandmaison 4-1
4. Whisk Broom, R. Bardier 4-1
1. Vernon Lou, V. Cowger 6-1
5. Ifa, C. Moreau 6-1
8. Success Bert, Hervé Legault 8-1
7. Mountain Butler, D. McTavish 9-1
6. Walter's Pride, M. L'Heureux 10-1

Eligible :
Star Velvet, M. Gingras.

ROOSEVELT

1 Third Brother, W. Welch 5-1
2 Amber Knight, P. West 7-2
3 Sailing Time, J. Dennis 5-2
4 Honest Time, B. Norris 5-2
5 Din Hanover, J. Trudex 7-2
6 Medallion, J. Jordan 10-1
6 Detonator, J. Hackett 7-2
8 Poplar Harry, C. Hodgins 6-1

Eligibles : Royal Salute, A. Button Reed's Creed, J. Faraldo.

Deuxième course—Trot C-1, $1,000

1 Merrie Amos, J. Patterson 6-1
2 Dixie's Pride, L. Pullen 3-1
2 Priory Abbe, G. Sholty 7-2
4 Mr. Makegood, F. Darish 8-1
5 Brown Hope, V. Dancer 10-1
6 Lumber Can, J. Lightbill 5-1
7 Moot Mille, J. Hackett 7-2
8 Tanker, T. J. Cruise 12-1

Eligibles : Speedy Princess, E. Averil; Killer, H. Pownall Jr.

Troisième course—Amble à réclamer $1,700

2 Navy Page, G. Phalen 3-1
2 Major's Flash, A. Burton 5-1
3 Ohio Rose, E. Cobb 5-1
4 Dandy Diamond, W. Walhen Jr 3-2
5 Dicky Dean, B. Camper 6-1
6 Gray's Knight, H. Camden 12-1
7 Fargo Wells, G. Sholty 12-1
8 Miss Direct Fingo, A. Myer 6-1

Eligibles : Jim Lynch C. Abbatiello Lilyanne Hanover, J. Lightbill.

Quatrième course —Trot A-2, $3,250

1 Goldie Herman, A. Myer 9-2
2 Wayne Hall, J. McDonald 8-1
3 Jeffrey Scott, C. Hodgins 6-1
4 Justly Worthy, W. Haughton 7-2
5 Dancing Demon, R. Camper 3-1
6 Leo's Boy, R. Cherrix 12-1
7 Rodare, P. West 6-1
8 Durban Chief, F. Cobb 6-1

Cinquième course — Amble, AA2 $4,000

1 Lusty Leader, A. Myer 7-2
2 Kenny J. H. Bell 8-1
3 Little Emperor, W. Hudson 6-1
4 Merrie Adios, J. Patterson 8-1
5 Brown Star, D. Legum 6-1
6 Mr. K. Braden, W. Haughton 9-2
7 Ante Bellum, G. Sholty 8-1
8 Milford Hanover, B. Camper 12-1

Eligible : Winnow, E. Avery.

Sixième course — A-1, $3,500

1 Volo Mon, H. Dancer 4-1
2 Victory Frost, W. Haughton 8-1
3 Merrie Duke, J. Patterson 2-1
4 Laddie Song, V. Dancer 8-1
5 Carolina Rodney, J. Dennis 7-2
6 Tidy Sister, J. Cruise 15-1
7 Regal Pick, D. Bowser 10-1
8 Lucky Demon, H. Hoyt 12-1

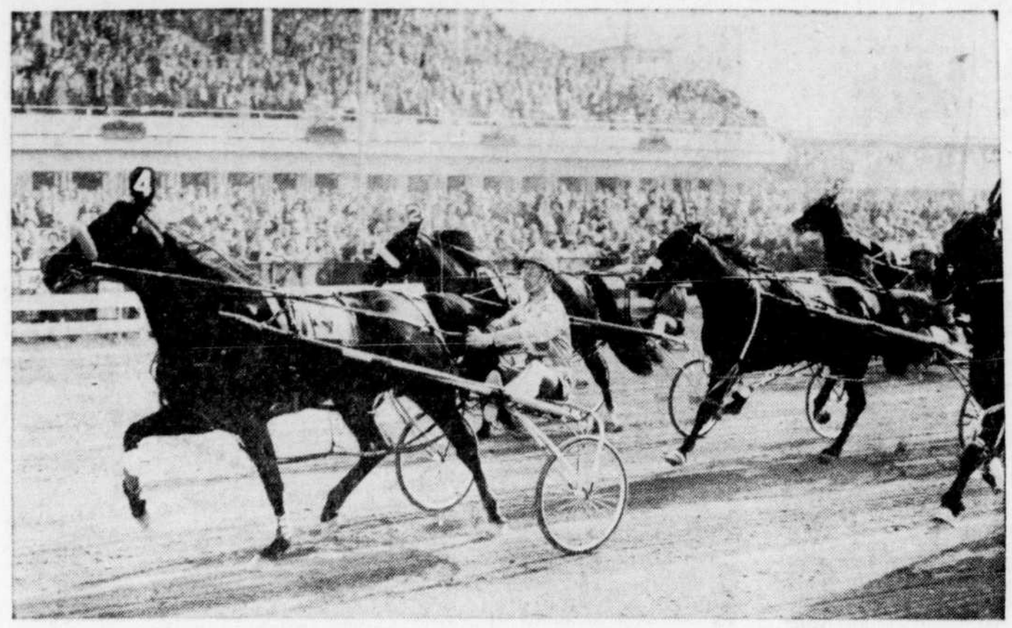
Eligible : Curly Harry, S. Werner.

Septième course, B-2, $2,500

1 Hardy St. Patrick, S. Tuttle 6-1
2 Home Boy, J. LaBarge 4-1
3 Ruth A. Rodney, M. MacDonald 3-1
4 Sampsonnette, G. Pownell 8-1
5 J. M. Pilot, C. Fitzpatrick 7-2
6 June Byrd, J. Dennis 6-1
7 Ann Waverly, W. Kirk 12-1
8 Hughie Rosecroft, G. Phalan 10-1

Eligibles : Dandy Do, A. Nelson, Gunmor, E. Cobb.

Voir COURSES en page 39



SOUTHERN CHARM GAGNE EN 2:01.4 AU RICHELIEU — Après un mille rapidement découpé par DANDY BYRD, à l'extrême droite, troisième dans l'épreuve, c'est SOUTHERN CHARM, conduite par BENOIT COTE, qui a enlevé les honneurs de l'amble Invitation de $3,000. SO LONG'S PRINCE (2), avec HENRI FILION, a pris la deuxième place, et MIGHTY DUDLEY (5), a fini quatrième.

Morin vs Paradis

Dans la dernière émission de la série L'Heure des Quilles, dimanche prochain, Rolland Morin sera opposé à Gilles Paradis.

Morin a éliminé tour à tour les André Wilky, Jacques Desmeules, Gilles Vaillancourt et Gaby Bolduc. Ce dernier a baissé pavillon hier, battu par 18 points seulement. Morin a roulé des simples de 279-212-203 — 694 ; Bolduc a aussi réussi des simples supérieurs à 200 : 217-241-218 — 676.

COMBAT DE BOXE NON TELEVISE

CANADIAN ATHLETIC PROMOTIONS INC.

présente un

COMBAT POIDS LOURD DE 10 RONDES

en plus d'autres combats



FORUM

Atwater et Ste-Catherine

Le 22 JUIN

à 8 h. 30 p.m.



ROBERT CLEROUX
EX-CHAMPION CANADIEN

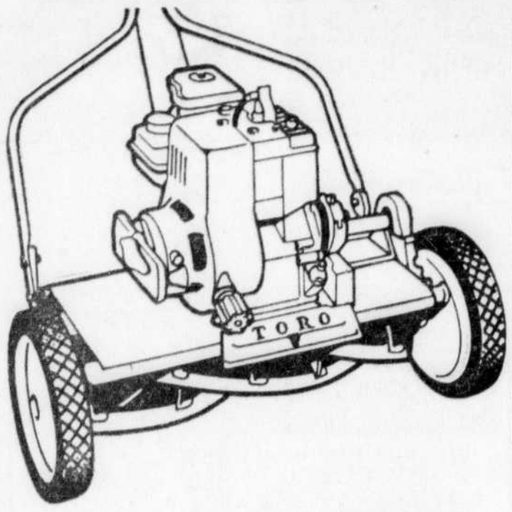
ALEX MITEFF
ARGENTINE

ADMISSION : $2.00 — $3.00 — $4.00 — $5.00 — $6.00 — $7.00

Billets en vente au Forum à partir de lundi de 10 a.m. à 6 p.m.

PETE AUDETTE, LA. 1-0057

TORO



Fatigué de votre vieille tondeuse ?

ECHANGEZ POUR UNE TORO!

- Choisissez de la ligne la plus complète au monde de tondeuses rotatives et à moulinet.
- Votre vieille tondeuse peut servir de dépôt initial.
- Voyez la Toro rotative à dessin Aérotunnel* — c'est une machine *complète* qui abat les mauvaises herbes, tond le gazon et qui ensache feuilles et herbe coupée. Elle s'emploie printemps, été et automne.
- La Toro Sportlawn de 21" (illustrée), *tond* la pelouse comme aucune autre... lui donne l'apparence d'un vert de golf.

*Marque exclusive de Toro Mfg. Corp.

Passez les voir aujourd'hui même !

Distributeur exclusif pour le Québec

AGRI-TECH INC.,

2025, CHEMIN CHAMBLY

Cité de Jacques-Cartier, P.Q. — OR. 4-4967

CLAUDE GAGNE
321, BOUL. DES PRAIRIES
Laval-des-Rapides
MO. 9-7141

H. ROBITAILLE
10719, boul. LAJEUNESSE
DU. 8-5749
421, rue VILLERAY
CR. 2-1166

AMEUBLEMENT
JEAN GERVAIS
5270, Henri-Julien — CR. 7-4103
1145 est, Mt-Royal — LA. 4-6817

THOMSON-VANIER
EQUIPMENT LTD.
739 DE LA MONTAGNE
UN. 6-3386

QUINCAILLERIE
GROTHE LTEE
12470, rue Lachapelle
Cartierville — FE. 4-5910

Val Royal
12200 boul. Reed FE. 4-5320
CARTIERVILLE
11401 boul. Pie-IX, Mt-Nord
DA. 2-7341

PAQUETTE & GUY
LTEE
367, boul. des Laurentides
PONT-VIAU — MO. 9-7151

LA PUBLICITE DANS
LA PRESSE
PROFITE A SES LECTEURS
ET ANNONCEURS

Circo et Southern Charm vainqueurs

Un million de paris en 3 jours au Richelieu

Pour la deuxième semaines consécutives, les chevaux américains et canadiens se sont partagé la vedette, à la piste du parc Richelieu, mais une fois de plus, ce sont les parieurs qui ont enlevé les honneurs principaux, versant $1,200,674 aux guichets du mutuel, comparativement à $1,168,231 la semaine précédente. Si en fin de semaine dernière, les trotteurs canadiens se sont signalés aux dépens des trotteurs américains, l'inverse s'est produit cette semaine. Par contre, Speedy Pick avait réussi un mille en 2:01.2 il y a huit jours; Southern Charm a répliqué avec un mille en 2:01.4 hier.

Il faudra donc attendre à la prochaine fin de semaine avant de connaître les vainqueurs de la troisième tranche du Trot; et l'ambe invitation du 18 juin mettra probablement aux prises les meilleurs ambleurs cantonnés à la piste du Bout-de-l'Ile.

Dandy Byrd a pris la vedette dans la course principale d'hier en prenant la tête au départ et contournant la piste en 1:01. Le conducteur Benoit Côté a déclenché une poussée peu après les trois quarts du mille, entraînant So Long's Prince derrière lui. Les deux chevaux devaient atteindre le fil dans cet ordre: Southern Charm d'abord, So Long's Prince ensuite.

Dandy Byrd a conservé suffisamment de réserve pour s'agripper à la troisième place, devant Mighty Dudley.

Margie Eden et Dares Direct ont aussi participé à l'épreuve.

Au programme d'hier également, le poulain de trois ans Le Lion a enregistré sa quatrième victoire consécutive, battant un autre formidable trois ans, Danceway. Keith Waples a gagné en 2:04.1 derrière Le Lion.

Circo finit en trombe

Le match prévu entre Carpet Bagger et Darn Safe s'est véritablement produit, mais ni l'un ni l'autre n'en est sorti vainqueur, samedi, dans le trot Drummond, de $9,450.

Les deux chevaux se sont disputés la tête du peloton et Darn Safe, qui avait quitté la barrière de la septième position, était encore à l'extérieur au demi-mille franchi en 1:00.4.

Dans le dernier tournant, le vétéran Carpet Bagger a fait un manque et Darn Safe a filé vers la ligne d'arrivée, suivi dans l'ordre par Sova Hanover et Amulet Hanover. Mais Circo, que pilotait Al Thomas, est sorti de nulle part (expression courante) et il est venu battre Darn Safe par une demi-tête. Au tableau de la durée, on pouvait lire : 2:03.4.

Echec de Su Mac Lad

En quête d'une huitième victoire consécutive, samedi soir, à la piste Roosevelt, le trotteur de sept ans Su Mac Lad a dû se contenter de la troisième place, en 2:01.1, derrière le gagnant Air Record et le deuxième Silver Song.

Le trotteur canadien Tie Silk a pris la quatrième place suivi de Great Lullwater, Senator Frost, Hoot Dolmont et Hickory Pride.

Un cheval de cinq ans, conduit par George Sholty, Air Record a payé $25.90 pour $2.00.

Acheté en 1959 par I. W. Berkemeyer, de New Milford, N.-J., Su Mac Lad avait été payé $59,000. Il a gagné tout près de $130,000 cette année et $340,000 dans sa carrière.

A la piste Buffalo, le trotteur Kintoo Colby a enregistré sa deuxième victoire d'affilée, gagnant en 2:06.

Nos choix au Richelieu

1—Luellan Genesee, Mary Louise, Miss Pepsi
2—Hi Widower, Hi Mite, Ensign Volo
3—Gunner Axworthy, Shadydale Payoff, Major Prim
4—Hughes Hanover, Cloyd Hanover, Palacona
5—Lord Richelieu, Bold Counsel, Juann
6—Janice Johnston, Bay Township, Royal Brook
7—Legal Prince, Faye Ellen, The Web
8—Mighty Rich, Abe Scott, Fairy Dream
9—Music Man, Song Hi Lee, Cotton Maid
10—Mahlon Diem, Whisk Broom, Ifa

Le meilleur : Lord Richelieu

Ville LaSalle gagne, 10 à 6

Jocelyn Côté a cogné un circuit et Michel Delvecchio, un triple avec les buts remplis, alors que le Ville LaSalle a défait le Pointe Claire, 10-6 dans une joute de la Ligue Inter-Cité Junior.

Michel McCann a été le lanceur gagnant et McClymond, le perdant.

Ce soir, le Pointe Claire sera l'adversaire du Piché.

NYTEX*

Le meilleur des deux dans un remarquable pneu. grande solidite du NYLON. au grand confort du TYREX.

*Brevet et marque de commerce en instance

SEIBERLING



un gagnant dans votre main

Sans la "frime" des "valets borgnes" ou du "roi armé"! Tout simplement une mise sûre, un pari gagnant, un bon cigare d'un bout à l'autre. On garantit que chaque cigare Trump contient du tabac de la Havane. Chaque cigare Trump est "à coup sûr" honnête et satisfaisant.

LE MEILLEUR CIGARE À 5¢ AU CANADA

5 pour 25¢

COMPAREZ SON PRIX
vous achèterez la
PLYMOUTH



La Plymouth est une auto remarquable. Elle offre, comme équipement standard, de nombreuses caractéristiques qu'on ne trouve pas encore sur les autres autos de marques concurrentes. Structure monocoque Unibody. Choix du moteur . . . V-8 ou le six le plus moderne de l'industrie. Suspension Torsion Aire. Roues à jantes de sécurité. Freins de contact total. Transmissions automatiques à boutons-poussoirs. La Plymouth est indiscutablement votre meilleur achat. Voyez votre dépositaire.

LA PLYMOUTH "SIX" COÛTE MOINS CHER QUE TOUTE AUTRE AUTO DANS SA CATÉGORIE*

*BASÉ SUR LES PRIX DE DÉTAIL F.A.B. À L'USINE SUGGÉRÉS PAR LE MANUFACTURIER

UNE BIÈRE "Plus Vive"!

FAITE POUR LA VIE QUE VOUS AIMEZ VIVRE



LA BIÈRE MOLSON CANADIAN

Tout l'été, les gens actifs du Québec pratiquent le ski nautique, sport vivifiant et rafraîchissant. Toute l'année, ils préfèrent la bière Molson "Canadian" comme rafraîchissement, parce qu'elle est "*plus vive*" et faite pour la vie qu'ils aiment vivre! *Maintenant en bouteilles brunes qui la protègent contre la lumière.*

Un bel exploit de Gaétan Laliberté

Gaétan Laliberté, du Plessisville, a lancé hier la première partie parfaite de l'histoire de la Ligue Provinciale, devant 1,625 spectateurs, la plus forte assistance qu'ait attirée le baseball depuis 15 ans à Plessisville.

Laliberté a conduit son club à une victoire de 5-0 aux dépens du Thetford Mines et a retiré 12 frappeurs au bâton. Il a aussi cogné un coup de circuit.

Dans l'autre joute disputée dans l'après-midi, le Québec a défait le Trois-Rivières, 5-4. En soirée, Québec a déclassé Trois-Rivières, 5-4. En soirée, Québec a déclassé Trois-Rivières, 15-5 tandis que le Plessisville a eu raison du Thetford Mines, 6-4. Samedi, les Phillies ont remporté une victoire de 6-3 aux dépens du Thetford Mines.

SAMEDI

Thetf. Mines	000 001 020	3 6 0
T.-Rivières	000 410 10x	6 10 0

Nicholas et Roy ; Bégin et St-Pierre.

DIMANCHE

Québec	000 101 020 1	5 7 1
T.-Rivières	004 000 000 0	4 4 1

Duchesne, Quintin (3) et Lacasse ; Pleau et St-Pierre.

Thetf. Mines	000 000 000	0 0 1
Plessisville	000 300 02x	5 7 0

Gagnon, Auger (7) et Lafrance ; Laliberté et Desautels.

Plessisville	310 000 011	6 11 2
Thet. Mines	000 000 400	4 7 2

Bouffard et Desautels ; Landry, Auger (9) et Roy.

T.-Rivières	002 001 002	5 7 4
Québec	230 306 10x	15 15 1

Smith, Bégin (6), Pleau (6) et St-Pierre ; Lemelin et Lacasse.

Pour ceux qui
utilisent le rasoir à injecteur Schick
... un bord tranchant si fin
que vous aurez peine à croire qu'il y a
une lame dans le rasoir!



DU NOUVEAU!
UNE SENSATION DE CONFORT
INCONNUE JUSQU'À PRÉSENT
GRÂCE À LA
NOUVELLE LAME
POUR INJECTEUR SCHICK,
AVEC BORD "KRONA"

NOUVEAU BORD TRANCHANT KRONA

UNE MERVEILLE EN MÉTAL!

Cette lame, entièrement nouvelle, vous permettra de vous raser de plus près, plus proprement, avec une facilité presque incroyable. Le rasage est d'une telle douceur que votre première impression sera: *ce rasoir n'a pas de lame!*

La seule manière de découvrir tous les avantages de la lame à bord "Krona" est de l'essayer vous-même. Les lames à bord "Krona" se vendent en injecteurs, qui sont de deux dimensions:

injecteurs à 10 lames—69¢,
injecteurs à 15 lames—98¢.

$1-4F

Histoire de pêche

ITHACA, N.Y. (PA) — Guy White, 41 ans, s'est rendu à la pêche à la truite samedi. Il n'a pas pris de truite, mais il a capturé un esturgeon mesurant cinq pieds et cinq pouces et demi. Le poisson pesait 57 livres et trois quarts. Les experts croient qu'il s'agit du plus gros poisson capturé avec une ligne et un hameçon au lac Cayuga. White a pris son poisson à un endroit où il y avait seulement une profondeur de six pieds d'eau. Il a eu besoin de travailler pendant 90 minutes avant de monter sa prise sur le quai.



Aujourd'hui et demain, la pêche sera bonne très tôt le matin et entre 5 h. p.m. et 10 h. p.m.



LE VETERAN ARCHIE MOORE DECLENCHE UNE ATTAQUE — L'aspirant GIULIO RINALDI a duré quinze rondes contre le champion mi-lourd ARCHIE MOORE, mais il a dû faire preuve de grand courage. Moore a défendu sa portion du titre mondial avec succès, ayant l'avantage dans la majorité des rondes. C'est surtout à compter de la troisième ronde que Moore a pris l'initiative du match.

LES COURSES

SUITE DE LA PAGE 33

Huitième course, Amble C-1, $1,900

1 Irish Brooke, H. Bell			5-1
2 Miss Tempo, W. Haughton			3-1
3 Better Goods, J. Lighthill			6-1
4 Hi's Image, V. Dancer			8-1
5 Poplar Ali, L. Pullen			4-1
6 Eric Direct, J. Jordan			10-1
7 Miss Blue Jay, E. Avery			9-2
8 Emily Lu, A. Burton			8-1

Eligibles : Miss Delightful, W. Kirk Arizona's First, S. Werner.

Neuvième course, Amble B-3, $2,300

1 Zoom's Counsel, C. Fitzpatrick			4-1
2 Majesty's N. Boy, R. Cherrix			12-1
3 Avalon Audrey, P. Dudley jr			9-2
4 Bill's Hal, R. Frame			5-1
5 Vinn Hanover, J. Jordan			15-1
6 Speedy Time, J. Patterson			7-5
7 Joey H. G. Phalen			10-1
8 Any Time, S. Smith			2-1

Eligibles : Poplar Scot, W. Hudson Ann Abe, E. Cobb.

RESULTATS

SAMEDI

RICHELIEU

1ère Course — Trot C-3, $700

8—Miss Kilroy W., (Percy Robillard)	23.80	6.10	4.20
1—Nedson, (Mildred Williams)		2.90	2.50
6—Judy's Echo, (Pem Baldwell)			5.20

Durée : 2:11 2/5.
Ont aussi couru : Keeper's King, Gus The Great, Owen Lee, Dolly Scott, Van Song R.

2e Course — Amble C-2, $800

8—Royal Direct B., (Herve Filion)	29.20	8.50	6.60
2—Top Diamond, (Roger White)		4.30	3.80
6—Sundown Borders, (Melvin Turcotte)			5.40

Durée : 2:07 1/5.
Pari double : $263.40.

3e Course — Amble C-3, $700

5—Ernie Joe, (Vern Cowger)	36.80	12.10	5.40
1—Breeze Abbe, (Laurier Bourgon)		5.70	3.70
3—Bell Tower, (Roger White)			2.90

Durée : 2:06 3/5.

4e Course — Trot C-2, $800

5—Sneaky Pete, (Wilf. Bourgon)	11.70	6.70	6.40
2—Gifted Lady, (Art Thorne)		6.40	3.40
1—Tim's Ace, (Jack Gordon)			5.10

Durée : 2:07.
Quinella : $31.10.

5e Course — Amble C-1, $1,000

4—Egyptian Byrd, (Jules Giguère)	5.20	3.40	2.80
5—Clear Sweep, (Wilfrid Bourgon)		4.50	3.20
1—Miss Goldenmite, (Bill Habkirk)			3.10

Durée : 2:05 2/5.

6e Course — Amble B-2, $1,400

2—Bimbo Chief, (Mel Turcotte)	13.50	5.30	3.20
7—Linda's Gun, (Léo Pelletier)		5.70	3.30
4—H B. Norris, (Marcel Dostie)			2.70

Durée : 2:03 2/5.

7e Course — Amble C-3, $700

1—Mountain Brooke, (Mel Turcotte)	6.90	4.00	3.00
3—Shadydale Reine, (Wilbert Hopkins)		8.20	6.60
7—Handsome Billy, (Albert Hanna)			8.50

Durée : 2:09 3/5.
Quinella : $31.90.

8e Course — Amble C-2, $800

1—Hi Joe, (Joe Létourneau)	11.90	5.80	3.10
7—True Gold, (Réal Paradis)		7.90	3.70
3—Meadow Zero, (Del MacTavish)			2.90

Durée : 2:05 2/5.

9e Course Trot FFA Stake, $9,450

5—Circo, (Al Thomas)	12.20	7.00	4.60
7—Darn Safe, (Bill Rouse)		4.80	3.40
4—Sova Hanover, (Roger Ponton)			4.60

Durée : 2:03 4/5.
Ont aussi couru : Royal Rodney, Carpet Bogger, Nathan Hanover, Amuiet Hanover, Prudence's Boy, Mr. Joe.

10e Course — Amble C-2, $800

1—Scott Brewer, (Wilf. Bourgon)	10.50	4.10	2.90
3—Huron Boy, (Bert Madill)		3.70	2.60
2—Key Guard, (Roger White)			2.50

Durée : 2:08.
Exacta : $30.80.

RICHELIEU

Hier

1ère course — Amble C-2, $800

6 He's A Trophy, (Pem Caldwell)	5.10	3.20	2.70
2 Tag Dares, (Russ Caldwell)		3.10	2.50
8 Brown Wolf, (Ozkar Zirnis)			4.20

Durée : 2:07 3/5.

2e course — Amble C-3, $700

6 Dale Brooke, (John Hayes)	23.60	11.70	5.50
2 Fitchett's Filly (Vern Cowger)		15.40	8.20
1 Terminal, (Rosaire Bouthillier)			3.80

Durée : 2:08.
Pari double : $58.20.

3e course — Amble C-1, $1,000

5 Hera Star, (Claude Watters)	20.00	6.60	3.60
1 King's Time, (Marcel Dostie)		3.80	2.70
2 Ronny C. Grattan, (Bert Madill)			2.70

Durée : 2:05 4/5.

4e course — Trot C-3, $700

4 Cinammon Jack, (Mildred Williams)	8.00	4.60	3.00
1 Guy Brisk, (Philippe Sauvé)		3.90	2.60
2 Nibble's Prince, (Charlie Moreau)			3.70

Durée : 2:08.
Quinella : $8.70.

5e course — Amble B-2, $1,400

4 Le Lion, (Keith Waples)	3.90	2.70	2.70
1 Danceaway, (Jack Kopas)		2.80	2.70
6 Owen Hal, (Marcel Dostie)			3.10

Durée : 2:04 1/5.

6e course — Amble C-2, $800

7 Major's Fairy, (Hervé Filion)	6.00	3.40	2.70
5 Rondeau Chief, (Philippe Sauvé)		4.20	2.90
3 Seagosi, (Garland Wimbrow)			3.00

Durée : 2:08.

7e course — Trot C-1, $1,000

2 Lady S.D., (Maurice Pusey)	6.20	3.20	2.40
3 Macduff's Lassie, (Allan Walker)		3.50	2.70
5 Patty Stern, (Rene Grandmaison)			3.20

Durée : 2:07 3/5.
Quinella : $11.10.

8e course — Amble C-2, $800

7 Dream Knight, (Pem Caldwell)	13.60	5.00	3.90
2 Connie Atom, (Keith Waples)		3.50	2.30
4 Irish Jubilee, (Jack Kopas)			5.60

Durée : 2:07 1/5.

9e course — Amble $3,000

4 Southern Charm, (Benoit Côté)	4.90	3.30	2.60
2 So Long's Prince, (Henri Filion)		5.50	3.20
1 Dandy Byrd, (Laurier Bourgon)			4.80

Durée : 2:01 4/5.

10e course — Amble C-3, $700

8 Chalidale Eta, (Russ Caldwell)	11.60	5.20	3.40
1 Priestacott Pete, (Ron Turcotte)		4.20	4.00
2 Summer Look, (Percy Robillard)			6.70

Durée : 2:07 4/5.
Exacta : $68.60.

ROOSEVELT

SAMEDI

1ère course — Amble — $1,700

2—Van Tat's Pride (P. Kozegi)	11.70	5.60	3.40
7—Direct Valley (G. Sholty)		7.10	4.20
8—H.D. Chimes (S. Dancer)			2.50

Durée : 2:05.1

2e course — Amble — $1,900

1—Georgia Red (S. Dancer)	3.00	2.90	2.50
2—Thoughtful (G. Macdonald)		5.10	3.40
7—Success Flo (D. Legumi)			4.40

Durée : 2:05.2
Pari double : $38.80

3e course — Amble — $2,000

5—Mighty Tide (P. Vineyard)	4.90	3.00	2.60
6—Greentree's Prife (J. Cruise)		2.90	2.50
3—Virginia Byrd (G. Phalen)			3.10

Durée : 2:02.3

4e course — Amble — $2,500

2—Crawfordville (J. Macdonald)	9.80	4.70	3.80
1—Alan Byrd (J. Dennis)		3.70	2.60
4—Hal Reward (C. Fitzpatrick)			4.80

Durée : 2:04.4

5e course — Trot $25,000

5—Air Record (G. Sholty)	25.80	9.80	3.90
7—Silver Song (H. Camden)		7.10	3.30
4—Su Mac Lac (S. Dancer)			2.40

Durée : 2:01.1

6e course — Amble — $3,000

7—Victory Flush (P. Dussault)	8.20	4.30	3.00
4—Donna Goose (S. Smith)		5.30	3.60
8—Pilot Zoom (C. Fitzpatrick)			4.80

Durée : 2:03.3

7e course — Amble — $2,700

7—Luca's Luck (S. Dancer)	18.30	6.60	4.90
3—Lang Hanover (J. Hackett)		3.50	3.30
5—Some Treat (L. Kümmer)			7.90

Durée : 2:04.2

8e course — Amble — $2,300

5—Jeune Rose (H. Bell)	5.40	3.50	2.80
4—Cash Adios (F. Cuff)		4.60	3.30
2—Dagsworth Reward (R. Custis)			3.80

Durée : 2:04.2

9e course — Amble — $2,500

4—Scotch Beau (J. Dennis)	6.30	3.00	2.60
5—Gogo Playtime (C. Fitzpatrick)		2.80	2.40
3—Vanguard Hanover (A. Myer)			3.20

Durée : 2:03.4

Assistance : 36,521 ; Paris : $2,289,155

BUFFALO

SAMEDI

1ère course — Amble C-1 — $900

Patrick Direct, (Dielman)	21.60	8.40	5.10
Dominion High, (Piguet)		28.90	10.20
Dewey McElwyn, (Baker)			5.80

Durée : 2:07 2-5

2e course — Amble Handicap $1,400

Kintoo Colby, W. Wellwood)	4.50	3.90	3.30
Wee Wonder, (Johnson)		7.00	5.60
Marbes, J. Hodgins)			5.90

Durée : 2:06
Pari double : $49.50.

3e course — Amble C-1 — $900

Spicy Hanover, (Ernst)	16.10	6.80	5.80
Mighty Jet, (B. Gilmour)		5.30	3.60
Glen Byrd, (McNutt)			6.80

Durée : 2:07 1-5

4e course — Amble B-2 — $1,200

David Pride, (Schroeder)	8.10	5.40	4.00
Torrid Direct, (Trott)		7.60	4.70
Duke of Wellington, (B. Gilmour)			4.50

Durée : 2:06 1-5

5e course - Trot Early-Closing $4,000

Bold Colby, (B. Gilmour)	4.00	3.00	2.80
Zorro Hanover, (L. Harner)		4.90	3.70
Sindy Maxwworthy, (Sprouse)			4.10

Durée : 2:06 1-5

6e course - Handicap AA/A - $2,500

Irish Grattan, (Popfinger)	4.70	3.00	2.80
Armbro Express, (McKinley)		5.80	4.20
Yankee Lou, (E. Harner)			3.80

Durée : 2:02 4-5

7e course - Trot Hand. AA/A. $2500

Sumter Prince, (Edward)	6.70	3.50	3.60
Wee Irish, (Huntress)		8.50	4.90
Paul Jackson, (Schroeder)			5.80

Durée : 2:04 4-5

8e course — Amble B-1 — $1,400

Berton Hanover, (L. Harner)	5.00	3.40	2.60
Galileo Pick, (Hauck)		4.60	3.60
Wise Widower, (Hschroeder)			4.50

Durée : 2:03 3-5

9e course — Amble B-2 — $1,200

Arro, (Popfinger)	5.20	3.00	2.80
Clover Leaf, (Leboeuf)		3.00	2.50
Take Command, (McKinley)			3.60

Durée : 2:07 3-5
Assistance : 7,814 ; Paris : $419,828

Ligue Juvénile des parcs

St-Eusèbe 9, Rosemont 2

Ligue Midget des parcs

Flyers 0, St-Eusèbe 4

Ligue Bantam des parcs

St-Eusèbe 14, Ste-Catherine 3

Moore donne une raclée au jeune Giulio Rinaldi

NEW YORK. (PA) — Archie Moore a infligé une dure raclée à Giulio Rinaldi, d'Italie, samedi soir et a ainsi conservé la moitié de la couronne des mi-lourds du monde qu'il détenait, l'emportant par décision unanime en 15 rounds sur un adversaire courageux mais surclassé au Madison Square Garden.

Moore, visiblement ralenti par son âge, n'a pu expédier son adversaire au tapis, mais ce dernier avait le visage ensanglanté à la fin du match.

Ce ne fut pas l'un des meilleurs matches d'Archie. Il a été très lent au début tandis que le pugiliste italien a fait état de ses talents. Cependant, au fur et à mesure que le combat a progressé, Archie a retrouvé sa forme d'antan.

L'arbitre Ruby Goldstein, qui a tenté de forcer les deux belligérants à accélérer le tempo au milieu du match, a accordé la victoire à Moore par 11-3-1 tandis que le juge Artie Aidala a voté 11-4 en faveur de Moore et le juge Tony Castellano a favorisé Moore par 9-5-1.

Contre Johansson ?

Après le combat, Moore a déclaré qu'il partira prochainement pour une tournée en Europe et qu'il rencontrera Lennart Risberg, de Suède. Il espère profiter de son séjour en Europe pour obtenir un match contre le poids lourd Ingemar Johansson.

Moins puissant

La dure lutte qu'a menée Moore contre l'âge et le poids a beaucoup influé sur la performance de ce dernier. Il semblait avoir perdu de sa puissance.

Après avoir été en vedette au cours des premiers rounds, Rinaldi a été complètement surclassé par le champion. Il a surtout fait preuve d'un manque de précision dans ses coups.

A maintes reprises, Rinaldi a déclenché des attaques furieuses contre Moore, mais sans succès. Archie les parait ou les

Voir MOORE en page 40

OMER DESERRES
AV 8-0251
1406 RUE ST-DENIS
6955 RUE ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE D'ACHATS WILDERTON

Johnson SEA-HORSES
DUPUIS MOTOR BOAT
ENR'G.
3597, HOCHELAGA — LA. 6-7708

Johnson SEA-HORSES
A. E. McGARR
328, RUE CHAMPLAIN
ST-JEAN, QUE.
FI. 6-6779

Johnson SEA-HORSES
Handfield Motors Ltd
174 boul. SALABERRY
CHATEAUGUAY BASSIN
OX. 2-6753

Johnson SEA-HORSES
GARAGE A. LEVESQUE
BELOEIL, QUE. — OUVERT 24 HRS
FO. 7-3343 — OL. 3-6188

Johnson SEA-HORSES
Montreal Motor Boat
725, RUE ST-ANTOINE
UN. 6-5041



Ohé! toutes les joies de l'eau
avec un nouveau
Johnson
LE HORS-BORD FAVORI DES CANADIENS
J-9368F

Johnson SEA-HORSES
A. E. McGARR & SON
1204 ouest, rue St-Laurent
OR. 4-4159 Longueuil

Nouveau Genre



"LOW PROFILE" DE DOMINION ROYAL MASTER

- Forme à profil bas
- Nylon double force
- Semelle à "bout à traction"

Voici le pneu qui vous classe dans une catégorie à part. Son modèle exclusif rehausse sa beauté. Et en fait de rendement, rien ne peut battre cette trilogie.

Le "LOW PROFILE" par DOMINION ROYAL MASTER. Il roule plus frais que les pneus ordinaires. Il vous assure une plus grande stabilité ... une plus grande puissance d'arrêt ... Rend la direction plus facile ... Spécialement dessiné pour rouler à grande vitesse, de façon continue.

DOMINION TIRE STORES
DOMINION ROYAL TIRES

Achetez là où les pneus sont une spécialité et non un à-côté !
1167, AVE. BERNARD O.
CR. 4-7555
Ouvert le samedi toute la journée
DIVISION DE LA CIE DOMINION RUBBER LTEE

VISITEZ LE CENTRE DU BATEAU A MONTREAL
CHEZ PIGEON
Le plus grand choix jamais vu
• En contreplaqué moulé • En fibre de verre • En aluminium
LES MEILLEURS PRIX EN VILLE
• DE LA QUALITE • DU SERVICE
AVANT D'ACHETER VOYEZ
★ L'ENSEMBLE IDEAL ★
POUR LE SKI NAUTIQUE — LA PROMENADE — LA PECHE



Magnifique BATEAU en contreplaqué moulé de 14' x 62" x 26" avec sièges rembourrés — volant — pare-brise — ferronnerie de pont, avec moteur Mercury Merc 350M — 40 H.P. complet avec télécommande, prêt à marcher.

Seulement $1,095

Bateau équipé sans moteur $495

AUTRES BATEAUX DE $240 à $2395

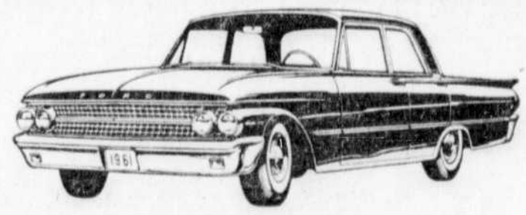
MOTEUR VOLVO-PENTA
Venez voir et essayer cette merveille d'économie et de performance.
Un moteur qui réunit tous les avantages du moteur intérieur et du hors-bord à la fois
Installé dans un magnifique bateau de 16 pieds ou 18 pieds à votre choix.

Remorques — Accessoires — Moteurs reconditionnés
Termes faciles si désirés

OUVERT
tous les soirs
jusqu'à 9 heures
Le samedi jusqu'à
4 heures p.m.

A. PIGEON & FILS
11921 rue Bellevois (angle 4800 est, boul. Gouin) - Montréal-Nord Tél. DA. 2-1610

FORD 1961



A PARTIR DE... $465 COMPTANT

"PLAN MERIT I.A.C." avec ASSURANCE-VIE

AUCUN COMPTANT
SI VOUS AVEZ UN ECHANGE RAISONNABLE

SPÉCIAL : DÉMONSTRATEURS '61
Choix de modèles et de couleurs

JARRY & FRÈRE CO. LTEE
7275, boulevard ST-LAURENT CR. 4-8334
FORD — GALAXIE — MONARCH — FALCON — THUNDERBIRD — CAMIONS FORD

NAISSANCE

MILLAIRE — A l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières, le 8 juin 1961 à M. et Madame Bernard Millaire, née Lorraine M. Côté une fille baptisée Caroline, Louise, soeur à Lorraine. 201—2

DECES

AUCLAIR-BOUDREAU — A Montréal, le 11 juin 1961, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Edmond Auclair, née Florence Boudreau, demeurant à 189 Liège Est. Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée Ltée, No. 6821 rue St-Hubert, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Thomas Apôtre, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

BOISVERT — A Montréal, le 8 juin 1961 à l'âge de 80 ans est décédée Mme veuve Arthur Boisvert, née Hortense Renaud, demeurant à 1105 Côte-Vertu. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle Boul. Decarie et Avenue Notre-Dame-de-Grâce et de là hres 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 200—2

CHERRIER — A Pont-Viau, le 10 juin 1961, à l'âge de 76 ans, est décédé Jean-Jacques Cherrier, ex-ingénieur mécanicien de la Cité de Montréal, époux de Louise Gass, autrefois de la paroisse St-Etienne, demeurant à 60 rue Proulx. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Adolphe Lemay Inc. No. 25 rue Laurier Est, à 8 h. pour se rendre à l'église St-Etienne de Montréal, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

DALPHOND — A Montréal, le 10 juin 1961, à l'âge de 63 ans, est décédé Albert Dalphond, époux de Bernadette Pelletier, demeurant à 1912, rue Gilford. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 4737, rue Delorimier à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

DANIS — A Montréal, le 10 juin 1961, à l'âge de 58 ans, est décédé Jean-Louis Danis, époux de Rolande Guindon. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. No. 10526 rue St-Laurent, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

DAOUST — A Montréal, le 9 juin 1961, à l'âge de 31 ans, est décédée Mlle Isabelle Daoust, fille de feu Adolphe Daoust et de Eliza Laporte, demeurant 4295 Berri. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, No 4848 rue Papineau à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

De PATRICK — A Montréal, le 10 juin 1961, à l'âge de 59 ans, est décédé J.-Eugène De Patrick, ingénieur civil, époux de Flore Lafrenière, demeurant à 2047 Des Carrières. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, No 4228, rue Papineau, à 8 hres, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera chanté à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIONNE — A Pointe-St-Charles, le 11 juin 1961, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Eugène Dionne, née Anna Bastien, demeurant à 2127B Châteauguay. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault, No 1270 rue Laprairie, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

DULONG — A St-Esprit, le 10 juin 1961, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Elisée Dulong, née Rosa Hétu. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Héroux et Latendresse, de St-Esprit, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

FABRE — A Cartierville, le 9 juin 1961, à l'âge de 63 ans, est décédé Albertine Plouffe, épouse de feu Elzéar Fabre. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de J.-R. Desjauniers Ltée, No 5503 rue Gouin ouest, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 200—2

FERLAND — Accidentellement à Joliette, le 9 juin 1961, à l'âge de 35 ans, est décédée Mme Armand Ferland, née Jeanne d'Arc Valiquette, demeurant à 7352 St-André. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, no 7766, rue St-Hubert à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON — A Montréal, le 9 juin 1961, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Alphonse Gagnon, époux de Adrienne Renaud et demeurant à 4153 Drolet. Les funérailles auront lieu mardi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, no 518, rue Rachel Est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Granby lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON — A Montréal, le 16 juin 1961, à l'âge de 45 ans, est décédé Napoléon Gagnon, époux de Lilianne Deslauriers, demeurant à 1643, rue Paxton. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 2630, rue Notre-Dame Ouest à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERMANO — A Montréal, le 10 juin 1961, à l'âge de 74 ans, est décédé Nicolas (Nick) Germano, époux de feu Thérèse Cocco, demeurant à 6256 D'Aragon, Ville-Emard, père de Frank, Thomas et de Mme Adelmo Pillardella (Elisa). Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Une cérémonie aura lieu aux salons Urgel Bourgie Ltée, no 6259 boul. Monk. Un service religieux sera chanté mardi soir aux salons Urgel Bourgie Ltée par le Révérend A. Moncada de l'église Unie Italienne. Inhumation au cimetière Mont-Royal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

HAMEL — A Montréal, le 10 juin 1961, à l'âge de 70 ans, est décédé Georges Hamel, époux de feu Liliane Cramer, demeurant 1579 De Biencourt. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 6259 Boul. Monk à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOUDE — A Montréal, le 9 juin 1961, à l'âge de 57 ans, est décédé Siméon Houde, époux de Gabrielle Bergevin, demeurant 4631 Des Erables. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 4737 rue Delorimier à 8 hres 15, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUARD — A Montréal, le 11 juin 1961, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Valère Huard, née Adèle Clara Fournier. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires René Thériault Ltée, No 7149 rue Christophe-Colomb, angle Jean-Talon, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

LABRECQUE — A Côte St-Paul, le 9 juin 1961, à l'âge de 5 ans, 6 mois, est décédé Robert Labrecque, fils de Jean-Marie Labrecque et de Gisèle Gauthier, demeurant à 5600 Eadie. La cérémonie des anges aura lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault, No 512 rue de l'Eglise, Verdun, à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul. Cérémonie à 2 hres p.m. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

LAFRANCE — A Chomedey, le 10 juin 1961, à l'âge de 47 ans, est décédée Marguerite Racine, épouse de Gérard Lafrance. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, No 3517 Boul. Lévesque, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

LAMARCHE — A Montréal, le 11 juin 1961, à l'âge de 58 ans, est décédé Léopold Lamarche, époux de Marie-Ange St-Pierre, demeurant à 6646 21e Avenue Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette Inc., no 1350, rue Beaubien Est à 9 h. pour se rendre à l'église St-Eugène-de-Rosemont où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

LAMARRE — A St-Gabriel-de-Brandon le 9 juin 1961 à l'âge de 70 ans est décédée Angélina Rondeau, épouse en 1ères noces de Pierre Rondeau et en 2es noces de Willie Lamarre. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yves Poitras, No 63 rue Beaudouin, St-Gabriel-deBrandon, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCHE — A Montréal, le 11 juin 1961, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Edmond Laroche, née Irma Vezina, fille de J.E. Vezina. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc, No. 3225 rue Ontario est, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

LEVESQUE — A Montréal, le 10 juin 1961, à l'âge de 66 ans, est décédé Valmor Levesque, époux de Marie-Louise Deschamps. La dépouille mortelle est exposée au salon Gauthier Ltée, No 258 rue St-Patrice, Ottawa. Funérailles et inhumation à Notre-Dame d'Ottawa.

LIBOIRON — A Dorion, le 9 juin 1961, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Eugène Liboiron, née Valentine Legault. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 127 rue Hôtel-de-Ville, Dorion, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Trinité de Dorion où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARCHE — A Montréal, le 11 juin 1961, à l'âge de 58 ans, est décédé Léopold Lamarche, époux de Marie-Ange St-Pierre, demeurant à 6646 21e Avenue Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette Inc., no 1350, rue Beaubien Est à 9 h. pour se rendre à l'église St-Eugène-de-Rosemont où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

LAMARRE — A St-Gabriel-de-Brandon le 9 juin 1961 à l'âge de 70 ans est décédée Angélina Rondeau, épouse en 1ères noces de Pierre Rondeau et en 2es noces de Willie Lamarre. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yves Poitras, No 63 rue Beaudouin, St-Gabriel-deBrandon, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCHE — A Montréal, le 11 juin 1961, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Edmond Laroche, née Irma Vezina, fille de J.E. Vezina. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc, No. 3225 rue Ontario est, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

LEVESQUE — A Montréal, le 10 juin 1961, à l'âge de 66 ans, est décédé Valmor Levesque, époux de Marie-Louise Deschamps. La dépouille mortelle est exposée au salon Gauthier Ltée, No 258 rue St-Patrice, Ottawa. Funérailles et inhumation à Notre-Dame d'Ottawa.

LIBOIRON — A Dorion, le 9 juin 1961, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Eugène Liboiron, née Valentine Legault. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 127 rue Hôtel-de-Ville, Dorion, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Trinité de Dorion où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOVELL — A Montréal, le 10 juin 1961, à l'âge de 70 ans, est décédé Joseph Lovell, époux de Marie-Louise Gagné, demeurant à 1750 Beaudry. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, No 3503, rue Papineau, à 8 hres, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAYETTE — A Montréal, le 11 juin 1961, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Josephat Payette, née Blanche Renaud, demeurant à 10,415 Tolhurst. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc. No. 5359 11ième Ave Rosemont, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-André Apôtre où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

POIRIER — A Montréal, le 9 juin 1961, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Marie-Louise Poirier, fille de feu Evangéliste Poirier et de feu Marie Périllard, demeurant à 5717 Hadley, autrefois de 3939 avenue Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 6259 boul. Monk, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. La défunte était tertiaire.

RAVARY — A Montréal, le 10 juin 1961, à l'âge de 70 ans 9 mois, est décédée Béatrice Lemay, épouse de feu Omer Ravary, fondateur de Ravary Builders Supply, demeurant à 10565, rue Hogue. Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., no 3254, rue Bellechasse et 11ième Ave Rosemont à 8 h. 45 pour se rendre à l'église du Très St-Nom de Jesus de Maisonneuve, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

RAYMOND — Accidentellement à Joliette, le 9 juin 1961, à l'âge de 38 ans, est décédé Gérard Raymond, époux de Gisèle Lamoureux, demeurant à 7113 Démormanville. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires René Thériault Ltée, No. 7149, rue Christophe-Colomb, angle Jean-Talon, à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

ROBERGE — A Montréal, le 9 juin 1961, à l'âge de 62 ans est décédé J.-Oscar Roberge, époux de Marthe Ménard, demeurant au 3518 Cuvillier. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos, Bonnier, no 3503 rue Papineau à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Emile où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 200—2

RICHARD — Accidentellement à Montréal, le 10 juin 1961, à l'âge de 48 ans, est décédée Willie Richard, époux de Carmen Hébert, demeurant à 5117 Paul-Pau. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois, no 8626, rue Hochelaga à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Victor où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARIA — A Montréal, le 11 juin 1961, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Elie Savaria, née Virginie Bélair, demeurant à 1440, rue Dufresne. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Monty & Monty, No 1926, rue Plessis, à 7 h. 30 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREPANIER — A St-Hubert, le 9 juin 1961, à l'âge de 51 ans, est décédé Herménégilde Trépanier, époux d'Alexandrine Roussy. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, no 650, rue Duvernay à 9 h. 40 pour se rendre à l'église de St-Hubert où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction E. Darche et Fils Inc.

VAUTHIER — A Montréal, le 11 juin 1961, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Ernest Vauthier, née Suzanne Cossette, demeurant à 3432 Delisle. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 2630, rue Notre-Dame Ouest à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

REMERCIEMENTS

LACHAPELLE — La famille Henri Lachapelle remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Monsieur Henri Lachapelle, décédé le 6 mai 1961, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.



La Société Coopérative de Frais Funéraires

AU SERVICE DE TOUTES LES FAMILLES

Nous rendons tous les honneurs dus à une sépulture chrétienne, avec une dignité qui ne saurait être égalée ni surpassée. Que vous soyez ou non au nombre de nos assurés, recourez à nos services : ils vous sont acquis.

L.-Eugène COURTOIS, président et gérant général.

Alfred-A. GOULET, gérant général adjoint.

302 est, rue Ste-Catherine Montréal

UN. 1-9911

Succursales :
7030 rue St-Denis
4848 rue Papineau
2215 est, rue Jean-Talon

L'INSTITUTION QUI PRATIQUE LE CULTE DES DEFUNTS

vêtements de deuil

une spécialité de

dupuis Frères

VI. 2-6171

FLEURISTE
C.V.J. Nielsen
FLEURS POUR FUNERAILLES
5580, BOULEVARD DECARIE, N.-D.-G. RE. 1-1153

Tennis

SUITE DE LA PAGE 36

Espagne, disposant de Manuel Santana, d'Espagne, en finale, par 6-4, 6-4, 6-1.

Anna Maria Estabella, d'Espagne, a défait Carmen Hernandez, d'Espagne, 4-6, 6-3, 6-3, pour remporter le titre chez les dames.

Mlle Estabella et l'Australien Ken Fletcher ont gagné le double mixte en battant Mme Robert Mark, d'Australie, et Ron Holmberg, des Etats-Unis, 6-3, 6-2.

En semi-finale, Emerson avait disposé de l'Américain Whitney Reed, 6-2, 7-5, 6-2, et Santana de l'Australien, 6-1, 6-3, 6-1.

Sandra Reynolds championne

Sandra Reynolds, d'Afrique du Sud, a remporté le titre féminin au tournoi de tennis du nord de l'Angleterre par suite d'une victoire de 6-4, 6-3 sur l'Australienne Lesley Turner.

Le match avait été retardé à cause de la pluie.

La finale des hommes entre Luis Ayala, du Chili, et Michael Sangster, d'Angleterre, a été remise indéfiniment.

Ayala et Robert Howe, d'Australie, ont gagné la finale du double en disposant des Américains Chris Crawford et Jon Douglas par 6-2, 6-4.

La France l'emporte

La France s'est qualifiée pour les semi-finales de la zone européenne de la coupe Davis.

La formation française Darmon-Renavand a disposé des Polonais Wladislaw Skonecki et Joseph Orlikowski par 6-3, 6-4, 6-3.

La France avait antérieurement enlevé les deux premiers simples, Pierre Darmon battant Wieslaw Gasiorek, 6-4, 9-7, 6-3, et Gérard Pilet battant Wladislaw Skonecki, 6-1, 6-4, 3-6, 6-4, et possède donc une avance insurmontable de 3-0.

Ce soir dans la LTM

Deux rencontres sont au programme de la ligue de tennis Maisonneuve ce soir :

Le club Papineau recevra la visite du club des Vétérans pendant que l'Aiglon de Saint-Jean ira rencontrer le Saint-Christophe.

ROSEMONT

SUITE DE LA PAGE 37

St-Henri	006	000	x	6	8	1
Verdun	110	030	00	5	4	6
Longueuil	110	210	01	6	5	3

Laverdure, Chaput (3) et Larivière ; Caron et Poxon, Dubois (5). Lanceur gagnant : Caron (2-1). Lanceur perdant : Laverdure (2-2).

Blais et Marotte ; Gross et Lamoureux. Lanceur gagnant : Gross. Lanceur perdant : Blais. Circuit : Paine.

Pare Extension	001	000	0	—	1	0 2
Rosemont	000	443	x	—	11	11 1

Joly, Blanchette (5) et Cotton ; Darveau, Turenne (4) et Ménard. Lanceur gagnant : Darveau. Lanceur perdant : Joly.

Ville-Marie	010	110	0	—	3	3 4
Villeray	113	000	x	—	5	8 4

Laferrière, Picard (3), P. Potvin (4) et Perron ; Occhionero et Meadows. Lanceur gagnant : Occhionero. Lanceur perdant : Laferrière.

Verdun	101	023	0	—	7	9 4
Mont-Royal	000	2000	0	—	2	7 2

Matteo, Constance (4) et Marotte ; Simpson, Lieber (6) et Berry. Lanceur perdant : Simpson. Circuit : Conseur gagnant : Constance. Lanceur V.-Mont-Royal tance.

MOORE

SUITE DE LA PAGE 39

évitait et portait une dure droite au visage de l'Italien.

Rinaldi a été fortement ébranlé au début du quatrième et du septième round.

Moore défendait alors son titre pour la neuvième fois. Il règne chez les mi-lourds depuis 1952. En octobre dernier, la National Boxing Association l'a dépouillé de son titre, mais il est reconnu champion dans les Etats de New-York, du Massachusetts, de la Californie et en Europe.

L'une des plus fortes assistances enregistrées au Madison Square Garden depuis quelque temps a été témoin du match. En effet, 9,500 personnes ont payé $46,269 pour assister au combat.

Rinaldi a été très fort durant les quatre premiers rounds et certains prévoyaient peut-être une victoire du boxeur italien. Toutefois, les sceptiques ont tôt fait de changer d'avis lorsque Moore à mis la machine en branle.

Des 213 matches qu'il a livrés, Moore en a remporté 182, perdu 25 et annulé six. Par ailleurs, Rinaldi a encaissé son 6e revers en 31 combats.

Funloving vainqueur

NEW-YORK. (PA) — Funloving a mis fin à la série de six victoires de la pouliche de trois ans Bowl of Flowers en la battant par une tête dans le prix Mother Goose de $87,375. Mighty Fair a pris la troisième place.

L'échec élimine toute possibilité d'un triomphe de Bowl of Flowers dans la triple couronne pour pouliches de trois ans.

L'épreuve a été disputée samedi à la piste Belmont.

Bowl of Flowers avait déjà gagné le prix Acorn, à Acqueduct, le 20 mai.

Le 24 juin, elle sera de nouveau opposée à Funloving dans le prix Coaching Club de $100,000.

Bob Ussery a poussé sa monture en avant dès le départ et Funloving a franchi le mille et un huitième en 1:50.3. Le vainqueur portait 117 livres et Bowl of Flowers, sous les dictées d'Eddie Arcaro, avait une charge de 124 livres.

Funloving a payé $9.90 pour $2.00.

A Inglewood, Mr. America a causé une surprise dans le prix Argonaut de $32,700. Le favori Four-And-Twenty a fini bon dernier dans un peloton de sept inscrits. Eddie Burns était aux rênes de Mr. America.

Ballpoint a pris la deuxième place et Sonofagun la troisième.

2e ANNIVERSAIRE HENRI HONORE BOURDEAU



Pour commémorer le deuxième anniversaire de la mort de M. Henri Honoré Bourdeau, tous ceux qui l'ont connu sont priés d'avoir une pensée et une prière. Une messe anniversaire sera célébrée à l'église St-Antoine-Abbé le 13 juin à 7 h. recommandée par son épouse Noëlla, et une autre à St-Chrysostôme le 13 à 7 h., et une à St-Barthélemy le 17 à 4 h. p.m. par son épouse Alexina.

VENDEURS D'EPICERIES EN GROS

Nous cherchons des vendeurs d'épiceries en gros qui consentiraient à ajouter nos produits à ceux qu'ils offrent présentement. C'est un produit qui se vend rapidement et venant d'un des plus gros manufacturiers du genre du Canada. Excellente commission. Select Food Brokers, 310, av. Mont-Royal est, Vl. S-4301.

LOI SUR LA FAILLITE
DEMANDES DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de :
ANNETTE FAUCHER
"FAUCHER & LAVIOLETTE ENRG"
312 est, rue Beaubien, Montréal.

Des soumissions seront reçues au bureau du syndic jusqu'à vendredi, le 16 juin 1961, à midi, pour l'achat des actifs, en bloc ou en lots séparés, savoir :

Outillage et équipement	$1,216.25
Fourrures	7,109.50
Comptes recevables	1,944.81
Camion Station Wagon 1959	3,519.00

Les soumissions devront être accompagnées d'un dépôt de 20% à titre d'arrhes, le solde étant payable comptant ou à tels termes acceptables aux inspecteurs qui se réservent le droit de rejeter les soumissions.

La place d'affaires à 312 est, rue Beaubien, Montréal, sera ouverte pour inspection, mercredi le 14ème jour de juin 1961, de neuf heures de l'avant-midi à quatre heures de l'après-midi.

Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau du soussigné.

J. G. FERNAND BISONNETTE
Syndic

BUREAU :
152 Notre-Dame est, Chambre 12, Montréal, P. Qué.

DECES

PAQUETTE — A Montréal, le 10 juin 1961, à l'âge de 80 ans, est décédé Joseph Paquette, époux de Marie-Louise Gagné, demeurant à 1750 Beaudry. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, No 3503, rue Papineau, à 8 hres, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER — A Montréal, le 9 juin 1961, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Marie-Louise Poirier, fille de feu Evangéliste Poirier et de feu Marie Périllard, demeurant à 5717 Hadley, autrefois de 3939 avenue Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 6259 boul. Monk, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. La défunte était tertiaire.

RAVARY — A Montréal, le 10 juin 1961, à l'âge de 70 ans 9 mois, est décédée Béatrice Lemay, épouse de feu Omer Ravary, fondateur de Ravary Builders Supply, demeurant à 10565, rue Hogue. Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., no 3254, rue Bellechasse et 11ième Ave Rosemont à 8 h. 45 pour se rendre à l'église du Très St-Nom de Jesus de Maisonneuve, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

RAYMOND — Accidentellement à Joliette, le 9 juin 1961, à l'âge de 38 ans, est décédé Gérard Raymond, époux de Gisèle Lamoureux, demeurant à 7113 Démormanville. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires René Thériault Ltée, No. 7149, rue Christophe-Colomb, angle Jean-Talon, à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201—2

ROBERGE — A Montréal, le 9 juin 1961, à l'âge de 62 ans est décédé J.-Oscar Roberge, époux de Marthe Ménard, demeurant au 3518 Cuvillier. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos, Bonnier, no 3503 rue Papineau à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Emile où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 200—2

RICHARD — Accidentellement à Montréal, le 10 juin 1961, à l'âge de 48 ans, est décédée Willie Richard, époux de Carmen Hébert, demeurant à 5117 Paul-Pau. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois, no 8626, rue Hochelaga à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Victor où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARIA — A Montréal, le 11 juin 1961, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Elie Savaria, née Virginie Bélair, demeurant à 1440, rue Dufresne. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Monty & Monty, No 1926, rue Plessis, à 7 h. 30 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREPANIER — A St-Hubert, le 9 juin 1961, à l'âge de 51 ans, est décédé Herménégilde Trépanier, époux d'Alexandrine Roussy. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, no 650, rue Duvernay à 9 h. 40 pour se rendre à l'église de St-Hubert où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction E. Darche et Fils Inc.

VAUTHIER — A Montréal, le 11 juin 1961, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Ernest Vauthier, née Suzanne Cossette, demeurant à 3432 Delisle. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des

A cause de son état de santé

Bill Veeck vend le club Chicago

CHICAGO. (PA) — Bill Veeck, présentement en convalescence, s'est retiré du baseball samedi lorsque Arthur C. Allyn s'est porté acquéreur des intérêts de ses partenaires majoritaires, en l'occurrence Veeck et Hank Greenberg, pour la somme approximative de $2,500,000.

Lors d'une conférence de presse surprise, Allyn, âgé de 48 ans et directeur de nombreuses sociétés, a déclaré :

1. Veeck, président des White Sox de Chicago, a remis sa démission après avoir vendu la tranche des 30 pour cent des actions qu'il détenait dans l'organisation des Sox.

2. Greenberg, vice-président, a vendu les 40 pour cent des actions qu'il détenait dans cette équipe, mais il y demeurera à titre de directeur général et vice-président exécutif de qui relèvera l'entière direction des Sox.

3. Allyn demeurera toujours en possession de ses 54 pour cent malgré les rumeurs persistantes qui circulent.

4. Allyn n'a fait aucune offre relative à l'achat des 46 pour cent des actions que détient le propriétaire des Sox, Chuck Comiskey.

Allyn a ajouté que Greenberg et Veeck avaient reçu une somme quelque peu supérieure à celle qu'ils avaient versée pour l'acquisition de la tranche de 54 pour cent des actions que détenait Mme Dorothy Comiskey Rigney, soeur de Chuck Comiskey.

On présume qu'à la suite de cette transaction, complétée jeudi soir dernier, Greenberg recevra la somme de $1,400,000 et Veeck celle de $1,100,000.

Allyn a poursuivi en disant que l'état de santé de Veeck était à la base de cette transaction. Il a tenu à préciser qu'advenant une amélioration de la santé de l'ex-magnat, ce dernier serait le bienvenu au sein des leaders des Sox.

L'achat des actions de Veeck et de Greenberg a été fait par l'Artnell Company, entreprise appartenant à Allyn et son frère John W.

Allyn a également précisé que la direction des Sox relèverait uniquement de Greenberg et d'Al Lopez, gérant des Sox. "Je ne donnerai aucun ordre relatif à la politique du baseball, a-t-il dit, pour la simple raison que je n'y connais pratiquement rien et que Greenberg, à mon avis, est l'un des hommes les plus rompus dans ce domaine".

Charlie Larente arbitre en chef

Charlie Larente, avantageusement connu des amateurs de baseball, a été nommé arbitre en chef de la Ligue Provinciale des Cantons de l'Est, du président Dardanel Doyon.

Larente assume les mêmes fonctions à St-Laurent, dans la Ligue Provinciale Junior et la Ligue Inter-Cité junior. Récemment, le poste d'arbitre en chef des Petites Ligues de la Province de Québec lui était confié.

Larente a déjà détenu le poste d'arbitre substitut aux joutes locales de la Ligue Internationale.



MÉLANGE POUR PELOUSES — SPÉCIAL PAYSAGISTE No 1
Scientifiquement balancé pour produire un GAZON FIN, d'ENDURANCE, PERMANENT. Analyse garantie: Pâturin du Kentucky No 1, 35%; Fétuque rouge traçante No 1, 35%; Agrostide traçante No 1, 10%; Agrostide blanche No 1, 10%; Raygrass No 1, 10%.
Prix: 1-9 lbs, $0.75 lb; 10-49 lbs, $0.70 lb; 50-99 lbs, $0.65 lb; 100 lbs et plus, $0.60 lb. F.O.B. magasin.
COMPAREZ prix et analyse. "Conférence sur semences à gazon" par W. H. PERRON, agronome, GRATIS.
W. H. PERRON & Cie Ltée (31)
515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TEL. MU. 1-1615

Chez dupuis

POUR LA FETE DES PERES
dimanche 18 JUIN

PYJAMAS COURTS D'ETE
tailles A.B.C.D.E.
2.88
COTON GAUFRE "Sanforized" lavable sans repassage.
"LAVEZ ET PORTEZ" Modèle illustré avec gilet sans col et manches courtes. Culotte ample et droite, a jambes courtes, ceinture sur élastique résistant, siège ballon.
VI.2-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

SOLDE de nos VENTES PRECEDENTES
ROBES d'été
• coton "LAVEZ ET PORTEZ"
• coton peigné satiné
• coton glacé américain
• Arnel et coton
• acétate et rayonne
• guingan "Dan River"
PRIX DE SOLDE
2.44
2.99
5.00
TAILLES DANS LE GROUPE 9 à 17 - 12 à 20 - 38 à 44 - 48 à 52 et 14½ à 26½.
Grande variété d'imprimés et de modèles.
Vendeuses surnuméraires.
VENEZ DES 9 h. 30 MARDI
Pas de commandes postales ni téléphoniques pour ces soldes.
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 570

Invitation à l'été et à l'économie

au salon d'Auteuil chez dupuis
une nouvelle coiffure estivale
OFFRE POUR DEUX SEMAINES SEULEMENT.
INDEFRISABLE
SUPER-AIVLYS — BASE DE CREME
CREATIONS POUR L'ETE ORD. 20.00
SPECIAL 12.50
(avec coupe de cheveux et mise en plis)
Hâtez-vous... obtenez la vôtre maintenant tout en bénéficiant de cette offre opportune qui vous donnera la satisfaction d'être bien coiffée tout l'été.
Prenez rendez-vous en composant VI. 2-5151 local 226
DUPUIS — DEUXIEME, STE-CATHERINE
SERVEZ-VOUS DE VOTRE COMPTE COURANT

nouveaux
PYJAMAS POUPEE
• coton Blendene
• lavable sans repassage
• bleu • jaune • rose
ORD. 3.99 SPECIAL 2.88
LE PARFAIT CONFORT L'ETE
Le haut ample et dégagé avec garniture coquette. La culotte sur élastique taille/jambes et ajustée. Tailles : P.M.G.
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390

GAINES-CULOTTES
"VOGUE" en filés Lastex
ord. 4.00 . 2.99
Mesdames, soyez bien ajustées, mais avec confort cet été. Tout Lastex si léger sous maillot de bain, le pantalon, la culotte sport. Imprimé délicat. Pas de baleines ni d'attache. Nuances bon teint. Tailles : P.M.G.
DUPUIS — RAYON 360, BRA BAR, AU REZ-DE-CHAUSSEE

LONGUES BRASSIERES
"GOTHIC" poitrine : 32 à 42
2.88 2 pour 5.50
Qualité de 4.00 offerte à ce prix spécial. Broadcloth "Sanforized" blanc. Agrafe au dos. Coupes renforcées CORDTEX. Le confort assuré par les empiècements Lastex à la taille.
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360

VI.2-6171

DRAPS Tex-made
les meilleurs draps canadiens
• coton 136 fils au pouce
• large ourlet tout uni
• rayures garanties bon teint
droits 72" x 100" ajustés 39" x 75" chacun 3.39
droits 81" x 100" ajustés 54" x 75" chacun 3.79
TAIES 42" pour convenir la paire 1.69
FAITES PROVISION A CES BAS PRIX AVANTAGEUX VI. 2-6171
a) rayures : bleu, rose, vert, jaune, beige sur fond blanc.
b) rayures sur fond rose, bleu, vert, jaune.
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150

TISSUS FRAIS sous le soleil d'été
SATINETTE BRODEE de New-York
Largeur 36" — Ord. 2.98 et 3.98. Grande vogue des délicats motifs brodés coloris pastels : • rose • bleu • beige • jaune • lilas • gris • vert pâle • noir • turquoise. la verge 2.49
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 110
"PETIT POINT" uni ... imprimé
Largeur 38" — alvéolé — ord. 1.49. Lavable peu de repassage... Fleurs, pastilles, pois. Moderne à bordure. Fond et nuances unies : • blanc • mauve • vert • royal • or • noir • rouge • rose • beige • marine. la verge 1.19
SATINETTE imprimée de New-York
Largeur 36" — lavable — ord. 1.98. Fini satiné permanent. Tissu infroissable, prérétréci. Fleurs, paisleys, motifs modernes. Fond : • rose • or • turquoise • bleu • vison • vert menthe • jaune • rouge • orange, etc. la verge 1.49

OFFRE SPECIALE, LITERIE D'ENFANTS
COUCHETTE ET MATELAS A RESSORTS
Intérieur 28 x 52", extérieur émaillé blanc ou vernis naturel.
MATELAS A RESSORTS TOILE RESISTANTE
DIMENSIONS VARIEES
22 x 46" — 25 x 49" — 28 x 52" CHACUN 10.99
16 x 34" — 18 x 36" — 18 x 38" — 20 x 40" CHACUN 6.99
13 x 63" CHACUN 16.99
COUCHETTE AVEC MATELAS L'ENSEMBLE 37.99
Un côté de la couchette coulissant. Barre-dentilon. Panneaux pleins, motifs enfantins et boulier en plastique. Matelas à ressorts, toile imperméable.
LE SOMMIER SE HAUSSE A 4 DEGRES selon l'âge de l'enfant.
VI. 2-6171 — DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 713

VI.2-6171

PIQUES POUR MATELAS
Les coins s'emboîtent bien, formant une housse pratique. Forte texture de coton blanc. Piqûres solidement cousues. Plus de confort... protection totale.
Pour lit simple ou double chacun 5.99
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150

VI.2-6171

STORES • de toile toutes nuances et toutes dimensions
SUR DEMANDE DUPUIS fournira des stores opaques et semi-opaques, largeurs allant jusqu'à 155 pouces, hauteur à 168". En blanc, pastel, frange fantaisie, insertion, dentelle.

"Soflite"
forte toile enduite de plastique
• UNIS — sable, vert, blanc

	FRANGES — blanc seulement	
24 x 70"	3.30	4.80
27 x 58"	2.85	4.25
27 x 70"	3.30	4.80
30 x 70"	3.30	4.80
30 x 82"	3.75	5.40
37 x 70"	3.30	4.95
37 x 82"	3.75	5.40
42 x 70"	4.75	6.80
42 x 82"	5.25	7.30
48 x 82"	7.00	9.15
54 x 82"	8.50	11.25

"Exlite"
à l'épreuve de la lumière, stores lavables en blanc seulement.

	UNIS	FRANGES
24 x 70"	4.55	6.05
27 x 58"	4.10	5.50
27 x 70"	4.55	6.05
30 x 70"	4.55	6.05
30 x 82"	4.95	6.50
37 x 70"	4.55	6.15
37 x 82"	5.00	6.60
42 x 70"	5.50	7.55
42 x 82"	6.45	8.45
48 x 82"	8.65	11.10
54 x 82"	10.10	12.90

Plastique
tout unis ces stores à surface cloquée (bosselée)

27 x 58"	1.89
30 x 70"	1.98
36 x 70"	1.98
36 x 82"	2.29
42 x 82"	2.98
48 x 82"	4.29

Renseignements fournis au rayon
DUPUIS — CINQUIEME RAYON 740

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 855 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

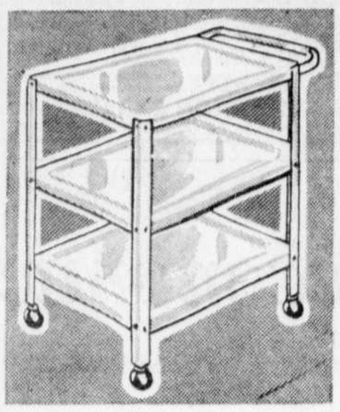
Heures d'affaires : **9** h. **30** à **5** h. **30** — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI jusqu'à **9** h. — Samedi jusqu'à **5** h. **30**

Chez dupuis

COMMANDES TELEPHONIQUES
acceptées dès 9 h. du matin
Commandes postales
865 est, rue Ste-Catherine, Montréal

VI.2-6171

VEDETTES EXTRA SPÉCIALES



toujours en demande

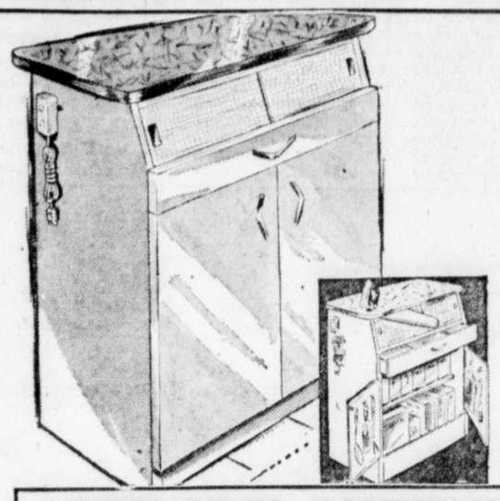
TABLES DE METAL

surface 20 x 15", hauteur 27"

5.79 ord. 8.95

Métal émaillé blanc. Pieds sur roulettes, 3 tablettes. Peut servir dans la salle à manger. Utiles aussi: laboratoire, cuisine, chambre de malade, etc. Barre solide pour déplacer aisément.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780



ARMOIRES DE METAL

35.88

Dessus Arborite servant de table de travail

Parois métal émaillé blanc. La surface (dessus) en Arborite gris. Case dans le haut avec vitre coulissante, tiroirs à 3 casiers, 2 portes avec crochets pour ustensiles, 1 tablette. Dans le haut : planche à repasser (petit format) avec housse, prise de courant, fil électrique de 63". DIMENSIONS TOTALES : 30 x 36 x 18".

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780





ENSEMBLES DE CUISINE

boîte à pain **2.96**

poubelle .. **2.96**

4 boîtes **2.96**

METAL EMAILLE ROUGE
DECOR COQ GAULOIS

BOITE A PAIN, largeur 14½", profondeur 10¾", hauteur 10" ord. 5.59 chacune.

POUBELLE, hauteur 13". S'ouvre en appuyant sur la pédale. ord. 4.95 ch.

ENSEMBLE 4 BOITES: farine, sucre, thé, café. ord. 4.95 l'ensemble.

L'ENSEMBLE COMPLET NE VOUS COUTERA QUE **8.88**

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

USTENSILES ALUMINIUM -- ECONOMISEZ 20%

Fini brillant, qualité durable. Pièces indispensables pour la maison de ville ou de campagne.



PERCOLATEUR, 6 tasses **1.83** — BOUILLOIRE 3¼ pintes **2.79** — CASSEROLE, 2 pintes **1.19** — CASSEROLE 3 pintes **1.35** — THEIERE 7 tasses **1.75**



BAIN-MARIE : haut 2 pintes, bas 1½ pinte. **1.83** — MARMITE 5¼ pintes **1.75** — ROTISSOIRE diamètre 12" **1.99** — MARMITE à légumes 3¼ pintes. **1.59**

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780



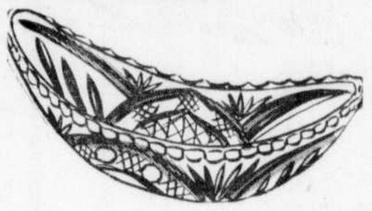
importation d'Europe

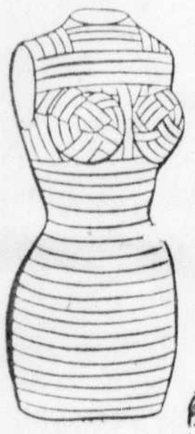
CRISTAL DECOR AMBRE

PROFITEZ DE CES PRIX "VEDETTE"

Vase rond 8" Ord. 5.50 **4.79**
Vase rond 6" Ord. 2.25 **1.69**
Coupe à fruits Ord. 5.95 **4.79**
Vase forme éventail, 8" Ord. 4.95 **4.19**
Carafe Ord. 4.95 **3.89**
Sucrier et crémier sur cabaret Ord. 4.50 **3.59**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760





Faites votre

MANNEQUIN

à vos mesures

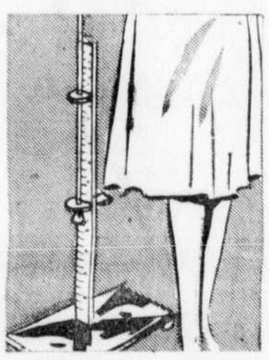
1.79

TOUS LES ACCESSOIRES REQUIS — EXPLICATIONS EN FRANÇAIS FACILES A SUIVRE.

• Une housse de jersey de coton • rouleau de papier gommé.

POUR REUSSIR VOS TRAVAUX DE COUTURE A DOMICILE — PLUS VITE — PLUS FACILEMENT.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230



MARQUE-JUPES

(ourlet)

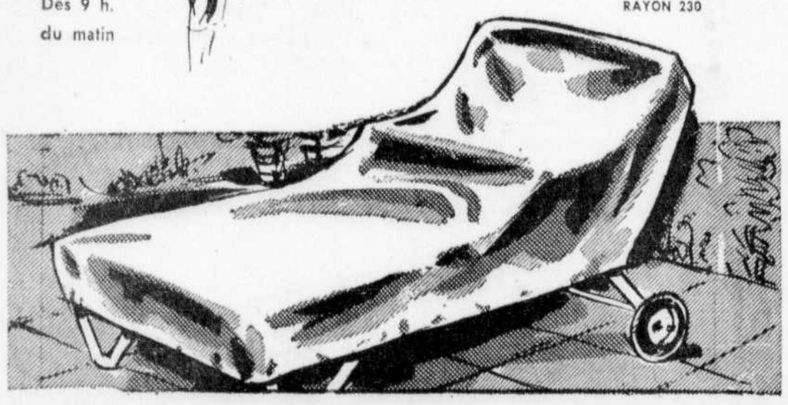
1.83

Règle bois 30", tube aluminium, poire caoutchouc pour contenir la poudre à marquer. Le tout sur base solide en métal.

POUDRE A MARQUER boîte **.19**

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230

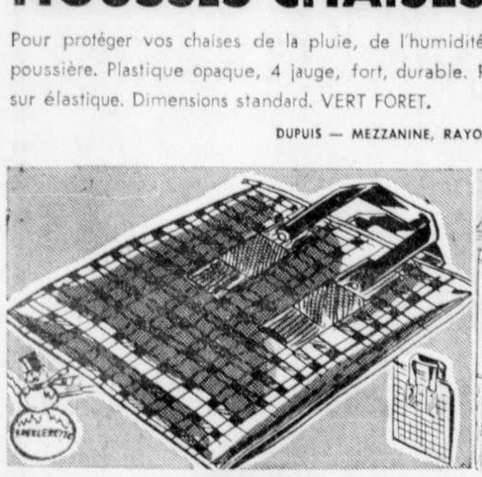
COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES
VI. 2-6171
Dès 9 h. du matin



HOUSSES CHAISES LONGUES

Pour protéger vos chaises de la pluie, de l'humidité ou de la poussière. Plastique opaque, 4 jauge, fort, durable. Rebord fini sur élastique. Dimensions standard. VERT FORET. **1.69**

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230



SACS ISOLANTS "FREEZERETTE"

Pouvant servir pour les emplettes, pique-niques, excursions. Epais plastique, intérieur isolé en fibre de verre. Solides poignées : 17 x 15½" environ. **1.33**



BANCS PLIANTS

en bois franc non peint

Modèle solide, pliant, se transportant facilement à la plage, dans la voiture, etc. Appuie-dos en grosse toile canevas couleurs multicolores. **1.89**

DUPUIS — MEZZANINE RAYON 230

PISCINES CIRCULAIRES



avec rebord et côtés solides

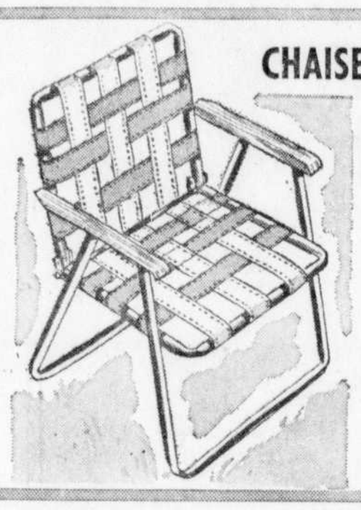
DIAMETRE 72"
PROFONDEUR 12"

Prix "Vedette" **13.48**

Le pourtour est en masonite robuste, les joints sont renforcés avec des écrous et des vis. Le fond est en plastique vinyle très épais. INSTALLATION DES PLUS SIMPLES.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910

CHAISES D'ENFANTS



dossier 22"
siège 11" x 14"

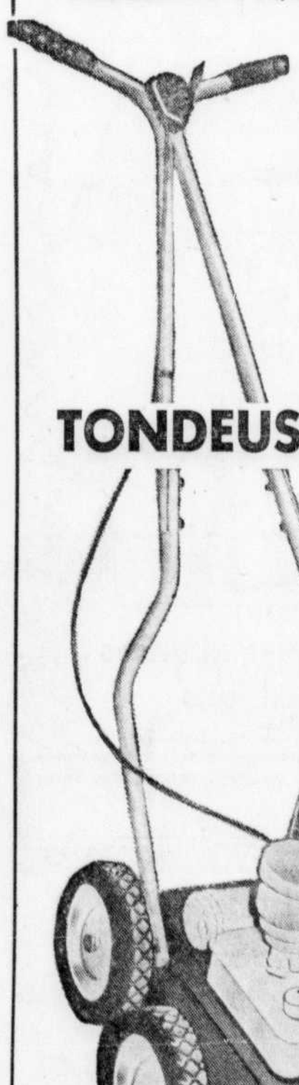
5.34 chacune

Montant en aluminium tubulaire. Le dos, le siège de matériel Saran très résistant. Choix de blanc/jaune, blanc/rouge, blanc/vert, blanc/bleu.

EN TOUT SEMBLABLE A CELLE DE PAPA ET DE MAMAN.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910

TABLES A PIQUE-NIQUES "EVERMAID"*



• transportables — • pliantes

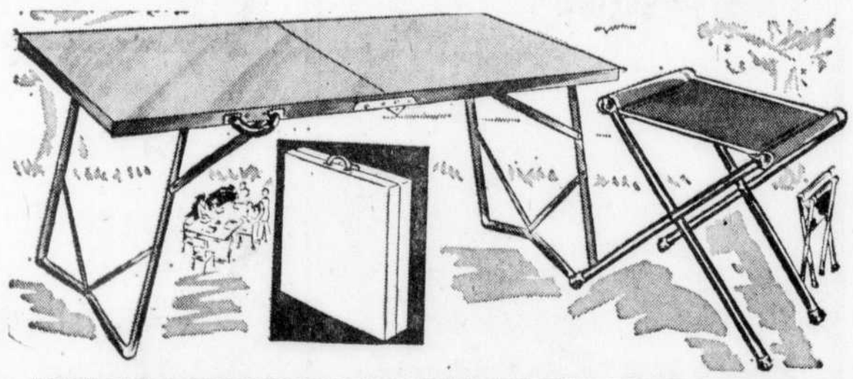
LA TABLE A MULTIPLES USAGES : Pique-niques, buffet, travail, etc. Se transporte comme une valise... légère, peu encombrante... solide... bien équilibrée. Aluminium ou métal léger, inoxydable, à l'épreuve de la rouille. **9.95** chacune

SIEGES PLIANTS

• acier tubulaire
• fini aluminium chacun **1.49**
• fond en forte toile de canevas

*marque déposée

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783



TONDEUSES à GAZOLINE

19 pouces de coupe

"TROJAN" marque réputée

59.49

Démarreur automatique. Moteur Briggs & Stratton. Cap. 2½ c.v. 3600 r.p.m. 4 temps. L'huile est séparée de l'essence. Commande - carburant dans le haut. Lame d'acier. Roues acier 7". Coussinet "Monopiece". Guidon démontable. Hauteur de coupe REGLABLE. Base verte : moteur, et manchons nuance beige.

Paiements faciles



BIDON D'ESSENCE
Bec flexible et filtreur.
1 gallon 1.39
2 gallons 1.95

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783

B-H CUVÉE SPÉCIALE



- EMAIL LUSTRE
- PEINTURE EXTERIEURE
- PEINTURE MATE
- SEMI-LUSTREE

Ord. 5.00 le gallon

3.59

VI.2-6171

EMAIL LUSTRE
Sèche en un beau fini lustré, lavable. BLANC se teinte.

PEINTURE EXTERIEURE
Fini lustré, résistant aux intempéries. BLANC se teinte.

PEINTURE MATE
pour usage intérieur. Laisse en séchant un fini velouté, lavable. BLANC se teinte.

PEINTURE SEMI-LUSTREE
pour usage intérieur. Sèche en donnant un fini satiné, lavable. BLANC se teinte.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 782